

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LEGOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place,

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

66^{me} ANNÉE — 1894.

25 MARS 1994



ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

M. H. LECOCQ

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

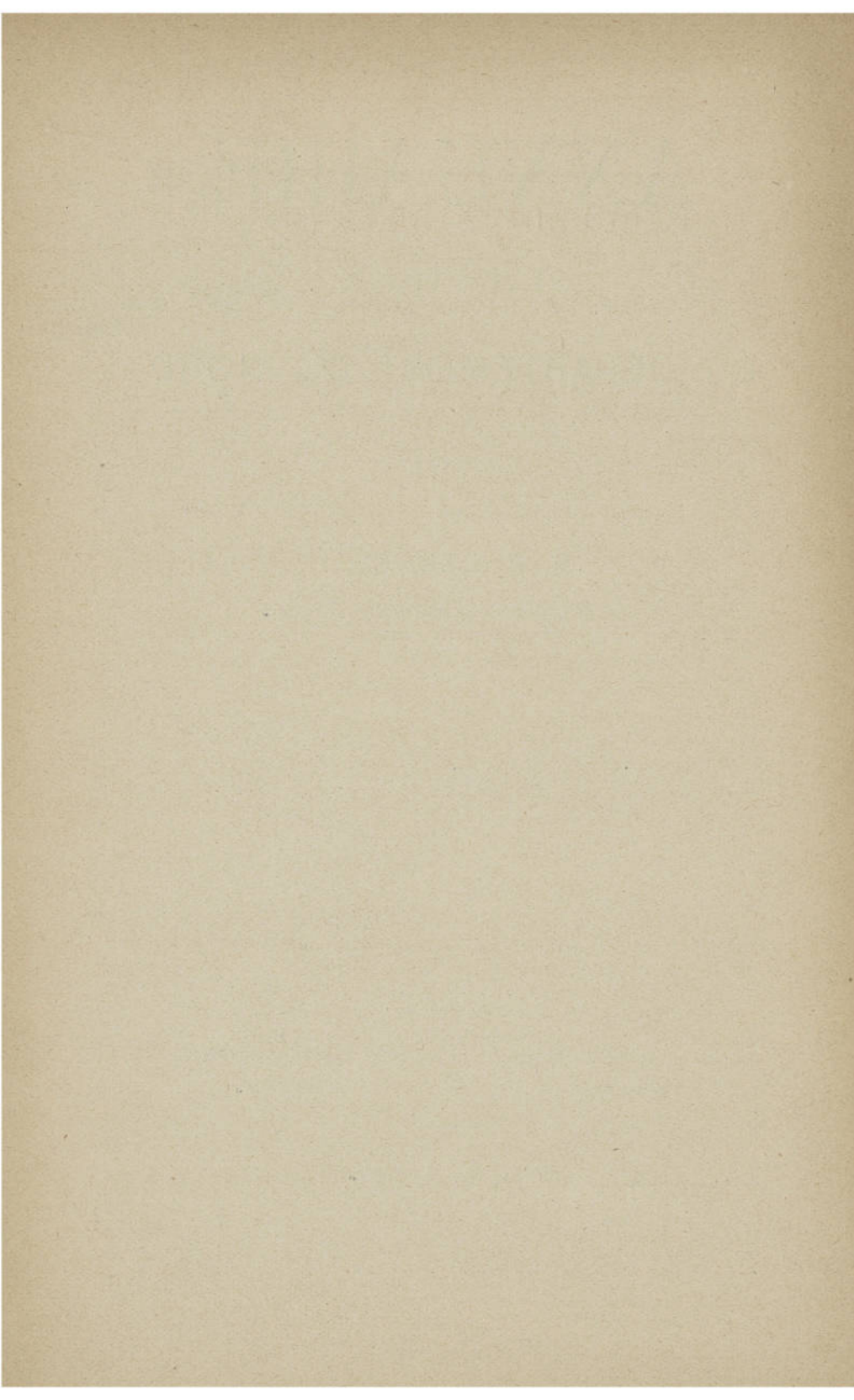
CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place,

CHEZ L. DANÉL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

66^e ANNÉE — 1894.



Université
Charles de Gaulle
Lille III



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. CARNOT, G. ✱, Président de la République.

MM. BORIUS, O ✱, *Général de brigade, Chef de la Maison militaire, Secrétaire général.* — TRANCHAU, ✱, ☉ A., *Chef du Secrétariat particulier.*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. CASIMIR-PÉRIER, député, *Ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil.*

M. ANTONIN DUBOST, député, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

M. RAYNAL, député, *Ministre de l'Intérieur.*

M. BURDEAU, député, *Ministre des Finances.*

M. le Général MERCIER, *Ministre de la Guerre.*

M. le Vice-Amiral LEFÈVRE, *Ministre de la Marine.*

M. SPULLER, sénateur, *Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.*

M. JONNART, député, *Ministre des Travaux publics.*

M. MARIY, député, *Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.*

M. VIGER, député, *Ministre de l'Agriculture.*

SÉNAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au *Journal Officiel* du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs.

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. Challemel-Lacour.

Vice-Présidents : MM. Merlin, Pardoux, Demôle, Combes.

Questeurs : MM. Cazot (Jules), Gayot, Tolain.

Secrétaires : MM. Isaac, Dusolier, Lourties, Séblin, Morellet, Dutreil, Carné (marquis de), Morel.

Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, <i>Orne</i> ; Barthélemy St-Hilaire, <i>Seine-et-Oise</i> ; Béranger, <i>Drôme</i> ; général Billot, <i>Corrèze</i> ; Cazot, <i>Gard</i> ; colonel de Chadois, <i>Dordogne</i> ; Cordier, <i>Seine-Inférieure</i> ; Denormandie, <i>Seine</i> ; Dumon, <i>Gers</i> ; Gouin, <i>Indre-et-Loire</i> ; Hervé de Saisy, <i>Côtes-</i>	<i>du-Nord</i> ; Humbert, <i>H^{le} Garonne</i> ; Krantz, <i>Seine</i> ; Le Royer, <i>Rhône</i> ; Luro, <i>Gers</i> ; Magnin, <i>Côte-d'Or</i> ; Pajot, <i>Nord</i> ; Scheurer-Kestner, <i>Seine</i> ; Schœlcher, <i>Martinique</i> ; J. Simon, <i>Marne</i> ; Théry, <i>Nord</i> ; Tribert, <i>Deux-Sèvres</i> ; Wallon, <i>Nord</i> .
--	---

Sénateurs inamovibles élus par le Sénat.

MM. Bardoux, Berthelot, Lucien Brun, Buffet, Chesnelong, Clamageran, Deschanel, Dietz-Monnin, Albert Grévy, Jean Macé, de Marcère, de Voisins-Lavernière.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Allègre, <i>Martinique</i> ; Allemand, <i>Haute-Loire</i> ; général Marquis d'Andigné, <i>Maine-et-Loire</i> ; marquis de l'Angle Beaumanoir, <i>Côtes-du-Nord</i> ; Anglès, <i>Var</i> ; Anne, <i>Calvados</i> ; Emmanuel Arago, <i>Pyrénées-Orientales</i> ; Astor, <i>Finistère</i> ; Audren de Kerdrel, <i>Morbihan</i> .	<i>vados</i> ; Bordes-Pajès, <i>Ariège</i> ; Bouilliez, <i>Pas-de-Calais</i> ; Boulanger, <i>Meuse</i> ; général marquis de Brémond d'Ars, <i>Charente</i> ; Brossart, <i>Loire</i> ; Bruel, <i>Allier</i> ; Brugnot, <i>Vosges</i> ; Brunet, <i>Indre</i> ; Brunon, <i>Loire</i> ; Brusset, <i>Haute-Saône</i> .
Baduel, <i>Cantal</i> ; Barbedette, <i>Charente-Inférieure</i> ; Barbey, <i>Tarn</i> ; Barrière, <i>Puy-de-Dôme</i> ; Barthe, <i>Basses-Pyrénées</i> ; Baudens, <i>Hautes-Pyrénées</i> ; de Béjarry, <i>Vendée</i> ; Benazet, <i>Indre</i> ; Benoist, <i>Seine-et-Marne</i> ; Béral, <i>Lot</i> ; Bernard, <i>Doubs</i> ; Bernot, <i>Somme</i> ; Biré, <i>Vendée</i> ; Bisseuil, <i>Charente-Inférieure</i> ; Bizot de Fonteny, <i>Haute-Marne</i> ; X. Blanc, <i>Hautes-Alpes</i> ; Blavier, <i>Maine-et-Loire</i> ; Bocher, <i>Cal-</i>	<i>Caduc, Gironde</i> ; Camescasse, <i>Pas-de-Calais</i> ; Camparan, <i>H^{le} Garonne</i> ; maréchal Canrobert, <i>Charente</i> ; marquis de Carné, <i>Côtes-du-Nord</i> ; de Casabianca, <i>Corse</i> ; Casimir-Férier (Paul), <i>Seine-Inférieure</i> ; Cyprien Chaix, <i>H^{tes} Alpes</i> ; Chalamet, <i>Ardèche</i> ; Challemel-Lacour, <i>Bouches-du-Rhône</i> ; Chantemille, <i>Allier</i> ; Frank-Chauveau, <i>Oise</i> ; Chiris, <i>Alpes-Maritimes</i> ; Choivet, <i>Oise</i> ; Claeys, <i>Nord</i> ; Claris, <i>Gard</i> ; Clément, <i>Indre</i> ; Cochery, <i>Loiret</i> ;

Coillot, *Haute-Saône*; Combes, *Charente-Inférieure*; Combes-cure, *Hérault*; Constans, *Haute-Garonne*; Cordelet, *Sarthe*; Cornil, *Allier*; Coste, *Yonne*; Courcel (baron de), *Seine-et-Oise*; Couteau, *Vienne*; Cœururier, *Isère*; Cuvinot, *Oise*.

Danelle-Bernardin, *H^e-Marne*; Darbot, *H^e-Marne*; Dauphin, *Somme*; Decauville, *Seine-et-Oise*; Decroix, *Loire-Inférieure*; Delobean, *Finistère*; Delsol, *Aveyron*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Demoulins de Riols, *Landes*; Déprez, *Pas-de-Calais*; Dethou, *Yonne*; Edm. Develle, *Meuse*; Devès, *Cantal*; Diancourt, *Marne*; Dide, *Gard*; Donnet, *Haute-Vienne*; Drouhet, *La Réunion*; Drumel, *Ardennes*; Dufay, *Loir-et-Cher*; Dulac, *Saône-et-Loire*; Dupouy, *Gironde*; Dupuy, *Hautes-Pyrénées*; Durand, *Lot-et-Garonne*; Durand-Savoyat, *Isère*; Dusolier, *Dordogne*; Dutreil, *Mayenne*.

Général Espivent de la Villesboisnet, *Loire-Inférieure*.

Fallières, *Lot-et-Garonne*; Fayart, *Drôme*; Faye, *Lot-et-Garonne*; Ferry (Albert), *Vosges*; Forest (Ch.), *Savoie*; Fousset, *Loiret*; Francoz, *Haute-Savoie*; Frédéric Petit, *Somme*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine*; Frézoul, *Ariège*.

Gadaud, *Dordogne*; Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gailly, *Ardennes*; Galtier, *Hérault*; Garran de Balzan, *Deux-Sèvres*; Garrisson, *Tarn-et-Garonne*; Gaudy, *Doubs*; Gayot, *Aube*; Gent, *Vaucluse*; Girard, *Nord*; Girault, *Cher*; Godin, *Inde-Française*; Gomot,

Puy-de-Dôme; Goujon, *Ain*; Gravin, *Savoie*; général Grévy, *Jura*; Griffe, *Hérault*; Grivart, *Ille-et-Vilaine*; Guérin (Eugène), *Vaucluse*; Guibourd de Luzinais, *Loire-Inférieure*; Guichart, *Yonne*; Guindey, *Eure*; Guinot, *Indre-et-Loire*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halgan, *Vendée*; Hamel, *Seine-et-Oise*; Haugoumar des Portes, *Côtes-du-Nord*; Haulon, *Basses-Pyrénées*; Hébrard, *H^e-Garonne*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huguet, *Pas-de-Calais*; Huon de Penanster, *Côtes-du-Nord*.

Isaac, *Guadeloupe*.

Jacques, *Oran*; général Japy, *Belfort*; Jouffrault, *Deux-Sèvres*.

Kiener, *Vosges*.

Labbé (Léon), *Orne*; de La Berge, *Loire*; Labiche, Jules, *Manche*; Labiche, Émile, *Eure-et-Loir*; Lacave-Laplagne, *Gers*; Lacombe, *Aveyron*; Lades-Gout, *Aude*; Lafond de Saint-Mür, *Corrèze*; baron de Lareinty, *Loire-Inférieure*; Laroche, *Creuse*; de La Sicotière, *Orne*; comte de Laubespain, *Nièvre*; Laurens, *Drôme*; Lavergne (Bernard), *Tarn*; Lavertujon, *Gironde*; Lebreton, *Mayenne*; Lecherbonnier, *Corrèze*; Lecler, *Creuse*; Maxime Lecomte, *Nord*; Lefèvre, *Seine*; Legrand (Géry), *Nord*; Le Guen, *Finistère*; Lelièvre, *Jura*; Le Monnier, *Sarthe*; Le Play (Albert), *Haute-Vienne*; Leporeché, *Sarthe*; Leroux, *Aisne*; Lesouëf, *Seine-Inférieure*; Lesueur, *Constantine*; Levrey, *Haute-Saône*; Loubet, *Drôme*; Lourties, *Landes*.

Madignier, *Loire*; Magnier,

Var ; Malézieux, *Aisne* ; Maret, *Seine-et-Oise* ; Marquis, *Meurthe-et-Moselle* ; Martell, *Charente* ; Martin, *Saône-et-Loire* ; Mauguin, *Alger* ; Mazeau, *Côte-d'Or* ; colonel Meinadier, *Gard* ; Mercier, *Ain* ; Merlet, *Maine-et-Loire* ; Merlin, *Nord* ; Millaud, *Rhône* ; Milliard, *Eure* ; Moinet, *Charente-Inférieure* ; Monis, *Gironde* ; comte de La Monneraye, *Morbihan* ; Monsservin, *Aveyron* ; duc de Montesquiou-Fezensac, *Gers* ; Morel, *Manche* ; Morellet, *Ain* ; Muniel, *Rhône* ; Muraciale, *Corse*.

Nioche, *Indre-et-Loire*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord* ; Comte d'Osmoy, *Eure* ; Oudet, *Doubs*.

Parry, *Creuse* ; Pauliac, *Lot* ; Pauliat, *Cher* ; Pazat, *Landes* ; Peaudcerf, *Cher* ; Pénicaut, *Haute-Vienne* ; Péraldi, *Corse* ; Perras, *Rhône* ; Poirrier, *Seine* ; Poriquet, *Orne* ; Pradal, *Ardèche*.

de Raïsmes, *Finistère* ; Ranc, *Seine* ; Régismanset, *Seine-et-Marne* ; P. de Rémusat, *Haute-Garonne* ; Renault (Léon), *Alpes-*

Maritimes ; Rey, *Isère* ; Reymond, *Loire* ; Ringot, *Pas-de-Calais* ; Roger, *Dordogne* ; Rolland, *Tarn-et-Garonne* ; Rouland, *Seine-Inférieure* ; Roussel, *Lozère* ; de Rozière, *Lozère*.

Saint-Prix, *Ardèche* ; de Sal, *Corrèze* ; Salomon, *Vienne* ; de Savigny, *Nièvre* ; Scrépel, *Nord* ; Sébire, *Manche* ; Séblin, *Aisne* ; Soubigou, *Finistère* ; Soustre, *Basses-Alpes* ; Spuller, *Côte-d'Or*.

Tassin, *Loir-et-Cher* ; Tézénas, *Aube* ; Thévenet, *Rhône* ; Thézard, *Vienne* ; Thurel, *Jura* ; Tirman, *Ardennes* ; Tolain, *Seine* ; Tra-rioux, *Gironde* ; Trystram, *Nord* ; Turgis, *Calvados*.

Velten, *Bouches-du-Rhône* ; de Verninac, *Lot* ; amiral Véron, *Ille-et-Vilaine* ; Vignancour, *Basses-Pyrénées* ; Vilar, *Pyrénées-Orientales* ; de la Villegontier, *Ille-et-Vilaine* ; Vinet, *Eure-et-Loir* ; Vissaguet, *Haute-Loire* ; Volland, *Meurthe-et-Moselle*.

Waddington, *Aisne* ; Waddington (Richard), *Seine-Inférieure*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain (3). MM. Goujon, Mercier, Morellet.

Aisne (4). Leroux, Malézieux, Séblin, Waddington.

Allier (3). Bruel, Chantemille, Cornil.

Alpes (Basses-) (2). Soustre, N.....

Alpes (Hautes-) (2). Xavier Blanc, Cypricn Chaix.

Alpes-Maritimes (2). Chiris, Léon Renault.

Ardèche (3). Chalamet, Pradal, Saint-Prix.

Ardennes (3). Gailly, Tirman, Drumel.

Ariège (2). Bordes-Pagès, Frézoul.

Aube (3). E. Gayot, Tézénas, N.....

Aude (3). Lades-Gout, N....., N.....

Aveyron (3). Delsol, Lacombe, Monsservin.

- Bouches-du-Rhône* (4). Challemel-Lacour, Velten, N... , N...
Calvados (3). Anne, Bocher, Turgis.
Cantal(2).Baduel,Devès(Paul).
Charente (3). Général marquis de Brémond d'Ars, Canrobert (maréchal), Edouard Martell.
Charente-Inférieure (4). Barbedette, Bisseuil, Combes, Moinet.
Cher (3). Girault, Pauliat, Peaudecercf.
Corrèze (3). Baron Lafond de St-Mür, Lecherbonnier, de Sal.
Corse (3). De Casabianca, Muracciole, Péraldi.
Côte-d'Or (3). Hugot, Mazeau, Spuller.
Côtes-du-Nord (5). Marquis de l'Angle Beaumanoir, marquis de Carné, Huon de Penanster, Ollivier, Haugoumar des Portes.
Creuse (3). Laroche, Lecler, Parry.
Dordogne (4). Dusolier, Gaudaud, Roger, N...
Doubs (3). Bernard, Gaudy, Oudet.
Drôme (3). Fayard, Loubet, Laurens.
Eure (3). Guindey, Milliard, Comte d'Osmoy.
Eure-et-Loir (3). Labiche (Emile), Vinet, N...
Finistère (5). Astor, Le Guen, De Raïsmes, Soubigou, Delo-beau.
Gard (3). Claris, Dide, colonel Meinadier.
Garonne (Haute-) (4). Campan, Constans, Hébrard, P. de Rémusat.
Gers (3). Lacave-Laplagne, duc de Montesquiou-Fezensac, N.
Gironde (5). Caduc, Dupouy, Lavertujon, Monis, Trarieux.
Hérault (3). Combescure, Galtier, Griffé.
Ille-et-Vilaine (5). amiral Véron, de la Villegontier, Gri-vart, N... N...
Indre (3). Benazet, Brunet, Clément.
Indre-et-Loire (3). Guinot, Nioche, N...
Isère (4). Couturier, Durand-Savoizat, Rey, N...
Jura (3). Général Grévy. Le-lièvre, Thurel.
Landes(3).Demoulins de Riois, Lourties, Patat.
Loir-et-Cher (3). Dufay, Tassin, N...
Loire(5). Brossard, Brunon, de La Berge, Madignier, Raymond.
Loire (Haute-) (3). Allemand, Vissaguet, N...
Loire-Inférieure (5). Decroix, Général Espivent de la Villes-boisnet, Guibourd de Luzinais, Baron de Larcinty, N...
Loiret (3).Cochery,Fousset,N.
Lot (3). Béral, Pauliac, de Verninac.
Lot-et-Garonne (3). Durand, Fallières, L. Faye.
Lozère (2). T. Roussel, de Ro-zière.
Maine-et-Loire (4). Général d'Andigné, Blavier, Merlet, N...
Manche (4). Labiche (Jules), Morel, Sébire, N...
Marne (3). Diancourt, N... N...
Marne (Haute-) (3). Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin, Darbot.
Mayenne (3). Dutreil, Le Breton, N...
Meurthe-et-Moselle (3). Mar-quis, Volland, N...

Meuse (3). Boulanger (Ernest), Edm. Davelle, N....

Morbihan (4). Audren de Kerdrel, Fresneau, comte de La Monneraye, N....

Nièvre (3). De Laubespain, de Savigny de Moncorps (comte de), N....

Nord ⁽¹⁾ (8). Claeys, Girard (Alfred), Lecomte (Maxime), Legrand (Géry), Merlin (Charles), Scrépel, Trystram, N....

Oise (3). Chovet, Cuvinot, Franck-Chauveau.

Orne (3). Labbé, de La Sicoitière, Poriquet.

Pas-de-Calais (5). Bouilliez, Camescasse, Déprez, Huguet, Ringot.

Puy-de-Dôme (4). Barrière, Gaillard Gomot, Guyot-Lavaline.

Pyrénées (Basses-) (3). Barthe (Marcel), Haulon, Vignancour.

Pyrénées (Hautes-) (2). Dupuy, Baudens.

Pyrénées-Orientales (2). Em. Arago, Vilar.

Rhin (Haut-) (1). Belfort, Général Japy.

Rhône (5). Guyot, Millaud (Edouard), Munier, Perras, Thévenet.

Saône (Haute-) (3). Brusset, Levrey, Coillot.

Saône-et-Loire (5). Demôle, Dulac, Félix Martin, N., N....

Sarthe (3). Cordelet, Le Monnier, Leporché.

Savoie (3). Forest, Gravin, N.

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris' page 11.

Savoie (Haute-) (3). Francoz, N., N....

Seine (10). De Freycinet, Lefèvre, Poirrier, Rauc, Tolain, N., N., N., N., N....

Seine-Inférieure (5). Lesouëf, Casimir Périer, Rouland, Waddington (Richard), N....

Seine-et-Marne (3). Benoist, Régismanset, N....

Seine-et-Oise (4). Courcel (baron de), Paul Decauville, Hamel, Maret.

Sèvres (Deux-) (3). Garran de Balzan, Jouffrault, N....

Somme (4). Dauphin, Frédéric Petit, Bernot, N....

Tarn (3). Barbey, Lavergne (Bernard), N....

Tarn-et-Garonne (2). Garrisson, Rolland.

Var (3). Anglès, Magnier, N.

Vaucluse (2). Gent, Guérin.

Vendée (3). de Béjarry, Biré (Alfred), Halgan.

Vienne (3). Couteaux, Salomon, Thézard.

Vienne (Haute-) (3). Donnet, Le Play, Pénicaud.

Vosges (3). Brugnot, Kiener, Albert Grévy.

Yonne (3). Coste, Dethou, Guichard.

ALGÉRIE. *Alger* (1). Mauguin; *Constantine* (1), Lesueur; *Oran* (1), Jacques.

MARTINIQUE (1). Allègre.

GUADELOUPE (1). Isaac.

RÉUNION (1). Drouhet.

INDE FRANÇAISE (1). Godin.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT : MM. Sorcl (Albert), O ✱, *Secrétaire-général*; Didier, ✱, *Chef*.

CABINET DU PRÉSIDENT : M. Ordinaire, ✱, *Chef du cabinet*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. PAJOT, rue de Rennes, 93.

M. WALLON, Quai Conti, 25.

M. THIÉRY, rue de Rennes, 89.

Sénateurs élus par le Département.

M. CLAEYS, Boulevard Denain, 12,

M. MERLIN, rue de Rennes, 110.

M. GIRARD, rue de Seine, 54.

M. SCRÉPEL, rue du Louvre, 40.

M. LECOMTE (Maxime), r. Leverrier, 3.

M. TRYSTRAM, rue de Rennes, 95.

M. LEGRAND (Géry), B⁴ St-Michel, 77.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord élit 22 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cambrai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui d'Hazebrouck, 8 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir les circonscriptions page 20).

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. Charles Dupuy.*Vice-Présidents* : MM. de Mahy, Félix Faure, Etienne, Lockroy.*Questeurs* : MM. Bizarelli, Royer (Meuse), Guillemet.*Secrétaires* : MM. La Batut (de), Saint-Germain, Lasserre, Trouillot, Pourquery de Boisserin, Plichon, Chandey, Calvinhaec.*Liste par ordre alphabétique de Messieurs les Députés.*

Abeille, *Haute-Garonne*; Abel, *Var*; Abrial, *Tarn*; Adam, *Pas-de-Calais*; Aillières (d'), *Sarthe*; Alasseur, *Loiret*; Alicot, *Hautes-Pyrénées*; Amodru, *Seine-et-Oise*; Arenberg (prince d'), *Cher*; Arène (Emmanuel), *Corse*; Argeliès, *Seine-et-Oise*; Armez, *Côtes-du-Nord*; Arnous, *Charente*; Audifred, *Loire*; Auricoste, *Lozère*; Avez, *Seine*; Aynard (Edouard), *Rhône*.

Babaud - Lacroze, *Charente*; Balandreau, *Seine-et-Marne*; Balsan, *Indre*; Banzard des Bois, *Orne*; Barodet, *Seine*; Barthou, *Basses-Pyrénées*; Bascou, *Gers*;

Basly, *Pas-de-Calais*; Bastid (Adrien), *Cantal*; Batiot (Aristide), *Vendée*; Batiot (Georges), *Vendée*; Baudin, *Cher*; Baudry - d'Asson (de), *Vendée*; Baulard, *Seine*; Bazille, *Vienne*; Beauquier, *Doubs*; Bepmale, *Haute-Garonne*; Bérard (Alexandre), *Ain*; Bérard (Ernest), *Rhône*; Berdoly, *Basses-Pyrénées*; Berger (Georges), *Seine*; Berne-Lagarde (de), *Tarn*; Bernis (comte de), *Gard*; Berry (Georges), *Seine*; Berteaux, *Seine-et-Oise*; Bertrand, *Marne*; Bézine, *Yonne*; Binder, *Seine*; Bischoffsheim, *Alpes Maritimes*; Bizarelli, *Drôme*; Bizot, *Ain*; Bizouard-Bert, *Côte-*

d'Or; Blanc (Edmond), *Hautes-Pyrénées*; Blanc (Henri), *Haute-Loire*; Blanc (Louis), *Drôme*; Blanc (Pierre), *Savoie*; Boissy-d'Anglas, *Drôme*; Bony-Cisterne, *Puy-de-Dôme*; Borriglione, *Alpes-Maritimes*; Bory, *Cantal*; Boucher (Henry), *Vosges*; Boudenoot, *Pas-de-Calais*; Boudeville, *Oise*; Bouge, *Bouches-du-Rhône*; Bougère (Laurent), *Maine-et-Loire*; Bourcy, *Charente-Inférieure*; Bourgeois (Jean-Baptiste), *Jura*; Bourgeois (Léon), *Marne*; Bourgeois (Paul), *Vendée*; Bourgoin, *Ardennes*; Bourlier, *Alger*; Bourrillon, *Lozère*; Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer (Antide), *Bouches-du-Rhône*; Boyssel, *Saône-et-Loire*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; Braud, *Charente-Inférieure*; Breton, *Seine-Inférieure*; Brice (Jules), *Meurthe-et-Moselle*; Brice (René), *Ille-et-Vilaine*; Briens, *Manche*; Brincard, *Seine-et-Oise*; Brisson (Henri), *Seine*; Broglie (Prince de), *Mayenne*; Brousse (Émile), *Pyrénées-Orientales*; Brune, *Ille-et-Vilaine*; Brunet (Louis), *La Réunion*; Burdeau, *Rhône*; Buvignier, *Meuse*.

Cabart-Danneville, *Manche*; Calvinhec, *Haute-Garonne*; Carpentier-Risbourg, *Nord*; Carquet, *Savoie*; Casimir-Périer, *Aube*; Castelin, *Aisne*; Castillard, *Aube*; Caussanel, *Aveyron*; Cavaignac (Godefroy), *Sarthe*; Caze (Edmond), *Haute-Garonne*; Caze-nove de Pradine (de), *Loire-Inférieure*; Cazes (Thierry), *Gers*; Ceccaldi, *Corse*; César-Lainé, *La Martinique*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chambige, *Puy-de-Dôme*; Chandieux, *Nièvre*; Chan-

telauze, *Haute-Loire*; Chapuis, *Meurthe-et-Moselle*; Charles Roux, *Bouches-du-Rhône*; Charmes (Francis), *Cantal*; Charonnat, *Aube*; Charpentier, *Loire*; Charruyer, *Charente-Inférieure*; Chassaing, *Seine*; Chaudey, *Haute-Saône*; Chaubin - Servinière, *Mayenne*; Chautemps, *Seine*; Chauvière, *Seine*; Chauvin, *Seine*; Chavoix, *Dordogne*; Chevallier (Emile), *Oise*; Chevillon, *Bouches-du-Rhône*; Christophe (Albert), *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Clament, *Dordogne*; Clapot, *Rhône*; Clausel de Coussergues, *Aveyron*; Clédou, *Basses-Pyrénées*; Cluseret, *Var*; Cochery (Georges), *Loiret*; Cochin (Denys), *Seine*; Cochin (Henry), *Nord*; Codet (Jean), *Haute-Vienne*; Coget, *Nord*; Colbert-Laplace (comte de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constant, *Gironde*; Cornudet, *Creuse*; Cosmao-Dumenez, *Finistère*; Cot, *Hérault*; Couchard, *Sénégal*; Coudreuse, *Maine-et-Loire*; Cousin (Elie), *Hérault*; Coutant, *Seine*; Couturier, *Rhône*; Crémieux, *Gard*; Cros-Bonnel, *Hérault*; Cuissart, *Aisne*.

Darlan, *Lot-et-Garonne*, Daurzon, *Lot-et-Garonne*; David (Alban), *Indre*; Decker-David, *Gers*; Defontaine, *Nord*; Defumade, *Creuse*; Dejeant, *Landes*; Dejeante, *Seine*; Delafosse (Jules), *Calvados*; Delanne, *Côte-d'Or*; Delarue, *Allier*; Delbet, *Seine-et-Marne*; Delcassé, *Ariège*; Dellestable, *Corrèze*; Delombre, *Basses-Alpes*; Deloncle (François), *Basses-Alpes*; Delpuch (Edrd), *Corrèze*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demalvilain, *Ille-et-Vilaine*; Demarçay (baron),

Vienne; Denêcheau, *Aisne*; Denis, *Landes*; DENOIX, *Dordogne*; Deproge, *Martinique*; Derveloy, *Seine-et-Marne*; Deschanel (Paul), *Eure-et-Loir*; Descubes, *Corrèze*; Desfarges, *Creuse*; Deshayes, *Vendée*; Desjardins, *Aisne*; Desmons, *Gard*; Develle (Jules), *Meuse*; Deville, *Aisne*; Dindeau, *Ardèche*; Disleau, *Deux-Sèvres*; Dorian (Charles), *Loire*; Doumer, *Yonne*; Douville-Maillefeu (comte de), *Somme*; Drake, *Indre-et-Loire*; Dron, *Nord*; Dubief, *Saône-et-Loire*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois (Emile), *Nord*; Dubost (Antonin), *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Ducos, *Vauchuse*; Dufaure (Gabriel), *Charente-Inférieure*; Dujardin-Beaumetz, *Aude*; Dulau, *Landes*; Dumas, *Ariège*; Dunaimé, *Ardennes*; Dupon, *Charente-Inférieure*; Dupuy (Charles), *Haute-Loire*; Dupuy-Dutemps, *Tarn*; Dupuytrem, *Vienne*; Dusevel, *Somme*; Dussaussy, *Pas-de-Calais*; Dutreix, *Aube*; Duval (César), *Haute-Savoie*; Duviigneau, *Gironde*.

Eliez (Evrard), *Nord*; Elva (comte Christian d'), *Mayenne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Etienne, *Oran*; Euzière, *H. Alpes*.

Faberot, *Seine*; Fanien (Ach.), *Pas-de-Calais*; Farjon, *Puy-de-Dôme*; Faure (Félix), *Seine-Inférieure*; Ferry (Charles), *Vosges*; Fiquet, *Somme*; Firino, *Aisne*; Flandin, *Yonne*; Fleury-Ravarin, *Rhône*; Flourens, *Hautes-Alpes*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forcioli, *Constantine*; Fougérol, *Ardèche*; Fould (Achille), *Hautes-Pyrénées*; Fouquet (Camille), *Eure*; Fournol, *Aveyron*; Franc,

Saône-et-Loire; François, *Somme*; Franconie, *La Guyane*; Frébault, *Seine*; Froment, *Somme*; Fruchier, *Basses-Alpes*.

Gacon, *Allier*; Gaillard (Jules), *Oise*; Galpin (Gaston), *Sarthe*; Gamard, *Mayenne*; Garnier, *Charente-Inférieure*; Gasnier, *Loire-Inférieure*; Gaussorgues (Frédéric), *Gard*; Gauthier (de Clagny), *Seine-et-Oise*; Gautier (René), *Charente*; Gavini (Antoi^e), *Corse*; Gavini (Sébastien), *Corse*; Gellibert des Séguins, *Charente*; Gendre, *Dordogne*; Genet, *Rhône*; Gérard (baron), *Calvados*; Gervais (Jules), *Seine-Inférieure*; Gerville-Réche, *Guadeloupe*; Gévelot, *Orne*; Giguët, *Ain*; Gillot, *Saône-et-Loire*; Girard, *Puy-de-Dôme*; Girodet, *Loire*; Goblet (René), *Seine*; Goirand, *Deux-Sèvres*; Gonidec de Traissan (comte le), *Ille-et-Vilaine*; Gotteron, *Haute-Vienne*; Goujat, *Nièvre*; Goujon (Julien), *Seine-Inférieure*; Goujon (Théophile), *Gironde*; Gourvil, *Finistère*; Goussot, *Seine*; Grandmaison (de), *Maine-et-Loire*; Gras, *Drôme*; Graux (Georges), *Pas-de-Calais*; Grousset (Paschal), *Seine*; Groussier, *Seine*; Gruet, *Gironde*; Guéneau, *Côte-d'Or*; Guérin (Lieut.-Colonel), *Manche*; Guesde (Jules), *Nord*; Guichard, *Rhône*; Guieysse (Paul), *Morbihan*; Guignard, *Maine-et-Loire*; Guilleman, *Saône-et-Loire*; Guillemet, *Vendée*; Guillemin, *Nord*; Guyot-Dessaigne, *Puy-de-Dôme*.

Hainsselin, *Oise*; Harriagne Saint-Martin, *Basses-Pyrénées*; Hayez (Paul), *Nord*; Hémon, *Finistère*; Henrion, *Meurthe-et-Moselle*; Herbet, *Ain*; Hérissé

(Le), *Ille-et-Vilaine*; Horteur, *Savoie*; Hovelacque, *Seine*; Hubbard, *Seine-et-Oise*; Hugues (vicomte d'), *Basses-Alpes*; Hugues (Clovis), *Seine*; Hugues (Franç.), *Aisne*; Hulst (d'), *Finistère*; Humbert (Alphonse), *Seine*.

Isaac, *La Guadeloupe*; Isambard, *Eure*; Isambert, *Eure-et-Loir*; Iung (général), *Nord*.

Jacquemin, *Côtes-du-Nord*; Jacques, *Seine*; Jaurès, *Tarn*; Jonnart, *Pas-de-Calais*; Jouffray, *Isère*; Jouffroy d'Abbans (comte de), *Doubs*; Jourdan (Joseph), *Var*; Jourdan (Louis), *Lozère*; Jourde, *Gironde*; Juigné (comte de), *Loire-Inférieure*; Jules Jaluzot, *Nièvre*; Jullien, *Loir-et-Cher*; Jumel, *Landes*.

Kergariou (de), *Côtes-du-Nord*; Kerjégu (J. de), *Finistère*; Kranz, *Vosges*.

Labarthe, *Aveyron*; Labat, *Gironde*; La Batut (de), *Dordogne*; Labourdonnaye (vicomte de), *Maine-et-Loire*; Labussière, *Allier*; Lachière, *Lot*; Lacombe, *Aveyron*; Lacôte, *Creuse*; Lacre-telle (Henri de), *Saône-et-Loire*; Lacroix, *Loiret*; La Ferronnays (marquis de), *Loire-Inférieure*; Lafont, *Basses-Pyrénées*; Lagnel, *Bouches-du-Rhône*; Lamendin (Arthur), *Pas-de-Calais*; Lanjuinais (comte de), *Morbihan*; Lannelongue, *Gers*; Lannes de Montebello (Adrien), *Marne*; La Noue (vicomte de), *Côtes-du-Nord*; La Porte (de), *Deux-Sèvres*; Laporte (Gaston), *Nièvre*; Largentaye (de), *Côtes-du-Nord*; Larocheoucauld duc de Doudeauville, *Sarthe*; La Rochejaquelein (marquis de), *Deux-Sèvres*; Laroche-Joubert, *Cha-*

rente; Laroze, *Gironde*; Lascombes, *Cantal*; Lasserre, *Tarn-et-Garonne*; Laureaçon, *Hautes-Alpes*; Lavertujon, *Haute-Vienne*; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lavy, *Seine*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Lebon (André), *Deux-Sèvres*; Lebon (Maurice), *Seine-Inférieure*; Le Borgne, *Finistère*; Lebret, *Calvados*; Lebrun, *Ho-Saône*; Le Cerf, *Côtes-du-Nord*; Lechevallier, *Seine-Inférieure*; Le Clech, *Morbihan*; Leconte (Alfred), *Indre*; Le Coupancec, *Morbihan*; Leflet, *Indre-et-Loire*; Lefoullon, *Seine*; Le Gavrian, *Nord*; Léglise, *Landes*; Legludic, *Sarthe*; Legoux-Longpré, *Calvados*; Legrand (Pierre), *Nord*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legras, *Seine-Inférieure*; Lemercier (comte), *Charente-Inférieure*; Lemire, *Nord*; Le Moign, *Côtes-du-Nord*; Le Myre de Vilers, *Cochinchine*; Lepcz, *Nord*; Leroy (Arthur), *Côte d'Or*; Leroy (Ernest), *Somme*; Leroy (Modeste), *Eure*; Lesage, *Cher*; Le Senne, *Seine*; Leteurre, *Seine-Inférieure*; Le Troadec, *Côtes-du-Nord*; Leveque (Fernand), *Somme*; Leveillé, *Seine*; Levet (Georges), *Loire*; Lévis-Mirepoix (comte de), *Orne*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Leygue (Raymond), *Haute-Garonne*; Leygues (Georges), *Lot-et-Garonne*; Lhôpital, *Eure-et-Loir*; Linard, *Ardennes*; Lockroy, *Seine*; Lorient, *Eure*; Lorois (Emile), *Morbihan*; Loup (Henri), *Yonne*; Loyer, *Nord*; Luce de Casabianca, *Corse*.

Mackau (baron de), *Orne*; Magnien, *Saône-et-Loire*; Mahy (de), *La Réunion*; Maillé (comte de), *Maine-et-Loire*; Mandeville,

Haute-Garonne; Marcel Habert, *Seine-et-Oise*; Marcillat, *Vosges*; Maret (Henry), *Cher*; Marmottan, *Seine*; Martinon, *Creuse*; Marty, *Aude*; Maruéjols, *Aveyron*; Mas, *Hérault*; Masson, *Rhône*; Mathé (Félix), *Allier*; Maurice-Faure, *Drôme*; Méline, *Vosges*; Mercier, *Haute-Saône*; Merlou, *Yonne*; Mesureur, *Seine*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michau, *Nord*; Michelin, *Seine*; Michou, *Aube*; Mielvacque de Lacour, *Corrèze*; Millerand, *Seine*; Million (Louis), *Rhône*; Milochau, *Eure-et-Loir*; Mir, *Aude*; Mirman, *Marne*; Montalembert (comte de), *Nord*; Montaut, *Seine-et-Marne*; Montfort (vicomte de), *Seine-Inférieure*; Moret, *Aisne*; Morillot (Léon), *Marne*; Moroux, *Indre*; Mougeot, *Haute-Marne*; Mougín, *Vosges*; Moustier (marquis de), *Doubs*.

Naquet (Alf.), *Vaucluse*; Néron (Émile), *Haute-Loire*; Nivert, *Vienne*; Noël, *Oise*.

Obissier-St-Martin, *Gironde*; Odilon-Barrot, *Ardèche*; Ordinaire (Dionys), *Doubs*; Oriol (Benoit), *Loire*; Ornano (Cunéo d'), *Charente*; Orsat, *Haute-Savoie*; Ouvré, *Seine-et-Marne*.

Pajot, *Cher*; Pams (Jules), *Pyrénées-Orientales*; Papelier, *Meurthe-et-Moselle*; Passy (Louis), *Eure*; Paulin-Méry, *Seine*; Paulmier, *Calvados*; Pédebidon, *Hautes-Pyrénées*; Pelletan (Camille), *Bouches-du-Rhône*; Périer de Lanson (du), *Gironde*; Perrier (Antoine), *Savoie*; Pétrot (Albert), *Seine*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Philippon, *Ain*; Philippoteaux, *Ardennes*; Plichon, *Nord*; Plissonnier, *Isère*; Pochon, *Ain*;

Poincaré (Raymond), *Meuse*; Ponlevoy (Frogier de), *Vosges*; Pontallié, *Ille-et-Vilaine*; Pontbriant (de), *Loire-Inférieure*; Porteu (Armand), *Ille-et-Vilaine*; Poupin, *Jura*; Pourquery de Boisserin, *Vaucluse*; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne*; Prudent-Dervillers, *Seine*.

Quintaa, *Basses-Pyrénées*.

Rabier, *Loiret*; Ragot, *Loir-et-Cher*; Raiberti, *Alpes-Maritimes*; Rameau (Paul Chevrey), *Seine-et-Oise*; Ramel (de), *Gard*; Rathier, *Yonne*; Rauline, *Manche*; Raynal, *Gironde*; Réal, *Loire*; Reboulin, *Vaucluse*; Récipon, *Ille-et-Vilaine*; Regnault, *Manche*; Reille (baron), *Tarn*; Reinach (J^{eph}), *Basses-Alpes*; Rémusat (Pierre de), *Haute-Garonne*; Renault-Morlière, *Mayenne*; Rey (Aristide), *Isère*; Rey (Émile), *Lot*; Ribot, *Pas-de-Calais*; Ricard (Henri), *Côte-d'Or*; Ricard (Louis), *Seine-Inférieure*; Richard (Pierre), *Seine*; Riotteau, *Manche*; Riu (général), *Loir-et-Cher*; Rivet (Gustave), *Isère*; Roch, *Loire-Inférieure*; Roche (Ernest), *Seine*; Roche (Jules), *Savoie*; Rohan (duc de), *Morbihan*; Rolland, *Pyrénées-Orientales*; Rose, *Pas-de-Calais*; Rotours (baron des), *Nord*; Rouanet, *Seine*; Rousse, *Var*; Rouvier, *Alpes-Maritimes*; Rouvre (Bourlon de), *Haute-Marne*; Rouzard, *Aude*; Royer, *Meuse*; Rozet (Albin), *Haute-Marne*; Rubillard, *Sarthe*.

St-Germain, *Oran*; St-Martin (de), *Indre*; St-Romme, *Isère*; Salis, *Hérault*; Samary, *Alger*; Sarrien, *Saône-et-Loire*; Saumonde, *Dordogne*; Sauvanet, *Allier*; Sauzet, *Ardèche*; Say (Léon), *Basses-Pyrénées*; Schneider

(Henri), *Saône-et-Loire*; Sembat (Marcel), *Seine*; Sentenac, *Ariège*; Serph (Gusman), *Vienne*; Sibille, *Loire-Inférieure*; Siegfried, *Seine-Inférieure*; Signard, *Haute-Saône*; Simon (Amaury), *Loire-Inférieure*; Sirot-Mallez, *Nord*; Soland (de), *Maine-et-Loire*; Sonnery-Martin, *Rhône*; Souhet, *Loire*; Surchamp, *Gironde*.

Tailliandier, *Pas-de-Calais*; Talou (Léon), *Lot*; Tardif, *Creuse*; Terrier, *Eure-et-Loir*; Theulier, *Dordogne*; Thierry-Delanoue, *Aube*; Thivrier, *Allier*; Thomson, *Constantine*; Thonion, *Haute-Savoie*; Thonnard du Temple, *Vienne*; Thorel, *Eure*; Thoulouse (Emile), *Gers*; Tiphaine, *Indre-et-Loire*; Toussaint, *Seine*; Trannoy, *Somme*; Trélat (Emile),

Seine; Tréveneuc (comte de), *Côtes-du-Nord*; Trouillot, *Jura*; Turigny, *Nièvre*; Turrel (Adolphe), *Aude*.

Vacherie, *Haute-Vienne*; Vailant, *Seine*; Vallé, *Marne*; Vallon (amiral), *Finistère*; Vaux (Pierre), *Côte-d'Or*; Vichot, *Finistère*; Viellard (Armand), *Haut-Rhin*; Viette, *Doubs*; Viger, *Loiret*; Vigné, *Herault*; Ville, *Allier*; Villiers, *Finistère*; Viox, *Meurthe-et-Moselle*; Vival, *Lot*; Viviani, *Seine*; Vogeli, *Isère*; Vogüé (vicomte Melchor de), *Ardeche*; Vuillod, *Jura*.

Walter, *Seine*; Weil-Mallez, *Nord*; Wignacourt (de), *Ardennes*; Wilson, *Indre-et-Loire*; Witt (Conrad de), *Calvados*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les Membres de la Chambre des Députés, par département.

Ain (6). Bérard (Alexandre), Bizot, Giguet, Herbet, Philipon, Pochon.

Aisne (8). Castelin, Cuissart, Denêcheau, Desjardins (Jules), Deville, Firino, Hugues (François), Moret.

Allier (6). Delarue, Gacon, Mathé (Félix), Sauvanet, Thivrier, Ville.

Alpes (Basses) (5). Delombre, Deloncle (François), Fruchier, V^{te} d'Hugues, Reinach (Joseph).

Alpes (Hautes) (3). Euzière, Flourens, Laurençon.

Alsace - Maritimes (4). Bischoffsheim, Borriglione, Raiberti, Rouvier.

Ardeche (5). Dindeau, Fougeirol, Odilon-Barrot, Sauzet, Vicomte E. Melchior de Vogüé.

Ardennes (5). Bourgoïn, Du-

naime, Linard, Philippoteaux, de Wignacourt.

Ariège (3). Delcassé, Dumas, Sentenac.

Aube (6). Casimir Périer, Castillard, Charronat, Dutreix, Michou, Thierry-Delanoue.

Aude (5). Dujardin-Beaumetz, Marty, Mir, Rouzaud, Turrel (Adolphe).

Aveyron (7). Caussanel, Cibiel, Clausel de Coussergues, Fournol, Labarthe, Lacombe, Maruéjols.

Bouches-du-Rhône (8). Bouge, Boyer (Antide), Charles Roux, Chevillon, Lagnel, Leydet, Pelletan (Camille), Peytral.

Calvados (7). Comte de Colbert-Laplace, Delafosse (Jules), Baron Gérard, Lebret, Legoux-Longpré, Paulmier, de Witt (Conrad).

Cantal (4). Bastid (Adrien),

Bory (Armand), Charmes (Francis), Lascombes.

Charente (6). Arnous, Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Gautier (René), Gellibert des Seguins, Laroche-Joubert.

Charente-Inférieure (7). Bourcy, Braud, Charrayer, Dupon, Dufaure (Gabriel), Garnier, Comte Lemercier.

Cher (5). Prince d'Arenberg, Baudin, Lesage, Maret (Henry), Pajot.

Corrèze (5). Dellestable, Delpeuch (Edouard), Descubes, Miévacque de Lacour, N.....

Corse (5). Arène (Emmanuel), Ceccaldi, Gavini (Antoine), Gavini (Sébastien), Luce de Casabianca.

Côte-d'Or (6). Bizouard-Bert, Delanne, Gueneau, Leroy (Arth.), Ricard (Henri), Vaux (Pierre).

Côtes-du-Nord (9). Armez, Jacquemin, de Kergariou, de Largentaye, Le Cerf, Le Moign, Vicomte de La Noue, Comte de Tréveneuc. Le Troadec.

Creuse (6). Cornudet, Defumade, Desfarges, Lacôte, Martinon, Tardif.

Dordogne (8). de La Batut, Chavoix, Clament, Denoix, Gendre, Pourteyron, Saumande, Theulier.

Doubs (5). Beauquier, Comte de Jouffroy d'Abbans, Marquis de Moustier, Ordinaire (Dionys), Viette.

Drôme (5). Bizarelli, Blanc (Louis), Boissy-d'Anglas, Gras, Maurice-Faure.

Eure (6). Fouquet (Camille), Isambard, Leroy (Modeste), Lorient, Passy (Louis), Thorel.

Eure-et-Loir (5). Deschanel (Paul), Isambert (Gustave), Lhopiteau, Milochau, Terrier.

Finistère (10). Cosmao-Dumenez, Gourvil, Hémon, d'Hulst, J. de Kerjégu, Le Borgne, Amiral Vallon, Vichot, Villiers, N.....

Gard (6). Comte de Bernis, Crémieux, Desmons, Gausorgues (Frédéric), de Ramel, N.....

Garonne (Haute-) (7). Abeille (Valentin), Bepmale, Calvinhac, Caze (Edmond), Leygue (Raymond), Mandeville, Rémusat (Pierre de).

Gers (5). Bascoup, Cazes (Thierry), Deckev-David, Lannelongue, Thoulouse.

Gironde (11). Constant (Emile), Duvigneau, Goujon (Théophile), Gruet, Jourde, Labat, Laroze (Pierre), Obissier Saint-Martin, Du Périer de Larsan, Raynal, Surchamp.

Hérault (6). Cot, Cousin (Elie), Cros-Bonnel, Mas, Salis, Vigné.

Ille-et-Vilaine (8). Brice (René), Brune, Demalvilain, Comte Le Gonidec de Traissan, Le Hérissé, Pontallié, Porteu (Armand), Récipon.

Indre (5). Balsan, David (Alban), Leconte, Moroux, de St-Martin.

Indre-et-Loire (4). Drake (Jacques), Lettet, Tiphaine, Wilson.

Isère (8). Bovier-Lapierre, Dubost (Antonin), Jouffray, Plissonnier, Rey (Aristide), Rivet (Gustave), Saint-Romme, Vogeli.

Jura (4). Bourgeois (J.-B.),

Poupin, Trouillot (Georges), Vuillot.

Landes (5). Dejean, Denis, Dulau, Jumel, Légrise.

Loir-et-Cher (4). Bozérian, Jullien, Ragot, Général Riu.

Loire (8). Audiffred, Charpentier, Dorian (Charles), Girodet, Levet, Oriol (Benoit), Réal, Souhet.

Loire (Haute) (4). Blanc (Henri), Chantelaube, Dupuy (Charles), Néron.

Loire-Inférieure (8). Comte du Breil de Pontbriand, de Cazenove de Pradine, Marquis de La Ferronnays, Gasnier, Cte de Juigné, Roch, Sibille, Simon (Amaury).

Loiret (5). Alapeur, Cochery (Georges), Lacroix, Rabier (Fernand), Viger.

Lot (4). Lachière, Rey (Emile), Talou (Léon), Vival.

Lot-et-Garonne (4). Darlan, Dauzon, Deluns - Montaud, Leygues (Georges).

Lozère (3). Auricoste, Bourrillon, Jourdan (Louis).

Maine-et-Loire (7). Vte de La Bourdonnaye, Coudreuse, de Grandmaison, Guignard, Laurent-Bougère, Comte de Maillé, De Soland.

Manche (7). Briens, Cabart-Danneville, Guérin (Lieutenant-Colonel), Legrand (Arthur), Rauline, Regnault, Riotteau.

Marne (6). Bertrand, Bourgeois (Léon), Lannes de Montébello (Adrien), Mirman, Morillot (Léon), Vallé.

Marne (Haute-) (3). Bourlon de

Rouvre, Mougeot, Rozet (Albin).

Mayenne (5). Prince de Broglie, Chaulin-Servinière, Cte Christian d'Elva, Gamard, Renault-Morlière.

Meurthe-et-Moselle (6). Brice (Jules), Chapuis, Henrion Mézières, Papelier, Viox.

Meuse (4). Buvignier, Develle (Jules), Poincaré (Raymond), Royer.

Morbihan (7). Du Bodan, Le Clech, Le Coupancec, Guieysse (Paul), Cte de Lanjuinais, Lorois (Emile), Duc de Rohan.

Nievre (5). Chandioix, Goujat, Jaluzot (Jules), Laporte (Gaston), Turigny.

Nord (12). Carpentier-Risbourg, Cochin (Henry), Coget, Defontaine, Dron, Dubois (Em.), Eliez (Evrard), Guesde (Jules), Guillemin, Hayez (Paul), Général Jung, Le Gavrian, Legrand (Pierre), Lemire, Lepez, Loyer, Michaux, Cte de Montalembert, Plichon, Baron des Rotours, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Oise (5). Bondeville, Chevallier (Emile), Gaillard (Jules), Hainselin, Noël.

Orne (5). Bansard des Bois, Chr'stophle (Albert), Gévelct, Comte de Lévis-Mirepoix, Baron de Mackau.

Pas-de-Calais (11). Adam (Achille), Basly, Boudenoot, Dusaussoy, Fanien, Graux (Georges), Jonnart, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier.

(1) Voir les adresses à Paris, pages 20 et 21.

Puy-de-Dôme (7). Bony - Cis-ternes, Chambige, Duchasseint, Farjon, Girard, Guyot-Dessaigne, Laville.

Pyrénées (Basses-) (7). Barthou, Berdoly, Clédou, Harriagne St-Martin, Lafont, Quintaa, Say (Léon).

Pyrénées (Hautes-) (4). Alicot, Blanc (Edmond), Fould, Pédebidou.

Pyrénées-Orientales (4). Brousse (Emile), Escanyé, Pams (Jules), Rolland.

Rhin (Haut-) (1). (*Territoire de Belfort*). Viellard (Armand).

Rhône (11). Aynard, Bérard (Ernest), Burdeau, Clapot, Couturier, Fleury-Ravarin, Genet, Guichard, Masson, Million (Louis), Sonnery-Martin.

Saône (Haute-) (4). Chaudey, Lebrun, Mercier, Signard.

Saône-et-Loire (9). Boysset, Dubief, Franc, Gillot, Guillemaut, de Lacretelle, Magnien, Sarrien, Schneider.

Sarthe (6). D'Aillières, Cavaignac (Godefroy), Galpin, Legludic, La Rochefoucauld duc de Doudeauville, Rubillard.

Savoie (5). Blanc (Pierre), Carquet, Horteur, Perrier (Antoine), Roche (Jules).

Savoie (Haute-) (4). Duval (César), Folliet, Orsat, Thonion.

Seine (45). Avez, Barodet, Baulard, Berger (Georges), Berry (Georges), Binder, Brisson (Henri), Chassaing, Chautemps, Chauvière, Chauvin, Cochin (Denys), Coutant, Dejeante, Faberot, Frébault, Goblet (René), Goussot, Grousset (Paschal), Groussier, Hovelacque, Hugues (Clovis),

Humbert (Alphonse), Jacques, Lavy, Lefouillon, Le Senne, Leveillé, Lockroy (Edouard), Marmottan, Mesureur, Michelin, Millerand, Paulin-Méry, Pérot (Albert), Prudent-Dervillers, Richard (Pierre), Roche (Ernest), Rouanet, Sembat, Toussaint, Trélat, Vaillant, Viviani, Walter.

Seine-Inférieure (12). Breton, Faure (Félix), Gervais, Goujon (Julien), Lebon (Maurice), Lechevallier, Legras, Leteurre, V^{to} de Montfort, Ricard (Louis), Siegfried, N...

Seine-et-Marne (5). Balandreau, Delbet, Derveloy, Montaut, Ouvré.

Seine-et-Oise (9). Amodru, Argeliès, Berteaux, Brincard, Gauthier (de Clagny), Hubbard, Lebaudy, Marcel-Habert, Rambeau (Paul Chevreyl).

Sèvres (Deux-) (5). Disleau, Goirand, Lebon (André), de La Porte, Marquis de la Rochejaquelein.

Somme (8). C^o de Douville-Maillefeu, Dusevel, Fiquet, François, Froment, Leroy (Ern.), Levecque, Trannoy.

Tarn (6). Abrial, de Berne-Lagarde, Compayré, Dupuy-Dutemps, Jaurès, Baron Reille.

Tarn-et-Garonne (3). Chabrié (Adrien), Lasserre, Prax-Paris.

Var (4). Abel, Cluseret, Jourdan, Rousse (Charles).

Vaucluse (4). Ducos, Naquet, Pourquery de Boisserin, Reboulin.

Vendée (6). Batiot (Aristide), Batiot (Georges), De Baudry d'Asson, Bourgeois (Paul), Deshayes, Guillemet.

Vienne (6). Bazille, Baron De-

marçay, Dupuytren, Nivert, Serph (Gusman), Thonnard-Du-temple.

Vienne (Haute-) (5). Codet Jean, Gotteron, Labussière, Lavertujon, Vacherie.

Vosges (7). Boucher (Henry), Ferry (Charles), Frogier de Ponlevoy, Krantz (Camille), Marcillat, Méline, Mougin.

Yonne (6). Bézine, Doumer, Flandin, Loup (Henri), Merlou, Rathier.

Algérie (6). Bourlier, Etienne,

Forcioli, St-Germain, Samary, Thomson.

COLONIES.

Martinique (2). César-Lainé, Deproge.

Guadeloupe(2). Gerville-Réache, Isaac.

La Réunion (2). Brunet (Louis), De Mahy.

Inde française (1). N...

La Guyane (1). Franconie.

Le Sénégal (1). Couchard.

Cochinchine française (1). Le Myre de Vilers.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), *Secrétaire Général* ; Lefebvre (Léon), *Chef de bureau*.

CABINET DU PRÉSIDENT : MM. A. Dupuy, *Chef du cabinet* ; Broussais, *Chef-adjoint*.

Liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur domicile à Paris.

ARRONDISSEMENTS.	N ^o de la circonscription.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
AVESNES.	1 ^{re}	Avesnes-Nord.... Avesnes-Sud.... Trélon.....	LÉON GUILLEMIN, av. à Avesnes	rue Vaneau, 40.
	2 ^e	Bavai..... Maubeuge..... Solre-le-Château..	DEFONTAINE, docteur en médecine à Maubeuge.....	avenue de la République, 37
	3 ^e	Berlaimont..... Landrecies..... Le Quesnoy-Est... Le Quesnoy-Ouest	ÉVARD-ÉLIEZ, notaire à Berlaimont.....	rue des Mathurins, 55.
CAMBRAI.	1 ^{re}	Cambrai-Est.... Cambrai-Ouest... Carnières..... Marcoing.....	MICHAU, industriel à Beauvois.	rue du Faubourg-Poissonnière, 9.
	2 ^e	Le Gateau..... Clary..... Solesmes.....	CARPENTIER-RISBOURG, maire de Pommereuil.....	Place de la Chapelle, 22

ARRONDIS- SEMENTS.	N° de la circonscrip- tion.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS
DOUAL	1 ^{re}	Douai-Nord..... Douai-Ouest..... Douai-Sud.....	HAYEZ, maître de verreries à Aniche.....	rue de Chantilly, 8.
	2 ^e	Arleux..... Marchiennes..... Orchies.....	DUBOIS, propr. à Marchiennes.	rue de Médecis, 5.
	1 ^{re}	Dunkerque-Est... Dunkerque-Ouest. Gravelines.....	Général IUNG.....	rue de Villersexel, 1.
HAZEBROUCK	2 ^e	Bergues..... Bourbourg..... Hondschoote..... Wormhoudt.....	COCHIN (Henri), maire de Saint- Pierrebrouck.....	rue La Boëtie, 114.
	1 ^{re}	Cassel..... Hazebrouck-Nord. Hazebrouck-Sud... Steenvoorde...	L'abbé LEMIRE, prêtre à Haze- brouck.....	rue Lhomond, 28.
	2 ^e	Bailleul-Nord-Est. Bailleul-Sud-O... Merville.....	PLICHON, ingén. civil à Bailleul.	boul ^d des Invalides, 12
LILLE	1 ^{re}	Lille-Centre..... Lille-Ouest..... Lille-Sud-Est.....	LE GAVRIAN, propriét. à Lille..	boul ^d St-Germain, 282.
	2 ^e	Lille-Sud..... Lille-Sud-Ouest.. Haubourdin.....	LOYER (Ernest), industriel à Lille.....	rue du faubourg Saint- Honoré, 66.
	3 ^e	Lille-Est..... Lille-Nord..... Lille-Nord-Est...	Pierre LEGRAND, anc. ministre, avocat à Lille.....	pl. de la Madeleine, 16
VALENCIENNES	4 ^e	Armentières..... La Bassée..... Quesnoy-s/-Deûle.	Baron DES ROTOURS, proprié- taire à Mérignies.....	rue de l'Université, 29.
	5 ^e	Cysoing..... Pont-à-Marcq.... Seclin.....	COGET, maire de Phalempin...	rue Lauriston, 84.
	6 ^e	Roubaix-Ouest... Lannoy.....	Comte DE MONTALEMBERT, pro- priétaire à Annappes.....	boul. St-Germain, 216.
	7 ^e	Roubaix-Est..... Roubaix-Nord....	Jules GUESDE.....	Avenue d'Orléans, 26.
	7 ^e	Toucoing-Nord... Tourcoing-Sud...	DRON, d' en méd. à Tourcoing.	rue Claude-Bernard, 58
	1 ^{re}	Condé..... Valenciennes-Est.)	WEIL-MALLEZ, industriel à Marly.....	boul. Voltaire, 131.
	2 ^e	St-Amand (rive d.) St-Amand (rive g.) Valenciennes-Nord	LEPEZ, maire de Raismes.....	rue Mons ^r -le-Prince, 60
	3 ^e	Bouchain..... Denain..... Valenciennes-Sud.)	SIROT-MALLEZ, industrie! à Thiant.....	place de Laborde, 12 bis

CONSEIL D'ÉTAT.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Président du Conseil d'État.

M. Laferrière, C ✱, *Vice-Président*.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Tétreau, O ✱, *Président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Bouffet, O ✱, Duboy, O ✱, Camille Sée, ✱, Jacquin, O ✱, Schnerb, C ✱, Gervais de Rouville, ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Falcimaigne, ✱, Nisard, O ✱. — *Mattres des requêtes*: MM. Vacherot, B. Varagnac, ✱, Ribierre, ✱. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Jean Clos, ✱, Trélat, ✱. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Chapsal, Noulens, Tirman. — *Secrétaire*: M. Fosseyeux.

Section du contentieux. — M. Berger, C ✱, *Président*. — *Conseillers d'État*: MM. Braun, O ✱, Chante-Grellet, ✱, Schnerb, C ✱, Gervais de Rouville, Marguerie, ✱, Meyniel, ✱, Bonthouse, ✱, Lagarde, C ✱. — *Conseillers d'État désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'État statuant au Contentieux*: MM. Coulon, Chauchat, Miet, Bouffet, Herbeste. — *Mattres des requêtes*: MM. Chareyre, Léon Grévy, Baudenet, Bize, Saint-Paul, Ch. Mourier, Labiche, Arrivière. — *Commis saires du Gouvernement*: MM. Le Vasseur de Précourt, Valabrègue, Jagerschmidt, Romieu. — *Auditeurs de 1^{re} classe*: MM. Eymond, Ernest Meyer, Tardieu, Fuzier. — *Auditeurs de 2^e classe*: MM. Lacroix, Schmidt, Soulié, Arnaud, Degournay, Lagrange, Chardenet, Capperon. — *Secrétaire*: M. Darnault.

Section de l'intérieur, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. — M. Georges Coulon, O ✱, *Président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire*: MM. Lamé-Fleury, O ✱, du Mesnil, C ✱, Roussel, ✱, Cazelles, C ✱, Saisset-Schneider, C ✱. — *Conseillers d'État en service extraordinaire*: MM. Buisson, O ✱, Dumay, O ✱, Lagarde, C ✱. — *Mattres des requêtes*: MM. de Salvette, ✱, Roume, Hébrard de Villeneuve, O ✱, Martin, ✱, de Mouy. — *Auditeurs de 1^{re} classe*:

MM. Simon, Noël. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Silhol, Moullé, Delesseux. — *Secrétaire* : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. Blondeau, G O ✱, Contrôleur général de l'Administration de l'armée, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. le général Mojon, C ✱, Paul Dislère, C ✱, Marqués di Braga, C ✱, F. Boathoux, Contre-amiral Miet, C ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Pallain, C ✱, Boutin, C ✱, de Liron d'Airoles, Prioul, C ✱, Catusse, O ✱, Bergis, C ✱, Général Renouard, C ✱, Brédif, O ✱, Liotard-Vogt, ✱. — *Maitres des requêtes* : MM. Camille Lyon, ✱, Marcel, ✱, Vacherie, ✱, Dornois, Tardit. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Devillers, Dejamme. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. Teissier, Fleury-Ravarin, Th. Tissier. — *Secrétaire* : M. Wolski.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. — M. Alfred Picard, G O ✱, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire* : MM. Chauchat, O ✱, G. Bousquet, ✱, Rousseau, O ✱, Cotelle, ✱, Herbettes, O ✱. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Tisserand, G O ✱, Nicolas, O ✱, Guillain, O ✱, Gay, C ✱. — *Maitres des requêtes* : MM. Bailly, ✱, Colson, ✱, Auburtin, ✱, Guéret-Desnoyers. — *Auditeurs de 1^{re} classe* : MM. Wurtz, Chardon. — *Auditeurs de 2^e classe* : MM. François Roussel, Laroze. — *Secrétaire* : M. Hébert.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Griolet, O. ✱, *Président*; Alicot, ✱; Bidoire; Collin, ✱, Administrateur honoraire de l'Enregistrement et des Domaines; Bauny de Récy, ✱; Gosset; Carteron; Darnault, Secrétaire du contentieux, *Secrétaire délégué*.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'Etat dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'Etat ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'Etat contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au Conseil d'Etat, en matière :

1° De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ;

2° D'élections ;

3° De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres

contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture, ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, que lorsque la cote est moindre de 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secrétariat général du Conseil d'État, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au secrétariat général du Conseil d'État.

Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, *Président*; Greffier, C ✱, *Vice-Président*; Braun, O ✱, Conseiller d'État; de Larouverade, O ✱, Ballot-Beaupré, O ✱, Conseillers à la Cour de Cassation; Mayniel, ✱, Marguerie, ✱, Conseillers d'État; Chambareaud, ✱, Conseiller à la Cour de Cassation; Chante-Grellet, ✱, Conseiller d'État. — *Membres suppléants*: MM. Baudenot, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'État, et Leveillé, ✱, Professeur à la Faculté de droit.

Commissaires du Gouvernement.

M. Jagerschmidt, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'État.

M. Romieu, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'État.

Suppléants.

M. Baudouin, ✱, Avocat-général à la Cour de Cassation.

Secrétaire: M. Quentin.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Casimir-Perier, Député, *Ministre*, Président du Conseil.

Cabinet du Président du Conseil. — M. Lafargue, *Chef*;

M. du Taiguy, *Chef adjoint*.

Cabinet du Ministre, Personnel et Secrétariat. —

M. Lafargue, *Chef*; M. Paléologue, Secrétaire d'Ambassade, *Chef adjoint*.

Service du protocole. — M. le comte de Bourquenay, ✱, ministre plénipotentiaire, *faisant fonctions de Chef*.

Direction des affaires politiques et du contentieux. — M. Nisard, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, conseiller d'Etat en service extraordinaire. *Directeur*; M. Jusserand, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur du Nord et de l'Extrême Orient; M. Raindre, O ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur du Midi et de l'Orient.

Direction des affaires commerciales et consulaires — M. Hanotaux, O ✱, ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, *Directeur*; M. Bompard, ✱, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur; M. Belliard, O ✱, Consul général, sous-directeur des affaires de chancellerie.

Division des archives. — M. Girard de Rialle, ✱, Ministre plénipotentiaire, *Chef de division*.

Division des fonds et de la comptabilité. — M. Roger (Henri), O ✱, *Chef de division*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Antonin Dubost, Député, *Garde des Sceaux, Ministre*.

Cabinet. — M. Félix Durand, *chef du cabinet*; — M. François Roussel, *chef adjoint du cabinet*; — M. Gabriel Genthial, *Secrétaire particulier*; — M. Alès, ✱, I, *bibliothécaire-archiviste*.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Boyer, ✱, *directeur*. — M. Dupré, A, *chef du bureau du Personnel des Cours, Tribunaux, etc.* — M. A. Durand, ✱, *chef du bureau de l'Algérie*.

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. Falcmagne, ✱, Conseiller d'Etat, *directeur*.

Direction des affaires criminelles et des grâces. — M. Bouloche, ✱, *directeur*.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Raynal, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Bénac, ✱, *Directeur du cabinet du personnel et du secrétariat*; M. André Regnault, *Chef adjoint du Cabinet*.

1^{er} Bureau (Secours généraux), M. Merciéca, ✱, *chef de bureau*. — 2^e Bureau (Presse), M. de Lanoy, *chef de bureau*.

1^{er} Bureau (Personnel administratif et récompenses honorifiques), M. Forgeot, ✱, *chef de bureau*. — 2^o Bureau (Correspondance générale et affaires politiques), M. N....., *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Secrétariat), M. de Lacroix, ✱, *chef de bureau*. — Service intérieur : M. L. Tardieu, ✱, *chef du service intérieur*. — 4^e Bureau (Institutions de prévoyance), M. Barberet, ✱, *chef de bureau*. — 5^e Bureau (Comptabilité centrale), M. Phellipon, ✱, *chef de bureau*. — Caisse centrale du ministère : M. E. Désaugiers, ✱, *caissier-payeur*. — Bibliothèque du ministère : M. Jules Henry, *bibliothécaire*.

Direction de l'administration départementale et communale. — M. Mastier, O ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} bureau (Administration départementale; Contentieux des départements, des communes et des élections, pensions), M. Rabany, ✱, *chef de bureau*. — 2^o bureau (Comptabilité départementale), M. J. Tardieu, ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Administration des communes), M. Paget, ✱, *chef de bureau*. — 4^e bureau (Voirie urbaine, vicinale et rurale), M. Collomp, ✱, *chef de bureau*. — 5^e bureau (Construction et comptabilité des chemins vicinaux), M. Bertrand, ✱, *chef de bureau*. — Algérie : M. Budin, ✱, *chef du service*. — Service de la carte de France et de la statistique graphique, M. Anthoine, ✱, *ingénieur, chef du service*.

Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques. — M. Henri Ch. Monod, O ✱, *Conseiller d'État en service extraordinaire, Directeur*.

1^{er} Bureau (Établissements nationaux de bienfaisance; Aliénés), M. Chabanel, *chef de bureau*. — 2^o Bureau : (Services de l'enfance), M. Payelle, O ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Hospices; Établissements et bureaux de bienfaisance), M. Henri Morgand, ✱, *chef de bureau*. — 4^o Bureau (Hygiène publique), M. de Valbreuze, ✱, *chef de bureau*.

Direction de l'administration pénitentiaire. — M. Dufflot, ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau : (Service du personnel de l'administration pénitentiaire; Règlement général du budget; Contrôle des dépenses et comptabilité; Statistique; Établissements divers de l'Algérie; Mise en pratique du régime d'emprisonnement individuel; Affaires diverses), M. Robin, *chef de bureau*. — 2^o Bureau (Exécution des courtes peines; Maisons d'arrêt, de justice et de correction; Dépôts et chambres de sûreté; Dépôt des condamnés à transporter; Quartier des détentionnaires arabes), M. Brunet, O ✱, *chef de bureau*. — 3^o Bureau (Exécution des longues peines; Maisons centrales de force ou de correction et pénitenciers agricoles;

Quartier spécial d'aliénés), M. Morand du Puch, ✱, *chef de bureau*. — 4^e bureau (Établissements et service d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexes; Institutions et Sociétés de patronage pour tous libérés; Grâces et remises de peines pour les condamnés de toutes catégories), M. Vincens, ✱, *chef de bureau*. — 5^e bureau (Services et questions intéressant l'envoi et le transfèrement des détenus à destinations diverses; Tournées et missions d'inspection générale; Service des signalements), M. Bouillard, ✱, *chef de bureau*.

Direction de la sûreté générale. — M. Fournier, ✱, *Directeur*.

1^{er} Bureau (Personnel), M. Portier, ✱ (M), *chef de bureau*. — 2^e Bureau (Rapports avec l'autorité judiciaire et police des étrangers), M. Joffroy, ✱, *chef de bureau*. — 3^e Bureau (Police administrative et librairie), M. Maÿssent, ✱, *chef de bureau*. — 4^e Bureau (Police générale et associations), M. Grumbach, ✱, *chef de bureau*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS. — *Section de l'administration pénitentiaire*, MM. Boursaus, ✱, Fournier, Granier, ✱, Pellat, O ✱, Pluchart, ✱, Puibaraud, ✱, Brunot, ✱, Jeanson, ✱, Mad^e Dupuy, O A, *Inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues*.

Section de l'assistance publique, MM. le docteur Drouineau, Lefort, ✱, le docteur Napias, ✱, le docteur Regnard, Pissard, ✱, *Inspecteurs généraux*; MM^{mes} Capdeville, Francillon, Landrin et Voisin, *Inspectrices générales des services de l'enfance*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SANITAIRES. — M. le docteur A. Proust, O ✱, *Inspecteur général*.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Burdeau, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Delatour, ✱, O A, *Directeur du personnel, chargé des fonctions de chef du cabinet du Ministre*; M. Courtin, *chef adjoint du cabinet*.

Secrétariat particulier. — M. Geoffroy, *chef*; M. Lava, *secrétaire particulier*.

Direction du personnel et du matériel. — M. Laurent, ✱, *directeur*; MM. Bouvier, ✱, O I, et Chausseric-Laprée, O A, *chefs des bureaux*.

Direction du Contrôle des Régies, de l'Inspection générale et de l'ordonnement. — M. Vuarnier, O ✱, *inspecteur des finances, Directeur*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Le Blant, C ✱, Bellaigue de Bughas, O ✱, Hamot, O ✱, Peltier, O ✱, Certes, O ✱, Thouvenin, O ✱, Queillé, O ✱, Machart, O ✱, O I, Roux,

O ✱, de Liron d'Airoles, C ✱, en disponibilité, Legeay, O ✱, Jobert, ✱, Chevrier, ✱, Blondel, ✱.

Direction du mouvement général des fonds. — M. Brédif, O ✱, *directeur*. — M. Prévost, ✱, *sous-directeur*.

Direction générale de la comptabilité publique. — M. de Liron d'Airoles, C ✱, *directeur général*; M. Chaperon, O ✱, *sous-directeur*.

Direction de la dette inscrite. — M. Rischmann, O ✱, O 1, *directeur*; M. Durantel, O ✱, *sous-directeur*.

Service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor. — M. N....., *chef du service*.

Caisse centrale du Trésor public. — M. de Marcillac, C ✱, O 1, *caissier-payeur-central*.

Service du payeur central de la dette publique. — M. Alem, O ✱, *payeur central*.

Contrôle central du Trésor public. — M. de la Querrie, O ✱, *Contrôleur central*.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le Général Mercier. *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. Rau, Général de brigade, *Chef du Cabinet*; M. Trémeau, ✱, Lieutenant-Colonel de cavalerie, *Sous-Chef du Cabinet*. — 1^{er} bureau : (Cabinet et Enregistrement), M. Doyen, ✱, *Chef*. — 2^e bureau : (Correspondance générale), M. Sougis, ✱, *Chef*. — 3^e bureau : (Personnel de l'Administration centrale. — Secours), M. Orsat, ✱, *Chef*.

État-Major de l'Armée. — MM. Le Mouton de Boisdeffre, O ✱, Général de division, *faisant fonctions de Chef d'État-major général de l'armée*; — Boucher, *Chef du Cabinet* : chef de bataillon d'infanterie hors cadre; — Derrécaigaix, C ✱, Général de brigade, *Sous-chef d'État-major général de l'armée*, directeur du service géographique de l'armée; Renouard, O ✱, Général de brigade, *Sous-chef d'État-major général de l'armée*; — Gonse, Général de brigade, *Sous-chef d'État-major général de l'armée*.

Section du personnel du service d'état-major. — M. de Vaulx d'Achy, ✱, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *chef*. — Section du matériel et de la comptabilité, M. Grosjean, *sous-chef*. — 1^{er} bureau : M. Le Bègue de Germiny, ✱, colonel d'artillerie hors cadre, *chef*. — 2^e bureau : M. Le Loup de Sancy, O ✱, colonel d'artillerie hors cadre, *chef*. — 3^e bureau : M. Delanne, O ✱, lieutenant-colonel du génie hors cadre, *chef*. — 4^e bureau : M. Fabre, O ✱, colonel d'infanterie hors cadre, *chef*. — Section historique : M. Henderson, O ✱, colonel d'artillerie hors cadre,

chef; section d'Afrique : M. Parès, chef de bataillon d'infanterie, *chef*; service géographique de l'armée : M. Derrécagaix, C ✱, général de brigade, sous-chef d'état-major général de l'armée, *directeur*.

Direction du Contrôle. — M. Prioul, C ✱, contrôleur général de 1^{re} classe, *directeur*, conseiller d'État ; M. Chapelle, O ✱, contrôleur de 1^{re} classe, *adjoint au directeur*. — Contrôle extérieur (service dirigé par le Directeur) ; M. Alexandre, *sous-chef* : Contrôle central : 1^{er} bureau : (Budgets et comptes), M. Pauliet, ✱, *chef*; 2^e bureau : (Contentieux, liquidation des dépenses), M. Michelin, ✱, *chef*; 3^e bureau : (Fonds et ordonnances), M. P. Couturier, ✱, *chef*.

Service intérieur. — M. d'Estouvelles, O ✱, *chef du service*. — 1^{er} bureau : (Pensions), M. Matrat, ✱, *chef*; 2^e bureau : (Matériel de l'Administration centrale), M. Puissant, ✱, *sous-chef*; 3^e bureau : (Archives administratives), M. Herbinet, ✱, *chef*. — Agence comptable : M. Desassis, ✱, *agent comptable*.

1^{re} Direction, (Infanterie). — M. Robillard, O ✱, général de brigade, *directeur*; M. Tournier, colonel, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnel de l'infanterie), M. Molard, O ✱, *chef*; 2^e bureau : (Matériel de l'infanterie), M. Heimburger, ✱, lieutenant-colonel, *chef*; 3^e bureau : (Recrutement), M. Lallement, O ✱, *chef*; 4^e bureau : (Réserves et Armée territoriale), M. E. Couturier, ✱, *chef*.

2^e Direction, (Cavalerie). — M. Farny, général de brigade, *directeur*. — M. Nairince, O ✱, colonel de gendarmerie, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau : (Cavalerie), M. Beau, ✱, *chef*; 2^e bureau : (Remontes), M. Prieur, O ✱, *chef*; 3^e bureau : (Gendarmerie), M. Coussin, O ✱, *chef*; 4^e bureau : (Justice militaire), M. Antonini, O ✱, *chef*.

3^e Direction, (Artillerie et équipages militaires). — M. Mathieu, C ✱, général de division, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Julliard, O ✱, colonel d'artillerie, *chef*; 2^e bureau : (Matériel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Smet-Jamar, O ✱, lieutenant-colonel d'artillerie, *chef*.

4^e Direction, (Génie). — M. Mensier, C ✱, général de division, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnel du génie), M. Michel-Beaulieu, ✱, colonel du génie, *chef*; 2^e bureau : (Matériel du génie), M. Berthier, O ✱, lieutenant-colonel du génie, *chef*.

5^e Direction, (Services administratifs). — M. François, Intendant Militaire, *directeur*. — M. Ducuing, sous-intendant militaire de 2^e classe, *sous-directeur*. — 1^{er} bureau : (Personnels administratifs, transports), M. Tournier, ✱, *chef*; 2^e bureau :

(Substances militaires), M. Varet, ✱, *chef*; 3^e bureau : (Solde et revues; indemnités de route), M. Ducellier, O ✱, *chef*; 4^e bureau : (Habillement, campement, lits militaires et invalides), M. de Beaucourt, *chef*.

6^e Direction, (Poudres et Salpêtres) — M. Biffe, inspecteur général de 2^e classe, *directeur*. — Bureau des poudres et salpêtres: M. Raveret, ✱, *chef*.

7^e Direction, (Service de santé). — M. Dujardin-Beaumetz, C ✱, médecin-inspecteur, *directeur*, M. Strauss, médecin principal de 2^e classe, *adjoint au directeur*. — Bureau des hôpitaux : M. Bobin, ✱, *chef*.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. le Vice-Amiral Lefèvre, G. O. ✱, *Ministre*.

État-major général de la Marine. — M. Gervais, C ✱, vice-amiral, *chef d'état-major général de la marine et directeur du cabinet*. — MM. Maréchal, O ✱ et Gigault de la Bédollière, O ✱, capitaines de vaisseau, *sous-chefs d'état-major général de la marine*.

Secrétariat particulier. — M. Bonfils de Lafaurie, commissaire adjoint de la marine, *chef*; M. Pontremoli, *chef adjoint*: M. Rolland, *secrétaire particulier*.

1^{re} section (Étude des forces maritimes et de la défense des côtes). — 2^e section (Défense des ports de guerre et des côtes). — 3^e section (Centralisation des renseignements sur la flotte française). — M. Billet, O ✱, A, capitaine de frégate, *archiviste*.

Contrôle central. — M. Grasset, O ✱, *inspecteur en chef*.

Direction du personnel. — M. de Maigret, O ✱, contre-amiral, *directeur*.

1^{er} bureau (État-major de la flotte). — 2^e bureau (Équipages de la flotte). — 3^e bureau (Troupes de la marine). — 4^e bureau (Corps entretenus et agents divers; justice maritime). — 5^e bureau (Solde, habillements et revues). — 6^e bureau (substances et hôpitaux)

Direction du matériel. — M. Lemaire, O ✱, directeur des constructions navales, *directeur*.

1^{er} bureau (Constructions navales). — 2^e bureau (Travaux hydrauliques et bâtiments civils). — 3^e bureau (Approvisionnements généraux et affrètements).

SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFISÉS A L'INDUSTRIE, RECETTES EN USINE ET SERVICE FORESTIER: MM. Godron, O ✱, *directeur des constructions navales*.

INSPECTION DES CHARBONNAGES: M. Olivier, O ✱, (M), mécanicien en chef.

MAGASIN CENTRAL (64, quai de Billy): M. Cordier, ✱.

Service central des défenses sous-marines. — M. Le Mercier-Moustaux, O ✱, capitaine de vaisseau, *chef de service*.

Direction de la comptabilité générale. — M. Bergis, C ✱, Commissaire général de la Marine, Conseiller d'Etat, *directeur*. — 1^{er} bureau (Fonds, ordonnances et dépenses d'outremer). — 2^e bureau (Comptabilité centrale des fonds — 3^e bureau (Comptabilité des matières). — 4^e bureau (Service intérieur, Archives, bibliothèques et publications). — 5^e bureau (Navigation commerciale, pêches et domanialité maritime).

Agent comptable des traites de la marine et de la caisse du ministère :
M. Bonnet-Delisle, ✱, *agent comptable*.

Direction de l'artillerie. — M. de la Rocque, O ✱, général d'artillerie de marine, *directeur*.

1^{er} bureau (administratif). — 2^e bureau (technique).

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Fabre, ✱, *administrateur*.

1^{er} bureau (Ordonnance et comptabilité). — 2^e bureau (Prises, naufrages, gens de mer, demi-solde et secours).

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Fournier, C ✱, commissaire général de la marine, en retraite.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

M. Spuller, Sénateur, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Hector Depasse, *chef du cabinet*.

— M. Leroy, *chef de bureau*. — M. Mallet, O I, *sous-chef*.

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — M. Charmes, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement supérieur. — M. Liard, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement secondaire. — M. Rabier, O ✱, *directeur*.

Direction de l'enseignement primaire. — M. Buisson, C ✱, conseiller d'Etat, *directeur*.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. Henri Roujon, ✱, *directeur*.

CULTES.

M. Dumay, O ✱, Conseiller d'Etat, *directeur*. — 1^{er} bureau : (Affaires réservées et contentieuses; Cabinet du directeur), M. Paul Magny, ✱, O A, *chef de bureau*. — 2^e bureau : (Police du clergé et

nominations ecclésiastiques; Secours), M. de Bézieux, ✱, ☉ I, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs), M. Dubief, ✱, ☉ I, *chef de bureau*. — 4^e bureau : (Administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions), M. Ch. Gillet, ✱, ☉ I, *chef de division chargé du bureau*. — 5^e bureau : (Edifices diocésains), M. Turcot, ✱, ☉ I, *chef de bureau*. — 6^e bureau : (Cultes non catholiques), M. Cloppet, ✱, ☉ A, *chef de bureau*. — 7^e bureau : (Comptabilité, matériel et archives), M. Wacrenier, ✱, ☉ I, *chef de bureau*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Journart, Député, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Lem, *Chef du Cabinet*. — M. Bordas, ✱, ☉ I, *chef de bureau*.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Doniol, O ✱, ☉ A, *Inspecteur général des ponts et chaussées, Directeur*.

DIVISION DU PERSONNEL : M. Bizé, O ✱, I ☉, *Chef de Division*. — 1^{er} bureau (Administration centrale; ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, etc.) : M. Desserée, ✱, *chef*. — 2^e bureau (Conducteurs des ponts et chaussées, contrôleurs des mines, personnel inférieur) : M. Pluyette, ✱, ☉ A, *chef*. — 3^e bureau (Frais fixes, allocations accessoires, contrôles et matricules annuaire) : M. Lesage, ✱, *chef*. — 4^e bureau (Indemnités, pensions, secours) : M. Dreux, ✱, *chef*. — 5^e bureau (Service intérieur, archives) : M. Nobécourt (Napoléon), ✱, *chef de bureau*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ : M. Systemans, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Opérations centrales de comptabilité, ordonnancement, préparation du budget) : M. Lévy, ☉ A, *chef*. — 2^e bureau (Comptabilité des ponts et chaussées et des mines) : M. Péret, ✱, *chef*.

Direction des routes, de la navigation et des mines. — M. Guillain, C ✱, *Inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller d'État, directeur*.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS : M. Nobécourt (Émile), ✱, ☉ A, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Routes nationales) : M. Delaplane, ✱, ☉ A, *chef*. — 2^e bureau (Routes départementales, voies ferrées des quais des ports maritimes, police du roulage) : M. Lenoir, *chef*.

DIVISION DE LA NAVIGATION : M. Beurin-Gressier, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Ports maritimes) : M. Pélissier, ✱, *chef*. — 2^e bureau (Rivières navigables et flottables) : M. d'Hénouville, ✱, *chef*. — 3^e bureau (Canaux de navigation) : M. Lebeau, ✱, *chef*.

DIVISION DES MINES : M. Michelot, ✱, ⓐ A, *chef de division*. — 1^{er} bureau (Mines) : M. Baëlen, ✱, *chef*. — 2^e bureau (Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur) : M. Sol, ✱, *chef*.

Direction des chemins de fer. — M. Metzger, O ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, conseiller d'État, *directeur*.

1^{re} DIVISION, M. Schelle, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Dillé, *chef*. — 2^e bureau : M. Lefèvre (Ulysse), *chef*. — 3^e bureau : M. Duru, ✱, *chef*.

2^e DIVISION, M. Mayer, ✱, ⓐ I, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Grass, *chef*. — 2^e bureau : M. Pasquier, ⓐ A, *chef*.

3^e DIVISION, M. Chahuet, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Maupin (Jules), *chef*. — 2^e bureau : M. Desbordes, ⓐ A, *sous-chef faisant-fonctions de chef de bureau*.

4^e DIVISION, M. Moullé, ✱, ⓐ A, *chef de division*. — 1^{er} bureau : M. Guichard, ✱, ⓐ A, *chef*. — 2^e bureau : M. Thévenez, *chef*.

Direction des Bâtimens civils et Palais nationaux. — M. Comte, Jules, O ✱, ⓐ I, *Directeur*.

1^{er} BUREAU. — BÂTIMENS CIVILS : M. Lambert, ✱, ⓐ I, *chef de bureau* ; M. Ch. CAUX, ⓐ I, *sous-chef*.

2^e BUREAU. — PALAIS NATIONAUX : M. Picot, ⓐ I, *chef de bureau* ; M. Valentino, ⓐ I, *sous-chef*.

3^e BUREAU. — GARDE-MEUBLE ET RÉGIE DE PALAIS NATIONAUX : M. Joly, ✱, ⓐ I, *chef de bureau* ; M. Locquet, ⓐ I, *sous-chef*.

4^e BUREAU. — COMPTES ET CONTENTIEUX : M. Piton Bressant, ⓐ I, *chef de bureau* ; M. Roger, Ⓜ, ⓐ I, *sous-chef*.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES.

M. Marty, Député, *Ministre*.

Cabinet du Ministre. — M. A. Marty, *Chef du cabinet* ; M. Girod, *Chef-adjoint du cabinet et du contrôle* ; M. Gâtineau, *Chef-adjoint du cabinet, chargé du Secrétariat particulier* ; M. Georges Lamirault, *Secrétaire particulier*.

1^{er} bureau : (Cabinet-Secrétariat, personnel de l'Administration centrale, contrôle de personnel extérieur, traductions), M. Rosset, ✱, ⓐ A, *chef de bureau*. — 2^e bureau : (Comptabilité et contrôle), M. Gauthier, ✱, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Service intérieur, matériel et caisse), M. Legay, ✱, ⓐ A, *chef de bureau*.

Direction du commerce intérieur. — M. Nicolas, ✱ C, ⓐ I, Conseiller d'État, *Directeur*.

1^{er} bureau : (Commerce), M. Breton, ✱, ⓐ A, *chef de bureau*. — 2^e bureau (Industrie, système métrique, vérification des poids et

mesures, commission internationale du mètre, inspection du travail dans l'industrie), M. Bouquet, ✱, ☉ A, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 3^e bureau : (Propriété industrielle), M. Dumoustier de Fredilly, ✱, ☉ A, *chef de bureau*.

Direction du commerce extérieur. — M. Roume, ✱, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, *Directeur*.

1^{er} bureau : (Législation et tarifs de douane en France), M. Chan-deze, ✱, ☉ A, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^e bureau : (Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger), M. Cousin, ☉ A, *chef de bureau*. — 3^e bureau : (Mouvement général du commerce et de la navigation), M. Minot, ☉ A, *chef de bureau*. — 4^e bureau : (Renseignements commerciaux), M. Collin-Delavaud, ✱, ☉ A, *chef de bureau*.

Direction de l'enregistrement industriel et commercial. — M. Favette, ✱, ☉ A, *Directeur*.

1^{er} bureau (Enseignement industriel), M. Pasquier, ✱, ☉ I, *chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur*. — 2^e bureau (Enseignement commercial, M. Paulet, ☉ A, *chef de bureau*. — 3^e bureau (Syndicats professionnels), M. Payelle, ✱, ☉ A, *chef de bureau*.

Office du Travail. — M. Moron, ✱, *directeur*.

1^{re} section, M. Fontaine, *chef*. — 2^e section, M. Finance, *chef*.
Statistique générale, M. Turquan, ☉ I, *chef de bureau*.

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES COLONIES.

M. Maurice Lebon, député, *Sous-secrétaire d'Etat*.

M. Becq, *Chef du cabinet*; M. Bernard, *Chef-adjoint*.

M. Dubard, O ✱, ☉ A, *Inspecteur général de 2^e classe chargé de la direction du service de l'inspection des Colonies*. — M. Haussmann, O ✱, ☉ A, *Chef de la 1^{re} division*. — M. Billecocq, O ✱, ☉ A, *Chef de la 2^e division*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

M. de Selves, C ✱, *Directeur général*.

Cabinet du Directeur général. — M. Broquisse, ✱, ☉ A, *Secrétaire particulier, Chef du cabinet du Directeur général*. — M. Leroux, ☉ A, *Sous-chef de bureau, chargé du Service intérieur*. — M. Panessot, *Sous-chef de bureau, chargé du Contentieux*.

Service du personnel. — M. Darcq, ✱, *Chef*.

Division du Matériel et de l'Exploitation électrique. — M. Raymond, O ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Correspondances télégraphiques et réclamations). —

2^e Bureau (Correspondances téléphoniques). — 3^e Bureau (Construction de lignes aériennes et souterraines). — 4^e Bureau (Construction et entretien des lignes sous-marines et pneumatiques. Appareils). — 5^e Bureau (Locaux, Matériel, Fabrication de timbres-postes et cartes postales).

Division de l'Exploitation postale. — M. Ansault, O ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Organisation du service local ; Distribution). — 2^e Bureau (Correspondance postale intérieure). — 3^e Bureau (correspondance postale étrangère ; services maritimes). — 4^e Bureau (Tarifs, franchises, contraventions, colis postaux). — 5^e Bureau (Réclamations postales).

Division de la Comptabilité. — M. Vannacque, ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Ordonnancement des dépenses). — 2^e Bureau (Vérification des Produits). — 3^e Bureau (articles d'argent).

Caisse nationale d'épargne. — M. Lefebvre de la Boulaye, O ✱, *Administrateur*.

1^{er} Bureau (Correspondance générale et contrôle). — 2^e Bureau (Remboursements). — 3^e Bureau (Double des comptes courants ; service de l'agent comptable).

INSPECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. — *Inspecteurs généraux* : MM. Fribourg, O ✱, Troitin, () ✱, Caël, O ✱, Gody, ✱. — *Inspecteurs adjoints* : MM. Berthelin, ✱, Wünschendorff, O ✱, Pante-Lafaurie, ✱, Perrin, ✱, Treuet, ✱, (M).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Viger, Député, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Max Boucard, ✱, *chef* ; M. Dabat, ⚡, *chef adjoint* ; M. Cabaret, ✱, O ⚡, O A, *chef de la division du secrétariat et de la comptabilité*.

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand, G O ✱, O ⚡, Conseiller d'État, *directeur*.

Direction des forêts. — M. Daubrée, O ✱, O ⚡, O A, *directeur*.

Direction de l'hydraulique agricole. — M. Philippe, O ✱, O ⚡, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, *directeur*.

Direction des haras. — M. Plazen, O ✱, O ⚡, inspecteur général, *directeur*.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Debax, ✱.....	Luçon.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Lauranceau, ✱.....	Duval.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Vincent, ✱.....	Dubourg.....	Moulins.
Alpes (B.).....	Digne.....	Ardisson, ✱.....	Servonnet.....	Digne.
Alpes (H.).....	Gap.....	Doux.....	Berthet.....	Gap.
Alpes-Marit.....	Nice.....	Henry, C ✱.....	Balaïn, ✱.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Chadenier, ✱.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Lardin de Musset, ✱.....		(Voir Reims).
Ariège.....	Foix.....	Pabot-Chatelard, ✱.....	Rougerie.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Tournier.....	Cortet, ✱.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne.....	Beverini-Vico, O ✱.....	Billard.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rodez.....	Bonnier, ✱.....	Le Cardinal BOURRET.....	Rodez.
Bouches-du-Rhône.....	Marseille.....	Deffès, O ✱.....	GOUTHE-SOULARD, ✱.....	AIX.
			Robert.....	Marseille.
Calvados.....	Caen.....	Vatin, ✱.....	Hugonin, ✱.....	Bayeux.
Cantal.....	Aurillac.....	Bluzet.....	Lamouroux.....	Saint-Flour.
Charente.....	Angoulême.....	Viguié (Léopold) ✱.....	Frérot.....	Angoulême.
Charents-Inf.....	La Rochelle.....	Hélitais, ✱.....	Bonnefoy.....	La Rochelle.
Cher.....	Bourges.....	Mengarduque, ✱.....	BOYER, ✱.....	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Roger, ✱.....	Denéchau.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	Lutaud, ✱.....	De la Foata.....	Ajaccio.
Côte-d'Or.....	Dijon.....	Michel, ✱.....	Oury, ✱.....	Dijon.
Côtes-du-Nord.....	Saint-Brieuc.....	Granet, ✱.....	Pallières.....	Saint-Brieuc
Creuse.....	Guéret.....	de Joly (André).....		(Voir Limoges).
Dordogne.....	Périgueux.....	Masclé, ✱.....	Dabert, ✱.....	Périgueux.
Doubs.....	Besançon.....	Graux, O ✱.....	N.....	BESANÇON.
Drôme.....	Valence.....	Strauss, ✱.....	Cotton.....	Valence.
Eure.....	Évreux.....	Pointu-Norès, O ✱.....	N.....	Évreux.
Eure-et-Loir.....	Chartres.....	Desprez, ✱.....	Lagrange.....	Chartres.
Finistère.....	Quimper.....	Proudhon, ✱.....	Valleau.....	Quimper.
Gard.....	Nîmes.....	Le Mallier, O ✱.....	Gilly.....	Nîmes.
Garonne (H.).....	Toulouse.....	Cohn, C ✱.....	Le Cardinal DESPREZ, O ✱.....	TOULOUSE.
Gers.....	Auch.....	Boudet, O ✱.....	GOUZOT, ✱.....	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
Gironde.....	Bordeaux ...	MM. Berniquet, O ✱.....	NN. SS. Le Cardinal LÉCOT....	BORDEAUX.
Hérault.....	Montpellier ..	Delpech, ✱.....	de Rovérié de Cabrières	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	Leroux, ✱.....	LABOURÉ.....	RENNES.
Indre.....	Châteauroux	Cassagneau.....	(Voir Bourges).
Indre-et-Loire	Tours.....	Drouin, ✱.....	Le Card. MEIGNAN, O ✱	TOURS.
Isère.....	Grenoble....	Robert, O ✱.....	Fava, ✱.....	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Saulnier.	Durieu, ✱.....	Marpot.....	Saint-Claude.
Landes.....	Mont-de-Marsan.	Blanc, ✱.....	Delannoy, ✱.....	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois.....	Louvel.....	Laborde.....	Blois.
Loire.....	St-Étienne....	Christian, O ✱.....	(Voir Lyon).
Loire (Haute)	Le Puy.....	Dumoulin, ✱.....	Petit, ✱.....	Le Puy.
Loire-Infér..	Nantes.....	Cleiftie, O ✱.....	Laroche.....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Bœgner, O ✱.....	N.....	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	Arnaud, ✱.....	Grimardias, ✱.....	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Bonnefoy-Sibourg, ✱..	Cœuret-Varin.....	Agen.
Lozère.....	Mende.....	Dupuy.....	Baptifolier.....	Mende.
Maine-et-Loire	Angers.....	Ligier, ✱.....	Mathieu.....	Angers.
Manche.....	St-Lô.....	Floret, O ✱.....	Germain.....	Coutances
Marne.....	Châlons.....	Viguié (Paul) ✱.....	Le Cardinal LANGÉ- NIEUX, ✱.....	REIMS.
Marne (H)...	Chaumont...	Boudier, ✱.....	Sourrieu.....	Châlons.
Mayenne.....	Laval.....	Blondin, O ✱.....	Larue, ✱.....	Langres.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	Stéhélin, O ✱.....	Clérel, ✱.....	Laval.
Meuse.....	Bar-le-Duc ..	Bret (Fernand) ✱.....	Turinaz.....	Nancy.
Morbihan.....	Vannes.....	Poirson, ✱.....	Pagis.....	Verdun.
Nièvre.....	Nevers.....	Bruman, ✱.....	Bécel, ✱.....	Vannes.
Nord.....	Lille.....	Vel-Durand, C ✱.....	Lelong.....	Nevers.
Oise.....	Beauvais ...	Grimanelli, ✱.....	SONNOIS.....	CAMBRAI.
Orne.....	Alençon....	Couppel Du Lude, ✱...	Fuzet.....	Beauvais.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Alapetite, ✱.....	Trégaro, O ✱.....	Sééz.
Puy-de-Dôme	Clermont F..	Bardon, O ✱.....	Williez.....	Arras.
Pyrénées (B).	Pau.....	Paul, ✱.....	Belmont.....	Clermont
			Jauffret.....	Bayonne.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H.)	Tarbes	Jossier, ✱	Billère	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Bonhoure, ✱	Gaussail	Perpignan.
Rhin (Haut)..	Belfort	Goullez, ✱	(Voir Besançon.)
Rhône	Lyon.....	Rivaud, O ✱	COULLIE.....	LYON.
Saône (H.)...	Vesoul	Pichon, ✱	(Voir Besançon).
Saône-et-Loire	Mâcon	Landard, O ✱	Perraud, ✱	Autun.
Sarthe	Le Mans.....	Nano, ✱	N.....	Le Mans
			HAUTIN.....	CHAMBÉRY.
Savoie	Chambéry ..	Lefebvre Du Grosriez O ✱	Rosset	St-Jean de Maurienne
			Bouvier.....	Montiers en Tar rentaise.
Savoie (H.) ..	Annecy	Masclét, ✱	Isoard.....	Annecy.
Seine	PARIS	Poubelle, C ✱	Le Cardinal RICHARD..	PARIS
		Lépine, O ✱ (Préfet de police).		
Seine-Infér...	Rouen.....	Hendlé, C ✱	Le Cardinal THOMAS, ✱	ROUEN.
Seine-et-Marn	Melun	Reboul, O ✱	de Briey...	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles ..	Gentil, O ✱	Goux	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort.....	Lascombes, ✱	(Voir Poitiers).
Somme	Amiens.....	Joucla-Pelous, O ✱ ..	Rénoù, ✱	Amiens.
Tarn	Alby.....	Brû d'Esquille.....	FONTENEAU, O ✱ ..	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban ..	Humbert.....	Fiard, ✱	Montauban.
Var.....	Draguignan..	Bret (Léonce) ✱	Mignot	Fréjus.
Vaucluse....	Avignon.....	Carle, ✱	VIGNE	AVIGNON.
Vendée.....	La Roche-s.-Yon.	Liégey	Catteau	Luçon.
Vienne.....	Poitiers	Juillet-Saint-Lager, ✱..	N.....	Poitiers.
Vienne (H.)..	Limoges	Sée, ✱	Renouard.....	Limoges.
Vosges.....	Épinal	Fosse, ✱	Foucault.....	Saint-Dié.
Yonne.....	Auxerre.....	de Luze, ✱	ARDIN, ✱	SENS.

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Larroche, ✱, préfet. — Département d'Oran, M. de Malherbe, ✱, préfet.
Département de Constantine, M. Ducos, ✱, préfet.

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)..... Mgr. Fabre.
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)..... — N...
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)..... — Carméné, ✱, †.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. DUSSERRE. — Evêque d'Oran, Mgr. Soubrier. —
Evêque de Constantine, N.....

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, O \star , membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, O \star , auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, GO \star , chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLÉIX DE MÉZY, C \star , nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte de RÉMUSAT, \star , grand-croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, C \star , nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, O \star , chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, O ✱, ancien préfet, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, GO ✱, O †, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, O ✱, O †, conseiller d'État, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, GO ✱, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, pair de France, conseiller d'État, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, O ✱, officier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, C ✱, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, GO ✱, GO †, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYGRET, C ✱, C †, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), GO ✱, C †, O I, auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, C ✱, nommé le 12 novembre 1865; auparavant préfet de l'Hérault, puis préfet de police.

M. L. SENCIER, GO ✱, nommé le 19 février 1866; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, GO ✱, O I, grand'croix de divers ordres,

etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, ✱, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, ensuite sénateur; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, O ✱, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, O ✱, conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. LIZOT, O ✱, nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE, C ✱, conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, C ✱, O I, G O †, nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ensuite ambassadeur de France à Madrid, actuellement ambassadeur de France à Constantinople.

M. Jules CAMBON, C ✱, O I, G O †, nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'État, préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, depuis préfet du Rhône, actuellement gouverneur de l'Algérie.

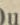
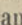
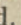
M. SAISSET-SCHNEIDER, C ✱, O I, G O †, nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'État, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis Conseiller d'État.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.


Préfet : M. Vel-Durand, C ,  I, .

CABINET DU PRÉFET. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

MM. Carron, chef du cabinet ; Revel, chef de bureau ; Lemayeur, rédacteur ; Calloc'h, attaché.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-Général : M. Léon Guérin,  A.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes, délégués sénatoriaux,

délégués mineurs ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués, suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ouïr en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à deux heures ; séances publiques ordinaires les mardi et vendredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *Président* ; Salmon, *Vice-président* ; Ricard, O. †, Grand et N., *Conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le Secrétaire Général et, à son défaut, un des Conseillers.

Secrétaire-Greffier honoraire : M. G. Lacoste.

SECRETARIAT-GREFFE. — MM. Flament, *Secrétaire-greffier* ; Marissal, *Commis-greffier* ; Martin et Milvaux, *Expéditionnaires*.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil Général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois, la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil Général nomme, parmi ses membres, le Président, les Vice-Présidents et les Secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déferées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 66, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Avesnes, 10; Cambrai, 7; Douai, 6; Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 21; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées (2) :

1^{re} SÉRIE. 32 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondshoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Nord, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Denain, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1^{re} série a été désignée

(1) Voir à la 3^e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

(2) Le nouveau canton de Roubaix-Nord créé par la loi du 20 Juillet 1892 n'est pas encore affecté à l'une ou l'autre série.


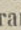
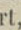
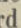
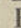

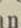
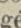
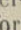


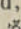
pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1^{re} série et le 4 novembre 1877 pour la seconde.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série ont été renouvelés les 31 juillet, 7 et 14 août 1892. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2^e série expireront en 1895.

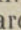
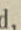
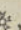
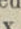
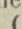
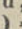
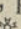
Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.


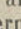
Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ed. Dubois,  A, publiciste à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Sandrart,   , industriel, à Sains.
Bavai,	Darche-Levent, industriel, à Bavai.
Berlaimont,	Evrard Eliez,   , député, notaire, maire de Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet,  A, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé,   A, agriculteur, à Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Carlier-Rousseau, cultivateur, maire de Villerspol.
Maubeuge.	Sculfort,   A, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	Goulard, docteur en médecine à Solre-le-Château.
Trélon,	Mulat,   , maître de verreries à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Ronnelle, architecte, adjoint au maire de Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard,    , ancien député, fabricant de sucre, maire d'Aubeneuil-au-Bac.
Carnières,	Delcroix, ancien notaire à Quiévy.
Clary,	Morcrette-Ledieu, propriétaire à Caudry.
Le Cateau,	Ch. Seydoux,    I,  , manufacturier au Cateau.
Marcoing,	A. Desmoutier, agriculteur à Vaucelles, maire de Crèvecœur.
Solesmes,	Narcisse Petit, agriculteur et brasseur à Solesmes.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, ancien député, propriétaire à Douai.
Douai-Nord,	Morel, ancien député, maire de Lallaing.
Douai-Ouest,	Ed. Bernard,   , agriculteur, maire de Roost-Warendin.
Douai-Sud,	Debève, agriculteur à Masny.

- Marchiennes. Emile Dubois, ✱, ☉ A, député, propriétaire à Marchiennes.
 Orchies. Baron des Rotours, député, propriétaire et maire à Mérignies.

Arrondissement de Dunkerque.

- Bergues, Claeys, sénateur, maire de Bergues.
 Bourbourg, Edmond Duriez, ✱, distillateur à Bourbourg-Campagne.
 Dunkerque-Est, Gustave Lemaire, avocat à Dunkerque.
 Dunkerque-O., Alfred Petyt, banquier, Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.
 Gravelines, Demarle-Fétel, ✱, armateur, à Gravelines.
 Hondschoote, Outters Alfred, maire d'Hondschoote.
 Wormhoudt, Bergerot, ancien député, maire d'Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

- Bailleul-N.-E., Lotthé, notaire à Bailleul.
 Bailleul-S.-O., Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul.
 Cassel, Desmyttère, ✱, propriétaire, maire de Cassel.
 Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.
 Hazebrouck-S., Deschodt, avocat à Hazebrouck.
 Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.
 Steenvoorde, Outters, ancien député, maire de Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

- Armentières, Dansette, propriétaire, à Armentières.
 Cysoing, Dehau, maire de Bouvines.
 Haubourdin, Potié Auguste, agriculteur, adjoint au maire d'Haubourdin.
 La Bassée, Max Brame, propriétaire à Marquillies.
 Lannoy, Comte de Montalembert, député, maire d'Annappes.
 Lille-Centre, Ovineur, ☉ ✱, A, avocat, à Lille.
 Lille-Est, Tribourdaux, ✱, directeur de filature à Lille.
 Lille-Nord, Emile Scrive, négociant à Lille.
 Lille-Nord-Est, Basquin, ☉ A, avocat, adjoint au maire de Lille.
 Lille-Ouest, Vandame, brasseur à Lille.
 Lille-Sud, Grandel, propriétaire à Lille.
 Lille-Sud-Est, Mariage, propriétaire à Lille.
 Lille-Sud-Ouest, Bère, ingénieur à la manufacture des tabacs à Lille.
 Pont-à-Marcq, Desmoutier, Charles, ancien député, maire de Faumont.
 Quesnoy-sur-D., Bonduel Florent, à Lille.
 Roubaix-Est, Carrette, maire de Roubaix.
 Roubaix-Nord, Lepers, adjoint au maire de Roubaix.

Roubaix-Ouest, Désobry, adjoint au maire de Roubaix.
 Seclin, Desmazières, *, industriel, maire de Seclin.
 Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing.
 Tourcoing-Sud, Dron, député, docteur en médecine à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain, Caullet, O A, agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.
 Condé, Dervaux, *, industriel à Vieux-Condé.
 Denain, Delcambre, *, brasseur, à Denain.
 St-Amand, r. d., Jules Sirot, O A, ancien député, maître de forges, maire de St-Amand.
 St-Amand, r. g., Davaine Emile, agriculteur à St-Amand.
 Valenciennes-E., Weil Emile, *, O A, député, industriel, maire de Marly.
 Valenciennes-N., Defline, Ingénieur civil, maire de Bruay.
 Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), O *, ministre plénipotentiaire à La Haye.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 Août 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Edouard Bernard, *Président*; Alfred Petyt, *Secrétaire*; Ovigneur, Goulard, Delcroix, Sirot et Alphonse Outters

Bureaux de la Préfecture.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux.

Chef de division honoraire : M. L. Foucault, O L.

Première division. — M. Charrier, *, O A, O †, *chef de division*, Place Philippe-le-Bon, N° 14.

1^{er} BUREAU. — SECRETARIAT GÉNÉRAL. — MM. Breton Émile, *chef de bureau* ; Guerlay, *sous-chef* ; Desrousseaux, Manouvriez, *rédacteurs*, Tellier et Gaubert, *expéditionnaires*.

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales. — Agriculture. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. Concours. Pesée des grains. Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir ; inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-Arts : élèves-artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Bureaux de placements. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles agricoles, commerciales et industrielles. — Elections. — Enseignement agricole. — Epidémies. — Epizooties. — Etablissement thermal de Saint-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Foires et marchés. — Grèves. — Hospices des quinze-vingts. — Imprimerie et librairie. — Jury criminel. — Listes électorales. — Médecine vétérinaire. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes, télégraphes, téléphones. — Pêche à la morue, allocation de primes. — Presse, journaux et écrits périodiques. — Prix de vertu. — Publications officielles. — Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés agricoles et industrielles. — Sociétés particulières. — Sourds-muets et jeunes aveugles. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabacs. — Travail dans les usines et manufactures. — Vaccine.

AFFAIRES MILITAIRES. — MM. Cailliau, *Chef de bureau* ; Duhin, *sous-chef* ; Dhellemmes, *expéditionnaire*.

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Mouvements de troupes, Casernement, logement, Glites d'étapes. — Subsistances militaires. — Ecoles militaires. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des invalides. — Canonniers sédentaires de Lille.

2^e BUREAU. — POLICE. MM. Lefebvre, *+*, *chef de bureau* ; Torck, *sous-chef* ; Joseph Delsalle, *rédacteur* ; Bouchez, *expéditionnaire*.

ATTRIBUTIONS. — Algérie. — Asiles d'aliénés. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil, Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. — Inhumation, transport de corps. — Légalisations. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour

événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Dunkerque et de Gravelines. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport.

Deuxième division. — M. H. Lecocq, O I , *chef de division*, rue Inkermann, N° 9.

1^{er} BUREAU. — MM. Broutin, *chef de bureau*; Bourelle, O A, *sous-chef*; Chuffart, Roger, N..., *expéditionnaires*.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Tramways. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minière : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Établissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. — Limites de la frontière. — Édifices nationaux : construction et entretien. — Édifices diocésains. — Établissement de conducteurs pour transport de force et lumière électrique.

2^e BUREAU. — MM. Guinois, M, *chef de bureau*; Coquelle et Baudelaire, *expéditionnaires*.

ATTRIBUTIONS. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. — Commission des bâtiments civils. — Domaines. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Constructions à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Logements insalubres.

Troisième division. — M. Féver, O I , *chef de division*, rue des Pyramides, 24.

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Decourcelles, *sous-chef*; Vanlaton, Designolle, *rédacteurs*; Carré, Verstraete, Lesur et Dupire, *expéditionnaires*.

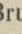
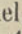

ATTRIBUTIONS. — Communes : comptabilité. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux. — Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Contentieux des communes : acquisitions, aliénations, échanges, transactions. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques. — Dons et legs aux communes et établissements publics. — Travaux des communes et des établissements hospitaliers. — Voirie urbaine et rurale.

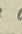
2^e BUREAU. — FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — MM. Vautrin, *chef de bureau*; Ducro, *sous-chef*;

Delcambre, Brisy, *comptables*; Spinewine, Paul Lecocq, Lepot, Devos, Sauquet, *expéditeurs*. — Quenet, *sous-chef, attaché au service des enfants assistés et du 1^{er} âge*; Ortille et Maury, *expéditeurs*.

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'État. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Fonds des amendes de police correctionnelle; Répartition. — Comptes des dépenses de la maison centrale et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. — Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Magasins généraux et salles de ventes publiques. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Produits éventuels du département. — Emprunt départemental de 15 millions; Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1^{er} âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1^{er} âge.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M. Brunel, O , , I, , inspecteur d'académie, place Philippe-de-Girard, 19; *directeur*.

Division de l'instruction publique. — M. Poulain, O I, O , *chef de division, faisant fonctions de secrétaire de la direction, rue de Lens, 59.*

1^{er} BUREAU. — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — MM. Rogeaux, O A, *chef de bureau*; Dorlez, *rédacteur*; Ducatillon et N..., *expéditeurs*.

ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles. — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les lycées, collèges et écoles primaires supérieures. — Expédition des diplômes. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles privées. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires. — Bataillons scolaires.

2^e BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — MM. Badard, *chef de bureau*; Ménétreau et Thobois, *comptables*; Morelle, Duponchelle et Thuilliez, *expéditeurs*.

ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget des écoles normales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement pri-

maire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour subvention ou appropriation des écoles et pour fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes. — Proposition de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

CONSERVATEUR-RÉGISSEUR DE L'HÔTEL : M. Plumcoeq.

HUISSIERS. — *Huissier du Cabinet du Préfet* : Bach, (M). — *Huissier du Cabinet du Secrétaire Général* : Buchelet. — *Huissier du Conseil de Préfecture* : Crombet.

GARÇONS DE BUREAU : Delannoy, *brigadier*; George, Garin Jean, Garin Victor, Crombet et Crespel.

CONCIERGES. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Pierrat, (M). — *Concierge des bureaux*, rue Jacquemars-Giélée, M^{me} Bach. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Jean Garin.

IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE : M. L. Danel, O *, à Lille, rue Nationale.

Archives du Département.

Mgr. Dehaisnes, (I), *archiviste honoraire*; MM. Finot, (I), †, *archiviste*; Forret, *chef de bureau*; Vermaere, Delattre, *employés* Fournet, *dessinateur*.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849.

Elle est composée ainsi qu'il suit : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président*; Van Hende, (I), propriétaire à Lille; Mgr Dehaisnes, (I); Maleprade, directeur des Domaines, à Lille; Finot, (I), †, *archiviste*, *Secrétaire*.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le renouvellement des membres appartenant à la 1^{re} série (voir page 44) a lieu en même temps que le renouvellement des membres du Conseil Général appartenant à la 2^e série et *vice-versâ*.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 2^e série ont été renouvelés les 31 juillet, 7 et 14 août 1892. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux cantons de la 1^{re} série expireront en 1895.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-Prefet, M. A. Letailleur, ☉ A.
Secrétaire, M. Garcia Louis.

Conseil d'Arrondissement.

Avesnes-N.,	MM.	Cromback adjoint au maire d'Avesnes.
Avesnes-Sud,		Maton, à Etrœungt.
Bavai,		Derkenne, ☉, brasseur à Feignies.
Berlaimont,		Banteignie, docteur en médecine, à Berlaimont.
Landrecies,		Leblond, maire, à Fontaine-au-Bois.
Maubeuge,		Neuillès, architecte, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,		Lenglet Nestor, à Englefontaine.
Le Quesnoy-O.,		Dehove, à Preux-au-Sart.
Solre-le-Château,		Deltour, médecin à Solre-le-Château.
Trélon,		O. Gévelle, à Anor.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-Préfet, M. Robert Godefroy.
Secrétaire, M. J. Sainsaux.

Conseil d'Arrondissement.

Cambrai-Est,	MM.	Loiset, cultivateur, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,		Copin, constructeur, ingénieur civil, à Cambrai.
Carnières,		Ludovic Defaux, fabricant de tissus à Saint-Hilaire.
Clary,		Fontaine-Herbet, brasseur, maire de Bertry.
—		Sauvé, à Nurlu (Somme).
Le Cateau,		Carpentier-Risbourg, député, maire de Pommereuil.
—		Basquin, propriétaire, ancien notaire, à Catillon.
Marcoing,		Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.
Solesmes,		Cardon Gustave, agriculteur, maire de St-Python.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. Bonnerot, ✱, ☉ A.*Secrétaire*, M. O. Bouché.*Conseil d'Arrondissement.*

Arleux,	MM. Drocourt, ☉ A, maire d'Arleux.
Douai-Nord,	Lespagnol, brasseur, à Flines-lez-Raches.
—	De Boissonnet, avocat à Douai.
Douai-Ouest,	Mannier, maire de Raimbeaucourt.
—	Fernand Nutly, négociant à Douai.
Douai-Sud,	G. Couppé, industriel à Férin.
—	Paul Hayez, député, maître de verreries à Aniche.
Marchiennes,	G. Pennequin, ☉ A., maire de Somain.
Orchies,	Josson, avocat à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-Préfet, M. Jules Maillot, ☉ I.*Secrétaire*, M. Pierre Colas, licencié en droit.*Conseil d'Arrondissement.*

Bergues,	MM. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues.
Bourbourg,	Vercoustre, président de la 2 ^e section des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, ✱, ☉ A, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	Derode, propriétaire, adjoint au maire de Rosendael.
Dunkerque-O.,	Vézien, O ✱, médecin principal de la marine en retraite, à Dunkerque.
—	Vancauwenberghe, industriel, maire de St-Pol-sur-Mer.
Gravelines,	Torris, négociant, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Deswarte, maire de Ghyvelde.
Wormhout,	Wemaëre, docteur en médecine, à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-Préfet, M. Gustave Lhotte, ✱, ☉ I, O ✱.*Secrétaire*, M. Quilliet, ☉ A.*Conseil d'Arrondissement.*

Bailleul-N.-E.,	MM. Delbecque, maire de Nieppe.
—	Plouvier, notaire, à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	Cortyl Eugène, propriétaire, à Bailleul.

Cassel,	Bosquillon de Jenlis, propriétaire, à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem.
Hazebrouck-S.,	Deram, O A, juge de paix, à Hazebrouck.
Merville,	Hennion Emile, ancien notaire à Estaires.
—	Bouilliez, ✱, à Merville.
Steenvoorde,	Decanter, Pierre, maire de Boeschèpe

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Conseil d'Arrondissement.

Armentières,	MM. Hellin Charles, président du Comice agricole, cultivateur, à Houplines.
Cysoing,	Dubreucq Victor, O A, maire de Templeuve.
Haubourdin,	Comte D'Hespel, Edmond, à Haubourdin.
La Bassée,	Dilly Adolphe, à La Bassée.
Lannoy,	Mulliez-Dewailly, marchand de vins à Lannoy.
Lille-Centre,	Dutilleul, ✱, adjoint au maire de Lille.
Lille-Est,	Engrand, maire d'Hellemmes.
Lille-Nord,	Druez Victor, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille.
Lille-Nord-Est,	Bécour, ✱, docteur en médecine, à Lille.
Lille-Ouest,	Bonte Auguste, propriétaire à Lambersart.
Lille-Sud,	Courmont, industriel, à Lille.
Lille-Sud-Est,	Luce, conseiller municipal à Ronchin.
Lille-Sud-Ouest,	Loyer Ernest, député, filateur à Lille.
Pont-à-Marcq,	Raoul des Rotours, licencié en droit, maire à Avelin.
Quesnoy-sur-D.,	Bodé Charles, maire à Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	N. . . .
Roubaix-Nord,	Briffaut, cabaretier à Wattrelos.
Roubaix-Ouest,	Desbarbieux, ferblantier à Croix.
Seclin,	Marchand, maire d'Allennes-lez-Marais.
Tourcoing-Nord,	D'Halluin, notaire et maire de Linselles.
Tourcoing-Sud,	Vincent Victor, médecin, à Mouveaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. G. Mossé.*Secrétaire*, M. Ségard.*Conseil d'Arrondissement.*

Bouchain,	MM. Coquelle, O Æ, agriculteur, maire, de Mastaing.
Condé,	Wagret, ✱, maître de verreries, maire, de Escaupont,
Denain.	Cauvez, négociant à Anzin.

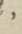
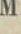
Saint-Amand, r. d.	Lepez, député, maire de Raismes.
— r. g.	Désiré Lemaire, propriétaire et vétérinaire, à St-Amand.
Valenciennes-E.,	Sautteu, Paul,  A, avocat, maire à Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Patoir, négoc., adjoint au maire de Wallers.
—	Debaralle Paul,   I, propriétaire, conseiller municipal, à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	César Sirot, maître de forges, maire de Trith

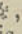
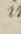
SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 17 arrondissements d'inspection.

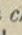
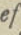
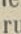

Le département du Nord fait partie de la 3^e inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, les rivières, les canaux et les ports maritimes, et de la direction du contrôle des lignes comprises dans le réseau du Nord, pour ce qui concerne les chemins de fer.

Inspecteur général du 3^e arrondissement, M. Brosselin, O  , boulevard Maiesherbes, 89, à Paris.

Directeur du contrôle. — M. Salva, O  , *inspecteur général des ponts et chaussées*, 15, rue St-Simon, à Paris.

Service ordinaire et service hydraulique.

Routes nationales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables.

M. Gruson,   I, O  , *Ingénieur en chef du département*, rue de Bruxelles, 4. — Bureaux: rue Nationale, n^o 91, à Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Devos, rue des Postes, 20, à Lille; Paul Dubois, à Dunkerque; Macaigne, à Cambrai; Barbet, , à Douai; Lefebvre, à Valenciennes.

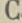

Conducteurs principaux. — MM. Petit, à Bourbourg; Weber et Barré, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Groniez, à Cassel.

Conducteurs de 1^{re} classe. — MM. Bouchez et Godin, à Lille; Annibert, à Dunkerque; Mallet, au Cateau; Dayez, à Valenciennes.

Conducteurs de 2^e classe. — MM. Muylaert, à Douai; Caullery, à Avesnes.



Conducteur de 3^e classe. — M. Lecat Louis, à Douai.

Conducteur de 4^e classe. — M. Mercier, à Maubeuge.

Commis de 1^{re} classe: MM. Désicy,  A, à Cambrai; Pigache,  A,

à Lille. — *Commis de 2^e classe* : MM. Degouge, Piat, Legroux, Couvez R., Legendre G., Gombert, à Lille; Wiart, à Douai; Lefebvre, à Dunkerque; Desaint, à Cambrai. — *Commis de 3^e classe* : MM. Lacroix, à Lille; Vasseur et Dulieu, à Valenciennes; Lesage, à Douai. — *Commis de 4^e classe* : M. Becquereau, à Lille.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCE
DES CRUES.

M. Gruson, *,  I, O , *Ingénieur en chef du département*, rue de Bruxelles, 4. — Bureaux : rue Nationale, 91, à Lille.

Bassin de la Sambre et ses affluents. — Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys. — M. Lefebvre, *Ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

Bassin de la Scarpe. — M. Barbet, *, *Ingénieur ordinaire*, à Douai.

Bassin de la Lys. — M. Briotet, *Ingénieur ordinaire*, à Lille.

Bassin de l'Yser. — M. Paul Dubois, *Ingénieur ordinaire*, à Dunkerque.

Service des ports maritimes de commerce.

M. Joly, *, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires : MM. Corbeaux, Vieille et Paul Dubois, à Dunkerque.

Conducteurs principaux : MM. J. Haeuw, Gauthier, Em. Debacker, Ed. Debacker et E. Haeuw, à Dunkerque.

Conducteurs de 1^{re} classe : MM. Vitrant, Villart, Verlinde et Breynaert, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe : MM. Delbouve, Balsen, Cleenewerck, J^b Mesnage et Denquin, à Dunkerque.

Conducteurs de 3^e classe : MM. Martin et Sipra, à Dunkerque; Bourdon, à Gravelines.

Conducteurs de 4^e classe : MM. Galloo et Berteloot, à Dunkerque.

Commis de 1^{re} classe : M. Butez, à Dunkerque.

Commis de 2^e classe. — MM. Nortier et Declercq, à Dunkerque.

Commis de 3^e classe. — MM. Bocquet, Mesnage A., Janssoone, Loonis, Dewismes, Antoine et Debergh E., à Dunkerque; Dutoit, à Gravelines.

Commis de 4^e classe. — MM. G. Debaecker, Deconynck, M. Delbouve, Boone et Dart, à Dunkerque.

Officiers de port : MM. Devries, *, *capitaine de port de 1^{re} classe, chef de service*; Hamelin et Sion, *lieutenants de 1^{re} classe*; Damman P^{re}, *lieutenant de 2^e classe*; J. Claeysen, et Messen, *maîtres de 1^{re} classe*; Robyn, Merlen, L. Claeysen, Gens et Patte, *maîtres de 2^e classe*; Lemaire, Neuts, Bommelaer, E. Claeysen et Langhetée, *maîtres de 3^e classe*, à Dunkerque; M. Lavallée, *maître de 2^e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Léglise, capitaine d'armements; Guillerrou, Langhété et Wesemaël, capitaines en premier; Cousin et Gens, capitaines en second; Vanwaelfelghem et Merlen, matres d'équipage; plus 33 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 18 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER. — La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque conformément au décret du 1^{er} février 1893, est composée comme suit :

MM. Joly, *, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président; Paul Dubois, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire; Berteloot, *, lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port; Corbeaux et Vicille, Ingénieurs des Ponts et Chaussées; Devries, *, capitaine de port; Terquem, *, Professeur d'hydrographie en retraite; Meesemaecker, Commissaire de l'inscription maritime.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

Direction du service. — M. La Rivière, *, ingénieur en chef, 10, rue de Puébla, à Lille, bureaux : place VIII, n^o 7 (porte de Paris); chef de bureau : M. Certain, agent de la statistique; commis de 2^e classe : M. Héquet; commis de 3^e classe : MM. Caby, Gouy, Humbert et Lesage.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canal de la Deûle (entre Bauvin et Deûlemont), canal de Roubaix et embranchement sur Tourcoing, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck, rivières de la Lys et de la Lawe : M. Briotet, ingénieur ordinaire de 2^e classe, 45, rue Jean-Bart, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Canal de la Deûle (entre Douai et Bauvin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe supérieure, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure : M. Barbet, *, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Canal de Bergues, canal de Bourbourg, canaux de la haute et de la basse Colme, canal de Furnes : M. Dubois, ingénieur ordinaire de 3^e classe, à Dunkerque.

ARRONDISSEMENT DE ST-OMER. — Canal d'Aire, canal de Neufossé, rivière d'AA : M. Cêtre, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe, à St-Omer.

ARRONDISSEMENT DE CALAIS. — Canaux du Calaisis : M. Jullien, ingénieur ordinaire de 2^e classe, à Calais.

Conducteurs principaux : MM. Diruit, à Roubaix; Carouille, à Dunkerque; Larivière, à Douai. — *Conducteur de 1^{re} classe* : M. Wackernie, à Merville. — *Conducteurs de 2^e classe* : MM. Renault, à Armentières; Durier, à Dunkerque; Muylaert et Quarré, à Douai.

— *Conducteurs de 3^e classe* : MM. Bourel et Le Noan, à Lille ; May, à Dunkerque ; Leroy et Savary, à Douai ; Bouclet et Faillie, à St-Omer. — *Conducteurs de 4^e classe* : MM. Pesin, à Lille ; Jannin, Boulogne et Bonnetty, à Douai ; Massin, à St-Omer. — *Commis faisant fonctions de conducteur* : M. De Bergh, à Lille. — *Commis de 1^{re} classe* : MM. Devrez et Lejonne, à Douai ; Legrand, à St-Omer ; Drain, à Calais. — *Commis de 2^e classe* : MM. Leferre, à Lille ; Leroy et Houcke, à Dunkerque ; Brifaut et Machin, à St-Omer ; Auber, à Béthune. — *Commis de 3^e classe* : MM. Magniez, à Lille ; Savary, à Douai ; Artisien, à Calais. — *Commis de 4^e classe* : MM. Coyaux, à Lille ; Lagache, à Calais. — *Agents de la statistique* : MM. Deraet, à Lille ; Mézand, à Douai ; Leclercq, à St-Omer.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.

Direction du service. — M. Derome, *, *Ingénieur en chef*, à Compiègne. — *Conducteurs* : MM. Doldé, 1^{re} classe ; Pecqueux, 3^e classe ; Ruin, 4^e classe. — *Commis de 3^e classe* : M. A. Renaud, — *Commis de 4^e classe* : MM. Blérie et Renaud Léon.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge, Sambre française canalisée* : M. Lefebvre, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins* : M. Macaigue, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — *Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise* : M. N....., *ingénieur ordinaire*, à Saint-Quentin.

Conducteur principal : M. Brassart, à Riqueval.

Conducteurs de 1^{re} classe : MM. Lallement et Rose, à Cambrai ; Odet, à Condé ; Chomer, à Valenciennes.

Conducteur de 2^e classe : M. Thoury, à Valenciennes.

Conducteurs de 3^e classe : MM. Vernier et Reissig, à Cambrai.

Conducteurs de 4^e classe : MM. Nanin, à Berlaimont ; René, à Saint-Quentin ; Gæster, à Maubeuge.

Commis de 2^e classe : MM. Carion et Marle, à Valenciennes ; Bruniaux Paul et Raux, à Cambrai ; Hombert, à Riqueval.

Commis de 3^e classe : MM. Corneille et Gérard, à Cambrai ; Goursault et Latreille Jules, à Valenciennes.

Commis de 4^e classe : M. Latreille Wanon, à Valenciennes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et

à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

Commission de Dunkerque : MM. Joly, ✱, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président*; Paul Dubois, *Ingénieur des Ponts et Chaussées*; Devries, ✱, *Capitaine de port*, et Terquem, ✱, *Professeur d'hydrographie en retraite*.

Commission de Douai. MM. La Rivière, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lille, Président*; Kuss, ✱, *Ingénieur en chef des mines, à Douai*; Barbet, ✱, *Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai*; Gosselin, *Ingénieur civil, à Douai et Lebeau, Ingénieur des ateliers Cail*. — Poteau, *Contrôleur des mines, à Douai, attaché à la Commission*.

Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.

CANAL DU NORD SUR PARIS. — 1^{re} Section : *Partie comprise dans es départements du Nord et du Pas-de-Calais*, M. La Rivière, ✱, *Ingénieur en chef, à Lille*. — 2^e Section : *Partie comprise dans les départements de la Somme et de l'Oise*, M. N....., *Ingénieur en chef*; M. Lemercier, *Conducteur principal, à Lille*.

Chemins de Fer.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES.

Inspecteur général des Ponts et Chaussées : M. Salva, O ✱, *Directeur du contrôle, 15, rue St-Simon, Paris*.

Ingénieurs en chef : MM. Connesson, ✱, *Ingénieur en chef adjoint à l'Inspecteur général (Travaux neufs)*. — Loche, ✱, *Ingénieur en chef du Contrôle de la Voie et des Bâtiments, 24, rue d'Offemont, Paris*. — Luneau, ✱, *Ingénieur en chef du contrôle de l'exploitation et de la traction, 16, rue de Bruxelles, Paris*. — Baume, ✱, *Ingénieur en chef du service central, 21, rue de la Pompe, Paris*.

Le réseau du Nord est divisé en trois arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtiments et pour le Contrôle de l'Exploitation et de la Traction. Toutes les lignes du département du Nord dépendent du 3^e arrondissement.

Contrôle de la voie et des bâtiments. — *Ingénieur des ponts et chaussées* : M. Stoclet, Place VIII (Porte de Paris), n^o 7, à Lille. — *Contrôleurs* : MM. D. Mallet et Balsen à Lille; Belin au Quesnoy. — *Comptable* : N..... — *Commis* : MM. Goursault et Lefebvre, à Lille,

Contrôle de l'exploitation et de la traction. —
Ingénieur des mines : M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille. —
Contrôleurs : MM. Lefebvre, Lemoine, Lambert, à Lille. — *Commis* :
 MM. Dupont, Delobel, Lixon, à Lille.

LIGNES FORMANT LE 3^e ARRONDISSEMENT.

Lille (*heurtoir*) à Douai (*disque vers Arras de la bifurcation de St-Eloi*) et *raccordement entre les bifurcations de Notre-Dame, de St-Eloi et de Sin jusqu'aux disques avancés vers Cambrai et vers Somain.* —
 Lille (*heurtoir*) à la frontière vers Mouscron et *raccordement du Becquerel.* — Lille (*bifurcation de Tournay à la frontière vers Baisieux.* —
 — *Raccordement de la bifurcation d'Ascq à la bifurcation du Gressart.* —
 — *Raccordement de la bifurcation de Triez-Delcal à celle de Tressin.* —
 — Lille (*bifurcation d'Hellemmes à Valenciennes (bifurcation de Beuvrages) et raccordement de Bruai.* — *Évès à St-Sauveur et Ceinture de Lille.* —
 — *Tourcoing (bifurcation de Tourcoing) à la frontière vers Menin.* —
 — *Orchies (bifurcation de Nomain-Ouvignies) à la frontière vers Tournay.* —
 — *Orchies (bifurcation d'Orchies) à la bifurcation de Pont-de-la-Deûle.* —
 — *Orchies (disque à distance de la bifurcation d'Orchies vers Somain) à Tourcoing (bifurcation du Tilleul).* —
 — Lille (*bifurcation de Comines) à la frontière vers Comines.* —
 — Lille (*bifurcation du Lion-d'Or) à Calais-maritime, avec embranchement* :
 1^o *d'Hazebrouck vers Lens jusqu'au disque vers Berguette, de la bifurcation d'Hazebrouck* ;
 2^o *de St-Omer vers Arques jusqu'au disque à distance vers Arques, de la bifurcation d'Arques* ;
 3^o *de Calais vers Boulogne jusqu'au disque à distance de la bifurcation de St-Pierre vers Boulogne.* —
 — *Raccordement de la bifurcation de la Madeleine à celle de Mouscron.* —
 — *Hazebrouck (bifurcation de la Haute-Loge) à Dunkerque (heurtoir).* —
 — *Armentières (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Comines.* —
 — *Hazebrouck (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Poperinghe (Compagnie de la Flandre occidentale).* —
 — *Dunkerque (bifurcation de Furnes) à la frontière vers Furnes.* —
 — *Watten (bifurcation de Watten) à Bourbourg (bâtiments des voyageurs).* —
 — *Calais (bifurcation des Pierrettes) à Dunkerque (bifurcation de Coudekerque).* —
 — Lille (*bifurcation de Ronchin) à Béthune (disque à distance vers Lille) et à Béthune-Rivage.* —
 — *Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau vers Don) à Armentières (bâtiment des voyageurs).* —
 — *Don-Sainghin (bâtiment des voyageurs) à Hénin-Liétard (bâtiment des voyageurs).* —
 — *Armentières (bâtiment des voyageurs) à Berguette (disque à distance vers Armentières).* —
 — *Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau, vers Libercourt) à la bifurcation d'Harponlieu avec le raccordement de la bifurcation de la Maison-Rouge avec celle d'Evin.* —
 — *Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (ouest) vers Somain) à Valenciennes et à la frontière vers Quévrain.* —
 — *Saint-Amand (bifurcation Est) à Blanc-Misseron (bâtiment des voyageurs).*

— *Saint-Amand (bifurcation Ouest) à Maulde (frontière).* — *Valenciennes (bâtiment des voyageurs) à Aulnoye (bâtiment des voyageurs).* — *Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) au Cateau (bâtiment des voyageurs).* — *Valenciennes (bifurcation de Valenciennes) à Maubeuge (bifurcation Nord de Douzies).* — *Cambrai (bifurcation d'Escandœuvres) à Solesmes, à Bavai et à la frontière vers Douv.* — *Somain (bifurcation de Somain) à Busigny (bâtiment des voyageurs).* — *Chaulnes (disque avancé vers Cambrai) à Cambrai et Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (Est) vers Cambrai), raccordement de Cambrai.* — *Marcoing (bâtiment des voyageurs) à Masnières (heurtoir).* — *Aubigny-au-Bac (bâtiment des voyageurs) à Somain (bifurcation Est de Villers-Campeau), de la bifurcation de Villers-Campeau-Sud à la bifurcation de Villers-Campeau Ouest.* — *Lourches (bâtiment des voyageurs) à Prouvy-Thiant (bâtiment des voyageurs).* — *Somain (bifurcation d'Erre) à Orchies (disque avancé de la bifurcation d'Orchies vers Somain).* — *Somain à la frontière vers Péruwelz et de la bifurcation de Péruwelz à Bruai (Compagnie d'Anzin).* — *Aulnoye (bifurcation d'Aulnoye) à Hirson (disque avancé de la bifurcation du Paradis vers Aulnoye) de la bifurcation de Berlaimont à la bifurcation de Leval.* — *Anor (bifurcation) à la frontière.* — *Busigny (disque avancé de la bifurcation de la Malmaison vers Tergnier) à la frontière vers Erquelines, de la bifurcation de la Malmaison au disque avancé de celle-ci vers Hirson, de la bifurcation d'Hautmont, à la frontière vers Quévy, de la bifurcation de Douzies Sud à la bifurcation des Usines.* — *Ferrière-la-Grande (bâtiment des voyageurs) à Cousolre (heurtoir).* — *Maubeuge (bifurcation de Maubeuge) à Fourmies (bifurcation de Fourmies).* — *Le Cateau (bâtiment des voyageurs) à Wassigny (disque à distance vers Le Cateau).*

Contrôle central. — *Ingénieur en chef: M. Baume, ✱, 21, rue de la Pompe, Paris.* — *Ingénieur des mines: M. Bochet, 21, rue Singer, Paris.*

Inspecteurs principaux du contrôle de l'exploitation commerciale. — *Affaires générales: enquêtes, vœux et réclamations du public et des Conseils généraux, municipaux, Chambres de commerce, relativement aux stations, haltes, arrêts.* — *Plaintes des voyageurs.* — *Contraventions.* — *Procès-verbaux.* — *Renseignements aux Parquets, etc.* — *M. Paul Duplan, ① I, 4, rue de Longchamps, Paris.* — *Tarifs, homologations, vœux et réclamations relativement aux tarifs, aux frais accessoires et au trafic: M. Allary, ✱, ① A, 6, rue St-Dominique, Paris.*

Inspecteurs particuliers: MM. Guénée, 5, rue Lagrange, Paris; Roger (intérimaire), 1, rue St-Marc, à Boulogne-sur-Mer. — *Conducteur principal: M. Boulet, 25, boulevard de La Chapelle, Paris.* — *Commis: M. Sénéchal, 71, rue Marcadet, Paris.*

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duménil, Derez et Monarq, à Lille; Deligny, à Valenciennes; Blondiaux, ✱, à Douai; Boissière, à Dunkerque; Masson, à Maubeuge; Quoniam, à Armentières; Prêcheur, ✱, (M), à Cambrai; Nourtier, à Somain.

SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX ET CONTRÔLE DES ÉTUDES ET TRAVAUX
DES LIGNES NOUVELLES COMPRIS DANS LE RÉSEAU DU NORD.

Directeur du Contrôle: M. Salva, O ✱, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, 15, rue St-Simon, Paris.

Service de M. Gruson, ✱, O I, O ✱, Ingénieur en chef du département, rue de Bruxelles, 4. — Bureaux: rue Nationale, 91, à Lille.

Chef des bureaux: M. Pigache, O A, Commis de 1^{re} classe à Lille.

Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Lourches, de Denain à Saint-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-André, de Roubaix à la frontière belge et d'Armentières à Tourcoing et Roubaix. — Ingénieur ordinaire: M. Devos, rue des Postes, 20; Conducteur principal: M. Barré, à Lille; Conducteur de 1^{re} classe: M. Bouchez, à Fives-Lille.

Contrôle de la construction de la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries. — Ingénieur ordinaire: M. Macaigne, à Cambrai; Conducteur de 2^e classe: M. Caullery, à Avesnes.

Service de M. Mille, ✱, Ingénieur en chef, rue des Casernes, 34, à Laon. — Bureaux: rue des Casernes (cité Beynel).

Contrôle des travaux de la ligne du Cateau à Laon. — 1^o Conducteur principal, chef du bureau: M. Jongleux; 2^o Ingénieur ordinaire à Laon: M. Bourquelot; Conducteur principal: M. Quignon; Commis de 2^e classe, M. Bourgeois.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Service de M. Gruson, ✱, O I, O ✱, Ingénieur en chef, rue de Bruxelles, 4, à Lille; bureaux, rue Nationale, 91, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation.

M. Aubert, Ingénieur des mines, à Valenciennes: Chemin de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes et de Fourmies à Wignehies.

M. Chapuy, *Ingénieur des mines, à Lille : Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque et de Cambrai à Catillon. — Chemin de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet.*

Contrôle de la voie et des travaux d'art.

M. Devos, *Ingénieur des ponts et chaussées, rue des Postes, 20, à Lille : Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing et d'Armentières à Halluin.*

M. Barbet, *, *Ingénieur des ponts et chaussées, à Douai : Tramway de St-Amand à Hellemmes par Lannoy. — Chemin de fer d'intérêt local de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Déule.*

M. Paul Dubois, *Ingénieur des ponts et chaussées, à Dunkerque : Tramways de Dunkerque, de St-Pol et de Rosendaël. — Chemins de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouck, avec embranchement sur Hondschoote, d'Hondschoote à Bray-Dunes et d'Herzele à St-Omer.*

M. Lefebvre, *Ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes : Chemins de fer d'intérêt local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Landrecies, de Beltrechies à Hon-Hergies et à Bavai. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, et de Bon-Secours à Hergnies par Condé et Vieux-Condé.*

M. Macaigne, *Ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai : Tramways de Cambrai à Catillon, de Fourmies à Wignehies. — Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Câtelet, du Câtelet à Masnières, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Landrecies à Avesnes, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, de Quiévy à Estourmel vers Cambrai et de Lourches à Cambrai, prolongement de la ligne de Boisieux à Marquion.*

CORPS DES MINES.

*Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. Lorieux, O *, à Paris.*

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE DOUAI

(Comprenant les départements du Nord et de l'Aisne).

*Ingénieur en Chef des Mines : M. Kuss, *, A, à Douai.*

Bureau de l'Ingénieur en Chef : M. Bourgin, commis des mines.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Valenciennes, Cambrai, Douai, Avesnes).

Ingénieur ordinaire : M. Aubert, à Valenciennes.

Contrôleurs des Mines : MM. Lafont et Lenglet, à Valenciennes ; Poteau, à Douai.

Commis : MM. Crombez et Goursault, à Valenciennes.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Comprenant les arrondissements administratifs de Lille, Dunkerque, Hazebrouck).

Ingénieur ordinaire : M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille.

Contrôleurs des Mines : MM. Lefèvre, Potaux et Gilotaux, à Lille.

ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, 21, rue Victor Hugo, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 45 environ, ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent chacun un certain nombre de bourses.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés et des géomètres; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

Les quatre-cinquièmes des élèves sortant de l'École avec 65 % du total des points qu'on peut obtenir dans la scolarité sont dispensés de deux années de service militaire. L'année de service obligatoire peut être faite conditionnellement, après l'admission à l'École, ou après la première année d'études. (Lois des 15 juillet 1889 et 11 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée et décret du 25 novembre 1889).

Les trois premiers élèves de l'École peuvent, à leur sortie, être nommés à l'emploi de contrôleur des mines. (Décret du 2 janvier 1883).

Personnel: M. Kuss, *, A, *Ingénieur en chef des Mines*, Directeur.
— MM. Maris et Cambessédès, *Contrôleurs des Mines*, *Professeurs*.
— M. Dorsinfang, *, *Maître surveillant*. — M. Poteau, *Contrôleur des Mines*, *Économiste*.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6^e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs, se recrutant directement à l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris : onze poudreries (St-Ponce, Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulême, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevrans-Livry); trois

raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

Directeur du service : M. Bille, O \star , *Inspecteur général de 2^e classe*, 108, rue de Rennes, Paris.

Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.

Directeur : M. Morin Paul, \star , *Ingénieur en chef de 2^e classe*, à la Raffinerie, cour des Bourloires, 5, Lille.

Agent comptable en matières et deniers : M. Blanc, *commis de 4^e classe*.

Chefs ouvriers : MM. Camelin, *chef raffineur*; N., *chef emballer*.

SERVICE VICINAL. — AGENTS VOYERS

Chargés des Routes départementales et des chemins vicinaux.

M. Fourquez, *Agent voyer en chef*.

MM. Romain, \star , et Leroy, *Agents voyers en chef honoraires*.

Agents voyers d'arrondissement.

MM. Carbonel (Alexandre), *agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe*, à Cambrai; Jeanjean, *idem de 1^{re} classe*, à Valenciennes; Rolez, *id. de 1^{re} classe*, à Douai; Dubois, *id. de 2^e classe*, à Lille; Bodvin, *id. de 2^e classe*, à Avesnes; Degravier, *id. de 2^e classe*, à Dunkerque; Sénéchal (Gustave), *id. de 3^e classe*, à Hazebrouck.

Agents voyers et employés attachés aux divers bureaux.

Bureaux de l'Agent voyer en chef, à Lille.

MM. Leroy (Jules), *agent voyer d'arrondissement de 3^e classe, Chef de bureau*; Quillic, *agent voyer cantonal de 2^e classe, chargé de la comptabilité*; Lécaille, *agent voyer cantonal de 4^e classe*; Alloy, Wadoux, Ditte, *agents voyers cantonaux de 5^e classe*; Leroy (Charles), *commis hors classe*; Billiau et Montaigne, *commis de 1^{re} classe*; Vandewalle, *commis de 2^e classe*; Dusol, *id. de 3^e classe*; Crombet, *commis temporaire*.

Bureaux des Agents voyers d'arrondissement.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Thomas, *Agent voyer cantonal de 3^e classe*; Falempin, *Agent voyer cantonal de 5^e classe*; Catoire, *Commis hors classe*; Cabaret, *commis de 2^e classe*; Dhaussy, *commis de 4^e classe*.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Dhénin, *Agent voyer cantonal de 3^e classe*; Hollande, *Agent voyer cantonal de 4^e classe*; Richez,

Agent voyer cantonal de 5^e classe; Roch, commis hors classe; Carbonel (Alphonse), commis de 1^{re} classe.

Arrondissement de Douai. — MM. Boulengier, Agent voyer cantonal de 5^e classe; Tilloy, Commis de 1^{re} classe; Régent, id. de 2^e classe.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Delahaye, Agent voyer cantonal de 4^e classe; Blaevoet et Berthe, Commis de 2^e classe.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Dethoor, Agent voyer cantonal de 2^e classe; Vangheluwen, Commis de 2^e classe; Hoguet, id. de 3^e classe.

Arrondissement de Lille. — MM. Lecat et Petit, Agents voyers cantonaux de 1^{re} classe; Calimet, Commis de 2^e classe; Balan et Deschodi, id. de 3^e classe.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Laude, Agent voyer cantonal de 3^e classe; Parent, Commis hors classe; Delgrange, commis de 3^e classe.

Service des circonscriptions.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Siron, Agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Trélon; Ansieaux, idem, de 1^{re} classe, à Maubeuge; Hahault, id., de 3^e classe, à Avesnes; Delille, idem, de 2^e classe, à Berlainmont; Sénéchal, id., de 5^e classe, au Quesnoy; Caullery, idem, de 4^e classe, à Solre-le-Château; Mestagh, idem, de 3^e classe, à Bavai; Pruvot, idem, de 3^e classe, au Quesnoy; Debut, idem, de 3^e classe, à Landrecies; Martinès, Commis hors classe, à Avesnes; Delvaux, commis de 1^{re} classe, à Maubeuge.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Cloëz, Agent voyer cantonal de 2^e classe, au Cateau; Vasseur, idem, de 1^{re} classe, à Solesmes; Gillot, idem, de 1^{re} classe, à Marcoing; Delsaux, idem, de 2^e classe, à Cambrai; Renaux, idem, de 1^{re} classe, à Clary; Lecoutre, idem, de 2^e classe, à Carnières; Saguez, id., de 2^e classe, à Cambrai; Risbourg, Commis de 1^{re} classe, à Marcoing.

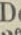
Arrondissement de Douai. — MM. Caron, Agent voyer cantonal de 4^e classe, à Douai; Bourgeois, idem, de 4^e classe, à Marchiennes; Fiévet, idem, de 3^e classe, à Douai; Bruyère, idem, de 2^e classe, à Orchies; Fromont, idem, de 4^e classe, à Arleux.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Coilliot, Agent voyer cantonal de 5^e classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 1^{re} classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 2^e classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 3^e classe, à Gravelines; Legendre, idem, de 4^e classe, à Hondschoote; Doulier, idem, de 3^e classe, à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Wyckaert, Agent voyer cantonal de 4^e classe, à Bailleul; Loir, idem, de 4^e classe, à

Hazebrouck ; Desmons, idem, de 5^e classe, à Merville ; Clement, idem, de 2^e classe, à Cassel ; Martin, idem, de 5^e classe, à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille. — MM. Collart, Agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Tourcoing ; Garbe, idem, de 1^{re} classe, à Lille ; Deschodt, idem, de 1^{re} classe, à Haubourdin ; Carpentier, idem, de 4^e classe, à Cysoing ; Lotthé, idem, de 2^e classe, à Armentières ; Roche, idem, de 4^e classe, à Lannoy ; Sipra, idem, de 2^e classe, à Seclin ; Tronquée, idem, de 3^e classe, à Pont-à-Marcq ; Dusautoir, idem, de 3^e classe, à Quesnoy-sur-Deûle ; Chartier, idem, de 3^e classe, à La Bassée ; Dumont, Commis de 3^e classe, à Tourcoing.

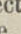
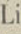
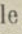
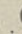
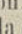
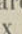
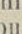
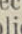
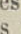
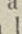
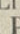


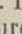

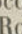
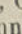


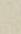
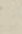



Arrondissement de Valenciennes. — MM. Dagalier, Agent voyer cantonal de 1^{re} classe à Valenciennes ; Guillaume, id. de 2^e classe, à Valenciennes ; Delerue,  A, id. de 2^e classe, à St-Amand ; Lerebours, id. de 3^e classe, à Denain ; Pichon, id. de 3^e classe, à Condé ; Lelièvre, id. de 5^e classe, à Bouchain ; Willefert, commis de 3^e classe, à St-Amand.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Cannissié ; — *de Dunkerque,* M. Van Moé ; — *d' Hazebrouck,* M. E. Vandenbulcke ; — *de Cambrai,* M. Lallemand (intérimaire) ; — *d' Avesnes,* M. Fiévet ; — *de Douai,* M. Neveux ; — *de Valenciennes,* M. Bernard.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Prefet a organisé la Commission départementale des Bâtiments civils. Cette Commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *Président* ; Mourcou, Architecte, à Lille, *Vice-Président* ; Batteur,  I, Architecte à Lille, *Secrétaire* ; Brunel, O   I,  I, Inspecteur d'Académie, à Lille ; Contamine père, Albert Contamine, Architectes à Lille ; Devos, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille ; Dubuisson,  A, Hannotin, architectes, à Lille ; H. Lecocq, O                    <

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS
ET A DIRIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOM.	RÉSIDENCE.	DATE de L'ADMISSION.	NOM.	RÉSIDENCE.
1846. 24 avril..	Flament.....	Fourmies.	1877. 9 juin..	Vandenbulcke ...	Hazebrouck.
1847. 4 août..	L. Dufouquet	Hasnon.	» 14 juin..	G. Goris	Haubourdin
» 17 août..	J.-B. Cordonnier ..	Haubourdin.	1878. 17 mai..	H. Boudin.....	Lambersart.
1849. 23 janv..	H. Contamine.....	Lille.	1879. 5 avril..	P. Destombes....	Roubaix.
1851. 22 nov..	E. Dusart.....	Valenciennes.	» 30 avril..	Delvigne.....	Cambrai.
1852. 14 mai..	A. Mourcou.....	Lille.	» 1 ^{er} mai..	E. Thibeau.....	Roubaix.
1854. 20 janv..	E. Vandenberghe..	Lille.	» 4 ^{er} sept..	Neuilliès fils....	Maubeuge.
» 31 mars.	A. Normant.....	Lille.	» 2 déc...	L. Neveux.....	Douai.
1856. 24 mars.	F. Derognaucourt..	Roubaix.	1880. 2 mars.	L. Leroux	Tourcoing.
» 8 octob.	L. Gilquin	Bourbourg.	» 23 mars.	A. Contamine....	Lille.
1858. 27 juill.	E. Seiter.....	Lille.	» 17 nov...	E. Pilette.....	Armentières.
» 10 déc...	Bruyère.....	Paris.	» 21 déc...	L. Barbotin.....	Roubaix.
1859. 9 juill.	Wissocq	Bourbourg.	1882. 6 mars.	J. Lafitte.....	Fourmies.
» 24 nov..	Pépe	Douai.	» 7 juin..	L. Cordonnier ...	Lille.
1860. 22 mai..	Barbier	Hazebrouck.	» »	A. Liagre	Lille.
» »	H. Pennel.....	Lille.	» 18 août..	E. Deleury	Lille.
1861. 8 mai..	Decroos.....	Lille.	» »	J.-G.-V. Foucart..	Paris.
1862. 28 mai..	A. Newnham	Lille.	» »	H.-J.-E. Salomez..	Lille.
1864. 17 août..	A. Dellemme.....	Lille.	» 14 déc...	F.-P.-J. Nieuwiarts.	Haubourdin.
1865. 19 avril..	A. Dubuisson.....	Lille.	1883. 13 mars.	O. Mabillet.....	Tourcoing.
1867. 4 sept..	Tenière.....	Cambrai.	» 19 juill.	G. Defretin.....	Haubourdin.
1868. 16 mars.	C. Deperne.....	Lille.	» 20 juill.	D.-J. Dehaene....	Tourcoing.
» 42 juin..	O. Cockenpot.....	Lille.	» 7 août..	L. Meurillon.....	Lille.
» »	J. Mouton.....	Lille.	1886. 4 mai..	L. Legrand.....	Hautmont.
» 6 juill.	Pennequin	Lille.	1887. 30 avril..	J.-B. Maillard....	Tourcoing.
» 3 octob.	Lallemant.....	Le Cateau.	» 30 juin..	E. Robaut	Donai.
» 10 déc...	O. Fiévet.....	Avesnes.	1888. 19 janv.	E. Lemaire.....	Valenciennes.
1869. 12 mai..	L. Croin.....	Tourcoing.	» 6 févr..	D. Ghesquier	Lille.
» 29 mai..	Lajoie.....	Anzin.	» 3 nov...	T. Coliez.....	Roubaix.
1869. 4 juin..	C. Boivin.....	Lille.	1890. 8 mars.	J. Morel.....	Dunkerque.
» 11 nov...	Dautel.....	Valenciennes.	» 18 août..	L. Hainez	Lille.
1870. 15 juin..	Dupire	Lille.	» 19 octob.	C. Becquart	Quesnoy-s-D.
1871. 8 août..	Richez.....	Valenciennes.	» 31 octob.	R. Sauvage.....	Lille.
» 27 sept..	Van Moë.....	Dunkerque.	» 17 nov...	F. Delemer.....	Lille.
1872. 1 ^{er} févr..	C. Batteur.....	Lille.	» »	E. Duforest.....	Donai.
» juill.	J. Lecocq	Hazebrouck.	» 5 déc...	A. Bouvy.....	Roubaix.
» 6 août..	D. Nicole.....	Haubourdin.	1891. 23 mars.	E. Dufouquet....	Valenciennes.
» 31 déc...	J. Bernard.....	Valenciennes.	» 1 ^{er} déc...	J. Oyer	Lambersart.
1873. août..	F. Roussel.....	Lille.	1892. 5 janv..	A. Sarrazin.....	Lille.
1875. 30 mars.	Peckre.....	Lille.	» 1 ^{er} août..	A. Gontier	Dunkerque.
» 5 octob.	H. Cannissié	Lille.	» 27 sept..	V. Mollet.....	Lille.
1875. 23 nov..	A. Hannotin.....	Lille.	1893. 5 octob.	G.-E. Dupont....	Valenciennes.
1876. 23 févr.	L. Leblan	Tourcoing.	» 7 nov...	E. Leignel.....	Bouchain.

Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.

Programme adopté par la Commission des Bâtimens civils dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différens professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ; — 2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtimens et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), etc., éléments de perspective... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux : 4° subir un examen sur les lois des bâtimens, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtimens civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, levé des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

CHEMIN DE FER DU NORD.

(Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. le baron Alphonse de Rothschild, *Président* ; Léon Say, *Vice-Président* ; Gaston Griolet, *Vice-président* ; le baron de Soubeyran ; Gabriel Dehaynin ; le baron Gustave de Rothschild ; le duc de Mouchy ; le comte Pillet-Will ; le comte A. de Germiny ; le baron Alfred de Rothschild ; Joseph Hottinguer ; André de Waru ; E. Baudelot ; Lord Rothschild ; Adolphe Vernes ; Omer Vallon ; Edouard Agache ; le baron Arthur de Rothschild ; Mariolle-Pinguet ; Charles Seydoux ; Hyppolyte Adam ; Henri Fould ; Léon Lambert ; Richemond.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C*, C†, *Président* ; Léon Say, Griolet, O*, C†, *Vice-Présidents* ; de Waru*, Vallon*, Hottinguer.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, O*, C†, O I, *Secrétaire de la Compagnie* ; Lacan, †, O I, *Secrétaire-adjoint de la Compagnie* ; Ramond de la Croisette, *, *Chef du Contentieux et du Domaine* ; Jourdan, *Inspecteur général des Comptabilités* ; Dupré, *Chef de la Comptabilité centrale* ; Binay, *Caissier central* ; Gateau, O A, †, *Chef du service des titres*.

Exploitation. — MM. Sartiaux Albert, O*, †, O A,

Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation; Thouin Charles, O *, $\frac{1}{2}$, *Ingénieur en chef des services actifs*; Piéron, *, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef adjoint des services actifs*; Ch. Lelau, *, *Inspecteur principal*, à Lille; Delamarre, *Inspecteur principal adjoint*, à Lille.

Matériel. — MM. Du Bousquet, *, $\frac{1}{2}$, *Ingénieur en chef du matériel et de la Traction*; de Fonbonne, *, *Ingénieur principal de la Traction*; Keromnès, *Ingénieur principal des ateliers des machines*, à Paris; Asselin, *Ingénieur de la Traction*, à Fives; Emile Delebecque, *Ingénieur des ateliers*, à Hellemmes.

Matériel roulant. — MM. Bricogne, *, *Ingénieur en chef du Matériel roulant*, à Paris; Wéry, *Ingénieur des ateliers du Matériel roulant*, à Hellemmes.

Travaux et surveillance. — MM. Vainet, *, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance*; Lefebvre, *, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal, chef de l'entretien*, à Paris; Morice, *, *Ingénieur de la voie*, à Hazebrouck; Aumont, *Ingénieur des ponts et chaussées, Ingénieur de la voie*, à Lille; Debusschère, *Ingénieur de la voie*, à Valenciennes.

Travaux neufs. — MM. Vainet, *, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*; Salle, *, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal*.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST (EN LIQUIDATION).

(Siège social : 7, rue Cadet, à Paris)

Comité de liquidation.

MM. Cucheval-Clarygny, O *, membre de l'Institut, propriétaire à Paris, *Président*; Gontran Gonnat, O *, ancien Député, maire de Péronne (Somme); Jacquemart, Industriel à Paris.

Ingénieur en chef directeur. — M. E. Cambier, O *, à Paris.

La liquidation de la Société a été votée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 21 novembre 1887.

CHEMIN DE FER D'ANZIN.

(Siège à la Compagnie des Mines d'Anzin).

Administration : M. Guary, *, *Directeur général des mines d'Anzin*; M. de Forcade, *Secrétaire général*.

Exploitation : M. Huez, *Chef d'exploitation*; M. Lambour, *Inspecteur*.

Matériel : M. Gavelle, *Directeur en chef des travaux du jour*; M. Briaud, *Ingénieur du matériel et de la traction*.

Travaux et surveillance : M. Gavelle, *Directeur en chef des travaux du jour*; M. Mercier, *Ingénieur de la voie*.

CHEMIN DE FER DU CAMBRESIS.

(Siège social, 21, rue Porte-Robert, à Cambrai.)

Administrateur délégué, Président du Conseil d'administration : M. F. Georges, *.

Administrateurs : MM. E. Chevalier, Poirier, H. Chevalier, C $\frac{1}{2}$ et

L. Rey.

Services de la Compagnie : 21, rue de la Porte-Robert, Cambrai.
Chef du service central : M. A. Lacaille. — *Ingénieur de la Compagnie* : M. A. Bonnaterre.

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

Conseil d'administration : MM. Edmond Caze, à Paris, *Président* ; Arthur du Roy de Blicquy, O $\frac{1}{4}$, à Bruxelles ; Edouard Empain, $\frac{3}{4}$, *Administrateur délégué*, à Paris.

Directeur de la Compagnie : M. V. Mestreit, rue Kléber, à Anzin.
Ingénieur : M. Lardinois, à Anzin.

CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

Concessionnaire : M. A. Lambert, Ingénieur civil à Paris, boulevard Magenta, 162.

Conseil d'Administration : MM. Boudenoot, *Président*, boulevard St-Germain, 213, à Paris ; Graux (Georges), rue Blanche, 4, à Paris ; Itasse (Paul), 7, avenue des Tilleuls villa Montmorency, Paris-Auteuil.

CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE ET DE BETTRECHIES A HON AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI.

(Société anonyme.)

Conseil d'administration : MM. Gustave Dervillez, ancien huissier à Villers-Cotterets ; V. Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls à Paris-Auteuil ; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris ; Henri Martin, fondeur, rue d'Isle, à St-Quentin.

TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Société anonyme au capital de 5,000,000 de francs.

(*Siège social* : à Lille, rue Auber, 2. — *Siège administratif* : à Paris, 20, rue Tailbout.)

Président du Conseil d'administration : M. Ch. Prévet, O $\frac{3}{4}$. — *Vice-Président* : M. E. Clerc, $\frac{3}{4}$. — *Administrateur délégué* : M. F. Dujardin-Beaumetz, $\frac{3}{4}$.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Daguin, Ledoux, Sallandrouze de Lamornaix, L. de Sinçay, P. de Soubeyran. — *Ingénieur-Conseil* : M. L. Francq, $\frac{3}{4}$.

EXPLOITATION GÉNÉRALE, A LILLE. — *Directeur* : M. Baillot, ingénieur, 40, rue de la Louvière.

Inspecteur de l'exploitation : M. N....., rue Auber, 2, Lille.

Service des travaux et entretien des voies et bâtiments. — *Conducteur principal* : M. Pouvreau, 47, rue Bernard, à Canteleu.

Dépôt du Lion-d'Or. — *Traction à vapeur et Entretien des voitures*. — *Chef de traction* : M. Deffoux, 235, rue du Faubourg-de-Roubaix Lille. — *Inspecteur* : M. Delabre.

Dépôt de Marcq. — *Traction à vapeur*. — *Chef de dépôt* : M. Reisch, à Marcq. — *Service central, comptabilité, économat*. — *Chef de la Comptabilité* : M. Pellette, 51, rue Auber.

TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING.

La Compagnie rétrocessionnaire est en faillite, mais l'exploitation continue. — *Syndic de la faillite* : M. Ruffelet, à Roubaix.

TRAMWAYS DE DUNKERQUE.

M. Spilliaert, banquier, à Anvers, *rétrocessionnaire*.

M. Lessent, *directeur*, à Malo-les-Bains.

COMPAGNIES HOUILLÈRES.

Les Compagnies houillères du département sont celles de :

ANZIN (siège social : Anzin), M. Guary, *, *Directeur général*.

ANICHE (siège social : Aniche), M. Vuillemin, *, *Ingénieur-administrateur*.

L'ESCARPELLE (siège social : Flers-les-Douai), M. Thiry, *Ingénieur-directeur*.

DOUCHY (siège social : Lourches), M. L. Dombre, *Ingénieur-directeur-gérant*.

VICOIGNE-ET-NŒUX (siège social : Nœux (P.-de-C.)), M. Agniel, *Agent-Général de la Compagnie*.

THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes), M. O. Piérart, *Directeur*.

AZINCOURT (siège social : St-Dizier (Haute-Marne)), M. G. Robert, *Directeur-gérant*.

CRÉSPIN-LEZ-ANZIN (siège social : Quiévrechain), M. Em. Dumont, *Directeur*.

FLINES-LEZ-RACHES (siège social : Douai), M. Dutreix, *Directeur*.

DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident se serait produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 40 circonscriptions élisant un délégué et un délégué suppléant. Le délégué et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour 3 ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

Le tableau ci-après donne la désignation des délégués et délégués suppléants élus dans les 40 circonscriptions instituées et qui correspondent au champ d'exploitation de la fosse dont elles portent le nom.

DÉSIGNATION des C ^{tes} houillères.	DÉSIGNATION des Circonscriptions	SIÈGE des Circonscriptions	DÉLÉGUÉS.	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS.
ANZIN.....	Thiers et Vicq Renard N° 1.	Bruai	Holle, Léon, à Bruai.	Plichon, Antoine, à Quarouble
	Rœulx.....	Denain.....	Leclercq, Louis, à Denain.	Blottiaux, J., à Denain.
	Léonard et Amaury ..	Escaudain...	Canivez, J.-B., à Escaudain.	Legrand, Alex., à Escaudain.
	Chabaud-La- tour	Hergnies
	Lagrange. ...	Condé.....
	Hérin.....	Escautpont
	Casimi ^r Périer	Hérin.....	Moreau, Hilaire, à Hérin.	Cochon, Adolphe, à Hérin.
	Dutemple et Réussite...	Fenaïn.....
	Saint-Marck	Valenciennes.	Ledent, Clément, à la Sentinelle	Delhaye, Alfred, à St-Waast- la-Haut.
	Lambrecht ..	Abseon.....
	Haveluy.....	Hélesmes....	Guiot, Louis, à Hélesmes.
	Saint-Louis..	Haveluy.....	Delsaut, P. F., à Haveluy.	Maricelle, Arsène, à Oisy.
	Vieux-Condé.	Anzin.....	Jouvenaux Edmond, à Anzin.	Lequien Frédéric, à Anzin.
	Renard N° 2.	Vieux-Condé.
Blense-Borne.	Denain.....	
Audiffret-Pas- quier	Bruai	
l'Enclos et Wavrechain.	Escaudain	
Notre-Dame..	Denain.....	
Dechy.....	Sin-le-Noble .	Bertiaux, Const., à Sin-le-Noble	Husson, Henri, à Sin-le Noble	
l'Archevêque.	Dechy.....	
Saint-René ..	Aniche.....	Fenaïn, Simon-Jude, à Aniche	Gambier, Ch., à Rieulay.	
Saint-Louis ..	Guesnain.....	
Gayant et Ber- nicourt.....	Somain.....	Dupas, Achille, à Somain.	Pollet, Désiré, à Somain.....	
Ste-Marie et Vuillemin .	Waziers.....	
Saint-Mathieu	Auberchicourt	Chapron, Valéry, à Auber- chicourt.	Couteau, Benoit, à Bruille- les-Marchiennes.	
l'Eclaireur et Désirée.....	Lourches	
Douchy N° 8.	Rœulx.....	
La Naville ..	Douchy.....	
Fosse N° 4...	Lourches.....	
Fosses N°s 2 et 6	Roost-Waren- din.....	Lesnes, Eugène, à Roost- Warendin.	Dufflot, Henri, à Roost-Wa- rendin.	
Fosse N° 3...	Raimbeau- court.....	Leprêtre, J.-B., à Le Forest.	Miquet, Ranulphe, à Le Forest	
Fosses N°s 4 et 4 bis.....	Flers-en-Es- crébieux ..	Décatoire, Edouard, à Dori- gnies.	Lesne, Amédée, à Dorignies.	
Fosse N° 5...	Douai.....	
Fosse N° 7...	Douai.....	Herman, Alfred, à Dorignies.	
VICOIGNE ET NEUX.	Auby.....	
Vicoigne	Raismes.....	
THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI	Soult.....	Fresnes	Delcourt, Victor, à Fresnes	Gardin, Emile, à Fresnes.
AZINCOURT...	Saint-Pierre..	Thivencelles	Choteau, Alfred, à Fresnes.	Daubresse, Louis, à Fresnes.
CRESPIN-LEZ- ANZIN.....	St Roch.....	Monchecourt.	Morelle Adp ^{he} , à Monchecourt	Fache, Antoine, à Monchecourt
Quiévreachain.	Quiévreachain.	Quiévreachain.	Gogneaux, Achille, à Quié- vreachain.	Dussart Antoine, à Quiév- reachain.

NOTA. — Les pouvoirs des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs sont expirés en décembre 1893. Nous indiquons les résultats obtenus jusqu'à ce jour. Les opérations électorales doivent être continuées le 17, 24, 31 décembre 1893, 7 et 14 janvier 1894.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

Une Association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux: rue Faidherbe, 11-13, à Lille.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: *Président*, M. J. Kolb, ✱; *Vice-président*, M. Alex. Ireland; *Secrétaire-trésorier*, M. P. Chalmeton, ✱; *Membres*, MM. F. Boussus, ✱; C. Delattre-Brabant; V. Drieux; E. Grysez; E. Lainé; A. Macarez; A. Malard; J. Motte; Em. Roussel.

PERSONNEL: *Délégué général du Conseil*, M. A. Olry, ✱, 11-13, rue Faidherbe, à Lille; *Ingénieur principal*, M. P. Bonet, 221, rue Solférino, à Lille; *Ingénieurs ordinaires*, M. A. Cardon, 32^{bis}, rue Neuve, à Lille; M. E. Imbert, succursale de Fourmies; *Inspecteurs*, MM. E. Delcroix, T. Pesez, F. Hocque, G. Leturcq, H. Lagache, L. Voiturier, P. Bazoche, A. Midard, L. Lefèvre; *Inspecteur-adjoint*, M. H. Fretin; *Chef de bureau*, M. L. Legendre; *Commis principal*, M. J. Kastner; *Commis*, MM. Dutro, Ledoux, Vandenheede, Carton.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ.

Autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. — Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU: MM. Alfred Girard, sénateur, *Président d'honneur*; Raverdy, *Président*; Wattiau, *Secrétaire-trésorier*.

DESSECHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOÛRES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

Commission administrative. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *Président*; Hovelt Em., Christiaens Louis, Féron Gustave,

propriétaires, à Dunkerque ; Louis Debruyn, à Lille. — M. Fornet, à Warhem, *Conducteur* ; M. Mahieu, à Dunkerque, *Receveur*.

WAETERINGUES. Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant trois ans ; ils sont renouvelés par tiers.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares.
Commission administrative. — MM. Duriez François, maire de Craywick, *Président* ; Geersen Benjamin, *Vice-Président* ; Daulé Auguste, *Secrétaire* ; Bury Jean-Baptiste ; Cocquillier Henri ; Debavelaere Benjamin ; Hamerel Stanislas ; Louf, Ovide et Belle Diomède, *Syndics*. — M. Degravier, Agent-voyer principal, à Dunkerque, *Conducteur-Secrétaire* ; M. Poyé, Percepteur, à Gravelines, *Receveur*.

Deuxième section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; le canal de Bergues, à l'Est ; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares.

Commission administrative. — MM. Vercoustre Frédéric, *Président* ; Meesemaecker Alexandre, *Vice-Président* ; Ghys Charles, *Secrétaire* ; Alexander François ; Waguet Emery ; Belle Arthur ; de Mersseman Eugène ; Meesemaecker Isaïe et Legrand Oscar, *Syndics* — M. Petit, *Conducteur principal des ponts et chaussées*, à Bourbourg, *Conducteur-Secrétaire* ; M. Decroocq, Percepteur, à Bourbourg, *Receveur*.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

Commission administrative. — MM. Dantu Daniel, *, *Président* ; Duriez Edmond, *Vice-Président* ; Carlier Lucien, *Secrétaire* ; Cailleux Louis ; Meesemaecker Ovide ; Vanhaecke Alphonse ; Duhocquet Isaïe ; Cockempot Jules et Stevenoot Léon, *Syndics*. — Caroulet, *Conducteur principal des ponts et chaussées* à Bergues, *Conducteur et Secrétaire-archiviste* ; Ryckebusch, *Receveur municipal* à Bergues, *Receveur*.

Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin

des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

Commission administrative. — MM. de Meezemaker, *Président*; H. Coornaert *Vice-Président*; Lebecque Arthur, *Secrétaire*; A. Daudry; G. de Baecque; Thibaut - Dedrye; Marchand Emile; Deswarte Henri et Dewaele Louis, *Syndics*. — M. A. Smagghé, *Conducteur*, à Dunkerque; M. Zeghers, *Receveur*.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

MM. Auguste Anquez, propriétaire, à Gravelines, *Directeur*; Fernand Wintrebert, propriétaire, à Gravelines, *Directeur-adjoint*; Pierre Anquez, Edouard Loquet, A. Torris, propriétaires, à Gravelines, *Syndics*; Lecointe, receveur municipal de Gravelines, *Receveur*.

AGENCE DU DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886. *Liquidateur*: M. Delerue, 31 bis, rue de la Barre, à Lille.

DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — *Syndicat d'entretien.* — (Institué par décret du 17 février 1866). — MM. Aug. Potié, Conseiller général, à Haubourdin, *Président*; E. Schotsmans, négociant, à Lille, *Vice-Président*; A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don; Cousin-Devos, maire d'Haubourdin; le maire d'Emmerin, *Syndics titulaires*; MM. les maires de Wavrin et d'Annœullin, *Syndics suppléants*; — M. Bourel, Conducteur des ponts et chaussées, à Lille, *Secrétaire*. — M. Dewinter, Percepteur à Haubourdin, *Receveur*.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, propriétaire, à Armentières, *Directeur*; Ramery Alexandre, cultivateur, à La Chapelle-d'Armentières, *Directeur-adjoint*; Deleplanque Charles, cultivateur, à Armentières, *Syndic*; Desplanques-Joye et Delattre-Desplanque, cultivateurs, à Houplines, *Syndics suppléants*.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces

ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce Syndicat sont : MM. Dron, député, Conseiller général, *Président*; Deschamps, industriel à Roubaix, les Maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ff^{os} de maires). — M. Weber, Conducteur principal des ponts et chaussées, boulevard Bigo-Danel, 28, à Lille, *Régisseur-comptable*.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un Syndicat a été établi à Landrecies par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882 pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies. — *Commission administrative* : MM. Doutré Arsène, à Landrecies, *Directeur*; Eyraud-Meurant, à Landrecies, *Directeur-adjoint*; Boulogne-Gille, à Fontaine-au-Bois, Millot-Lecohier, à Landrecies, Manesse-Dureux à Favril, *Syndics*. — M. Mercier, *Conducteur*. — M. Plonevez, employé à la Mairie de Landrecies, *Receveur*.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre à Sassegny pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une Commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du Syndicat.

Commission administrative du Syndicat de la Rive droite. — MM. Carion Léopold, *Directeur*; Sculfort Jean-Baptiste, *Directeur-adjoint*; le Baron de l'Épine, Lemaire Joseph, Lamelin Adolphe, Largillière Ulysse, Briatte Achille, *Syndics titulaires*; Lamelin Adolphe et Baligrand Wagnier, *Syndics-suppléants*. — M. Nanin, *Conducteur*; le percepteur de Maroilles, *Receveur*.

Commission administrative du Syndicat de la Rive gauche. — MM. Piérart Théophile, *Directeur*; Carton-Mary, Bécourt, Lamelin-Douillet et Macq Lucien, *Syndics*. — M. N....., *Conducteur*. Le percepteur de Maroilles, *Receveur*.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegny, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary Adrien, maire d'Aymeries, *Directeur*; Parent Émile, *Directeur-adjoint*; Delfosse Célestin, Witrant Eugène et Caverne Hector, *Syndics*. — MM. Lelong Désiré, Dubreux Victorien et Bertrand Albert, *Syndics suppléants*. — M. Nanin, *Conducteur*. — M. Vileroy Jules, *Garde*.

Syndicat de Maubeuge. — MM. Favareq, Fissiau Charles, Neuilliés Jules, propriétaires, à Assevent; Dejardin Léopold, Castier Joseph, propriétaires à Maubeuge, *Syndics*. — MM. Henri Charles, propriétaire, à Jeumont, Berteau Arthur, propriétaire, à Maubeuge et Duchateau Julien, propriétaire à Assevent, *Syndics suppléants*. — M. Mercier, *Conducteur*.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies. — Les membres de cette Association sont : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes; Gouttière Omer, filateur, à Wignehies; Rousseau Emile, propriétaire, à Wignehies; Staincq, filateur, à Fourmies et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, *Syndics*; MM. Legrand Auguste, courtier en laine à Fourmies et Poreaux Jean-Baptiste, *Syndics suppléants*. — MM. Caullery, *Conducteur des Ponts et Chaussées*, à Avesnes, *Conducteur-Secrétaire*; Tangre Ildephonse, receveur municipal de Fourmies, *receveur*.

SYNDICAT DE CURAGE DE LA SOLRE ET DU CANAL DE BOURGOGNE. — Constitué par arrêté préfectoral du 19 Février 1855 et dont le siège légal est à Solre-le-Château. La Commission se compose d'un *Directeur*, de cinq *Syndics* et de deux *Syndics-suppléants*. — MM. Michaux Pierre-Joseph, à Solre-le-Château, *Directeur*; Sohier Félix, Legrand Célestin, Georges Jules, Preux André, Lion Henri, à Solre-le-Château, *Syndics*; Flayelle Alphense, meunier à Solrinnes et Martin Eugène, négociant à Solre-le-Château, *Syndics-suppléants*. — Le percepteur de Solre-le-Château, *Receveur*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette Association est régie par Ordonnance du 16 novembre 1834 et par Décret du 8 février 1889. En vertu du Décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans.

Commission administrative. — MM. Joseph Morel, Conseiller général, maire de Lallaing, *Président-directeur*; Lenclud,

maire d'Hasnon, *Vice-Président*; Ed. Bernard, ✱, Conseiller général, maire de Roost-Warendin, Renard, ☉ A, maire de Sin-le-Noble, Denisse, maire de Raches, Alfred Tournois, à St-Amand, Emile Dubois, ✱. ☉ A., Député, Conseiller général, à Douai, Dewalle, cultivateur à Fenain, Cauvez, maire de Wandignies, Dulieu, maire de Bouvignies, Hémez, maire de Tilloy et Emile Davaine, conseiller général à St-Amand, *Syndics*. — *Taxes et rôles*: Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. — Le service est confié à MM. les Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée. M. Rennuit, Percepteur à Somain, *receveur-payeur*; — M. Wigniolle, à Sin-le-Noble, *Conducteur des travaux*; — M. Tailliez, à Lallaing, *Piqueur et Garde*.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837

Les syndics actuels sont : MM. Raverdy, propriétaire, à Condé, *Président-Directeur*; Cousin Charles, propriétaire, à Condé, *Vice-Président*; Dupriez Cyriaque, propriétaire, à Hergnies, Laurent Charles, maire de Crespin, Duplat Eugène, *Syndics titulaires*. — MM. Brunelat, à Condé, *Conducteur*; Guillaume, à Macou, (Condé), *Garde des canaux*; Mayeur Constantin, à Crespin, *Secrétaire-Receveur*.

MARAI DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une Ordonnance du 17 octobre 1826. — *Commission administrative*: MM. Miroux Arthur, propriétaire, à Valenciennes, *Président*; Dorchis Gustave, brasseur, à Bruay, *Vice-Président*; Dubois Ernest, brasseur, à Anzin; Fontaine Charles, propriétaire, à Valenciennes; Hautcœur Emile, brasseur, à Bruay. — M. Daga-lier Charles, à Valenciennes, *Conducteur-Receveur*; — M. Gelez Louis, à Bruay, *Garde*.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par Ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une Commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'Association. — *Commission administrative*: MM. Vinthière Louis, propriétaire, à Château-l'Abbaye, *Président*; Despret J.-B., Camberlin Arthur, propriétaires, à Château-l'Abbaye; Mascaux Edouard, Joseph de Bretagne, propriétaires, à Mortagne, *Syndics*. — M. Berton, Percepteur, à St-Amand, *Receveur*.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le Syndicat est composé de MM. Dewez Martial, propriétaire à Mortagne, *Directeur*; J.-B^{te} Devaux, *Directeur-adjoint*; J^h Devaux, Henneton-Hornez et Hornez-Hen-

neton, propriétaires à Flines-lez-Mortagne, *Syndics titulaires*. — MM. Wibaut-Catteau à Lecelles, Julien Emmanuel à St-Amand, *Syndics-suppléants*. — M. Berton, Percepteur à St-Amand, *Receveur*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain.

L'Association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859 et composée comme suit : MM. Coquelle Clément, \odot A, \odot \otimes , propriétaire, à Mastaing, *Directeur*; Dombre, Directeur des mines de Douchy, *Directeur-adjoint*; Gidoïn, ex-chef du Contentieux de la Cie d'Anzin; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, \ast , conseiller général, brasseur, à Denain, *Syndics*. — Doyen Avit, propriétaire, à Rœulx; Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx, *Syndics-suppléants*. — M. Ringot, instituteur à Mastaing, *Receveur*. — M. Danquigny, à Mastaing, *Garde*.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876. — MM. Lecœuvre Charles, *Directeur*; Dupriez Alphonse, *Directeur-adjoint*; Berlutiaux Pierre-Joseph, Blicquy-Hocq et Haubourdin Louis, *Syndics titulaires*. — MM. Leleux Jean-Baptiste et Dupriez Oscar, *Syndics-suppléants*. — M. Dupriez Omer, *Secrétaire*; M. Rennuit, Percepteur, à Condé, *Receveur*.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — MM. Sirot César, maire de Trith, industriel, *Directeur-Président*; Henri Nauts, \dagger , consul de Belgique, à Valenciennes, *Directeur-Adjoint*; le maire de la commune de La Sentinelle ou son adjoint; Louis Maurice, fabricant de sucre, à Aubry; Peniaux Charles; Peniaux Paul; Daniaux Achille, propriétaires, à Valenciennes, *Syndics titulaires*. — MM. Deligne Camille, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes; Foucart Jules et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes, *Syndics-suppléants*. — M. Gosset, *Secrétaire-Receveur*. — M. Carlier, à Valenciennes, *Garde*.

RIVIÈRE DE L'HOGNEAU. — Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une Association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau.

Commission administrative. — MM. Estoret Alcide, *Directeur*; Gilmant Alexis, *Directeur-adjoint*; les Maires de Crespin, de Saint-

Aybert et de Thivencelles ; Crépin Jules, Lefebvre-Merlin, *Syndics titulaires* ; Hecq Célestin, Cayat Victor, Gilmant Ignace et Lefebvre Magloire, *Syndics suppléants*.

COURANT DE LA FONTAINE SAINT-MARTIN. — (*Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire*). — Par arrêté du 19 novembre 1887, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine-Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de six, sont nommés pour trois ans ; il est également nommé six syndics suppléants. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

Commission administrative : MM. Coquériaux Paul, *Directeur* ; Larivière - Levêque, *Directeur-adjoint* ; Deneux-Mauroy, Caudron, Amand, Delhaye et Herbert, *Syndics titulaires* ; Miroux-Basély, Blauwart Emir, Clique-Mauroy, Deneux Léon, Davaine-Deneux, Gombart, *syndics-suppléants* ; Larivière fils, *Receveur*.

CURAGE DE L'ESCAUT NON NAVIGABLE. — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelles, Crèvecœur, Masières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau.

Commission exécutive. — Cette Commission est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans. — *Membres titulaires* : MM. Alexandre Desmoutiers, Conseiller général et agriculteur, à Vaucelles, *Directeur* ; Alfred Cornaille, industriel, à Cambrai, *Directeur-adjoint* ; Brunel-Pamart, maire de Cambrai ; Paul Mallez, président du Tribunal de commerce de Cambrai ; Alfred Bertrand, industriel, à Cambrai ; Gautier, fabricant de sucre, à Masières ; Museux, propriétaire à Honnecourt ; Millet-Bricout, Conseiller d'arrondissement et industriel, à Bantouzelles ; Louis Wiart, manufacturier à Cambrai. — *Membres suppléants* : MM. Corbu, marchand de charbons, à Cambrai ; Achille Leconte, usinier à Marcoing. — *Receveur* : M. Petit, Percepteur à Cambrai.

SERVICES DE SANTÉ.

MÉDECINS ASSERMENTÉS.

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 44, § 3 de la loi du 9 juin 1853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 1853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement.

Les Médecins assermentés dans le département sont : pour l'arrondissement d'Avesnes, M. le docteur Girard ; pour celui de Cambrai, M. le docteur Timal ; pour celui de Douai, N... ; pour celui de Dunkerque, M. le docteur Duriau ; pour celui d'Hazebrouck, M. le docteur Alex. Decool ; pour celui de Lille, M. le docteur Henry ; pour celui de Valenciennes, M. le docteur Anatole Manouvriez.

ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Gardin, à Avesnes ; Timal, à Cambrai ; Sockeel, à Douai ; Reumaux, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Gorez, à Lille ; Anatole Manouvriez, à Valenciennes.

CONSEILS D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Les Conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces Comités remplacent les Conseils de salubrité précédemment établis.

Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département.

MM. le Préfet, *Président* ; Gruson, *, O I, O I, Ingénieur en chef du département, *Vice-Président* ; Thibaut, O A, professeur agrégé à la faculté de médecine ; inspecteur de la salubrité, *Secrétaire-général* ; Arnould, O *, O I, docteur en médecine, professeur à la faculté de médecine, Cannissié, architecte départemental ; Crépelle, *, industriel à La Madeleine ; Dubernard, directeur de la station agronomique de Lille ; Gaveille, *, O A, adjoint au maire de Lille ; Gorez, docteur en médecine, médecin des épidémies ; Hallez, Paul, O A, professeur à la faculté des sciences ; Lotar, O I, professeur à la Faculté de médecine ; Moniez, O A, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine ; Pollet, *, O I, vétérinaire départemental ; Porion, industriel, Maire de St-André-lès-Lille ; Viollette, *, O I, doyen honoraire de la Faculté des

Sciences; Wannebroucq, ✱, Ⓛ I, docteur en médecine, doyen honoraire de la Faculté de médecine; Wertheimer, Ⓛ A, docteur en médecine, directeur de l'institut vaccino-gène de Lille.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Gardin, docteur en médecine, à Avesnes; Girard, docteur en médecine, à Avesnes; Flament, filateur, à Avesnelles; Christ, pharmacien, à Fourmies; Camille Raux, Ⓛ A, pharmacien, à Avesnes; Despaigne, Ⓛ, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur, à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Michaux Emilien, pharmacien, à Maubeuge; Fourdrignier, docteur en médecine, à Etrœungt.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; A. Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai, *Vice-Président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *Secrétaire*; Cloëz, docteur en médecine au Cateau; Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Ronnelle, architecte, à Cambrai; Copin, ingénieur civil, à Cambrai; Bernard Auguste, ✱, ✚, fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Robert, docteur en médecine, à Ligny; Depoutre, pharmacien, à Cambrai; Lallemand, architecte, à Cambrai; Ronnaux, docteur en médecine à Cambrai; Macaigne, ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai; Dubois, ✱, médecin en chef de l'hôpital militaire de Cambrai.

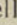

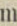
CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Trannin, ✱, ancien député, *Vice-Président*; Frey, pharmacien, Paix, industriel, Sockeel, docteur en médecine, Watelle fils, idem; Laigniez, idem; Pollet, idem; Barbet, ✱, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; J. Legrain, pharmacien; Garel, vétérinaire; Monnier, docteur en médecine; Wauthy, industriel.





CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Duriau, ✱, Ⓛ A, docteur en médecine, *Vice-Président*; Reumeaux, médecin des épidémies, à Dunkerque; Vaneste, Ⓛ A, pharmacien, à Dunkerque; Lefebvre, Ch., pharmacien, à Dunkerque; Quilliet, pharmacien, à Dunkerque; Coolen, O Ⓛ, vétérinaire, à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement à Dunkerque; le chef du génie de la place de Dunkerque; Van Moë, architecte départemental, à Dunkerque; Herbart, docteur en médecine, à Dunkerque; Duriau Gustave, docteur en médecine; Isembert, ✱, médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque; Pierre Marchand, industriel à Dunkerque.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; Decool, docteur en médecine, *Secrétaire*; Haeuw Camille, pharmacien, à Bailleul; Sénellart, médecin-vétérinaire à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Thellier, médecin à Nieppe; Verlynde,  A, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, à Hazebrouck; Didier François, , , maire de Pradelles; Quéva, pharmacien à Hazebrouck; Sénéchal, agent voyer principal, à Hazebrouck; Rousseau, vétérinaire, à Nieppe; Taccoen, docteur en médecine, maire à Strazeele.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

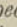
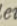
MM. le Sous-Préfet, *Président*; Pesier, , chimiste, *Vice-Président*; Devémy, docteur en médecine, *Secrétaire*; Lecerf, , docteur en médecine; Lefranc, chimiste; Andt, pharmacien; Dusart, architecte; Huart, vétérinaire; Manouvriez Anatole, docteur en médecine; Tauchon, docteur en médecine; Dugardin, pharmacien; Weil-Mallez, ,  A, député, maire de Marly; Mariage, docteur en médecine; Baillif, médecin-major, médecin en chef de l'hôpital militaire.

Commissions cantonales d'Hygiène publique.

Les commissions cantonales d'hygiène publique et de salubrité ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892 pris en exécution de l'arrêté du Chef du Pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848.

Inspection de la Salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'Inspection de la Salubrité publique dans le département. Ce Service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité: M. le docteur Thibaut,  A, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, rue des Augustins, 4, à Lille; *Inspecteur-adjoint*: M. P. Hallez,  A, professeur à la Faculté des sciences, à Lille.

POLICE DE LA PHARMACIE.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins

des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres des Conseils d'hygiène et de Salubrité ci-après désignés, sont chargés de ce service.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Raux, ☉ A, pharmacien, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Genet, pharmacien, à Cambrai; Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. MM. Legrain, pharmacien, à Douai; Frey, pharmacien, à Douai; Pollet, docteur en médecine, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, *, ☉ A, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste, ☉ A, pharmacien, à Dunkerque; N....

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Quéva, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Lille. MM. Gorez, docteur en médecine; Lotar, ☉ I, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie; Hallez Paul, ☉ A, professeur à la Faculté des Sciences.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Andt, pharmacien à Valenciennes; Devémy, docteur en médecine, à Valenciennes, et Lefranc, chimiste à Valenciennes.

VACCINE.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *Président*; Grand, Conseiller de préfecture, *Vice-Président*; Géry Legrand, *, ☉ A, O ✚, sénateur, maire de Lille; M. le docteur Dron, député; le docteur Wannebroucq, *, ☉ I, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Follet, *, ☉ A, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Wertheimer, ☉ A, directeur de l'Institut vaccino-gène départemental; le docteur Gorez, médecin des épidémies; le docteur Gaulard, ☉ A, professeur à la Faculté de médecine de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative du bureau de bienfaisance; le docteur Rey, *Secrétaire et Conservateur du dépôt de vaccin.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Avesnes; Hannoie, doyen-curé, à Avesnes; Marquis, docteur en médecine à Avesnes, *Secrétaire.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Cambrai; le plus

ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Bernard Auguste, ✱, †, fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Timal, docteur en médecine à Cambrai, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Douai; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Sockeel, docteur en médecine; l'abbé Joleaud, doyen de Saint-Pierre; Watelle fils, docteur en médecine; Monnier, docteur en médecine; Baude, docteur en médecine.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Derode, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Rosendaël; Brey-naert, docteur en médecine, à Dunkerque; Duriau, ✱, ⓐ A, idem; le Doyen de St-Éloi; Reumeaux, médecin des épidémies, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *Secrétaire*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Debaralle, ✱, ⓐ I, Conseiller d'arrondissement; Tauchon, docteur en médecine; Manouvriez Anatole, médecin des épidémies, *Secrétaire*.

COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES
DE LA VILLE DE LILLE.

M. Meurisse, adjoint au maire, *Président*.

1^{re} Section: MM. Deleplanque, propriétaire, *Vice-président*; Thellier, avocat; Caron, docteur en médecine; Cannissié, architecte; Holbecq, pharmacien; Salomez, architecte.

2^e Section: MM. Ozenfant, propriétaire, *vice-président*; Bécour, †, docteur en médecine; Deschamps, fondeur en cuivre; Richard, ⓐ A, docteur en médecine; Bateur, ⓐ I, architecte; Hannotin, architecte; Lemay, ancien notaire.

3^e Section: MM. Mourcou, architecte, *vice-président*; Patoir, docteur en médecine; Alhant, conseiller municipal; Boutry, médecin; Rouzé, entrepreneur; Thibaut, ⓐ A, inspecteur départemental de la salubrité; Batigny, architecte.

Service: Inspecteur, Secrétaire de la Commission, M. P. Gérard, rue Pasteur, 16; Employés: MM. Brasseur, rue Jean-sans-Peur, 3; Hamant, rue de Fives.

POLICE SANITAIRE DES PORTS.

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le général, gouverneur militaire de Dunkerque, le commissaire, chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes, le professeur d'hygiène à la Faculté de Lille, le médecin des épidémies de l'arrondissement.

MM. Alfred Petyt, *, Vancauwenberghe-Lemaire, délégués de la Chambre de Commerce; Alfred Leroy, H. Debavelaere, délégués du Conseil municipal; Herbart, Vaneste, ☉ A, délégués du Conseil d'hygiène; Féron, délégué du Corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872; MM. Le Cerclé, capitaine des douanes, à Dunkerque; Jeanne, Caquelot, Leroy, lieutenants de douanes, à Dunkerque; Pourre, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879 approuvé par décision ministérielle: MM. les Officiers du port, les Pilotes et les Gardes maritimes.

Eaux et boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses: La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Evêque d'Arras et une cinquième, la source *Vauban*, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteilles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à MM. A. Grégoire et C^e, jusqu'au 31 décembre 1930 en vertu d'un acte passé le 9 octobre 1884, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

L'installation de l'Hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel très confortable.

Inspecteur de l'établissement: M. Thiroux, docteur en médecine, à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur H. Thiroux, à Saint-Amand, l'été; à Paris, l'hiver.

PRISONS.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 6^e circonscription pénitentiaire sont au nombre de neuf, savoir : une Maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises; six Maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle; une Maison centrale de correction à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et un quartier correctionnel annexé à la Maison centrale de Loos.

Prisons départementales.

Directeur : M. Laburthe, ✱, Directeur de la maison centrale de Loos et de la 6^e circonscription pénitentiaire; *Gardiens-chefs* : MM. Clause, à Lille; Delvallée, à Avesnes; Compain, à Cambrai; Antona, à Douai; Bertho, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; Jeannon, à Valenciennes.

Commissions de Surveillance des Prisons.

Membres de droit.

Aux termes de l'Ordonnance du 9 avril 1816, le Premier Président et le Procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal, le Procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Membres nommés.

LILLE. MM. le Préfet, *Président*; Danel, O ✱, ☉ I, C ✚, *Vice-Président*; Werquin fils, Avocat; Barbe, avocat; l'abbé Richard, doyen de St-André; Garçon, Professeur de droit criminel à la Faculté.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Caplain, notaire, ☉ A; Pasqual, avocat; Legrand, avocat; Pécart, avoué; Briatte, médecin vétérinaire.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Delannoy, ☉ A, *Vice-Président*; Capliez, Parent, Fourment et Boisteaux.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Hattu, Avocat, *Vice-Président*; Waternau, *Vice-Président honoraire*; Marcaggi, Conseiller à la Cour, *Secrétaire*; Emile Dubois, ✱, ☉ A, Député, Conseiller général, à Marchiennes; Mille, propriétaire; Delaby, juge de paix, ☉ A; Dumont, ✱, Conseiller municipal; de Roussen, receveur des finances.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Lefebvre, avocat;

Reumcaux, docteur en médecine; Terquem, ✱, ☉ I; Decoster Gustave, négociant; Herbart, docteur en médecine; de Taillandier, juge d'Instruction.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Salomé, doyen-curé; Taverne, juge de paix; Deschodt Louis; Stoffaes, receveur de l'enregistrement.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *Président*; Sabès, ☉ A, président du Tribunal civil, *Vice-Président*; Saint-Quentin, Avocat, *Secrétaire*; Lecerf, ✱, docteur en médecine; Lestoille, ☉ A; Avoué; Lépinoy, Juge d'instruction; Devillers, Avoué, adjoint au maire de Valenciennes; Dècle, ✱, ☉ I, Conseiller municipal.

Médecins des prisons.

Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Moniez, ☉ A, et M. Coppens (*adjoint*); Avesnes, M. Girard; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Douai (maison de justice), M. Sockeel; Dunkerque, M. Gustave Duriau; Hazebrouck, M. Decool; Valenciennes, M. Anatole Manouvriez.

Aumôniers des prisons.

Lille, M. Dewez; — Avesnes, M. Laude; — Cambrai, M. Denimal; — Douai, M. Hamez; — Dunkerque, M. Depuyper; — Hazebrouck, M. Vandenbussche; — Valenciennes, M. Wilmcaux.

Maison centrale de détention de Loos.

La maison centrale de Loos renferme une moyenne de 900 détenus, condamnés correctionnellement. Les industries exploitées sont les suivantes: Cordonnerie, lits de fer, bouts de parapluie, tressage et claquage de chaussons, vernissage de coffrets et confection de boîtes en carton, pliage de brochures.

Depuis le 1^{er} Janvier 1891, l'entreprise a été supprimée. La maison a été mise en régie.

Administration. — MM. Laburthe, ✱, *Directeur*; Courmontagne, *Inspecteur*; N....., *Greffier-comptable*; de Bonaffos, *Econome*; Brachet, Elmering, *Commis aux écritures*; Billon, ✱, *Docteur en médecine*; Dewailly, *Pharmacien*; Rougier, *Instituteur*; Garcenot, *Ingénieur-Architecte*; Bodin, *Aumônier*; Ollier, ☉ A, *Pasteur protestant*; Aubignat, *Gardiën-chef*; trois gardiens commis-greffiers; quatre premiers gardiens et quarante-sept gardiens ordinaires.

MONASTÈRE DU BON-PASTEUR.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'établissement reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES JEUNES LIBÉRÉS.

Comité Central de Lille. — Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *Président d'honneur*; Danel, O *, ☉ I, C †, *Président*; le Premier Président de la Cour d'appel de Douai; le Préfet du département; le Procureur général; le Président du Tribunal civil de Lille; le Procureur de la République; le Maire de Lille; le Président du Comice agricole; le chanoine Lasne, Curé-doyen de Saint-Maurice, à Lille; l'abbé Duriez, Archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, Propriétaire à Herlies; Albert Legrand, Receveur particulier des finances à Doullens; Charrier, *, ☉ A, O †, chef de division à la Préfecture, *Trésorier*; A. Lefebvre, †, Chef de bureau à la Préfecture, *Secrétaire*.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous ;

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.	
— 16	—	1,501 à 2,500 —
— 21	—	2,501 à 3,500 —
— 23	—	3,501 à 10,000 —
— 27	—	10,001 à 30,000 —
— 30	—	30,001 à 40,000 —
— 32	—	40,001 à 50,000 —
— 34	—	50,001 à 60,000 —
— 36	—	60,001 et au-dessus —

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire, et à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjoint élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjoint est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjoint puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjoint parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire* : M. Marquis.

*Adjoint*s : MM. Cromback, Collinet.

Conseil municipal : MM. Herbecq, Raux, A, Briatte, Jeanjean, Favre, Lenain, Lisange, Gardin, Lequime, Passage, Abraham, Chauveau, Druart, Dubois, A, Clavon. Canquelain, Descamps.

— *Secrétaire de la Mairie* : M. Bisiaux. — *Receveur municipal* : M. Levacq.

FOURMIES. — *Maire* : M. Goury.

*Adjoint*s : MM. Prohon, P. Legrand.

Conseil municipal : MM. Gentile, Daubercies, Wattremez, Casbin, Bertaux, Gérard, Jourdin, Sizaire, Marchand, Buissart, E. Bouret, Delval, Buissart, C. Mahy, Gras, Mulat, Ricard, Lermigeaux, Legrand, E. Baligant, Barbolin, Legrand, G. Demanet, Bernier. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Richard. — *Receveur municipal* : M. Tangre.

MAUBEUGE. — *Maire* : M. Walrand, *.

*Adjoint*s : MM. Neullies, A, Brasseur.

Conseil municipal : MM. Monier, Autier, Séguin, Colart, François, Fontaine, Dubois, Guille, Cerisier, Dutron, Julien, Pesant, Lixon, Léger, Fauconnier, Guichart, Delcroix, A, Warnotte, Delgorge, Hubinet, Charles, Huart, Durant, Alexandre. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Cobert. — *Chef de l'état-civil* : M. Ducloy. — *Chef des Travaux* : M. Pinchart. — *Receveur municipal* : M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire* : M. Brunel-Pamart.

*Adjoint*s : MM. Ronnelle et Lecat.

Conseil municipal : MM. Danquigny, Copin, Wiart, Delannoy, A, Vaillant-Pruvot, Lallemand, Plet, Wiart-Déhon, Garin, Boulanger-Lefebvre, Vitu, Chappeau, Caplicz, Ramette, Timal, Cirier Julien, Chiraux-Lecerf, Charlier, Perin, Vernier, Ronnaux, Boissy. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Dhaussy.

LE CATEAU. — *Maire* : M. Martinet.

*Adjoint*s : MM. Bauduin et Cloëz.

Conseil municipal : MM. Deveau-Carliet, O †, Lefebvre, Seydoux, Wallez, Dejardin, Hallette, Picard, Cousin, Petitjean, Lebègue, Danjou, Thomas, Lesage, Legrand, Collery, Macron, Delattre, Degrémont, Desse, Gérard Emile, Millot, Gérard Ernest. *Secrétaire de la Mairie* : M. Lacourte. — *Receveur municipal* : M. France, (M).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire* : M. Giroud, O ✱.

Adjoins : MM. Bertin, Hanotte Paul.

Conseil municipal : MM. Evrard, ⓐ A, Dumont, ✱, Picquet, Vaast, Nutly, Lirondelle, ⓐ A, Cavroy, François-Bertelle, Desmarests, ⓐ A, Rolez, Baude, Foulon, Binet, ✱, Goniau, Limbourg, Hugot, Dubois-Estabel, Marlot, Asou, Bulcourt, Duforets, Herman, Lagaisse, Dubus. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Collier, licencié en droit. — *Architecte en chef de la ville* : M. Aug. Pépe, ⓐ I. — *Receveur municipal* : M. Pronier.

MARCHIENNES-VILLE. — *Maire* : M. Maton Félix.

Adjoins : MM. Lccouffe et Hubert

Conseil municipal : MM. Henniquaux Pierre-Louis, Descamps François, Sinsouilliez Eugène, Dubois Emile, ✱, ⓐ A, Deffontaine Louis, Lubrez Michel, Groulez Edmond, Couplet Alexandre, Dubois Henri, Rocquet Ildephonse, Debachy Joseph, Desmons Auguste, Bigo René, Poitau Louis, Finez François, Cardon Louis, Haze Paul et Laden Edeuard. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bernard. — *Receveur municipal* : M. Léon Mouy.

ORCHIES. — *Maire* : M. Herbo, ⓐ A.

Adjoins : MM. Desespringalle et Posteaux-Leroy.

Conseil municipal : MM. Henno J.-B., Naveau, Dhainaut, Piédannat Victor, Blervaque Edouard, Delemer-Lecocq, Descarpentries, Broutin-Dechenaux, Deletombe, Bleuzet Henri, Willocquet Louis, Couplet J.-B., Tonnel François, Dennetière-Dépret, Laurent Charles, Leclercq Michel, Lepetit J.-B., Duhem Ferdinand, Tavernier Joseph, Rogor Eugène. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Hugot. — *Receveur municipal* : M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES. — *Maire* : M. Léon Claeys, *Sénateur*.

Adjoins : MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal : MM. Carouille, Charlemaigne Elie, Coudeville Henri, Cousin Jules, Dekyndt Benjamin, Delegher Alfred, Goetgheluck, Kerfysen Henri, Lassael Bertin, Lips Benoit, Nempon Louis, Swynghedauw Jérémie, Trystram Pierre, Vanderhaeghe Gustave, Verclytte Emile, Volboudt, Wulveryck Gustave, Zegers Henri, Vermersch Honoré. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Braets. — *Receveur municipal* : M. Ryckebusch.

DUNKERQUE. — *Maire* : M. A. Dumont.

Adjoins : MM. Deman, ⓐ A, Cavrois, Delourme.

Conseil municipal : MM. Gustave Lemaire, Bonpain, A. Tubert, Didier, Beyhammer, Spiers, Hamoir, Hans E., Flament, Leroy, Gérard, Delval, Lebleu, Cabour M., Reumaux, Verleye, Lefébure-

Ghesquière, Gustave d'Arras, Lucien Carlier, Georges Cavois, G. Debavelaere, René Delourme, G. Dinoir, Lutzer Emmanuel, Emile Mancel, O ✱, Hovelt René, Suchet, docteur Villette. — *Secrétaire en chef de la Mairie* : M. H. Gauthier. — *Receveur municipal* : M. N.....

GRAVELINES. — *Maire* : M. Adolphe Torris.

Adjoins : MM. Salomé et Daullé-Martel.

Conseil municipal : MM. Moniez Martin, Trollé-Levert, Wasca, Leurette Charles, Wintrebert, Merlen-Wadoux, Lavallée Philibert, Bracq, Cocquillier, Loquet, Demarle-Fétel, A. ✱, Gombert-Lavallée, Gossart, Merlin Joseph, Jannin, Lesur Jules, Butez Pierre, Carton-Lenelle, Flajollet. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Bellon. — *Receveur municipal* : M. Lecoïnte.

HONDSCHOOTE. — *Maire* : M. Outters Alfred.

Adjoins : MM. Hiennegrave et Vansteenbergh.

Conseil municipal : MM. Thulliez, Hiennegrave, Mallengier, Vandebavière, Massélin, Bollengier, Verhulst, Brunet, Ackein, Lelieur, De Mersseman, Deturck, Plécy, Vermersch, Sapelier, Pickaert, De Bil, Pauwels et Libberecht. — *Secrétaire de la Mairie* : M. E. A. Cornette ; — *Secrétaire-adjoint* : M. Deblock. — *Receveur municipal* : M. Versmisse.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — *Maire* : M. Emile Hié.

Adjoins : MM. Moeneclay et Van Elslande.

Conseil municipal : MM. Delalleau, P. Liefoghe, Heusèle, de Coussemaeker, Freson, Th. Liefoghe, Vandewalle, Hopsomer, L. Delcour, V. Flahaut, Becuwe, V. Béhaghel, Furon, P. Devos, Onof, Verbaere, Gombert, A. Cortyl, E. Hémar, J. Boddaert, Lotthé, Ch. Flahault. — *Secrétaire de la Mairie* : M. D. Declereq. — *Receveur municipal* : M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire* : M. Desmyttère, ✱.

Adjoins : MM. Marant et Moeneclay.

Conseil municipal : MM. Windrif, Bafcop, Becuwe, Colpaert François, Colpaert Charles, de Kytspotter, Masselin, Malot, Delabaere, Bosquillon de Jenlis, Deprieck, Debaene, Smagge, Ryckewaert, Chevalier, Trassaert, Clyti, Beudaert. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Polaert. — *Receveur municipal* : M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire* : M. Émile Hennion.

Adjoins : MM. Degruson, Delbecq.

Conseil municipal : MM. Gruson, Dupont, Hernu, Ernout, Watine, Ledieu, Leclereq, Dethoor, Degroote, Gamelin, Durez, Singer-Donze, Guéquière, Fénart-Bossu, Blanquart, Rohart, Patinier, Lecigne et Wiccart. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Streck. — *Receveur municipal* : M. Bertein.

HAZEBROUCK. — *Maire* : M. Georges Degroote.

Adjoints : MM. Deberdt Charles et Masson-Beau.

Conseil municipal : MM. Samsoen César, Bieswal René, Deschodt Joseph, Bogaeri Louis, Waryn Auguste, Defoort Théophile, Lernout Adolphe, Defoort Édouard, Vandenbussche Georges, Debaine Isidore, Vaninghelant Benoît, Claudorez Dominique, Ghesquière Georges, David Auguste, Dequidt Léon, Warein Auguste, Omacre Gustave, Hénaux Camille, Lener Jules, Ducroquet Fortuné, Defraeye Charles, Degrendel Léon, Piel Ernest. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Boncourre. — *Receveur municipal* : M. Andries.

MERVILLE. — *Maire* : M. Grillet-Desante.

Adjoints : MM. Ernout-Gisquière et Variscotte Orphée.

Conseil municipal : MM. Delassus Étienne, O †, Roussel-Bernard, Pruvost-Delos, Fatou-Vus, Crinquette-Senellart Henri, Becue René, Variscotte Oscar, Poivre Auguste, Lesur-Lemirre César, Chassaing Jérôme, Carpentier-Ducatez, Cappelon Victor, Cassez Rémy, Roussel-Duquenne, Delebarre-Duquenne, Loridan Louis-Auguste, Bourel-Malvache, Duhamel Charles, Bouillier Émile, †, Senellart Gustave. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Leroy. — *Receveur municipal* : M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire* : M. A. Outters.

Adjoints : MM. Mortier et Vandamme.

Conseil municipal : MM. Samsoen, Verbéke, Serlooten, Becquaert, Fossaert, Gilloots, Vanhove, Carton Adolphe, Carton Edouard, Degrave, Demey Désiré, Demey François, Maerten Benjamin, Haen, Walbrau, Meaux, Barizeel, Vasseur, Dejonghe, Degroote. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Lamote. — *Receveur municipal* : M. Buns, † A. — *Greffier de l'état-civil* : M. Cattoen

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ARMENTIÈRES. — *Maire* : M. Hurtrel-Béghin.

Adjoints : MM. Dansette Charles, Bouchez Louis.

Conseil municipal : MM. Breuvert Charles, Charvet Alfred, Chas Henri, †, † A, †, Clarisse Célestin, Coisne Henri, Decherf Louis, † A, Droulers Georges, Ducrocq Élisée, Dufour Eugène, Duhot Fernand, † A, Faucheur Émile, Fauvergue Désiré, Gille Léopold, Hernu Émile, Lambert Paul, Legrand Jules, Liagre-Ceulenaere, Loridan Charles, Motte-Cordonnier, Plancke Henri, Pouchain Victor, Ruyant Henri, Thilleur Louis, Turpin Édouard. — *Secrétaire de la mairie* : M. C. Fremaux. — *Receveur municipal* : M. A. Willebois.

COMINES. — *Maire* : M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints : MM. Meurillon et Hassebroucq Liévin, †.

Conseil municipal : MM. Bourlet Charles, Goeman Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq Paul, Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre Alfred, Lesaffre Florent, Montaigne Désiré,

de Wulf Eugène, Froidure Louis, Cateau Charles, Cousin Louis, Cuvelier Jules, Devos Antoine, Parez Louis, Schoutteten Charles, fils, Vouters Louis, Vandewynckèle-Butin. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Paul Desprez. — *Receveur municipal* : M. Paul Cuvelier.

LILLE. — *Maire* : M. Géry Legrand, ✱, ⓐ, ○ ✚, *Sénateur*.

Adjoints : MM. Dutilleul, ✱, ⓐ; Viollette, ✱, ⓐ I; Gavelle, ✱, ⓐ I; Basquin, ⓐ; Faucher, ○ ✱, ⓐ; Meurisse; Barbe; Brassart,

Conseil municipal : MM. Druetz Victor, Gronier-Darragon, Verly, ✱, Ovigneur, ○ ✱, ⓐ, Barrois, Cannissié, Moy, ✱, ⓐ I, Blondel, ✱, Lacour, ⓐ, Rochart, Kolb, ✱, Pascal, Willay, Maquart, Rigaut, ✱, ⓐ, Brackers d'Hugo, Alhant, Barez, Facon, Bigo-Danel, ⓐ, ✚, Cramette, Plamont, Bouchery, Casse, Bergues. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Maurice Contamine, ⓐ A. — *Secrétaire adjoint* : M. Domarles. — *Chef du bureau du secrétariat* : M. Hacquin, ⓐ A. — *Chefs de bureau* : MM. Goudin, *Comptabilité*; Dominique, *Contentieux*; Leuillieux, *Contributions et Elections*; Bernard, *Affaires militaires*; Planquelle, *État-Civil*. — *Receveur municipal* : M. F. Leclercq.

Direction des travaux municipaux de Lille. — MM. Mongy, ✱, ⓐ I, *Conducteur des ponts et chaussées, Directeur*; Midard, *Conducteur des ponts et chaussées, Inspecteur principal, chef du service de la 1^{re} circonscription*; Bourdon Henri, *Ingénieur civil, Inspecteur principal, chef du service de la 2^{me} circonscription*.

ROUBAIX. — *Maire* : M. Carrette Henri.



Adjoints : MM. Branquart Olivier, Trannoy Pierre, Milbéo Hervé, Lepers Achille, Desobry Adolphe, Coutelier Julien.

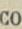
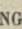
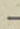
Conseil municipal : MM. Vandeputte Henri, Carpentier Louis, Chevalier Louis, Vanmullen César, Wattel Émile, Coupez Adolphe, Degardin Henri, Boucherie Jules, Thérin Henri, Petit Victor, Delétré Joseph, Nys Charles, Poulain Émile, Dubrulle Émile, Wichart Désiré, Rosé Paul, Moret Alphonse, Ghiot Gustave, Duburcq Alfred, Demailly Arthur, Stienne Charles, Selosse Louis, Poulain Victor, Wilfart Jean-Baptiste, Penant Désiré, Duquennoy Jean-Baptiste, Cnudde Pierre, Lefebvre Victor, Derzelle Gustave. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Sayet. — *Chef du bureau du Secrétariat* : M. E. Devernay. — *Chef du bureau de l'État-civil* : M. A. Duhamel. — *Service des travaux municipaux* : M. Coliez, *Architecte, Chef du service des bâtiments*. — M. A. Varlet, *Conducteur des ponts et chaussées, Chef du service de la voirie*. — *Receveur municipal* : M. Salembier.

SECLIN. — *Maire* : M. L. Desmazières, ✱, ⓐ.

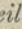
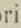
Adjoints : MM. Desurmout Edouard et Houzé François.

Conseil municipal : MM. Delaune, Chevalier Ch., Lepoivre Jules, Delhaye, Guillemaud C., Duriez P.-Fr., Thuet, Caby H., Des-camps E., Vasseur D., Huain A., Pontfori, Dujardin H., Duvivier

J.-B., Lemaire A., Desmazières Eug., Ochin, Laden, J., O , Mollet A., et Duthilleul Fr. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hue-Delacourt. — *Receveur-municipal* : M. Delaporte, O .

TOURCOING. — *Maire* : M. V. Hassebroucq, ,  A. .

Adjoint : MM. Alfred Lefrançois, Louis Diéval.


Conseil municipal : MM. Measure-Six François, , A, Honoré Dumortier Louis, Ducoulombier Auguste, Grau Louis, Salembien Léon, Sénélar François, Honoré-Colson Hippolyte, De Lavaivre Charles, Muller Félix, Glorieux Gustave, , A, Dhal-Descy Louis, Dupont Louis, Dhalluin Honoré, Dumortier Delphin, Goube-d'Anzin Félix, Dalle Augustin, Despinoy Louis, Dron Gustave, Didry-Dubrulle Paul, Delva Ernest, Hersin Louis, Cruque Louis, Tack Julien, Leplat Charles, Roux Alfred, Delcroix Emile. — *Secrétaire général de la Mairie* : M. Ghislain Dramais ; *Services municipaux* : *Bâtiments* : MM. Louis Leroux, *Directeur* ; *Voirie urbaine* : Florimond Versmée, *Directeur* ; *Usine à gaz* : H. Barrois, *Directeur* ; *Eaux* : A. Binet, *Directeur*. — *Receveur municipal* : M. E. Bulté

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. *Maire* : M. Antoine Dumoulin.


Adjoint : MM. Nestor Glorieux et Louis Kouck.

Conseil municipal : MM. Gostiau, Raverdy, Protat, Murez André, Kouck Amand, Limauge, Colbert, Descamps, Housez, Fally, Fortuit, Hainaut, Denamps, Pollet, Cazin, Tison, Wilbaux, Rousseau. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Hippolyte Delcourt. — *Receveur municipal* : M. Nestor Gonthier.

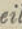
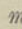
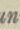
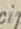

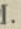
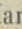
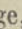
SAINT-AMAND. — *Maire* : M. Jules Sirot, , A.

Adjoint : MM. Raviart Ed. et Dusart Jules.

Conseil municipal : MM. Davaine Casimir, Davaine Émile, Davaine Ernest, Macquet Maurice, Ducatillon Clément, Lemaire Désiré, Verdavaine Élie, Carlier Martial, Ego Gustave, Dufflot Parfait, Dubois Louis, Notredame Jean-Baptiste, Copin Guillaume, Huon Jean-Baptiste, Vincent Henri, Beaury Clément, Tournois Alfred, Rémy Alexandre, Houzé Félix, Hornez Émile, Debuigne-Lacqueman, Lefebvre Léonce et Duhem Jules. — *Secrétaire de la Mairie* : M. A. Flament. — *Receveur municipal* : M. Brasseur.

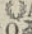
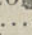
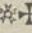
VALENCIENNES. — *Maire* : M. Sautteu, , A.

Adjoint : MM. Devillers et Debiève.



Conseil municipal : MM. Mariage, , Doutriaux, , A, Lebacqz, Dècle, , , I, Lestoille, Fontellaye, Damien, , I, Boucher, Debrabant, Cacheux, Debiève, , Tauchon, Dehaie, Lemaitre, Trinquet, Pillion, Robiaud, Lecerf, , A, Binet, Debaralle, , I, Imbert, Manouvriez, Chapheau, Corsolle, Dupont. — *Secrétaire de la Mairie* : M. Thiroux. — *Receveur municipal* : M. Tulou.

Les noms des Maires et Adjoint de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après : Le 1^{er} tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES. (1)

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
			chaque commune			
			dépend.			
Abancourt...	C	Cambrai-O...	Cambrai...	Lesne, Valent.	Lesne, François.	Thisse.
Abscon.....	V	Denain.....	Bureau.....	Lanthiez.....	Fiévet, Raviat...	Govert.
Aibes.....	A	Solre-le-Chât	Cousolre...	Petit.....	Hersoy.....	Louys.
Aix.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Masquelier...	Dupret.....	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Secin.....	Annœullin...	Marchand...	Lecupre.....	Dechy.
Amfroipret..	A	Bavai.....	Gommegnies.	Carlier.....	Trouillez.....	Cailiez.
Anhiers.....	D	Douai-Nord..	Raches.....	Wacquez....	Delval.....	V. Raches.
Aniche.....	D	Douai-Sud...	Bureau.....	Bastin.....	Wailly, Goffin...	Coulomb.
Annappes...	L	Lannoy.....	Ascq.....	de Montalambert.	Spriet, Deleporte	Delcroix.
Anneux.....	C	Marcoing....	Cambrai....	Delabre.....	Crépin.....	Buguin.
Annœullin...	L	Secin.....	Bureau.....	Mauroy.....	Dal, Lelong....	Destombes, Ridez.
Anor.....	A	Trélon.....	Id.....	Bessac.....	Daubercies, Warot...	Fontaine.
Anstaing....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Delerue.....	Dufay.....	Delassus.
Anzin.....	V	Valencienn.-N	Bureau.....	Pottiez.....	Broudehous, Gérard...	Huard.
Arleux.....	D	Arleux.....	Id.....	Drocourt. 	Dransart.....	Vaille.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Stevenoot 	Wemaere.....	Lordénimus.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau.....	Hurtrel.....	Dansette, Bouchez...	Berteloot, Huet.
Arnéke.....	H	Cassel.....	Id.....	Becquaert...	Vandaele.....	Beck.
Artres.....	V	Valencienn.-S	Id.....	Dhaussy.....	Bruyère.....	Lemoine.
Ascq.....	L	Lannoy.....	Id.....	Desquiens...	Castelain.....	Patin.
Assevent....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Fissiau.....	Labbé.....	V. Boussois.
Attiches....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lecomte.....	Dujardin.
Aubenecheul-au-B.	C	Cambrai-O...	Aubigny...	Bernard. 	Tarlier.....	V. Aubigny au Bac
Auberchicourt...	D	Douai-Sud...	Aniche.....	Wagon.....	Goguilleon, Lambert...	Leclercq.
Aubers.....	L	La Bassée...	Bureau.....	Cordonnier..	Debeaussart...	Caullier.
Aubigny-au-Bac.	D	Arleux.....	Id.....	Hannois....	Pagniez.....	Rousselle.
Aubry.....	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Boulanger...	Laurette.....	Tison.
Auby.....	D	Douai-O.....	Flers.....	Facomprenz..	Wafflart.....	Pastors.
Auchy.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Simon.....	Dupire.....	Melot.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry.....	Nicolas.....	Cardon.....	V. Inchy.
Audignies...	A	Bavai.....	Bavai.....	de Veyle de Ro-	Mailliez.....	V. Bavai.
				mans.....		
Aulnoy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Damien.....	Canniez.....	Carlier.
Aulnoye.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Carpentier..	Douillet.....	N.....
Avelin.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	des Rotours fils.	Lecouffe.....	Lenclud.
Avesnelles..	A	Avesnes-S...	Avesnes.....	Everchon....	Antoine.....	Delay
Avesnes.....	A	Avesnes.....	Bureau.....	Marquis.....	Cromback, Collinet..	Hannoye.
Avesnes-le-Sec.	V	Bouchain...	Haspres...	Bricout.....	Lanthiez.....	Degaugquier.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières...	Bureau.....	Derieux.....	Ghienne, Mériaux	Farinaux.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai....	Pamelle.....	Courbet.....	François.
Aymeries...	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Mary.....	Bertrand.....	Deleau.
Bachant.....	A	id.....	Pont-s/Sambre..	Déghilage...	Delfosse.....	Boulogne.
Bachy.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Quique.....	Choquet.....	Piat.
Bailleul.....	H	Bailleul.....	Bureau.....	Hié.....	Moeneclaeÿ, Van	Coubronne, Bé-
					Elslande.....	cucue, Dannoot,
						Béroyer.

(1) Ce tableau dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

N O M S		BUREAU		N O M S D E S		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
Baisieux	L	Lannoy	Bureau	Carrez	Dubar	Bombart, Deltombe
Baives	A	Trélon	Trélon	Pêcheux, 	Bernard	Poulain
Bambeckue . . .	Dk	Hondschoote.	Wormhout . .	Van Bockstael .	Verschave	Debeer
Banteux	C	Marcoing . . .	Masnieres . .	Crépin	Trocmet	Malengé
Bantigny	C	Cambrai-O . . .	Cambrai	Foveau	Bernard	Crié
Bantouzelle . . .	C	Marcoing . . .	Masnieres . .	Millet-Bricout .	Sombrin	Sackebant
Bas-Lieu	A	Avesnes-N . . .	Avesnes	Evrard	Fontaine	V. Avesnes
Basuel	C	Le Cateau . . .	Le Cateau . . .	Lemaire	Barbet	Fiévez
Bauvin	L	Secin	Bureau	Botelle	Béreaux	Leman
Bavai	A	Bavai	Id	Hennet de Cour- tefroy	Wattier	Delannoy
Bavinchove . . .	H	Cassel	Cassel	Beudaert	Maes	Vandendriesche .
Beaucamps . . .	L	Haubourdin .	Fournes	Desbonnets . .	Béharel	Mortreux
Beauidignies . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . .	Poiette	Déparis	Delannoy
Beaufort	A	Maubeuge . . .	Hautmont . . .	Decorruée . . .	Renau	Maufroid
Beaumont	C	Le Cateau . . .	Inchy	Mériaux	Davain	V. Inchy
Beaurain	C	Solesmes	Solesmes	Langrand	Dehaine	Dufour
Beaurepaire . . .	A	Avesnes-S . . .	Prisches	Melot	Duchesne	Claise
Beaurieux	A	Solre-le Chât.	Solre-le-Chât.	Trouillez	Hardy	Bottiaux
Beauvois	C	Carnières . . .	Bureau	Bastien	Gantois, Bricout.	Remy
Bellaing	V	Valencien.-N	Wallers	Joly	Van Looy	Gillera
Bellignies	A	Bavai	Bavai	Cordier	Mirland	Paris
Bérelles	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât.	Leclercq	Dusart	Robert
Bergues	Dk	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen
Berlaimont . . .	A	Berlaimont . .	Id	Evrard Eliez 	Massot, Doctobre.	Wirth
Bermerain	C	Solesmes	Solesmes	Lefebvre	Delehaye	Manouvrier
Bermeries	A	Bavai	Bavai	Sénéchal	Postiau	V. Amfroipret . . .
Bersée	L	Pont-à-Marcq	Bareau	Hovine	Billouez	Leroy
Bersillies	A	Maubeuge . . .	Maubeuge . . .	Moreau	Molle	V. Villers-sire-N . .
Berthen	H	Bailleul-S-O	Bailleul	Vandewalle . . .	Légillon	Dupond
Bertry	C	Clary	Bureau	Fontaine-Herbet.	Delhaye, Poulain	Déhon
Béthencourt . . .	C	Carnières . . .	Caudry	Dubois	Renard	Coulon
Bettignies	A	Maubeuge . . .	Maubeuge . . .	Moreau	Croy	V. Mairieux
Bettlechies . . .	A	Bavai	Bavai	Cappliez	Reumont	Facon
Beugnies	A	Avesnes-N . . .	Sars-Poteries.	Jouineaux	Taquet	Delcambre
Beuvrages	V	Valencien.-N	Anzin	Lefebvre	Dumont	Ghyselinck
Beuvry	D	Orchies	Orchies	Dupont	Robert	Wallez
Bévillers	C	Carnières . . .	Carnières . . .	Prévoit	Vallez	Catteau
Bierne	Dk	Bergues	Bergues	Meesmacker . . .	Masselis	Vanrechem
Bissezele	Dk	Id	Id	Boudenoot	Ciéren	Verhaeghe
Blaringhem . . .	H	Hazebrouck-N	Renescure . . .	Mordacq	Lefort	Declerck
Blécourt	C	Cambrai-O . . .	Cambrai	Norman	Lesne	Glorieux
Boeschèpe	H	Steenvoorde.	Godewaersvelde	Decanter	Houvenaghel . . .	Dezitter, Lemeiter
Boeseghem	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck . .	Foine	Cattoir	Wicart
Bois-Grenier . .	L	Armentières	Armentières . .	Wattel	Bouchery	Mouque
Bollezele	Dk	Wormhout . . .	Bureau	Cockenpot	Poublanc	Beek
Bondues	L	Tourcoing-S . .	Id	d'Hespel	Desbonnets, Despa- tures	Feuillet

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Borre.....	H	Hazebr.-Sud.	Hazebrouck..	Delbecq.....	Staes.....	Bellette.
Bouchain....	V	Bouchain....	Bureau.....	Bernier.....	Risbourg.....	Bourgois.
Boulogne....	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Flament.....	Dupont.....	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg...	Belle.....	Wissocq, Tettart.	<i>V. Bourbourg-V.</i>
Bourbourg....	Dk	Id.....	Bureau.....	Vandenbrouque.	Belle.....	Dominicus.
Bourghelles..	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Desmons...	Delecourt.....	Ducateau.
Boursies....	C	Marcoing....	Hermies(P de C)	Pinchon....	Brusquin.....	Laurent.
Bousbecque..	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dalle Jean...	Delannoy,Dalle-Leroux	Bourlet.
Bousies.....	A	Landrecies..	Id.....	Ménard....	Dumont, Legrand	Laisney.
Bousignies...A	A	Solre-le-Chât.	Cousolre....	Pouillard...	Souris.....	Cousin.
Bousignies...V	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Dubois.....	Chirez.....	<i>V. Brillon.</i>
Boussières..	A	Berlaimont..	Hautmont...	Forest.....	Quévy.....	<i>V. Vieux-Mesnil.</i>
Boussières..	C	Carnières....	Carnières....	N.....	Villain.....	Petitprez.
Bousois.....	A	Maubeuge....	Jeumont....	Durieu.....	Badart.....	Bricont.
Bouvignies...D	D	Marchiennes.	Marchiennes..	Dulieu.....	Rousselle....	Desurmont.
Bouvincelles.	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Dehau.....	Deffontaine...	Desbarbieux.
Bray-Dunes..	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque...	Wallin.....	Vandenbilck...	Baelde.
Briastre.....	C	Solesmes....	Viesly.....	Vallez ☼	Decrouez....	Leroy.
Brillon.....	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Rémy.....	Martin.....	Dumon.
Brouckerque.	Dk	Bourbourg..	Bourbourg...	Debavelaere..	Devey.....	Claie.
Broxeele....	Dk	Wormhout...	Bollezeele...	Permandt...	Vantorre....	Beaucamps.
Bruay.....	V	Valencien-N.	Bureau.....	Defline.....	Dorchis, Hubert.	Gruson.
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain.....	Hayez.....	Puvion.....	Dorchies.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand....	Lemer.....	Evrard.....	Lenoir.
Brunémont..	D	Arleux.....	Arleux.....	Tantart....	Ficheux.....	Lefebvre.
Bry.....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	François....	Bolvin.....	Talbroux.
Bugnicourt..	D	Arleux.....	Arleux.....	Maillet....	Denizart....	Viseur.
Busigny.....	C	Clary.....	Bureau.....	Lépousez...	Vilette, Debail..	Prévoist.
Buyssechre..	H	Cassel.....	Cassel.....	Devynck....	Clep.....	Verveiy.
Caestre.....	H	Hazebr.-N..	Hazebrouck..	Desmarécaux	Bouquet.....	Govaere.
Cagnoncles..	C	Cambrai-Est.	Cambrai....	Lefebvre....	Leduc.....	Jansoone.
Cambrai....	C	Cambrai....	Bureau.....	Brunel-Pamart..	Ronnelle, Lecal..	Leecocq, Cloche, Demaret.
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Carvin.....	Hay, O ☼	Grauwin.....	Lobet.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing.....	Baisieux....	C ^{te} de Brigode	Dewauvrain...	Lecuppre.
Cantain.....	C	Marcoing....	Cambrai....	Raux.....	Sergent.....	Rigolle.
Cantin.....	D	Arleux.....	Bureau.....	Coquelet....	Carllet.....	Cattelain.
Capelle.....	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez ☼	Décaudin....	<i>V. Escarmain.</i>
Capinghem..	L	Armentières.	Lomme.....	Denoyelle...	Fallet.....	<i>V. Lomme.</i>
Cappelle....	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque...	De Merssman	Hennebert....	<i>V. Armboits-C.</i>
Cappelle....	L	Cysoing.....	Templeuve..	Poutrain....	Fretin.....	Feucherolos.
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg..	Bourbourg...	Delepouve...	Dégardin....	Vanneufville.
Carnières...C	C	Carnières....	Bureau.....	Déjardin....	Leclercq, Emile..	Helle.
Carnin.....	L	Seclin.....	Carvin.....	Descamps....	Berte.....	Cauliez.
Cartignies...A	A	Avesnes-Sud.	Bureau.....	Pamar.....	Scottez.....	Dransart.
Cassel.....	H	Cassel.....	Id.....	Desmyttere ☼	Marant, Moeneclay..	Loviny.

NOMS		BUREAU DE POSTE de chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Catillon.....	C	Le Cateau...	Bureau....	Fleuru-Lefèvre..	Démaret.....	Caudron.
Cattenières..	C	Carnières....	Carnières....	Lefebvre	Taquet.....	Tury.
Caudry.....	C	Clary.....	Bureau....	Leduc.....	Marliot, Rousseau...	Lenglin.
Caultery.....	C	Id.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Dupas.
Cauroir.....	C	Cambrai-Est..	Carnières....	Dhordain....	Lesne.....	Robbezin.
Cerfontaine..	A	Maubeuge....	Ferrière-la-Gr	Thomas.....	Séry.....	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm.	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron....	Ramery, N.....	Serleys.
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand....	Cochin.....	Jouvencaux....	Rousselle.
Chemyl.....	L	Seclin.....	Phalempin...	Bonte.....	Legroux.....	Liénard.
Chérens.....	L	Lannoy.....	Baisieux....	Duquennoy...	Wauquier.....	Delecambre.
Choisies....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Legrand.....	Lonfils.....	V. Obrechies.
Clairfayts...	A	Id.....	Id.....	Payen.....	Leroy.....	Bottiaux.
Clary.....	C	Clary.....	Bureau....	Bourlet.....	Largillière, Sauvez.	Boudailliez.
Cobrieux....	L	Cysoing.....	Cysoing....	De Lagrange..	Wartel.....	Machu.
Colleret....	A	Maubeuge....	Bureau....	Demanez....	Goble.....	Fiével.
Comines....	L	Quesnoy-s-D.	Bureau....	Lauwick-Van Els- lande.....	Meurillon, Hasse- broucq ✚	Leynaert, Dé- crouez.
Condé-s.-l'Es.	V	Condé.....	Id.....	Dumoulin....	Glorieux, Kouck.	Gahide, Bricout.
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues....	Vanhoove....	Marckyllie....	Spillemacker.
Coudekerque-Br.	Dk	Id.....	Dunkerque..	Dickson.....	Pièters, Badts, Daudroy	Jourdin.
Courchelettes	D	Douai-O.....	Douai.....	Humez.....	Silvin.....	V. Lambres.
Cousolre....	A	Solre-le-Chât.	Bureau....	Deltour.....	Wallerand, Matagne.	Genain.
Coutiches...D	D	Orchies.....	Orchies.....	Dennetière..	Lespagnol....	Plet.
Craywick....	Dk	Gravelines..	Gravelines..	Duriez.....	Dupuy.....	Denève.
Crespin.....	V	Condé.....	Bureau....	Laurent.....	Crépin.....	Delassus.
Crèvecœur...C	C	Marcoing....	Bureau....	Desmoutier..	Le Roy.....	Lenelle, Gransard
Crocette....	Dk	Bergues....	Bergues....	Vancappel....	Thibouw.....	Dedryver.
Croix.....	A	Landrecies..	Bousies....	Dehen.....	Delsart.....	Hénin.
Croix.....	L	Roubaix-O..	Bureau....	Pluquet.....	Ségard, Florin..	Deswel.
Cuincy.....	D	Douai-O.....	Douai.....	D'Hour.....	Delbourse....	Béthune.
Curgies.....	V	Valenciennes-E	Bureau....	Durieux....	Derode.....	Desurmont.
Cuvillers...C	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Dordain....	Liévin.....	V. Bantigny.
Cysoing....	L	Cysoing.....	Bureau....	Desmons....	Olivier, Gaillet.	Herrengt.
Damousies..	A	Maubeuge....	Ferrière-la-Gde.	Moustier....	Devins.....	Marguerit.
Dechy.....	D	Douai-S.....	Douai.....	Pol.....	Ducatillon....	Debuchy.
Déhéries...C	C	Clary.....	Walincourt..	Taisne.....	Leveau.....	V. Malincourt
Denain.....	V	Denain.....	Bureau....	Denis.....	Payen, Cambay.	Jourdain.
Deulémont..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D)	Philippo....	Vandermersch..	Delebecque.
Dimechaux..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Buquin.....	Solasse.....	V. Dimont.
Dimont.....	A	Id.....	Sars-Poteries.	Gibon.....	Dequesne....	Dubois.
Doignies...C	C	Marcoing....	Hermies (P-d-C)	Lourdeau....	Chopin.....	Bonneville.
Dompierre..	A	Avesnes-N..	Bureau....	Mathieu....	Chartier.....	Delobelle.
Douai.....	D	Douai-N.....	Bureau....	Giroud O ✚	Bertin, Hanotte.	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy.....	V	Denain.....	Bureau....	Plumecocq... De Nédonchel...	Bouchez, Dorémieux.	Delerue.
Doulliers...A	A	Avesnes-N..	Bureau....	Baillie.....	Bruyère.....	Saffroy.
Drincham...Dk	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..		Vanacker.....	Syssau.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondit. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau.	Dumont.	Deman, Cayrois, Delourme.	Compagnon, Scalbert, Brousse.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N.	Hazebrouck..	Van Pradelles de Palmaert	Dassonneville ..	Desmis.
Ecaillon.....	D	Douai-Sud...	Montigny....	Houriez.	Dherbécourt ...	Perche
Eccles.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled.	Desort	V. Solrines.
Eclaires.....	A	Maubeuge...	Hautmont...	Cuisset.....	Baudet	Berlémont.
Ecuelin.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Fiévet.....	Masure	V. St-Rémy-Ch
Eecke.....	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Desmareaux...	Gilloots	Tiersoone.
Elincourt....	C	Clary.....	Maretz.....	Coez.....	Clochez.....	Delassus.
Elesmes.....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Gillot Nicolas.	Gillot Jules.	Delcambre.
Emerchicourt	V	Bouchain...	Aniche.....	Rémy.....	Loquet	V. Aniche.
Emmerin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Castel.....	Facomprez	Legrand.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Lenglet.....	Guéry.....	Turpin.
Englos.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Bajeux.....	Imbert de la Phaleque	Bourel.
Ennetières-en-W.	L	Id.....	Id.....	Lefebvre.....	Descamps.....	Roch.
Ennevelin...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser.
Eppe-Sauvage	A	Trélon.....	Trélon.....	Culhiat du Fresnes	Rabout.....	Tersin.
Erchin.....	D	Arleux.....	Cantin.....	Bernard.....	Richez.....	Vandy.
Bringham...	Dk	Bergues....	Esquelbecq..	Hemelsdael..	Vantorre.....	Lagache.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lallemand...	Delepierre.....	V. Hallennes.
Erquinghem-Lys.	L	Armentières.	Armentières.	Decherf.....	Gruson.....	Pollet.
Erre.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Delcambre...	Lotte.....	Fasseur.
Escarmain...	C	Solesmes...	Solesmes...	Macarez, ♂	Fosse.....	Leleux.
Escaudain...	V	Denain.....	Bureau.....	Cartigny H...	Cartigny J., Jonas	Poupart.
Escaudouvres.	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Copin.....	Masclat, Pouradier...	Delesalle.
Escaupont...	V	Condé.....	Fresnes.....	Wagret, ♀	Alglave.....	Cerf.
Escaobecques.	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fortrie.....	Waymel.....	V. Englos.
Esnes.....	C	Clary.....	Walincourt..	Boniface.....	Derieux.....	Bouchaert.
Esquelbecq..	Dk	Wormhout..	Bureau.....	Bergerot.....	N.....	Paëile.
Esquerchin..	D	Douai-O.....	Douai.....	Lubrez.....	Wacheux.....	Ruckebusch.
Estaires.....	H	Merville....	Bureau.....	Hennion.....	Degruson, Delbecq..	Boedt, Carpentier.
Estourmel...	C	Carnières...	Carnières...	Fleury.....	Hutin.....	Lerche.
Estrées.....	D	Arleux.....	Arleux.....	Lemaire.....	Jacquart.....	Demory.
Estreux.....	V	Valenciennes-E.	Saultain....	François....	Becqueriaux....	Joly.
Estrun.....	C	Cambrai-E...	Iwuy.....	Boulet.....	Delaval.....	Grallé.
Eswars.....	C	Cambrai-E...	Cambrai....	Salez.....	Lelong.....	Cardon
Eth.....	A	Le Quesnoy-O	Sebourg....	Duquesnoy..	Pouille.....	Degruson.
Etraeungt...	A	Avesnes-S...	Bureau.....	Obled.....	Cuisset, Godbille	Laurent.
Faches.....	L	Lille-Sud-Est	Lille.....	Messéant...	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion
Famars.....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes.	Douay.....	Malaquin.....	Flesch.
Faumont.....	D	Orchies....	Raches.....	Desmoutier..	Hornez.....	Dal.
Favril.....	A	Landrecies..	Landrecies..	Thomas.....	Marcoux.....	Foubert.
Féchain.....	D	Arleux.....	Aubigny....	Tétar.....	Delille.....	Ledoux.
Fégnies.....	A	Bavai.....	Bureau.....	Derkenne...	Prévoit, Damien..	Caust.
Felleries....	A	Avesnes-N...	Bureau.....	Lixon.....	Sandart.....	Moine.
Fenain.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant Aug.	Bourlet Jean-Bte, Brabant Ideph ^{se} .	Dumont.


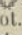

NOMS			BUREAU DE POSTE		NOMS DES		
des	de l'arrondt.	du	duquel chaque commune dépend.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du cuite.
COMMUNES.		GANTON.					
Féron	D	Douai-Sud. . .	Cantin.	Couppé.	Mélayers.	Ritaine.	
Féron	A	Trélon.	Wignehies. . . .	Durieux.	Hosselet.	Denis.	
Ferrière-la-Gr. . .	A	Maubeuge. . . .	Bureau.	Lesaffre.	Robert, Gravet. . .	Hébert.	
Ferrière-la-Petite	A	Id.	Ferrière-la-Gr	N.	LeCAT.	Hégo.	
Flaumont-Waud. .	A	Avesnes-N. . . .	Avesnes.	Renoyrt.	Meurisse.	Duclermortier	
Flers	L	Lannoy.	Croix.	N.	Duhamel, Hasbroucq, Lepers.	Dupuis.	
Flers	D	Douai-O.	Bureau.	Marquette.	Demonchy.	Langlade.	
Flesquières. . . .	C	Marcoing.	Marcoing.	Coupez.	Villain.	Dupas.	
Flêtre.	H	Bailleul-S-O. . .	Bailleul.	Ricour.	Houvenaghel. . . .	Vancostenoble.	
Flines-I-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne.	Namur.	Henneton.	Plet.	
Flines-I-Raches. .	D	Douai-N.	Bureau.	Debrulle.	Delzenne, Delannoy. .	Rouez.	
Floursies.	A	Avesnes-N. . . .	Dourlers.	Thiroux And.	Thiroux Félix.	V. Semousies.	
Floyon.	A	Avesnes-S. . . .	Etcreungt.	Caton.	Coulon.	Dubray.	
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies. . . .	Landrecies. . . .	Leblond.	Brabant.	Lanne.	
Fontaine-au-Pire	C	Carnières.	Beauvois.	Demaël.	Mollet.	Coquériaux.	
Fontaine-N.-D. . .	C	Cambrai-O. . . .	Cambrai.	Dinoir.	Richard.	Davoine.	
Forenville.	C	Cambrai-E. . . .	Id.	Banse Louis.	Lefebvre.	V. Séranvillers.	
Forest.	L	Lannoy.	Ascq.	Prouvost.	Thieffry.	Gourdin.	
Forest.	A	Landrecies. . . .	Bousies.	Michaux.	Dupont.	Poulet.	
Fort-Mardyck. . .	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.	Everard.	Druel.	Fyten.	
Fourmies.	A	Trélon.	Bureau.	Goury.	Prohon, Legrand. . .	Margerin, Basquin	
Fournes.	L	La Bassée. . . .	Id.	Béhague.	Delaval.	Dubray.	
Frasnoy.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy. . . .	Crasquin.	Manesse.	Legrand.	
Frelinghien. . . .	L	Armentières. . .	Houplines.	Lemesre.	Delannoy, Ducroquet.	Daubresse.	
Fresnes.	V	Condé.	Bureau.	Renard, ✚	Descamps, Vincent. . .	Tréca.	
Fressain.	D	Arleux.	Monchecourt. . . .	Lanvin.	Déprez.	Martinache.	
Fressies.	C	Cambrai-O. . . .	Cambrai.	Haine.	Cuvellier.	Bonnet.	
Fretin.	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq. . . .	Delahaye.	Carbonnel.	Goëman.	
Fromelles.	L	La Bassée. . . .	Aubers.	Descamps.	Gruson.	Dassonville.	
Genech.	L	Cysoing.	Templeuve.	Delzenne.	Caby.	Rigaut.	
Ghissignies. . . .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy. . . .	Deparis.	Douay.	Parent.	
Glyvelde.	Dk	Hondschoote.	Dunkerque.	Deswarte.	Deransy.	Leenhoudet.	
Glageon.	A	Trélon.	Bureau.	Rousseaux.	Divry, Podevin. . . .	Lacomblez.	
Gedewaersvelde. .	H	Steenvoorde. . .	Bureau.	Staes.	Malesys.	Deram.	
Gœulzin.	D	Arleux.	Cantin.	Broquet.	Lemaire.	Imbert.	
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge.	Maubeuge.	Lemaire.	Flamand.	Décaudin.	
Gommegnies. . . .	A	Le Quesnoy-O	Bureau.	Lanselle.	Derome, Messenger. . .	Proye, Samain.	
Gondécourt. . . .	L	Seclin.	Id.	Marquant.	Wanaverbecq.	Seulin.	
Gonnelieu.	C	Marcoing.	Gouzeaucourt	Ronnez.	Sauvet.	Caille.	
Gouzeaucourt	C	Id.	Bureau.	N.	N.	Vaile.	
Grande-Synthe. . .	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.	Lefebvre.	Debaveleere.	Goemaere.	
Grand-Fayt. . . .	A	Avesnes-S. . . .	Cartignies.	Meurant.	Delleaux.	Martin.	
Gr.-Fort-Philippe	Dk	Gravelines. . . .	Gravelines.	Corne.	Leprêtre, Merlen. . .	Haan.	
Gravelines. . . .	Dk	Gravelines. . . .	Bureau.	Torris.	Salomé, Daulé. . . .	Lamant.	
Gruson.	L	Lannoy.	Cysoing.	Dutilleul.	Decalonne.	Honorez.	

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Guesnain....	D Douai-Sud...	Douai.....	Leleu.....	Mortreux.....	Demonchy.
Gussignies....	A Bavai.....	Bavai.....	Bottau.....	Defert.....	Delbart.
Halennes-1-Haub	L Haubourdin..	Haubourdin..	Platel.....	Choquet.....	Willebois.
Halluin.....	L Toucoing-N..	Bureau....	Lemaitre....	Phalempin, Lemaire.	Deyne.
Hamel.....	D Arleux.....	Arleux.....	Vallez.....	Varlez.....	Budin.
Hantay.....	L La Bassée...	La Bassée...	Parent.....	Pollet.....	Decherf.
Hardifort....	H Cassel.....	Cassel.....	Baelden.....	Deschodt...	Savage.
Hargnies....	A Berlaimont..	Pont-sur-Sambre.	Haplencour..	Fassiaux.....	Leporeq.
Hasnon.....	V St-Amand (r. d.).	Bureau....	Lenclud....	Lesur, Prouvoeur...	Delgrange.
Haspres....	V Bouchain....	Bureau....	Lestoille....	Morelle, Boucly..	Hazard.
Haubourdin..	L Haubourdin..	Bureau....	Cousin-Devos.	Potié, Pélicier...	Cateau.
Haucourt....	C Clary.....	Ligny.....	Happe.....	Claisse.....	N....
Haulchin....	V Valenciennes-S.	Thiant.....	Macarez....	Gary.....	Debaque.
Hausy.....	C Solesmes....	Bureau....	Macarez....	Sorriaux, Denis..	Falrez.
Haut-Lieu...	A Avesnes-Sud.	Avesnes....	Déprel.....	Evrard.....	V. Avesnes.
Hautmont...	A Maubeuge...	Bureau....	Deharveng..	Dubois, Sauvage.	Briffaut.
Haveluy....	V Denain.....	Denain.....	Oliviez....	Delille.....	Pierchon.
Haverskerque	H Merville....	Hazebrouck..	Delassus..	Pruvost.....	Honoré.
Haynecourt..	C Cambrai-O...	Cambrai....	Herbet, ♂	Tétart.....	Bonrousseau
Hazebrouck..	H Hazebrouck..	Bureau....	Degroote...	Deberdt, Masson.	Salomé.
Beq.....	A Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier.....	Landa.....	Mériaux.
Béthesmes...	V Denain.....	Denain.....	Copin.....	Cartigny...	Langrand.
Hellemmes...	L Lille-Est....	Bur. auxil ^{re} .	Engrand....	Davaine, Lesage.	Vanacker.
Hem.....	L Lannoy.....	Bureau....	Leuridan...	Dufermont, Bayart...	Pollet.
Hem-Lenglet.	C Cambrai-O...	Cambrai....	Billoir....	Sallée.....	Vaillant.
Hergnies....	V Condé.....	Vieux-Condé.	Dubruille...	France, Blicquy..	Demars.
Herlies....	L La Bassée...	Fournes....	Chombart...	Be Beaulaincourt.	Lefebvre.
Hérin.....	V Valencienn-S	Valenciennes.	Bisiaux....	Dupont.....	Fourdin.
Herrin.....	L Seclin.....	Gondécourt..	Quéva.....	Proite.....	Dubois.
Herzele....	Dk Wormhout...	Wormhout...	De Schuttelaere.	Goetgheluck...	Hemelsdael.
Hestrud....	A Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot.....	Raux.....	Dodin.
Holque.....	Dk Bourbourg...	Watten.....	Ghys.....	Canlers.....	Devisch.
Hondeghem..	H Hazebr -N...	Hazebrouck..	Declerck...	Asseman.....	Haeyaert.
Hondschoote.	Dk Hondschoote.	Bureau....	Outters....	Hennegrave, Vansteen- berghe.....	Wyckaert.
Hon-Hergies.	A Bavai.....	Bavai.....	Joly.....	Arnould.....	Danel.
Honnechy....	C Le Cateau...	Bureau....	Levéque....	Cailleux.....	Jaclin.
Honnecourt..	C Marcoing...	Gouzeaucourt	Anselin....	Ponthieux...	Cailliez, Leclercq.
Hordain....	V Bouchain....	Bouchain....	Oliviez....	Juvéna.....	Delannoy.
Hornaing....	D Marchiennes.	Somain....	Brassart, ♂	Bridoux.....	Dessauvage.
Houdain....	A Bavai.....	Bavai.....	Carlot.....	Legrand.....	Herbaux.
Houplin....	L Seclin.....	Seclin.....	Gruyelle...	Delos.....	Dedoncker.
Houplines...	L Armentières.	Bureau....	Dansette...	Deflesselles, Rousseau	Payelle.
Houtkerque..	H Steenvoorde.	Steenvoorde.	Castelyn...	Hendryck.....	Depecker.
Hoyville....	Dk Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde...	Beyaert.....	V. Bergues.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Illies	L	La Bassée...	La Bassée ...	Delerue	Buisine	Lallemant.
Inchy	C	Le Cateau ...	Bureau	Gabel	N.....	Dimiez.
Iwuy	C	Cambrai-E...	Bureau	Panien	Derieux, Coulemont.	Delgorge.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Cantineau ...	Marlière	Roisin.
Jeumont	A	Maubeuge ..	Bureau	Marchal	Dusart, Coudoux.	Cornille.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poirette	Corduant	Dreumont.
Killem	D	Hondschoote.	Hondschoote..	Schipman ..	Cornette	Lambert.
La Bassée....	L	La Bassée ...	Bureau	Denissel	Lestarquit, Cordier...	Carpentier.
La Flamengrie..	A	Bavai	Bavai	Philippe	Duhol	Rémy.
La Gorgue....	H	Merville	Bureau	Cattoir	Gailly, Leroy	Ruyssen.
La Groise....	C	Le Cateau ...	Catillon	Largillière ...	Lenain	Buzin.
Lallaing	D	Douai-N.....	Raches	Morel	Bastien	Butin.
La Longueville..	A	Bavai	Bavai	Derkenne	Jean	Delvallée.
Lambersart... L	Lille-O	Lille	Clouet des Per-	ches	Bonte, Lecocq...	Cazier, Capelle.
La Madeleine.. D	Lille-Nord...	Bureau	Fontaine	Vermelle, Delaporte..	Bezitter, Deram.	Delrue.
Lambres	L	Douai	Trannin, ✱	N.....	Batteur	Fournel.
Landas	D	Orchies	Bureau	Chrétien	Conteau	Dardenne.
Landrecies... A	Landrecies..	Bureau	Deloffre	Bernard	Denneulin	Destombes.
La Neuville... L	Pont-à-Mareq.	Thumeries...	Bettremieux ..	Joly	Allaire	Heirfeluck.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau	Contesse	Dumont, Parmentier.	Bernaert.
La Rouillies.. V	Avesnes-S...	Etrœungt...	Trith-St-Léger...	Moreau	Cauchy	Decorne.
La Sentinelle D	Valencienn.-S	Douai	Hurlaux	Martinet	Bauduin, Cloéz..	Cérisier.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O	Douai	Legrand	Tréhou	Huriau.
Le Cateau ... C	Le Cateau ...	Bureau	St-Amand ...	Viltart	Wæstelandt ...	Vitse, Descamps.
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	Bureau	De Broucker ..	Ammeux	Corion.
Lécluse	D	Arleux	Watten	Cailiau	Hespe, Truffaut.	Toupet.
Lederzeele .. Dk	Wormhout...	Esquelbecq ..	Lannoy	Courier	Lebecque	Braems.
Ledringhem .. Dk	Id	Dunkerque...	Dunkerque...	Deswarte	Carlier	Duriez.
Leers	L	Lannoy	Fournes	Despiene	Laborde, Despaigne...	Sinsoilliez.
Leffrinckhoucke	Dk	Dunkerque-E	Bureau	Gorisse	Gautier	Gonthier.
Le Maisnil .. L	Haubourdin..	Fournes	Crèvecœur ...	Pourpoint	Debavelaere ...	Decherf.
Le Quesnoy ... A	Le Quesnoy ..	Lille	Hondschoote.	Mallengier... Descat	Marchand	Desmons.
Lesdain	C	Marcoing ...	Lille	Descat	Huriau	Fiévez.
Les Moëres... Dk	Hondschoote.	Berlaimont..	Douai	Fontaine	Denel	Scritte.
Lesquin	L	Seclin	Lille	Pierrache, ✱	Delatre	Budin.
Leval	A	Berlaimont..	Lille	Agache	Lefebvre	Lamour.
Lewarde	D	Douai-S.....	Solre-le-Chât.	Planard	Lhomme	Gravez
Lezennes	L	Lille-S.-E...	Solre-le-Chât.	Margerin	Gossez	Parent.
Lez-Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Id	Leduc	Taisne	Cattelin.
Liessies	A	Id	Bouchain ...	Marquis de Neve-	Waymel	V. Beaucamps
Lieu-St-Amand . V	Bouchain ...	Bouchain ...	Bureau	vettes		
Ligny	C	Clary	Fournez			
Ligny	L	Haubourdin..				

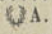
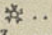
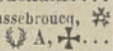
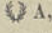
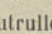
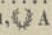
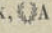
NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
			chaque commune			du culte.
			dépend.			
Lille.	L	Lille.	Bureau.	Géry Legrand, ✱, ✱ A, ✱, ✱	Dutilleul, ✱, ✱ A, Violettes, ✱, ✱ I, Gavelle, ✱, ✱ I, Basquin, ✱, ✱ A, Faucher, O ✱, ✱ A, Meurisse, Barbe, Brassart.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. ..	Hautmont ...	Louvet.	Dernivet.	Ficheux.
Linselles.	L	Tourcoing-N.	Bureau.	Dhalluin.	Demarcq, Catteau.	Leroux.
Locquignol. . .	A	Le Quesnoy-E.	Le Quesnoy. .	Renard.	Hennebert.	Corpeil.
Loffre.	D	Douai-Sud. . .	Montigny. . .	Grimbert.	Debève.	V. Montigny.
Lomme.	L	Haubourdin. .	Bureau.	Jolivet.	Becquet, Verdier.	Deligny.
Lompret.	L	Quesnoy-S.-D	Pérenchies. .	Destombe.	Caucheteur.	Sénéchal.
Looberghe. . .	Dk	Bourbourg. . .	Bourbourg. .	Meesemacker.	Declercq.	Lagatie.
Loon-Plage. . .	Dk	Gravelines. . .	Bureau.	Fétel.	Matrenghen, ✱	Bellengier.
Loos.	L	Haubourdin. .	Bureau.	otié Georges.	Guilbert, Estagerie. . .	Bodin.
Lourches.	V	Bouchain.	Id.	Mathieu.	Wiar, Saleix.	Loubert.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.	Bavai.	Mandron.	Levent.	V. Bavai.
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy. .	Bruneau.	Delbrayère.	Dehan.
Louvil.	L	Cysoing.	Cysoing.	Damide.	Coignet.	Godfrein.
Louvroil.	A	Maubeuge. . .	Bureau.	Brogne.	Michaux-Colnion.	Lenain.
Lynde.	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. .	Wambergue. . .	Verstavel.	Vangrevellinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.	Lannoy.	Boutemy.	Desprets, Echevin.	Lécuyer.
Maing.	V	Valencienn.-S	Bureau.	Dupont.	Dumelz.	Malfait.
Mairieux.	A	Maubeuge. . .	Maubeuge. . .	Blavier.	Voillez.	Loisel.
Malincourt. . .	C	Clary.	Walincourt. .	Lecarnelle. . .	Malpaux.	Scoyer.
Malo-les-Bains	Dk	Dunkerque-E.	Bureau.	Geeraert.	Dufour.	Mormentyn
Marbaix.	A	Avesnes-S. . .	Dompierre. . .	Wéry Isidore.	Wéry Camille. . .	Leblanc.
Marchiennes-C. .	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart.	Rombaut.	V. Rieulay.
Marchiennes-V. .	D	Id.	Bureau.	Maton.	Lecoiffe, Hubert.	Lefebvre.
Marcoing.	C	Marcoing.	Id.	Carré.	Bidaux.	Leriche.
Marcq.	D	Arleux.	Monchecourt. .	Fournet.	Wiar.	Wallez.
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.	Delesalle. . .	Fremaux, Olivier.	Guillemot, Wal- laert.
Mardyck.	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.	Mormentyn. . .	Legros.	Aernout.
Maresches. . .	A	Le Quesnoy-O	Artres.	Frémaut.	Sueur.	Cambreling.
Marets.	C	Clary.	Bureau.	Morcrette. . .	Boidin, Telle. . .	Charles.
Marly.	V	Valencienn.-E	Id.	Weil, ✱, ✱ A.	Monchicourt. . .	Roseau.
Maroilles.	A	Landrecies. . .	Id.	Carion.	Minon.	Gombert.
Marpent.	A	Maubeuge. . .	Jeumont.	Jouniaux.	Moulin.	Dethoor.
Marquette. . .	L	Little-Ouest. .	Bureau.	Dillies.	Deledicq, Duthoit.	Delplanque. . .
Marquette. . .	V	Bouchain.	Bouchain.	Cachera Jules	Cachera, J.-B. . .	Bourlet.
Marquillies. . .	L	La Bassée. . .	Fournes.	Coget, ✱ A. . .	Delemar.	Millescamps.
Masnières. . .	C	Marcoing.	Bureau.	Dujardin.	Beauvois.	Pollet.
Masny.	D	Douai-Sud. . .	Montigny. . .	Fiévet.	Leclercq.	Heughebart.
Mastaing.	V	Bouchain.	Lourches. . .	Coquelle, O ✱	Danquigny.	Briatte.
Maubeuge.	A	Maubeuge. . .	Bureau.	Walrand, ✱	Neuillies ✱ A, Brasseur	Lasselín, Millet, Panien.
Maulde.	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne. . .	Hornez.	Lelong.	Claisse.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Maurois	C	Le Cateau ...	Honnechy ...	Lemaire.....	Blanchard.....	Metsu.
Mazinghien..	C	Le Cateau ...	Le Cateau...	Minaux.....	Watremez.....	Wyart.
Mecquignies .	A	Bavai.....	Bavai.....	Prévost.....	Carlier.....	Faveau.
Merckeghem .	LK	Wormhout..	Bollezeele ..	N.....	Clément.....	Declerck.
Mérignies...	D	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	des Rotours..	Dutilleux.....	Callens.
Merris.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.....	Delporte.....	Liefoghe.....	Harrau.
Merville.....	H	Merville.....	Bureau.....	Grillet.....	Ernout,Variscotte	Parent.
Meteren.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.....	D'hem.....	Béhague.....	Cardon.
Millam.....	D	Bourbourg..	Watten.....	Delgrange...	Dereudre.....	Meesmaecker.
Millonfosse..	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Larivière.....	Huon.....	V. Hasnon.
Mœuvres.....	C	Marcoing...	Cambrai.....	Foulon.....	Petit.....	Ruffin.
Monceau-St-W.	A	Berlaimont .	Berlaimont..	Debis.....	Vitrant.....	Basiez.
Monchaux...	V	Valencienn-S	Thiant.....	Léquipar.....	Lanselle.....	Barbet.
Moncheaux...	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries..	Mathis.....	Ployart.....	Degruson
Monchecourt.	D	Arleux.....	Bureau.....	Darthenay...	Lefebvre.....	Dewitte.
Mons-en-Bar .	L	Lille-N.-E....	Lille-St-Maurice.	Delemar.....	Spriet, Duwer..	Comère
Mons-en-Pév.	L	Pont-à-Marcq.	Bersée.....	Boulier, A..	Carlier, A..	Sinsoyez.
Montay.....	C	Le Cateau ...	Le Cateau ...	Colnion.....	Lefebvre.....	Moreau.
Montigny....	C	Clary.....	Berly.....	Tamboise...	Pruvot.....	Lèveaux.
Montigny....	D	Douai-Sud....	Bureau.....	Dovillers....	Debruille....	Derveaux.
Montrecoart..	C	Solesmes....	Saulzoir....	Marchand...	Plichon.....	Delfosse.
Morbecque...	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Verreman...	Acke, Béquart..	Despicht,Markant
Morenchies..	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Bonnel.....	Lesage.....	V. Neuville-St-Rémy.
Mortagne-du-Nord	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.....	Marion, ✱, †	Henneton.....	Dubus.
Mouchin.....	L	Cyslog.....	Orchies.....	Varlet.....	Dumoulin.....	Bernard.
Moustier....	A	Trélon.....	Trélon.....	Hancart.....	Docquier.....	V. Baives.
Mouveaux...	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Varrasse....	Lepers, Cornille.	Gaymay.
Naves.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	N.....	Soyez.....	Mutel.
Neuf-Berquin.	H	Merville.....	Estaires....	Cousin D....	Cousin Ad....	Réquillard.
Neuf-Mesnil .	A	Bavai.....	Hautmont...	Huriau.....	Constant.....	Harlez.
Neuville.....	A	Le Quesnoy-E	Poix.....	Jacquemart..	Lacomblez....	Denis.
Neuville-en Ferr.	L	Tourcoing-N.	Tourcoing...	Dewitte.....	Cau, Ducatteau	Prince.
Neuville-St-Rémy	C	Cambrai-O....	Cambrai.....	Pluvinage...	Corneille.....	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain...	Bouchain...	Fauville.....	Deheinzelin..	Sapelier.
Neuvilly....	C	Le Cateau ...	Bureau.....	Legrand Fénélon.	Busignies, Chatelain.	Dapvril.
Nieppe.....	H	Bailleul-N-E.	Bureau.....	Delbecq.....	Pollet, Liénard...	Schacht.
Niergnies...	C	Cambrai-E....	Cambrai.....	Mussault....	Pilliez.....	Roth Le Gentil
Nivelles....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Monnier.....	Morival.....	Mouton.
Nomain.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Lemaire, ✱	Blanquart....	Catteau.
Noordpeene .	H	Cassel.....	Cassel.....	Heele.....	Marquis.....	Pillyser.
Noyelles-s-Samb.	A	Berlaimont .	Maroilles...	Azambre....	Belot.....	Lepers.
Noyelles-s-Escaut	C	Marcoing...	Cambrai.....	Dherbécourt..	Solau.....	Masingue.
Noyelles-l-Seclin.	L	Seclin.....	Wattignies..	Debuchy.....	Laurent.....	Wastin.
Noyelles-s.-Setle	V	Bouchain...	Douchy.....	Delattre....	Chatelain....	Dubas.
Obies.....	A	Bavai.....	Bavai.....	Maillez....	Deparis.....	Denis.
Obrechies...	A	Maubeuge...	Ferrière la Grand ^e	Dutrémée Auxibe.	Duvette.....	Ninot

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du culte.
			chaque commune			
			dépend.			
Ochtezeele.	H	Cassel.	Arnéke.	Cardon.	Cousyn.	Verstraet.
Odomez.	V	Condé.	Fresnes.	Patoir.	Bocquet.	Delahousse.
Ohain.	A	Trélon.	Bureau.	Lenglé.	Michaux.	Corbier.
Oisy.	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Pillion.	Tambrun.	V. Bellaing.
Onnaing.	V	Valencienn.-E	Bureau.	Brabant.	Anne, Mochez.	Calliez.
Oost-Cappel.	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Fossaert Am..	Fossaert Emile..	Deblock.
Orchies.	D	Orchies.	Bureau.	Herbo.  A..	Desespringalle, Pos- teaux-Leroy.	Flament.
Ors.	C	Le Cateau.	Catillon.	Manesse.	Givry.	Billaud.
Orsinval.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Carpentier.	Croix.	Bonte.
Ostricourt.	L	Pont-à-Marcq	Oignies.	Dubois.	Lefebvre.	Roussel.
Oudezeele.	H	Steenvoorde	Steenvoorde.	Blaevoet.	Bossuwe.	Castier.
Oxelaère.	H	Cassel.	Cassel.	Joos.	Sockeel.	Boudein.
Pailencourt.	C	Cambrai-O	Iwuy.	Colpa t.	Decarpigny.	Thellier.
Pecquencourt.	D	Marchiennes.	Montigny.	Vanandrewell	Bernard.	Caron.
Pérenchies.	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.	Decollignies.	Lambelin, Dubus	Bertein.
Péronne.	L	Cysoing.	Cysoing.	Deffontaine.	Tonnelle.	Costenoble.
Petite-Forêt.	V	Valencienn.-N	Anzin.	Fréalte.	Mariscal.	V. Aubry.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.	Fonteyne.	Codron, Isaert.	Damman.
Petit-Fayt.	A	Avesnes-S.	Cartignies.	Bévenot.	Evrard.	Cousin.
Phalempin.	L	Pont-à-Marcq.	Bureau.	Coget,  A..	Thérin.	Thiry.
Pitgam.	Dk	Bergues.	Bergues.	Steenoot.	Caloone.	Theoris.
Poix-du-Nord.	A	Le Quesnoy-E	Bureau.	Ducornet.	Harbonnier.	Méresse.
Pommereuil.	C	Le Cateau.	Le Cateau.	Carpentier.	Polvent.	Duwez.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq.	Bureau.	Bulteau.	Brulin.	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont.	Bureau.	Lucq.	Brissy.	Wallez.
Potelle.	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy.	Cacheux.	Lecomte.	V. Villereau.
Pradelles.	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck.	Didier,   M	Debrock.	Baert.
Prêmesques.	L	Armentières.	Pérenchies.	Lemesre.	Dugardin.	Boone.
Préseau.	V	Valencienn.-E	Curgies.	Dassonville.	Nicodème.	Harbonnier.
Preux-au-Bois	A	Landrecies.	Landrecies.	Naveaux.	Delattre.	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Gommegnies.	Girard.	Philippe.	Dernoncourt.
Prisches.	A	Landrecies.	Bureau.	Godfrin.	Lemaire.	Defroyennes.
Prouvy.	V	Quesnoy-s.-D.	Thiant.	Cachera.	Mallet.	Mallet.
Proville.	C	Cambrai-O	Cambrai.	Foulon.	Mallet.	Hennion.
Quadrèpre.	Dk	Seclin.	Carvin.	Menu.	Mortelecque.	Vancostenoble.
Quarouble.	V	Bergues.	Bergues.	Delater.	Deniele.	Bultheel.
Quérenaing.	V	Valencienn.-E	Onnaing.	Maizière.	Quinet, Duée.	Desilve.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Valencienn.-S	Artres.	Tamboise.	Bricout.	Lebriez.
Quiévelon.	A	Quesnoy-s.-D.	Bureau.	Bodé.	Delannoy, Leigniel	Mortreux.
Quiévrehain	V	Maubeuge.	Cousolre.	Suin.	Carlier.	V. Aibes.
Quiévy.	C	Valencienn.-E	Crespin.	Cartry.	Lejuste.	Derbecourt.
Raches.	D	Carrières.	Bureau.	Lengrand.	Richez, Mercier.	Rigaut.
Radinghem.	L	Douai-O.	Id.	Denisse.	Delcève.	Gadenne.
Raillencourt.	C	Haubourdin.	Haubourdin.	Barbery.	Danjou.	Quentin.
Raimbeaucourt.	D	Cambrai-O.	Cambrai.	Pluvillage.	Chauwin.	Derumaux.
		Douai-O.	Raches.	Mannier.	Briez.	Delplanque.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondit. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Rainsars...	A	Trélon.....	Sains.....	Detrée.....	Tordeux.....	Cavrois.
Raismes....	V	St-Amand (r. d.).	Bureau....	Lepez.....	Guilbart, Moriamex..	Rogie, Agasse.
Ramillies....	C	Cambrai-Est.	Cambrai....	Denoyelle...	Germe.....	Lelong.
Ramousies...	A	Avesnes-N.	Sains.....	Rousseau....	Michel.....	Lamérand.
Raucourt....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine...	Lozé.....	Durieux.....	V. Englefontaine.
Recquignies.	A	Maubeuge...	Jeumont....	Godin.....	Huart.....	Fiévet.
Resnecure....	H	Hazebrouck.N	Bureau....	Sockeel.....	Stoven.....	Durie, Brisse.
Reumont....	C	Le Cateau....	Le Cateau....	Passet.....	Noyelle.....	Vallez.
Rexpoëde....	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Thuilliez....	Vanbockstael...	Yden.
Ribécourt....	C	Marcoing....	Marcoing....	Delcroix....	Ribaux.....	Germe.
Rieulay....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Desloquement..	N.....	Sapelier.
Rieux.....	C	Carnières....	Bureau....	Derieux....	Bassez.....	Dobry.
Robersart....	A	Landrecies..	Landrecies..	Pauplaire...	Collet.....	Lobry.
Rœulx.....	V	Bouchain....	Lourches....	Robert.....	Consille..	Démarest.
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Sebourg....	Thellier....	Bouvier.....	Delattre.
Romerics....	C	Solesmes....	Solesmes....	Bourson....	Meroy.....	Miquet.
Ronchin....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Fostier.....	Frémery, Petitber- ghien	Duvillié.
Roncq.....	L	Tourcoing-N.	Bureau....	Leurent.....	Lepoutre, Vienne	Vandepitte, Vil- lain.
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest.	Raches.....	Bernard, ✱	Caudrelier....	Marcéaux.
Rosendaël....	Dk	Dunkerque-E	Bureau....	Degroote....	Derode, Bril....	Bouden.
Rosull.....	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand....	Detournignies..	Legrand, ✱ A...	Castelain
Roubaix....	L	Roubaix.....	Bureau....	Carrelte....	Branquart, Trannoy, Milbéo, Lepers, Deso- bry, Coutelier....	Berteaux, Evrard, Tilmant, Gaude, Debaecker, Lesage
Rucourt....	D	Douai-Sud....	Douai.....	Becquet de Mégille	Verdierre.....	Marcolte.
Rousies....	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Prévoit.....	Drouisies....	Delcambre.
Rouvignies...	V	Valencien.-S.	Denain.....	Baudrin.....	Déruelle.....	V. Prouvy.
Rubrouck....	H	Cassel.....	Arnèke.....	Desmidt....	Dalle.....	Legrain.
Ruesnes....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Camaret....	Lobelle.....	Demont.
Rumegies....	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand....	Bulleau....	Hache.....	Lobry.
Rumilly....	C	Marcoing....	Masnieres... Masnières....	Delabre....	Solau.....	Leplat.
Sailly.....	C	Cambrai-O....	Cambrai....	Lucas.....	Hecquet.....	Varras.
Sailly-l-Lannoy..	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Lepers.....	N.....	Devallée.
Sainghin-en-Mél	L	Cysoing....	Ascq.....	Bourgeois, ✱	Pollet.....	Deleporte.
Sainghin-en-W.	L	La Bassée....	Wavrin.....	Binauld....	Pierreuse Trédez	Bordoduc.
Sains.....	A	Avesnes-Sud.	Bureau....	Dupont.....	Leroy, Fosset...	Maricelle.
St-Amand....	V	St-Amand....	Id.....	Sirof, J., ✱ A.	Raviart, Dusart..	Decalonne.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest..	Lille.....	Porion.....	Parent, Dubernard..	Dezitter.
St-Aubert....	C	Carnières....	Bureau....	Vallez.....	Duez.....	Villain.
St-Aubin....	A	Avesnes-Nord	Dourlers....	Willot.....	Erreux.....	Vincent.
St Aybert....	V	Condé.....	Condé.....	Mercier....	Ledé.....	Viviers.
St-Benin....	C	Le Cateau....	Le Cateau....	Simons....	Caillot.....	Colpin.
St-Georges....	Dk	Gravelines..	Gravelines..	Louf.....	Chandez.....	Debril.
St-Hilaire....	A	Avesnes-Nord	Avesnes....	Lécuyer....	Siron.....	Coquelet.
St-Hilaire....	C	Carnières....	Bureau....	Déponmier..	Willerval....	Couttenier.
St-Jans-Cappel..	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul....	Naye.....	Leurèle.....	Samsoen.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Schrevero...	Dequidt.....	Vanwaelscappel.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
St-Martin....	C	Solesmes....	Solesmes....	Boursiez....	Denis.....	Delille.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg...	Watten.....	Castler....	Du Teil.....	Descamps.
St-Pierrebrouck..	Dk	Id.....	Bourbourg..	Cochin....	Massart....	Plouvier
St-Pol-s.-Mer	Dk	Dunkerque-O.	Bureau.....	Vaucouwen- berghe....	Loosdregt, Liagre	Deman.
St-Python....	C	Solesmes....	Solesmes....	Cardon....	Banteignie....	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss.	A	Berlaimont..	Avesnes....	Lapostolle	Fierquin.....	Assemaine.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge....	Hautmont..	Bois.....	Juste.....	Dehen.
St-Saulve....	V	Valencien -N.	Valenciennes.	Place.....	Delvallée, Masson	Ducarne.
St-Souplet....	C	Le Cateau....	Bureau.....	Hautier....	Leblond, Lombard	Duwez.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde..	Sérien....	Vanneufville..	Thibaut.
St-Yvaast....	C	Solesmes....	St-Aubert..	Noblecourt..	Mairesse....	Veys.
St-Waast....	A	Bavai.....	Bavai.....	Holle.....	Moriamé.....	Defontaine.
Salesches....	A	Le Quesnoy-E	Poix.....	Denis....	Rousseau....	Leroy.
Salomé.....	L	La Bassée....	La Bassée....	Barrier....	Dubrulle....	Delcourt.
Saméon.....	D	Orchies....	Landas....	Wagon....	Leconite....	Delattre.
Sancourt....	C	Cambrai-O	Cambrai....	Crépin....	Leblat.....	Dufour.
Santes.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Bernard....	Fremaux....	Wattel.
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand....	Doby.....	Dubois....	Marcotte.
Sars-Poteries.	A	Solre-le-Chât.	Bureau.....	Imbert....	Boulenger....	Douce.
Sassegnies....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Caverne....	Lenclud....	Lepers.
Saultain....	V	Valencien -E	Bureau.....	Martin....	Moty.....	Caucheteux.
Saulzoir....	C	Solesmes....	Id.....	Marchant..	Canonne....	Helbecque.
Sebourg....	V	Valencien -E.	Id.....	Delcroix..	Décamps....	Claise.
Seclin.....	L	Seclin.....	Id.....	Desmazières, ✱ A	Desurmont, Houzé	Hulin.
Selvigny....	C	Clary.....	Walincourt..	De Vendegies.	Villard.....	Marle.
Séméries....	A	Avesnes-N.	Avesnes....	Lahanier..	Carnoy.....	Dufour.
Semousies....	A	Id.....	Id.....	Hénaut....	Watremez....	Delcourt.
Sepmeries....	A	Le Quesnoy-O	Artres....	Dervillers..	Lanselle....	Bourdon.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Sis.....	Defives....	Muys.
Séranvillers..	C	Carnières....	Cambrai....	Lenoir....	Parent.....	Danel.
Sercus.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Courtois..	Sockeel....	Cornette.
Sin-le-Noble..	D	Douai-Nord..	Bureau.....	Renard....	Anache, Loubry..	Hégo.
Socx.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Dehaene..	Dejonghe....	Denys.
Solesmes....	C	Solesmes....	Bureau.....	Payen....	Lobry, Labbez..	Rousselle.
Solre-le-Chât.	A	Solre-le-Chât.	Id.....	Lion.....	Michaux, Legrand	Margerin.
Solrines....	A	Id.....	Solre-le-Chât.	Flayelle..	Delmer....	Bricout.
Somain....	D	Marchiennes.	Bureau.....	Pennequin, ✱ A	Fourment, Mio..	Buzin.
Sommaing....	C	Solesmes....	Solesmes....	Dupont....	Descamps....	Coutelle.
Spycker....	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Depoers..	Wemaere....	Delanghe.
Stapie.....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Fovez Ed..	Fovez M.....	Petyt.
Steenbecque..	H	Hazebrouck-S	Id.....	Deblonde..	Deback....	Delattre.
Steene.....	Dk	Bergues....	Bergues....	Demey....	Leulliette..	Dekervaux.
Steenvoorde..	H	Steenvoorde.	Bureau.....	Outlers..	Mortier, Vandamme.	Reumaux.
Steenworde..	H	Bailleul N -E.	Id.....	Plouvier..	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel
Strazeele....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Taccoen..	Thooris....	Vanrechem.

N O M S		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	N O M S D E S			
des COMMUNES.	de l'arrondit. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.	
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N ...	Maroilles ...	Witrant ...	Flament	Milermitte.
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Brasseur ...	Arnould	Couvez.
Templmars.	L	Seclin	Wattignies ..	Breuvart ...	Montel	Bernard.
Templeuve.	L	Cysoing	Bureau	Dubreucq,  A.	Pottiez, Montois.	Sagary.
Terdeghem...	H	Steenvoorde ..	Steenvoorde ..	Boone	Colpaert	Vandermeersch.
Téleghem...	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Lebecque ..	Fouble	Christiaan.
Thiant	V	Valenciennes-S.	Bureau	Mariage,  *	Maltez	Leduc.
Thiennes	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck ..	Lobbedez ...	Bart	Lemiere.
Thivencelles.	V	Condé	Condé	Dewavrin ..	Rimaux	Dupuis.
Thumeries ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Béghin	Denneulin ..	Bulteau.
Thun	V	St-Amand (r.-g.)	Mortagne	Broquet	Blauwart	Dumoulin.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Mériaux ...	Dherbécourt ..	Bécuwe.
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy	Salez	Foulon	Delannoy.
Tilloy	C	Cambrai-O	Cambrai	Leleu	Beauvais	V. Neuville-sur-E
Tilloy	D	Marchiennes.	Marchiennes ..	Hémez	Bricquet	V. Brillon.
Toufflers	L	Lannoy	Lannoy	Pouchain ..	Brunin	Dehuy.
Tourcoing ...	L	Tourcoing ...	Bureau	Hassebroucq,  *  A,  *	Lefrançois, Diéval N ... N	Debrabant, Van- boekstaël, Mar- chand, Pélabon
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Butrulle ...	Lefebvre	Salens.
Trélon	A	Trélon	Bureau	Motte	Hostelet, Cowez.	D'Henry.
Tressin	L	Lannoy	Ascq	Fourmestaux	Marchand	Catteau.
Trith-St-Léger..	V	Valenciennes-S.	Bureau	Sirot, C.	Delcourt, Lamelin	Marrie.
Troisvilles.	C	Le Cateau ..	Bertry	Cardon	Burlion	Belmer.
Uxem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Poidevin ..	Vanlandschoote	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau	Sautteau,  A	Devillers, Debiève	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Verdavinne .	Béthegnies.....	Broyart.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes	Solesmes ...	Lecompt.	Blas	Bégain.
Vendeville ..	L	Seclin	Lille	Carré	Leclercq	Dervaux.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Thiant	Dupont	Gabelle	Pagniez.
Verlinghein..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Mélisse	Ghestem	Béreaud.
Vertain	C	Solesmes	Solesmes ...	Malaquin ..	Dormignies ..	Martin.
Vicq	V	Condé	Fresnes	N	N	Dupire.
Viesly	C	Solesmes	Bureau	Sommein ..	Vitrand, Vallez.	Delille.
Vieux-Berquin ..	H	Bailleul-S-O.	Bureau	Biebuyck,  A	Deken, Loridan..	Maes.
Vieux-Condé.	V	Condé	Bureau	Scohier	Degaugue, Defernez..	Delnatte.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont..	Pont-sur-Sambre	Minaire	Degaie	Claise.
Vieux-Reng ..	A	Maubeuge ..	Villers-sire-Nicole	Henry	Becquet	Gronnier.
Villereau	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Deparis	Fromont	Noisette.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux	Monchecourt.	Bazin	Vineq.	Fremaux.
Villers-Campeau	D	Marchiennes.	Somain	Chevallier ..	Sourd	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières	St-Aubert ..	Cachera	Rappe	Decottignies.
Villers-Guislain ..	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Vitté	Catherine	Leducq.
Villers-Outréau.	C	Clary	Bureau	Leduc	Cailliez A., Cailliez L.	Aublin.
Villers-Plouich..	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Lobry	Théry	Desmaretz, Germe
Villers-Pol. ...	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carlier	Carpentier	Barbet.

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrondit. CANTON.	du		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Villers-sire-Nicolas	A	Maubeuge. . .	Bureau.	Riche	Durieux	Manouvrier.
Volkerinckhove	D	Wormhout. . .	Bollezele . . .	Delepouve . . .	Monsterlet . . .	Léturgie.
Vred	D	Marchiennes .	Marchiennes .	Bailliez	Desor	Noisette.
Wahagnies . . .	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries . .	Marquant	Pennequin	Dupire.
Walincourt . . .	C	Clary	Bureau	Proy	Lamouret	Guiot.
Waller-Trélon	A	Trélon	Trélon	Boudry	Denis	Marbotin.
Waller	V	Valencien-N.	Bureau	Bertaux	Patoir, Dupas . .	Graveline.
Wallon-Cappel .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck . .	Deseure	Degroote	Beheydt.
Wambaix	C	Carnières . . .	Cambrai	Lefebvre	Banse	Watrin.
Wambrechies . .	L	Lille-Ouest . .	Bureau	Vallois	Duthoit, Cavle . .	Destombes.
Wandignies-II . .	D	Marchiennes .	Marchiennes .	Cauvez	N	Lefebvre.
Wannehain . . .	L	Cysoing	Cysoing	Pollet	Delcourt	Trystram.
Wargnies-le-Gr.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Dervaux	Piery	Denis.
Wargnies-le-Petit	A	Id	Le Quesnoy . .	Colmant, Em.	Colmant Ferdin.	Dernoncourt.
Warlaing	D	Marchiennes .	Marchiennes .	Monier	Huart	Renard.
Warhem	Dk	Hondschoote .	Bergues	Vandaele	Vermerch	Cockenpot.
Warneton-B . . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Vermès	Delannoy	V. Deulémont.
Warneton-Bac . .	L	Id	Id	Bondue	Duprez	Id.
Wasnes-au-Bac .	V	Bouchain . . .	Bouchain	Brixy	Desséry	Delnatte.
Wasquehal . . .	L	Roubaix-O . . .	Bureau	Delourme	Courrier, Spriet .	Plouchart.
Watten	Dk	Bourbourg . .	Id	Vandesmet	Debaecker	Delanghe.
Wattignies . . .	A	Maubeuge . . .	Ferrière-la-Gr	N	Hubinet	V. Damosies.
Wattignies . . .	L	Seclin	Bureau	Duriez	Carlier, Crépin . .	Richard.
Wattrelos	L	Roubaix-E . . .	Id	Pollet	Leuridan, D. Lamarre.	Lejeune.
Wavrechain-s.-D.	V	Denain	Denain	Cheminais	Delille	V. Denain.
Wavrechain-s.-F.	V	Bouchain . . .	Bouchain	Lahure	Joly	Deweine.
Wavrin	L	Haubourdin . .	Bureau	Pinteaux	Langart, Leclercq .	Dhinaut.
Waziers	D	Douai-Nord . .	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel	Cassel	Gokelacre	Hidden	Barbry.
Wervicq-Sud . . .	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Van Elslande . . .	Serruus	Vandromme.
West-Cappel . . .	Dk	Bergues	Bergues	Chocqueel	Verrièle	Acke.
Wieres	L	La Bassée . . .	Fournes	Lelong	Chombart	Bonduel.
Wignehies	A	Trélon	Bureau	Poulet	Bastien, Jon	Bernaux.
Willems	L	Lannoy	Baisieux	Dejattre-Truffaut .	Pottier	Mulliez.
Willies	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Rousseaux	Girardin	V. Liessies.
Winnezele	H	Steenvoorde . .	Steenvoorde . .	Renier	Demey	Brief.
Wormhout	Dk	Wormhout . . .	Bureau	Lernout	Colleson, Béle . .	Herreman.
wulverdinghe . .	Dk	Bourbourg . . .	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon.
Wylder	Dk	Bergues	Bergues	Verschaeve	Verrièle	Debuis.
Zegers-Cappel . .	Dk	Wormhout . . .	Esquelbecq . . .	Frauchois	Arnouts	Gruson.
Zermezele	H	Cassel	Cassel	Vandaele	Reumaux	Beroyer.
Zuytcoote	Dk	Dunkerque-E . .	Dunkerque . . .	Bardoulant	François	Promentier.
Zuytpeene	H	Cassel	Cassel	Hémarl du Neufpre	François	Deblonde.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES,						
<i>Canton</i>						
1	Aubin (St) . . .	Doullers . . .	Willot	Erreaux	Vincent	Maton
2	Avesnes-Nord	Bureau	Marquis	Cromback, Collinet..	Hannoye	Caron
3	Bas-Lieu	Avesnes	Evrard	Fortaine	V. Avesnes	Crinon
4	Beugnies	Sars-Poteries.	Jounieaux	Taquet	Delcambre	Leclercq
5	Dompierre . . .	Bureau	Mathieu	Chartier	Delobelle	Dehove
6	Doullers	Id	de Nédonchelles..	Bruyère	Saffroy	Richepin
7	Felleries	Id	Lixon	Sandrat	Moine	Méresse
8	Flaumont-W. . .	Avesnes	Renoirt	Meurisse	Duclermortier	Cœugnet
9	Floursies	Doullers	Thiroux Adré . . .	Thiroux Félix	V. Semousies	Bourgeois
10	Hilaire (St) . . .	Avesnes	Lecuyer	Siron	Coquelet	Mathieu
11	Ramousies	Sains	Rousseau	Michel	Lamérand	Mathieu
12	Sémeries	Avesnes	Lahanier	Carnoye	Dufour	Cabot
13	Semousies	Id	Hénaut	Watremez	Delcourt	Lebrun
14	Taisnières-en-Th.	Maroilles	Witrant	Flament	Mitermitte	Bailly
<i>Canton</i>						
1	Avesnelles	Avesnes	Everchon	Antoine	Delay	Petitfils
2	Avesnes-Sud . . .	Bureau	"	"	"	"
3	Beaurepaire . . .	Prisches	Melot	Duchesne	Claise	Vanesse
4	Boulogne	Avesnes	Flament	Dupont	Momal	Descamps
5	Cartignies	Bureau	Pamar	Scottex	Dransart	Verbecque
6	Etrœungt	Id	Obled	Cuisset, Godbille . . .	Laurent	Boise
7	Grand-Fayt	Cartignies	Meurant	Delleaux	Martin	Varlet
8	Petit-Fayt	Id	Bévenot	Evrard	Cousin	Baudoux
9	Floyon	Étrœungt	Caton	Coulon	Dubray	Baratte, Patou
10	Haut-Lieu	Avesnes	Dépret	Évrard	V. Avesnes	Duez
11	La Rouillies . . .	Étrœungt	Conlesse	Allaire	Lemoine	Baudet
12	Marbaix	Dompierre	Wéry Isidore	Wéry Camille	Leblanc	Dehorne
13	Sains	Bureau	Dupont	Leroy, Fosset	Maricelle	Legrand, Richez
<i>Canton</i>						
1	Amfroipret	Gommegnies	Carlier	Trouillez	Cailliez	Menet
2	Audignies	Bavai	de Veyle de Romans	Mailliez	V. Bavai	"
3	Bavai	Bureau	Hennet de Courtefroy	Wattier	Delannoy	Donain
4	Bellignies	Bavai	Cordier	Mirland	Paris	Ternisien
5	Bermeries	Id	Sénéchal	Postiau	V. Amfroipret	Simon
6	Bettrechies	Id	Cappliez	Reumont	Facon	Nicodème
7	Feignies	Bureau	Derkenne	Prévoit, Damien	Cauest	Ringeval, Covain
8	Fiamengrie (La) . .	Bavai	Philippe	Dubot	Remy	Quilliard
9	Gussignies	Id	Bottiau	Defert	Delbart	Dumont
10	Hon-Hergies	Id	Joly	Arnould	Danel	Demarest

DU DÉPARTEMENT PAR CANTONS.

143

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

10 cantons, 153 communes.

d'Avesnes-Nord.

1	»	433	429	1042	6	6	90	5969	92.2	»	92.2
2	M ^l les Gordon, Duchaussoy	4330	846	246	»	»	92	66524	20. »	15.3	35.3
3	»	427	432	764	3	3	93	3764	49.6	7. »	56.6
4	M ^m e Hilaire	746	206	894	8	8	97	6441	74.5	8.6	80.1
5	M ^l les Dromard	811	250	4320	8	8	88	9823	55.9	6.4	62.3
6	M ^m e Letoret	746	227	874	7	7	90	7441	70.4	5. »	75.4
7	M ^m e Méresse	4955	576	4949	8	8	100	46329	139.1	5.4	144.5
8	»	357	110	570	4	4	95	3532	117.1	16.3	133.4
9	»	485	54	464	8	8	93	2236	73. »	2.4	75.4
10	M ^m e Chevrin	996	273	4544	7	7	65	8999	68.4	10.9	79.3
11	M ^l le Marit	579	457	946	9	9	104	4079	156.8	44.8	171.6
12	M ^l les Lobry, Lacourte.	776	205	4345	6	6	98	6796	151.8	41.1	192.9
13	»	207	64	308	6	6	93	2074	86.6	0.7	87.3
14	M ^m e Despouy	696	223	849	40	40	86	7485	78.5	»	78.5
		43484	3452	43046				453489			

d'Avesnes-Sud.

1	S ^r plantin	2354	587	4270	2	2	93	20910	77.8	14.4	91.9
2	»	2165	473	»	»	»	92	Voir Avesnes-Nord.			
3	»	398	161	786	14	14	90	4000	101.6	2.4	104. »
4	M ^m e Descamps	482	434	869	7	7	98	6166	98. »	21.5	119.5
5	M ^m e Deydiz	4675	504	2644	8	8	94	47233	95. »	10.9	105.9
6	M ^l les Cuisset, Delecour.	2530	676	2510	7	7	90	25434	92.8	17.5	110.3
7	M ^m e Beauvois	563	473	879	11	11	89	6890	82.2	3.4	85.3
8	»	355	426	846	10	10	94	4647	104.3	4. »	108.3
9	M ^l le Poisson	944	304	4746	11	11	98	40996	94.3	10.8	105.1
10	M ^l le Bruyère	432	426	944	4	4	96	4707	82.7	10.4	92.8
11	»	424	443	540	9	9	102	4438	115.9	6.6	122.5
12	M ^l le Frache	646	200	662	7	7	89	5790	77.9	3.2	81.1
13	M ^m es Monet, Delattre et Hannecart	4243	4445	4647	8	8	99	33774	126.7	24.5	151.2
		47181	4710	45250				444982			

de Bavi.

1	»	258	85	453	6	26	64	4462	83.5	21. »	104.5
2	»	482	47	355	2	23	74	2024	77.2	»	77.2
3	M ^m e Quilliard	4854	431	353	»	24	72	46430	48. »	15. »	63. »
4	»	946	230	544	4	28	69	7648	53. »	»	53. »
5	»	328	404	529	5	26	70	3384	81. »	7.4	88.4
6	»	378	446	333	5	29	67	3347	83.4	3. »	86.4
7	M ^l le Bricout	2652	657	4876	9	21	82	22249	53.6	12.9	66.5
8	»	342	86	204	6	30	65	4845	128.9	4.2	130.1
9	»	549	434	344	7	29	67	4070	50.2	14.9	65.1
10	M ^m e Harte	4452	288	4402	4	28	73	44546	97.4	5. »	102.4
								73972			

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
41	Houdain	Bavai	Carlot	Legrand	Herboux	Fontaine, Gaodefroy . .
42	La Longueville	Id	Derkenne	Jean	Delvallée	Monier
43	Louvignies-Bavai	Id	Mandron	Levent	V. Bavai	Dulongpont
14	Mecquignies	Id	Prévost	Carlier	Faveau	Sys
15	Neuf-Mesnil	Hautmont	Huriau	Constant	Harlez	Vincent
46	Obies	Bavai	Maillicz	Deparis	Denis	Manesse
17	Taisnières-s-Hon. . . .	Id	Brasseur	Arnould	Couvez	Richard, Renou
48	St-Waast	Id	Holle	Moriame	Defontaine	Cacheleux
<i>Canton de</i>						
4	Aulnoye	Berlaimont	Carpentier	Douillet	N	Baratte
2	Aymeries	Id	Mary	Bertrand	Deleau	Coffigniez
3	Bachant	Pont-sur-Sambre	Déghilage	Delfosse	Boulogne	Démoustier
4	Berlaimont	Bureau	Evrard Eliez, ✱	Massot, Octobre	Wirth	Eloy
5	Boussières	Hautmont	Forest	Quévy	V. Vx-Mesnil	Magrez
6	Ecuelin	Berlaimont	Fiévet	Masure	V. St-Remy-Ch	Dhaussy
7	Hargnies	Pont-sur-Sambre	Haplencourt	Fassiaux	Leporcq	Dugimont
8	Leval	Berlaimont	Fontaine	Huriau	Fiévez	Wautier
9	Monceau-St-Waast	Id	Debis	Vitrant	Basiez	Caulet
40	Noyelles	Maroilles	Azambre	Belot	Lepers	Derniwet
41	Pont-sur-Sambre	Bureau	Lucq	Brissy	Wallez	Pouget
42	St-Remy Chaussée	Avesnes	Lapostolle	Fierquin	Assemaine	Carlier
43	Sassegnies	Berlaimont	Caverne	Lenclud	Lepers	Herman
44	Vieux-Mesnil	Pont-sur-Sambre	Minaire	Degaie	Claise	Givry
<i>Canton de</i>						
4	Bousies	Bureau	Ménard	Dumont, Legrand	Laisney	Crétu
2	Croix	Bousies	Dehen	Delsart	Hénin	Cailliaux
3	Favril	Landrecies	Thomas	Marcoux	Foubert	Dantin
4	Fontaine-au-Bois	Id	Leblond	Brabant	Lanne	Lach
5	Forest	Bousies	Michaux	Dupont	Poulet	Leveau
6	Landrecies	Bureau	Deloffre	Martin, Objoie	Fournet	Lallement, Seveste
7	Maroilles	Id	Carion	Minon	Gombert	Thomas
8	Preux-au-Bois	Landrecies	Naveaux	Delattre	Humez	Dauphin
9	Prisches	Bureau	Godfrin	Lemaire	Defroyennes	Laloux
40	Robersart	Landrecies	Pauplaire	Collet	Lobry	"
<i>Canton de</i>						
4	Assevent	Maubenge	Fissiau	Labbé	V. Boussois	Morel
2	Beaufort	Hautmont	Decorruée	Renaux	Maufroid	Gombert
3	Bersillies	Maubenge	Moreau	Molle	V. Villers-s-Nicole	Ignaes
4	Bettignies	Id	Moreau	Croy	V. Mairieux	"
5	Boussois	Jeumont	Durieu	Badart	Bricout	Papegay
6	Cerfontaine	Ferrière-la-G. . . .	Thomas	Séry	V. Rousies	Lecat

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extra- ordinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
44	M ^{me} Legrand.....	4063	245	1244	2	26	74	40776	93.4	4.7	97.8
42	M ^{lle} Bécar.....	4174	340	4736	5	21	77	42860	68.9	8.6	77.5
43	M ^{me} Postiaux.....	990	260	679	4	23	72	8592	64.5	4.3	65.8
44	M ^{lle} Deudon.....	829	273	477	3	22	74	4495	105.4	0.7	106.4
45	M ^{lle} Mellier.....	4546	233	426	9	18	82	4374	86.5	29. »	145.5
46	M ^{me} Meunier.....	854	278	538	4	22	74	5357	65. »	0.9	65.9
47	M ^{lle} Solasse.....	4268	357	4640	4	26	74	45433	72.4	43.7	86.4
48	M ^{me} Cacheleux.....	784	208	587	3	27	68	7518	61.4	44.6	75.7
		47086	4369	42748				442774			
<i>Berlaimont.</i>											
1	M ^{ms} Craffe, Cochinard et Gambey.....	4386	290	446	4	44	79	44493	55.4	44.4	59.5
2	».....	247	71	447	2	44	80	2999	37. »	42.5	49.5
3	M ^{lle} Bédorez.....	4006	296	937	5	44	82	7780	87.7	8.2	95.9
4	M ^{lles} Clerbois, Cardon	2670	784	4309	»	44	78	22089	47.3	40.4	87.4
5	».....	382	84	327	44	46	84	2548	73.7	43.8	87.5
6	».....	440	44	340	8	8	86	4578	97.7	4.6	99.3
7	».....	492	434	544	7	48	78	3830	51.2	5.7	56.9
8	M ^{me} Olivier.....	860	250	589	4	44	82	6434	73.7	0.4	73.8
9	M ^{me} Caulet.....	525	450	592	5	9	83	4754	28.2	»	28.2
10	».....	390	425	649	8	43	85	6701	43.9	»	43.9
44	M ^{me} Rousseau.....	4632	479	4432	5	45	84	43444	47.8	42.4	60.2
42	».....	458	463	547	6	8	84	3990	72.5	»	72.5
43	».....	324	405	444	3	47	80	3644	54.4	»	54.4
44	».....	388	428	594	8	48	79	3064	68.8	4.2	73. »
		40897	3400	8777				96445			
<i>Landrecies.</i>											
1	S ^r Busignies, M ^{lle} Nanin.	3525	4045	979	6	25	77	21608	73.4	7.8	84.2
2	M ^{me} Delhayé.....	495	436	396	9	28	76	3375	96.9	40.4	107.3
3	M ^{lle} Lefevre.....	569	197	444	4	49	83	6530	84.8	40. »	94.8
4	M ^{me} Lefebvre.....	949	285	768	4	23	77	7239	33.5	»	33.5
5	M ^{lle} Lesnes Zélie.....	4430	390	887	9	28	77	8235	448.3	6.8	425.4
6	M ^{lle} Delille.....	3867	997	2452	»	49	80	3994	13 »	45. »	28. »
7	M ^{me} Bantegnie.....	4945	576	2493	6	43	85	28989	58. »	42.2	70.2
8	S ^r Collin, Catteau.....	4626	524	395	5	24	75	6292	401.4	42.4	443.8
9	M ^{lle} Maillet.....	4448	470	2322	8	43	88	43092	87.2	4.4	88.3
10	S ^r Gravy.....	245	66	230	5	24	75	4966	430. »	3.9	433.9
		46099	4686	44463				437267			
<i>Maubeuge.</i>											
1	».....	492	45	487	4	24	90	2265	62.5	»	62.5
2	M ^{lle} Farineau.....	4109	247	4276	8	44	93	7869	73.9	0.4	74.3
3	».....	447	39	282	6	24	89	4774	63.3	2.7	66. »
4	M ^{me} Dupont.....	488	40	464	6	25	87	2441	89.6	67. »	156.6
5	M ^{lle} Guichard.....	837	439	628	5	23	93	4718	39.4	42.5	54.9
6	M ^{me} Couvreur.....	538	449	386	5	49	93	2489	86.6	8.6	95.2

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
7	Colleret.....	Bureau.....	Demanez....	Gobled.....	Fiévet.....	Léger.....
8	Damousies...	Ferrière-la-Gr	Moustier....	Devins.....	Marguerit...
9	Eclaires....	Hautmont...	Cuisset.....	Baudet.....	Berlémont...	Busin.....
10	Elesmes.....	Maubeuge...	Gillot Nicolas.	Gillot Jules...	Delcambre...	Delaporte....
11	Ferrière-la-Gr	Bureau.....	Lesaffre....	Robert, Gravat.	Hébert.....	Lecerf.....
12	Ferrière-la-P.	Ferrière-la-Gr	N.....	Lecat.....	Hégo.....	Danel.....
13	Gognies-Ch..	Maubeuge....	Lemaire....	Flamand.....	Décaudin....	Plouchart....
14	Hautmont....	Bureau.....	Deharveng..	Dubois, Sauvage.	Briffaut.....	Herlem A, Courtoy
15	Jeumont.....	Id.....	Marchal....	Dusart, Coudoux.	Cornille....	Loubry.....
16	Limont-Font ^{ne}	Hautmont...	Louvet.....	Dernivet....	Ficheux.....	Pavot.....
17	Louvroil....	Bureau.....	Brogne.....	Michaux, Colnion	Lenain.....	Daniel, Quinzin....
18	Mairieux....	Maubeuge....	Blavier.....	Veille.....	Loisel.....	Triboulet....
19	Marpent....	Jeumont....	Jouniaux....	Moulin.....	Dethoor.....	Maillet.....
20	Maubeuge...	Bureau.....	Walrand, ✱	Neuillès A, Brassac	Lasselín (1).	Bruno, Fertin (2)....
21	Obrechies...	Ferrière-la-Gr	Dutrémée Auxibe	Duvette.....	Ninot.....	Laude.....
22	Quiévelon...	Cousolre....	Suin.....	Carlier.....	V. Aibes....	Dassonville....
23	Recquignies..	Jeumont....	Godin.....	Huart.....	Fiévet.....	Bruyelle, Collet....
24	Remy-n-Bâti (St)	Hautmont...	Bois.....	Juste.....	Dehen.....	Ravaux.....
25	Rousies.....	Maubeuge....	Prévoit....	Drousius....	Delcambre...	Dupuis.....
26	Vieux-Reng..	Villers-sire-Nicole	Henry.....	Becquet....	Gronier....	Thomas.....
27	Villers-sire-Nicole	Bureau.....	Riche.....	Durieux....	Manouvrier..	Wibaux.....
28	Wattignies...	Ferrière-la-Gr	N.....	Hubinet....	V. Damousies	Pluchart....

Canton du

1	Beauidignies..	Le Quesnoy..	Poirette....	Déparis.....	Delannoy....	Leduc.....
2	Englefontaine	Bureau.....	Lenglet....	Guéry.....	Turpin.....	Hibon.....
3	Ghissignies..	Le Quesnoy..	Deparis....	Douay.....	Parent.....	Lebecq.....
4	Heq.....	Englefontaine	Carlier....	Landa.....	Mériaux....	Decombe....
5	Jolimetz....	Le Quesnoy..	Poirette....	Corduant....	Dreumont....	Barbet.....
6	Locquignol..	Id.....	Renard.....	Hennebert....	Corneil....	Barbet.....
7	Louvignies-Q.	Id.....	Bruneau....	Delbrayère..	Dehen.....	Descamps....
8	Neuville....	Poix.....	Jacquemart..	Lacomblez..	Denis.....	Hovaere....
9	Poix-du-Nord.	Bureau.....	Ducornet....	Harbonnier..	Méresse....	Maillet.....
10	Potelle....	Le Quesnoy..	Cacheux....	Lecomte....	V. Villereau..	»
11	Quesnoy-Est..	Bureau.....	Gorisse....	Laborde, Despagne..	Sinsouilliez.	Pierchon....
12	Raucourt....	Englefontaine	Lozé.....	Durieux....	V. Englefont ^{ne}	Poirette....
13	Ruesnes....	Le Quesnoy..	Camaret....	Lobelle.....	Demont.....	Lejuste....
14	Salesches....	Poix.....	Denis.....	Rousseau....	Leroy.....	Dehove....
15	Vendegies-au-B..	Englefontaine	Verdavainne.	Béthegnies..	Broyart.....	Mirland....

Canton du

1	Bry.....	Jenlain.....	François....	Bolyin.....	Talbroux....	Bélille....
2	Eth.....	Sebourg....	Duquesnoy..	Pouille....	Degruson....	Lambert....
3	Frasnoy....	Le Quesnoy..	Crasquin....	Manesse....	Legrand....	Lhussier....

(1) Milot, Panien. — (2) Arnould, Hennequin.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL
7	M ^{me} Husson.....	4393	314	4877	9	21	97	41062	36.4	13.4	49.5
8	M ^{lle} Druart.....	254	76	500	8	44	95	4721	97.6	»	97.6
9	»	252	76	488	10	40	88	2227	45.5	5.6	51.4
10	M ^{me} Klein.....	458	123	623	4	23	91	4877	74.7	23.8	98.5
11	M ^{me} Gautier, M ^{lle} Bock	3480	676	4000	4	48	91	25421	50.4	6.0	56.4
12	M ^{lle} Henniquau.....	848	199	535	6	17	94	6384	49.3	43.5	92.8
13	M ^{lle} Michaux.....	735	142	794	8	27	84	5172	102.0	27.0	129.0
14	M ^{lle} Chimot (1).....	40238	1592	4227	5	45	85	97343	30.5	23.8	54.3
15	M ^{lles} Blanchard, Fontaine	3195	557	4020	10	29	98	33057	30.6	16.4	47.0
16	S ^r Friederich.....	607	149	677	9	10	88	3945	52.4	14.4	63.3
17	M ^{lle} Druesne SA (2).....	3823	625	590	2	47	87	39115	20.7	10.6	34.3
18	M ^{lle} Moity.....	474	123	648	5	23	89	4282	54.6	14.9	66.5
19	M ^{lle} Loubry.....	4257	247	482	8	25	96	9371	46.0	23.4	69.4
20	M ^{lle} Legrand J. (3).....	48863	3004	4882	»	49	87	142870	10.0	20.6	30.6
21	»	253	77	542	9	44	96	2157	64.0	3.7	67.7
22	»	168	53	434	9	23	98	1177	136.8	7.4	143.9
23	S ^r Coutant.....	843	165	616	6	23	91	9508	29.1	14.8	40.9
24	M ^{me} Monnier.....	772	199	591	8	44	86	3975	74.4	28.5	102.9
25	M ^{me} Bourteel.....	1216	274	578	3	20	90	14068	31.4	35.4	66.8
26	M ^{lle} Descarpentries..	930	145	1163	8	27	94	7567	36.4	16.6	53.0
27	M ^{me} Blanchard.....	4288	304	845	8	27	91	41949	54.5	6.0	60.5
28	»	232	56	634	10	42	98	1668	118.2	42.4	130.6
		54587	9772	20963				460469			

Quesnoy-Est.


1	M ^{lle} Didrit.....	4241	338	785	5	31	66	8577	80.2	6.0	86.2
2	M ^{me} Hibon.....	4888	359	407	7	26	72	11042	84.3	20.2	104.5
3	M ^{lle} Desforges.....	528	133	450	4	29	68	4465	94.5	13.4	107.6
4	»	483	157	435	9	25	73	2054	122.3	0.8	123.4
5	S ^r Mesnard.....	908	277	394	4	26	69	6942	71.4	6.2	77.6
6	M ^{me} Barbet.....	653	192	755	8	22	74	36087	60.8	3.0	63.8
7	M ^{me} Marquilly.....	934	305	833	4	27	68	8329	69.2	3.0	72.2
8	M ^{me} Jouglet.....	480	156	344	8	31	70	2887	173.2	11.7	184.9
9	M ^{me} Braine.....	2384	648	920	8	28	72	43896	143.0	29.5	142.5
10	»	200	63	400	3	27	66	2965	72.0	»	72.0
11	M ^{lle} Duhem, S ^r Lefebvre	1943	502	1442	»	30	65	35702	29.6	39.6	69.2
12	»	245	73	403	6	24	70	4300	158.0	2.5	160.5
13	S ^r Fremaux.....	455	147	565	4	33	63	4586	89.9	24.2	114.4
14	M ^{me} Dehove.....	600	162	458	8	30	70	4295	149.8	3.3	123.4
15	M ^{me} Stiévenart.....	811	252	989	10	29	72	6877	127.0	2.9	129.9
		43720	3934	18020				449704			

Quesnoy-Ouest.

1	»	374	140	284	9	31	62	2421	93.7	3.6	97.3
2	»	272	82	278	10	32	64	2696	82.4	0.5	82.9
3	M ^{me} Vanesse.....	490	146	572	5	28	67	5554	59.0	18.9	77.9

(1) S^r Bourgeois, M^{lle} Lamouret, S^r Quévenard.
 (2) M^{lle} Bonnemaison, M^{lle} Bertaux.

(3) M^{lle} Drapier, M^{mes} Denoyelle, Delvaux, Soufflet, Samin, Wacal, M^{lle} Godécaux, M^{me} Canonne.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
4	Gommegnies.	Bureau.....	Lanselle.....	Messager, Derome	Proye, Samain	Esguin, Pagniez.....
5	Jenlain.....	Id.....	Cantineau.....	Marlière.....	Roisin.....	Poupelle.....
6	Maresches....	Artres.....	Frémaut.....	Sueur.....	Cambreling.	Houriez.....
7	Orsinval.....	Le Quesnoy..	Carpentier..	Croix.....	Bonte.....	Descamps.....
8	Preux-au-Sart	Gommegnies.	Girard.....	Philippe.....	Dernoncourt.	Leblond.....
9	Quesnoy-Ouest..	Bureau.....	"	"	"	"
10	Sepmeries...	Artres.....	Dervillers...	Lanselle.....	Bourdon.....	François.....
11	Villereau.....	Le Quesnoy..	Deparis.....	Fromont.....	Noisette.....	Deleau, Dassonville..
12	Villerspol....	Le Quesnoy..	Carlier.....	Carpentier....	Barbet.....	Bellau.....
13	Wargnies-le-Gr.	Jenlain.....	Dervaux.....	Picry.....	Denis.....	Bouchez.....
14	Wargnies-le-Petit	Le Quesnoy..	Colmant Émile..	Colmant Ferdin ^d .	Dernoncourt.	Decombe.....
<i>Canton</i>						
4	Aibes.....	Cousolre.....	Petit.....	Hersoy.....	Louys.....	Bachy.....
2	Beaurieux....	Solre-le-Château.	Trouillez....	Hardy.....	Botthiaux.....	Billiet.....
3	Bérelles.....	Id.....	Leclercq....	Dusart.....	Robert.....	Hublet.....
4	Bousignies....	Cousolre.....	Pouillard....	Souris.....	Cousin.....	Sorlin.....
5	Choisies.....	Solre-le-Château.	Legrand.....	Lonflis.....	V. Obrechies.	Behove.....
6	Clairfayts....	Id.....	Payen.....	Leroy.....	Botthiaux.....	Renau.....
7	Cousolre.....	Bureau.....	Deltour.....	Wallerand, Matagne..	Genain.....	Jennepin, I.....
8	Dimechaux...	Solre-le-Château.	Buquin.....	Solasse.....	V. Dimont.....	Lemay.....
9	Dimont.....	Sars-Poteries.	Gibon.....	Déquesne....	Dubois.....	Poyet.....
10	Eccles.....	Solre-le-Château.	Gobled.....	Desort.....	V. Solrines..	"
11	Fontaines (lez)	Id.....	Planard.....	Lefebvre.....	Lamour.....	Hoguet.....
12	Hestrud.....	Id.....	Binot.....	Raux.....	Dodin.....	Planard.....
13	Liessies.....	Id.....	Lhomme.....	Gravez.....	Cartier.....	Quinion.....
4	Sars-Poteries.	Bureau.....	Imbert.....	Boulanger.....	Douce.....	Herlem, A.....
15	Solre-le-Château.	Id.....	Lion.....	Michaux, Legrand	Margerin.....	Courtin.....
16	Solrines.....	Solre-le-Château.	Flayelle.....	Delmer.....	Bricout.....	Lamorisse.....
<i>Canton</i>						
1	Anor.....	Bureau.....	Bessac.....	Daubercois, Warot...	Fontaine.....	Soumillon, Dufour, Landa.
2	Baives.....	Trélon.....	Pêcheux, 	Bernard.....	Poulain.....	Delannoy.....
3	Eppe-Sauvage	Id.....	Culbiate du Fresnes	Rabout.....	Tersin.....	Bultiau.....
4	Féron.....	Wignehies...	Durieux.....	Hosselet.....	Denis.....	Montay.....
5	Fourmies....	Bureau.....	Goury.....	Prohon, Legrand.	Margerin, Basquin	Ballot, I, Henniaux, Lussiez, Lecœuvre.....
6	Glageon.....	Id.....	Rousseaux...	Divry, Podevin..	Lacomblez...	Prévost.....
7	Moustier....	Trélon.....	Hancart.....	Docquier.....	V. Baives.....	Havez.....
8	Ohain.....	Bureau.....	Lenglé.....	Michaux.....	Corbier.....	Lemoine.....
9	Rainsars....	Sains.....	Detrée.....	Tordeux.....	Cavrois.....	Mairesse.....
10	Trélon.....	Bureau.....	Motte.....	Hostelet, Cowez.	D'Henry.....	Limelette.....
11	Wailers.....	Trélon.....	Boudry.....	Denis.....	Marbotin.....	Lemaire.....
12	Wignehies...	Bureau.....	Poulet.....	Bastien, Jon.....	Bernaux.....	Basuyau, Boucher...
13	Willies.....	Solre-le-Château.	Rousseaux...	Girardin.....	V. Liessies...	Robiquet.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires.	extraor- dinaires et rem- bourse- ment d'em- prunts	
4	M ^{mes} Wuïot, Poncelet.	3540	1029	4534	6	25	69	21469	24.8	4. "	25.8
5	M ^{lle} Caron.....	4046	274	584	7	35	58	8305	82.2	48.9	101.4
6	"	4022	285	472	7	35	59	7548	140. "	4.4	144.4
7	M ^{me} Valin.....	475	143	332	3	31	62	3688	87.4	2. "	89.4
8	"	384	124	499	7	27	65	3827	93.5	2.3	95.8
9	"	4931	442	"	"	30	65	Voir Quesnoy-Est.			
10	M ^{me} Pélabon.....	781	233	596	7	35	60	5420	130.5	12.5	143. "
11	M ^{me} Dassonville.....	968	277	564	3	27	65	6897	107.2	6.3	113.5
12	M ^{lle} Duchâtelet.....	4398	443	4206	5	32	60	42140	61. "	21. "	82. "
13	M ^{lle} Daquisy.....	4042	263	555	8	31	64	8800	76. "	24.9	100.9
14	"	829	243	508	6	29	62	5492	80.7	4.6	82.3
		44492	4081	7978				93957			
<i>de Solre-le-Château.</i>											
1	"	334	87	916	8	49	99	3043	93.8	"	93.8
2	"	228	76	729	3	47	106	2209	115.4	4.6	116.7
3	"	481	45	577	5	49	102	1644	125.8	5.2	131. "
4	M ^{lle} Poulain.....	727	130	4200	15	29	106	5263	44. "	13. "	57. "
5	"	92	24	244	8	45	97	730	43. "	21.5	34.5
6	"	332	84	739	3	46	106	2863	123. "	3.3	126.3
7	M ^{ms} Alglave, Dupont.	3150	606	2069	12	26	103	22632	21. "	47. "	38. "
8	"	248	66	473	5	43	99	4741	13. "	4.5	14.5
9	"	395	117	737	14	41	97	3456	77.8	34.6	112.4
10	M ^{lle} Behagnon.....	426	35	346	4	48	102	929	67. "	"	67. "
11	"	289	74	443	3	43	102	4829	79.9	"	79.9
12	M ^{me} Cattoen.....	524	129	600	6	20	107	2723	101.8	22.5	124.3
13	M ^{me} Quinion.....	806	247	1732	7	43	106	7481	67.2	8.2	75.4
14	M ^{me} Josse.....	2392	652	777	5	40	98	46148	54.5	25.5	80. "
15	M ^{lle} Guimbart, A. (1)	2673	700	4367	"	44	103	26044	40.3	23.4	63.7
16	"	457	45	534	4	45	100	4504	149.4	19.5	138.6
		42648	3447	43483				99846			
<i>de Trélon.</i>											
1	S ^r Prissette (2).....	4663	4083	2205	9	22	44	31694	87.7	23. "	110.7
2	"	246	74	784	7	23	49	2474	76.3	44.6	87.9
3	M ^{lle} Blanchart.....	626	166	1666	10	25	42	6291	43. "	2.9	45.9
4	M ^{lle} Lefebvre.....	547	161	4324	8	42	104	6635	78.6	10.9	89.5
5	M ^{lles} Houssière, Caquière, S ^r Hombert, S ^r Pavot (3)	15895	3496	2276	9	47	108	430974	35. "	36.4	71.4
6	S ^r Demorgny, S ^r Prat, M ^{lle} Lenne.....	2704	684	4465	2	44	108	22445	31.9	17.5	49.4
7	"	449	43	709	10	25	416	1806	94.3	4.1	95.4
8	M ^{lle} Fontaine.....	4379	363	4473	3	48	443	9427	24. "	6.2	27.2
9	"	279	79	605	12	8	400	2569	135.7	"	135.7
10	S ^r Richet.....	4344	879	3949	"	16	410	32421	25.2	89.9	115.4
11	"	424	431	775	6	24	447	3340	58. "	44.3	72.3
12	S ^r Artaud, S ^r Lion (4)	6463	1608	4352	40	45	407	42863	44. "	32.2	73.2
13	"	229	70	442	9	45	407	4964	76.6	43.6	90.2
		37945	8834	48365				293937			

(1) M^{lle} Menchez.—(2) M^{lle} Lasselin, S^r Dumortier, M^{me} Massart.—(3) M^{lle} Laurette, M^{lle} Bonneville.—(4) M^{lle} Disneur, M^{me} Collet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI,

Canton de

1	Awoingt	Cambrai	Pamelle	Courbet	François	Leclercq
2	Cagnoncles	Id.	Lefebvre	Leduc	Jansoone	Honoré
3	Cambrai-Est	Bureau	Brunel-Pamart	Ronnelle, Lecat	Lecocq (4)	Lozé, A, Cloez
4	Cauroir	Carnières	Dhordain	Lesne	Robbezin	Minault
5	Escaudœuvres	Cambrai	Copin	Masclet, Pouradier	Delesalle	Patoux
6	Estrun	Iwuy	Boulet	Delaval	Gralle	Dreux
7	Eswars	Cambrai	Salez	Lelong	Cardon	Bournonville
8	Forenville	Id.	Banse Louis	Lefebvre	v. Séranvillers	»
9	Iwuy	Bureau	Panien	Derieux, Coullemont	Delgorge	Saintomé
10	Naves	Cambrai	N.	Soyez	Mutel	Maillet
11	Niergnies	Id.	Mussault	Pilliez	Roth Le Gentil	Duhamel
12	Ramillies	Id.	Denoyelle	Germe	Lelong	Telliez
13	Thun-Lévêq.	Iwuy	Mériaux	Dherbécourt	Bécuwe	Rivart
14	Thun-St-Mart.	Id.	Salez	Fouton	Delannoy	Wibaille

Canton de

1	Abancourt	Cambrai	Lesne Valent	Lesne François	Thisse	Crinon
2	Aubeneuil-au-B.	Aubigny	Bernard, ✕, †	Tarliet	v. Aubigny-au-B.	Dordain
3	Bantigny	Cambrai	Foveau	Bernard	Cricé	»
4	Blécourt	Id.	Norman	Lesne	Glorieux	Éloy
5	Cambrai-Ouest	Bureau	»	»	»	Sizaire
6	Cuvillers	Cambrai	Dordain	Liévin	v. Bantigny	Ducornez, A.
7	Fontaine-N-D.	Id.	Dinoir	Richard	Davoine	Lussiez
8	Fressies	Id.	Haine	Cuvellier	Bonnet	Mairesse
9	Haynecourt	Id.	Herbet, ✕	Tétart	Desrousseau	Bouchez
10	Hem-Lenglet	Id.	Billoir	Sallée	Vaillant	Coquel
11	Morenchies	Id.	Bonnel	Lesage	v. Neuville-St-B.	»
12	Neuville-St-Rémy	Id.	Pluvinage	Cornaille	Felmy	Sourmay
13	Pailencourt	Iwuy	Colpart	Decarpigny	Thellier	Cailliau
14	Proville	Cambrai	Foulon	Mallet	Hennion	Bour
15	Railencourt	Id.	Pluvinage	Chauwin	Derumaux	Lardemer, Herlemont
16	Sailly	Id.	Lucas	Hecquet	Varras	Didelot
17	Sancourt	Id.	Crépin	Leblat	Dufour	Lefebvre
18	Tilloy	Id.	Leleu	Beauvais	v. Neuville-sur-E	Colmant

Canton de

1	Aubert (St-)	Bureau	Vallez	Duez	Villain	Caudron
2	Avesn.-l.-Aub.	Id.	Derieux	Ghienne, Mériaux	Farinaux	Fouquet
3	Beauvois	Id.	Bastien	Gantois, Bricout	Remy	Marchand
4	Béthencourt	Caudry	Dubois	Renard	Coulon	Laude
5	Béwillers	Carnières	Prévoit	Vallez	Catteau	Degraeve

(4) Cloche, Demaret.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
7 cantons, 118 communes.											
<i>Cambrai-Est.</i>											
1	M ^{me} Duvivier	534	449	628	6	6	64	5208	443.6	13.4	427. »
2	M ^{lle} Willefert	823	258	623	7	7	62	6370	76. »	7.9	83.9
3	M ^{lle} Petit (1)	9903	2222	4654	»	»	59	297964	9.3	30. »	39.3
4	M ^{me} Hico	683	208	559	6	6	64	6892	70.2	35.5	105.7
5	M ^{me} Riche, Vignol	2695	771	663	3	3	61	21423	51.3	9.4	60.4
6	Sr Marcy	614	437	238	11	11	54	3439	108. »	20.9	128.9
7	M ^{me} Bournonville	444	478	274	7	7	59	2872	104.9	6. »	110.9
8	»	84	27	335	7	7	65	3092	53.6	4.9	55.5
9	Sr Tabary	3877	4113	4269	9	9	56	24777	84. »	3. »	87. »
10	M ^{lle} Pinte	814	259	543	7	7	59	5841	112.4	51.5	163.9
11	M ^{me} Duhamel	564	465	435	5	5	63	3603	170.2	8.9	179.4
12	M ^{lle} Dewasmes	584	480	508	5	5	59	6495	76.7	24.9	98.6
13	M ^{me} Clavier	814	240	562	8	8	57	5504	104.2	42.5	146.7
14	M ^{me} Bricout	751	209	603	8	8	57	6830	74.2	32.2	103.4
		23475	6446	8894				396707			

Cambrai-Ouest.

1	»	588	458	564	7	7	53	5829	99.9	23.9	123.8
2	Sr Oberdorf	477	436	346	14	14	48	4335	63. »	1.6	64.6
3	M ^{me} Couteau	580	454	345	7	7	55	3342	74.9	20.6	95.5
4	»	368	99	355	6	6	54	3469	73.4	22.2	95.3
5	M ^{lle} Desprez (2)	44219	3418	»	»	»	59	Voir Cambrai-Est.			
6	»	346	79	283	6	6	56	2200	148.9	16.9	165.8
7	Sr pluquet	2406	540	4038	6	6	60	10723	92.8	6.5	99.3
8	M ^{me} Valin	642	210	463	10	10	54	4463	40.2	24.4	64.3
9	»	354	404	585	7	7	54	5300	98.9	12.2	111.1
10	»	727	256	485	10	10	53	4323	40.8	4.7	42.5
11	»	405	28	450	3	3	57	4344	104.4	0.4	104.2
12	»	4538	363	234	2	2	57	7047	74. »	8.7	82.7
13	»	4228	353	748	10	10	56	6798	79.5	5.4	84.9
14	M ^{me} Janssens	115	244	622	3	3	64	7375	58.6	6.9	65.5
15	M ^{me} Gorisse	4334	349	697	5	5	57	40681	82.4	14.2	96.6
16	M ^{lle} Drapier	654	491	324	5	5	55	3869	136. »	27.4	163.4
17	M ^{lle} Dupont	456	445	387	6	6	55	4036	96.6	49.9	146.5
18	»	390	405	329	3	3	55	3021	118.7	2.8	121.5
		26924	6542	7892				87852			

Carnières.

1	Sr Nouvelle	2432	744	842	8	45	62	44284	438.2	49.4	487.6
2	M ^{lle} Platau (3)	4574	4453	894	5	42	62	4444	134.2	29.9	164.4
3	M ^{me} Bastien (4)	3878	4033	352	5	42	69	24152	94.8	46.9	138.7
4	M ^{lle} Lemaire	4498	407	544	9	46	71	7409	416.1	44.4	430.2
5	M ^{lle} Cochet	4236	348	478	4	44	68	5297	444. »	45.3	456.3
								59586			

(1) Sr^e Duhamel, Belond et M^{lle} Noisette. — (2) M^{lles} Grimbelle et Noisette — (3) M^{me} Willoquet. — (4) M^{me} Margat.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
6	Boussières...	Carnières...	N.....	Villain.....	Petitprez.....	Douchez.....
7	Carnières...	Bureau.....	Déjardin.....	Leclercq Emile..	Helle.....	Capont.....
8	Cattenières...	Carnières...	Lefebvre.....	Taquet.....	Tury.....	Wartelle.....
9	Estourmel...	Id.....	Fleury.....	Hutin.....	Lerche.....	Piot.....
10	Fontaine-au-Pire.	Beauvois.....	Demaël.....	Mollet.....	Coquériaux.....	Delecroix.....
14	St-Hilaire.....	Bureau.....	Depommier.....	Willerval.....	Couttenier.....	Duriez.....
12	Quiévy.....	Id.....	Lengrand.....	Richéz, Mercier..	Rigaut.....	Tison, Crépin..
43	Rieux.....	Id.....	Derieux.....	Bassez.....	Dayez.....	Machuel.....
44	Séranvillers.....	Cambrai.....	Lenoir.....	Parent.....	Danel.....	Pruyot.....
45	Villers-en-C.....	St-Aubert.....	Cachera.....	Rappe.....	Decottignies.....	Gosseau.....
46	Wambaix.....	Cambrai.....	Lefebvre.....	Banse.....	Watrin.....	Husson.....

Canton

4	Basuel.....	Le Cateau.....	Lemaire.....	Barbet.....	Fiévez.....	Lebon.....
2	Beaumont.....	Inchy.....	Mériaux.....	Davain.....	V. Inchy.....	Navet.....
3	St-Benin.....	Le Cateau.....	Simons.....	Caillot.....	Colpin.....	Collet.....
4	Le Cateau.....	Bureau.....	Martinet.....	Bauduin, Cloëz..	Decorne.....	Charlon.....
5	Catillon.....	Id.....	Fleura-Lefèvre..	Démaretz.....	Caudron.....	Mennechez, Verclytte.
6	Honnechy.....	Id.....	Levéque.....	Cailleux.....	Jaclin.....	Dambrine.....
7	Inchy.....	Id.....	Gabet.....	N.....	Dimiez.....	Lesne.....
8	La Groise.....	Catillon.....	Largillière.....	Lenain.....	Buzin.....	Lefebvre.....
9	Maurois.....	Honnechy.....	Lemaire.....	Blanchard.....	Metsu.....	Dematte.....
10	Mazinghien.....	Le Cateau.....	Minaux.....	Watremez.....	Wyart.....	D'Herbomez.....
41	Montay.....	Id.....	Colnion.....	Lefebvre.....	Moreau.....	Cattelain.....
42	Neuvilly.....	Bureau.....	Legrand Fénelon.	Busignies, Chatelain.	Dapvril.....	Leroy.....
43	Ors.....	Catillon.....	Manesse.....	Givry.....	Billaud.....	Reumont.....
14	Pommereuil.....	Le Cateau.....	Carpentier.....	Polvent.....	Duwez.....	Stien.....
45	Reumont.....	Id.....	Passet.....	Noyelle.....	Vallez.....	Leblanc.....
46	St-Souplet.....	Bureau.....	Hautier.....	Leblond, Lombard..	Duwez.....	Ringeval.....
47	Troisvilles.....	Bertry.....	Cardon.....	Burlion.....	Belmer.....	Farez.....

Canton

4	Audencourt.....	Caudry.....	Nicolas.....	Cardon.....	V. Inchy.....	Ansport.....
2	Bertry.....	Bureau.....	Fontaine-Herbet..	Delhayé, Poulain	Dehon.....	Robert, A.....
3	Busigny.....	Id.....	Lépousez.....	Villette, Debail..	Prévost.....	Allou.....
4	Caudry.....	Id.....	Leduc.....	Marliot, Rousseau	Lengtin.....	Minaux, A.....
3	Caulley.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Dupas.....	Taillandier.....
6	Clary.....	Bureau.....	Bourlet.....	Largillière, Sauvez..	Boudailliez.....	Déruelle.....
7	Dehéries.....	Walincourt.....	Taisne.....	Leveau.....	V. Malincourt	»
8	Elincourt.....	Maretz.....	Coez.....	Clochez.....	Delassus.....	Rouge.....
9	Esnes.....	Walincourt.....	Boniface.....	Derieux.....	Bouchaert.....	Doremus.....
40	Haucourt.....	Ligny.....	Happe.....	Claisse.....	Couvez.....	Carlier.....
41	Ligny.....	Bureau.....	Leduc.....	Taisne.....	Cattelin.....	Noisette.....
42	Malincourt.....	Walincourt.....	Lecarnelle.....	Malpaux.....	Scoyer.....	Delannoy.....
43	Maretz.....	Bureau.....	Morcrette.....	Boidin, Telle.....	Charles.....	Bocquet.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		TOTAL.
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture		ordinares	extraordinaires et rem- boursement d'emprunts.	
6	S ^r Baudhuin.....	4047	285	481	2	42	65	5789	468.9	28. »	496.9
7	S ^r Alain.....	4687	456	823	»	41	64	11219	423.4	47.4	470.5
8	M ^{me} Delbart.....	4282	352	539	5	40	68	6274	421. »	46.3	467.3
9	»	670	492	534	4	8	66	3924	461.3	42. »	473.3
40	M ^{me} Lefebvre (1)....	2240	620	757	6	43	71	9490	407.9	50.9	458.8
41	M ^{lles} Devaux, Devrez.	2364	620	646	7	44	65	9343	409.8	54.4	464.2
42	M ^{me} Crépin, s ^r Hauwen	3300	872	686	6	48	67	13546	438.6	32.2	470.8
43	M ^{lle} Doffe.....	2202	626	764	5	41	60	11045	95.3	42.6	437.9
44	M ^{me} Quesnoy.....	384	427	388	8	9	66	3296	437.8	29.4	466.9
45	M ^{lle} Colin.....	4589	426	894	10	44	60	7703	79.6	25.9	405.5
46	M ^{lle} Gourdin.....	630	477	616	6	9	67	4621	447.9	20.8	438.7
		30980	8405	40178				145776			





du Cateau.

4	M ^{lle} David.....	966	290	4470	4	28	83	8914	425.9	5.2	431.4
2	M ^{lle} Darcheville.....	807	213	327	7	47	74	3604	453.4	47.9	474.3
3	M ^{me} Mollet.....	786	232	461	4	28	83	4016	444.3	30.3	474.6
4	M ^{lle} Lainiaux (2)....	10544	2733	2697	»	24	80	103756	20.2	37. »	57.2
5	M ^{me} Goris, M ^{lle} Preux.	2367	734	1968	8	34	87	20944	416.3	4.7	421. »
6	M ^{me} Plouchard.....	4207	355	646	8	26	83	5725	448. »	8.4	456.4
7	M ^{lle} Richez.....	4466	420	384	6	48	74	9003	444.4	50. »	464.4
8	M ^{lle} Dumont.....	852	270	929	11	35	87	8449	82.9	44.8	94.7
9	S ^r Fremaux.....	832	229	208	8	25	82	4208	77.3	63. »	440.3
40	M ^{me} D'Herbomez....	968	284	896	9	33	88	5526	443.6	3.5	447.4
41	M ^{me} Cattelain.....	506	127	546	2	26	78	5660	82.8	20.8	103.6
42	M ^{lles} Ledieu, Delbart.	2719	753	4245	5	25	74	46577	420. »	54.8	474.8
43	M ^{me} Malaquin.....	783	255	4797	7	34	85	40872	87.7	47. »	104.7
44	M ^{lle} Duchateau.....	4304	400	587	4	28	82	7337	407.3	20.9	428.2
45	M ^{lle} Cathelin.....	760	224	277	6	25	80	3243	434.8	25.3	460.4
46	M ^{me} Legrand (3)....	2558	787	947	6	30	86	46342	93.6	29.4	422.7
47	M ^{lle} Tiercelet.....	4630	489	833	6	22	78	40509	93.9	45.6	439.5
		34052	8789	45948				244649			

de Clary.

4	»	294	82	223	6	47	74	4581	249.4	12.6	232. »
2	M ^{lle} Mora.....	2902	849	854	3	23	78	41940	434.7	32.3	467. »
3	M ^{lles} Colpin, Regneault	3046	881	4681	8	28	85	48028	409.4	26. »	435.4
4	M ^{me} Ternisien (4)....	8045	2090	4069	5	45	72	62092	52.7	78.9	434.6
5	M ^{me} Rousseaux.....	916	244	249	2	47	75	3305	208.6	44.4	222.7
6	M ^{mes} Mollet, Minet....	2528	750	992	»	20	77	40759	475.8	49.4	225.2
7	»	66	48	486	6	47	75	743	243.8	3.8	247.6
8	M ^{lle} Planard.....	4657	479	840	5	20	77	6865	432.9	43.9	446.8
9	M ^{lle} Canivet.....	4569	430	4444	8	44	69	40587	421.5	4. »	425.5
40	M ^{lle} Crinon.....	644	466	357	6	43	71	2744	449.2	45.6	464.8
41	M ^{lle} Ratte.....	2437	644	877	4	46	74	44424	408.4	30.6	438.7
42	M ^{lle} Bruniaux.....	4004	292	4030	8	48	75	5807	432.2	2.5	434.7
43	S ^r Gillet.....	2966	886	4428	4	24	84	45776	97.2	56.9	454.4

(4) M^{lle} Carillion. — (2) S^r Droque. — (3) M^{me} Montagne. — (4) S^r Lefrançois, s^r Alauze.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
14	Montigny...	Bertry.....	Tamboise ...	N.....	Leveaux.....	Noisette.....
15	Selvigny.....	Walincourt ..	de Vendegies.	Villard	Marle.....	Crapet.....
16	Villers-Outréau.	Bureau.....	Leduc.....	Alfr. et Louis Cailliez	Aublin.....	Wavrin.....
17	Walincourt ..	Id.....	Proy.....	Lamouret.....	Guiot.....	Parent.....
<i>Canton de</i>						
1	Anneux.....	Cambrai.....	Delabre	Crépin	Buguin.....	Paringaux.....
2	Banteux.....	Masnieres....	Crépin	Trocmet.....	Malengé.....	Cambier.....
3	Bantouzelle..	Id.....	Millet-Bricout	Sombrin.....	Sackebant..	Dupas.....
4	Boursies.....	Hermies (P. d. C.)	Pinchon.....	Brusquin	Laurent.....	Joly.....
5	Cantaing.....	Marcoing.....	Raux.....	Sergent.....	Rigolle.....	Pennellier..
6	Crèvecœur....	Bureau.....	Desmoutier..	Le Roy.....	Lenelle, Grandsart	Gibon, Delcambre
7	Doignies.....	Hermies (P. d. C.)	Lourdeau....	Chopin.....	Bonneville..	Lenis.....
8	Flesquières..	Marcoing.....	Coupez.....	Villain.....	Dupas.....	Colin.....
9	Gonnelieu....	Gouzeaucourt	Ronnet.....	Sauvet.....	Caille.....	Moroy.....
10	Gouzeaucourt	Bureau.....	N.....	N.....	Vaille.....	Fouquet.....
11	Honnécourt..	Gouzeaucourt	Anselin.....	Ponthieux	Cailliez, Leclercq	Farez, Goris.....
12	Lesdain.....	Crèvecœur....	Pourpoint..	Gautier.....	Gonthier.....	Delannoy....
13	Marcoing.....	Bureau.....	Carre.....	Bidaux.....	Leriche.....	Regneault..
14	Masnieres....	Id.....	Dujardin.....	Beauvois	Pollet.....	Lebas.....
15	Mœuvres.....	Cambrai.....	Foulon.....	Petit.....	Ruffin.....	Dauchy.....
16	Noyelles.....	Id.....	Dherbécourt.	Solau.....	Masingue....	Dreumont....
17	Ribécourt....	Marcoing.....	Delcroix....	Ribaux.....	Germe.....	Plouchart....
18	Rumilly.....	Masnieres....	Delabre.....	Solau.....	Leplat.....	Renard.....
19	Villers-Guislain.	Gouzeaucourt	Vitté.....	Catherine....	Leducq.....	Dacquembronne
20	Villers-Plouich..	Id.....	Lobry.....	Théry.....	Desmaretz, Germe	Gosset.....
<i>Canton de</i>						
1	Beaurain.....	Solesmes....	Langrand....	Dehaine.....	Dufour.....	Thuillier....
2	Bermerain...	Id.....	Lefebvre....	Delehaye....	Manouvrier..	Bleuse.....
3	Briastre.....	Viesly.....	Vallez, 	Décrouez....	Leroy.....	Ringot.....
4	Capelle.....	Solesmes....	Macarez, 	Décaudin....	V. Escarmain	Prouvoyeur..
5	Escarmain...	Id.....	Macarez, 	Fosse.....	Leleux.....	Lebeau.....
6	Haussy.....	Bureau.....	Macarez....	Sorriaux, Denis.	Fatrez.....	Marlier.....
7	St-Martin....	Solesmes....	Boursiez....	Denis.....	Delille.....	Gille.....
8	Montrécourt..	Saulzoir....	Marchand....	Plichon.....	Delfosse....	Carlier.....
9	St-Python....	Solesmes....	Carden.....	Banteignie..	Lefebvre....	Devins.....
10	Romeries....	Id.....	Boursin....	Leroy.....	Miquet.....	Bacquart....
11	Saulzoir.....	Bureau.....	Marchant....	Canonne....	Helbecque..	Mascart.....
12	Solesmes....	Id.....	Payen.....	Lobry, Labbez	Rousselle..	Lesne,  A.
13	Sommaing...	Solesmes....	Dupont.....	Descamps....	Coutelle....	Delcourt....
14	Vendeg.-s-Ecail.	Id.....	Lecompt....	Blas.....	Bégin.....	Carpentier..
15	Vertain.....	Id.....	Malraquin..	Dormignies..	Martin.....	Wignolle....
16	Viesly.....	Bureau.....	Sommaing..	Vitrand, Vallez.	Delille.....	Benoit.....
17	St-Vaast.....	St-Aubert....	Noblecourt..	Mairesse....	Veys.....	Colot.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinaires annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
14	M ^{lle} Malmonté.....	1041	305	586	2	20	75	4302	209.5	33.2	242.7
15	M ^{lle} Leveaux.....	747	205	645	4	17	73	3583	442.5	45.4	187.9
16	M ^{lle} Labbe.....	2877	812	709	40	21	77	9737	407.9	43.5	121.4
17	M ^{lles} Richez, Vallez	2343	665	891	5	15	73	41262	444.8	31.8	146.6
		34749	9768	43731				190472			


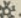
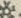
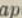

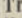

Marcoing.

1	"	446	439	538	6	9	63	4328	121.4	5.4	126.2
2	S ^r Duchemin.....	964	262	607	9	44	73	6481	7.4	44.4	24.5
3	S ^r Darce.....	1004	289	754	10	44	73	5223	111.2	22.2	133.4
4	M ^{lle} Ramette.....	613	205	757	12	45	63	6573	78. »	2.9	80.9
5	M ^{lle} Pitolet.....	628	482	639	4	8	62	6054	404.9	42. »	143.9
6	S ^{rs} Weber, Langellier	2347	725	3694	6	10	67	24373	458.2	18.9	177.1
7	M ^{lle} Blangille.....	679	208	733	13	17	66	6232	404.2	42.7	146.9
8	S ^r Duprat.....	662	202	649	5	43	67	5338	407. »	»	407. »
9	M ^{me} Leroy.....	817	243	496	8	16	74	4379	161.4	3.3	164.7
10	M ^{lle} Bénicourt, A.	2232	653	4207	9	18	76	42942	72.3	15.1	87.4
11	S ^r Caron.....	4904	557	4522	40	17	76	44049	403.4	3.7	106.8
12	M ^{lle} Waxin.....	1068	274	844	8	12	68	5049	116.4	6.8	123.2
13	S ^r Chuffart.....	4959	536	4497	»	8	66	43559	80.2	6.2	86.4
14	S ^{rs} Maurois, Sellier..	2392	591	1089	3	7	66	20402	98.2	0.9	99.1
15	M ^{lle} Tellier.....	856	240	727	14	14	60	5888	89.4	3.4	92.8
16	S ^r Lenain.....	766	230	488	2	6	64	6638	101.3	1.2	102.5
17	M ^{lle} Ansport.....	658	205	876	3	12	69	5882	416.4	4.6	421. »
18	M ^{lle} Lemaire.....	2497	602	665	4	6	65	8426	449. »	15.7	134.7
19	M ^{lle} Rousselet.....	4846	602	4442	40	18	76	40634	58.6	24.7	83.3
20	M ^{lle} Marlière.....	894	233	1098	6	16	73	6844	434.2	48.7	152.9
		24932	7178	49959				473284			

Solesmes.

1	"	356	407	99	5	25	74	4387	212.2	55.6	267.8
2	M ^{lle} Lamoureux.....	1053	305	647	10	24	62	6523	93. »	9.7	102.7
3	S ^r puscor.....	930	269	687	4	21	72	8863	97.8	18.3	146.4
4	"	326	87	507	8	28	63	4451	82.2	2.5	84.7
5	M ^{me} Poirrette.....	942	266	637	7	27	60	5644	406.4	12. »	418.4
6	M ^{lle} Basquin.....	2893	771	4609	5	19	65	48270	400.3	45.7	446. »
7	M ^{lle} Vitoux.....	629	462	525	9	29	62	4472	444.8	40.3	422.4
8	"	279	82	353	8	19	62	2342	133.3	12.6	145.9
9	M ^{lle} Hecquet.....	4747	494	733	2	18	68	10720	84.9	42.6	127.5
10	M ^{me} Cambier.....	773	232	594	3	23	67	5744	422.2	37.2	459.4
11	M ^{lle} Trannoy.....	2494	610	4003	9	20	64	46973	91.2	27.5	148.7
12	M ^{lle} Honoré, O.I. (1).	6241	4555	2306	»	20	69	51963	31. »	47.4	48.4
13	M ^{me} Bécar.....	539	432	355	40	30	59	3408	73.5	2.7	76.2
14	M ^{me} Lenglin.....	4069	288	647	9	29	60	8447	74.2	9.4	83.3
15	M ^{lle} Hennebert.....	4444	347	574	5	24	66	6070	403.4	42.4	445.8
16	M ^{me} Arnold (2).....	2804	749	4054	6	19	70	42734	446.8	25.5	442.3
17	M ^{me} Colot.....	4837	457	435	6	14	64	6892	96.4	24.3	120.7
		25723	6883	42765				474003			

(1) M^{me} Hayez, Miles Laffont, Genval. — (2) Mile Tromon.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI,						
<i>Canton</i>						
1	Arleux	Bureau	Drocourt, 	Dransart	Vaille	Desnouillet
2	Aubigny-au-Bac	Id.	Hannois	Pagniez	Rousselle	Moreaux
3	Brunémont	Arleux	Tantart	Ficheux	Lefebvre	Devred
4	Bugnicourt	Id.	Maillet	Denizart	Viseur	Marion
5	Cantin	Bureau	Coquelet	Carlier	Cattelain	Werquin
6	Erchin	Cantin	Bernard	Richez	Vandy	Sarazin
7	Estrées	Arleux	Lemaire	Jacquart	Demory	Tournel
8	Féchain	Aubigny	Tétar	Delille	Ledoux	Lerouge
9	Fressain	Monchecourt	Lanvin	Déprez	Martinache	Roisin
10	Gœulzin	Cantin	Broquet	Lemaire	Imbert	Dubois
11	Hamel	Arleux	Vallez	Varlez	Budin	Dhouailly
12	Lécluse	Bureau	Viltart	Dujardin	Huriau	Carpentier
13	Marcq	Monchecourt	Fournet	Wiat	Wallez	Pontreué
14	Monchecourt	Bureau	Darthenay	Lefebvre	Delwitte	Delannoy
15	Villers-au-Tertre	Monchecourt	Bazin	Vincq	Fremaux	Plé
<i>Canton de</i>						
1	Anhiers	Raches	Wacquiez	Delval	<i>V. Raches ..</i>	Hutin
2	Douai-Nord	Bureau	Giroud,  	Bertin, Hanotte	<i>V. au chapitre des cultes..</i>	Reiter,  I, Mériaux ..
3	Flines-Jez-Raches	Id.	Debruille	Delzenne, Delannoy	Rouez	Groux, Buseine
4	Lallaing	Raches	Morel	Bastien	Butin	Pullès
5	Sin	Bureau	Renard	Anache, Loubry	Hégo	Boucher, Nigeon
6	Waziers	Douai	Cliquet	Wion	Régrigny	Lebon
<i>Canton de</i>						
1	Auby	Flers	Facomprez	Wafflart	Pastooors	Deman
2	Courchelettes	Douai	Humez	Silvin	<i>V. Lambres..</i>	Deresmes
3	Cuincy	Id.	D'hour	Delbourse	Béthune	Leconte
4	Douai-Ouest	Bureau	"	"	"	Aquart, Brabant, Breucq, Miniscloux, 
5	Esquerchin	Douai	Lubrez	Wacheux	Ruckebusch	Bara
6	Flers	Bureau	Marquette	Demonchy	Langlade	Degouy
7	Lambres	Douai	Trannin, 	N.	Delrue	Bernard
8	Lauwin-Planque	Id.	Hurtaux	Cauchy	Bernaert	Ducatillon
9	Raches	Bureau	Denisse	Delclève	Gadenne	Rousseau
10	Raimbeaucourt	Raches	Mannier	Briez	Delplanque	Dubuisson
11	Roost-Warendin	Id.	Bernard, 	Caudrelier	Marécaux	Boudailliez

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1891			
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.	
6 cantons, 66 communes.												
<i>d'Arleux.</i>												
1	M ^{lle} Guidez	4682	459	4440	»	44	45	46707	35.9	7.9	43.8	
2	M ^{lle} Thieullet, Elisa...	4046	290	546	7	44	48	5867	40. »	24.5	34.5	
3	S ^r Tschirret.....	422	428	499	6	43	46	2461	33.4	»	33.4	
4	M ^{lle} Lucas	741	233	628	4	44	44	6663	44.4	40.7	42.4	
5	M ^{lle} Martin.....	891	275	934	5	8	44	42827	63.5	44.6	75.4	
6	»	569	474	528	8	40	43	5454	86.3	40.2	96.5	
7	M ^{lle} Eloy.....	4006	278	582	8	9	42	6549	86. »	42. »	98. »	
8	M ^{me} Sablon.....	4378	403	544	42	47	52	5706	89.6	21.6	144.2	
9	»	933	282	638	8	43	47	7345	55.9	45.7	74.6	
10	S ^r Chambon	896	264	478	6	7	40	7034	62.4	46.4	78.2	
11	»	421	435	358	3	42	45	3576	76.9	5.3	82.2	
12	»	4696	326	496	7	43	45	9644	31.5	4. »	35.5	
13	M ^{lle} Drain	578	473	627	42	22	51	5812	84.2	45. »	99.2	
14	M ^{me} V ^e Dusart.....	4250	306	679	40	45	46	9392	65. »	45.3	80.3	
15	»	452	435	457	7	43	44	4275	44. »	23.2	43.2	
		43934	4055	8741				408949				

Douai-Nord.

1	»	409	426	462	8	8	28	2304	43. »	24.8	64.8
2	M ^{lles} Caron, Benoit, M ^{me} Lips, M ^{me} Fos- soveux, Vitaux....	9394	4559	4674	»	»	33	388844	7. »	44. »	24. »
3	M ^{lle} Clara, S ^r Goffart..	4046	4243	4959	42	42	27	27240	30.3	44.6	44.9
4	S ^r Delvallée, S ^r Naud..	2004	632	552	8	8	30	8634	22. »	4.8	26.8
5	S ^r Gillet, M ^{lle} Lemaire.	6502	4698	4475	3	3	35	35540	25. »	45.8	40.8
6	M ^{lle} Macquart.....	2295	647	432	3	3	34	43063	17.6	48.9	36.5
		24647	5905	5954				475622			

Douai-Ouest.

1	M ^{lle} Carrion.....	2364	585	706	7	7	30	24463	24.4	24.4	45.5
2	»	374	406	465	4	4	37	9739	30.4	6.7	37.4
3	M ^{lle} Courtecuisse....	4359	379	693	4	4	35	42743	39. »	40.9	49.9
4	M ^{lle} Bardet, M ^{me} Soyez (1)	44402	2748	»	4	»	33	Voir Douai-Nord.			
5	M ^{me} Lips	728	499	528	6	6	37	6388	53.7	9.4	63.4
6	M ^{lle} Frammery.....	2052	522	742	5	5	33	46405	35.7	22.4	58.4
7	M ^{lle} Dubiquet.....	4499	440	884	3	3	35	46498	53.4	45.4	68.5
8	M ^{lle} Lacombé.....	748	488	365	4	4	34	5069	45. »	2.1	47.4
9	S ^r Dournel	4574	399	485	7	7	26	44431	27.2	»	27.2
10	M ^{lle} Desort.....	2464	751	4404	9	9	25	47455	29.2	5.9	35.4
11	M ^{lles} Bourguelle, Ri- chez.....	2258	595	705	7	7	27	44029	23. »	0.9	23.9
		29849	6882	6344				430920			

(1) M^{mcs} Malaux, Dangiehem, Rompleau, Lamourot, Billottet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune depend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Aniche.....	Bureau.....	Bastin.....	Wailly, Goffin.....	Coulomb.....	Basuyaux, I.....
2	Auberchicourt	Aniche.....	Wagon.....	Goguilleon, Lambert.	Leclercq.....	Basuyaux.....
3	Dechy.....	Douai.....	Pol.....	Ducatillon.....	Debuchy.....	Soufflet.....
4	Douai-Sud.....	Bureau.....	"	"	"	"
5	Ecaillon.....	Montigny.....	Houriez.....	Dherbécourt.....	Perche.....	Payen.....
6	Férin.....	Cantin.....	Couppé.....	Melayers.....	Ritaine.....	Delevallée.....
7	Guesnain.....	Douai.....	Leleu.....	Mortreux.....	Demonchy.....	Lozé.....
8	Lewarde.....	Id.....	Pierrache,	Denel.....	Scritte.....	Lubrez.....
8	Loffre.....	Montigny.....	Grimbert.....	Debeve.....	V. Montigny.....	Delvallée.....
10	Masny.....	Id.....	Fiévet.....	Leclercq.....	Heughebart.....	Reiter.....
11	Montigny.....	Bureau.....	Dovillers.....	Debruille.....	Dervaux.....	Ragon.....
12	Roucourt.....	Douai.....	Bequet de Mégille	Verdierre.....	Marcotte.....	Potriquet.....
<i>Canton de</i>						
1	Bouvignies..	Marchiennes..	Dulieu.....	Rousselle.....	Desurmont..	Taine.....
2	Bruille-lez-March	Somain.....	Hayez.....	Puvion.....	Dorchies.....	Dupret.....
3	Erre.....	Id.....	Delcambre ..	Lotte.....	Fasseur.....	Leroy.....
4	Fenain.....	Id.....	Brabant Augustin	Bourlet J.-B., Brabant	Dumont.....	Camus.....
			Hedephonse.....			
5	Hornaing....	Id.....	Brassart,	Bridoux.....	Dessauvage..	Quévenne.....
6	Marchiennes-Vill ^e	Bureau.....	Maton.....	Lecouffe, Hubert.	Lefebvre.....	Bocquet, A, Roseau.
7	Marchien ^{es} -Camp	Marchiennes..	Dussart.....	Rombaut.....	V. Rieulay...	Kerfyser.....
8	Pecquencourt	Montigny.....	Vanandrewelt	Bernard.....	Caron.....	Ségard.....
9	Rieulay.....	Marchiennes..	Deseloquement...	N.....	Sapelier.....	"
10	Somain.....	Bureau.....	Pennequin, A	Fourment, Mio..	Buzin.....	Delille, Donné ..
11	Tilloy.....	Marchiennes..	Hémez.....	Bricquet.....	V. Brillon ..	Capon.....
12	Villers-Campeau.	Somain.....	Chevaillier..	Sourd.....	V. Somain...	"
13	Vred.....	Marchiennes..	Bailliez.....	Desor.....	Noisette.....	Brisson.....
14	Wandig ^{es} -Hamag ^e	Id.....	Cauvez.....	N.....	Lefebvre.....	Larose.....
15	Warlaing ...	Id.....	Monier.....	Huart.....	Renard.....	Coulmon.....
<i>Canton</i>						
1	Aix.....	Orchies.....	Masquelier..	Dupret.....	Muchery.....	Thomas.....
2	Auchy.....	Id.....	Simon.....	Dupire.....	Melot.....	Descarpentries.....
3	Beuvry.....	d.....	Dupont.....	Robert.....	Wallez.....	Goblet.....
4	Coutiches....	Id.....	Denetière..	Lespagnol.....	Plet.....	Leriche.....
5	Faumont.....	Raches.....	Desmoutier..	Hornez.....	Dal.....	Jouvenet.....
6	Landas.....	Bureau.....	Chrétien.....	Couteau.....	Batteur.....	Degez.....
7	Nomain.....	Orchies.....	Lemaire,	Blanquart.....	Catteau.....	Devries.....
				Desespringalle, Pos-		
				teaux-Leroy.....		
8	Orchies.....	Bureau.....	Herbo, A	Flament.....	Colpin.....	
9	Saméon.....	Landas.....	Wagon.....	Lecomte.....	Delattre.....	Cat.....

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1892.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1893		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursements d'emprunts.	TOTAL.
<i>Douai-Sud.</i>											
1	M ^{lles} Petit, Ardouin (1)	6765	1669	651	4½	4½	4½	52838	17. »	33.9	50.9
2	»	2700	687	711	43	43	43	16683	69.6	32.2	92.8
3	M ^{me} Brisson.....	2244	614	906	½	½	37	45318	13. »	»	43. »
4	»	6143	1417	»	»	»	33	Voir Douai-Nord.			
5	»	635	205	400	42	42	37	5473	54.3	5.6	59.9
6	M ^{lle} Langlet.....	769	229	552	6	6	39	9129	44.3	7.6	51.9
7	M ^{me} Varras.....	1054	291	400	6	6	37	7748	74.6	14.4	88.7
8	M ^{lle} Bombled.....	1284	358	390	7	7	40	7776	56.8	5. »	61.8
9	»	222	54	260	7	7	39	2769	55.2	25.2	80.4
10	M ^{me} Gabelle.....	1077	312	715	10	10	36	10090	46.4	18.5	64.9
11	M ^{lle} Ville.....	805	243	544	10	10	43	7631	34. »	13.6	67.6
12	»	325	92	318	7	7	40	4035	57.8	16. »	73.8
		23993	6171	5844				439490			
<i>Marchiennes.</i>											
1	M ^{lle} Soufflet.....	4516	478	879	5	15	30	10269	58.1	16.4	74.5
2	M ^{me} Bourez.....	1120	309	433	6	44	39	5201	93.5	32.5	126. »
3	S ^r Tellier.....	1459	444	588	9	18	42	6798	77.5	12.4	89.9
4	M ^{lle} Lamblin, M ^{me} Thibaut.....	2546	739	578	8	17	40	12177	68.7	17.1	85.8
5	»	1373	388	895	10	20	44	40027	65.1	9.4	74.5
6	M ^{lle} Richard, M ^{me} Roseau, M ^{me} Moity....	3258	909	2443	»	19	31	27779	48.1	6. »	54.1
7	»	456	150	556	5	16	35	3434	96.5	23.1	119.6
8	M ^{lle} Gorlier.....	1275	378	959	8	12	36	11365	38.3	2.5	40.8
9	S ^r pierrot.....	510	147	174	5	16	36	2194	132. »	17.7	149.7
10	M ^{mes} Laurent, Morland	6043	1618	987	6	15	39	42374	63.8	13.9	77.7
11	»	368	116	550	4	24	36	3696	57.1	16.2	73.3
12	»	305	88	245	16	16	39	3252	75.6	7.1	82.7
13	M ^{lle} Jenot.....	1590	490	341	6	15	36	4597	13. »	20. »	33. »
14	M ^{lle} Carrez.....	935	282	629	4	24	36	4732	88.2	10.4	98.6
15	»	647	202	388	4	23	37	3245	98.3	33.7	132. »
		23401	6735	10345				151140			
<i>d'Orchies.</i>											
1	M ^{me} Mocq.....	979	319	655	5	23	28	7489	93.7	25.7	119.4
2	S ^r Guidet.....	1328	395	779	3	19	23	10464	65.7	8.7	74.4
3	M ^{lle} Bugnicourt.....	1727	576	1252	4	21	29	14238	55. »	5.7	60.7
4	M ^{lle} Courtecuisse.....	1932	618	1634	5	13	27	15645	50.1	7.7	57.8
5	M ^{lle} Malésieux.....	1515	487	957	10	12	24	11612	29.4	11.9	41. »
6	S ^r Pizier.....	2063	688	1195	5	22	30	15740	76.8	8.7	85.5
7	S ^r Gomien.....	2405	695	1911	4	21	26	21427	64.2	14.9	79.1
8	M ^{mes} Poulain, Sergent	3918	1063	1091	»	17	25	38673	13. »	29.3	42.3
9	M ^{lle} Delplanque.....	1379	430	882	8	26	31	10732	88.1	17.4	105.5
		17276	5271	10356				145990			

(1) M^{lle} Dumont.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE,

Canton

1	Armbouts-Cap	Bergues	Stevenoot	Wemaere	Lordénimus	Ryngaert
2	Bergues	Bureau	Claeys	Carpentier, Vermullen	Staelen	Debehaigne
3	Bierne	Bergues	Meesemacker	Masséls	Vanrechem	Larridon
4	Bissezele	Id.	Boudenoot	Cièren	Verhaeghe	Vandevelde
5	Crochte	Id.	Vancappel	Thibouw	Dedryver	Rembry
6	Eringhem	Esquelbecq	Hemelsdael	Vantorre	Lagache	Lecouvez
7	Hoyville	Bergues	Vernaelde	Bevaert	V. Bergues	Deconinck
8	Pitgam	Id.	Stevenoot	Caloone	Thooris	Cerclaeyts
9	Quaëdypre	Id.	Delater	Deniele	Bultheel	Pickaert
10	Socx	Id.	Dehaene	Dejonghe	Denys	Andioen
11	Steene	Id.	Demey	Leulliette	Dekervel	Bourlet
12	West-Cappel	Id.	Chocqueel	Verriete	Acke	Maës
13	Wylder	Id.	Verschaeve	Verriete	Debuys	Devos

Canton

1	Bourbourg	Bureau	Vandenbrouque	Belle	Dominicus	Blanchet
2	Bourbourg-C.	Bourbourg	Belle	Wissocq, Teltart	v. Bourbourg	Géryl
3	Brouckerque	Id.	Debavelaere	Devey	Claie	Flagolet
4	Cappelle-Br.	Id.	Delepouve	Dégardin	Vanneufville	Isoré
5	Drincham	Id.	Baillie	Vanacker	Syssau	Louvet
6	Holque	Watten	Ghys	Canlers	Devisch	Fleury
7	Looberghe	Bourbourg	Meesemacker	Declercq	Lagatie	Joubert
8	Millam	Watten	Delgrange	Dereudre	Meesemaecker	Pigache
9	Momelin (St-)	Id.	Castier	Raymond du Teil	Descamps	Lion
10	Pierrebr. (St-)	Bourbourg	Cochin	Massart	Plouvier	Debeyre
11	Spycker	Id.	Depoers	Wemaere	Delanghe	Delabaere
12	Watten	Bureau	Vandesmet	Debaecker	Delanghe	Manier
13	Wulverdinghe	Watten	Delafosse	Delgrange	Grenon	Vandenbroucke

Canton

1	Bray-Dunes	Dunkerque	Wallin	Vandenbillek	Baelde	Beugin
2	Coudekerque	Bergues	Vanhoove	Marchyllie	Spillemaeker	Vandenabeele
3	Coudekerque-Br.	Dunkerque	Dickson	Pieters, Badts, Daudroy	Jourdin	Violette, Lefranc
4	Dunkerque-E.	Bureau	Dumont	Deman, Cavois, Delourme	Compagnon, Scalbert, Brousse	Vaillant, Carouille
5	Leffrinckoucke	Dunkerque	Deswarte	Lebecque	Braems	Gosselin
6	Malo-les-Bains	Bureau	Geeraert	Dufour	Mormontyn	
7	Rosendaël	Id.	Degroote	Derode, Bril	Bouden	Fourcy
8	Teteghem	Dunkerque	Lebecque	Fouble	Christiaan	Cailliau
9	Uxem	Id.	Poidevin	Vanlandschoote	Massiet	Leurégans
10	Zuydcoote	Id.	Bardoulant	François	Parmentier	Blervacque

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordi- naires	extraor- dinares et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.

7 cantons, 65 communes.

de Bergues.

1	M ^{lle} Devos.....	4146	333	937	7	8	75	9250	88.8	4.5	90.3
2	S ^{rs} Cordès, Vanassche	5380	4268	151	»	9	72	49978	10. »	8. »	18. »
3	»	601	165	1089	2	40	72	9639	66.6	2.2	68.8
4	»	319	94	347	7	16	65	2754	85.2	2.6	87.8
5	»	637	174	762	6	15	70	6280	89.4	1.8	90.9
6	»	628	155	1139	12	19	67	6825	79.2	2.9	82.4
7	»	439	145	551	2	14	73	5689	87.4	1.4	88.8
8	M ^{me} Verreman.....	4549	440	2293	9	15	72	17117	96.2	4.5	100.7
9	M ^{me} Cachera.....	1533	406	1821	5	14	69	46964	70.7	3.5	74.2
10	S ^r Vantours.....	750	183	793	4	13	69	7494	84.4	0.9	85. »
11	M ^{lle} Duflos.....	4079	259	1076	6	13	72	14442	92.3	9.8	102.4
12	M ^{me} Vantine.....	777	220	745	8	16	67	6288	121.7	7.9	129.6
13	»	300	99	249	9	19	65	2366	89.9	20.3	110.2
		15138	3944	44953				452080			


de Bourbourg.

1	M ^{mes} Hary, Delaporte.	2468	597	27	»	49	80	22974	10. »	27. »	32. »
2	M ^{lle} Lenancker.....	2744	696	3784	»	49	80	28889	40.4	1.2	40.6
3	M ^{lle} Cormont.....	4040	237	1487	7	43	76	7354	96.8	4.2	98. »
4	M ^{lle} Marcq.....	4196	344	1744	5	23	79	12035	54.9	14.8	66.7
5	»	240	65	336	10	19	70	2684	106.7	1.7	108.4
6	M ^{lle} Devillers.....	556	167	377	11	28	74	3556	74.2	8.4	79.3
7	S ^r Cattoen.....	1443	382	1922	7	18	72	12956	62.8	2.2	65. »
8	M ^{lle} Laniscat.....	993	256	4221	12	26	71	9696	81.4	4.5	85.9
9	»	307	92	596	20	33	72	3178	82.4	21.7	104.4
10	M ^{lle} Vanbesselaere...	689	195	884	7	25	78	6977	51.6	7.9	59.5
11	M ^{lle} Dulieu.....	670	207	938	10	40	76	5879	96.7	10. »	106.7
12	M ^{me} Dehaese.....	4948	464	774	14	29	72	14745	69.7	5.6	65.3
13	»	326	79	294	18	29	70	2052	134.5	2. »	133.5
		44620	3808	44075				432942			

de Dunkerque-Est.

1	»	4347	267	857	13	12	89	3024	84.3	45.4	99.7
2	»	673	171	473	6	6	76	7841	80.6	2.7	83.3
3	M ^{mes} Beintus, Montacq	3537	749	920	2	2	78	27203	45.4	51.9	67.3
4	M ^{lles} Decourtray, Cieren, Bulthé, M ^{me} Debaecker (1)	47868	3658	377	»	»	80	448954	7.8	20. »	27.8
5	»	354	83	708	7	7	83	2654	80.3	4.4	81.7
6	M ^{lle} Bricout.....	1662	380	299	2	2	82	18543	24. »	»	24. »
7	M ^{lle} Ryngaert, A (2)...	7432	1708	344	3	3	82	29889	13. »	43. »	56. »
8	M ^{lle} Vanneufville....	1570	355	4887	7	7	79	15516	66.4	13.2	79.3
9	M ^{lle} Vandenbroucke..	473	143	730	10	10	84	4565	37.8	»	37.8
10	»	364	75	263	10	10	85	4322	95.7	4.6	97.3
		35277	7542	6775				559544			

(1) S^r Quinemelle, Pruvost, Lorthois. — (2) Mile Mesnage.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Cappelle....	Dunkerque ..	de Merssmann	Hennebert.....	V. Arbouls. C	Collet.....
2	Dunkerque-O.	Bureau.....	»	»	»	Loridan, Thiéry.....
3	Fort-Mardyck.	St-Pol.....	Eyerard	Druel	Fyten	Tassart.....
4	Mardyck.....	id.....	Mormentyn ..	Legros.....	Aernout.....	Baert.....
5	Gr ^{de} -Synthe..	id.....	Lefebvre.....	Debavelaere	Goemaere	Lagaisse.....
6	Petite-Synthe	id.....	Fonteyne.....	Codron, Isaert ..	Damman.....	Verbeke, A.....
7	St-Pol-s.-Mer.	Bureau.....	Vancauwenbergh	Loosdregt, Liagre..	Peman.....	Malou.....
<i>Canton de</i>						
1	G ^o Fort-Philip.	Gravelines..	Corne.....	Leprêtre, Merlen.	Haan.....	Bodelle.....
2	Craywick....	id.....	Duriez.....	Dupuy.....	Denève.....	Méresse.....
3	St-Georges ..	id.....	Louf.....	Chandez.....	Debril.....	Gokelaere.....
4	Gravelines..	id.....	Torris.....	Salomé, Daulle..	Lamant.....	Defaux (1).....
5	Loon-Plage ..	Bureau.....	Fétel.....	Matrenghen, 	Bellengier... ..	Vercoutre.....
<i>Canton</i>						
1	Bambecque ..	Wormhout... ..	Van Bockstael...	Verschave.....	Debeer.....	Devulder.....
2	Ghyvelde....	Dunkerque ..	Deswarte.....	Deransy.....	Leenhouders..	Derudder.....
3	Hondschoote.	Bureau.....	Outters.....	Hennegrave, Van- steenberghes.....	Wyckaert....	Neut.....
4	Killeme.....	Hondschoote.	Schipman.....	Cornette.....	Lambert.....	Deswarte.....
5	Les Moères ..	id.....	Malengier... ..	Debavelaere	Decherf.....	Vannoorenberghes.....
6	Oost-Cappel..	id.....	Fossaert Am ^d ..	Fossaert Emile..	Deblock.....	Badard.....
7	Rexpoëde....	id.....	Thuilliez	Vanbockstael ..	Yden.....	Ducorney.....
8	Warhem.....	Bergues.....	Vandaele.....	Vermerch.....	Cockenpot.....	Delesalle.....
<i>Canton de</i>						
1	Bollezeele ..	Bureau.....	Cockenpot.....	Poublanc.....	Beck.....	Danès.....
2	Broxeele....	Bollezeele ..	Permandt	Vantorre.....	Beaucamps... ..	Forceville.....
3	Esquelbecq ..	Bureau.....	Bergerot.....	N.....	Paële.....	Haynau.....
4	Herzele.....	Wormhout... ..	de Schuttelaere.	Goetgheluck	Hemelsdael..	Gamache.....
5	Lederzeele..	Watten.....	de Broucker ..	Woestelandt... ..	Vitse, Descamps.	Vandewalle, Defeyer.
6	Ledringhem..	Esquelbecq ..	Cailliau.....	Ammeux.....	Corion.....	Isoré.....
7	Merckeghem.	Boilezeele ..	N.....	Clément.....	Declerck.....	Buscine.....
8	Volkerinckhove.	id.....	Delepoivre.....	Monsterlet.....	Léturgie.....	Niquet.....
9	Wormhoudt..	Bureau.....	Lernout.....	Collesson, Béle..	Herreman.....	Taine.....
10	Zeggere-Cappi	Esquelbecq ..	Franchois.....	Arnouts.....	Gryson.....	Buys.....

(1) Lévêque, Delcroix.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	Conte- nance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.		ordi- naires.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
<i>Dunkerque-Ouest.</i>											
1	M ^{me} Collet.....	687	160	538	5	5	75	7144	78.6	0.6	79.2
2	M ^{lle} Deltour (1).....	21630	4992	»	»	»	80	<i>Voir Dunkerque-Est</i>			
3	M ^{me} Grémilly.....	4607	300	429	7	7	84	2504	70. »	9.3	79.3
4	»	420	111	682	11	11	87	3315	85.5	6.6	92.1
5	M ^{lle} Hallard.....	887	214	4518	7	7	84	7938	84.9	3.4	88. »
6	M ^{lle} Lesieur.....	2948	694	4139	4	4	82	49796	88.2	40.6	98.8
7	S ^{rs} Bry, Tackoen, Mlle La- gaisse.....	6312	1277	642	3	3	79	22414	10. »	59.9	69.9
		34461	7745	4648				63108			

Gravelines.

1	M ^{lle} Laine.....	2842	687	89	3	23	90	9596	10. »	»	10. »
2	»	545	111	772	10	13	84	6325	58.9	6. »	64.9
3	»	366	99	812	4	22	84	4010	55.1	2.7	57.8
4	S ^r Campignon (2)...	5952	1400	1838	»	20	87	41142	40. »	10.4	20.4
5	Mlle Legros, M ^{me} Sonnevile Mlle Baude.....	2470	664	3430	7	12	86	49810	86.3	7.5	93.8
		12145	2958	6941				80883			

d'Hondschoote.

1	M ^{lle} Declercq.....	974	228	4180	10	21	68	9572	98.6	10.3	108.9
2	M ^{me} Herry.....	1481	264	1646	10	12	86	8655	80.8	0.8	81.6
3	S ^r Vilaire.....	3447	811	2472	»	20	78	30108	45.6	32.4	77.7
4	M ^{lle} Lenne.....	1416	281	4199	4	20	76	9400	83.8	4.9	88.7
5	M ^{me} Mallengier.....	943	186	1945	6	17	84	9999	71. »	3.7	74.7
6	»	400	88	293	7	23	73	3406	96.1	1.2	70.3
7	M ^{lle} Dauthuille.....	1801	456	4337	6	19	75	14378	80.4	3.1	83.2
8	M ^{lle} Courcot.....	2198	612	2784	9	14	75	20662	90.9	3.6	94.5
		12330	2926	43713				106181			

Wormhout.

1	S ^r Haan.....	1700	505	4754	11	25	65	45342	67.5	0.9	68.4
2	»	364	403	376	15	27	65	3055	92.5	0.3	92.8
3	M ^{me} Nison.....	4832	511	4230	3	20	64	43386	102.7	5.5	108.2
4	M ^{lle} Macke.....	4597	434	4717	5	24	65	43378	85.6	7. »	92.6
5	M ^{me} Vandewalle (3)...	4430	477	4888	17	29	66	42092	86.5	17.8	104.3
6	M ^{me} Isoré.....	603	169	701	4	24	59	5613	80.6	2.7	83.3
7	M ^{lle} Bunoust.....	761	236	4073	14	27	67	5763	121.1	14.8	135.9
8	M ^{me} Niquet.....	891	265	987	15	27	66	8472	83.9	4.4	88.3
9	M ^{lle} Buisset.....	3575	1027	2740	»	20	61	31053	83.4	0.9	84. »
10	M ^{lle} Vandenbroucke..	1568	455	1739	6	19	88	13667	84.1	2.7	86.8
		14321	4182	44205				421521			

(1) M^{mes} Lory, Denoyez, S^r Bisson, S^r Cléry, S^r Paumelle, S^r Caron. — (2) Mlles Pruvost, Dransart, Verclytte, M^{me} Drua rt.
— (3) Mlle Bourlard.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK						
<i>Canton de Bailleul</i>						
1	Bailleul Nord-Est	Bureau.	Hié	Moeneclay, Van Els- lande	Coubronne, Bécuwe Dannool, Béroyer	Legrand, Fontaine ..
2	St-Jans-Cappel...	Bailleul	Naye	Leurèle	Samsoen	Jouglot
3	Nieppe	Bureau	Delbecque	Pollet, Lién-rt	Schacht	Dufllo
4	Steenwerck..	Id	Plouvier	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel...	Joveniaux
<i>Canton de Bailleul</i>						
4	Bailleul Sud-O..	Bureau.	»	»	»	Cayeux, Laforce
2	Berthen	Bailleul	Vandewalle..	Légillon	Dupond	Lecocq
3	Flêtre	Id	Ricour	Houvenaghel..	Vancostenoble	Deswarte
4	Merris	Id	Delporte	Liefooghe	Harrau	Berôme
5	Meteren	Id	D'hem	Béhague	Cardon	Lebrun
6	Vieux-Berquin...	Bureau	Biebuyck, CA	Deken, Loridan ..	Maes	Vaesken
<i>Canton</i>						
4	Arnèke	Bureau	Becquaert	Vandaele	Beck	Wydéauw
2	Bavinchove ..	Cassel	Beudaert	Maes	Vandendriesche..	Dervillers
3	Buyssechre..	Id	Devynck	Clep	Vervey	Dumesnil
4	Cassel	Bureau	Desmytère. *	Marant, Moeneclay	Loviny	Ventajou
5	Hardifort	Cassel	Balden	Deschodt	Savage	Lory
6	Ste-Marie-Cappel.	Id	Schrevère	Dequidt	Vanvaelscappel..	Coppens
7	Noordpeene..	Id	Heele	Marquis	Pillyser	Vermeersch
8	Ochtezeele...	Arnèke	Cardon	Cousyn	Verstraet	Duez
9	Oxelaere	Cassel	Joos	Sockeel	Boudein	Sagary
10	Rubrouck	Arnèke	Desmidt	Dalle	Legrain	Debacker
11	Wemaers-Cappel	Cassel	Gokelaere	Hidden	Barby	Cattoen
12	Zermezeele..	Id	Vandaele	Reumaux	Béroyer	Achte
13	Zuytpeene	Id	Hémart du Neuf Pré.	Franchois	Deblonde	Ruffin
<i>Canton</i>						
4	Blaringhem ..	Rescure	Mordacq	Lefort	Declerck	Dandre
2	Caestre	Hazebrouck..	Desmaréaux	Bouquet	Govaere	Coquant
3	Ebblinghem..	Id	Van Pradelles de Palmaert	Dassonneville ..	Desmis	Lefebvre
4	Hazebrouck-Nord	Bureau	Degroote	Deberdt, Masson.	Salomé	Querleux
5	Hondeghem..	Hazebrouck..	Declerck	Asseman	Haeyaert	Ritain
6	Lynde	Id	Wambergue..	Verstavel	Vangrevelinghe..	Delplanque
7	Rescure	Bureau	Sockeel	Stoven	Durie, Brisse	Levêque, Leduc
8	Sercus	Hazebrouck..	Courtois	Sockeel	Cornette	Cappelle
9	Staple	Id	Fovez Ed	Fovez M	Petyl	Coloos
10	Wallon-Cappel ..	Id	Deseure	Degroote	Beheydt	Waryn

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1891		
					de canton	de la sous- préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et rem- boursement d'em- prunts.	TOTAL.
7 cantons, 53 communes.											
<i>Nord-Est.</i>											
1	M ^{lles} Bouteleux, Becq, S ^t Lévêque.....	7479	4295	4342	»	45	28	83.702	21. »	46.6	67.6
2	S ^t Descamps, M ^{le} Colpin	4282	266	795	3	47	32	6.444	103.5	7. »	110.5
3	S ^t Dhaussy, S ^t Conteau	5253	1208	1729	9	26	20	31.002	93.4	8.2	101.6
4	S ^t Boulogne (1).....	4014	1195	2747	6	21	25	28.329	122.1	4. »	126.1
		18028	3964	9643				149.174			

Sud-Ouest.

1	M ^{lles} Séname, Leroy..	5797	1493	»	»	47	29	Voir Bailleul-Nord-Est.			
2	M ^{lle} Nuyts.....	685	163	548	6	46	35	3.858	98. »	30.4	128.4
3	M ^{me} Momal.....	967	266	897	7	40	36	7.337	133.4	7.1	140.5
4	M ^{lle} Rolin.....	1497	344	1009	6	40	35	7.654	115.7	10.6	126.3
5	M ^{me} Lebrun.....	2444	645	1844	3	44	32	17.031	116. »	11.8	127.8
6	S ^t Courber, S ^t Ségard et M ^{lle} Lossignol.....	3107	890	2595	8	42	37	19.835	84.5	10.3	94.8
		14494	3798	6863				55.715			

de Cassel.

1	M ^{lle} Beaucamps.....	4494	402	1344	7	20	58	13223	102.3	6. »	108.3
2	M ^{me} Maerten.....	873	287	834	3	40	56	7154	75.2	10.5	85.7
3	M ^{lle} Desté.....	766	229	615	12	49	62	5814	133.7	11.4	145.1
4	S ^t proulez, S ^t Leblanc	3931	938	1300	»	40	48	28872	34.3	11.8	46.1
5	M ^{lle} Grimelpont.....	527	150	614	3	43	54	4424	92.6	10. »	102.6
6	M ^{lle} Leblat.....	705	483	756	3	7	47	6239	90. »	14.8	104.8
7	M ^{me} Vve Desoutter...	1438	395	1744	7	46	58	10352	101.7	10.4	111.8
8	».....	485	129	557	7	20	58	4582	83.4	4.6	85. »
9	S ^t Mazet.....	509	149	465	2	40	49	4251	99.1	4.9	104. »
10	M ^{lle} Séname Louise..	1305	387	1487	12	24	63	12928	95.8	7.5	103.6
11	».....	407	407	412	4	43	54	3183	99.5	4.7	104.2
12	».....	344	96	483	4	44	55	3345	100. »	6.1	106.1
13	S ^t Couvent.....	844	224	1180	4	43	58	8149	95.4	18.2	113.3
		43595	3646	41752				412.510			

d' Hazebrouck-Nord.

1	M ^{me} Hutin.....	4817	517	1819	12	42	58	42817	132.6	18. »	150.6
2	S ^t Lefrancq.....	4536	396	1009	7	7	39	11806	89.6	15.7	105.3
3	M ^{lle} Lagrand.....	696	172	908	9	9	54	5899	114. »	14.3	125.3
4	M ^{lle} Lagrange (2)....	5844	1439	2725	»	»	45	93655	15. »	20. »	35. »
5	S ^t Wautlier.....	1304	342	1259	4	4	50	10792	90.4	49.7	140.1
6	M ^{lle} Laforge.....	760	214	896	9	9	56	6522	116.5	4.9	121.4
7	M ^{me} Pinteau.....	2424	576	1884	12	12	57	14656	92.6	9.7	102.3
8	M ^{me} Bécue.....	515	147	495	7	7	51	4027	125.1	11.3	136.4
9	M ^{lle} Franchois.....	952	283	995	8	8	52	8231	120.1	8.2	128.3
10	M ^{lle} Mordacq.....	689	208	539	5	5	50	4942	153.3	18.9	172.2
		46231	4294	42526				473.347			

(1) M^{lle} Rogie, S^t Flamant, M^{lle} Telliez. — (2) M^{lles} Blondeaux, Pruvost.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
1	Boeseghem ..	Hazebrouck ..	Foine	Cattoir	Wicart	Vanbremeersch
2	Borre	Id	Delbecq	Staes	Bellette	Cazin
3	Hazebrouck-Sud.	Bureau	»	»	»	Lamendin
4	Morbecque...	Hazebrouck ..	Verreman ..	Acke, Béquart ..	Despicht, Mar- kant	Virleux, Yvart
5	Pradelles	Id	bidier, * (M) ..	Debrock	Baert	Delinselle
6	Steenbecque..	Id	Deblonde	Deback	Delattre	Hidden
7	Strazele	Id	Taccoen	Thooris	Vanrechem ..	Lefebvre
8	Thiennes	Id	Lobbedez	Bart	Lemiere	Choteau
<i>Canton</i>						
1	Estaires.....	Bureau	Hennion	Degruson, Delbecq....	Boedt, Carpentier	Martinache, Dassonneville..
2	Haverskerque	Hazebrouck ..	Delassus	Pruvost	Honoré	Sénéchal
3	La Gorgue...	Bureau	Cattoir	Gailly, Leroy	Ruyssen	Basin Auguste.....
4	Merville	Id	Grillet	Ernout, Variscotte	Parent	Bouvard
5	Neuf-Berquin.	Estaires	Cousin D.	Cousin Ad.	Réquillard ..	Degraeve
<i>Canton</i>						
1	Boëschèpe...	Godewaersvelde.	Decanter	Houvenaghel	Dezitter, Lemeiter	Vanhoutte
2	Eecke	Steenvoorde ..	Desmarescaux ..	Gilloots	Tiersonne ..	Baudens
3	Godewaersvelde.	Bureau	Staes	Malesys	Deram	Dermv
4	Houtkerque..	Steenvoorde ..	Castelyn	Hendryck	Depecker	Corteel
5	Oudezeele...	Id	Blaevoet	Bossuwe	Castier	Vandenbussche
6	Steenvoorde..	Bureau	Outters	Mortier, Vandamme.	Reumaux	Verhaeghe, Legrand
7	Sylv.-Cappel (St)	Steenvoorde ..	Serien	Vanneufville	Thibaut	Dessaint
8	Terdegheem ..	Id	Boone	Colpaert	Vandermeersch..	Rauwel
9	Winnezele ..	Id	Renier	Demey	Brief	Licour
ARRONDISSEMENT DE LILLE						
<i>Canton</i>						
1	Armentières..	Bureau	Hurtrel-Beghin...	Dansette, Bouchez...	Bertheloot, Huet.	Picard, A, Blas, Hazard
2	Bois-Grenier..	Armentières..	Wattel	Bouchery	Mouque	Larose
3	Capinghem ..	Lomme	Denoyelle	Fallet	V. Lomme	Gosseau
4	Chapelle d'Ar- mentières	Armentières..	Vigneron	Ramery, N.	Serleys	Maillet Vital
5	Erquinghem-Lys.	Id	Decherf	Gruson	Pollet	Dezitter
6	Frelinghien ..	Houplines ..	Lemesre	Delannoy, Ducroquet.	Daubresse	Herbet
7	Houplines	Bureau	Dansette	Deflesselles, Rousseau	Payelle	Meurisse, A, Demeure..
8	Prêmesques..	Pérenchies ..	Lemesre	Dugardin	Boone	Dubois

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLÉCTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.

d' Hazebrouck-Sud.

1	M ^{lle} Lamblin Clara...	920	294	695	44	44	54	6230	446.2	4.3	420.5
2	M ^{lle} Caby	752	499	595	4	4	44	5237	443.8	42.4	426.2
3	Mme Lamendin, M ^{les} Lecerq, Doignies.....	5828	4346	»	»	»	45	Voir Hazebrouck-Nord.			
4	S ^r Louis, M ^{me} Bart...	3342	4043	4384	4	4	49	30575	60.4	3.4	63.2
5	»	329	400	323	5	5	39	2604	107.7	5.8	143.5
6	S ^r Rompleaux	4868	542	4475	7	7	51	42145	408.8	9.6	448.4
7	S ^r Lacombe	574	461	466	8	8	37	4564	442.8	8.5	421.3
8	S ^r Mercier.....	4057	324	743	40	40	54	7000	98.5	9.6	408.4
		44667	4009	8384				68355			

de Merville.

1	M ^{me} Herman, S ^{rs} Guilhem, Lerat.....	6745	4844	2523	7	20	30	46082	59.3	24. »	83.3
2	S ^r Dhalluin.....	4576	433	924	7	40	43	8484	98.4	2. »	100.4
3	S ^r Dédienné.....	3929	4079	4488	5	47	29	27493	27.3	20.9	48.2
4	M ^{lle} Dindeleux, M ^{lle} Basin	7573	2085	2705	»	42	36	50676	56.3	46.7	73. »
5	M ^{me} Gadenne.....	4301	378	631	4	45	35	6265	427.5	26. »	453.5
		24424	5819	8271				438700			


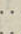
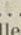
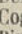
de Steenvoorde.

1	M ^{lle} Legrand	2234	482	4358	9	46	37	40905	424.4	23.7	445.4
2	M ^{lle} Lamps	4163	304	4029	4	10	42	9339	444.9	44.9	423.8
3	S ^r Gombert.....	4905	480	4489	5	45	40	40739	426.2	44.9	438.4
4	S ^r Branque.....	4138	280	4342	9	20	57	9372	449.4	14.3	433.7
5	M ^{lle} Dambrine.....	886	263	935	6	16	56	6207	443.4	46.2	429.3
6	S ^{rs} Gourray, Brunfaut.....	4440	4095	2984	»	44	46	30642	72.4	25.4	97.5
7	M ^{me} Berruet.....	4040	304	843	5	7	43	7453	408. »	42.8	420.8
8	M ^{lle} Janssen.....	652	446	882	4	40	46	6393	86.7	7.6	94.3
9	S ^r Bugnot.....	4476	314	4553	4	5	50	40470	400.3	42.6	442.9
		44904	3662	42052				401220			

20 cantons, 129 communes.

d'Armentières.

1	M ^{les} Lemaire Clara, A. Planque, Hébert, M ^{me} Douillet, M ^{les} Lemaire, Duhamel.....	28638	5906	649	»	46	46	245884	8. »	56.6	64.6
2	M ^{lle} Marcq.....	4189	319	749	5	46	46	8025	442.5	20.6	433.4
3	»	270	80	485	8	8	8	2786	404.2	»	404.2
4	S ^r Godin, M ^{lle} Bocquet, M ^{lle} Dutriaux	3854	980	4070	3	43	43	22688	73.8	46.7	90.5
5	S ^r Eloy	2385	592	879	3	49	49	45667	94.5	9.7	404.2
6	S ^r Coude, M ^{lle} Cousin E.....	2523	578	4449	5	43	43	22770	53.5	20. »	73.5
7	M ^{les} Beyaert, Devienne, M ^{me} Flavigny.....	7499	4449	4129	3	46	46	52950	56.9	37. »	93.9
8	S ^r Guiton	4267	289	505	7	9	9	6669	402.9	28.3	434.2
		47622	40493	40493				377436			

Nos	NOMS des COMMUNES	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton</i>						
1	Bachy	Cysoing	Quique	Choquet	Piat	Gœthals
2	Bourghelles	Id.	Desmons	Delecourt	Ducateau	Carvo
3	Bouvines	Id.	Dehau	Deffontaine	Desbarbieux	Marquant
4	Camphin-en-Pév.	Baisieux	Cte de Brigode	Dewauvrain	Lecuppre	Carlier
5	Cappelle	Templeuve	Poutrain	Fretin	Feucherolos	Régnier
6	Cobrieux	Cysoing	Bon de la Grange	Wartel	Machu	Lemaire
7	Cysoing	Bureau	Desmons	Olivier, Gaillet	Herrengt	Lansoy
8	Genech	Templeuve	Delezenne	Caby	Rigaux	Dumont
9	Louvil	Cysoing	Damide	Coignet	Godfrey	Abraham
10	Mouchin	Orchies	Varlet	Dumoulin	Bernard	Demory
11	Péronne	Cysoing	Deffontaine	Tonnelle	Costenoble	Guillemot
12	Sainghin-en-Mel.	Ascq	Bourgeois	Pollet	Deleporte	Thibault
13	Templeuve	Bureau	Dubreucq,  A	Pottier, Montois	Sagary	Jouniaux
14	Wannehain	Cysoing	Pollet	Delcourt	Trystram	Lardé
<i>Canton</i>						
1	Beaucamps	Fournes	Desbonnets	Béharel	Mortreux	Carrez
2	Emmerin	Haubourdin	Castel	Facomprez	Legrand	Debuyser
3	Englos	Id.	Bajeux	Imbert de la Phalecque	Bourel	Hainaut
4	Ennetières-en-W.	Id.	Lefebvre	Descamps	Roch	Charpentier
5	Eringhem-le-S.	Id.	Lallemant	Delpierre	V. Hallennes	"
6	Escobecques	Id.	Fortrie	Waymel	V. Englos	"
7	Hallennes-lez-H.	Id.	Platel	Choquet	Willebois	Plancot
8	Haubourdin	Bureau	Cousin-Devos	Poté, Pélicier	Cateau	Loridan,  A, Crapet
9	Le Maisnil	Fournes	Despiene	Carlier	Duriez	Lempire
10	Ligny	Id.	Marquis de Venelles	Waymel	V. Beaucamps	"
11	Lomme	Bureau	Jolivet	Becquet, Verdier	Deligny	Lepan
12	Loos	Id.	Poté G.	Guilbert, Estagerie	Bodin	Walare
13	Radinghem	Haubourdin	Barbery	Danjou	Quentin	Lamour
14	Santes	Id.	Bernard	Fremaux	Wattel	Portemont
15	Sequedin	Id.	Sis	Defives	Muys	Vendeville
16	Wavrin	Bureau	Pinteaux	Lenglart, Leclercq	Dhinaut	Codvelle
<i>Canton</i>						
1	Aubers	Bureau	Cordonnier	Debeaussart	Caullier	Lecoustre
2	La Bassée	Id.	Denissel	Lestarcq, Cordier	Carpentier	Solau
3	Fournes	Id.	Béhague	Delaval	Dufour	Gombert,  A
4	Fromelles	Aubers	Descamps	Gruson	Dassonville	Behove
5	Hantay	La Bassée	Parent	Pollet	Decherf	Delatre
6	Herlies	Fournes	Chombart	de Beaulaincourt	Lefebvre	Longcourty
7	Illies	La Bassée	Deleue	Buisine	Lallemant	Carlier
8	Marquillies	Fournes	Coget,  A	Delemar	Millescamps	Proye
9	Sainghin-en-Wep.	Wavrin	Binauld	Pierreuse, Trédez	Bordoduc	Avronsart
10	Salomé	La Bassée	Barrier	Dubrulle	Delcour	Lebrun
14	Wicres	Fournes	Lelong	Chombart	Bonduel	"

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL
<i>de Cysving.</i>											
1	M ^{me} Lejeune.....	4431	330	635	4	48	48	3967	96.5	28 6	425.4
2	M ^{me} Duvivier.....	4255	376	646	2	46	46	7462	443.5	42. »	425.5
3	S ^r Audouin.....	577	466	268	3	43	43	3993	90.8	42.8	103.6
4	M ^{lle} Fontenier.....	4289	340	639	5	46	46	7789	85.4	45.6	100.7
5	M ^{me} Veuve Assez....	4272	407	806	8	48	48	9785	66.3	44.7	81. »
6	M ^{lle} Viserie.....	425	425	278	4	47	47	2492	443.4	46.6	157.7
7	M ^{me} Canipel, M ^{lle} Bouchery	3345	927	4354	»	44	44	25203	63.5	20. »	83.5
8	M ^{lle} Desmons.....	4092	357	740	5	46	46	6476	104.6	45.9	447.5
9	M ^{me} Fiévez.....	678	201	248	3	44	44	3065	106.4	40.5	416.9
10	S ^r Lagnestouse.....	4494	420	949	9	23	23	40140	65.3	43.3	408.6
11	M ^{lle} Bru.....	643	498	443	5	42	42	2782	97.3	44.3	408.6
12	M ^{lle} M.reau.....	4864	506	4036	5	40	40	42543	49.3	24.5	73.8
13	M ^{lle} Batteur.....	3005	900	4555	7	48	48	25753	66.4	45. »	81.4
14	M ^{lle} Martin.....	577	454	367	4	48	48	2964	98.4	44.2	409.6
		18647	5377	9644				425814			
<i>d'Haubourdin.</i>											
1	M ^{me} Carrez.....	4465	262	424	6	43	43	5639	67.2	34.3	98.5
2	M ^{lle} Cornal.....	4588	437	490	3	40	40	7623	50.4	40.4	90.5
3	M ^{lle} Martin.....	478	436	434	3	40	40	4962	450.4	32.7	182.8
4	M ^{lle} Mollet.....	4684	472	4044	4	40	40	44549	420.5	49.6	440.4
5	».....	249	79	474	5	42	42	4889	144.4	22.2	433.6
6	M ^{me} Spick.....	272	74	485	5	42	42	2473	99.6	2.3	404.9
7	M ^{lle} Spy Marie.....	4045	252	435	2	9	9	6246	79.8	29.7	409.5
8	S ^{rs} Rivière, Besnard, Lepot	7457	4849	528	»	7	7	67694	38. »	32.5	70.5
9	».....	504	459	350	40	47	47	2957	456.2	24.3	180.5
10	».....	447	27	84	6	43	43	947	24. »	»	21. »
11	M ^{lles} Augé, Caignet (4)	5245	4400	930	7	6	6	35489	449.2	45.2	434.4
12	M ^{mes} Tirlot, Boulinguier..	7924	4394	754	3	5	5	55792	23.9	25.2	49.1
13	M ^{lle} Fichelle.....	4447	332	682	8	45	45	7224	410.7	24.8	432.5
14	M ^{me} Portemont.....	2096	592	756	3	40	40	45406	67. »	5.5	72.5
15	M ^{me} Fontaine.....	777	470	405	3	40	40	5545	75.6	29.9	105.5
16	M ^{me} Godvelle, M ^{lle} Pannequin	3675	978	4355	7	44	44	48775	51.2	33.4	84.6
		35355	8307	8724				246850			
<i>de La Bassée.</i>											
1	S ^r Vergez.....	4824	544	4013	40	23	23	40304	182.3	44.6	496.9
2	M ^{lle} Couvreur Clémentine (2)	3907	936	344	»	24	24	30474	40. »	27. »	37. »
3	S ^r Mousset.....	4839	449	822	9	16	16	42637	86.9	4.8	88.7
4	M ^{lle} Honorez.....	4447	368	254	40	23	23	7543	416.3	17.5	433.8
5	M ^{me} Leroy.....	534	464	209	5	24	24	3355	405.8	8.7	444.5
6	S ^r Gerrebout.....	878	258	744	7	20	20	7227	415.9	25.2	444.4
7	M ^{me} Polyèche.....	4363	448	794	4	24	24	40473	404.8	23.8	425.6
8	M ^{lle} Fallot.....	4488	372	694	8	21	21	7930	55.4	12.7	68.4
9	M ^{lle} Houtre Marie (3)	2646	762	770	40	20	20	43666	96.5	25.2	424.7
10	M ^{lle} Leducq.....	4444	444	525	3	24	24	7373	407.6	15.4	423. »
11	M ^{lle} Robert.....	265	72	277	6	49	49	3080	442.3	9.7	422. »
		47002	4748	7007				443762			

(1) M^{mes} Théry, Delesalle et d'Herbomez. — (2) M^{lle} Couvreur U. — (3) M^{me} Avronart.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Annappes . . .	Ascq	de Montalembert.	Spriet, Deleporte	Delcroix	Étévé
2	Anstaing . . .	id	Delerue	Dufay	Delassus	Ducroquet
3	Ascq	Bureau	Desquiers . . .	Castelain	Patin	Brühier
4	Baisieux . . .	id	Carrez	Dubar	Bombart (3) . .	Féry, Foubert . . .
5	Chérens	Baisieux . . .	Duquennoy . . .	Wauquier	Delecambre . . .	Boullengé
6	Flers	Croix	N	Duhamel (1) . . .	Dupuis	Ladrière, Ratte . .
7	Forest	Ascq	Prouvost	Thieffry	Gourdin	Morel
8	Gruson	Cysoing	Dutilleul	Decalonne	Honorez	Dehaese
9	Hem	Bureau	Leuridan	Dufermont, Bayart.	Pollet	Monier
10	Lannoy	Id	Betremieux . . .	Joly	Destombes . . .	Lacquement
11	Leers	Lannoy	Courier	Hespel, Truffaut.	Toupet	Vitré
12	Lys-l.-Lannoy	id	Boutemy	Desprets, Echevin	Lécuyer	Liénard, A
13	Sailly	id	Lepers	Brunin	Delvallée	Delacressonnière .
14	Toufflers . . .	id	Pouchain	N	Dehuy	Dhouailly
15	Tressin	Ascq	Fourmestraux . .	Marchand	Catteau	Lardé
16	Willems	Baisieux	Delattre-Truffaut	Pottier	Mulliez	Léraillez
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Centre . .	Bureau	Legrand Géry, *, A, O, †	Dutilleul, *, A, Violettes, *, I, Gavelle, *, I, Basquin, A, Fau- cher, O *, A, Meurisse, Barbe, Brassart.	V. au chapitre des cultes.	Ladrière, A, Dubus, I, Lesur.
<i>Canton de</i>						
1	Hellem.-Lille.	Bureau auxil . .	Engrand	Davaine, Lesage.	Vanacker	Féron
2	Lille-Est . . .	Bureau	"	"	"	Lemaire, A
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Sud . . .	Bureau	"	"	"	Huriez, Richard, A, Richez, A, Ganooté, A
<i>Canton de</i>						
1	Faches	Lille	Messéant	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion	Legrand, Dubois . . .
2	Lezennes . . .	id	Agache	Delattre	Budin	Hunet
3	Lille-Sud-Est.	Bureau	"	"	"	Tilmant, I, Duriez, Patin, Druernes.
4	Ronchin	Lille	Fostier	Frémery (2)	Duvillié	Diaquin, Gorrier . . .

(1) Hasbroucq, Lepers, adjoint spécial de la section du Breucq. — (2) Petitberghien. — (3) Deltombe.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Lannoy.</i>											
1	Sr Charbonnier, Mlle Lebrun	2858	693	4456	7	6	6	48585	70.2	5.4	75.3
2	M ^{me} Desnouillet	694	487	226	9	40	40	3635	430.3	2. »	432.3
3	M ^{lle} Delecourt	2440	645	659	8	8	8	47273	57.8	20.6	78.4
4	Mlle Laude, M ^{me} Ternisien.	2033	488	864	9	45	45	44574	81.8	24.5	103.3
5	M ^{me} Fourdrinoy	4442	444	444	8	42	42	9020	84.6	17.5	99.4
6	Mlles Colpin Zelia, Petit	3965	829	907	8	6	6	24482	80.7	7.4	88.4
7	M ^{lle} Floquet	718	222	403	5	42	42	2774	99.8	9.9	109.7
8	»	394	418	344	40	42	42	3434	145.3	34.6	146.9
9	Sr Vandoorne	4485	847	956	3	44	44	25907	79.3	49.2	98.5
10	Sr Rombaut	4945	447	44	»	43	43	46743	37.2	20. »	57.2
11	M ^{me} Gosselin	3680	543	525	4	46	46	46246	83.6	17.8	104.4
12	Sr Morelle, Sr Crommelynek	4892	798	320	4	44	44	34447	75.4	42.7	88.4
13	Sr Baudchon	973	224	430	3	44	44	5945	96.9	44.3	144.2
14	M ^{me} Bertrand	4739	299	237	2	44	44	6310	95.7	24.3	120. »
15	Sr Edet	644	438	486	7	40	40	4550	83.9	4.7	88.6
16	M ^{lle} Dubois	2066	540	570	5	5	5	42647	74.6	43. »	84.6
		34662	7342	7872				242903			
<i>Lille-Centre.</i>											
1	M ^{me} Merlet, A, Mlle Delhaye, Mlle Duriez, Mlle Degai, Sr Metzler, Sr Julliet A, Mlle Denniel, M ^{me} Ponsot.	36406	7703	»	»	»	»	3056335	6.2	27.4	33.3
<i>Lille-Est.</i>											
1	M ^{me} Lefebvre, Mme Flamant	5428	4456	329	4	4	4	37785	76.6	44.6	94.2
2	M ^{me} Mullier, Mlle Lebecq.	22540	4584	»	»	»	»		<i>Voir Lille-Centre</i>		
		27938	5737	329				37785			
<i>Lille-Sud.</i>											
1	M ^{me} Boulanger, Mlle Fockeu, M ^{me} Martin, A, M ^{me} Lesnes, Mlles Lemaire, A, Douay.	36544	6338	»	»	»	»		<i>Voir Lille-Centre.</i>		
<i>Lille-Sud-Est.</i>											
1	M ^{me} Legrand (1)	3443	798	462	6	6	6	48940	58.5	27.8	86.3
2	M ^{me} Henniquau	4724	492	243	6	6	6	5698	170. »	35. »	205. »
3	M ^{lle} Hellyuy (2)	46379	3434	»	»	»	»		<i>Voir Lille-Centre.</i>		
4	M ^{lle} Dernaucourt (3)	3163	744	539	5	5	5	46974	79.6	53.9	133.5
		24676	5468	4244				44609			

(1) Mlle Julia Morel, Mlle Voitout. — (2) M^{me} Dubar, Mlle Broyant, Mlle Manso, M^{me} Carlier. — (3) Mlle Planq.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
4	Lille Sud-Ouest..	Bureau.....	»	»	»	Cavro, A, Legrand, Patin, Lesnes, Fockeu, I.....
<i>Canton de</i>						
1	Lille-Nord...	Bureau.....	»	»	»	Caudrelier, Bertin, Rogeaux, Solau.....
2	La Madeleine.	Id.....	Fontaine....	Vermelle, Delaporte..	Dezitter, Deram.	LASSON.....
<i>Canton de</i>						
4	Lille-Nord-Est	Bureau..	»	»	»	Durieux, Sizaire A, Willerval, Légereau ..
2	Mons-en-Barœul.	Lille St-Maurice.	Delemar.....	Spriet, Duwer ..	Comère.....	Delmer.....
<i>Canton de</i>						
1	Lambersart..	Lille.....	Clouet des Perruches.	Bonte, Lecocq...	Cazier, Cappelle.	Dupont, Leveaux.....
2	Lille-Ouest...	Bureau.....	»	»	»	»
3	Marquette...	Id.....	Dillies.....	Deledicq, Duthoit	Delplanque..	Lagache.....
4	Saint-André..	Lille.....	Porion.....	Parent, Dubernard...	Dezitter.....	Clenquet.....
5	Wambrechies	Bureau.....	Vallois.....	Duthoit, Cavle..	Destombes...	Hue.....
<i>Canton de</i>						
1	Attiches.....	Pont-à-Marcq.	Maurice.....	Lucombe.....	Dujardin.....	Deletombe.....
2	Avelin.....	Id.	des Rotours fils.	Lecouffe.....	Lenclud.....	Fardel, Picquendar...
3	Bersée.....	Bureau.....	Hovine.....	Billouez.....	Leroy.....	Legardez.....
4	Ennevelin...	Pont-à-Marcq.	Favier.....	Lambelin.....	Degeuser...	Lanier.....
5	Frein.....	Id.	Delahaye....	Carbonnet.....	Goëman.....	Santré.....
6	La Neuville..	Thumeries... Bureau.....	Bernard.....	Denneulin.....	Dardenne....	Gruson.....
7	Mérignies...	Pont-à-Marcq.	Des Rotours..	Dutilleux.....	Callens.....	Carton.....
8	Moncheaux...	Thumeries... Bureau.....	Mathis.....	Ployart.....	Degruson...	Gaultier Gilbert....
9	Mons-en-Pévèle.	Bersée.....	Carlier, A.	Boutry.....	Sinsoyez.....	Loubry.....
10	Ostricourt...	Oignies.....	Dubois.....	Lefebvre.....	Roussel.....	Debril.....
11	Phalempin...	Bureau.....	Coget, A.	Thérin.....	Thiry.....	Girard A.....
12	Pont-à-Marcq.	Id.....	Bulteau.....	Brulin.....	Lefebvre.....	Miens.....
13	Thumeries...	Id.....	Béghin.....	Denneulin.....	Bulteau.....	Dumez.....
14	Tourmignies.	Pont-à-Marcq	Butrulle.....	Lefebvre.....	Salens.....	Blanchart.....
15	Wahagnies...	Thumeries... Bureau.....	Marquant...	Pennequin.....	Dupire.....	Sagary.....

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLÉCTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1892.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1893		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL

Lille-Sud-Ouest.

1	Mme Leclercq, Mme Lagrange, Mlle Lerminez, M ^{me} Simon, M ^{lle} Duvivier	34828	4780	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
---	---	-------	------	---	---	---	---	--------------------	--	--	--

Lille-Nord.

1	Mme Sorin, Mme Lehut, Mlle Darcq,	47552	3572	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
2	Mlle Hanguillart	9689	4590	285	2	2	2	79640	51. »	17.6	71.6
		27244	5462	285				79610			

Lille-Nord-Est.

1	Mme Lallemand, Mlle Vandembulcke, Mlle Watteau	26579	4539	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
	A, M ^{mes} Blanchart, Lemerre, M ^{les} Delannoy, Tellier, Marmie, Conem.										
2	M ^{lle} Hennebelle	2832	564	288	3	4	4	18261	53.3	34.5	84.8
		29444	5400	288				48264			

Lille-Ouest.

1	Mlle Talma	4050	836	625	3	4	4	38501	71. »	7.4	78.4
2	M ^{mes} Salez, Galiègue, Niquet, Mlle David,	43443	2285	»	»	»	»	Voir Lille-Centre.			
3	Sr Simon	4722	695	485	5	5	5	30429	437.2	42.7	449.9
4	M ^{mes} Clenquet, Duhem	2530	587	313	3	3	3	29363	64.3	22.8	87.4
5	Sr Sevrette	4335	4023	4542	7	7	7	34874	89.2	9.7	98.9
		29080	5426	2965				432867			

Pont-à-Marq.

1	M ^{me} Bégard	831	279	668	4	44	44	7912	71.9	43.4	85. »
2	Sr Delahaye	4518	472	1376	3	42	42	45209	73.2	11.2	84.4
3	Mlle Thieuleux	4803	569	1093	5	49	49	42675	49.6	16.4	66. »
4	M ^{me} Quinchon	4508	447	991	3	43	43	44257	97.6	6.9	104.5
5	Mlle Médart	2444	638	1347	5	44	44	45516	76.8	9.4	86.2
6	Mlle Lœw	365	432	394	7	47	47	3269	51.4	10.7	62.1
7	Mlle Wagon	909	272	861	2	46	46	8176	70.2	9.4	79.3
8	Mlle Médart	4064	303	497	9	24	24	5543	84.1	5.3	89.4
9	Mlle Dewez	4883	594	1236	5	49	49	44050	89.4	3.2	89.6
10	Mlle Dursent	766	241	759	44	23	23	6470	59.6	30.2	89.8
11	Mlle Hochart Antoinette	1555	477	792	8	45	45	44747	96.1	43.6	109.7
12	Sr Joly	924	227	222	»	44	44	7305	75.7	18. »	93.7
13	M ^{me} Dumez	958	292	702	8	49	49	7999	73. »	42.6	85.6
14	»	565	485	203	3	46	46	3270	85.4	15.7	101.1
15	M ^{me} Roussel	1044	295	569	8	49	49	5536	93.5	10.6	104.4
		47864	5390	41680				438634			

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
<i>Canton de</i>						
1	Comines.	Bureau.	Lauwick van Els- lande.	Meurillon , Bas- brouq \dagger	Leynaert , Dé- crovez	Audin, Moutardier. . .
2	Deûlémont. . .	Quesnoy-sur-D . .	Philippo.	Vandermersch . .	Delebecque. . .	Cazin.
3	Lompriet.	Pérenchies . . .	Destombe.	Caucheteur . . .	Sénéchal . . .	Wilbaut . . .
4	Pérenchies. . .	Bureau.	Decottignies. . .	Lambelin, Dubus. .	Bertein.	Fournier.
5	Quesnoy-sur-D . .	Id.	Bodé.	Delannoy, Leignel. .	Mortreux . . .	Duhamel.
6	Verlinghem. . .	Quesnoy-sur-D . .	Mélisse.	Ghestem.	Béreaud.	Lecocq . . .
7	Warneton-Bas. . .	Comines.	Vermès.	Delannoy.	V. Deulémont	"
8	Warneton-Sud . .	Id.	Bondue.	Duprez.	Id.	"
9	Wervicq-Sud. . .	Id.	Van Elslande. . .	Serruus . . .	Vandromme. . .	Balleux.
<i>Cantons de</i>						
1	Roubaix.	Bureau.	Carrette.	Branquart, Tran- noy, Milbro, Lepers, Deso- bry et Coute- lier.	Berteaux , Evrard, Tilmant, Caude, Debaecker , Lesage.	Harcqz, Somain, Du- pret, Rogeaux, A, Dazin, Leroy, Isoré, Gaillard, Gernez, A, Lerat, Gautier, Glaise, Faïdherbe, François, Crinon, Estrabaut.
2	Wattrelos . . .	Id.	Pollet.	Leuridan, Del- marre.	Lejeune.	Duhamel, Décaudin, Vairon, Bernard, Magnier.
3	Croix.	Id.	Pluquet.	Ségard, Florin . .	Deswel.	Mathieu, Dhermies. . .
4	Wasquehal . . .	Id.	Delourme.	Courier, Spriet. . .	Plouchart.	Tétin.
<i>Canton de</i>						
1	Allennes-lez-Mar-	Annœullin . .	Marchand . . .	Lecupre.	Dechy.	Darras.
2	Annœullin . .	Bureau.	Mauroy.	Dal, Lelong.	Destombes, Ridez	Colpin, Marchand.
3	Bauvin.	Id.	Botelle . . .	Béreaux.	Leman.	Guillaume.
4	Camphin-en-Car.	Carvin.	Hay, O \ast . . .	Grauwain.	Lobet.	Bassez.
5	Carnin.	Id.	Descamps.	Berte.	Cauliez. . .	Eloy.
6	Chemy.	Phalempin. . .	Bonte.	Legroux.	Liénard.	Declerck.
7	Gondécourt. . .	Bureau.	Marquant.	Wanaverbecq . . .	Seulin.	Waguet.
8	Herrin.	Gondécourt. . .	Quéva.	Proite.	Dubois.	Raux.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
1	S ^r Boldoduc, M ^{me} Montardier, S ^r Bodson.....	7422	4307	4602	8	18	18	61648	49.4	46.3	95.4
2	M ^{lle} Lambert.....	4917	480	994	5	16	46	46344	86.3	45.4	101.4
3	"	759	208	309	6	8	8	4604	95.6	7.8	103.4
4	S ^r Villain.....	2687	481	303	6	8	8	46321	91.5	5.8	97.3
5	M ^{me} Borrey.....	3328	4304	4436	"	44	44	48075	100.2	8.6	108.8
6	S ^r Leblanc.....	4532	392	4007	4	7	7	44865	100.>"	8.6	108.6
7	"	497	32	279	6	46	46	2670	117.>"	49.>"	136.>"
8	"	472	35	437	5	45	45	4984	95.5	"	95.5
9	S ^r Cathelain.....	2313	374	508	40	48	48	45349	83.6	42.9	96.5
		22327	4813	6575				478927			

Quesnoy-sur-Deûle.

1	M ^{me} Chevaucherie, M ^{lle} Roussiez, M ^{me} Pfanmater, M ^{lle} Christiaens, M ^{lle} Detille, M ^{me} Oblin, M ^{me} Vilbert, S ^r Darqué, M ^{lle} Quéhen, M ^{me} Arrachart, M ^{lle} Thieuleux, M ^{me} Nogaret, M ^{me} Duvivier, M ^{lle} Caquant, M ^{lle} Leroy, M ^{lle} Coulbaux, M ^{lle} Saurain, M ^{me} Velu, M ^{me} Detille-Laborian, M ^{me} Taisne-Colard, M ^{lle} Vasseur, M ^{lle} Draon, M ^{lle} Pyck, M ^{me} Gustin, M ^{lle} Bileux.	44917	48194	4275	"	44	44	4563110	9.>"	20.>"	29.>"
2	M ^{lle} Gustin, M ^{lle} Rigot, M ^{me} Loufils, M ^{me} Huberland.	49770	2600	4364	4	45	45	76336	427.6	42.9	470.5
3	M ^{lle} Hareqz, M ^{lle} Dupuis, M ^{lle} Hottelart, M ^{me} Dhermes, M ^{lle} Tourbé.	42438	4674	474	3	8	8	87947	73.>"	17.9	90.9
4	M ^{lle} Vandenaebelle, M ^{me} Hiraux.	4405	833	686	4	7	7	28707	79.>"	48.3	97.3
		151530	23301	3796				4756400			

Roubaix-Est-Nord-Ouest.

1	M ^{me} Van Coster.....	4132	323	554	7	46	46	8466	69.6	30.>"	99.6
2	M ^{lles} Fayen, Delecourt, Bachart.....	4748	1350	4129	9	18	18	27705	24.6	7.3	31.9
3	M ^{lle} Mineur.....	2284	659	385	43	21	21	40827	40.8	45.4	55.9
4	M ^{lle} Pecqueur Thérèse	902	312	739	6	46	46	8953	76.2	22.9	99.4
5	M ^{lle} Delemarre.....	448	446	236	6	47	47	3129	98.2	20.>"	148.2
6	M ^{me} Delannoy.....	359	99	348	4	44	44	3628	97.4	44.4	141.5
7	M ^{lle} Boquillon Sophie	2145	607	821	4	45	45	43140	50.6	44.4	62.>"
8	M ^{me} Hermand.....	392	432	217	6	46	46	2562	124.4	9.4	133.2
								78440			

Seclin.

1	M ^{me} Van Coster.....	4132	323	554	7	46	46	8466	69.6	30.>"	99.6
2	M ^{lles} Fayen, Delecourt, Bachart.....	4748	1350	4129	9	18	18	27705	24.6	7.3	31.9
3	M ^{lle} Mineur.....	2284	659	385	43	21	21	40827	40.8	45.4	55.9
4	M ^{lle} Pecqueur Thérèse	902	312	739	6	46	46	8953	76.2	22.9	99.4
5	M ^{lle} Delemarre.....	448	446	236	6	47	47	3129	98.2	20.>"	148.2
6	M ^{me} Delannoy.....	359	99	348	4	44	44	3628	97.4	44.4	141.5
7	M ^{lle} Boquillon Sophie	2145	607	821	4	45	45	43140	50.6	44.4	62.>"
8	M ^{me} Hermand.....	392	432	217	6	46	46	2562	124.4	9.4	133.2
								78440			

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
9	Houplin	Seclin	Gruyelle	Delos	Dehoncker . . .	Lougez, Rogier
10	Lesquin	Lille	Descat	Marchand	Desmons	Barbet
44	Noyelles	Wattignies . . .	Debuchy	Laurent	Wastin	Rombaut
42	Provin	Carvin	Menu	Mortelecque . . .	Vancostenoble . .	Vochelle
43	Seclin	Bureau	Desmazières, ✱ A.	Desurmont, Houzé	Hutin	Jumel
44	Templemars . .	Wattignies . . .	Breuvart	Montel	Bernard	Ringot
45	Vendeville . . .	Lille	Carré	Leclercq	Dervaux	Caparl
46	Wattignies . . .	Bureau	Duriez	Carlier, Crépin . .	Richard	Vauban
<i>Canton de</i>						
1	Bousbecque . .	Bureau	Dalle Jean	Delannoy (1) . . .	Bourlet	Laloux
2	Halluin	Id.	Lemaitre	Phalempin, Lemaire.	Deyne	Dupond, Labaeye, Lefebvre.
3	Linselles	Id.	Dhalluin	Demarcq, Gatteau .	Leroux	Lallemant
4	Neuville-en-F.	Tourcoing	Dewitte	Cau, Ducatteau . .	Prince	Chochoy, A.
5	Roncq	Bureau	Leurent	Lepoutre, Vienne.	Vandepitte, Villain	Bonnay, Delcroix
6	Tourcoing-N ^d	Id.	Hassebroeck, ✱ A, ✱	Lefrançois, Diéval. N., N.	Debrabant, Van- Bookstael, Mar- chant, Pelabon	Demoton, A, Barbenson, Dupas
<i>Canton de</i>						
4	Bondues	Bureau	d'Hespel	Desbonnets (2) . .	Feuillet	Fouquet
2	Marcq-en-Bar ^l	Id.	Delesalle	Fremaux, Olivier.	Guillemot	Méresse
					Wallaert	Deparis
3	Mouveaux	Bureau	Varrasse	Lepers, Cornille . .	Gaymay	Pudepièce
4	Tourcoing-S ^d	Id.	"	"	"	Caudmont, Jean, (3)

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES,

Canton de

4	Avesnes-le-Sec	Haspres	Bricout	Lanthiez	Degaquier	Vanderriele
2	Bouchain	Bureau	Bernier	Risbourg	Bourgeois	Telliez
3	Emerchicourt	Aniche	Rémy	Loquet	V. Aniche	"
4	Haspres	Bureau	Lestoille	Morelle, Boucly . .	Hazard	Devillers
5	Hordain	Bouchain	Oliviez	Juvéna	Delannoy	Cauet
6	Lieu-St Amand	Id.	Margerin	Gossez	Parent	Delsarte Juste
7	Lourches	Bureau	Mathieu	Wiar, Saleix	Loubert	Roussel
8	Marquette	Bouchain	Cachera Jules	Cachera J-B	Bourlet	Wuiot
9	Mastain	Lourches	Coquelle, O	Danguigny	Briate	Ringot
10	Neuville-s/ l'E.	Bouchain	Fauville	Deheinzelin	Sapelier	Bouhours
41	Noyelles-sur-Salle	Douchy	Defatire	Chatelain	Dubus	Moreau
12	Rœulx	Lourches	Robert	Consille	Démarest	Delattre
13	Wasnes-au-B.	Bouchain	Brixy	Desséry	Delnatte	Tourtois
14	Wavrechain-s-F	Id.	Lahure	Joly	Deweine	Giffroy

(1) Dalle-Leroux. — (2) Despatures. — (3) Bertrand, Bouilliez, Carlier, Spéder, Bajard.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
9	M ^{me} Blin, M ^{lle} Descamps	4805	479	647	3	4½	4½	41243	58.4	44. »	69.4
10	S ^r Dusart.....	4403	345	854	7	7.	7	41576	94.4	45.2	409.6
41	»	341	85	238	7	9	9	3014	66.2	20.9	87.4
42	M ^{lle} Leroux.....	4784	536	339	11	20	20	7093	79.9	31.2	111.1
43	M ^{lles} Vanderbecq, Moullé, M ^{me} Mortreux.....	6444	4517	4742	»	41	41	62681	29.8	22. »	51.8
44	M ^{lle} Beaucamps.....	4061	278	460	4	8	8	5837	86.4	57.1	143.5
45	M ^{me} Capart.....	450	416	256	6	8	8	2688	412.8	35.1	447.9
46	M ^{mes} Beury et V ^e Leclereq..	2708	698	630	5	7	7	44820	105.4	43.4	148.5
		28070	7652	9592				497362			

Tourcoing-Nord.

1	S ^r Hautrive.....	2645	593	638	8	46	46	20648	402.5	34.4	436.6
2	M ^{lle} Devillers, M ^{me} Bécuwe	44844	4356	4248	9	47	47	81004	34.3	73.6	107.9
3	S ^r Haverland, Leblanc	4647	4079	4169	7	43	43	29085	429.4	40.7	440.1
4	S ^r Lemoine.....	4303	564	644	3	47	47	47161	105.6	44.9	150.5
5	M ^{lle} Dureigne.....	6734	4013	4056	5	44	44	35459	68.5	46.1	84.6
6	M ^{lles} Queva, Potteau, Delecour, Labarriere	23944	3998	4509	»	44	44	829716	44.3	20. »	34.3
		57084	8600	6234				4013073			

Tourcoing-Sud.

1	S ^r Bayard.....	3447	814	4292	7	7	7	22450	91. »	28.4	419.4
2	M ^{me} Liénard, S ^r Senesaël, M ^{lle} Desbonnet, M ^{lle} Lecourt, M ^{me} V ^e Delannoy..	9752	4682	4390	8	5	5	63494	81.2	47.3	98.5
3	S ^r Caudron, Cartigny	4903	962	444	3	40	40	28192	99.1	35. »	134.1
4	M ^{lle} Leconte (A).....	44536	7357	»	»	44	44	Voir	<i>Tourcoing-Nord.</i>		
		59638	40845	3096				444136			

8 Cantons, 82 Communes.

Bouchain.

1	S ^r Munier.....	4842	478	4038	6	20	55	41830	91. »	33.7	424.7
2	M ^{lle} Cruquenaire....	4403	336	4238	»	49	50	22030	44.3	43.3	57.6
3	M ^{lle} Serrure.....	330	84	544	7	26	47	4782	73.7	33.4	107.1
4	M ^{mes} Boucly et Béra..	3005	852	4220	11	47	58	47077	28.4	44.8	40.2
5	S ^r Ingwiller.....	4390	367	565	3	20	52	7840	74.7	40.3	82. »
6	M ^{me} Linglin.....	839	230	510	2	48	52	6437	63.6	35.1	98.7
7	M ^{lle} Quentin, M ^{me} Colleson	4707	4106	264	7	45	49	47977	40. »	0.5	40.5
8	M ^{me} Miens.....	2434	669	746	5	22	49	42442	36.9	47.9	54.8
9	S ^r Nuez.....	830	220	648	4	49	48	6434	61.7	40. »	104.7
10	S ^r Hermann.....	4476	326	474	6	45	52	9872	48.2	40.6	58.8
11	M ^{lle} Rocq.....	662	486	504	6	43	54	5958	59.4	6.5	65.9
12	M ^{me} Dubois.....	4779	445	402	6	46	50	8950	65. »	47.3	82.3
13	M ^{lle} Roch.....	709	217	518	5	24	54	4355	89.8	30.8	420.6
14	S ^r Godar.....	570	450	380	3	22	51	4084	54.4	45.2	69.3
		21978	5666	8988				440038			

(4) M^{lle} Petit, M^{mes} Abraham, Décaudin, Capelle, Dubois, Ruffin, M^{lles} Plet, Ponsot.

N ^{os}	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
1	Aybert (St)...	Condé.....	Mercier.....	Lédé.....	Viviers.....	Caby.....
2	Condé-s/l'Esc.	Bureau.....	Dumoulin... ✠	Glorieux, Kouck.	Gahide, Bricout..	Verreman, Dupret...
3	Crespin.....	Id.....	Laurent.....	Crépin.....	Delassus.....	Thisse.....
4	Escaupont...	Fresnes.....	Wagret, ✠	Alglave.....	Cerf.....	Bauchard.....
5	Fresnes.....	Bureau.....	Renard, ✠	Descamps, Vincent..	Tréca.....	Monfroy, A.....
6	Hergnies.....	Vieux-Condé.	Dubruille... ✠	France, Blicquy..	Demars.....	Mervaux.....
7	Odomez.....	Fresnes.....	Patoir.....	Bocquet.....	Delahousse..	Viserie.....
8	Thivencelles.	Condé.....	Dewavrin... ✠	Rimaux.....	Dupuis.....	Ragon.....
9	Vicq.....	Fresnes.....	N.....	N.....	Dupire.....	Leveaux.....
10	Vieux-Condé.	Bureau.....	Sohier.....	Degaugue et Deferez	Delnatte.....	Vermeersch, Wibaux.
<i>Canton de</i>						
1	Abscou.....	Bureau.....	Lanthiez.....	Fiévet, Raviat..	Gobert.....	Dhond.....
2	Denain.....	Id.....	Denis.....	Payen, Cambay.	Jourdain.....	Richard, Deschamps(1)
3	Douchy.....	Id.....	Plumecocq... ✠	Bouchez, Dorémieux.	Delerue.....	Payen.....
4	Escaudain..	Id.....	Cartigny H ^{re} .	Cartigny J.-B., Jonas.	Poupart.....	Willerval.....
5	Haveluy.....	Denain.....	Oliviez.....	Delille.....	Pierchon.....	Leblond.....
6	Hélesmes.....	Id.....	Copin.....	Cartigny.....	Langrand.....	Delannoy.....
7	Wavrechain-s.-D.	Id.....	Cheminais... ✠	Delille.....	V. Denain.....	Herbet.....
<i>Canton de St-Amand</i>						
1	Amand(St)r.d.	Bureau.....	J. Sirot, A	Raviart, Dusart..	Decaïonne...	Cordonnier, Basset (2)
2	Bruille-St-Am.	St-Amand...	Lemer.....	Evrard.....	Lenoir.....	Duhamel, Colart.....
3	Château-l'Ab.	Id.....	Cochin.....	Jouvenaux.....	Rousselle.....	Henneton.....
4	Flinss-l-Mortagne	Mortagne...	Namur.....	Henneton.....	Plet.....	Clouez.....
5	Hasnon.....	Bureau.....	Lenclud.....	Lesur, Prouvoyeur..	Delgrange.....	Piat.....
6	Mortagne-d.-Nord	Id.....	Marion, ✠, ✠	Henneton.....	Dubus.....	Blin.....
7	Raismes.....	Id.....	Lepez.....	Guilbart, Moriamez..	Rozié, Agasse...	Deudon.....
<i>Canton de St-Amand</i>						
4	Amand(St)r.g.	Bureau.....	"	"	"	"
2	Bousignies...	Hasnon.....	Dubois.....	Chirez.....	V. Brillon...	Gaujot.....
3	Brillon.....	Id.....	Rémy.....	Martin.....	Dumon.....	Légrand.....
4	Lecelles.....	St-Amand...	Légrand.....	Tréhou.....	Cérisier.....	Crampon, Clouet...
5	Maulde.....	Mortagne...	Hornéz.....	Lelong.....	Claisse.....	Spéder.....
6	Millonfosse...	Hasnon.....	Larivière... ✠	Huon.....	V. Hasnon...	Coolen.....
7	Nivelles.....	St-Amand...	Monnier.....	Morival.....	Mouton.....	Hugoo.....
8	Rosult.....	Id.....	Detournignies..	Légrand, A.	Castelain...	Bara.....
9	Rumégies...	Id.....	Bulteau.....	Hache.....	Lobry.....	Conia.....
10	Sars-et-Rosières.	Id.....	Doby.....	Dubois.....	Marcotte.....	Corbillon.....
11	Thun.....	Mortagne...	Broquet.....	Blauwart.....	Dumoulin...	Vandevoir.....

(1) Berteaux, Dransart et Champagne. — (2) Gérard.

Nos	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des contributions directes pour 1833.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1834		TOTAL.
					de canton	de la sous-préfecture.	de la préfecture.		ordinares annuels.	extraordinaires et remboursement d'emprunts	
<i>Condé.</i>											
1	"	397	88	419	6	48	56	5056	34. »	2.4	36.4
2	M ^{mes} Gérodez, Moreau	4772	1338	4839	"	44	51	50257	43.4	2. »	45.4
3	M ^{lle} Legrand	2111	463	994	7	44	58	24872	24.9	8.4	33.3
4	M ^{me} Jottay	4579	459	574	3	9	52	42203	45.6	35.8	82.4
5	M ^{me} Kirn	6369	4636	4177	2	40	50	53444	44. »	0.5	44.5
6	M ^{lles} Baillet, Carré (1).	3391	4017	4075	6	48	44	48375	42.6	6.7	49.3
7	M ^{me} Viserie	553	452	485	7	45	46	3282	63.7	8.5	72.2
8	M ^{lle} Marc	598	456	402	4	46	55	5847	33. »	6. »	39. »
9	M ^{lle} Flament	865	258	392	5	40	53	5204	43. »	26.2	69.2
10	M ^{lle} Démaré, M ^{me} Lesoin	6977	4862	4406	2	46	48	40531	40. »	3.5	43.5
		27642	7459	8468				219068			

Denain.

1	S ^{rs} Marsand, Linard.	2810	735	725	8	49	43	47688	69.5	32.3	104.8
2	M ^{me} Doyen (2)	48258	4270	4147	"	41	47	438549	42.9	"	42.9
3	M ^{lle} Forest	2650	701	924	6	42	54	45053	64.9	45.4	80.3
4	M ^{me} Mairesse, M ^{lles} Bracava, Bussy	3877	949	4022	8	45	45	21404	74.3	42.6	86.9
5	S ^r Vangrevelinghe.	4982	498	469	14	44	46	9785	54.4	44. »	65.4
6	M ^{lle} Coez	4433	448	735	15	45	42	7980	86.2	8.5	94.7
7	M ^{lle} Marchand	509	437	236	44	42	48	3539	43.6	40.8	84.4
		31539	7708	5255				213695			

(rive droite).

1	M ^{me} Roscau (3)	6649	1755	3343	"	43	38	408194	5.6	23.7	31.3
2	M ^{me} Dazin M ^{lle} Leclercq	4700	605	785	7	47	42	42682	47.5	25.6	73.1
3	M ^{lle} Bavay	695	344	435	10	23	40	5377	67.3	9.3	76.6
4	M ^{lle} Josse, S ^r Odoux	4884	551	4435	10	23	38	42955	21.9	47.8	39.7
5	M ^{lle} Gilain	3452	996	4262	5	48	38	20146	23.7	0.8	24.5
6	S ^r Melsen	4473	349	246	8	21	38	40437	20.9	42.6	33.5
7	M ^{lles} Biary, Lefebvre, Charlet	6436	4547	3311	8	5	46	66249	33.5	7.7	44.2
		21659	6148	40788				235980			

(rive gauche).

1	"	5424	4414	"	"	43	38	<i>Voir St-Amand (r. dr.).</i>			
2	"	300	400	345	7	20	35	2836	34. »	2.6	33.6
3	M ^{lle} Morival	668	496	282	8	20	35	4678	55.3	2.9	58.2
4	S ^r Desmarais	2202	671	4644	4	46	35	20500	29.7	45.2	44.9
5	S ^r Dunaux	754	380	545	7	20	35	6038	47. »	3.4	20.4
6	M ^{me} Haccart	506	458	345	3	46	37	4632	26. »	27.5	53.5
7	S ^r Dupont	4404	478	594	3	16	40	7244	56.3	7. »	63.3
8	M ^{lle} Baudoux	4235	387	814	6	49	35	40703	64.8	9.8	74.6
9	"	4504	474	759	8	20	30	40465	51.6	2.4	53.7
10	M ^{me} Joly	469	446	257	7	20	32	3440	56.5	3. »	59.5
11	M ^{lle} Duquenne	504	312	367	4	47	39	3953	36.2	38.3	74.5
		44664	4710	5855				74486			

(1) M^{lle} Lerouge. — (2) M^{me} Descamps, M^{lles} Desort, Bracq, Anscutier, M^{mes} Lecomte, Dransart, Mourisse.(3) M^{lle} Leclud, S^r Robache, M^{lle} Herlemont, S^r Berteau, M^{mes} Coqueriaux, Bonnet.

Nos	NOMS des COMMUNES.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
			MAIRES	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
<i>Canton de</i>						
4	Curgies	Bureau	Durieux	Derode	Desurmont	Dufour
2	Estreux	Saultain	François	Becqueriaux	Joly	Druerne
3	Marly	Bureau	Weil, ✱, OA	Monchicourt	Roseau	Michel, Herblot
4	Onnaing	Id.	Brabant	Anne, Mochez	Cailliez	Déjardin
5	Préseau	Curgies	Dassonville	Nicodème	Harbonnier	Leclercq
6	Quarouble	Onnaing	Maizière	Quinet, Dués	Desilve	Lesur
7	Quiévrechain	Crespin	Cartry	Lejuste	Derbécourt	Paringaux
8	Rombies	Sebourg	Theillier	Bouvier	Delattre	Descamps
9	Saultain	Bureau	Martin	Moty	Caucheteux	François
10	Sebourg	Id.	Delcroix	Décamps	Claise	France
44	Valencienn.-E	Id.	Sautteu, OA	Devillers, Dèbiève	<i>V. au chapitre des cultes.</i>	Damien, OA, Delsarte Alfred, Delattre, Lesur, Detammaecker, Fiatte
<i>Canton de</i>						
1	Anzin	Bureau	Pottiez	Brondehous, Gérard	Huard	Tison, OA, Pouget, Isoré
2	Aubry	Anzin	Boulangier	Laurette	Tison	Carrez
3	Bellaing	Wallers	Joly	Van Looy	Gilleron	Béghin
4	Bouvraiges	Anzin	Lefebvre	Dumont	Ghyselincq	Delaporte
5	Bruay	Bureau	Defline	Dorchis, Hubert	Gruson	Hien, OA, Gernez
6	Petite-Forêt	Anzin	Fréalle	Mariscal	<i>V. Aubry</i>	Dez
7	Saulve (St-)	Valenciennes	Place	Belvallée, Masson	Oucarne	Blary, OA
8	Valencienn.-N	Bureau	"	"	"	"
9	Wallers	Id.	Bertaux	Patoir, Dupas	Gravoline	Lanoy
<i>Canton de</i>						
4	Artres	Bureau	D'haussy	Bruyère	Lemoine	Sorriaux
2	Aulnoy	Valenciennes	Damien	Canniez	Carlier	Cauet
3	Famars	Id.	Douay	Malaquin	Flesch	Bocquillon
4	Haulchin	Thiant	Macarez	Gary	Debaeque	Lesne
5	Hérin	Valenciennes	Bisiaux	Dupont	Fourdin	Druerne
6	La Sentinelle	Trith-St-Léger	Moreau	Dumont, Parmentier	Heirfelinck	Basquin
7	Maing	Bureau	Dupont	Dumelz	Malfait	Cloart
8	Monchaux	Thiant	Léquipar	Lanselle	Barbet	Boise
9	Oisy	Valenciennes	Pillion	Tambrun	<i>V. Bellaing</i>	Dehée
10	Prouvy	Thiant	Cachera	Mallet	Baillet	Manet
11	Quérénaing	Artres	Tamboise	Bricout	Lebriez	Chantreau
12	Rouvignies	Denain	Baudrin	Déruelle	<i>V. Prouvy</i>	Procureur
13	Thiant	Bureau	Mariage, ✱	Mallez	Leduc	Descamps
14	Trith-St-Léger	Id.	Sirof, C.	Delcourt, Lamelin	Marrée	Sizaire et Magrez
15	Valencienn.-S	Id.	"	"	"	"
16	Verchain et Maug	Thiant	Dupont	Gabelle	Pagniez	Prod'hon

N ^{os}	NOMS des INSTITUTRICES.	POPULATION	ÉLECTEURS.	Contenance cadastrale — Superficie totale en hectares	DISTANCE EN KILOMÈTRES du chef-lieu			Principal des quatre contributions directes pour 1893.	NOMBRE DES CENTIMES COMMUNAUX en 1894		
					de canton	de la sous-préfecture	de la préfecture.		ordinaux.	extraordinaires et remboursement d'emprunts.	TOTAL.
<i>Valenciennes-Est.</i>											
1	M ^{me} Ducornet.....	1143	332	602	6	6	56	9681	91.4	25.4	116.5
2	M ^{lle} Mirland.....	618	168	524	7	7	56	6929	77.7	39.3	117.0
3	M ^{lle} Dulouquet.....	2124	631	795	2	2	54	25544	84.9	20.1	105.0
4	M ^{lle} Wallerand, M ^{me} Mochez	4442	1200	4260	6	6	56	32716	69.5	5.9	75.4
5	M ^{me} Baudouin.....	2086	534	621	7	7	56	10791	113.9	18.8	132.7
6	S ^r Delory.....	2558	788	4216	8	8	56	48294	61.3	13.7	75.0
7	M ^{lle} Maillard.....	1791	363	465	12	12	61	40238	43.0	32.3	75.3
8	M ^{me} Alglave.....	550	175	470	12	12	59	5324	97.7	7.4	105.1
9	S ^r Viéville.....	4014	287	637	4	4	54	9044	100.4	24.2	124.6
10	M ^{lle} Roquet.....	1691	494	4408	40	40	60	45726	101.1	20.4	121.5
11	M ^{lles} Wallerand, Lenquette, M ^{mes} Bernard, Gautier, Auray, Guillerminet, Aguery, Wailliez, S ^r Morio.....	8250	1696	4379	»	»	50	378531	40.85	21.0	34.85
		26507	6568	9377				522848			
<i>Valenciennes-Nord.</i>											
1	M ^{lles} Fossart, Bricout, Anthoine, M ^{mes} Cliche, Mercier.....	11538	2844	352	2	2	49	44227	12.0	40.0	22.0
2	M ^{me} Caullery.....	4465	313	427	5	5	49	6258	59.9	»	59.9
3	M ^{lle} Bavay.....	405	95	336	9	9	47	3632	73.8	46.4	89.9
4	M ^{me} Lemaire.....	1677	372	294	4	4	48	9031	68.4	13.0	81.4
5	S ^r Delory, M ^{lle} Loison.	4934	4318	664	5	5	52	27708	48.6	23.3	71.9
6	M ^{lle} Delhaye.....	1322	296	453	11	11	49	5687	78.4	22.8	100.9
7	S ^r Watline.....	2754	697	4191	3	3	52	28823	38.5	2.2	40.7
8	»	11429	2265	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est			
9	M ^{lle} Duez.....	3672	1152	2082	12	12	47	25494	43.0	4.8	44.8
		38593	9319	5799				220860			
<i>Valenciennes-Sud.</i>											
1	M ^{me} Lenne.....	4054	254	647	9	9	57	8695	76.2	5.5	81.7
2	M ^{lle} Wasson.....	2243	548	609	3	3	53	44629	80.7	6.5	87.2
3	M ^{lle} Floquet.....	915	226	468	5	5	55	6977	25.2	4.4	29.6
4	M ^{me} Castelan.....	4177	324	510	9	9	50	41892	46.8	25.2	72.0
5	M ^{lle} Roghem.....	2314	621	441	7	7	49	44388	67.2	6.8	74.0
6	»	2890	707	381	7	7	52	44674	36.4	8.3	44.4
7	M ^{lles} Dévy, Sannier..	2391	643	4152	8	8	54	47556	42.7	13.6	56.3
8	M ^{me} Lanselle.....	552	165	447	14	14	54	4511	98.7	6.4	104.8
9	»	268	77	253	8	8	48	2394	100.4	13.8	114.2
10	M ^{lle} Richard.....	903	234	435	8	8	50	8059	49.7	4.8	21.5
11	M ^{me} Chantreau.....	502	140	426	8	8	57	4201	66.5	19.5	86.0
12	»	335	97	321	8	8	49	3092	62.0	35.6	97.6
13	M ^{lle} Maréchal.....	1735	442	826	12	12	52	43813	60.8	6.6	67.4
14	M ^{lles} Déprez, Prouvoeur.	3537	634	683	7	7	53	35044	30.7	19.8	50.5
15	»	9321	1657	»	»	»	50	Voir Valenciennes-Est.			
16	M ^{me} Pidoux.....	4404	309	953	14	14	57	40290	70.4	13.9	84.0
		31544	7138	8552				461209			

Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1893.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	SUPERFICIE en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1893.
1	2	3	4	1	2	3	4
Avesnes.....	207779	440064	4772807	Hazebrouck ...	112743	69458	799321
Cambrai.....	497535	89334	442743	Lille.....	732862	87561	784481
Douai.....	433037	47681	4152441	Valenciennes...	214093	63084	478815
Dunkerque....	438292	72310	4216226	Totaux...	4736344	569389	15982813

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Abbaye (l')...	Marquette ...	L	Bodelez (les) ..	St-Aubin ...	A	Champeaux ...	Willies.	A
Abeele (l')....	Boeschèpe... H		Bois-des-Relz..	Roost-Warendin.	D	Chapeau-Rouge (le)	La Groise....	C
Aire.....	Escandœuvres	C	Bois-l'Abbaye	Câtillon.....	C	Chapelle (la)..	Monceau-S-Waast	A
Allumette (l')..	Wasquehal... L		Bois-Lasson ...	Fournes.....	L	Charnoul (la)	Beugnies....	A
Alnes.....	Warlaing... D		Bois-Maillard..	Crèvecœur... C		Chaussée - du	Hon-Hergies..	A
Amervalles....	Solesmes.... C		Bois-St-Denis..	Wignehies... A		Bois (la).....	Taisnières-s-Hon.	A
Ancoisne.....	Houplin..... L		Boistrancourt..	Carnières... C		Chênc-au-Leup	Audignies....	A
Anseruilles (les)	Attennes-l-Maraix	L	Bonavis.....	Banteux..... C		(le).....	Mecquignies..	A
Antroeuille....	Enneveld... L		Booneghem....	Crèvecœur... C		Chêne-Houpline (le)	Tourcoing....	L
Arbre de Guise (l')	Avelin..... L		Booneghem....	Lederzeele... Dk		Cheval-Blanc (le)	Gommegnies..	A
Arbrisseau (l')	Mazinghien.. C		Boucheneuil... C	Bouchain... V		Chevireul....	Etrœungt....	A
Arbroye (l')...	Wattignies... L		Boutelle (la)...	Blécourt.... C		Cinq-Chemins (les)	Oost-Cappel..	Dk
Ardomprez....	Etrœungt... A		Boulette (la)...	Cuvillers.... C		Cinq-Rues....	Bollezeele... Dk	
Asturies (les)...	Templeuve... D		Bout-la-Haut (le)	Bermeries... A		Cinq-Voies....	Tourcoing... L	
Avelu.....	Auby..... L		Bracquemart (le)	Amfroipret... A		Citadelle (la)	Bondues.... L	
Azincourt....	Maretz..... C		Bréaugies....	Bellignies... A		Cloche (la)...	Esquelbecq... Dk	
Bac-à-Wavrin..	Emerchicourt	V	Breucq (le)...	Flers..... L		Cohem.....	Zegers-Cappel.	Dk
Bains (les)....	Gondecourt.. L		Briquelette (la)	Marly..... V		Colbras.....	Lys-lez-Lannoy..	L
Bargues.....	Houplin..... L		Broderie (la)...	Bersée..... L		Comté (la)...	Halluin..... L	
Basse-Marolles (la)	Wavrin..... L		Buffyère (la)...	St-Amand.... V		Coppinaxfort..	Prisches.... A	
Baviseau.....	Rosendaël... Dk		Buffe (le).....	Etrœungt... A			Bourbourg...	
Beaucamps....	Wattignies... L		Buisson (le)...	Lille..... A			Campagne... Dk	
Beaulieu.....	Marolles.... A		Buisson-Barbet (le)	Féron..... A			Bronckerque.. Dk	
Belle-Bôteesse..	Obies..... A		Buridon.....	Cartignies... A			Craywick.... Dk	
Belle-Vue (la)..	Obies..... A		Buvignies....	Château-l'Abbaye	V		Coquerie (la) ..	
Benties Meulen	Villers-Plouich	C	Canteleu.....	Louvignies-Bavai.	A		(Cappelle).... L	
Bereu.....	Watrelos... H		Cantigneul....	Cantaing.... C			Erquinghem le Sec	L
Berkem.....	Blaringhem... L		Cantigneul....	Proville.... C			Santes..... L	
Berlière (la)...	Hoymille.... Dk		Cantigneul....	Créchet (le)...	L		Glageon.... A	
Béthune (fr de).	Warhem.... Dk		Cantigneul....	Créchinier... L			Hargnies.... A	
Beumont.....	Mouchin.... L		Cantigneul....	Croisette (la)..	A		Bousignies... A	
Bistade (la)...	La Madeleine.	L	Cantigneul....	Croisette (la)..	A		Baillieu.... H	
Bizet (le).....	Feignies.... A		Cantigneul....	Croisette (la)..	A		Croix..... L	
Blanc-Coulon..	St-Pierre-Brouck	Dk	Cantigneul....	Créchinier... L			Watrelos.... L	
Blanc-Four....	Armentières.. L		Cantigneul....	Croisette (la)..	A		Forest..... A	
Blanc-Misseron	Lille..... L		Cantigneul....	Croisette (la)..	A		Solesmes.... C	
Blanc-Seau....	Willies.... C		Cantigneul....	Croisette (la)..	A		St-Amand... V	
Blanc-Misseron	Bistade (la)...	Dk	Cantigneul....	Croisette (la)..	A		Lez-Fontaine.	A
Blanc-Seau....	Armentières.. L		Cantigneul....	Croix-au-Bois (la)	L		Frelinghien.. L	
Blaton.....	Comines.... L		Cantigneul....	Croix-de-Pierre	L		Lomme.... L	
Blouse-Borne..	Roncq..... L		Cantigneul....	Quaëdypre... Dk			Steenwerek.. H	
	Quiévrouchain	V	Cantigneul....	Sox..... Dk			Feignies.... A	
	Tourcoing... L		Cantigneul....	Flines..... D			Caestre.... H	
	Linselles... L		Cantigneul....	Marchiennes-VIII ^e	D		Tourcoing... L	
	Wervicq-Sud.	L	Cantigneul....	Wambrechies	L		Avelin..... L	
	Anzin..... V		Cantigneul....					

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondissements.
Crosse (la) . . .	Renescure . . .	H	Grand-Cataine.	Hasnon	V	Ligny-le-Grand	Illies	L
Cruysee (la) . . .	Lederzeele . . .	Dk	Grande-Carrière (la)	Berlaimont . . .	A	Lille (faub ^{de})	Valenciennes	V
Cyceaux (les) . .	Boeseghem . . .	H	Grandes-Pâtures(les)	Locquignol . . .	A	Linieres	Prisches	A
			Grandes-Zoëes (les)	Séméries	A	Loffrande	Mons-en-Pévèle . .	L
Dacquerie	Wambrechies . .	L	Grand-Fussiau	Dompierre	A	Longchamp	Marquette	L
Demicourt	Boursies	C	Grand-Mille-	St-Hilaire	A	Longsart	Comines	L
	Hermies	PdC	Brugghe	Ambouts-Cappel	Dk	Louvart	Esnes	C
	Annœullin	L	Grand-Pont	Steen	Dk	Louveral	Doignies	C
Don	Sainghin-en Wep.	L	Grand-Sart	Esnes	C		Cappelbrouck . . .	Dk
	Wavrin	L	Gravain	Gommegnies . . .	A		Looberghe	Dk
Dorignies	Douai	D	Grenouillère (la)	Illies	L	Lynce	Merckeghem	Dk
	Fliers	D	Gressart	Bantouzelle . . .	C			
Doutieu	Estaires	H	Grimonpont	Tressin	L	Machie (la)	Ferrière-I-Grande	A
Douzies	Feignies	A	Grisoelle	Wattrelos	L	Mâcou	Condé	V
Drumez	Maubeuge	A	Gros-Chêne (le)	Marioux	A	Malgarni	Fontaine-au-Bois .	A
Danes (les) . . .	Atiches	L	Guerzignies	La Longueville . .	A	Malgarni	La Longueville . . .	A
	Mardyck	Dk	Guides (les)	Bas-Lieu	A	Malgarni	Prisches	A
Ecluses (les) . .	Deùlemont	L	Guindal(le)	Feignies	A	Malplaquet	Taisnières-s-Hon .	A
Elpret	Marchiennes-Vill ^e	D	Guizette	Bourbourg-Camp ^e	Dk	Marais (le)	Lomme	L
Empempont	Hem	L		Béthencourt . . .	C	Marchenelles (les)	Annappes	L
Enchemont	Lesquin	L	Hachette	Béthencourt . . .	C	Marchipont	Rombies	V
Engrain	Lesquin	L	Haghemeneulen	Locquignol	A	Marcigny	Consolre	A
Ennecourt	Camphin-en-	L	Haie-Cataine.	Warhem	Dk	Martinoire (la)	Wattrelos	L
	Carembault	L	Haie-Menneresse . .	Beaurepaire . . .	A	Maréquis	Chéreng	L
Ennequin	Loos	L	Haie-Menneresse . .	Basigny	C	Marichon	Flines	L
Ennetières	Avelin	L	Haies (les)	Saint-Souplet . . .	C	Martière (la)	Tourcoing	L
Epine (l ^e)	Solre-le-Château .	A	Haies (les)	Cousolre	A	Marly (faub de)	Wattrelos	L
Epinoy	Clairfayts	A	Haies (les)	Trelon	A	Martinsart	Valenciennes . . .	V
Erkelsbrugghe	Bollezele	Dk	Halot (le)	Tourcoing	L	Merehin	Seclin	L
Ermitage (l ^e) . .	Beaufort	A	Happegarbes	Landrecies	A	Milourd	Lesquin	L
Ermitage (l ^e) . .	Estrées	D	Harefois	Avelin	L	Millette (la)	Anor	A
Escarpelle (l ^e) .	Roost-Warendin . .	D	Hauterive	Cappelle	L	Molinet (le)	Lomme	L
Etoquies (les) . .	Landrecies	A		Bruille-St-Amand	V	Mont-de-Péruwelz	Mareq-en-Baroul .	L
Eugnies	Houdain	A	Haute ue (la)	Nivelle	V	Mont-des-Bruyères	Wasquehal	L
Evelfin	Lesquin	L	Helin	Pont-sur-Sambre .	V	Mont-à-Camp	Mérogies	L
Ferrières	Wattignies	L	Hôtel	Ennevelin	L	Mont-Berbu	Halluin	L
Fives	Lille	L	Herbignies	Villereau	A	Mont-Dourlers . . .	Vieux - Condé	V
Fléquières	Wattignies	L	Hôtel	Bachy	L	Mont-Dourlers	et Condé	V
Folie (la)	Hon-Hergies	A	Huitemau	Semousies	A	Mont-écrouvez . . .	St-Amand	V
Folie (la)	Landrecies	A	Haquinville	Capelle	L	Mont-érouvez	Crévecœur	C
Fontaine	Limont-Fontaine . .	A	Hutes (les)	Templeuve	L	Mont-érouvez	St-Jans-Cappel . . .	H
Fosse-Thiers (la)	Bruay	V	Havet	Gravelines	Dk	Mont-érouvez	Maubeuge	A
Fourmanoir	Avesnelles	A	Jardins (les)	Fretin	L	Mont-érouvez	Flines-les-Raches	D
Fourneau (le) . .	Ferrière-I-Grande	A	Jeune-Bois (le)			Mont-érouvez	Steenwerck	H
Frais-Marais . . .	Douai	D	Killem-Lynde	Hondschoote . . .	Dk	Mont-érouvez	Morbecque	H
Fresnoy (le) . . .	Beaucamps	L	Kreule (la)	Killem	Dk	Mont-érouvez	Feignies	A
Funquereau (le)	Fournes	L	Kruys-Stræte (la)	Hazebrouck	H	Mont-érouvez	La Longueville . . .	A
Futoy	Frelinghien	L	Labroye	Bambecque	Dk	Mont-érouvez	Lille	L
	Louvign-Quesnoy	A	Labroye			Mont-érouvez		
Gamand	Fretin	L	Labroye	Ennevelin	L	Mont-érouvez		
	Lesquin	L	Labroye	Wattrelos	L	Mont-érouvez		
Gibraltar	Leers	L	Labroye	Santes	L	Mont-érouvez		
Glaine (la)	Tourcoing	L	Labroye	Sains	A	Mont-érouvez		
Glatignies	Quesnoy-s-Deùle . .	L	Labroye	Vieux-Rengt	A	Mont-érouvez		
Grand-Breart . . .	Prisches	A	Labroye	Câtillon	C	Mont-érouvez		
Grand-Bray	Etrœngt	A	Labroye	Auchy	D	Mont-érouvez		
	Hasnon	V	Labroye			Mont-érouvez		

NOMS			NOMS			NOMS		
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis- sements.
Notre-Dame-au bois	Bruille-St-Amand	V	Reugnies	Cousolre	A	Sin	Baisieux	L
Nouvion (le)	Bavai	A	Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V	Sous le-Bois	Maubeuge	A
Ocron	Sainghin-en-W	L	Risquons-Tout	Neuville-en-Ferr.	V	Souverain (le)	Louvroil	A
Offies	Dimont	A	Rouges-Barres	Tourcoing	L	Steenjtje (le)	Hazebrouck	H
Offrande (l')	Mons-en-Barœul	L	Rivage (le)	Marquillies	L	Sud (faub du)	Bailleul	H
Ostergnies (les)	Croix	L	Rocq	Recquignies	L	Sur-Hon (a)	Lille	L
Ostergnies	Colleret	A	Roux	Flines-I-Mortagne	V	Taisnières-s-Hon	Taisnières-s-Hon	A
Ouvrsteene	Bailleul	H	Romarin (le)	Lomme	L	Targette (la)	Armentières	L
Ouignies	Nomain	D	Ron-I-Quesne	Jolimetz	A	Targette	Forenville	C
Ovillers	Solesmes	C	Ropsies	Villereau	A	Tatimont	Etrœungt	A
Oversteel	Watten	Dk	Rouge-Croix	Beaufort	A	Tente-Verte (la)	Rosendaël	Dk
Parc (le)	Morbecque	H	Rouges-Barres	Cartignies	A	Terrie (le)	Liessies	C
Pas (faub. de)	Cambrai	C	Rouillies (la)	Marœq-en-Barœul	L	Terrière (la)	Honnecourt	C
Pas-de-l'Étang	Anor	C	Rouillon	Feignies	A	Tête-Noire (la)	Berlaimont	A
Petit-Cambresis (le)	Câtillon	A	Rue Chorette	Flines-I-Mortagne	V	Thélu	Thumeries	L
Petit Cataine	Milfontosse	V	Rue Heureuse (la)	Lecelles	V	Thumesnil	Faches	L
Petit-Fort-Philippe	Gravelines	Dk	Rue-Marie	Maulde	V	Touquet (le)	Marquette	L
Pétrie (la)	Mons-en-Pévèle	D	Rues-des-Vignes (les)	Féron	A	Touquet (le)	Watrelos	L
Picterie (la)	Coutiches	D	Ryveld (le)	Chapelle	L	Touvent	Etrœungt	A
Pile (le)	Roubaix	D	St-Antoine	d'Armentières	C	Tramelois	Illies	L
Placette (la)	Raches	L	St-Cloud (fg)	Crèvecœur	L	Tréchon	Obies	A
Planard	Mouchin	L	St-Druon (fg)	Steenwoorde	H	Treupe	Avelin	L
Planche-à-Quesnoy	LOOS	L	St-Hélène	Trioux-de-Villers	L	Triez (le)	Fourmies	A
Plouick (le)	Phalempin	L	St-Ladre (fg)	Triez (le)	L	Trois-Bandets (les)	Wasquehal	L
Plouys (le)	Watrelos	L	St-Lazare	Trois-Ponts (les)	C	Trois-Ponts (les)	Hem	L
Point-du-Jour	Glageon	A	St-Maurice	Vacquerie (la)	C	Trois-Ponts (les)	Roubaix	L
Poirier (le)	Trith-St-Léger	V	St-Nicolas	Gonnelieu	C	Vallée (la)	Villers-Plouich	C
Pommereau	Aubers	L	St-Pierre	Villers-Plouich	C	Vallées (les)	Ennelles-en-Weppes	L
Pont-à-Charrette	Téteghem	Dk	St-Quentin	Ennelles-en-Weppes	L	Vallées (les)	Prisches	A
Pont-Allant	Maubeuge	A	St-Roch (fg)	Prisches	A	Vaucelles	Crèvecœur	C
Pont-à-Pierres	Beaudegnies	A	St-Sépulcre (fg)	Landas	D	Vercognie	Landas	D
Pont-à-Tressin	Chéreng	L	St-Waast-là-Haut	Romeries	C	Vertigneul	Romeries	C
Pont-de-Douai	Lallaing	D	St-Georges	Raismes	V	Vicoigne	Raismes	V
Pont-d-Neuville	Tourcoing	L	Sart (le)	Vigne (la)	L	Vignette (la)	Wambrechies	L
Pont-de-Nieppe	Nieppe	H	Sart (le)	Linselles	L	Wachemy	Chemy	L
Pont-de-Petite Synthe	Armbouts-Cappel	Dk	Sart (le)	Wachemy	L	Wagnonville	Douai	D
Pont-l'Abbesse	Petite-Synthe	Dk	Sart (le)	Wagnonville	A	Wagnonville	Poix	A
Pont-Rouge	Cappelbrouck	Dk	Sart (le)	Wargnies	A	Wattiesart	Hautmont	A
Porquerie (la)	Merckeghem	Dk	Sart (le)	Wattiesart	V	Wattiesart	Seclin	L
Posterie (la)	Millam	Dk	Sart (le)	Wattendamm	A	Wattendamm	Holque	Dk
Prayerie	Frelinghien	L	Sart (le)	Watrelos	L	Watrelos	Watten	Dk
Prés (les)	Frelinghien	L	Sart (le)	Waudrechies	A	Waudrechies	Flaumont	A
Prévôté (la)	Pérenchies	L	Sart (le)	Waudrechies	A	Waudrechies	Waudrechies	A
Quennaumont	Cysoing	L	Sart (le)	Bersée	L	Wemy	Bersée	L
Quennelet (le)	Ascq	L	Sart (le)	Cappelle	L	Westhouck	Cappelle	L
Ramponneau	Villereau	A	Sart (le)	Loon	Dk	Wemy	Loon	Dk
Raquet (le)	Lambres	D	Sarts (les)	Chapelle	L	Wemy	Chapelle	L
Rejet-de-Beaulieu	Câtillon	C	Sebourquiaux	d'Armentières	L	Wemy	d'Armentières	L
Renaissance (la)	Somain	D	Sec-Bois (le)	Ennetières-en-Weppes	L	Wemy	Ennetières-en-Weppes	L
Rensies	Ramousies	A	Sec-Marais	Houplines	L	Wemy	Houplines	L
Retteau	Floyon	A	Selles (fg de)	Prêmesques	L	Wemy	Prêmesques	L
			Sept-Planèt ^{es} (les)	Illies	L	Wemy	Illies	L

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes*, MM. Verdage, p. ch.; Désenfant, r. c.; *Bavai*, M. Boulteau, r. c.; *Cousolre*, M. Pringarbe, r. c.; *Fourmies*, MM. Serouge, r. c.; Buissart, r. à la gare; Defontaine, r. à l'Abattoir; *Hautmont*, M. Hernant Albert, r. c.; *Landrecies*, M. Bavay, r. c.; *Louvroil*, M. Lecomte, r. c.; *Maubeuge*, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; *Le Quesnoy*, M. Lefort, p. ch.; *Solre-le-Château*, M. Grard, r. c.; *Sars-Poteries*, M. Carnoye, r. c.; *Wignehies*, M. Pieton, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai*, MM. Duthoit, p. ch.; Eingels, r. c.; *Caudry*, M. Bajart Jules, brigadier; *Le Catrou*, MM. Carpentier, fils, p. ch.; Remburre, r. c.; *Solesmes*, M. Canonne, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Aniche*, M. Cléry, r. c.; *Douai*, MM. Daullé, p. ch.; Petit, Clément, r. c.; *Flines-lez-Raches*, M. Benoît Etienne, r.; *Orchies*, M. Hugot, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Bergues*, MM. Vancalis, p. ch.; Dhondt, r. c.; Clemmersseune, Deroo, Vandenberghe, r.; *Bourbourg*, M. Cocquillier, r. c.; *Bourbourg-Campagne*, M. Cocquillier, r.; *Coudekerque-Branche*, M. Loridan, r. c.; *Dunkerque*, MM. Roche, A, p. ch.; Metzger, c.; Meurisse, r. c.; *Grand-Fort-Philippe*, MM. Fournier, r. c.; Monfet, p.; *Gravelines*, M. Moreaux, (M), r. c.; *Hondschoote*, MM. Cattoir, r. c.; Brangers, surveillant; *St-Pol-sur-Mer*, MM. Maerten, r. c.; Grenon et Sabau, r.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Bailleul*, MM. Freson, p. ch.; Baey, r. c.; *Cassel*, M. Ballet, r. c.; *Estaires*, MM. Cokelaere, *, (M), p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; *Hazebrouck*, M. Lamote, r. c.; *La Gorgue*, M. Decherf, r. c.; *Merville*, MM. Caudron, p. ch.; Lemirre, r. c.; *Morbecque*, M. Castrique, r. c.; *Nieppe*, MM. Olivet, r. c., A. Bocquet et Deleplanque, surveillants; *Steenvoorde*, M. Davion, r. c.; *Vieux-Berquin*, M. Moreel Louis, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Annœullin*, M. Marcy, r. c.; *Don*, M. Lelong; *Armentières*, MM. Guillaume, p. ch.; Cuvelier, r. c.; *La Bassée*, M. Démazière Fortuné, r. c.; *Bois-Grenier*, M. Larose, r. c.; *Chapelle d'Armentières*, M. Bonte, r. c.; *Comines*, M. Plamont, r. c.; *Erquinghem-Lys*, M. Dezitter, r. c.; *Halluin*, M. Dumortier, r.; *Haubourdin*, M. Ch. Levat, r. c.; *Houplines*, M. Darras, r. c.; Tesse Gustave, r.; *La Madeleine*, M. Nivesse, r. c.; *Lannoy*, M. Herbaux, r. c., M. Decourcelle, surveillant; *Lille*, MM. Lemaire Is., p. ch.; Louage,

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch (préposé chef); c. (contrôleur); r. c. (receveur central).

r. c.; Malaquin, *inspecteur*; Delcambre, Pascal, Desreumaux, c.; Lomme, M. Castelain, r. c.; Loos, M. Lenglois, r.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Leplat, r. c.; Roneq, M. Dutilleul, r., M. Gourdin J.-B^e, surveillant; Roubaix, MM. Peltier, p. ch.; Selosse, r. c.; Pauchet, Duponchel, Leclercq et Pollet, c.; Seclin, M. Hue Louis, r. c.; Tourcoing, MM. Frelier, p. ch.; Meunier, c.; Wambrechies, M. Ployart, r.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Anzin, MM. Batigny, p. ch.; A. Wattier, r. c.; Legaye, r., à l'abattoir; Condé, MM. Delcourt Hippolyte, p. ch.; Delcourt, r. c.; Denain, MM. Boilly, p. ch.; Maison, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch.; Lelong, r.; Lourches, M. Lannoy, r. c.; Saint-Amand, MM. Duranton, p. ch.; Delattre, r. c.; Tréhou, r. à l'abattoir; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen; c.; Cazin J.-B., r. c.; Vieux-Condé, M. Flament, r. c.

SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ÉTAT-MAJOR. — MM. V. Druez, *Chef de bataillon*; L. Croquez, *, *Capitaine-adjutant-major*; A. Contamine, *Capitaine-ingénieur*; J. André, * A, *Capitaine d'habillement et d'armement*; V. Olivier, *, *Médecin-major*; F. Castelain, * A, Verhaeghe, E. Hennart, A. Boutry, L. Chotin, G. Cochet, *Médecins-aides-majors*; E. Bourelle, * A, *Lieutenant, Chef de musique*; R. Brisv, *Sous-lieutenant, Sous-chef*; L. Maury, *Adjudant-sous-officier*.

1^{re} COMPAGNIE. — MM. A. Herland, *Capitaine*; E. Druez, *Lieutenant*; A. Bernard, *Sous-lieutenant*. — 2^e COMPAGNIE: MM. E. Deléarde, *Capitaine*; L. Boivin, *Lieutenant*; N....., *Sous-lieutenant*. — 3^e COMPAGNIE: MM. E. Delattre, *Capitaine*; G. Lesage, *Lieutenant*; H. Aerts, *Sous-lieutenant*. — 4^e COMPAGNIE: MM. F. Lainé, *Capitaine*; J. Bonnet, *Lieutenant*; P. Lardinois, *Sous-lieutenant*. — OFFICIERS HONORAIRES: MM. Hornez, Deperne, *Capitaines*; Desprez, *Lieutenant*.

COMMISSARIATS DE POLICE.

PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes: MM. Romens; — Maubeuge: Horst; — Fourmies: Ducorney; — Hautmont: Chevillard; — Wignehies: Cornet.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai: MM. Guargualé; — Le Câteau: Clémencet; — Solesmes: Emile; — Caudry: Spéneux.

Arrondissement de Douai.

Douai : M. Verbaere.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues : MM. Viart, (M) ; — Bourbourg : Buchart ; — Dunkerque : *Commissaire central* : Chamberlin ; *Commissaires* : Keller, Freyburger ; — Gravelines : Latouche ; — Rosendaël : Charbonnel ; — St-Pol-s-mer : Hutin.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul : MM. Squivé ; — Hazebrouck : Chauvin ; — Merville : David ; — Estaires : Harréguy ; — Nieppe : Videt.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE : *Commissaire central* : M. Valentin ; *Commissaires* : MM. Perlet, Barbier, Quentier, Glatigny, Garnier, Thillard, Fatou, Marion ; — Armentières : M. Bollier ; — Comines : M. Cousin ; — Croix : M. Séguin, *, (M) ; — Halluin : M. Dequenne ; — La Madeleine : M. Renard ; — Loos : M. Lamour ; — Roubaix : *Commissaire central* : M. Barroyer ; *Commissaires* : MM. Van Costenoble, Chapé, Broigne, Pradier. — Tourcoing : *Commissaire central* : M. Rembeauville, * ; *Commissaires* : MM. Villon, Cotard ; — Wattrelos : M. Robert.

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes : *Commissaire central*, M. Dupire ; — Condé : M. Lecomte ; — Denain : M. Lambert ; — Saint-Amand : M. Mercier, (M) ; — Anzin : M. Frietich, (M).

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Roger, à Anor ; — Ténier, à Armentières ; — Leibrand, à Bavai ; — Buchenaud, à Blanc-Misseron ; — Lebourg, à Dunkerque ; — Roswag, à Feignies ; — Froëlicher, à Halluin ; — N...., à Hazebrouck ; — Gallez, à Jeumont ; — Roger (*adjoint*), à Jeumont ; — Schaëffer, à Lille ; — Chesnel, à Orchies ; — Foucart, à Somain ; — Terrène, à Tourcoing ; — Guilhem, à Vieux-Condé.

Inspecteurs spéciaux : MM. Deyber, à Blanc-Misseron ; — Verdère, à Feignies ; — Le Breton, à Jeumont ; — Petrequin, Feltaine et Baffrey, à Lille ; — Airaud, à Tourcoing.

ENSEIGNEMENT.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE LILLE.

L'Académie de Lille comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur : M. Bayet, ✱, ☉ I. — *Bureaux de l'Académie* : *Secrétaire d'Académie* : M. Dauthuille, ☉ I. — *Commis d'Académie* : MM. Leblanc, ☉ A, Gilles, ☉ A, et Roger, ☉ A.

INSPECTEURS DE L'ACADÉMIE.

MM. Brunel, O ✱, ☉ I, ☼, à Lille ; Gaudier, ☉ I, à Lille ; Paisant, ✱, ☉ I, à Laon ; Laronze, ☉ I, à Amiens ; Pierre, ☉ I, à Arras ; Martin, ☉ I, à Mézières.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *Président* ; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Membres nommés : MM. Géry Legrand, ✱, ☉ A, O ✚, Sénateur, Maire de Lille ; Fournier, Conseiller général (Somme), ancien Député ; Ringot, Sénateur, Maire de St-Omer ; Sirot, Conseiller général (Nord) ; Luquet, ☉ I, Proviseur du Lycée, à Laon ; Pillot, ☉ I, Principal du Collège de Saint-Pol.

Membres élus : MM. Vallas, ☉ A, Professeur à la Faculté de droit ; Lotar, ☉ I, Professeur à la Faculté de médecine ; Damien, ☉ I, Professeur à la Faculté des sciences ; N....., Professeur à la Faculté des lettres ; Mollien, Professeur à l'École de médecine d'Amiens ; Basselart, ☉ I, Professeur de mathématiques au Lycée de Lille ; Lefebvre, Professeur de physique au Lycée de Douai ; Lenel, Professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens ; Lefevre, Professeur de philosophie au Lycée de Laon ; Conem, Professeur de mathématiques au Collège d'Armentières ; Mathieu, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre : MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre à Marcq-en-Barœul ; Couvreur, ☉ A, Chef d'institution secondaire libre à Gondécourt.

Secrétaire du Conseil : M. Dauthuille, ☉ I, secrétaire de l'Académie.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1^o M. Brunel, O \star , \odot I. \otimes , *Inspecteur d'académie à Lille*, centralise l'enseignement primaire du Département.

2^o M. Gaudier, \odot I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT DE LILLE (Place Philippe-le-Bon).

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865 et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

Doyen honoraire : M. Drumel, \star , \odot I, *Sénateur*.


Administration. — *Doyen* : M. N. — *Assesseur* : M. Feder, \odot I, boulevard de la Liberté, 121. — M. Provansal, \odot I, *Secrétaire*, rue de l'Amidonnerie, 1, Lille.



Enseignement. — 1^o ANNÉE. — *Droit romain* : M. Mouchet, \odot A ; — *Histoire générale du droit français public* : M. Jacquey, \odot A, *Professeur*, rue de Valmy, 36, à Lille ; — *Droit civil* : M. de Folleville, \odot I. *ancien doyen*, *Professeur*, boulevard de la Liberté, 32 ; — *Economie politique* : M. Deschamps, *Agrégé, chargé de cours*, rue Solférino, 20.

2^o ANNÉE. — *Droit romain* : M. Mouchet, \odot A. — *Code civil* : M. Vallas, \odot A. — *Législation criminelle* : M. Garçon, \odot A, *Professeur*, boulevard Vauban, 82, à Lille. — *Droit administratif* : M. Bourguin, \odot A, *Professeur*, rue de Fleurus, 26. — *Droit international public* : M. Jacquey, \odot A.

3^o ANNÉE. — *Cours obligatoires* : *Droit civil* : M. Feder, \odot I, *Professeur*. — *Droit commercial* : M. Lacour, \odot A, *Professeur*, boulevard de la Liberté, 117. — *Procédure civile*, 1^{er} semestre : M. Appleton, place hilippe-Lebon, 5. — *Cours à option* : *Droit international privé*, 1^{er} semestre : M. Jacquey, \odot A. — *Droit maritime*, 1^{er} semestre : M. Lacour, \odot A, *Professeur*. — *Droit industriel* : M. Houques-Fourcade. — *Voies d'exécution*, 2^o semestre : M. Appleton. — *Législation financière* : *Droit administratif* : M. Jacquelin, *Agrégé*, boulevard Bigo-Danel, 9.

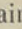
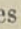


4^o ANNÉE. (Doctorat). — *Pandectes* : M. Mouchet, \odot A, *Professeur*. — *Droit constitutionnel* : M. Bourguin, \odot A. — *Histoire du droit romain et du droit français* : M. Garçon, \odot A.

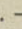
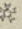
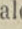
Cours complémentaire municipal. — *Enregistrement* : M. Mouchet,  A.

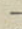
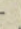


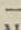


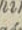

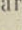
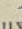
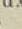


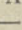
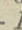
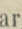
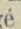
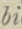

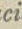
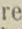
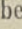
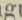
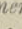

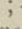

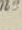
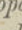
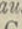
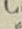

Cours populaires municipaux. — *Droit civil et commercial* : M. Féder,  I, professeur. — *Législation industrielle* : M. Vallas,  A, professeur. — *Economie politique* : M. Deschamps, agrégé.

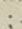
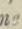
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.


rue Jean-Bart.

Doyens honoraires : MM. Wannebroucq,  *,  I, et Folet,  *,  I.

Administration. — *Doyen* : M. de Laperonne,  A; *Assesseur* : M. Arnould, C  *,  I; — *Secrétaire* : M. Ab. de Valon,  I; *Commiss de Secrétariat* : M. Hachet.

Enseignement. — *Clinique médicale* : MM. Wannebroucq,  *,  I; Lemoine,  A; — *Clinique chirurgicale* : MM. Dubar,  *,  I, Folet,  *,  I; — *Clinique obstétricale* : M. Gaulard,  I; — *Pathologie médicale* : M. Leroy,  A; — *Pathologie chirurgicale* : M. Baudry,  A; — *Anatomie pathologique et Pathologie générale* : M. Curtis,  A, chargé du cours; — *Thérapeutique* : M. Combemale,  A; — *Hygiène* : M. Arnould, C  *,  I; — *Médecine légale* : M. Castiaux,  I; — *Physiologie* : M. Wertheimer,  I; — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Leloir,  *, O †,  M,  A; — *Clinique ophthalmologique* : M. de Laperonne,  A; — *Anatomie* : M. Debierre,  A; — *Histologie* : M. Laguesse, chargé du cours; — *Chimie minérale* : M. Lescœur,  I; — *Chimie biologique* : M. Lambling,  A; — *Physique médicale* : M. Doumer,  A; — *Histoire naturelle médicale* : M. Moniez,  I; — *Pharmacie et pharmacologie* : M. Lotar,  I; — *Matière médicale* : M. Morelle,  A; — *Agrégés* : MM. Thibaut,  A, Barrois, C  †,  A, Combemale,  A, Phocas,  A, Surmont, Carlier, Curtis,  A, Laguesse, Bédart, Castex, Bayrac.

Cours complémentaires. — *Clinique chirurgicale des enfants* : M. Phocas,  A; — *Clinique des maladies des enfants* : M. Castelain,  A; — *Médecine opératoire* : M. Carlier.

Chef des Travaux de physiologie : M. Bédart; — *Chef des Travaux anatomiques* : M. Carpentier; — *Chef des Travaux d'anatomie pathologique* : M. Curtis,  A; — *Chef des Travaux chimiques* : M. Bayrac; — *Chef des Travaux de physique* : M. Castex; — *Prosecteur d'anatomie* : M. N.....; — *Chefs de clinique* : MM. Dutilleul, Gaudier, Bué, Colle, Delezenne; — *Préparateurs de Chimie* : MM. Coëz et N.....; — *Préparateur d'Histologie* : M. Joubin; — *Préparateur de Physiologie* : M. Lepage; — *Préparateur d'Histoire naturelle* : M. Fockeu; — *Préparateur de Clinique* : M. Tavernier; — *Aides-préparateurs* : MM. Marquant, Lamy, Hérin, Guibert, Louis, Froment, Rolants et Plus; — *Aides d'Anatomie* : MM. Yardin et Lambret; — *Appariteur* : M. E. Duval.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.
rue des Fleurs.

Doyen honoraire : M. Viollette, ✱, ☉ I.

Administration. — *Doyen* : M. Demartres, ☉ I, 255, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille; *Assesseur*, M. Gosselet, ✱, ☉ I, rue d'Antin, 18; — *Secrétaire*, M. Peltier, ☉ A, rue d'Artois, 40.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique, rue St-Sauveur, 28. En outre, la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches au Portel (Pas-de-Calais).

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres.

Enseignement. — *Analyse infinitésimale* : M. Demartres, ☉ I, *Professeur-Doyen*, 255, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille; — *Mécanique rationnelle et appliquée* : M. Petot, ☉ A, *Professeur*, rue Auber, 55; — *Astronomie* : M. Souillart, ✱, ☉ I, *Professeur*, rue Fontaine-del-Saulx, 20; — *Physique* : M. Damien, ☉ I, *Professeur*, rue Brûle-Maison, 74; — *Chimie industrielle* : M. Buisine, ☉ A, 41, rue Jacquemar-Giélée; — *Géologie et minéralogie* : M. Gosselet, ✱, ☉ I, *Professeur, Correspondant de l'Institut*, rue d'Antin, 18; — *Chimie générale* : M. Willm, ✱, ☉ I, *Professeur*, 12, rue de Bourgogne, et M. Malignon, *maître de conférences*, 89, rue Barthélemy-Delespaul; — *Zoologie* : M. P. Hallez, ☉ I, *Professeur*, 9, rue de Valmy; — *Botanique* : M. Bertrand, ☉ I, *Professeur*.

Conférences. — *Géologie et Minéralogie* : M. Charles Barrois, ✱, ☉ I, C 1, docteur ès-sciences, *Professeur-adjoint*, 37, rue Pascal, à St-Maurice-Lille; — *Physique* : M. Brunkes, 89, rue Barthélemy-Delespaul; — *Mathématiques* : M. Borel, 13, place Jeanne-d'Arc; — *Zoologie* : M. Prouho, *maître de conférences*, 72, rue Jeanne-d'Arc; — *Chef des Travaux pratiques* : M. Paillot, ☉ A; — *Préparateurs* : MM. Queva, Swyngedaww, Malaquin, Gosselet, Gir, Buisine P., Sanguinetti, Couvreur, Parent.

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.
(Place Philippe-le-Bon).

Administration. — *Doyen* : M. Moy, ✱, ☉ I, 35, rue Caumartin; *assesseur*, M. Cons, ☉ I; *secrétaire*, M. Peltier, ☉ A.

Enseignement. — *Philosophie* : M. Penjon, ☉ I, *Professeur*; — *Littérature grecque* : M. Dufour, *chargé de cours*; — *Littérature française* : M. Moy, ✱, ☉ I, *Professeur*; — *Littérature latine* : M. Thomas, ☉ I, *Professeur*; — *Géographie* : M. Cons, ☉ I, *Professeur*; — *Histoire* : M. Flammermont, *Professeur*; — *Littérature allemande* : M. Pinloche, ☉ A, *professeur*; — *Littératures picarde et wallonne* : M. Langlois, ☉ A, *professeur*; — *Philosophie* : M. Souriau, ☉ I, *professeur-adjoint*; — *Littérature anglaise* : MM. Angellier, ☉ I, *professeur*, et Chevrillon, *chargé de cours*; — *Histoire*

du *Moyen-Age*: M. Fabre, ☉ A, chargé de cours; — *Antiquités grecques et latines*: M. Fougères, ☉ A, chargé de cours; — *Littérature russe*: M. Haumant, chargé de cours; — *Littérature française*: M. Dupont, ☉ A, maître de conférences; — *Littérature latine*: M. Dautremer, ☉ A, idem.; — *Philologie*: M. Roger, chargé de conférences.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Inspecteur d'Académie: M. Gaudier, ☉ I; — *Secrétaire de l'Inspection*: M. Mériaux, ☉ A.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration (1): MM. Brunel, O ✱, ☉ I, ☼, Inspecteur d'Académie, *Président*; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille; Le Goff, ✱, ☉ I, *Proviseur du Lycée*; Viollette, ✱, ☉ I, Adjoint au maire; Renard, ✱, ☉ I, professeur honoraire; Rigaut, ✱, ☉ A, Conseiller municipal; Wannebroucq, ✱, ☉ I, Doyen-honoraire de la faculté de médecine; Ovigneur, O ✱, ☉ A, Conseiller Général, et Barbe, Adjoint au maire.

Administration: MM. Le Goff, ✱, ☉ I, *Proviseur du lycée*; Rousselet, ☉ A, *Censeur des études*; l'abbé Lesot, ☉ A, *Aumônier*; Barbelet, ☉ A, *Econome*; Dautriche et Fourneau, *Surveillants généraux*; N., *Commis d'économat*. Bussière, *commis aux écritures*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs*: *Mathématiques spéciales*: M. Lefèvre, ☉ I; — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Lamaire, C. Bouvart, ☉ I, Lefebvre, ☉ I, Darchez, ☉ I, et Padé; — *Physique et chimie*: MM. Colardeau, ☉ A, Godfrin, ☉ A, et Boissart, ☉ A; — *Histoire naturelle*: M. Huot; — *Philosophie*: M. Debon, ☉ I; — *Histoire*: MM. Merchier, ☉ I, et Thirion, ☉ A; — *Rhétorique*: MM. Georgin et Patouillet; — *Seconde*: M. Schraeder; — *Troisième*: MM. Froissart, ☉ I, et Berger; — *Quatrième*: MM. Delacroix, suppléé par Gasc-Desfossés et Roger; — *Cinquième*: M. Moreau, ☉ A; — *Sixième*: MM. Beccue, ☉ A, et Chaumont; — *Septième*: M. Buridant, ☉ I; — *Huitième*: M. Hébert; — *Langue allemande*: MM. Rohmer, ☉ A, Henry, Muller, ☉ A, et Frœlich, ☉ A. — *Langue anglaise*: MM. Devin et Hirsch d'Aubyn.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs*: *Mathématiques*: MM. Basselart, ☉ I, et Darchez, ☉ I; — *Chimie, manipulations chimiques*: M. Boissart, ☉ A; — *Histoire naturelle*: M. Huot; —

(1) M. le Recteur est président de droit du bureau d'administration de tous les lycées de son ressort académique. En l'absence du Recteur, la présidence revient à l'Inspecteur d'Académie; néanmoins, dans ce cas, lorsque le Préfet assiste personnellement à la séance, il prend la présidence.

Le Préfet, membre de droit des bureaux d'administration de tous les lycées de son département, peut se faire représenter dans le bureau du lycée du chef-lieu par un Conseiller de Préfecture.

Histoire et géographie : M. Leroy ; — *Littérature* : MM. Berget, Meunier, ☉ A ; — *Dessin d'imitation* : MM. Sératzki, ☉ A, et Stubbe. — *Musique vocale* : M. Oscar Petit, ☉ I.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Swynghedauw, ☉ A, Dupret. — *Classe enfantine* : Mlle Monier.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration : MM. Gaudier, ☉ I, Inspecteur d'Académie, *Président* ; le Préfet du Nord ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Mazeaud, ✱, ☉ I, 1^{er} *Président* ; Chenest, Procureur général, ✱ ; Evrard, Dumont, Dubois-Estabel, Conseillers municipaux ; Harter, ☉ A, *Provisieur*.

Administration : MM. Harter, ☉ A, *Provisieur* ; Jocotton, ☉ A, *Censeur* ; l'abbé Duquesnoy, *Aumônier* ; Duret, ☉ A, *Econome* ; Valette, *commis d'économat* ; Beguin, *surveillant général*.

PROFESSEURS : *Mathématiques spéciales* : M. Tresse ; — *Mathématiques pures et appliquées* : MM. Arnould, Delassus, Théry, ✱, ☉ I ; — *Physique* : MM. Cadot, Lefebvre ; *Philosophie* : M. Martin, ☉ A ; — *Histoire* : MM. Renaux, ☉ I, et Hentgen ; — *Rhétorique* : M. Damenez, ☉ A ; — *Seconde* : M. Potez ; — *Troisième* : M. Dubrulle, ☉ A ; — *Quatrième* : M. Aucher ; — *Cinquième* : M. Longuet, ☉ I ; — *Sixième* : M. Hartmann, ☉ A ; — *Septième* : M. Leleu, ☉ A ; — *Huitième* : M. Souillart ; — *Langue anglaise* : MM. Arnaudet, de Lauwereyns, ☉ A ; — *Langue allemande* : MM. Gromaire et Limbour, ☉ A.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs* : *Sciences mathématiques* : M. Lemaire ; — *Sciences physiques et naturelles* : M. Lirondelle, ☉ A ; — *Histoire et géographie* : MM. Boblin, Hentgen, Paquier, ☉ A ; — *Morale, littérature et grammaire* : MM. Martin, ☉ A, Boblin, Paquier, ☉ A ; — *Comptabilité* : M. Riémain ; — *Législation* : M. Boblin.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Léger, ☉ A, et Lenglet ; — *Classe enfantine* : Mlle Regnaud.

Mattre des Travaux graphiques : M. Gosselin, ☉ A ; — *Mattre de lavis* : M. Pépe, ☉ I, ✱ ; — *Mattres de chant* : M. Detrain, ☉ A ; — *Mattres de dessin* : MM. Cochery, de Sylva ; — *Mattre d'écriture* : M. Flament, ☉ I ; — *Mattre de gymnastique* : M. Demaire.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration : MM. Gaudier, ☉ I, Inspecteur d'Académie, *Président* ; le Préfet du Nord ; le Sous-Préfet ; Sautteau, ☉ A, Maire de Valenciennes ; Beauvois Louis, Docteur en droit ; Doutriaux, ☉ A, Avocat, Docteur en droit ; Debaralle, ✱, ☉ I, Conseiller municipal ; Sabès, ☉ I, *Président du Tribunal civil* ; Pouthas, ☉ I, *Provisieur du lycée*.

Administration. — MM. Pouthas, ☉ I, *Provisseur*; Galland, ☉ A, *Censeur des études*; Lehoucq, ☉ I, *Aumônier*; Dournes, ☉ A, *Economiste*; Macart, *commis d'économat*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs : *Mathématiques* : MM. Stordeur, ☉ A, Porchet, Piot, ☉ A; — *Physique* : MM. Delège, ☉ A, Robin, ☉ A; — *Philosophie* : M. Palante; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, ☉ I, Mourlot; — *Rhétorique* : M. Lafoscade; — *Seconde* : M. Duchesne, — *Troisième* : M. Grand; — *Quatrième* : M. Godbout, ☉ A; — *Cinquième* : M. Bernard; — *Sixième* : M. Hersent, ☉ A; — *Septième* : M. Lebeau, ☉ A; — *Huitième* : M. Buridant, ☉ A; — *Langue anglaise* : MM. Lemaire, Fitz-Patrick; — *Langue allemande* : MM. Musy, Père, Vincent, ☉ A.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — Professeurs : *Philosophie et Morale* : M. Palante; — *Mathématiques et Comptabilité* : MM. Porchet, Piot, ☉ A, Mascart, ☉ A; — *Physique* : MM. Delège, ☉ A; Robin, ☉ A, — *Histoire naturelle* : M. Farez, ☉ I; — *Littérature française* : MM. Lion, Ribéry; — *Histoire et Géographie* : MM. Epinay, ☉ I, Mourlot, Lion, Simonet, ☉ A; — *Français et Ecriture* : MM. Ribéry, Simonet, ☉ A; — *Législation* : M. Saint-Quentin, ☉ A; — *Dessin d'imitation* : M. Daigniez; — *Dessin graphique* : MM. Porchet, Pion, ☉ A et Mascart, ☉ A; — *Musique vocale* : M. Datte; — *Gymnastique et exercices militaires* : M. Mennessiez.

CLASSES PRIMAIRES. — MM. Antoine et Darras, ☉ A; — *Classe enfantine* : M^{me} Dubois.

Lycée de Tourcoing.

Bureau d'administration. — MM. Gaudier, ☉ I, inspecteur d'académie, *Président*; le Préfet du Nord; le Maire de Tourcoing; le Provisseur du lycée; Docteur Emile Cadeau; Glorieux, ☉ A, Négociant, Conseiller municipal; Rasson, Négociant, Conseiller municipal; Allart; Masure-Six, ☉ A, Conseiller municipal; François Masurel; Jonglez, membre de la Chambre de Commerce.

Administration. — MM. Dujarier, ☉ I, *Provisseur du lycée*; Panot, ☉ A, *Surveillant général*; l'abbé Cochez, *Aumônier*; Bugniard, ☉ A, *Economiste*; Chantret, *Commis d'économat*.

Enseignement. — Professeurs : — *Mathématiques et comptabilité* : MM. Regnault, ☉ A, Dubreuille; — *Sciences physiques et naturelles* : MM. Jh. Dubois, Piat; — *Philosophie* : M. Miot; — *Histoire et Géographie* : M. Prentout; — *Langue française* : MM. Laborde, Jouvenet, Béthouart; — *Législation et Economie politique* : M. Miot; — *Langue anglaise* : M. Beltette; — *Langue allemande* : MM. Labaere, ☉ A, Montailier; — *Cinquième et sixième* : M. Barbelenet; — *Septième* : M. Brassart, dél.; — *Huitième* : M. Dubois; — *Préparateur de physique* : M. Piat.

Travaux graphiques : M. Fournet; — *Dessin d'imitation* : M.

Fournet; — *Musique vocale*: M. Stupuy; — *Écriture*: M. Bernard; — *Gymnastique*: M. Delannoy; — *Chef d'ateliers*: M. Dhal. — *Service de santé*: M. le docteur Dewyn; — *Dentiste*: M. Blache.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Bernard; — *Classe enfantine*: M^{mo} Bernard.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration (1). — MM. le Maire; le Principal; Rémant, \odot I; V. Décaudin; Chas \star et Duhot, Conseillers municipaux.

Administration: MM. Bailliez, \odot I, *Principal*; — Ringot, *Surveillant-général*; — les abbés Malaquin et Ferrand, *Aumôniers*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs*: *Mathématiques*: 1^{re} chaire, M. Pecqueur, 2^e chaire, M. Duploux; — *Physique et Chimie*: M. Conem; — *Histoire naturelle*: M. Alliou; — *Philosophie*: M. Baheux; — *Rhétorique*: M. Ribet; — *Histoire*: M. Séverin; — *Allemand*: M. Berthauld; — *Anglais*: M. de Lauwereyns de Rosendaele, \odot A; — *Seconde*: M. Pitolet; — *Troisième*: M. Marchand; — *Quatrième*: M. Haiguerelle; — *Cinquième*: M. Bernard; — *Sixième*: M. Demoulin, \odot A; *Septième*: M. Meurant; — *Huitième*: M. Pinon; — *Dessin linéaire*: M. Pecqueur; — *Dessin d'imitation*: M. Delattre; — *Gymnastique*: M. Bachelet; — *Écriture*: M. Dhilly; — *Musique vocale et Harmonie*: — M. Knorr.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Lettres*: M. Hermand. — 6^e moderne, M. Delaporte.

CLASSES PRIMAIRES — MM. Spéder et Fontaine; — *Classe enfantine*: Mlle Thellier.

Collège communal d'Avesnes (en régie).

Bureau d'administration: MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Principal, Cromback, Adjoint au maire, Dubois, \odot A, Conseiller municipal, Lequime, Raux, \odot A.

Administration: MM. Mondet, \odot \ddagger , *principal*; — Lallemand, *économiste*, — Bourdon, *surveillant général*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — *Professeurs*: *Mathématiques*: M. Baudet, \odot A; — *Physique*: M. Génin; — *Histoire*: M. G. Michel; — *Allemand*: M. Carbonnier; — *Anglais*: M. Marissiaux; — *Chargé de*

(1) M. le Recteur est président de droit des bureaux d'administration de tous les collèges de son Académie. En l'absence du Recteur, l'Inspecteur d'Académie est président de tous les bureaux.

Dans les chefs-lieux de Préfecture, le Préfet peut se faire représenter par un délégué; lorsqu'il assiste personnellement à la séance, la présidence lui appartient en l'absence du Recteur.

Dans les chefs-lieux de Sous-Préfecture, en l'absence de l'Inspecteur d'Académie, le bureau est présidé par le Sous-Préfet.

Dans les villes qui ne sont pas chef-lieu de département ou d'arrondissement, le Maire préside le bureau en l'absence de l'Inspecteur d'Académie.

conférences de philosophie : M. Desmons ; — *Rhétorique et Seconde* : M. Desmons ; — *Troisième* : M. Barlet ; — *Quatrième* : M. Cléry ; — *Cinquième* : M. Hallynck, ☉ A ; — *Sixième* : M. Hervotte, ☉ A ; — *Septième et Huitième* : M. Dubois ; — *Dessin* : M. Baudet ; — *Gymnastique* : M. Branly.

ENSEIGNEMENT MODERNE. — *Professeurs* : MM. Baudet, G. Michel, Envin, Meunier, Genin, Carbonnier, Marissiaux, Desmons, Cléry, Hallynck, Hervotte, Bourdon, Barlet.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Tricot.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet de Cambrai ; le Maire de Cambrai ; Sauvage, ☉ A, *Principal*, *Membres de droit* ; Dutemple père, ☉ A, *avocat* ; Lecat, *avocat*, *Conseiller municipal* ; Ronnelle, *architecte*, *Conseiller municipal* ; Fliniaux, *avocat*.

Administration : MM. Sauvage, ☉ A, *Principal* ; — Bricout, *Surveillant général* ; — M. l'abbé Wiart, *Aumônier catholique* ; — M. Poulain, *Aumônier protestant* ; — M. le D^r Timal, *Médecin* ; M. Carmelle, *Econome*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE. — *Professeurs* : *Mathématiques* : MM. Fournaud, ☉ I (1^{re} chaire), Laurens, ☉ A (2^e chaire) ; — *Physique, chimie et histoire naturelle* : M. Devin ; — *Philosophie* : M. Capelle, ✱, ☉ I ; — *Rhétorique* : M. Georgin ; — *Histoire et Géographie* : M. Bauer, ☉ A ; — *Allemand* : M. Debraîne (1^{re} chaire) ; — M. Haussaire (2^e chaire) ; — *Anglais* : M. Graffard ; — *Seconde* : M. Berson ; — *Troisième* : M. Le Palud, ☉ A ; — *Quatrième* : M. Lemaire, ☉ A ; — *Cinquième* : M. Payen ; — *Sixième* : M. Massis ; — *Septième* : M. Raisin ; — *Huitième* : M. Delaby.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — *Professeurs* : *Morale et Littérature* : MM. Capelle, ✱, ☉ I, Martin ; — *Histoire et Géographie* : M. Bauer, ☉ A, et Giffroy ; — *Sciences mathématiques* : M. Laurens ; — *Sciences physiques et naturelles* : M. Carion ; — *Français, calligraphie et écriture* : MM. Cantrel et Giffroy.

CLASSES PRIMAIRES ET ENFANTINE. — MM. Lecuppre, Picard et Cotreaux ; — *Solfège* : M. Datte ; — *Musique instrumentale* : M. Lecat ; — *Dessin géométrique et dessin d'imitation* : MM. Deladeuille et Guillemin.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'Administration : MM. le Maire de Cassel ; Chevalier, *Conseiller municipal* ; Marant, *Conseiller municipal* ; Saison, ✱, *Commandant en retraite* ; Laporte, *banquier*.

Administration : M. Debierre, ☉ I, *Principal*.

Professeurs : MM. Willox, *Sciences* ; — Debierre, *Littérature et Histoire* ; — Vasseur, *Latin* ; — Cogniart, *Dessin*.

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration : MM. le Maire du Cateau ; Ch. Seydoux, O*, I, T, industriel ; Bauduin et D^r Cloez, conseillers municipaux ; Ch. Ponsin, manufacturier.

Administration : M. Varé, *Principal*.

Professeurs : MM. Durand, *Latin* ; — Soumier, *Mathématiques* ; — Watteau, *Physique* ; — Lhomme, O A, *Enseignement moderne* ; — 7^e et 8^e Duret ; — Herrewyn, *Anglais et Allemand* ; — Lévêque, *Dessin* ; — Ferret, *Musique* ; — Carlin, *Gymnastique*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Dehove.

CLASSE ENFANTINE. — Mlle Wiscart.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

Bureau d'administration : MM. E.-A. Gaudier, Inspecteur d'Académie, Président ; le Maire de Condé ; Raverdy, conseiller municipal ; Martel, propriétaire ; Protat, conseiller municipal ; Ch. Fally, brasseur ; Galampoix, *Principal* du Collège.

Administration : M. Galampoix, *Principal*.

ENSEIGNEMENT. — MM. Gérardin, *Littérature et Histoire* ; — Richard, *Mathématiques* ; — Vandenbroucque, *Physique, Chimie et Sciences naturelles* ; — Desmarchelier, *Latinité et Allemand* ; — Monory, *Septième et Huitième* ; — Binet, *Anglais* ; — Jacob, *Dessin d'imitation et Dessin graphique* ; — Lucien Provensal, *Musique* ; — X., *Gymnastique*.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Déjardin.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet ; le Maire ; le Principal ; Terquem, *, O I ; Pelletreau, O A ; N. ; Lutzer.

Administration : M. Ch. Burnouf, O I, *Principal*.

Professeurs : MM. Schmitt, O A, Lefranc et Cagnard, *Mathématiques* ; — Bouchon, O A, Fesquet, *Physique* ; — Kremp, *Histoire* ; — Boone, O A, *Philosophie* ; — Rolland, *Rhétorique* ; — Gérard, *Seconde* ; — Brunet, *Troisième* ; — Bricout et Valentin, *Anglais* ; — Heurtefeu, *Allemand* ; — Simon, Théry, O A, *Littérature française* ; — Cogniart, *Dessin d'imitation* ; — Joriot, *Quatrième* ; — Dubus, *Cinquième* ; — Bonnemayre, *Sixième* ; — Dubois, *Septième* ; — Tirmont, *Huitième* ; — Debruyne, *Gymnastique*.

CLASSES PRIMAIRES : MM. Bataille et Dumez.

CLASSE ENFANTINE : M^e N.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration : MM. le Maire ; le Principal du Collège ; Neuillès, O A, Adjoint au Maire ; Docteur Monier, Conseiller mu-

nicipal ; Dubois, Ingénieur civil, Conseiller municipal ; Michaux, Pharmacien.

Administration : MM. Prancher, ☉ I, *Principal* ; Fay, *Surveillant général* ; l'abbé Maroille, *Aumônier*.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs : *Mathématiques* : M. Mariage ; — *Physique* : M. Vivot, ☉ A ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde*, M. Lavaux ; — *Histoire*, M. Lemaire ; — *Troisième et Quatrième*, M. Dodancourt ; — *Cinquième et Sixième*, M. Lefebvre ☉ A ; — *Septième et Huitième*, M. Fay ; — *Allemand* : MM. Leclercq et Destailleurs ; *Anglais* : M. Jeanjean ; — *Dessin*, M. Laurain (☉ A).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE : MM. Mariage, Vivot (☉ A), Lavaux, *Sciences* ; — Lavaux, Dodancourt, Chopin (☉ A), Lefebvre (☉ A), Lemaire, *Lettres* ; — Leclercq, Destailleurs et Jeanjean, *Langues vivantes* ; — Laurain (☉ A), *Dessin*.

CLASSE PRIMAIRE : M. Drucbert, jeune.

TRAVAIL MANUEL : *Ajustage* : M. Claveaux ; *Menuiserie* : M. Laurain (☉ A).

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'Administration : MM. le Maire ; Macé, ☉ A, *Principal* du Collège ; Despaigne, ☉ A, Pintiaud, *Sous-Inspecteur des forêts*.

Administration : M. Macé, ☉ A, *Principal* ; M. l'abbé Dubar, *Aumônier* ; M. Meunier, *Surveillant général*.

Professeurs de l'enseignement classique : *Mathématiques* : M. Meunier ; — *Physique* : M. Vernier ; — *Histoire* : M. Gazin ; — *Anglais* : M. Véron ; — *Allemand* : M. Cagniard ; — *Philosophie, Rhétorique et Seconde* : M. Laude, ☉ A ; — *Troisième et Quatrième* : M. Macé, ☉ A ; — *Cinquième et Sixième* : M. Lays, ☉ A ; — *Septième et Huitième* : M. Martin ; — *Dessin* : M. Mousry ; — *Gymnastique* : M. Farbu.

Professeurs de l'enseignement moderne : 1^{re} et 2^e moderne : MM. Meunier, Laude, Vernier, Gazin, Véron. — 3^e moderne : MM. Cailléret, Laude, Vernier, Gazin, père Véron. — 4^e moderne : MM. Cailléret, Lesne, Véron père. — 5^e moderne : MM. Lesne, Cailléret, Véron père. — 6^e moderne : MM. Lesne, J. Cagniard, Véron-Martin.

CLASSE PRIMAIRE : M. Cagniard.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration : MM. le Maire, Ed. Raviart, Wache, Émile Davaine, le *Principal*.

Administration : M. Gronnier, ☉ A, *Principal*.

Professeurs : — *Répétiteur chargé de cours de Mathématiques* :

M. Preux ; — *Physique, Chimie, Comptabilité* : M. Croix, \odot A ; — *Sciences naturelles et Géographie* : M. Gronnier ; — *Enseignement moderne, Lettres et Histoire* : M. Guyard ; — *Quatrième, Cinquième et Sixième*, M. Caillaux ; — *Anglais* : M. Hübler ; — *Dessin* : M. Delcourt ; — *Gymnastique* : M. Mennessiez ; — *Maître répétiteur chargé de Septième et Huitième* : M. Frutsaert ; — *Maître répétiteur chargé de l'Allemand* : M. Gondry ; — *Maître répétiteur* : M. Gougeon.

CLASSE ENFANTINE : Mlle Hugoo.

COLLÈGES DE JEUNES FILLES.

Collège Fénelon, à Lille.

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, Brunel, O \star , \odot I, \otimes , Inspecteur d'académie : le Maire de Lille, Barbe, Basquin, Geiger, Damien, M^{mes} Géry Legrand et Gaulard.

Administration. — Mlle Lempereur, \odot A, agrégée des lettres, Directrice ; Mlle Peltier, *Econome*.

Enseignement. — *Lettres* : M^{les} Gaudier, agrégée ; — Mlle Bourgoignon ; — Mlle Flamant, \odot A ; — *Sciences* : M^{les} Matton, Girode ; — *Langues vivantes* : (*anglais*), M^{lle} Abrey ; — (*allemand*), M^{lle} Lamorlette ; *Dessin* : M^{me} Darchez ; *Travaux à l'aiguille* : M^{me} Pochez ; *Chant* : M. Boulanger, \odot A ; — *Gymnastique* : M^{me} Alvin ; — *Surveillance* : M^{les} Debéhaigne ; Dépommier ; Rosier.

Classes primaires annexées au Collège. — *Directrices* : *Ecole Florian* : M^{me} Swynghedauw, \odot A ; — *Ecole Legouvé* : M^{lle} Vaille ; — *Ecole Sévigné* : M^{me} Cussac.

Collège d'Armentières (filles).

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, le Maire, Decherf, \odot A, Chas, \star , \odot A, Rémant, \odot I, Pilette, M^{mes} Duhot, Boulet.

Administration. — M^{me} Badard, \odot A, Directrice ; M. Dumortier, *Aumônier*.

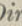
Enseignement. — *Sciences* : M^{mes} Badard, \odot A, et Rosier ; — *Lettres* : M^{les} Terrène, Hache et Nœuvéglise ; — *Anglais* : M^{lle} Néel ; — *Dessin* : M^{lle} Pollet ; — *Musique* : M^{me} Maertens ; — *Coupe de vêtements* : Mlle Rosier ; — *Gymnastique* : M. Bachelet — *Institutrices primaires* : M^{les} M. Lefebvre et P. Lefebvre.

Mattresses surveillantes : M^{les} Simart et Lener.

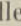

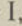
Collège Fénelon, à Cambrai.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le maire, Lecat,

Vaillant-Pruvot, Dazin, Delannoy, M^{mes} Dollé-Mussault, Moreau.

Directrice : M^{lle} Martellière,  A. — *Professeurs* : M^{lles} Juillet, Coursier, (*lettres*); — Poirot, Thibault, (*sciences*); — Mondon, (*anglais*); — Doutréline, (*dessin*), — Laurent (*gymnastique*); — Regnault, (*musique*); — Hidier, (*coupe et assemblage*); — Marquay, (*travaux à l'aiguille*); — Hurier, Delanglez, Décamps et Dessinguez, (*mattresses primaires*); — M^{me} Picard, (*école maternelle*); — M. Hausaire, (*allemand*).

Collège de Valenciennes.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Debaralle, ,  I, Lemaitre, Sabès,  I, Beauvois, M^{mes} Sautteau, St-Quentin.

Directrice : M^{me} Wattier. — *Professeurs* : M^{lles} Saladin, (*lettres*); — Regard, (*sciences*); — Poëtte, (*lettres*); — Bergeron, (*anglais*); — Willard et Chapuzet (*institutrices primaires*); — Lefrancq, (*allemand*); — Coulon, (*chant*); — Cazin, (*dessin*). — Bottin, (*gymnastique*). — *Surveillantes* : M^{lles} Lourdeau et Briset.

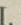

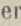

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

Douai.

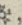


M^{me} Bouillon, *Directrice*. — *Professeurs* : MM. Martin, (*morale*); — Potez et Longuet, (*lettres*); — Renaux, (*histoire*); — Rivé et Lemaire, (*mathématiques*); — Lirondelle, (*physique*); — Boblin, (*histoire et géographie*); — Leleu, (*histoire naturelle*); — de Lauwereyns, (*anglais*); — Legrand, (*dessin*); — M^{lle} Gantelme, (*chant*); — M^{me} Renaux, (*classe primaire*).

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES.

Garçons. MM. Gaudier,  I, Inspecteur d'académie, *Président*; Froissart, Renard, ,  I, Leroy, Lefebvre,  I, Rohmer et Devin, *Professeurs au Lycée de Lille*.

Filles. MM. Gaudier,  I, insp^r d'académie, *Président*; Bouvart,  I, Merchier,  I, *Professeurs au Lycée de Lille*; M^{mes} Matton, Lempereur,  A, et Lamorlette, *Professeurs au Collège Fénélon*.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord : M. Brunel, O ,  I, .

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. L'Hôte, \odot I, pour l'arrondissement de Dunkerque; Druaux, \odot I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck; Toussaint, \odot I, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; Cuir, \odot A, pour la 2^e circonscription; Minet, \odot A, pour la circonscription de Roubaix; Chevallier, \odot I, pour la circonscription de Cambrai; Villain, \odot A, pour la circonscription d'Avesnes; Boutrois, \odot I, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, \odot I, pour l'arrondissement de Valenciennes; Fenard \odot A, pour la circonscription du Quesnoy.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, *Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Vice-Président*; quatre Conseillers généraux; le Directeur de l'École normale d'instituteurs et la Directrice de l'École normale d'institutrices; deux Instituteurs et deux Institutrices; deux Inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les Conseillers généraux élus par le Conseil général sont : MM. Seydoux, \odot *, \odot I, \oplus , Sculfort, *, \odot A, Jules Sirot, \odot A, et Basquin, \odot A.

Les deux inspecteurs désignés par le Ministre sont : MM. Toussaint \odot I, et Lambert, \odot I.

Les deux Instituteurs élus par les Instituteurs publics sont : MM. Dubus, \odot I, Directeur d'école à Lille et Jennepin, \odot I, à Cousolre.

Les deux Institutrices élues par les Institutrices publiques sont : M^{me} Merlet, \odot A, Directrice de l'École supérieure de Lille, et M^{lle} Druésne, \odot A, Institutrice à Louvroil.

Sont élus par leurs collègues respectifs comme adjoints au Conseil départemental de l'Enseignement primaire pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, laïque et congréganiste :

MM. Couchouron, Instituteur privé laïque à Lille, rue du Long-Pot, et Varroy, frère Benoit-Constant, instituteur privé congréganiste, rue Jean Le Vasseur, à Lille.

DÉLÉGATIONS CANTONALES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

NOM DU DÉLÉGUÉ — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.			
<i>Inspection primaire d'Avesnes.</i>			
CANTON D'AVESNES-NORD.			
MM. Leclerc, notaire à Avesnes. Dubois, cons. général, gérant de l' <i>Observateur</i> à Avesnes... N..... Lecomte, Max ^{me} , sén. à Avesnes N..... Marquis, maire à Avesnes.... Manesse, G ^{re} fils, av. à Avesnes Raux, sec ^{re} gén. de la <i>Société des</i> <i>Agric^{rs} d'Avesnes</i> à Avesnes.	Doullers, St-Aubin. Bas-Lieu, Flaumont Sémeries. Avesnes. Dompierre, Taisnières- en-Thiérache. Ramousies, Felleries. Semousies, Floursies. St-Hilaire, Beugnies	Dubois Louis, ingénieur civil à Maubeuge..... Gobled, industriel à Colleret.. Herbecq Ernest, ancien député, à Maubeuge..... Herbecq Gustave, ingénieur à Ferrière-la-Grande..... Lemaire P ^{re} , maire, à Gognies- Chaussée..... Petit, ancien instituteur à Go- gnies-Chaussée..... Pigé, fils, ing ^{er} à Hautmont... Riche, d ^r en méd ^c à Jeumont Sculfort Henri, conseiller gé- néral à Maubeuge... Robert Ernest, brasseur à Fer- rière-la-Grande.....	Ferrière-la-Grande, Rousies. Colleret, Quiévelon. St-Rémy-mal-Bâti, Limont-Fontaine. Maubeuge. Vieux-Reng, Elesmes. Mairieux, Bersillies. Gognies-Chaussée, Bel- tignies. Jeumont, Recquignies.. Villers-sire-Nicole. Boussois, Marpent.
CANTON D'AVESNES-SUD.			
Berthelemy, indust. à Sains.. Caplain, notaire à Avesnes... Comtesse, Eugène, cultivateur à Larouillies..... Guillemin, dép., av. à Avesnes Mary, d ^r en méd. à Cartignies. Obled, maire à Etrœungt.... Pecqueriaux, ind. à Avesnelles N.....	Boulogne, Haut-Lieu. Grand-Fayt, Petit-Fayt. Sains. Floyon, Larouillies. Marbaix. Cartignies, Beaurepaire. Etrœungt. Avesnelles.	CANTON DE SOLRE-LE-CHATEAU.	
		Celi-Hénaut, ancien maire à Cousolre..... Deltour, conseiller d'arron- dissement à Cousolre..... Goulard, d ^r en médecine, cons ^{er} général, à Solre-le-Château.. Imbert, maître de verreries à Sars-Poteries..... Julien, propriétaire à Liessies. N.....	Bérelles, Eccles. Bousignies, Cou- solre. Liessies, Choisies. Dimont, Dimechaux Albes, Clerfayts. Solre-le-Château, Hestrud. Sars-Poteries, Lez- Fontaine. Solrinnes, Beau- rioux.
CANTON DE BERLAIMONT.			
Fontaine, maire de Leval.... Banteignie, conseiller d'arron- dissement à Berlaimont... Carpentier, maire à Aulnoye.. Eliez, député à Berlaimont... Lucq, indust. à Pont-s-Sambre. Mary, maire à Aymeries..... Massot, pharmacien et conseiller municipal à Berlaimont....	Sassegnies, Noyelles. Leval, Monceau-S-Waast Hargnies, Bachant. Pont-sur-Sambre, Aul- noye, Aymeries. St-Rémy-Chauss. Ecuélin Vieux-Mesnil, Boussières	Lamelin, pharmacien, à Solre- le-Château..... Legrand Célestin, ind ^{ol} et cult ^r à Solre-le-Château.....	
CANTON DE TRÉLON.			
		Bastien, ancien maire à Ohain. Bernier, à Fourmies..... Bessac, médecin à Anor..... Boulet, ancien conseiller d'ar- rondissement à Anor..... Boussus, ancien conseiller gé- néral, à Wignehies..... Lemaire, notaire à Trélon... Motte, à Trélon..... Mulat, cons.général, à Fourmies. Poulet, maire à Wignehies... Ringuet, docteur en médecine, à Trélon.....	Anor (Point-du-Jour), Anor (rue d'Hirson). Willies, Eppe-Sauvage. Trélon. Wignehies. Fourmies. Ohain Baives, Wallers, Mous- tier. Féron, Rainsars. Anor (centre). Glageon, Couplevoit
CANTON DE MAUBEUGE.			
Berteau, anc. maire à Maubeuge Walrand, maire de Maubeuge. Fontaine-Willot, négociant à Maubeuge..... Culot, médecin à Maubeuge... De Cagny, directeur de <i>La</i> <i>Frontière</i> à Maubeuge.....	Louvroil. Assevent, Cerfon- taine. Beaufort, Damousies, Eclaires. Hautmont. Obrechies, Ferrière-la- Petite, Wattignies.		

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
<i>Inspection primaire du Quesnoy.</i>		ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.	
CANTON DE BAVAI.		<i>Inspection primaire du Quesnoy.</i>	
Coulmon, propriétaire à Bavaï.	St-Waast, La Flamen- grie.	Basquin Alfred, lic. en dr. au Cateau.....	Bazuel, La Groise
Darche, conseiller gén ^l à Bavaï	Bavaï.	Basquin Jules, cons. d'arr. à Catillon.....	Ors, Mazinghien.
Derkenne, conseiller d'arron- dissement, prop ^e à Feignies.	La Longueville, Neuf- Mesnil.	Cloez, d ^r en méd. au Cateau..	Mauvois, Honnechy.
Dumont, notaire à Bavaï.....	Hon-Hergies, Taisnières- sur-Hon et Malplaquet	N.....	Inchy.
Delannoy, négociant à Bavaï...	Bellignies, Gussignies et Houdain.	Denis, médecin à Inchy.....	Beaumont, Reumont Troisvilles.
Hennet de Courtefroy, maire à Bavaï.....	Feignies et Croix-Mesnil.	Denise, prop ^e à La Groise	Catillon, Rejet-de-Beau- lieu.
Levent, propriétaire à Bavaï..	Louvignies-Bavaï et Bet- trechies.	Derripon, anc. dir. de fil. au Cateau.....	Éc. priv. du Cateau; éc ^{es} de St-Benin et St-Souplet
Mochez, anc. chef de district au chemin de fer, en ret. à Bavaï	Obies et Mecquignies.	Labbez, industriel à Neuville..	Pommereuil.
Richard, à Bavaï.....	Amfroipret et Bermeries	Lozé, ancien maire au Cateau.	St-Benin, St-Souplet
CANTON DE LANDRECIES.		Rossigneux, d ^r en médecine au Cateau.....	Neuville, Montay
Boulmont, propriétaire à Preux- au-Bois.....	Preux-au-Bois.....	Seydoux, présid. du cons. gén. au Cateau.....	Le Cateau.
Crapez, négoc. à Landrecies..	Bousies et Prisches		
Demoulin, doct ^r en médecine, à Landrecies.....	Landrecies et Favril.		
Déruez Charles, brasseur à Landrecies.....	Robersart.		
N.....	Forest et Croix.		
Richon, filateur à Bousies..	Fontaine-au-Bois.		
Volpelière, prop. à Landrecies.	Maroilles.		
CANTON DU QUESNOY-EST.			
Boulangé, conseiller général, à Salesches.....	Neuville, Poix et Vende- gies-au-Bois.	Boutaud, inst ^r pub. en retraite à St-Python.....	Haussy, Briastre.
Camaret, avoc. maire à Ruesnes	Beaudignies.	Depreux, prop ^e à Viesly.....	Ovillers, Amerval
N.....	Englefontaine, Raucourt	Lobry, propr. à Solesmes.....	Beaurain, St-Python
Gorisse, notaire et maire au Quesnoy.....	Le Quesnoy, Ghissignies	Macarez, prop ^e à Beaudignies..	Bermerain, Sommaing.
Lefebvre, capitaine des douanes en retraite, à Jolimetz.....	Jolimetz et Louvignies- Quesnoy.	Macarez, maire d'Escarmain..	St-Martin, Vendegies sur-Ecaillon.
Lenglet, cons. d'arr., maire à Englefontaine.....	Becc, Locquignol et Sa- lesches.	Bourson, maire de Romeries...	Capelle, Escarmain.
Delplanque, pharm. au Quesnoy	Ruesnes.	Richez, fils, prop ^e à Haussy..	Saulzoir, Montrecourt.
		Vallez, maire à Briastre.....	Viesly, St-Waast.
		Petit, cons. gén. à Solesmes..	Vertain, Romeries
CANTON DU QUESNOY-OUEST.		<i>Inspection primaire de Cambrai.</i>	
N.....	Gommegnies et Carnoy. Villers-Pol et Frasnoy.	CANTON DE CAMBRAI-EST.	
Carlier - Rousseau, conseiller général à Villers-Pol.....	Sepmeries et Maresches.	Allart, brass ^r à Thun-l'Évêque	Thun-Lévêque et Estrun
Fosse, doct. en méd. à Orsinval	Jenlain et Wargnies-le- Grand.	Bersez-Vérin, propriétaire à Cambrai.....	Cambrai-St-Druon.
Lanselle, maire à Gommegnies.	Preux-au-Sart, War- gnies-le-Petit.	Brunel-Pamart, négoc ^t , maire à Cambrai.....	Awoingt.
N.....	Orsinval	Camuzet, fabricant de sucre à Escaudœuvres.....	Ramillies et Eswars
Manesse, prop ^e à Frasnoy....	Villereau, Herbignies..	Cornaille Georges, négociant, à Cambrai.....	Éc. publiq. r. St-Julien, priv. r. des Sœurs-de Charité et r. St-Fiacre
Quinchon, Louis, prop ^e à War- gnies-le-Petit.....	Bry, Eth.	Doise, avocat à Cambrai.....	Cagnonelles et Naves.
		N.....	Éc. publiq. et écoles priv. rue Vaucellette et rue de l'Épée à Cambrai.

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Lestoille, avoué à Cambrai....	Éc. pub. de filles et éc. matern. r. St-Georges à Cambrai.	Michau, député, industriel à Beauvois.....	Beauvois.
Loiset Stéphane, cons. d'arrondissement à Iwuy.....	Écoles d'Iwuy et de Thun-St-Martin.	Prévoit, propriétaire et maire à Bévillers.....	Rieux, Fontaine-au-Pire
Pluvinage, distillat' à Awoingt.	Cauroir.	Wattremez, agriculteur, à Beauvois.....	Béthencourt.
Ronnelle, architecte, adjoint au maire à Cambrai.....	Niergnies	CANTON DE CLARY.	
Timal, doct' en méd., conseil municipal à Cambrai.....	Escaudœuvres.	Bourlet Henri, industriel, maire à Clary.....	Selvigny. Bertry.
CANTON DE CAMBRAI-OUEST.		Cardon, d' en méd. à Caudry.	Elincourt.
Bernard, conseil gén., ancien député, maire à Aubencheul-au-Bac.....	Abancourt, Bantigny et Cuvillers.	Colpin Achille, industriel, à Busigny.....	Caulery, Haucourt
Bertrand Alfred, industriel à Proville.....	École de Proville.	Dutemple Gustave, notaire à Walincourt.....	Busigny
Chappeau, Gaston, avocat à Cambrai.....	Neuville-St-Rémy et éc. priv. de Cambrai-Ouest	Fontaine-Herbet, cons. d'arr. et maire à Bertry.....	Villers-Outréaux. Esnes, Malincourt.
Copin Nestor, cons. d'arrond. constr.-mécán. à Cambrai...	Éc. d' Hem-Lenglet	Fournier, vétérin., anc. adjoint au maire à Maretz.....	Maretz.
Debu, doct' en méd. à Cambrai	Fontaine-Notre-Dame.	Sourmay, banquier à Caudry..	Clary, Ligny.
Dutemple aîné, avoc. à Cambrai	Raillencourt (rent.e) et Saily.	Maumy Jules, industriel à Busigny.....	Walincourt.
Garin, Edmond, const.-mécán. conseil municip. à Cambrai	Sainte-Olle.	Robert, docteur en méd., cons. municipal à Ligny.....	Audencourt. Montigny. Caudry.
Herbet Henri, agricult., maire d'Haynecourt.....	Aubencheul-au-Bac	Sauvez, agriculteur, adjoint au maire à Clary.....	
Lallemant, architecte, conseil municipal à Cambrai.....	Haynecourt et Sancourt	Tamboise, agr. maire à Montigny	
Lecat, avocat, adjoint au maire à Cambrai.....	Tilloy et Blécourt.	Tilmant, anc. maire de Caudry	
Tribou, agriculteur, à Hem-Lenglet.....	Fressies et Paillencourt.	CANTON DE MARCOING.	
CANTON DE CARNIÈRES.		Anselin, brasseur et maire à Honnecourt.....	Villers - Guislain Gonnellieu.
Defaux Ludovic, indust., cons. d'arr. à St-Hilaire.....	St-Hilaire.	Arsac, rec. de l'enr. à Marcoing.	Anneux, Cantaing.
Delcroix, cons. gén. à Quiévy.	Saint-Aubert, Villers-en-Cauchies.	Cornaille, Alfred, ingénieur à Masnières.....	Gouzeaucourt.
De Valicourt, agriculteur à Séranvillers.....	Séranvillers.	Delcroix, nég. et maire à Ribécourt.....	Noyelles - sur - l'Escaut. Boignies.
Dubois, cultivateur et maire à Bethencourt.....	Boussières, Bévillers	Desmoutiers, Alexandre, cons. gén. et maire à Crèvecœur.	Flesquières.
Fontaine, notaire à Avesnes-lez-Aubert.....	Avesnes-lez-Aubert	Gautier, brass. et cons. mun. à Masnières.....	Villers-Plouich.
Jéronnez, fabricant de sucre à Cattenières.....	Estournel, Cattenières.	Hélot, fab. de suc. à Noyelles-sur-l'Escaut.....	Mœuvres, Boursies.
Le Mahieu Alphonse, négoc. à Carnières.....	Carnières.	Le Roy-Dollet, agric. et adj. au maire à Crèvecœur.....	Lesdain.
Lemaire Fr., indus. à Fontaine-au-Pire.....	Quiévy.	Lobry, agric. et maire à Villers-Plouich.....	Ribécourt.
Lefebvre, maire de Cattenières.....	Wambaix.	Millet-Bricout, cons. d'arr. et maire à Bantouzelle.....	Banteux, Masnières.
		Millet, Jules, fab. de sucre à Masnières.....	Honnecourt, Marcoing. Bantouzelle.
		N.....	

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Pourpoint, prop ^e et maire à Lesdain	Crèvecœur. Rumilly.	N.	Lambres, Courchelettes. Ec. publ. de garçons et matern., pt. St-Nicolas.
N.		Farez, ingén. civil à Douai ...	Ecole privée de garçons de St-Amé et de la rue des Récollets anglais.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.			
CANTON D'ARLEUX.			
Danglot, notaire à Arleux ...	Arleux.	Groult, rentier à Douai.	Ec. de filles et matern. r. d'Arras, et éc. priv. des dames de la Ste Union r. de la Cloche.
Drocourt, conseiller d'arrond. et maire à Arleux	Aubigny-au-Bac, Bruné- mont.	Hattu, avocat à Douai.	
Dujardin, anc. maire à Monche- court.	Féchain, Marcq.	Manier, cons. d'arr. et maire à Raimbeaucourt.	Raches. Cuincy.
Fournel, maire à Marcq.	Fressain.	Mention, con. gén. à Douai ...	Roost-Warendin.
N.	Erchin, Lécluse.	Merlin, sénateur à Douai.	Fliers-en-Escrebieux. Ec. de la r. du Bloc et r. François-Lemaire
Herbo, lic. en dr. et adj. au maire à Arleux.	Bugnicourt, Cantin. Monchecourt, Villers- au-Tertre.	Nully Fern., cons. d'arr. à Douai	
Maillet, maire à Bugnicourt ...	Gœulzin.	Offret, anc. prof au lycée à Douai	
Miroux, anc. maire à Cantin ..	Estrées, Hamel.	Trannin, anc. dép., maire à Lambres.	Esquerechin.
Villart, maire à Lécluse			
CANTON DE DOUAI-NORD.			
Behague Fulbert, cultivateur à Waziers	Frais-Marais et An- hiers.	Bastin, maire à Aniche	Férin. Ecoles des frères rue de l'Université, ecol. priv. de filles r. du Clocher- St-Pierre à Douai.
D'hooghe, avocat à Douai ...	Ec. de filles et matern. pub. de la rue Fortier. Ec. priv. des fr ^s de la r. Jean-de-Gouy, de l'hôp gén., de filles et mat. rue des Wetz.	Baude, doct. en méd., à Douai.	
François-Bertelle, prop ^e à Douai.	Ec. prim. sup ^e de Douai.	Buisson, ancien maire, docteur en méd. à Auberchicourt ...	Masny. Dechy.
Giroud, ancien dép., maire de Douai	Ec. priv. de garçons terr. St-Pierre et établis. des dames de Flines r. du Gouvernement et du Béguinage.	Couppé, cons. d'arr. à Férin ...	Montigny.
N.	Waziers.	N.	
Hugot, cultiv. à Frais-Marais ..	Ec. de filles et éc. matern. publ. de la r. de Lille.	Debève, cons. gén. à Masny ...	Guesnain. Ec. de garçons d'Aniche. Ecol. de filles et matern. nelle d'Aniche.
Regnault, notaire à Douai ...	Lallaing.	Desmaisons, ing. civ. à Aniche.	Loffre et Ecaillon. Auberchicourt. Ecol. de filles et matern. priv. r. d'Foulons, Douai
Renard, ancien conseil. gén., maire à Sin-le-Noble.	Sin-le-Noble.	Hayez, dép. m. de verr. à Aniche.	Ec. de filles et matern. priv. r. du Canteleu et place du Marché-aux- Chevaux, à Douai.
Wauthy, fond., membre de la ch. de comm., à Sin-le-Noble.	Flines-lez-Raches.	Lecouffe, anc. maire d'Ecaillon propriétaire à Douai	Lewarde. Roucourt.
Willox, ancien cons. d'arr. à Flines-lez-Raches.	Etabl. de la Ste-Union, à Douai.	Lefebvre, anc. maire à Aniche.	
Pollet, doct. en méd., à Douai.		Mille, géographe à Douai.	
CANTON DE DOUAI-OUEST.			
Bernard, cons. gén. à Roost- Warendin	Raimbeaucourt.	Pochez, court. de com. à Douai	
Boulanger-Hanotte, ind., Douai.	Dorignies.	Sockeel, doct. en méd. à Douai	
N.	Ec. de Lauwin-Planque. éc. de filles et matern. priv. r. des Récollets- Anglais à Douai.	N.	
Evrard, ingén. civil à Douai ...	Auby, Asturies.		
CANTON DE MARCHIENNES.			
		Décloquement, maire à Rieulay	Ecol. de garg. de Somain route de Bonchain.
		Desfontaines, nég. à Marchiennes	Warlaing et Tilloy.
		Dubois, député à Douai.	Marchiennes-Camp.
		Hayez, père, maire à Bruille- lez-Marchiennes.	Ecol. de filles et matern. de Somain (Ville) et de la Renaissance.
		Helbecque, anc. maire à Somain	Fenain et Hornaing.
		Hubert fils, maître de verreries à Marchiennes.	Erre. Ecole de Bouvignies, de Sec-Marais et de Wan- dignies-Ilamage.
		Lacment, méd. à Marchiennes.	

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Maton F., maire à Marchiennes.	Pecquencourt.	Daigremont, prop. à Dunkerque.	Ec. de g. rue de l'Abreuvoir, à Dunkerque.
Moëlle, anc. maire à Somain.	Brulle-lez-Marchiennes.	Demey, négoc., anc. cons. mun. à Dunkerque.	Ecoles priv. de filles de Dunkerque-Est.
Pagniez, cultivateur à Somain.	Vred.	Detraux, nég., anc. cons. mun. à Dunkerque.	Ecoles matern. de Dunkerque-Est, éc. de la r. Caumartin et éc. priv. rue Marengo.
Pennequin, cons. d'arrondissement, maire de Somain.	Ec. de gart. de Somain, pl. du Maraisoux, éc. des Frères de Somain.	Grysez, flateur à Dunkerque.	Ec. commun. de filles de Dunkerque-Est.
Spriet, notaire à Marchiennes.	Marchiennes-Ville, Rioulay, Villers-Campeau.	Hutter, ing. civil à Dunkerque.	Coudekerque-Village.
CANTON D'ORCHIES.		Monteuuis, juge-de-peace du canton Ouest à Dunkerque.	Leffrinckoucke, Uxem.
Damien, chimiste à Orchies.	Coutiches, Nomain.	Ryckelincq, médecin à Rosendaël.	Téteghem.
Deregnacourt, ancien maire, à Coutiches.	Faumont.	Terquem, anc. adj. au maire à Dunkerque.	Coudekerque-Branche.
Desmoutiers, ancien dép., cons. général à Faumont.	Orchies.	CANTON DE DUNKERQUE-OUEST.	
Dufossé, adj. au maire à Orchies.	Aix.	Bernard, docteur en médecine à St-Pol-sur-Mer.	Éc. de Petite-Synthe et éc. de garçons rue du Lion-d'Or à Dunkerque.
Henno, cons. munic. à Orchies.	Auchy.	Duriau, d'en méd. à Dunkerque.	Ec. commun. de filles et éc. matern. de la B ^e -Ville.
Ierbo, maire à Orchies.	Saméon.	Lemaire, conseiller général à Dunkerque.	Ec. de gart. r. de Calais, éc. priv. du Sac.-Cœur, éc. privée de garç. r. du Milieu et éc. de filat ^{es} .
Lemaire Arnould, m ^{re} à Nomain.	Beuvry.	Olivier, juge-de-peace du canton Est à Dunkerque.	Ec. de Cappelle, Grande-Synthe, ec ^{es} d'adults de Dunkerque-Ouest.
Simon Jules, maire à Auchy.	Landas.	Quiquet, inspecteur primaire honoraire à Dunkerque.	Ec. commun. de filles et éc. matern. commun. de Dunkerque, sauf celles de la Basse-Ville.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		Trystram, sénateur, à Dunkerque.	St-Pol-sur-Mer.
CANTON DE BERGUES.		Vancauwenberghe, maire et c. d'arrondiss. à St-Pol-sur-Mer.	Fort Mardyck et Mardyck.
Carpentier, cons. d'arr., adj. au maire de Bergues.	Armsbouts-Cappel, West-Cappel.	Vézien, doct ^r en médecine et cons. d'arrond. à Dunkerque.	Ecoles privées de filles et maternelles privées de Dunk ^e -Ouest, moins l'établ. du Sacré-Cœur.
Claeys, sénateur, cons. gén. et maire à Bergues.	Quaëdypre, Wylder, Bierne, Hoymille.	CANTON DE GRAVELINES.	
Dantu, industriel à Steene.	Crochte, Pitgam.	Bury, médecin à Loon.	Gravelines-ville.
Guilbert, propriét. à Bergues.	Bissezele, Socx.	Carney, à Grand-Fort-Philippe.	Petit-Fort-Philippe.
Stevenoot, propr. à Armsbouts-Cappel.	Bergues.	Demarle, conseiller général à Gravelines.	Loon.
Vermullen, doct. en médecine à Bergues.	Eringhem, Steene.	N.	Grand-Fort-Philippe.
CANTON DE BOURBOURG.		Leurette, à Gravelines.	St-Georges.
Belle, brasseur à Bourbourg.	Bourbourg-Ville, Bourbourg-Campagne.	Matringhem, adjoint au maire à Loon.	Craywick.
Pannier, anc. maire à Watten.	Saint-Momelin, Wulverdinghe.	Merlin Alf., nég. à Gravelines.	Ecoles des Buttes de Gravelines.
Semette, négociant à Watten.	Drincham, Looberghe.	CANTON D'HONDSCHOOTE.	
Vandenbroucq, maire à Bourbourg.	Holque, Watten.	Demeersseman, négociant à Hondschoote.	Killem, Warhem.
Vandenbroucq Benjamin, brasseur à Bourbourg.	Brouckerque, Spicker.		
Vercouste, conseiller d'arrondissement à Bourbourg.	Millam.		
Waguet, propriétaire à Bourbourg-Campagne.	Cappellebroucq, St-Pierrebroucq.		
CANTON DE DUNKERQUE-EST.			
Bossaert, ancien cons. munic. à Dunkerque.	Ec. de Zuydcoote et cours d'ad. de Dunkerque-E.		
Clère, à Coudekerque-Branche.	Rosendaël.		

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Hennegrave, adjoint au maire à Hondschoote	Moères, Hondschoote.	Pastours, percepteur à Cassel..	Arnêke.
Outters, maire et conseiller gé- néral à Hondschoote	Bray-Dunes, Ghyvelde.	Saison, capit. en retr. à Cassel.	Cassel.
Pauwels, à Hondschoote.....	Rexpoëde.	Singer, notaire à Cassel.....	Zuytpeene et Wemaers Cappel
Thuilliez, not ^{re} à Hondschoote	Bambecque, Oost-Cappel	Vandaele, brasseur et cultiv ^{tr} à Arnêke	Rubrouck.
CANTON DE WORMHOUT.		CANTON D'HAZEBROUCK-NORD.	
Bécuwe, ancien adjoint au maire de Wormhout.....	Ledringhem.	Decouvelaere, médec. à Hazebr.	Hazebrouck (garçons)
Dehaene, père, ancien maire de Wormhout.....	Herzeele.	De Palmaert Louis, propriét ^{re} à Eblinghem.....	Staple.
Dehaene, fils, not. à Bollezeele.	Lederzeele, Nieuwlet, Volckerinckhove.	Deregnacourt, négociant à Hazebrouck.....	Renescure et Nieppe.
Lambrez, prop. à Esquelbecq.	Esquelbecq, Zéggers- Cappel.	Deram, jug. -de-p. à Steenbecque	Sercus.
Monsterlet, brass. à Bollezeele.	Bollezeele.	Laversin, notaire à Hazebrouck	Eblinghem.
Moraël, à Wormhout.....	Broxeele, Merckeghem.	Matringhem, cult ^r à Renescure	Blaringhem.
Wemaère, docteur en méd. à Wormhout.....	Wormhout.	Noyel, notaire à Renescure...	Lynde.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		Ruckebusch, cult ^r à Hondegghem	Caëstre.
CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST.		Tersen Edouard, négociant à Hazebrouck.....	Hondegghem.
Beuns, cult. à Steenwerck...	Groix du Bac, Mortier.	Venelle, libraire à Hazebrouck	Wallon-Cappel.
Chieus, br. au Pont-de-Nieppe.	Nieppe	Verlynde, sous-dir. des contrib. indir., en retr., à Hazebrouck	Hazebrouck (filles)
Frilet de Chateaufort, percept. à Méteren.....	Bailleul (garçons).	N	Souverain et Nouveau- Monde à Hazebrouck
Lebon, juge de paix à Bailleul.	St-Jans-Cappel, Mont Noir.	CANTON D'HAZEBROUCK-SUD.	
N.....	Bailleul (filles).	Didier, maire à Pradelles.....	Botte.
Trinel, négociant à Nieppe...	Pont-de-Nieppe.	Mordacq-Cattoir, maire et cul- tivateur à Blaringhem.....	Boeseghem.
Vanuxem, méd. à Steenwerck.	Steenwerck.	Morice, ingénieur au chem. de fer à Hazebrouck	Thiennes.
CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST.		Saudo, juge-de-peace à Merville	La Motte au Bois et le Parc.
Biébuyck, maire à Va-Berquin	Merris.	Stoffaes, recev. d'enregistrem. à Hazebrouck	Morbecque
Dewarté J., brass. à Méteren.	Flêtre.	Taccœn, médecin à Merris	Strazeele.
Dufour, négociant à Bailleul..	Meteren.	Taverne de Tersud, juge-de-p. à Hazebrouck.....	Pradelles.
N.....	Steentje.	Tersen Gustave, négociant à Hazebrouck.....	Steenbecque.
N.....	Berthen.	CANTON DE MERVILLE.	
Perrier, négociant à Bailleul..	Viens-Berquin, Sec-Bois	Chassaing, commiss. priseur à Merville.....	Haverskerque.
Thellier, médecin à Nieppe...	La Crèche.	Delassus Etienne, anc. médec. militaire à Merville.....	Merville (garçons).
Vandewalle, maire à Berthen..	Outtersteene.	Ernout-Gisquière, industriel à Merville.....	La Gorgue
CANTON DE CASSEL.		Fenart-Bossu, négoc. à Estaires	Neuf-Berquin.
Debierre, pr. du coll. à Cassel.	Hardifort.	Grillet-Desante, industriel à Merville.....	Merville (filles).
François, rec. de l'enr. à Cassel	Ste-Marie-Cappel.	Gruson-Cousinne, cultivateur à Estaires.....	Doulien.
Hems, doct. en méd. à Cassel.	Zermezele, Ochtzelele.	Singer-Donze, fabricant de toiles à Estaires.....	Estaires.
Hœuw, cultiv. à Noordpeene..	Buysscheure		
Laporte, banquier à Cassel...	Oxelaëre.		
Lorius, maître-d'hôtel à Cassel	Noordpeene.		
Marchant, percept. à Arnêke..	Bavinchove.		

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
CANTON DE STEENVOORDE.			
Decanter Désiré, médecin à Boeschèpe.....	Boeschèpe.	Morelle, prof. à la fac. de méd. à Lille, r. Caumartin, 36...	Ec. pub. de garçons. r. Léon-Gambetta. Ec. pr. de garç., r. d'Aboukir et rue Henri-Kolb. Ec. priv. de filles, rue Manuel.
Decanter Henri, médecin à Boeschèpe.....	Godewaersvelde.	Obin Jules, ind. à Lille, r. des Stations, 101.....	Ec. pub. de garç. r. des Stations, 72. Ec. priv. de garçons r. Mercier. Ec. pr. et ec. mat. pr. rue des Stations.
Dehaene, brasseur à St-Sylvestre-Cappel.....	St-Sylvestre Cappel Terdeghem.	Ovigneur, cons. gén. à Lille..	Ec. prim. sup. de filles, boulevard des Ecoles.
Desmarescaux, maire à Eecke.	Winnezele.	Testelin, avoc. à Lille, r. Jean-sans-Peur, 14.....	Ec. pub. de garç., squ. Dutilleul. Ec. priv. de filles, rue Jean-sans-Peur, 7, sq. Dutilleul, 31, r. de l'Hôp.-Milit.. 93. Ec. mat. priv., rue Jean-sans-Peur, 7 et r. de l'Hôp.-Milit., 93.
Dufour, négoc. à Steenvoorde.	Houtkerque.	Van Hende, anc. chef d'inst. à Lille, r. Masséna, 50.....	Ec. pub. de filles, rue de Flandre, 89. Ec. mat. pub., r. du Marché, 48. Ec. priv. de garçons, rue St-Omer, 12.
Verbèke, adjoint au maire de Steenvoorde.....	Steenvoorde, Ryveld. Oudezele. Eecke.	Warin, membre de la comm. adm. des hosp. à Lille, boul. de la Liberté, 197.....	Ec. pub. de filles, rue du Port. Ec. mat., r. Roland. Ec. pr. de filles, rue Colbert, 121, passage Fontaine-Delsaux N ^{os} 1 bis et 5, rue du Palais, 11 bis. Ec. mat. priv., rue Colbert, 121 et passage Fontaine-Delsaux, N ^{os} 1 bis et 5.
Outlers, cons. général, ancien député à Stenvoorde.....		Titren, propriétaire à Lille, 59, rue Auber.....	Ec. pub. de filles, rue Racine. Ec. privée de filles et ec. mat. priv., r. Léon-Gambetta, 192
Brasseur, juge de paix à Cassel.			
Waelès, perc ^r à Steenvoorde..			
ARRONDISSEMENT DE LILLE.			
<i>Inspection primaire de Lille</i> (1 ^{re} Circonscription).			
CANTON DE CYSOING.			
Bonduel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois.....	Bouvines.		
Bourgeois, maire à Sainghin-en-Mélantois.....	Cysoing.		
Desmons, docteur et maire à Cysoing.....	Sainghin-en-Mélantois, Bourghelles		
Desmons, rentier, suppléant du juge-de-peace à Cysoing.....	Bachy.		
Desprez, agricult. à Cappelle.	Mouchin.		
Dewauvrain Jourdain, propriétaire à Camphin-en-Pévèle..	Wannehain.		
Demesmay, indust. à Cysoing.	Templeuve.		
Dubrençq, conseiller d'arrondissement à Templeuve...	Péronne.		
Lefèvre, greffier de justice de paix à Cysoing.....	Cobrieux.		
Pollet, maire de Wannehain..	Camphin-en-Pévèle		
Potié Aimé, suppléant du juge de paix à Templeuve.....	Genech, Louvil.		
Tison, médecin à Templeuve..	Cappelle.		
CANTON DE LILLE-CENTRE.			
Descat-Parenty, indust. à Lille, rue des Fossés-Neufs, 29...	Ec. de garçons. rue du Marché. Ec. priv. de filles, r. de l'Hôpital-Militaire, 78.	Brackers-D'Hugo, avoc. à Lille, r. Jacquemars-Giélée, 8...	Ec. pub. de filles, r. de l'Ecole. Ec. privée de garç., r. de Fives, 35.
Dutilleul, cons. d'arr. à Lille, r. Nationale, 28.....	Ec. pub. de filles, r. de l'Hôp.-Milit., 33. Ec. pr. de filles et ec. mat. pr. r. du Nouveau-Siècle.	Debièvre, bib. de la v. de Lille, à Lille, r. Jean-Bart, 50....	Ec. pr. de garç., rue du Long-Pot, 69 et r. du Long-Pot prolongée.
Lefebvre, entr. de peint. à Lille, r. Royale, 76.....	Ec. pub. de garç. et ec. mat. pub., r. des Poissonceaux. Ec. pr. de garç. r. de l'Hôpital-Militaire, 58.	Goubet, juge de paix à Lille..	Ec. mat. pub., r. Broca. Ec. priv. de filles et ec. mat. privée rue du Long-Pot prolongée.
		Ozenfant-Scrive, vice-pr. de la comm. adm. du musée d'arc. à Lille, r. des Jardins, 8....	Ec. mat. pub., r. Bourjemois. Ec. priv. de garç., r. St-Sauveur, 19.
		Richard, doct. en méd. à Lille, r. de la Barre, 46.....	Ec. pub. de garç., r. du Long-Pot, 55. Ec. priv. de filles, r. St-Genois.
		Tribourdaux, cons. général à Lille, r. Condorcet, 31.....	Ec. pub. et priv. d'Hellemmes. Ec. priv. de filles r. de Fives à Lille
		CANTON DE LILLE-NORD.	
		Catel-Béghin, anc. maire de Lille, à Lille, b. de la Liberté.	Ec. mat. pub., r. de la Deûle, à Lille.

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Delaporte, nég. à La Madeleine.	École de garç., r. de la Deule, à Lille.	CANTON DE LILLE-OUEST.	
Finot, archiv. à Lille, rue du Pont-Neuf, 4.....	Éc. pub. de filles, quai de la Basse-Deule, Ec. priv., r. de Thionville, 12 b., 23, 25 à Lille.	Barbe, avocat à Lille, rue St-Pierre, 44.....	Écoles de Marquette. Ec. priv. de garçons, rue d'Angleterre.
Holbecq, pharmacien, rue St-Gabriel, 73, Lille.	Éc. pub. de garç., r. St-Sébastien. Ec. mat. priv., r. des Périlentes	Becquart, cult. à Lambersart.	École matern. publique, rue Princesse, à Lille. Ecoles publ. et privées de St-André-lez-Lille.
Lancien, juge-de-peace à Lille, rue des Pyramides, 39.....	Éc. pub. et priv. de La Madeleine.	Boitel, avoué à Lille, rue d'Angleterre, 64.....	École priv. de filles et école matern. privée. fag. de l'Esplanade, 56 à Lille.
Legrand Pierre, député et cons. gén. à Lille, b. de la Liberté, 89.....	Éc. priv. de filles et éc. mat., r. du Pont-Neuf, 16, à Lille.	Danchin, avocat à Lille, rue des Fossés, 45.....	École privée de garç. r. de la Monnaie, 39. Ec. pr. de filles, rue de la Barre, 78.
Thévenin, avocat à Lille, r. St-Jacques, 44.....	Éc. pub. de filles et éc. mat. pub., r. de Thionville, 10, 10 b., à Lille.	Dubernard, dir. de la station agronom. de Lille, rue Faidherbe, 17.....	Ecoles publ. et priv. de Lambersart (Bourg).
Viseur, memb. de la commiss. adm. des hosp. à Lille, sq. Jussieu, 6.....	Éc. pub. de garç. r. de la Monnaie, 32. Ec. pr. q. de la Basse-Deule. Ec. priv. de filles et éc. mat. priv. r. du Metz, 32 et 34, à Lille.	Legrand Albert, à Doullens (Somme).....	Ecoles publ. et priv. de Wambrechies. École privée de filles, rue de la Barre, 16.
Wannebroucq, doyen hon. de la fac. de méd. à Lille, rue Jacquemars-Gielée, 25.....	Éc. pub. de garç., r. des Urbanistes. Ec. priv. de filles et Ec. mat. priv., pl. aux Bleuets.	Mahieu, propriétaire à Lille, Façade de l'Esplanade, 70..	École pub. des filles et éc. mat. publ., rue des Fossés-Neufs. Ec. pr. de filles et éc. mat. pr., r. Ste-Catherine.
CANTON DE LILLE-NORD-EST.		Petit, imprimeur à Lille, rue Faidherbe, 46.....	École pub. de garç. de Canteleu. Ec. priv. de filles, r. Royale.
Basquin, cons. gén. à Lille, rue Pœbla, 12.....	Éc. pub. de filles et éc. mat. pub., r. Guillaume-Werniers.	Porion, industriel, maire de St-André.....	École publique de filles, façade de l'Esplanade
Bécour, cons. d'arr. à Lille, r. de Bouvines, 3 bis.....	Éc. pub. de garç. r. Duploix. Ec. pr. de garç., r. Rabelais, 27. École mat. priv. rue Parayon, à Lille.	CANTON DE LILLE-SUD.	
Decroix Jules, avocat à Lille, Place de la République.....	Éc. pub. de filles et éc. mat. pub., r. St-Gabriel. Ec. pr. de garç., r. St-Gabriel. Ec. priv. de filles, r. St-Gabriel.	École publ. de garçons, rue de Colmar. Ec. pu. de filles, r. Viala. Ec. mat. pu., r. de Colmar	
Looten, doct. en méd. à Lille, rue des Molfonds, 1.....	Éc. de Mons-en-Barœul	École pr. de garç., éc. pr. de filles et éc. mat. privée, rue des Postes, 201 et 217.	
Moy, doyen de la fac. des lett. à Lille, rue Caumartin, 27..	Éc. pub. de garç., r. de la Phalecque. Ec. pub. de filles, r. Rivoli. Ec. mat. pub., r. de la Phalecque.	Carron, ancien conseiller général à Lille, rue d'Arras, 472.	École pub. de garçons, r. d'Artois. Ec. priv. de filles et éc. mat. priv. r. Neuve-des-Meun., 23
Rigaut, rue de Valmy, 45.....	Éc. pub. de garç., r. de Bouvines. Ec. priv. de garç., r. de Lannoy, 23, à Lille.	Courmont, conseiller d'arrond. à Lille, rue Solférino, 292..	École pub. de filles, r. de Douai, Ec. pr. de garç. éc. de filles et éc. mat. pr. r. de la Plaine, 55 et 64. Ec. pr. de filles et éc. mat. privée, rue d'Arras.
N.....	Éc. pub. de filles, r. de Tournai. Ec. priv. de filles et éc. mat. priv., r. St-Gabriel, 99 b, à Lille.	Gavelle, adj. au maire de Lille, à Lille, rue Solférino, 289bis	École pub. de garçons, r. Fenelon, 26. Ec. mat. pub., rue Philippe-de-Comines
Thellier Paul, avocat à Lille, r. des Jardins, 26.....	École matern. publ. r. du Bourdeau. École priv. de filles et école mater. priv., pl. du Crieuré, 13 à Lille.	Lotar, professeur à la faculté de médecine de Lille, rue Solférino, 204.....	École pub. de filles, rue Solférino. Ec. mat. pu. Parvis-St-Michel. Ec. pr. de filles et éc. mat. priv. r. Fabrice, 7, et rue des Pyramides, 17
Thibaut, prof. à la Faculté de médecine.....	Éc. pub. de garç., rue à Fiens. École priv. de filles et éc. mat. priv. rue Ducarnin.		

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Olivier, docteur en médecine à Lille, r. Solférino, 314.....	Ec. publique de filles. r. de Wazemmes. Ecole matern. publie. boulevard V.-Hugo. Ecole matern. priv. r. Monge. Ec. privées de garçons. Parvis-St-Michel, 22, et r. Monge. Ec. priv. de filles. r. Nicolas-Leblanc. Ec. publ. de filles, place Deloit.	Houdoy, avocat à Lille, square Jussieu, 8.....	Ec. matern. publ., r. Fulton et r. des Rogatoirs. Ec. priv. de garçons, r. d'Eylau, 25, et r. des Stations, 179. Ec. priv. de filles, r. d'Austerlitz.
Rochart, industriel à Lille, rue de Douai, 401 bis.....	Ec. prim. supérieure de garçons, Bd. Louis XIV. Ec. priv. de garçons, r. des Meuniers, 31 bis.	Legrand Géry, sénr, maire de Lille.....	Ec. publ. de filles, rue d'Isly. Ec. privée de garçons, r. Léon-Gambetta, 286.
Viollette, adjoint au maire de Lille, rue Patou, 43.		Schouteeten, industriel, rue d'Esquermes, 47.....	Ec. publ. de garçons, pl. Calinaut. Ec. priv. de filles, b. de la Moselle.
CANTON DE LILLE-SUD-EST.		Verly, publ. à Lille r. Solférino, 7	Ec. pub. de garçons, pl. de l'Arbonnoise. Ec. priv. de garçons, rue d'Esquermes.
Baudry, profess. à la faculté de médecine de Lille, rue Jacquemars-Giélée, 14.....	Ec. publique de filles, r. Watteau. Ec. matern. publ., r. Wicar, à Lille.	Wertheimer, prof. à la fac. de méd. de Lille, rue de Bourgogne, 34.....	Ec. pub. de filles, rue de Bailleul. Ec. priv. de garçons, r. de Cantelieu. Ec. priv. de filles et éc. matern. priv. rue de Cantelieu, 14 et 36.
Bigo-Danel, imprimeur à Lille, boulevard de la Liberté, 95.	Ec. publ. de garçons, r. Lydéric. Ec. priv. de garçons, r. Lydéric.	<i>Inspection primaire de Lille (2^e Circonscription).</i>	
N.....	Ec. publ. de garçons et éc. matern. publ., r. Boisly. Ec. privée de filles et éc. matern. privée. r. Lydéric.	CANTON D'ARMENTIÈRES.	
Codron, professeur à l'institut industriel du Nord à Lille, rue Solférino, 170.....	Ec. publ. de garçons, r. de la Vignette. Ecole matern. publ., r. St-Michel, 5, à Lille.	N.....	La Chap.-d'Armentières, Wez-Macqart.
Liagre, trésorier du <i>Denier des écoles laïques</i> à Lille.....	Ec. publique du Petit-Ronchin.	Chas, industriel, à Armentières.....	Ec. de garçons, de filles et matern., route d'Armentières à Houplines
Grandel, conseiller général à Lille, rue Caumartin, 86.....	Ec. publiques et privées de Faches.	Decadain, Victor, nég. memb. du bur. d'adm. du collège de garçons, à Armentières.....	Ec. de garçons r. Solérino, de filles r. Marceau, maternelle r. de Messines, et priv. de filles et maternelle r. Bayard.
Mariage, conseiller général à Lille, parvis St-Maurice.....	Ec. de Ronchin (Bourg) Ec. publ. de filles, r. St-Sauveur.	Desuel, notaire à Armentières..	Ec. de Prêmesques et de Bois-Grenier; écoles priv. r. de la Crèche et éc. priv. de garçons r. d'Ypres à Armentières
Moniez, professeur à la faculté de médecine à Lille, rue Solférino, 22.....	Ec. de Thumesnil. Ec. priv. de filles et éc. matern. priv., r. St-Sauveur, 114, à Lille.	N.....	Ec. de garçons r. Nationale, de filles et maternelle r. de Quessnoy, priv. matern., rue Lamartine à Armentières et mixte à Capinghem.
Roche, avocat à Lille, rue de la Vieille-Comédie, 45 bis.....	Ec. de Lezeennes. Ecole priv. de filles et école matern. priv., r. de Paris, 108, à Lille.	Duhot, ind., à Armentières...	Ec. de filles et matern. r. de Lille, et priv. de filles et matern. r. des Pâtures à Armentières
CANTON DE LILLE-SUD-OUEST.		Leroy, agriculteur, industriel à Houplines.....	Erquinghem-Lys, Frellinghem, Le Fuquereau.
Bère, conseiller général à Lille, place Sébastopol, 25.....	Ec. publ. de garçons, r. de Juliers. Ec. priv. de garçons, r. Jean-Lévasseur.	Rémant, anc. prof. au coll., bibl. de la ville à Armentières	Ec. de filles et école maternelle, pl. de l'Eglise, et éc. priv. du Bizet.
Damién, prof. à la faculté des sciences à Lille, rue Brûlé-Maison, 60.....	Ec. publ. de garçons, de filles, éc. matern. et éc. priv. de garçons, ch. de l'Arbrisseau.	Somon, négoc., à Armentières	Ec. de filles et matern. pl. de l'Eglise; écoles priv. de garçons, r. du Molinel et r. Nationale; éc. de garçons, rue de Lille, à Armentières.
Gauche, administrat. du musée industriel à Lille, rue de Paris, 453.....	Ec. publ. de garçons, r. Fombelle. Ec. priv. de garçons, r. de Londres, 22. Ec. priv. r. d'Esquermes, 93. Ec. mat. priv., r. St-Bernard et route de Béthune, 70.	Toffart, ancien maire de Frellinghem.....	Ecoles du centre à Houplines et écoles priv. à Houplines, route d'Armentières.

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
CANTON D'HAUBOURDIN.		CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE.	
Bigo, docteur en médecine à Haubourdin.....	Ec. publique de filles et matern. d'Haubourdin.	Becquart Charles, architecte, à Quesnoy-sur-Deule.....	Verlinghem.
Daubresse, Ernest, raffineur de potasse à Haubourdin.....	Englos, Ennetières-en-Weppes. Escobecques.	Bonduel Fl., cons. gén. à Lille.	Éc. publiques et privées de Quesnoy-sur-Deule
Lemaire, médecin à Lomme ..	Ec. de filles et mat. de Lomme (Mont-à-Camp) éc. mat. du Marais de Lomme, éc. d'Hallennes-lez-Haubourdin, du Maisnil, éc. priv. de filles et mat. d'Haubourdin (Gr.-Place.)	Cateau Louis, fab. de rubans à Comines.....	Ec. publ. et priv. de Comines (S ^{te} -Marguerite)
Pélicier Edmond, négociant à Haubourdin.....	Ec. de garç., de filles et mat. de Loos, de garç. et de filles de Sequedin, éc. priv. de filles de Planche à Quesnoy.	Descarpentries, médecin à Pérenchies.....	Pérenchies.
Pinteau, médecin et maire à Wavrin.....	Beaucamps.	Dubois Hipp., médecin à Verlinghem.....	Lompret.
Potié A., agric. à Haubourdin.	Ec. de garç. d'Haubourdin et éc. de Wavrin.	Froidure Adrien, brasseur à Comines.....	Deulémont.
Sander Ch., ing. à Haubourdin	Ec. pubiq. et priv. de Lomme (centre), de Santes et d'En-merin.	Saint-Léger A., père, proprié ^{re} suppléant du juge-de-peace à Wervicq-Sud.....	Éc. pubiq. et privées de Comines (ville) et de Wervicq-Sud.
Testelin Aug., nég. en vins à Haubourdin.....	Ec. publ. de Radinghem et priv. de Loos-Bourg, éc. priv. de filles et éc. matern. priv., rue St-Georges, à Haubourdin.		
CANTON DE LA BASSÉE.		CANTON DE SECLIN.	
Boilly Léop., libr. à La Bassée	Hantay, Salomé.	Boutemy, conseiller municipal à Templemars.....	Vendeville et Lesquin.
Coget, propriétaire et maire à Marquillies.....	Ec. publ. et priv. de Fournes.	Couvreur, docteur en médec. à Seclin.....	Seclin et Martinsart
Cordier Philippe, adj. au maire de La Bassée.....	Ec. priv. de garç. de La Bassée et écoles d'Herlies.	Delacourt Jean, tanneur à Camphin-en-Carembault.....	Carnin.
Denissel, négoc. à La Bassée ..	Ec. publ. de Wieres	Delhaye, négociant, conseiller municipal à Seclin.....	Wattignies.
Destieux, notaire à Aubers....	Ec. publ. d'Aubers et de Fromelles.	Desmazières, conseiller génér. et maire à Seclin.....	Gondecourt.
Graveline Edouard, propr., ex-rec. de l'enreg. à La Bassée.	Marquillies, Illies.	Desurmont Edouard, industriel à Seclin.....	Annœullin et Don.
Lenglin Octave, négoc., suppl. du juge de paix à La Bassée.	Sainghin-en-Weppes et priv. de filles et mat. de La Bassée.	Hay, command. d'inf., en retr., à Camphin-en-Carembault.....	Camphin-en-Carembault
Lestarquit, f. de chic. à La Bassée	Ec. publ. de La Bassée	Laden, conseiller municipal, agriculteur à Seclin.....	Templemars
CANTON DE PONT-A-MARQ.		Mallet, pharmacien à Seclin ..	Houplin et Ancoisne.
Béghin, maire à Thumeries...	Ostricourt, Phalempin.	Marchand, agricult. conseiller d'arrond à Allennes-l-Marais	Noyelles-lez-Seclin
Bulteau, maire à Pont-à-Marcq.	Tourmignies, Mérégnies.	Mauroy, brasseur, maire à Annœullin.....	Bauvin et Provin.
Butrulle, maire de Tourmignies	Avelin.	Pontfort, conseiller municipal, brasseur à Seclin.....	Chemy.
Carlier, maire à Mons-en-Pévèle	Thumeries, Moncheaux.	Wartel, blanchisseur à Herrin.	Allennes-lez-Marais et Herrin.
Coget, dép. maire à Phalempin	La Neuville, Wahagnies.		
Favier fils, comm ^{re} -pr ^{re} à St Omer	Pont-à-Marcq.		
Lepeuple, propriétaire à Bersée	Bersée, Ennevelin.		
Marquant, maire de Wahagnies	Mons-en-Pévèle.		
Six, tanneur à Phalempin ...	Attiches, Fretin.		
		<i>Inspection primaire de Roubaix.</i>	
		CANTON DE LANNOY.	
		Carrez, maire à Baisieux.....	Willems et Saille
		Delerue Louis-Pierre, cult. à Anstaing.....	Ascq.
		Denis, pharmacien à Baisieux.	Anstaing et Gruson.
		Lagneau, pharmac. à Lys-lez-Lannoy.....	Lannoy et Toufflers

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Lemaire, médecin à Willems..	Baisieux et Hem.	Verlais, administr. de l'Éc. des Arts industriels à Roubaix..	Éc. de garçons et mat. rue Pierre-de-Roubaix de filles rue Ste-Elisa- beth, et priv. de filles rue St-Antoine.
Mulliez, à Lannoy.....	Annappes et Fliers.		
Parent Ed. à Lannoy	Lys-les-Lannoy et Leers	CANTON DE ROUBAIX-OUEST.	
Stien, suppl. du juge-de-peace, Chérens	Chérens, Tressin, Forest,	Deleporte-Bayart, propriétaire à Roubaix.....	Écoles de garçons et de filles rue St-Vincent, mat. r. Blanchemaille, priv. de garçons rue d'Alsace et de filles rue de l'Ouest.
CANTON DE ROUBAIX-EST.		Cahen, fabricant à Croix.....	Éc. de garçons, de filles et mat. à Croix (le Créchet), de filles rue de Naples, à Roubaix, de filles, Grande-Rue, à Croix.
Allard, industriel à Roubaix..	Éc. priv. de garçons et éc. mat. boulevard de Strasbourg à Roubaix	Dewitte Ant., négociant à Roubaix.....	Éc. de garçons rue Ar- chimède, de filles rue du Grand-Chemin et St-Antoine, priv. de filles rue Salomon- de-Caus.
Bayart, fermier, propriétaire à Wattrelos	École de garçons de Plouys et La Baillerie, de filles de Beaulieu, et priv. de filles rue du Bureau à Wattrelos.	Florin, adj. au maire à Croix.	Éc. de garç. et de filles du centre, filles et ma- ternelle r. de Roubaix, et orphelinat privé, route d'Hem à Croix.
Butruille, docteur en médecine à Roubaix.....	Éc. de garçons rue De- crème, mat. rue de Condé, et priv. de garçons rue Bourdaloue.	Lacquement, anc. adj. au maire, d' du mont-de-piété à Roubaix	Éc. de garç. r. des Arts, de filles r. de Soubise, privées de filles rue du Vieux-Abreuvoir et rue d'Inkermann.
Debouvry, conseiller d'arron- dissement à Wattrelos.....	École de garçons et de filles du Touquet et du Crétinier, et priv. de filles r. de l'Abreu- voir à Wattrelos.	Largillière, d'en méd. à Roubaix	Éc. de garçons boulevard d'Halluin, de filles et maternelle rue des Anges, privée de filles rue de la Chaussée.
Dhalluin Pierre, fermier-pro- priétaire à Wattrelos.....	École de garçons et de filles du centre, et privée de garçons rue St-Joseph.	Moreau Émile, ancien député.	École supérieure de gar- çons rue de Soubise.
Duchesnes, nég. à Roubaix....	Éc. pr. de garç. rue Du- tilleul, éc. pr. de fl. r. Pellart, prolongée.	Oudart Ach., nég. à Roubaix	Éc. de garç. rue du Bois, matern. r. de Soubise, privées de filles r. des Fabricants et rue de l'Espérance.
Durant Clément, négociant à Roubaix.....	Éc. de garçons rue Monta- igne, de filles rue du Pile, et priv. de filles rue St-Louis et rue Richelieu.	Pluquet, maire à Croix.	Wasquehal.
Godefroy, docteur en médecine à Roubaix.....	École de garçons et de filles rue du Général- Chanzy, matern. rue Pascal, priv. de filles r. du Général-Chanzy	Staacs-Brame, médecin à Lille, rue de la Barre, 31.	Éc. matern. rue de Rome et privée de filles rue de la Redoute.
Junker, industriel à Roubaix..	École de garçons rue Ternaux, de filles et mat. r. de l'Ommelet, priv. de filles rue du Collège, 68, boulevard Gambetta et r. des Arts.	Tiers, fermier, prop ^{re} à Roubaix.	Éc. de garç. rue Brézin, maternelle rue Watt, privée de filles rue de Wasquehal.
Lagache, industriel à Roubaix.	Éc. publique de filles r. Pellart, et privée de garçons r. de la Paix.	CANTON DE TOURCOING-NORD.	
Morel J., industriel à Roubaix.	Éc. de garçons rue Tur- got, filles rue Olivier- de-Serres, mat. rue de Flandre, et privée de garçons rue Rollin.	Chombaut, fab. de toiles à Roucoiq	Blanc-Four
Quint J., brasseur à Roubaix.	Éc. de garçons rue du Moulin, et privées de filles rue et place Ste- Elisabeth, rue de la Sagesse.	Dewyn, d'en méd. à Tourcoing	Éc. de garç. rue du Cal- vaire, privées de filles r. de Wailly et de gar- çons rue de l'Alma.
Rousseau Ach., industriel à Roubaix.....	École de garçons rue Delezenne, et priv. de filles rue de Mulhouse	Dron, dép. c. gén. à Tourcoing	Éc. de garç. rue Neuve, privées de garç. r. du Haze, et de filles rue Delobel.
Terninck, propriétaire à Rou- baix.....	Éc. de garç. rue d'Hem, de filles rue de Coq- François, mat. r. Ste- Elisabeth, privées de garçons rue Bella, et de filles rue Pigalle.	De Lavaiyre, anc. vér ^r des dou- nes, c. munic. à Tourcoing.	Éc. de garç. Pont de Neu- ville, filles et ma- ternelle rue Houchart
Thérin-Carette, propriétaire à Wattrelos	Éc. priv. rue du Moulin. (garç.), rue St-Joseph (filles) et quart. du Cré- tinier (filles) à Wattr.		

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
CANTON DE TOURCOING-SUD.			
Hassebroucq, maire à Tourcoing	Éc. de garç. r. de Lille et de filles pl. St-Jacques	Martel, anc. adj. au maire à Condé	Vieux-Condé.
N.....	Éc. de garç. rue de Gand, de filles et maternelle rue du Dragon.	Dervaux, cons. gén. à Condé..	Crespin, Hergnies, Odomez.
Mullet, vétérin. à Linselles...	Linselles	Fally, brass., c ^{of} mun. à Condé.	Fresnes.
Mullié, pépiniériste à Neuville-en-Ferrain.....	Neuville-en-Ferrain.	Legentil, propriét. à Fresnes..	Escautpont.
Toffart, ex-secrétaire-général de la mairie de Lille à Roncq	Roncq.	Pureur fils, à Condé.....	St-Aybert, Thivencelles.
Vouters-Delporte, cult ^r à Halluin	Bousbecque.	Raverdy, cons. mun. à Condé..	Condé.
		Wagret, cons. d'arr. et maire à Escautpont.....	Vicq.
CANTON DE DENAIN.			
Bruneau, pharm. à Tourcoing.	Croix-Rouge.	Caron, à Denain.....	Abscon.
Cadeau, d'en méd. à Tourcoing	Éc. de filles pl. Charles-Roussel, et privée de filles rue du Sentier.	Cauvez, cons. d'arr. à Abscon.	Gr.scol. r. de St-Amand, éc. pub. de filles r. de Villars, éc. mixte de Belle-Vue.
Catteau, d'en méd. à Tourcoing	Éc. de garçons r. de Roubaix, et privée de filles rue du Prince.	Delcambre, conseiller général à Denain.....	Éc. de garç., éc. priv. de filles et mat. r. de Villars, gr. scolaire r. de Douai, éc. priv. des Forges de Denain, et écoles de Wavrechain-sous-Denain.
Delecourt, Ad., prop. à Bondues	Bondues.	Dupuis-Caron, négociant, à Denain.....	Escaudain.
Dupont, médecin à Tourcoing.	Blanc-Seau.	Houtard, maître de verreries, conseiller munic. à Denain.	Haveluy.
Moreau C., industr. à Marcq-en-Barœul.....	Marcq-en-Barœul.	Sorrau, ancien maire et propriétaire à Haveluy.....	Hélesmes.
Muller, supp. du juge-de-peace et négoc. à Tourcoing.....	Éc. de garç. r. du Flocon, et mat. r. de Roubaix.	Vigreux, direct. de distillerie, conseiller munic. à Denain..	Douchy.
N.....	Éc. de garç. r. des Cinq-Voies, de filles r. des Orphelines, et priv. de filles rue Winoc-Chocquet.		
Vincent, méd. à Nouveaux....	Mouveaux.		
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.			
CANTON DE BOUCHAIN.			
Bracq, anc. maire et propriét. à Wavrechain sous-Faulx...	Wasnes-au-Bac.	Chaumont, fabricant de sabots à Mortagne.....	Bruille-St-Amand.
N.....	Mastaing.	Lemer, maire à Bruille-St-Amand (Notre-Dame).....	Château-l'Abbaye.
Caullet, cons. gén. et propriét. à Haspres.....	Haspres.	Lenclud, maire et brasseur à Hasnon.....	St-Amand (riv. dr.)
Coquelle, maire à Mastaing...	Rouix, Neuville-sur-l'Escaut.	Lepez, député et maire à Raismes.....	Hasnon.
N.....	Bouchain.	Marion, maire à Mortagne...	Mortagne.
Dreyfus, malteur à Louches..	Louches.	Masingue, négoc. à Mortagne.	Flines-l-Mortagne.
Lamand, n.édecin à Haspres..	Avesnes-le-Sec.	Sirou, ancien député, conseiller gén. à St-Amand.....	Raismes.
Lamour, ind. à Lieu-St-Amand.	Lieu-St-Amand.		
Lempereur, brass. à Lieu-St-Amand.....	Hordain.	CANTON DE SAINT-AMAND (RIVE GAUCHE).	
Lestoille, maire à Haspres...	Noyelles-sur Selle.	Bruneau, ancien maire à St-Amand.....	Millonfosse.
Rohart, anc. maire. cultiv. à Wasnes-au Bac.....	Wavrechain-sous-Faulx.	Davaine Emile, cons. général à St-Amand.....	Result et Rumegies
Tétar, anc. maire, nég. à Bouchain.....	Marquette, Emerchicourt	Davaine Ernest, industriel à St-Amand.....	Maulde.

NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.	NOM DU DÉLÉGUÉ. — QUALITÉ OU PROFESSION.	ÉCOLES attribuées.
Davaïne Casimir, négociant à St-Amand	St-Amand (r. gauc.)	Deflènes, maire et conseiller général à Bruay	Bruay et Thiers. Groupe scolaire de la Bleuse-Borne, à Anzin; éc. privées des Forges et Acéries.
Deneux, médecin à St-Amand ..	Thun-St-Amand, Nivelles	Gérard, cons. municip. à Anzin.	St-Vaasl-là-Haut.
Dussart, adjoint au maire à St- Amand	Bousignies, Brillon	Henry, avocat à Valenciennes.	Wallers.
Mériaux, rentier à St-Amand ..	Lecelles.	Patoir-Lionne, conseiller d'ar- rondissement à Wallers.	Faubg de Paris, à Valenc.
Raviart, adjoint au maire à St- Amand	Sars-et-Rosières.	St-Quentin, avocat à Valenc.	Valenc.-Nord (intr.-mur.)
CANTON DE VALENCIENNES-EST.		Sautteau, adjoint au maire, avocat à Valenciennes.	Beuvrages.
N.....	Quarouble.	Wins, docteur en médecine à Valenciennes.	
Debaralle, cons. d'arr. et adj. au maire de Valenciennes ..	Valenciennes-Est.	CANTON DE VALENCIENNES-SUD.	
Dècle, cons. d'arrondissement et banquier à Valenciennes.	Estreux.	Bisiaux, maire à Hérisin.	Oisy et Haulchin.
Doutriaux, avoc. à Valenciennes	Préseau.	Briffaut Nestor, dessinateur à Trith-St-Léger.	Prouvy.
Foucart, avocat à Valenciennes.	Onnaing.	Damien, cons. munic. à Valenc.	Trith-St-Léger.
Girard A., sén. à Valenciennes	Marly.	Devillers, conseiller municipal, avoué à Valenciennes.	La Sentinelle
Lebacqz, conseiller municipal, rentier à Valenciennes.	Saultain.	Lecerf, doct. en médéc., cons. municipal à Valenciennes.	Aulnoy.
Lengrand, à Sebourg.	Quiévreachain.	Lestolle, conseiller municipal, avoué à Valenciennes.	Valenciennes-Sud.
Maizierre, à Quarouble.	Rombies et Sebourg	Macarez, maire d'Haulchin.	Thiant et Rouvignies.
Wibaille, docteur en médecine à Préseau	Curgies.	Mariage Edouard, à Valenc.	Quérénaing.
CANTON DE VALENCIENNES-NORD.		Muller, percept ^r à Valenciennes	Famars.
N.....	Aubry.	Pillion, propriét ^r à Verchain- Maugré	Maing et Monchaux
Broudehoux, ingén. à Anzin ..	St-Saulve	Siroi, conseiller d'arrondissem. maire à Trith-St-Léger.	Verchain-Maugré.
Bullot Edouard, avocat à Val- enciennes	Ec. publ. à Anzin, rue de l'Eglise, pl. Verte, Grand'Place; éc. priv. rue de l'Eglise et rue de St-Amand.	Tauchon, cons. municipal, doct. en médecine à Valenciennes.	Hérisin.
Coulon, huissier à Valenciennes	Petite-Forêt.	Weil, député, maire à Marly ..	Artres.
N.....	Beuvrages.		

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT

Établies à Douai.

Ecole de garçons.

Conseil d'administration. — MM. Brunel, O ✱, U I, ✱, Inspec-
teur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord,
Président; Merlin, U A, Sénateur; Lemaire, ✱, U A, Président
de Chambre à la Cour d'appel; Bosquet, conseiller à la cour
d'appel; Farez, U I, Ingénieur civil à Douai; Mention, Conseiller
général à Douai; Bernard, ✱, Conseiller général, à Roost-Warendin.

Personnel enseignant. — MM. Perrin, U A, *Directeur*; Douchez,

⊙ A, *Econome*; Leduc, ⊙ A, Charton, Bridelance, Monsinjon, Frixon, Bertoux et Pamart, ⊙ A, *Professeurs*; Prévot, *Maitre-adjoint*; Herlin, ⊙ I, *Directeur de l'École primaire annexée*; N..... *Instituteur-adjoint à l'École annexée*; Frixon et Leduc, *Professeurs de dessin*; Gillet, *Professeur de chant*; Dessaint, *Maitre d'horticulture*; Pollet, *Médecin*.

Les élèves-maitres sont au nombre de 160 tous entretenus par l'Etat.

Ecole de filles.

Conseil d'administration. — MM. Brunel, O ✱, ⊙ I, ✱, *Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, Président*; Mention, *Conseiller général, à Douai*; Bernard, ✱, *Conseiller général, à Roost-Warendin*; Bosquet, *Conseiller à la Cour d'appel*; Telliez, *Conseiller à la Cour d'appel*; Hattu, *avocat, à Douai*; Evrard, ⊙ A, *Conseiller municipal, à Douai*.

Personnel enseignant. — M^{lle} Viaud L, ⊙ A, *Directrice*; M^{lle} Gruin, *Econome*; M^{lles} Mayeur, Lemoine, Viaud M., Géhin, Pecque, Granvogel, Matte, Roudier, *Professeurs*; M^{lle} Mañaux, *Directrice de l'École primaire annexée*; M^{lle} Danglehem, *Directrice de l'École Maternelle annexée*; M^{lle} Dubus, *Professeur de solfège*; M. de Sylva, *Professeur de dessin*; M. Pollet, *Médecin*.

Le nombre des élèves-maitresses est de 150, toutes entretenues par l'Etat.

Ecole nationale professionnelle d'Armentières.

Conseil d'administration. — MM. le Préfet du Nord, *Président*; le Recteur de l'Académie, *Vice-Président*; l'Inspecteur d'Académie, *Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord*; le Maire d'Armentières; Desline, *Ingénieur civil, délégué du ministère du commerce*; Decherf, ⊙ A, *négociant à Armentières*; Feinte, *fabricant de toile à Armentières*; Leblanc, *Inspecteur général de l'Instruction publique*; N....., *Conseiller général*.

Directeur: M. Lacabe-Plasteig, ⊙ A; *Econome*: M. Farcy, ⊙ A; *Ingénieur des travaux*: M. Delattre. — *Professeurs*: MM. Canonne, Lenain, Tripard, Myard, Fiette, Barrois, ⊙ I, de Lauwereyns. — *Surveillant général*: M. Fourdrinoy. — *Maitres internes*: MM. Gosselet, Daoust, Chabozy, Francelle et Lebrun. — *Directeur de l'école primaire annexée*: M. Marchand; *Directrice de l'école maternelle annexée*: M^{lle} Delattre. — *Adjudant-Surveillant*: M. Rasquin.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 11 écoles supérieures: 9 pour les garçons et 2 pour les filles.

Ecoles primaires supérieures.**1^o GARÇONS :**

Lille, boulevard Louis XIV, *Directeur* : M. Tilmant, Ⓐ I. — Roubaix, rue de Soubise, *Directeur* : M. Gernez, Ⓐ A. — Tourcoing, rue de Gand, *Directeur* : M. Demolon, Ⓐ A. — Haubourdin, *Directeur* : M. Loridan, Ⓐ A. — Fournes, *Directeur* : M. Gombert, Ⓐ A. — Douai, *Directeur* : M. Reiter, Ⓐ I. — Denain, *Directeur* : M. Champagne. — Landrecies, *Directeur* : M. Séveste. — Valenciennes, *Directeur* : M. Damien, Ⓐ A.

2^o FILLES :

Lille, boulevard des Écoles, *Directrice* : M^{me} Merlet, Ⓐ A. — Roubaix, rue du Grand Chemin, *Directrice* : M^{lle} Coulbaux, Ⓐ A.

COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — *Brevet supérieur* : MM. Moniez, Ⓐ I, Professeur à la Faculté de médecine ; Colardeau, Ⓐ A, Froissart, Ⓐ I, Merchier, Ⓐ I, Darchez, Ⓐ I, Meunier, Ⓐ A, Professeurs au Lycée ; Cuir, Ⓐ A, Druaux, Ⓐ I, Inspecteurs primaires ; Tilmant, Ⓐ I, Directeur de l'école supérieure.

Brevet élémentaire : MM. Darchez, Ⓐ I, Froissart, Ⓐ I, Merchier, Ⓐ I, Professeurs au Lycée ; Druaux, Ⓐ I et Toussaint, Ⓐ I, Inspecteurs primaires ; Caudrelier, Dubus, Ⓐ I, Lesnes, Cavro, Ⓐ A, Christiaens, Ⓐ I et Willerval, Instituteurs à Lille ; M^{mes} Martin, Ⓐ A, Lesnes, Blanchart et Delhayé, Institutrices à Lille.

DOUAI. — *Brevet supérieur* : MM. Duhem, ✱, Ⓐ A, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel ; Renaux, Martin, Offret, ✱, Ⓐ I, Lirondelle, Ⓐ A, et Hentjen, Professeurs au Lycée ; Charton, professeur à l'École normale ; Richez, Ⓐ I et Roton, Ⓐ I, Inspecteurs primaires.

Brevet élémentaire : MM. Duhem, ✱, Ⓐ A, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel ; Lirondelle, Ⓐ A, et Paquier, Professeurs au Lycée ; Boutrois, Ⓐ I, Inspecteur primaire ; Brabant, Aquart, Miniscloux, Nigeon et Breucq, Instituteurs ; M^{mes} Hermand et Soyez, Institutrices.

VALENCIENNES. — *Brevet supérieur* : MM. Henriquet, Georgin, Olliot, Robin, Ⓐ A, Professeurs au lycée ; Damien, Ⓐ I, Conseiller municipal à Valenciennes ; Lambert, Ⓐ I, Inspecteur primaire à Valenciennes ; Fenard, Ⓐ A, Inspecteur primaire au Quesnoy ; Damien fils, Ⓐ A, Directeur de l'École supérieure.

Brevet élémentaire : MM. Robin, Mascart, Ⓐ A, Simonet, Henriquet, Pottier, Professeurs au lycée ; Damien, Ⓐ I, Conseiller muni-

cipal ; Lambert, \odot I, Inspecteur primaire à Valenciennes ; Villain, \odot A, Inspecteur primaire à Avesnes ; Damien fils, \odot A, Directeur de l'École supérieure ; Delsarte, Instituteur à Valenciennes ; M^{mes} Fossart et Lenquette, Institutrices.

COMMISSION D'EXAMEN AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. Brunel, \odot *, \odot I, \otimes I, Inspecteur d'Académie, *Président* ; Froissart, \odot I, Darchez, \odot I, Merchier, \odot I, Professeurs au lycée de Lille ; Toussaint, \odot I, Cuir, \odot A, Inspecteurs primaires ; Christiaens, \odot I, Dubus, \odot I, Caudrelier, Lesnes, Richard, \odot A, et Richez, instituteurs à Lille ; M^{mes} Blanchart, Martin, \odot A, Lesnes et Delhay, Institutrices à Lille.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

**Association des Anciens Elèves du Collège et du
Lycée de Lille.**

(Fondée le 3 juin 1857, reconnue d'utilité publique par décret
du 15 février 1889.)

BUREAU : MM. Brassart Jules, *Président* ; Houdoy Armand, *Vice-Président* ; Thellier Paul, *Secrétaire-Général* ; Rajat Raymond, *Secrétaire Adjoint* ; Cornée Ferdinand \odot A ; *Trésorier*.

COMMISSION : MM. Bonte Auguste ; Danchin Fernand ; Stoclet Arthur ; Van Hende Edouard, \odot A ; Crépy Paul, *, \odot A, † ; Lefebvre Jules, \odot I ; Delecaille, Maurice ; Deplechin Eugène, \odot A, † ; Dupire Paul ; Cazeneuve Albert, †.

**Associations amicales des Anciens élèves des Écoles
primaires supérieures de Lille.**

Ces Sociétés ont pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants ou sortis pour les aider dans le choix d'une carrière ou les secourir, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'École.

1^o ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS.

Président : MM. Jules Lefebvre, \odot I. — *Vice-Président* : Alfred Monzy, *, \odot I. — *Trésorier* : Louis Broutin. — *Secrétaire* : Gaston Robbe.

2^o ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES.

Présidente : M^{lle} Dugardin Berthe. — *Vice-Présidente* : M^{me} Abraham. — *Secrétaire* : M^{me} Decourtray. — *Vice-Secrétaire* : M^{lle} Bocquet. — *Trésorière* : M^{lle} Dufour.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT.

Doyen : M. le comte de Vareilles-Sommières, C. I. — *Professeurs* : *Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit canon*, M. l'abbé Pillet. — *Droit romain*, MM. Arthaud, I, et Ory. — *Droit civil*, MM. de Vareilles-Sommières, *Doyen*; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile et voies d'exécution*, M. Vanlaer. — *Droit criminel*, M. Gand, I. — *Droit administratif et droit constitutionnel*, M. Groussau, I. — *Droit commercial et droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Droit international public et privé*, M. Selosse. — *Economie politique et législation financière*, M. Béchaux. — *Histoire du Droit et législation industrielle*, M. Rothe. — *Professeur suppléant*, M. de Corbie. — *Maitre de conférences*, M. Duthoit.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit*, M. Lamaché. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau. — *Droit civil approfondi*, M. Delachenal.

Conférences spéciales de droit romain et de droit civil, MM. de Vareilles, Ory, Delachenal et de Corbie, *Professeur suppléant*.

COURS ET EXERCICES COMPLÉMENTAIRES. — *Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer. — *Apologétique*: M. l'abbé Moureau. — *Travaux pratiques; plaidoiries*: M. de Vareilles; *Droit public*: M. Groussau; *Economie politique*: M. Béchaux. — *Conférences de licence*: M. Duthoit.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Doyen: M. Eustache. — *Professeurs*: MM. Desplats, I, Bouchaud, *, Schmitt, I, Duret, I, Baltus, Rédier, Augier, Witz, I, Rogie, Guermonprez, C I, Faucon, Dujardin, Liénhart, Delassus, Lavrand, Bernard, Toison, Vallin, Derville, Voituriez, Baelde, Lenoble, Van Heuverswyn, l'abbé Boulay, l'abbé Bourgeat, Monnet, Carrez.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Doyen: M. de Margerie, *, I, C I. — *Professeurs*: Mgr Bannard, MM. Charaux, I, Canet, I, l'abbé Cliquennois, l'abbé Looten, R. P. Le Génissel, l'abbé Rambure. — *Professeurs honoraires*: M. l'abbé Soulié, R. P. Orhand.

FACULTÉ DES SCIENCES.

(Rue de Toul).

Doyen: M. Boulay. — *Professeurs*: MM. Villié, I, *Analyse*; — de

Salvert, *Mécanique rationnelle*; — Witz, \ddagger , *Physique*; — Schmitt, \ddagger , *Chimie*; — Alix et Vanoye (adjoint), *Zoologie*; — l'abbé Boulay, *Botanique*; — l'abbé Bourgeat, *Géologie et Minéralogie*; — Maurice, *Anatomie comparée*; — l'abbé Stoffaes, chargé des cours d'*Astronomie et de Mathématiques spéciales*. — *Professeurs-auxiliaires*: MM. Lamblin, Wavelet, Boudriez, Decottignies, Vallé. — Leclerc, *Mécanicien*.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES

(Annexée aux Facultés libres).

Directeur: M. le Colonel Arnould, \ddagger , \ddagger , Ancien élève de l'École polytechnique. — *Professeurs*: R. P. Fristot, *Instruction religieuse et Droit naturel*; MM. Arnould, \ddagger , \ddagger , *Technologie industrielle et travaux publics*; — Lenoble, *Chimie industrielle*; — P. Severin, *Topographie*; — A. Fremaux, *Mécanismes et Dessin industriel*; — Selosse, *Commerce et Géographie industrielle*; — Vilain, *Architecture et Constructions industrielles*; — Bechaux, *Economie sociale*; — Lamache, *Droit administratif*; — Trelley de Prévaux, *Droit commercial et industriel*; — Witz, \ddagger , *machines à vapeur et électricité*; — Bourgeat, *Géologie appliquée à l'industrie*; — Maurice, *Histoire naturelle*; — Helluy, *Allemand*; — Ryan, *Anglais*; — l'abbé Vassart, *teinture*; — Lamblin, Hubert Caron, *Travaux pratiques de physique et de chimie industrielles*; — Bantegny, *Travaux pratiques de teinture*.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Doyen: M. le chanoine J. Didiot, — *Professeurs*: M^{er} Baunard, MM. le chanoine Pillet, le chanoine Moureau, l'abbé Salembier, l'abbé Quilliet, l'abbé Pannier, l'abbé Chollet, l'abbé Robart.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE.

Armentières: MM. l'abbé Richard. — *Bantigny*: Bachelet. — *Bailleul*: l'abbé Balois. — *Bavai*: l'abbé Fournier. — *La Bassée*: Duchâteau. — *Bergues*: l'abbé Rajon. — *Cambrai*: l'abbé Foulon. — *Douai*: l'abbé Loridan. — *Dunkerque*: l'abbé Durant. — *Gondrecourt*: Couvreur, A. — *Estaires*: l'abbé Catteau. — *Lille*: Lang; Pilate; l'abbé Denoyelle; l'abbé Schmit, l'abbé Didio. — *Marcq-en-Barœul*: l'abbé Dieu. — *Merville*: l'abbé Heitz. — *Hazelbrouck*: Baron. — *Roubaix*: l'abbé Chabé. — *Saint-Amand*: l'abbé Moreau. — *Tourcoing*: l'abbé Leblanc. — *Valenciennes*: l'abbé Sapelier.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Écoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'École nationale des Arts industriels.

Les attributions du Conseil supérieur de l'École ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce Conseil est composé comme suit : *Membres de droit* : MM. Vel-Durand, C \star , \odot I, \boxplus , Préfet du Nord, *Président* ; Henri Carrette, Maire de Roubaix, *Premier Vice-Président* ; Julien Lagache, Président de la Chambre de commerce ; Manufacturier, *Deuxième Vice-Président* ; Henri Verlais, \odot I, *Administrateur, Secrétaire du conseil*.

Membres électifs. — MM. Achille Scrépel, Sénateur ; G. Riche, Ingénieur ; Edouard Roussel, Manufacturier ; Ch. Junker, Filateur ; J.-B. Meillassoux, Teinturier ; A. Ryo, Ingénieur ; Ed. Dupire, \odot A, Architecte ; Ad. Prouvost, Manufacturier ; Eloy Duvillier, membre de la Chambre de Commerce.

M. Jean Monfils, \odot A, *Secrétaire, Agent comptable*.

PROFESSEURS. — *Cours préparatoire de Dessin à main levée* : M. T. Bouzin ; — *Cours élémentaire, moyen de Dessin, Perspective et Histoire de l'Art* : M. A. Sératzki, \odot A ; — *Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau, d'Histoire et de Composition décorative* : M. L. Priou ; — *Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre*, M. E. Ollé ; — *Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane, d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace* ; M. A. Faidherbe ; — *Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines* : M. G. Druennes ; — *Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment* : M. Barbotin ; — *Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulations de Chimie industrielle* : M. A. Béghin ; *Préparateur* : M. J. Declercq ; — *Cours de Teinture, d'Impression, d'apprêt, de fabrication de matières colorantes* : M. H. Lagache ; N., *professeur-adjoint* ; *Préparateurs* : MM. P. Fournier et L. Millescamps ; — *Cours de Tissage* : M. Ch. Vinque ; M. L. Blay ; *Professeur-Adjoint* ; — *Cours de Travaux pratiques de Remettage* ; MM. Decottignies et Florquin ; — *Cours de chauffeurs* : M. P. Bonet.

SURVEILLANT CHEF : M. G. Nogaret.

Surveillants : MM. H. Notte, A. Boutteville, A. Monnier.

Concierge Appariteur : M. J. Verbeck.

Concierge : M. G. Béart.

Institut industriel du Nord de la France.

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1890.

Il se compose de :



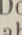
MM. le Préfet du Nord, *Président*; Sculfort, *, Ed. Bernard, *, Sirot, N, Conseillers généraux; le Maire de Lille; le Président de la Chambre de Commerce de Lille; de Lapersonne, O A, Doyen de la Faculté de médecine; Demartres, O I, Doyen de la Faculté des Sciences; Blondel, *, Constructeur à Lille; Porion, Distillateur à St-André; Vancauwenberghe, Filateur à St-Pol-sur-Mer; le Directeur de l'Institut, *Secrétaire*.

Secrétaire-adjoint du Conseil: M. Stoclet, Sous-directeur.

Ce Conseil tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet, *Président*.

ADMINISTRATION. — MM. Gruson, *, O I, O I, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, *Directeur*; Stoclet, Ingénieur des Ponts et chaussées, *Sous-Directeur et Directeur des études*; Rouquette, *, Capitaine en retraite, *Inspecteur principal, Trésorier*; Boquillon, *, Capitaine en retraite, *Inspecteur des études*; Waidmann, *, capitaine en retraite, *idem*; Huguet, *, Capitaine en retraite, *idem*; Longis, *, Commandant en retraite, *Inspecteur-Economé*.

ENSEIGNEMENT. — *Mathématiques pures et appliquées*: MM. Demartres, O I, Doyen de la Faculté des Sciences; Souillart, O I, Professeur à la Faculté des Sciences; Bouvart, O I, Professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique rationnelle*: Bère, O A, Ingénieur des manufactures de l'Etat. — *Mécanique appliquée et construction des machines*: Stoclet, Ingénieur des Ponts et chaussées; Chapuy, Ingénieur au corps des Mines; Codron, O A, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons. — *Constructions industrielles*: Briotet, Ingénieur des Ponts et Chaussées. — *Chemins de fer*: Delbecq, Ingénieur en chef des ateliers du chemin de fer du Nord. — *Physique générale*: Damien, O I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Physique industrielle et Métallurgie*: Hermant, Ingénieur, ancien élève de l'École des Mines de Paris. — *Chimie générale*: Paillot, O A, agrégé à la Faculté des Sciences. — *Chimie analytique*: Lacombe, Ingénieur, ancien élève de l'École centrale des Arts et Manufactures. — *Chimie industrielle*: Buisine, O A, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Teinture et apprêts*: Viollette, *, O I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Cours élémentaire d'électricité*: Paillot, O A, agrégé de la Faculté des Sciences. — *Electricité théorique*: Damien, O I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Electricité pratique*: Neu, ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur électricien. — *Filature et tissage*: Dantzer, Ingénieur. — *Minéralogie et Géologie*: Paul Hallez, O A, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Sucrierie et distillerie*: Viollette, *, O I, Professeur à la Faculté des Sciences. — *Droit*: Deschamps, Professeur à la Faculté de droit. — *Géographie indus-*

trielle : Cons,  1, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Comptabilité* : Cochez, ancien élève de l'École des arts industriels et des Mines de Lille. — *Dessin et travaux d'atelier* : Codron,  A, Ingénieur, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons et Dantzer, Ingénieur. — *Lever de plans et nivellement* : Mallet, Conducteur principal des Ponts et chaussées — *Hygiène* : Richard, O , Docteur en médecine. — *Manipulations* : Flourens, Directeur du laboratoire. — *Langue française* : Lesnes, Directeur d'école primaire à Lille.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des interrogateurs, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie et d'électricité pratique.

Association amicale des Anciens élèves de l'Institut du Nord.

(Siège social : rue Faidherbe, 47).

Cette Société a été organisée en 1875 et les statuts qui la régissent ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 1875. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux ; enfin, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux les emplois vacants. — La Société comprend environ 500 membres titulaires. *Le secrétariat est ouvert tous les jeudis de 7 h. à 8 h. du soir.*

BUREAU : MM. Paul Parsy, *Président* ; Batteur E. Henri Bourdon, *Vice-Présidents* ; Lamérand René, Armand Sée, *Secrétaires* ; Delay Alexandre, *Trésorier* ; Renard Henri, *Bibliothécaire*.

COMITÉ D'ADMINISTRATION : MM. Louis Dubray ; Bauvin Armand ; Declercq Ernest ; Hallez Gaston ; Galley Paul ; Brunnin Henri ; Renard Henri ; Cormorant Achille ; Colas Joseph ; Gustave Flourens. MM. Mallet Désiré, Goblet Alfred, Gaillet Paul, *anciens présidents*.

Secrétaire-adjoint : Chuffart Eugène.

École Supérieure de Commerce de Lille et de la région du Nord.

(36, rue Nicolas-Leblanc, Lille).

L'École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord a été fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre et qui la dirige avec le concours de la ville de Lille et des Chambres de Commerce du département.

Reconnue par l'État (décret du 12 juillet 1892), l'École supérieure de commerce est placée dans la catégorie des établissements d'instruction visés par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1892 sur

le recrutement de l'armée, et est par conséquent admise à délivrer des diplômes conférant une remise de deux années de service militaire.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT : M. le Préfet du Nord, *Président d'honneur* ; MM. J. Le Blan, O \ast , président de la Chambre de Commerce de Lille, *Président* ; Le Gavrian, député, vice-président de la Chambre de Commerce, *Vice-Président* ; le maire de Lille, les présidents des Chambres de Commerce du département, *membres de droit* ; Agache Edouard, \ast , Président de la Société Industrielle du Nord de la France, Descamps Anatole, Faucheur Edmond, *membres de la Chambre de Commerce de Lille* ; Trannin Henri, \odot I, directeur, *Secrétaire*.

ADMINISTRATION : MM. Trannin Henri, \odot I, docteur ès-sciences, *Directeur* ; Brillion Gustave, \ast , chef de bataillon du Génie en retraite, *Sous-Directeur, Econome* ; Cappart, Carré, Foucray, de St-Léger, licenciés, *Sous-Inspecteurs*.

PERSONNEL ENSEIGNANT : *Commerce et comptabilité* : MM. Ronon : *Anglais* : Hirsch d'Aubyn, Devin, professeurs au Lycée ; *Allemand* : Rohmer, Muller, \odot A, professeurs au Lycée ; *Espagnol* : Hacquin, \odot A ; *Mathématiques* : Lefebvre, \odot I, professeur au Lycée ; *Marchandises et essais* : Moniez, \odot I, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie ; *Géographie économique* : Merchier, \odot I, professeur au lycée ; *Histoire du Commerce* : Cons, \odot I, professeur à la Faculté des Lettres ; *Législation commerciale, douanière et fiscale, économie politique* : Fourcade, professeur à la Faculté de Droit ; *Législation usuelle, industrielle et ouvrière* : Vallas, \odot A, professeur à la Faculté de Droit ; *Transports et outillage* : Bonnin, ingénieur des Arts et Manufactures ; *Chimie organique* : Viollette, \ast , \odot I, doyen honoraire de la Faculté des Sciences ; *Commerce des textiles, fils et tissus* : Dantzer ; *Calligraphie* : Dubus, \odot I ; *Français* : Foucray ; *Cours préparatoire* : Cappart, Carré, Foucray, de St-Lég. r, licenciés.

École nationale des industries agricoles de Douai.

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert en outre d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.


Directeur : MM. Nugues ; *Econome-comptable* : Poncelet ; *Commissecrétaire* : Corbet.

PROFESSEURS : *Sucrerie* : MM. Vivien ; *Distillerie* : Lévy ; *Brasserie* : Moreau ; *Mathématiques, mécanique et dessin géométrique* : Leduc ;

Législation, économie rurale: Bertauld; *Agriculture et zootechnie*: Troude; *Physique et chimie*: Saillard; *Dessin industriel et construction*: Codron; *Comptabilité*: Poncelet.

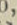


Surveillant-concierge: M. Bailleul.

École pratique d'Industrie et de Commerce à Fourmies.

Directeur: M. Ballot,  I.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles.

Cet établissement forme deux maisons: l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance: MM. le Maire de Lille, *Président*; Théodore Aronio, Propriétaire; docteur Billon, ; docteur Wannebroucq,   I.

Directeurs des Sourds-Muets: les Frères de Saint-Gabriel.

Consultations tous les jours pour: 1^o les soins à donner aux jeunes enfants sourds-muets ou aveugles; 2^o la correction des défauts de prononciation des entendants-parlants.

Directrices des Sourdes-Muettes: les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1888, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.


UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE.

(Cours libres).

*Société d'instruction et populaire, reconnue d'utilité publique
par décret du 12 Mai 1893.*

L'Union française de la Jeunesse a fondé à Lille une Section. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder tout homme appelé à vivre de son labeur; pour moyens d'action: les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des cours, qui sont suivis par plus de 500 auditeurs, prouve la faveur dont jouit l'Association.

BUREAU: *Président*: MM. R. Paillot,  A, agrégé des sciences physiques; 1^{er} *Vice-Président*: F. Pérot, avocat; 2^e *Vice-Président*: Clarinval, licencié ès sciences; *Secrétaire général*: R. Rajat, Président de l'Union des Etudiants de l'Etat; *Secrétaire-adjoint*: M. Desalles, professeur de l'Union; *Trésorier*: Omer Bigo, industriel.

Comité: MM. Ch. Bailliez, avocat; Boulanger, agrégé des

sciences mathématiques ; G. Houbron, homme de lettres ; A. Sée, ingénieur.

Professeurs : MM. Lepage, *tir théorique et pratique* ; Carpentier, *diction et déclamation* ; Saralier, *aquarelle* ; Devoos, *comptabilité* ; Piccolati, *italien* ; Hacquin, *A. espagnol* ; Arnold, *conversation anglaise* ; Dazin et Desalles, *sténographie* ; Boutchoulsky, *russe* ; Bernstein, *histoire du peuple russe* ; Letombe, *machines à vapeur* ; Dubar, *géographie commerciale*.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Etablissements hospitaliers existant dans soixante-sept villes ou communes du Département du Nord est de quatre-vingt-huit, savoir : 54 hospices, 12 hôpitaux et 22 hospices-hôpitaux ; les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2^e partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les Communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces Etablissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.


Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au Maire. Le Président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX
DE BIENFAISANCE. (4)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. — *Hospices* : MM. Chevreux Edouard ; Briatte ; Neullies ; Clavon ; Lisange ; Caplain. — M. Hazard, *Receveur*. — M. N... , *Econome-comptable et Secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Druart Adolphe ; Passage ; Dubois E.,  A ; Wauthier-Bernard ; Collinet-Azambre ; Pécard Henri. — M. Hazard, *Receveur* ; M. Bisiaux, *Secrétaire*.

Bavai. — *Hospice* : MM. Peyron ; Bernard Henri, fils ; Druard ; Delannoy ; Levent E ; Wattiez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Fournier ; Audin ; Druet ; Martin ; Wattiez ; François.

Landrecies. — *Hospice* : MM. Martin ; Légé ; Leblond ; Lefrancq ; Crapez Auguste ; Vendois. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Marie ; Bonnaire-Minon ; Delcambre ; Fournez ; Sculfort-Renard ; Félix Henri. — MM. Leveaux, *Receveur* ; N....., *Econome-comptable et Secrétaire*.

Maubeuge. — *Hospice* : MM. Wautier ; Dubois ; Berteau ; Herbecq ; Mazel ; Duvivier. — Gir, *Receveur* ; Choinet, *Secrétaire et Econome*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Pesant ; Arnoux ; Huart ; François ; Colart ; Lahanier-Pesant. — Choinet, *Secrétaire et Econome* ; Levent, *Secrétaire*.

Le Quesnoy. — *Hospice* : MM. Moutier ; Despaigne ; Blanchard ; Laborde ; Gillard ; Boursier. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Menu ; Vermez ; Lamelin ; Lays ; Défossez. — MM. Déchy, *Receveur* ; — Féron, *Secrétaire* ; Blanchard, *Econome*.

Solre-le-Château. — *Hospice* : MM. Delcambre ; Michaux ; Pourpoint ; Prissette ; Dupont ; Laurent. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Delcambre ; Legrand ; Bernard ; Michaux ; Carpentier ; Pourpoint Edmond. — M. Mantoulet, *Receveur*.

Wignehies. — *Hospice* : MM. Boussus, ✻ ; Delahaye ; Bastien ; Bernaux ; Wiart et Neuville. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Danloux ; Bernaux ; Wiart ; Lejeune ; Debouzy et Danlou.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices* : MM. Bersez Paul ; Parent Alfred ; Ronnelle Alexandre ; Chapeau ; Parent Henri ; Duez. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Capliez Fénelon ; Lesage Augustin ; Maréchal Hyacinthe ; Vrasse ; Ramette ; Leroy Alfred. — Brasselet Cyriaque, *Receveur* ; Béal, *Econome-comptable* ; Delattre, *Secrétaire*.

Le Cateau. — *Hôpital-Paturlé* : MM. Basquin Noël, *Vice-Président* ;

(4) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Ponsin Charles; Flament-Gabet; Regnaudin-Cousin; Seydoux Ernest; Danjou Émile. — M. France, (M), *Receveur et Secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Morcrette; Picard; Degrémont; Collery; Desse; Durant. — M. France, (M), *Receveur et Secrétaire*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — *Hospices*: MM. Dubois-Estabel; Boniface; Gracy; Evrard, (A); Nutly Fd; Jésuspret. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Baude; Honoré Charles, ✱; Bottin Michel; Picquet; Pépin; Frey. — MM. Roussel, *Receveur*; Jouvenet, *Econome-comptable*; Vasse Bertin, *Secrétaire*.

Orchies. — *Hospice*: MM. Wardavoire, J.-B.; Willoquet Louis; Bleuzet Henri; Posteaux Edouard; Desespringalle J.-B.; Broutin Justin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Lepetit J.-B.; Tonnel Henri; Henno J.-B.; Naveau Alexandre; Descarpentries J.-B.; Posteaux Henri. — *Receveur et Secrétaire*: M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — *Hospices*: MM. Trystram; Verclytte; J^{ie} Swynghedauw; Carouille; B. Lassael. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Carpentier Arthur; Lassael; J^{ie} Swynghedauw; Trystram; Vanderhaeghe; B. Lips; Vercnocke, *Receveur-économe-comptable*; Braets, *Secrétaire de l'hospice*; Ryckebusch, *Secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Bollezeele. — *Hospice*: MM. Cabotse Amand; Beck Benoît; Curé; Dehaene Jules; Monsterleet Polydor; Ryckelynck Alphonse; Bonduaeux Aimé. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bonduaeux Ed; Cattoo Pharaïldis; Delater Charles; Paccou Aimé; Ryckelynck Charles; Monsterleet Polydor.

Bourbourg. — *Hospice*: MM. V. Declerq; Tettart Adonis; Outerleys; B. Vandenbroucque, (S). Lysensoone Abdon. — *Bureau de bienfaisance*: — Les mêmes. — MM. Decroocq, *Receveur*; Cattoen, *Secrétaire-économe*.

Bray-Dunes. — *Hospice*: MM. Wallyn Ch.-Louis; Gryson Pierre; Sazier Fidèle; Popieul Gustave; Vanhoutte François; Dewaele Norbert; Seysen Étienne; — M. Littaye, *Chef du service de la marine, à Dunkerque*, représentant du fondateur. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes.

Dunkerque. — *Hôpital-Hospice*: MM. E. Vézien, O ✱; *Vice-Président*, G. Féron; Daigremont, (A); Ch. Lefebure; J. Gourliau, E. Beayvillain, *Membres*; l'abbé Carnel, *Aumônier*; Vanthielt, *Receveur-Econome*; Deckmyn, (A), *Secrétaire*; Mine, *Secrétaire-adjoint*; Duriau, ✱, (A), *Médecin en chef*; Herbart, *Médecin-adjoint*; Ruysen, *Chirurgien en chef*; Blankaert, *Chirurgien-adjoint*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Terquem, ✱, (I), *Vice-Pré-*

silent; Mancel, O ✱; A. Leroy; E. Lano; C. Chamonin; E. Deckmyn, *Membres*; Vanthielt, *Receveur-Econome*; Mine, *Secrétaire*.

Esquelbecq. — *Hospice*: MM. Clyti Auguste; Lootvoet Désiré; Schoemacker Amand; Lembrez Alidor, ✱; Cappelaere Louis; Mourmant Raymond, ✱. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Schoemacker Amand; Lootvoet Désiré; Clyti Auguste; Cappelaere Louis; Lembrez Alidor, ✱; Hamez Martin.

Gravelines. — *Hospice*: MM. Daullé; Lamant; Bracq Charles; Demarle-Fétel; Salomé Victor et Jh. Merlin. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Verheyden-Vigreux; U. Valentin; Merlin-Salomé; Wasca Constantin; Ch. Bernard; Lamant.

Hondschoote. — *Hospice*: MM. Sapelier; Monstreul; Deturck; Lelieur et Bertrand. — *Bureau de bienfaisance*: les mêmes. — *Receveur des deux administrations*: M. Versmisse; *Secrétaire*: M. Zoete.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul. — *Hospice*: MM. E. Delcour; Cortyl Eugène; Houriez; Becuwe; Cuisinier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Flahault Charles; Coubronne, curé-doyen; Perrier Paul; Seynave Elie; Dufour; Fritel de Châteauneuf. — Hopsomer Ch., *Receveur et Secrétaire*; Declercq, *Econome-comptable*.

Caestre. — *Hospice*: M. Desmarescaux Charles; Théry Emile; Delbecq Henri; Heusèle Jules; Quilliot Auguste. — *Bureau de bienfaisance*: Les mêmes.

Cassel. — *Hospice*: MM. Desmyttère Aimé, ✱; Marant Louis; Saison Ferdinand, ✱; Bascop Alexis; Groniez Charles; Sockeel Joseph; Vermersch Léopold. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Desmyttère, ✱, Marant, Becuwe, Laporte, Loorius, Singer; *Receveur et Secrétaire*: Decousser; *Econome-comptable*: Polaert.

Estaires. — *Hospice*: MM. Wattine; Blanquart J.-B.-Louis; Fénart-Permanne; Singer-Donze; Leconte Paul et Lemettre Alph^{se}. — M. Bertein, *Receveur-économe*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Watine; Blanquart J.-B.-Louis; Leconte Eugène; Singer-Donze; Gamelin A^{te} et Fénart-Vanhove. — *Receveur*: M. Bertein.

Haverskerque. — *Hospice*: MM. l'abbé Honoré, curé; Mayolle Florimond; Colson Ignace; Sarazin Prosper; Lotte Hector; Pruvost Etienne. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Danel Albert; Mayolle J.-B.; Wilpotte Hugues; Sarazin Prosper; Lotte Hector; Pruvost Etienne.

Hazebrouck. — *Hospice*: MM. Verlynde Hippolyte, *Vice-Président*; Vandenbussche Victor; Salomé, curé-doyen, chan. honor.; Dehaine Isidore; Laporte Louis; Delerue Charles; — Eugène Demey, *Receveur*; Alban Debaecker, *Econome-secrétaire*. — *Bureau*

de bienfaisance : MM. Delbecq Alex. ; Salomé, doyen-chanoine ; Masson Charles ; Morice, ✱ ; Stoffaës. — *Receveur* : M. Demey. — *Secrétaire* : M. Deswarte.

La Gorgue. — *Hospice* : MM. Duquenne Adolphe ; Duroquet J.-B^{te} ; Marsy Isidore ; Woussen Georges ; Pasquesoone Ferdinand ; Ridez César. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Courtois Cyrille ; Marsy Paul ; Ridez César ; Vienne Eugène ; Pasquesoone Ferdinand ; Messéant Hippolyte. — MM. Decherf, *Secrétaire-économe* ; Verhaeghe, *Receveur*.

Merville. — *Hospice* : MM. Fatou-Vus ; Variscotte Orphée ; Pruvost Delos ; Delassus Étienne, O ✱ ; Variscotte Oscar ; Crinquette Henri. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lesur César ; Roussel-Bernard ; Pruvost Jules ; Crinquette Henri ; Vackernie Marcel ; Carpentier Paul. — M. Bacrot, *Receveur*.

Méteren. — *Hospice* : MM. Bailleul Charles ; Gerhedœn J^h ; Gantois Liévin ; Creton Henri ; Ducorney Fidèle ; Fruchart Louis. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Weens Louis ; Béhague Henri ; Gantois Liévin ; Decamp René ; Creton Henri ; Wasselync Théophile ; Fruchart Louis.

Morbecque. — *Hospice* : MM. Asseman Lambert ; Despicht Louis ; Baron Ernest de La Grange ; Marissael Henri ; Vermeulen Auguste. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Salomé Louis ; Houvenaghel Pierre ; Réant Charles ; Woestelandt Léon. — *Receveur* : M. N.... — *Secrétaire* : M. Declerck Emile.

Nieppe. — *Hospice* : MM. Chieus-Ernout ; A. Trinelle ; Lheureux Henri ; Schacht Louis, curé ; Fauvergue-Debailleul ; Pollet. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lheureux Henri ; Chieus-Ernout ; Trinelle Alfred ; Demeulenaere-Lamerand ; Henri Delangue ; Bécue Jules.

Steenbecque. — *Hospice* : MM. Naeye Henri ; Delattre, curé ; Favière Fidèle ; Gambien Louis ; Deback Charles ; Deroo Auguste. — *Econome* : M. Ch. Deback. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Lesage Jules ; Delattre, curé ; Cadet Edmond ; Patinier Casimir ; Huguet Jules ; Regnier Gustave. — *Receveur-Percepteur* : M. N....

Steenvoorde. — *Hospice* : MM. Fossaert Louis ; Vandamme Désiré ; Verhèke Louis ; Degrave Henri ; Mortier. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Degrave Henri ; Walbrou Adolphe ; Lamote Eugène ; Demey Désiré ; Haeu Désiré ; Carton Adolphe. — M. Buns, O A, *Receveur-économe-comptable et Secrétaire*.

Steenwerck. — *Hospice* : MM. Demeulenaere Jean-Baptiste ; Charlet Jean-Pierre ; Vanuxeem Pierre-Joseph ; Wattelle Louis ; Streck Emile et Buns Henri. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Charlet Henri ; Streck Emile ; Leroy Jean-Baptiste ; Theetten Auguste ; Mariage Louis ; Buas Henri. — *Receveur* : M. Beyaert.

Vieux-Berquin. — *Hospice* : MM. Devos Ch. L ; Charley Henri ; Deken Louis ; Thooris Jean-Baptiste ; N... ; N... — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Acquart Auguste ; Verier Jules ; Labis Léon ; Roussel Henri ; Vanwatermeulen Amédée et Delassus Emile. — M. De Chateauneuf, *Receveur*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — *Hospices* : MM. Miellez Edouard, *Vice-Président* ; Loridan Charles ; Coïsne Henri ; Dautricourt ; Faucheur Emile ; Dubot Fernand. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes — M. Henri Debaene, *Receveur-économiste-comptable*.

Bondues. — *Hospice* : MM. Feuillet, curé ; Deheulle J.-B ; Delcourt Adolphe ; Crépel J.-B ; Desrumaux J.-Bte et Bonte Jules. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Deheulle J.-B ; Glorieux J.-B ; Crépel, O ; Derveaux Alph ; Delcourt Adolphe ; Dal Louis. — *Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance* : de Casteras ; *Secrétaire* : Hellin.

Bousbecque. — *Hospice* : MM. Bourlet, curé ; Dalle-Leroux ; Ducreux Edouard ; Housez Louis ; Queulain Georges ; Cuvelier-Lecomte. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Cuvelier Auguste ; Lefebvre-Hennion ; Hazebrouck Edouard ; Queulain Georges ; Housez Louis ; N....

Chapelle-d'Armentières. — *Hospice* : MM. Dhalluin Romain ; Petro Jean ; Ramery Alexandre ; Sevin Henri ; Demeulenaere Désiré ; Catry Jean. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Demeulenaere Désiré ; Hochart Auguste ; Gauguier Gustave ; Prevost Henri ; Dupont Henri ; N.... — M. Constantin, *Receveur*.

Comines. — *Hospice* : MM. Hassebroucq Paul ; Lecomte Ch ; Logie Louis ; Froidure Adrien ; Catteau Charles ; Catteau Louis. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bourlet-Vermès ; Roger Liévin ; Cousin Vincent ; Schoutteten Charles, fils ; Devos Antoine ; Parent Auguste. — P. Desprez, *Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance* ; Cuvelier, *Economiste et Secrétaire de l'Hospice* ; Dumont, *Secrétaire du bureau de Bienfaisance*.

Cysoing. — *Hospice* : MM. Desmons Arthur ; Oudart Alphonse ; Danel Louis ; J.-Bte Mouton ; Tellier Emile ; Montagne Edmond. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Degand Michel ; Olivier Charles ; Mouton J.-B ; Macaux Arnould ; Dumoulin Léandre ; Ledez Auguste.

Deùlémont. — *Hospice* : MM. Vandermerch Alphonse ; Delebecque, curé ; Dupont François ; Genet Arsène ; Sevin Pierre-Éloi ; Letiers Hector. — *Bureau de bienfaisance* : Delannoy-Leroy ; Cramet Sevin ; Cuvelier Louis ; Delannoy J.-B. ; Fortrie Louis ; Vandermerch Alphonse.

Erquinghem-Lys. — *Hospice* : MM. Delabroye Henri ; Leleu Charles ; Rose Charles ; Wattelle Augustin ; Floor Vital. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Floor Vital ; Wattelle Augustin ; Delabroye Henri ; Leleu Charles ; Rose Charles.

Halluin. — *Hospice* : MM. Cateau-Hespel, *Vice-Président* ; Dumortier Pierre-François ; Lemaire Jules ; Phalempin Louis ; Vouters-Delporte ; Dumont Charles. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Vouters-Delporte, *Ordonnateur* ; Deyne, curé ; Leduc-Dubois ; Guilbert Louis ; Gratry Jules ; Ovigneur Georges.

Haubourdin. — *Hospice* : MM. Delfortrie Victor ; Testelin Auguste ; Butin Auguste ; Pélicier Auguste ; Pouillet Paul ; Lamolinairie Albert. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Butin Auguste ; Bigo Pierre ; Verquère Victor ; Loridan Jules ; Alexandre Potié ; Albert Lamolinairie. — M. Blanchart, *Receveur*.

Herlies. — *Hospice* : MM. De Beaulaincourt Edouard ; Lefebvre Henri ; Cousin François ; Dubar Fidèle ; Leroy Charles ; Halluin Désiré. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Thelliez Charles-François ; Wicquart François ; Gilloï Henri ; Duquesne Théophile ; Valet Louis ; Billaut Procope.

Houplines. — *Hospice* : MM. Duthoit Jules-César ; Lutun Henri ; Desflesselles Antoine ; Sion Louis ; Dartus Jules ; Boyer Edouard. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Delache Achille ; Darras Léon ; Dansette Louis ; Durohart Emile ; Vandercruyse Henri ; Leroy Théophile.

La Bassée. — *Hospice* : MM. Cordier Philippe ; Lenglin ; Wallart ; Stenne ; Graveline ; Marsy. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bauduin Ernest ; Dubuisson ; Lemaître ; Deleplancque Martial ; Bavière ; Carrez-Druelle. — Leleux Florimond, *Receveur* ; Clarisse Edouard, *Secrétaire*.

Lannoy. — *Hospice* : MM. Charles Destombes ; Alfred Joly ; Edouard Delsart ; Paul Betremieux ; Jules Boutemy ; Albert Parent. — *Econome* : M. Charles Mornave. — *Secrétaire* : M. Paul Herbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Alphonse Toutemonde ; Louis Dervaux ; Edouard Delsart ; Alfred Joly ; Victor Leborgne ; Jules Boutemy.

Lille. — *Hospices* : MM. Olivier, *, *Vice-Président* ; Warin, Lemay, Danchin, Maquart et Barrois, *Administrateurs*.

MM. Lecomte, *Receveur* ; Breunin, *Secrétaire* ; Bon, *Econome de l'Hospice-Général* ; Bodin, *Econome de l'Hôpital de la Charité* ; Mouquet, *Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur* ; Delrue, *Econome des Hospices Comtesse, Gantois et Slappaert* ; Elleboode, *Econome de l'Hospice des Vieux-Ménages* ; Tahon, *Chef de comptabilité*.

Bureau de bienfaisance : MM. Titren, *Vice-Président* ; Richard, *, Sébert, Lefebvre, Herbert, Haquet, *Administrateurs* ; A. Baillieux, *Secrétaire* ; Leleu, *Receveur* ; Deswaf, *Chef de comptabilité*.

Linselles. — *Hospice*: MM. Leroux; Demarcq; Ghesquière; Delebarre; Dumortier; Duquesnoy. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Lemesre; Six; Ghesquière; Duquesnoy; Wallart; Bolin. — M. Rabier, *Receveur*.

Lomme. — *Hospice*: MM. Leduc Jules; Becker Henri; Ballinghien; Ducrocq Henri; Loyer; Imbert de la Phalecque. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Mouray; Delcourt; Lesage; Olivier; Becker; Carton, ✽.

Loos. — *Hospice*: MM. Platel Gustave; Potié Léon; Estagerie; Schlachter Charles; Bonte Pierre; Prud'homme Auguste. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Vanderaa; Walaere; Destieux; Noé René; Guilbert Désiré; Dhainaut Alexandre; Delrue Cyrille.

Marcq-en-Barœul. — *Hospice*: MM. Moreau César; Fremaux Louis; Hellin J. B; Delesalle Henri; Venant Aimé; Lambelin Victor. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Lerouge Aimé; Mortreux Louis; Hellin Jean-Baptiste; Deleval Louis; Rogier Jules; Flouret Emile.

Quesnoy-sur-Deûle. — *Hospice*: MM. Tiberghien Julien; Despretz Pierre; Poullier Charles; Pasquessone Georges; Leigniel Louis; Desreumaux Jules. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Poullier Charles; Delannoy Isidore; Leigniel Henri; Bague Henri; Tiberghien Julien; Degraeve François.

Roncq. — *Hospice*: MM. Wallecamps Louis; Manessier Henri; Casier J.; Vandepitte; N...; N... — *Bureau de bienfaisance*: MM. Couvreur Valentin; Lemoine Henri; Manessiez Henri; Casier J.; Houzet Jules; N...

Roubaix. — *Hospices*: MM. Deleporte-Bayart, *Vice-Président*; D' Ct Godefroy, François Roussel, ✽, Ad. Coupez, H. Briet et Paul Despatures, *Administrateurs*; Vincere, *Secrétaire*; Charles Caron, *Econome*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Cyrille Caquant, *Vice-Président*; A. Florin, Philippe Alexandre, Henri Ducatteau, Achille Lepers et Joseph Trannoy, *Administrateurs*; Nédonzel, *Secrétaire*. — Paul Foveau, *Receveur des établissements charitables*.

Seclin. — *Hospice*: MM. Desurmout; Delhaye-Lhermitte; Guillemaud, fils; Flinois J.-B; Mollet Arnould; Chevalier Ch; Bernard, *économiste-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Gruson Achille; Couté Louis; Hue Louis; Flinois Auguste; Houzé François; Ochin Pierre-François. — M. Hue-Delacourt, *Secrétaire du bureau de bienfaisance*. — M. Blondeau, *Receveur*.

Templeuve. — *Hospice*: MM. Mulier Ferdinand; Mortreux J.-Bte; Montois Victor; Mazingue Adolphe; Fontaine Louis; Mortreux Jean-Joseph. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Pottier Aimé; Mortreux Jean-Baptiste; Mortreux Jean-Joseph; Descatoire Victor; Darras; N...

Tourcoing. — *Hospices* : MM. D' Dron, député, *Vice-Président* ; Pollet-Hassebroucq ; Didry Paul ; Darras Ernest ; Lehoucq Jules ; Rassin Joseph. — *Econome-Secrétaire* : Duhamel Charles. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Adolphe Vanaverbeck, *Vice-Président* ; Albert Masurel ; Julien Tack ; Cruque Louis ; Cordier-Meurisse ; N... — P. Debuchy, *Secrétaire-économe*.

Wambrechies. — *Hospice* : MM. Destombes ; Ledoux ; Ghestem ; Derop ; Sergent ; Duthoit. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Mulié ; Destombes, curé ; Duthoit ; Hennion ; Caucheteux ; Carle. — M. Bienvenu, *Receveur de l'hospice* ; M. Cardon, *Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Wattrelos. — *Hospice* : MM. Bayart-Florentin ; Agache Charles ; Dhalluin-Lepers Pierre ; Lejeune Louis, doyen ; Watrelot Léon ; Jubaru Emile. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Leruste-Galois ; Lejeune, doyen ; Agache Charles ; Bayart Florentin ; Dhalluin-Briet ; Flipot-Doutreligne Henri. — Delchambre J.-B., *Econome-secrétaire* ; Lallemand, *Receveur*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain. — *Hospice* : MM. Tétar Valéry, *☉ A*, *Vice-Président* ; Mériaux Henri ; Tétar Valère ; Fontaine Émile ; Fleury Ferdinand ; Sauvage Charles. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Fontaine Émile, *Vice-Président* ; Destecque César ; Tétar Valère ; Tétar Valéry, *☉ A* ; Duvivier Victor ; Amédée Boulanger.

Condé-sur-l'Escaut. — *Hospice* : MM. Henri Lefèvre ; Léon Dubreucq ; André Alfred ; Waternau ; Victor Amand ; Limange Louis ; Flament, *Directeur-économe*. — *Bureau de bienfaisance* : Les mêmes. — MM. N. Gonthier, *Receveur* ; Flament, *Secrétaire*.

Saint-Amand. — *Hospice* : MM. Raviart Edouard ; Lacquement François ; Ego ; Raviart-Gardin ; Toulet ; Davaine Emile. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Dufflot-Parfait, *Vice-Président* ; Chotteau ; Croix ; Tournois ; Charlet-Lenne. — MM. Dambrin, *Secrétaire et économe des hospices* ; Brasseur, *Receveur des hospices et Secrétaire du Bureau de Bienfaisance*.

Valenciennes. — *Hospices* : M. Rousseau, *Administrateur honoraire* ; MM. Sabès, *☉ A*, *Vice-Président* ; Doutriaux, *☉ A*, Dècle, *✱*, Pesier Edmond, *✱*, Damien, *☉ I*, Bulto!, Edouard, *Administrateurs* ; MM. E. Fromentin, *Secrétaire* ; Poulain, *Receveur* ; Vassart, *Econome*. — *Bureau de bienfaisance* : M. Edmond Vincent, *Administrateur honoraire* ; MM. Devillers, *Vice-Président* ; Boissart-Fernez, Guisez, Lebacqz, Foutellaye, Lemoine, *Administrateurs*. — M. Crespel, *Secrétaire* ; M. Poulain, *Receveur*.

ENFANTS ASSISTÉS.

M. J. Brousse, *Inspecteur du service*, à Lille, à la préfecture pour les affaires de service ; M. Ch. Voirin, *Sous-inspecteur*, à Lille ;

M. J. Guillon, *Sous-inspecteur*, à Lille; M^{me} V^e Verrier de Labcaume, *Sous-inspectrice*, à Lille; MM. Lefebvre Jules et Leprêtre, *Expéditionnaires*; M. Warin, *Commis-enquêteur*.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1^o Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2^o Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3^o L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 213 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Avesnes, 44, — Cambrai, 33, — Douai, 27, — Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 59, — Valenciennes, 23.

Comité départemental. — MM. Grand, Conseiller de Préfecture, *Président*; Mariage, Conseiller général; Vandame, Conseiller général; Warin et Danchin, Membres de la Commission administrative des Hospices de Lille; Docteur Gorcz; Blondel, *, constructeur à Lille; Richard, *, administrateur du bureau de Bienfaisance de Lille; Brousse, Inspecteur du service des enfants assistés, *Secrétaire*; J. Quénet, sous-chef de bureau à la Préfecture, *Secrétaire-Rédacteur*.

SANATORIUM DE ST-POL-SUR-MER.

Le Sanatorium de Saint-Pol, où sont reçus en traitement les enfants scrofuleux et rachitiques secourus par le Département du Nord, est situé sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à l'ouest de Dunkerque; cette plage se trouve à environ deux kilomètres de l'entrée du port.

Cet hôpital maritime a été construit par M. Georges Vancauwenberghe, maire de St-Pol-sur-Mer, avec l'aide de souscriptions particulières.

Le traitement que les petits scrofuleux reçoivent au Sanatorium est excellent sous tous les rapports. Aux effets souverains de l'air pur et des bains de mer, viennent se joindre toutes les ressources d'une bonne hygiène, une nourriture fortifiante et le long repos indispensable à des organismes en plein développement ou en voie de réparation.

Commission administrative: MM. Georges Vancauwenberghe, Maire de St-Pol-sur-Mer, *Président*; le D^r G. Desmons, Médecin major au 110^e régiment d'infanterie, *Secrétaire délégué*; J.-B. Trystram, Sénateur du Nord; le D^r Dron, député du Nord; Duriez, Conseiller général, à Bourbourg; Charpentier, ancien Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer; Liagre, Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer; P. Marchand, Industriel à Dunkerque.

En considération des résultats si remarquables obtenus par le traitement maritime, le département du Nord vient de renouveler son contrat avec la commune de St-Pol-sur-Mer pour l'entretien au sanatorium de ses jeunes enfants scrofuleux ou rachitiques.

La commune de St-Pol est devenue propriétaire de l'hôpital maritime par suite de l'abandon qui lui en a été fait par M. Georges Vancauwenberghe au nom des donateurs primitifs.

M. Vel-Durand, Préfet du Nord, qu'aucune œuvre humanitaire ne laisse indifférent et qui s'intéresse tout particulièrement à celle du sanatorium, a proposé au Conseil général de consacrer à l'extension des services de cet établissement une partie des fonds attribués au département sur les produits du pari mutuel. L'Assemblée départementale a affecté ces ressources à la construction d'un nouveau pavillon de 80 mètres de longueur avec toiture ogivale pour le renouvellement continu de l'air des salles.

ASILES D'ALIÉNÉS.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démente, il dispose de 950 lits.

Commission de surveillance. — MM. Lacherez-Dewilde, *Président*; Chas, *, A, Decherf, A. Desuet, le docteur Dron. — *Directeur-médecin*, M. le docteur H. Taguet; *Médecin-adjoint*, M. le docteur Aubry; *Aumônier*, M. Libberecht; *Receveur-économiste*, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. — MM. Hié, Maire de Bailleul; Dufour; Perrier; Cuisinier et Seynave. — *Directeur-médecin en chef*: M. le docteur E. Cortyl; *Médecins-adjoints*: MM. Charon et Allaman; *Internes*: MM. Chocreaux et Musin; *Aumônier*: M. Debusschère; *Receveur*: M. Verlé; *Économiste*: M. Cuvelier.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de

Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette (près Lille), un Asile privé destiné aux aliénés hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. — MM. Basquin et Bère, membres du Conseil général du Nord; Castiaux, Docteur en médecine; Fannien, Conseiller général du Pas-de-Calais, maire de Lillers.

Directeur : M. Dona; *Médecin en chef* : M. le D^r Bouchaud, ✚; *Médecin-adjoint* : M. Ellart; *Médecins consultants* : MM. Desplats, ✚, Guermontprez, C ✚, Baltus, Castelain, A, docteurs en médecine; *Aumônier* : M. Sabouret.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 12 % à Cambrai, ainsi divisé : 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur les gages de 151 à 500 fr., 7 % sur les gages de 501 fr. et au-dessus, 10 % à Douai, 12 % à Dunkerque, 7 % à Lille, 10 % à Roubaix et 8 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Muguet; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre.

DUNKERQUE. *Commission administrative* : MM. le maire, *Président*; Terquem, ✚, I, *Vice-Président*; Alf. Hamoir, G. Dinoir, Albert Dutoit, James, Gourliau. — *Directeur-caissier* : M. Hovelt; *Appréciateur* : M. Villette; *Aide-caissier* : M. Démaret.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Albert Stiévenard, *Vice-Président*; Jules Lefebvre, Blondel, ✚, Meurisse; *Administrateurs*; *Directeur*, M. Léon Albebert.

Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr. peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue depuis plus de deux ans, s'adressent directement au Mont-de Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *Président*; Deleporte-Bayart, *Vice-Président*; Hervé Milbéo, Victor Petit, Henri Deschamps, Henri Briet, *Secrétaire*. — *Directeur* : M. D. Lacquement.

VALENCIENNES. Le mont-de-piété de Valenciennes est régi par la Commission des Hospices de la même ville. — *Directeur*-

caissier : M. Caudron; *Contrôleur* : M. Crespel; *Secrétaire* : M. Fromentin.

Les autres Monts-de-Piété sont régis par les Commissions des Hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque Arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs.

A Avesnes, MM. Pasqual, Legrand Pierre et Manesse. — A Cambrai, MM. Delattre, Doise. — A Douai, MM. Merlin, A, de Beaulieu, Hattu, *Membres titulaires*; MM. Jules Dubois et Clavon, *Suppléants*. — A Hazebrouck, MM. Deram, Taverne de Tersud, Mantel. — A Dunkerque, MM. De Lesdain, Willems, Gustave Lemaire. — A Lille, MM. Ovigneur, O *, A, Jean Barbe et Thévenin. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, A, Paul Sautteau, A, et Saint-Quentin, A.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 43.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

ARMENTIÈRES. MM. le Maire, *Président*; Loridan Charles, *Vice-Président*; Nollen, Liagre Henri, Thilleur Louis, Pouchain Victor, Turpin Édouard, Plancke Eugène, Moisy, Dufour Eugène, Delattre, Debaene Henri, Peinte Désiré, Desuet Aug., Pinon Camille; *TTrésorier* : M. A. Willebois.

AVESNES. MM. le Maire, *Président*; Elisée Collinet, *Vice-Président*; Larose Julien, Filateur; Gravez Albert, Passage Jules, Neuillès, Bijoutier; Lecohier, Propriétaire; Druart; Mutiaux, Propriétaire; Hazard, Comptable; Mercier; Eliet, Libraire; Wautier. — *TTrésorier* : M. Kœlner.

BAILLEUL. MM. le Maire, *Président*; de Coussemaker Elie; René Liefooghe; V. Flahault; Heusele; Dewynter; B. Verbaere; E. Van Elslande; P. Clavière; Ch. Freson; Bernaert-Baudens; Furon; Prosper Liefooghe; R. Prady; Onof; Mœneclay. — Jules Vanhoucke, *Caissier*.

BERGUES. MM. le Maire, *Président*; Hagron, V. Denys, J. Guilbert, Goetgheluck, Vercocke, Tersen, Carouille, B. Dekyndt,

Lefebvre, Trystram, H. Zegers, B. Lassaël, E. Lassaël, Lemort, J. Vermeersch. — *Trésorier* : M. Gilent Marcel. — *Sous-caissiers* : MM. Vancalis et Vandorme.

BOURBOURG. MM. le Maire, *Président* ; B. Vandembrouque, *Vice-Président* ; Jules Vandembrouque, Ch. Lesage, O. Longueval, A. Ryngaert, J. Belle, A. Saison. G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, Caillieux, G. Monteuis, Deeroocq, Jules Vanwormhoudt, N. Pilon. — *Trésorier* : M. Joos.

CAMBRAI. MM. le Maire, *Président* ; Delannoy Alfred, *Vice-Président* ; Bélami, Delalande-Vérin, Capliez, Fénelon, Boulanger-Lefebvre, Flamand, Brunelle-Pierson, Vitu, Copin, Morand Léon, Desailly-Bracq, Charlier Félix, Lallemand, Dejardin, I, Wiart-Déhon, *Directeurs*. — M. Dancourt Florent, *Trésorier central*.

CASSEL. MM. Desmytère, *Maire, Président* ; Marant Louis, *Vice-Président* ; Becuwe Édouard, *Secrétaire* ; Bosquillon de Jenlis, Chevalier, Debaene, de Kytspotter, Delabaere, Laporte, Malot, Moeneclay, Smagge, Ryckewaert, Windrif, Masselis, Wackernie, *Directeurs*. — M. Decousser, *Caissier*.

CLARY. MM. le Maire, *Président* ; Millot-Richez, Sauvez Ch, Piette René, Buridant Jules, Bricout Pierre, Lemaire, Béra Édouard, Claisse Placide, Hédiart, Asselin fils, Bourlet Henri fils, Largillière Jules, Denimal, Déjardin, Bécard, *Directeurs* ; Molinier, *Caissier*.

COMINES. MM. le Maire, *Président* ; Vandewynkele Auguste, *Vice-Président* ; J. Lambin ; Schoutteten Charles, fils ; J. Parent ; Vincent Cousin ; Bourlet ; Froidure Louis ; Froidure François ; Catteau Charles ; Schoutteten Paul ; Capelle Augustin ; Henri Gallant fils ; H. Lénard ; Longcamp Hector ; P. Hazebrouck. — M. Froidure François, *Secrétaire* ; M. Plamont, *Trésorier*.

DOUAI. MM. de Bailliencourt, Notaire honoraire, *Président* ; Bommart, ancien Magistrat, *Vice-Président* ; Boutet, Avocat, *Secrétaire* ; Libert, ancien Percepteur, *Secrétaire-adjoint* ; André, brasseur ; Bavière, Avocat ; de Boissonnet, Avocat ; Dincq, Propriétaire ; Bottin, Juge ; de Guémy, Propriétaire ; Dupont, Avocat ; Grimbert, Avocat ; Landry, Propriétaire ; Lelièvre, Propriétaire ; Legrand, Juge de paix ; Lavoix, Avocat ; Rousseau, Juge ; Calot, Propriétaire ; Piette-Tesse, Directeur des Assurances générales ; Ch^{es} Bertin, Avocat ; Parsy, ancien receveur municipal ; Foussaint, Avocat ; Louis Dupont, Banquier ; H. Allard, Propriétaire. — M. Rattez, *Trésorier*. — *Administrateurs honoraires* : MM. Delannoy, Docteur en médecine ; Legentil, Propriétaire.

DUNKERQUE. MM. E. d'Arras, *Président* ; Alfred Leroy, *Vice-Président* ; Georges Dumont, *Secrétaire* ; Georges d'Arras, *Secrétaire*.

adjoint; Ch. Collet, A. Delval, L. Carlier, H. Lemaître, J. Deman, Ch. Bernard, Antoine Ingelet, R. Hovelt, Th. Deman **CA**, Alfred Minet, Albert Huret, *Directeurs*; Paul Govare, Maurice Duchateau, Lucien Choquet, E. Lemaître fils, Henri Durin, Alph. Denoyelle, René Delourme, Léon Vanhoutte, Ad. Lebleu fils, Jules Beck, Georges Héquet, Lefebvre-Ghesquière, Eugène Vancauwenberghé, G. Debavelaere, Laurent Lemaître, Paul Dufour, *Directeurs-adjoints*. — *Caissier central*: M. Cyrille Allaert.

ESTAIRES. MM. le Maire, *Président*; Delbecq, Salomé Paul, Ed. Degruson, Gamelin Auguste, Fénart-Bossu, Courdent René, Dupont Désiré, Sion, Watine, Blanquart Jean-Baptiste-Louis, Degroote Louis, Deroullers, Durez - Fénart. — *Trésorier*: M. Bertein.

ETROUNGT. MM. Obled, Maire, *Président*; Dhirson, *Vice-Président*; Carlier Fénélon, *Secrétaire*; Carlier Désiré, Carlier Frumence, Cuisset, Degois, Dequesne, Fourdrignier, Genestin, Maton, Mercier, Malherbe, Navarre Jules, Boise-Furey, Mercier-Toussaint. — M. Lefebvre Adonis, *Caissier*.

GRAVELINES. MM. Torris, Maire, *Président*; Demarle-Fétel, **CA**, *Vice-Président*; Salomé, *Secrétaire*. — Merlen-Salomé, Loquet-Lavallée. Merlin Joseph, Lavallée-Vandewalle, Merlen-Laudes, Flajollet, Duponchel, Cocquillier-Legoulon, Manier-Martin, C. Bracq, Payelleville Fernand, Lesur Jules, Verschave dit Dablin-court, *Membres*. — *Trésorier*: M. Reverend Joseph. — *Trésorier-adjoint*: J. Leys.

HAZEBROUCK. MM. Degroote Georges, Maire, *Président*; Tralage, *Secrétaire*; David Auguste, Imprimeur; Vandebussche Georges; Henaux Camille; Dehaine Isidore; Ghesquière Georges; Lernaout Adolphe; Bogaert, Notaire; Quenson de la Hennerie; Deschodt Joseph, Avocat; Dehandschœwercker Aimé; Piel Ernest; Lener Jules; Masson Paul; Degrendel Léon, *Membres*; M. Varlet Benoit, *Caissier*.

LUUY. MM. Panien Edmond, Maire, *Président*; Coulemont Charles, Hainaut Jean Baptiste, Lefebvre Alphonse, Houriez Fénélon, Mascoux Henri, Delloye Charles, Margerin Jean-Baptiste, Lemaître Joseph, Savary Jean-Baptiste, Laurent Juvenal, Derieux Adolphe, Margerin Fortuné, Panien Amand, Larivière Émile, *Directeurs*; Madame Thuillet Hortense, *Caissière*.

LA BASSÉE. MM. le Maire, *Président*; Wallart Léopold, Béghin Louis, Duchatel Edmond, Cordier Philippe, Leleux Romain, Lestarcuit, Lemaître, Bauduin, Carrez, Bavière, Lesage Aimable, Becquet Célestin, *Administrateurs*. — Clarisse Édouard et Leleux Florimond, *Administrateurs-adjoints*. — M. Dubus Vincent, *Trésorier*.

LANDRECIÉS. MM. Deloffre, Maire, *Président*; Gorisse Louis, *Vice-Président*; Lecompte, Giffroy, Crapez Paul, Larose Arthur,

Caulley, Poulet, Décaussenne, Mercier, Décupère, Bonnaire-Mirion, Leblond Faldorri, Blanchez, Bouchez, Légié, Millot, Dufour, Pichard.

LE GATEAU. MM. Martinet, Maire, *Président*; Deveau-Carlier, O \ddagger , *Vice-Président*; Boudart, *Secrétaire*; Déjardin, Picard, Desse, Cousin, Petitjean, Lefebvre, Macron, Lesage, Ponsin, Bracq-Blondeau, Contesse, Rousselle, Wallez. — *Trésorier*: M. France, (M).

LILLE. MM. le Maire, *Président*; Quecq-d'Henripret, *Vice-Président*; Liagre, *Vice-Président-adjoint*; Clainpanain, *Secrétaire*; Gennevoise Florian, *Secrétaire-adjoint*. — E. Behaghel, H. Paquet, A. Descamps, H. Baillœuil, *Administrateurs*. — M. Mourcou, E. Defontaine, A. Delerue, J. Dolez, S. Mourcou, L. Mulle, V. de Lafosse, A. Lemay, *Administrateurs-adjoints*. — M. A. Lebrun, *Caissier*. — *Succursales*: Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Templeuve, Lomme, Linselles.

MAUBEUGE. MM. le Maire, *Président*; Féret, Rousseau, Delcroix, Huart Jean, Walrand, Petiteville, Autier Emile, Laloux fils, Cerisier Constant, Mahy Arthur, Durant Ernest, Lahanier Alfred, Daras Joseph, Dubut Georges, Fauconnier, Colart, Delgorge, Marchant. — *Trésorier*: M. Couture.

MERVILLE. MM. le Maire, *Président*; Ch. Delassus; Wambergue; Arnould; Potié-Moinet; Loridan Louis; Legrand Paul; Ducatez Auguste; Desnoulez-Hadou; Chassaing Jérôme; Poivre Auguste; Crinquette-Senellart Henri; Roussel-Duquenne; Carpentier-Ducatez; Bécue René. — *Trésorier*: M. Leroy.

ROUBAIX. MM. le Maire, *Président*; E. Lecomte-Scrépel, *Vice-Président*; Louis Watine-Lorthiois, *Secrétaire*; Victor Defrenne, Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, J. Defrenne-Wibaux, Jean Dujardin, F. Ernout-Taffin, Cateaux-Hannart, Alfred Motte, Eloy-Réquillart, A. Delattre-Varlet, Louis Ferrier, Auguste Pennel, Alfred Duburcq, *Directeurs*. — MM. Bleuez-Dubar, Victor Couvreur, J.-Bte Dupont, Louis Gautier, Henri Hoffmann, Georges Mazure, Truffaut-Watine, Alexandre Vinchon, E. Toulemonde-Mulliez, Paul Meillassoux, L. Wibaux-Prouvost, A. Vernier-Lagache, A. Lepoutre-Six, Edouard Tettelin fils, *Directeurs-Adjoints*. — M. J. Frémont, *Trésorier*.

SOLESME. MM. Désiré Payen, Maire, *Président*; H. Lacomblez, *Vice-Président*; Payen M., Lecomte Clovis, Delaportz, Richez Zénon, Ménard Antoine, Rappe Julien, Decaux, Deloffre Arthur, Meurant-Fontaine, Gustave Labbez, Ruffin-Ménard, Delacroix-Ménard, Gambier Abel et Michaux-Moreau. — M. Lempereur H, *Caissier*.

STEENVOORDE. MM. Outters, Maire, Conseiller général, *Président*; Verbèke, *Vice-Président*; Vandamme, *Secrétaire*; Dejonghe Séra-

phin; Decupper Albert; Degravé Henri; Meaux Léon; Buttin Désiré; Vandoorne Achille; Serloten Jules; Lassure Henri; Laporte Louis; Fossaert Louis; Vanhove Joseph et Vasseur Albert.

— *Trésorier*: M. Lamote Eugène.

TOURCOING. MM. Hassebroucq, *, A, Maire, *Président*; Masurel-Jonglez, *Vice-Président*; Léon Monnier, *Secrétaire*; Alf. Lefrançois, Jules Ducoulombier, Em. Destombes, G. Lombard, Duhamel-Dujardin, Georges Dervaux, Léon Salembien, Didry-Dubrulle, Georges Lefebvre, Eugène Desseaux, H. Honoré-Colson, Fernand Lambin, *Directeurs*. — M. Léandre Leduc, *Caissier*; M. Victor Flament, *Caissier-Adjoint*.

VALENCIENNES. MM. Ch. Thellier de Poncheville, C. J., Avocat, ancien Député du Nord, *Président*; Lecat Julien, Président du Tribunal de Commerce, *Vice-Président*; Dutemple Adolphe, Propriétaire, *Vice-Président honoraire*; Blocaille Eugène, ancien Magistrat, *Secrétaire*; M. Wargny Isidore, *Administrateur honoraire*. — MM. Fromont Jules; Fontaine Charles; Boutry Albert; Grimonprez Eugène; Ewbank Georges; Dremaux Charles; Denoyelle Henri; Giard Georges; Chartier Emile; Giard Gustave; Mabile Henri; Vansteenkiste Louis, *Administrateurs*. — MM. Billiet Édouard, Lussigny Henri, Carlier Albert, Bultot Édouard, *Administrateurs-adjoints*. — M. D. Ménielle, *Caissier*.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886 et le décret du 28 décembre 1886, fonctionne sous la garantie de l'État et sous le contrôle d'une Commission supérieure, formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 4,200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chances de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire, en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'État, dans la limite du crédit inscrit à cet effet au budget.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Écoles publiques, fait connaître les avantages et le fonctionnement de cette institution de prévoyance.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Les Sociétés de Secours mutuels *approuvées* sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le Président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870 a abrogé cette disposition et a décidé que les Présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du Département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

**Société de Secours aux blessés militaires
des Armées de terre et de mer.**

Siège à Paris, 49, rue Matignon.

Délégué régional : M. Léonard Danel, O *, O I, O †.

Président d'honneur : M. le Général de France, C *, commandant le 1^{er} Corps d'Armée.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

Président : M. Ed. Longhayé, * ; *Vice-Présidents* : MM. F. Reufllet, Avocat, et P. Le Blan, Filateur ; *Secrétaire-Général* : M. Allègre, Notaire ; *Trésorier* : M. P. Crépy, *, Vice-Consul du Portugal, Président de la Société de Géographie.

Membres honoraires : MM. Le Préfet du Nord ; Géry Legrand, *, O A, O †, Maire de Lille ; Le Roy, *, ancien Député ; Le Gavrian, Député ; Royer, C *, ancien colonel de l'armée territoriale ; comte de Montalembert, Député ; baron des Routours, Député.

Membres du Comité (Conseillers) : MM. P. Druetz, Négociant ; L. Gauche, O A, Négociant ; Aimé Houzé de l'Aulnoit, O A, †, Avocat ; Armand Houdoy, Avocat ; l'abbé Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice ; Achille Ledieu, Vice-Consul des Pays-Bas ; Ernest Loyer, Député ; Mathon, *, Lieutenant-colonel de l'armée territoriale ; Roussel, *, Notaire ; A. de la Serre, Propriétaire ; Louis Thiricz, Filateur.

Membres correspondants : MM. Chombard, propriétaire à Herlies. — Couvreur, Docteur en médecine à Seclin. — des Rotours, Député. — Le Hardy du Marais, propriétaire à Chérens. — E. Vandewalle, Maire à Berthen. — Roth-Legentil, à Cambra. — Victor Pouchain, à Armentières. — Bouchery, Adjoint à Bois-Grenier. — Vignerons fils, à La Chapelle d'Armentières. — Henri Six, à Erquinghem-sur-Lys. — Hellin, Conseiller d'arrondissement, à

Houplines. — Louis Lemesre, Maire à Prêmesques. — Minne, propriétaire à La Bassée. — Eugène Leroy, ex-Commandant des Mobilisés à Aubers. — A^e Leroy, à Illies. — Max Brame, à Marquillies. — Lallemand, à Sainghin-en-Weppes. — G. Lecreux, à Salomé. — Jean Brame, à Wicres. — C. Cordonnier, Brasseur à Haubourdin. — Louis Desrousseaux, à Ennetières-en-Weppes. — Léon Thiriez, à Loos. — Galloo, Notaire à Radinghem. — Baron de la Grange, à Bourghelles. — Félix Dehau, Conseiller général, Maire à Bouvines. — Baron de Brigode, à Camphin-en-Pévèle. — Poutrain, Maire à Capelle. — Varlet-Nicolle, Maire à Mouchin. — Joseph Pollet, à Sainghin-en-Mélan-tois. — G. Cocheteux, à Templeuve. — Comte de Montalembert, Député, Maire à Annappes. — René Tellier, O \ast , à Flers. — D. Thieffry, à Tressin. — L. Truffaut, à Willems. — Charles Bodé, Maire à Quesnoy-sur-Deûle. — Auguste Vandewynckèle, à Comines. — E. Agache, à Pérenchies. — Emile Ghestem, à Warneton. — J. Van Elslandé, à Wervicq. — Husson-Hannart, à Croix-Wasquehal. — Carlos Guillemaud, à Seclin. — C. Berte, à Carnin. — M. Delaune, à Houplin. — Delescluse, à Pont-à-Marcq. — Ch. Maurice, Maire à Attiches. — Raoul des Rotours, à Avelin. — Levallant de Jollain, à Bersée. — Mouveaux, à Ennevelin. — Carlier, A, Maire à Mons-en-Pévèle. — J. -Bte Coget, Député, à Phalempin. — C. Begard, à La Neuville.

COMITÉ DES DAMES.

Présidente : M^{me} N. ; *Vice-Présidente* : M^{me} Auguste Longhaye ;
Secrétaire : Mme Le Roy ; *Trésorière* : Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

Membres du comité : Mmes Paul Crepy, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfr. de Montigny, Sauvaige, Henri Scribe, Gustave Toussin, Rosalie Trannin, Victor Claeysens, Dejardin-Verkinder, Scribe-Wallaert, Colson, Alfr. Thiriez.

Le Comité départemental du Nord a des Sous-Comités organisés à Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Tourcoing et Dunkerque.

Union des Femmes de France.

(Secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer et aux victimes des désastres publics).

Délégué régional près le 1^{er} corps d'armée : M. Paul Sée, Ingénieur, rue Brûle-Maison, 58.

COMITÉ DE LILLE. — *Présidentes d'honneur* : M^{me} la générale Loizillon ; M^{me} la générale Faidherbe ; M^{me} Vel-Durand.

Présidente du Comité : M^{me} Géry Legrand. — *Vice-Présidentes* : M^{mes} Bayet et Schubart. — *Secrétaire* : M^{me} Rajat. — *Trésorière* : M^{me} Paul Sée.

Œuvre des Invalides du Travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président : M. le Maire de Lille ; *Vice-Président* : M. Ed. Longhaye, * ; *Secrétaire* : M. Ernest Loyer ; *Trésorier* : MM. Wallaert-Barrois.

Membres : MM. Th. Bommart ; Paul Le Blan ; A. Thiriez ; Maurice Descamps ; D^r Castelain, A ; Félix Faucheur.

Œuvre des Vieillards indigents, à Lille.

Cette Association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 68 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

MM. Auguste Bonte, *Président* ; Fiévet, *Vice-Président* ; Auguste Poullier, *Trésorier* ; Léon Descamps, *Secrétaire* ; Venot, *Rapporteur* ; Charles Bonte, G. Stéverlynck, Louis François, Marcel Sauvaige, O \ddagger , Laurence, Merveille, Cottignies, \ddagger , Louis Bigo, Henri Barrois, Van de Weghe, *Commissaires*.

Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord.

La Société a pour but :

1° De donner gratuitement les soins du médecin et les médicaments aux membres actifs et participants nécessiteux et malades ;

2° De leur allouer une indemnité pendant le temps ou une partie du temps de la maladie ;

3° De pourvoir aux frais funéraires des membres actifs et participants ;

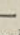
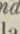
4° D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres actifs et participants décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement ;

5° De constituer des pensions de retraite, conformément au décret du 26 avril 1856 ;

6° De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritantes ;

7° Enfin de propager les moyens de secourir ses semblables.

Bureau d'administration : MM. Lebon, ✱, (M), Capitaine en retraite, *Président* : N....., 1^{er} *Vice-Président* ; Bonte Achille, 2^e *Vice-Président* ; V. Druetz, *Secrétaire-général* ; Ingelrans Léon, (M), *Trésorier* ; Crespel Georges, *Vice-Secrétaire-adjoint au Trésorier*.

Vice-Présidents d'arrondissements : M. N..., *pour l'Arrondissement d'Avesnes*. — M. Rogie Edouard, *Négociant à Cambrai, pour l'Arrondissement de Cambrai* ; — M. Simon Hector, O  , *Agriculteur à Landas, pour l'Arrondissement de Douai* ; — M. Verbeckmoens Georges, *Directeur de la C^{ie} des bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque, pour l'Arrondissement de Dunkerque* ; — M. Reumaux, *Médecin à Arnêke, pour l'Arrondissement d'Hazebrouck* ; — M. Monchaux Jules, *Entrepreneur de bâtiments à Valenciennes, pour l'Arrondissement de Valenciennes* ; — M. Outrebou Alph., *Capitaine commandant les Pompiers à Béthune, pour l'Arrondissement de Béthune* ; — M. Foulon Alphonse, *Négociant à Calais, pour l'arrondissement de Boulogne*.

N. B. — Pour toutes communications, s'adresser à M. Lebon, *Président de la Société*, 176, rue de Paris, à Lille ou chez M. Georges Crespel, *Vice-Secrétaire*, 88, rue Nationale, au 1^{er}.

École Professionnelle de l'Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille,

Rue Léon-Gambetta, 288.

Cet établissement, fondé par une Société propriétaire des immeubles, est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a trois cents lits. On reçoit, parfois au moyen une petite pension, mais le plus souvent gratuitement, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins sont instruits et apprennent un métier

selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

Supérieur : M. l'abbé Ange Bologne. — *Comité de la Société* : MM. Ch. Huet, *Président* ; Comte A. de Montigny, *Vice-Président* ; Georges Destombes, *Trésorier* ; P. Chesnelong, *Secrétaire*.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants; toutes les grandes familles d'au moins trois enfants vivants, dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les Dames de la Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1400 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société.

Voici le tableau des Dames de l'Association :

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux; — *Vice-Présidentes*, Mmes De Norguet, Dujardin-Scrive, Bigo-Danel. — *Dame pour la confection des vêtements*, la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 12. — *Trésorier*, M. Mabillet de Poncheville, Notaire, rue de Bourgogne, 9.

Dames administrantes pour l'ancien Lille. — Mmes Paul Crépy, Charles Huet, Albert Scrive, Henri Caulliez, de Gennevières, Brabant, Bottieaux, Dehau-Deleruyelle, Bommart, Courmont, Alfred Delesalle, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, Leroy-Crépeaux, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Vanverts, E. Rémy, Babled, H. Pajot, Fauchille-Prévost, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Dujardin-Scrive, Roussel, Paul Delemer, Georges St-Léger, Leduc, de Norguet, d'Halluin, Maurice Wallaert, Roure-Boisse, Béhaghel, Bigo-Danel, Desmedt-Faucheur, Danset, Ch. Delesalle, Eon, Edmond Agache, Droulers, Paul Leroy, Allègre, Albert Crespel, Maillot, Anguste Vanlaton, Léon Pajot, Courbot, N. Danset, Mulié, Verley-Bigo, Paul Valdelièvre, Watrelot-Gennevoise, Léon Danel, Gustave Barrois, Gaillet, Rouzé-Desoblain, Delebart-Pech.

Pour la section de Wazemmes. — *Dame déléguée* : Mme C. Faucheur. — *Dames administrantes* : Mmes Ed. Faucheur, Lepercq-Mourmant, Tesse-Bailleux, Stéverlinck-Desmons, Salembier, Roure-Boisse, Deremaux, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Scrive de Négri.

Pour la section de Moulins-Lille. — Dame déléguée : Mme Drieux.
— Dames administrantes : Mmes Cliquennois, Boone-Bériot, Dequoy, Hélat, Gadenne.

Pour la section d'Esquermes. — Dames déléguées : Mmes de Gennevières, Bigo-Tilloy. — Dames administrantes : Mmes Julien Thiriez, Lherminier, E. Loyer, Druon.

Pour la section de Vauban. — Dame déléguée : Mme Omer Boucquoy.
— Dames administrantes : Mmes Scrive-Bertin, Cousin.

Pour la section de Fives. — Dame déléguée : Mme A. Casse. — Dames administrantes : M^{mes} Lemoyne, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, G. Barrois, Léon Boutry, Bouchery-Desquiens, Babet.

Pour la section de Saint-Maurice. — Dame déléguée : Mme Lenglard-Barrois. — Dames administrantes : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers, Barrois-Bonte.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une Société de Charité maternelle à Valenciennes.

Présidente : Mme V^{ve} Mabilie; Secrétaire : Mme V^{ve} Desse;
Conseillères : Mmes Roguin, Miot; Trésorière : Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853 et par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 janvier 1891.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au Bureau de Bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance* se compose de M. le Maire de la ville, *Président*, et de MM. les Administrateurs du bureau de bienfaisance, *Membres*, auxquels est adjoit un comité de douze dames patronnesses. — Mme la Supérieure des Sœurs de charité (maison de la Miséricorde), prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à donnelle aux indigents malades. (Fondée en 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue St-Sauveur, pour la paroisse *Saint-Sauveur* ; — rue Saint-Genois, 7, pour la paroisse *Saint-Maurice*.

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André*.

Au bureau de Charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré-Cœur*.

Au bureau de Charité, rue de La Bassée, 38, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de Charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de Charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

Présidente : M^{me} Henry Scrive. — *Dames Déléguées* : Pour *Saint-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *Saint-Maurice*, Mme Boisse-Ovigneur ; pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mme Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme Josson ; pour *La Madeleine*, Mme Virnot ; pour *Saint-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Camille Bériot ; pour *Saint-Martin*, Mme Thiriez ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme E. Plaideau ; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme E. Verstraete ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, MMmes Ed. Longhaye et Le Gavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et une somme de 500 francs de la Ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés par une Société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille : la *Crèche Saint-Joseph*, rue Saint-Genois, 7 ; la *Crèche Saint-Vincent-de-Paul*, à Moulins-Lille et la *Crèche Sainte-Marie*, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. — Mmes Emile Wallaert, *Présidente* ; Maurice Wallaert et Henry Caulliez, *Vices-Présidentes* ; Paul Deledicque, *Secrétaire* ; Eugène Jombart, *Trésorière* ; Humbert, Loyer, Ed. Fauchille, Maquet, Bériot-Brabant, Sauvaige.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente : Mme Rolland ; *Vice-Présidente* : Mme Pierre Marchand ; *Secrétaire* : M^{me} Edouard de Clebsattel ; *Vice-Secrétaire*, M^{me} Lebleu de Baillencourt ; *Trésorière* : M^{me} Carlos Bernard ; *Vice-Trésorière* : M^{me} Hip. Bourdon.

Conseil d'administration : MM. Alfred Dumont, *Président* ; le Doyen de St-Jean-Baptiste ; docteur Blanckaert ; Chapelot.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration : *Président* : MM. Gabriel Beck, ✠ ; *Trésorier* : Deck-Vanarien ; *Secrétaire* : G. Dinoir ; *Secrétaire-adjoint* : E. Nissen. — *Membres* : MM. le Commissaire de l'inscription maritime ; E. Hecquet, Armateur ; Vancauwenberghe-Lemaire, Armateur et deux Capitaines participants, désignés chaque année avant le départ des navires pour Islande, par M. le Commissaire de l'Inscription maritime.

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).

Conseil d'Administration. — MM. L. Wullens, *Président* ; Dewost, *Vice-Président* ; le Trésorier des Invalides de la marine, *Trésorier* ; le commissaire de l'Inscription maritime, *membre de droit*, *Secrétaire* ; Vanhille, Joonekindt, Morée, Alfred Huysman, Louis Pichon, Isidore Vallyn.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Roisin, *Présidente et Trésorière* ; Mme Delherbe, *Vice-Présidente* ; Mlle Galloo, *Secrétaire et Lingère*.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches de 10 h. à midi, les autres jours, de 10 h. à midi le matin, de 3 à 5 h. le soir.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever. Il est bon que les futurs sachent si leurs parents ou leurs frères et sœurs ont déjà eu recours à la Société et à quelle époque.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le Département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Evêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le Département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en Archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme Evêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Evêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque : Mgr Sonnois.

Vicaires généraux : Mgr Henri Monnier, Evêque titulaire de Lydda, et MM. Destombes Cyrille-J.-B., Carlier J.-B.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart Augustin, *Secrétaire-Général*; Sonnois Albert, Chanoine honoraire de St-Dié, *Secrétaire particulier*; Carlier Hermann et Colpin Henri, *Secrétaires*.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

Mgr. MONNIER, Evêque de Lydda, *Official*; M. N..., *Vice-official*; MM. Hooft et D'Hérin, Chanoines, *Assesseurs*; Massart, Chanoine, *Promoteur*; Carlier, *Greffier*.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur : S. E. le Cardinal Desprez, Archevêque de Toulouse, ancien Doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; S. E. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims; Mgr. Fava, Evêque de Grenoble; Mgr. Monnier, Evêque de Lydda; Mgr. Delannoy, Evêque d'Aire, ancien Doyen-curé de Saint-André, à Lille; Mgr Theuret, évêque de Monaco; Mgr Frérot, Evêque d'Angoulême; Mgr Foucault, Evêque de St-Dié.

Chanoines titulaires: MM. Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin, Pruvost, Vandebeuque, Démaret et N...

Chanoines prébendés : MM. Hébert et Paris.

Chanoines honoraires : MM. Hautœur, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Lasnes, Duriez, Coubronne, Chevalier, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoie, Salomé, Jaspas, Dhalluin, Baron, Berteloot, Carton, Mangé, Scalbert, Dransart, Sinsouilliez, Staelen, Chabé, Destombes, Evrard, Debrabant, Fichaux, Margerin Alfr., Vallin, Legrand, Leriche, Loviny, Margerin J.-B., Lasselin, Richard, Decorne, Cappliez, Dubus, Brousse et Fremaux.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président : Mgr l'Archevêque. — *Vice-Président* : L'un de MM. les Vicaires généraux. — *Membres* : MM. Sudre, Supérieur du grand Séminaire; Massart, Chanoine, *Trésorier*; Antier, Économe du grand Séminaire. — *Secrétaire* : M. Carlier, secrétaire de l'Archevêché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur : M. Sudre; *Directeur et Professeur de Prédication* : M. Villette. — *Professeurs* : MM. Angeli, *Ecriture-Sainte*; Bressange, *Dogme*; Préau et Duriez, *Morale*; Dujardin, *Histoire*. — *Econome* : M. Antier. — *Succursale à Solesmes pour la philosophie* : *Directeur*, M. d'Onofrio.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur : M. Meurisse, Chanoine. — *Directeur de la grande division* : M. Hécart. — *Econome et Directeur de la petite division* : M. Goris.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte diocésain : M. Guidasci, Architecte à Paris. — *Inspecteur des édifices diocésains* : M. Legrand, Architecte à Cambrai.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de curés inamovibles. Il y a donc soixante-sept décanats.

Ces soixante-sept décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

M. Destombes, Vicaire-général, *Archidiaconé*.

Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), MM. Lecocq, *Doyen*; Delesalle, curé d'Escaudœuvres, *Vice-Doyen*. — Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Cloche, *Doyen*; Felmy, curé de Neuville-St-Remy, *Vice-Doyen*. — Le Cateau, MM. Decorne, *Doyen*; Dapvril, Curé de Neuville, *Vice-Doyen*. — Carnières, MM. Helle, *Doyen*; Villain, Curé de St-Aubert, *Vice-Doyen*. — Clary, MM. Boudailliez, *Doyen*; Lenglin, Curé de Caudry, *Vice-Doyen*. — Marcoing, MM. Leriche, *Doyen*; Vaille, Curé de Gouzeaucourt, *Vice-Doyen*. — Solesmes, MM. Rousselle, *Doyen*; Fatrez, Curé d'Haussy, *Vice-Doyen*.

Archiprêtre de l'arrondissement de Douai.

M. Joleaud, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Dubus, *Doyen*; Coulomb, Curé d'Aniche, *Vice-Doyen*. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Joleaud, *Doyen*; Rouez, Curé de Flines, *Vice-Doyen*. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspas, *Doyen*; N....., *Vice-Doyen*. — Arleux, MM. Vaille, *Doyen*; Martinache, Curé de Fressain, *Vice-Doyen*. — Orchies, MM. Flament, *Doyen*; Mucherie, Curé d'Aix, *Vice-Doyen*. — Marchiennes, MM. Lefebvre, *Doyen*; Buzin, Curé de Somain, *Vice-Doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Carlier, Vicaire général, *Archidiacre*.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Berteloot, *Doyen*; Serleys, Curé d'Armentières-Campagne, *Vice-Doyen*. — La Bassée, MM. Carpentier, *Doyen*; Millescamps, Curé de Marquillies, *Vice-Doyen*. — Haubourdin, MM. Cateau, *Doyen*; Wattel, Curé de Santes, *Vice-Doyen*. — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), MM. Duriez, *Doyen*; Delplanque, Curé de Marquette, *Vice-Doyen*. — Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *Doyen*; Dezitter, Curé de St-André-lez-Lille, *Vice-Doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Etienne), MM. Hennousse, *Doyen*; Vermelle, Curé de Moulins-Lille, *Vice-Doyen*. — Lille-Sud-Ouest (St-Pierre et St-Paul), MM. Carton, *Doyen*; Selosse, Curé d'Esquermes-Lille, *Vice-doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Sinsoyez, *Doyen*; Lefebvre, Curé de Pont-à-Marcq, *Vice-Doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *Doyen*; Dubois, Curé d'Herrin, *Vice-Doyen*. — Cysoing (Templeuve), MM. Sagary, *Doyen*; Herrengt, Curé de Cysoing, *Vice-Doyen*.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Comines, M. Leynaert, *Doyen*. — Lannoy, M. Des Tombes, *Doyen*; Dehuy, Curé de Toufflers, *Vice-doyen*. — Lille-Nord-Est (Saint-Maurice), MM. Lasnes, *Doyen*; Meesmaecker, Curé de Fives-Lille, *Vice-doyen*. — Lille-Centre (La Madeleine), M. Fremaux, *Doyen*. — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur), M. Samain, *Doyen*. — Quesnoy-sur-Deûle, MM. Mortreux, *Doyen*; Bertein, Curé de Pérenchies, *Vice-doyen*. — Roubaix, (Saint-Martin), MM. Berteaux, *Doyen*; Deswel, Curé de Croix, *Vice-doyen*. — Roubaix, (Notre-Dame), M. Evrard, *Doyen*. — Tourcoing-Sud, (Saint-Christophe), MM. Vanbockstael, *Doyen*; Guillemot, Curé de Marcq, *Vice-Doyen*. — Tourcoing-Nord, (Notre - Dame), M. Debrabant, *Doyen*. — Watrelos, MM. Lejeune, *Doyen*; Tilmant, Curé de Roubaix (Ste-Elisabeth), *Vice-Doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Pruvost, Chanoine, *Archidiacre*.

Archiprêtre de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Staelen, *Doyen* de Bergues, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi), M. Brousse, *Doyen*; M. Bouden, Curé de Rosendaël, *Vice-Doyen*. — Dunkerque-Ouest,

(St-Jean-Baptiste), MM. Scalbert, *Doyen*; Deman, Curé de St-Pol-sur-Mer, *Vice-Doyen*. — Dunkerque, (Saint-Martin), M. Compagnon, *Doyen*. — Bergues, MM. Staelen, *Doyen*; Bultheel, Curé de Quaëdypre; *Vice-Doyen*. — Gravelines, MM. Lamant, *Doyen*; Haan, Curé de Grand-Fort-Philippe, *Vice-Doyen*. — Hondschoote, MM. Wyckaert, *Doyen*; Cockempot, Curé de Warhem, *Vice-Doyen*. — Wormhout, MM. Herreman, *Doyen*; Paeile, Curé d'Esquelbecq, *Vice-Doyen*. — Bourbourg, MM. Dominicus, *Doyen*; Delanghe, Curé de Watten, *Vice-Doyen*.

Archiprêtre de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, (Hazebrouck), MM. Salomé, *Doyen*; Govaere, Curé de Caestre, *Vice-Doyen*. — Hazebrouck-Sud, (Morbecque), MM. Despicht, *Doyen*; Delattre, Curé de Steenbecque, *Vice-Doyen*. — Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast), MM. Coubronne, *Doyen*; Boedt, Curé de Steenwerck, *Vice-Doyen*. — Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand), MM. Bécuwe, *Doyen*; Maes, Curé de Vieux-Berquin, *Vice-Doyen*. — Cassel, MM. Loviny, *Doyen*; Legrain, Curé de Rubrouck, *Vice-Doyen*. — Steenvoorde, MM. Reumaux, *Doyen*; Dezitter, Curé de Boeschèpe, *Vice-Doyen*. — Merville, Parent, *Doyen*; Boedt, Curé d'Estaires, *Vice-Doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Mgr. Monnier, Evêque de Lydda, Vicaire-Général, *Archidiaconé*.

Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes.

M. Legrand, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Bouchain, MM. Bourgeois, *Doyen*; Sapelier, curé de Neuville, *Vice-Doyen*. — Valenciennes-Sud, (St-Nicolas), MM. Cappiez, *Doyen*; Heirfelinck, Curé de La Sentinelle, *Vice-Doyen*. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Legrand, *Doyen*; Desilve, Curé de Quarouble, *Vice-Doyen*. — Valenciennes-Nord, (Saint-Géry), MM. Mangé, *Doyen*; Huard, Curé d'Anzin, *Vice-Doyen*. — Condé, M. Gahide, *Doyen*; M. Delnatte, Curé de Vieux-Condé, *Vice-Doyen*. — Denain, MM. Jourdain, *Doyen*; Pierchon, Curé d'Haveluy, *Vice-Doyen*. — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand), MM. Decalonne, *Doyen*; Rogie, Curé de Raismes, *Vice-Doyen*. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Cérésier, *Doyen*; Lobry, Curé de Rumegies, *Vice-Doyen*.

Archiprêtre de la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoie, *Archiprêtre*.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), MM. Hannoie, *Doyen*; Delobelle, Curé de Dompierre, *Vice-Doyen*. — Avesnes-Sud

(Etrœungt), M. Laurent, *Doyen*. — Landrecies, MM. Fournet, *Doyen*; Laisney, Curé de Bousies, *Vice-Doyen*. — Solre-le-Château, MM. Margerin, *Doyen*; Genain, Curé de Cousolre, *Vice-Doyen*. — Trélon, MM. D'Henry, *Doyen*; Margerin, Curé de Fourmies, *Vice-Doyen*.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Sinsouilliez, *Archiprêtre*.

DÉGANATS. — Bavai, MM. Delannoy, *Doyen*; Denis, Curé d'Obies, *Vice-Doyen*. — Berlaimont, MM. Wirth, *Doyen*; Wallez, Curé de Pont-sur-Sambre, *Vice-Doyen*. — Maubeuge, M. Lasselin, *Doyen*; — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), MM. Sinsouilliez, *Doyen*; Demont, curé de Ruesnes, *Vice-Doyen*. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), MM. Proye, *Doyen*; Barbet, Curé de Villers-Pol, *Vice-Doyen*.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du Département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par Ordonnance du 24 avril 1824. Cette Ordonnance lui avait alors annexé les églises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par Décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Wallincourt, Inchy-Beaumont, Le Cateau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour *Président électif*, M. F. Ollier, *Secrétaire*, M. Guillemont.

Il existe en outre, dans chaque paroisse, un Conseil électif de cinq membres laïques, qui, avec le Pasteur officiel de la paroisse, forme le *Conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveille la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les Pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *Conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le Gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 27 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 5 pasteurs auxiliaires, 4 pasteurs anglais, trois évangélistes et trois colporteurs bibliques. Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales (1).

(1) Aujourd'hui, d'après la nouvelle loi, toutes ces écoles ont perdu leur caractère confessionnel.

Les Pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. F. Ollier, à Lille, ☉ A, *Président* ; Trocmé, à St-Amand ; E. Monod, à Roubaix ; Ph. Poulain, à Valenciennes ; J. Martin, à Quiévy ; J. Bisseux, à Walincourt ; Milhae, à Inchy-Beaumont ; E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs auxiliaires sont : MM. D. Ollier, à Lille ; Mündler, à Maubeuge ; Poulain, à Cambrai ; Perrelet, à Roubaix et Boissonnas, à Sin-le-Noble.

ÉGLISE ANGLICANE.

LILLE. — *Ministre*, Rév. W. Burnet, M. A., rue Jeanne d'Arc, 16. — *Eglise anglicane*, rue Lydéric, Lille.

Les offices, dimanches et grandes fêtes, 11 h. et 6 h. 30.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois et les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

CROIX. — *Ministre* : Rév. C. Faulkner

DUNKERQUE. — *Ministre* : Rév. W. G. Drought, B. A.

CULTE ISRAËLITE.

Il existe à Lille un Consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Grand Rabbïn du Consistoire : M. Emile Cahen, ☉ I, boulevard Victor Hugo, 20. — *Président du Consistoire* : M. F. Bère, ☉ A, Ingénieur des tabacs à Lille. — *Membres du Consistoire* : MM. Louis Dreyfuss, Huissier à Valenciennes ; Léopold Dreyfus, Négociant à Valenciennes ; Gros, Contrôleur de l'éclairage au Chemin de fer du Nord ; Auguste Lévy, Négociant ; Eugène Caen, ☉ A, Industriel (1).

Le département du Nord compte quatre communautés reconnues où s'exerce publiquement le culte israélite : Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes. Ces communautés sont administrées par des *Commissions administratives* nommées par le Consistoire de Lille.

Il y a à Valenciennes un Rabbïn suffragant de M. le Grand-Rabbïn de Lille. Le titulaire actuel est M. Félix Meyer. Les autres communautés relèvent directement du Grand-Rabbïn de Lille. Le culte y est célébré par des *Ministres officiants* rétribués par les communautés elles-mêmes.

(1) (Les communications doivent être adressées au Secrétariat du Consistoire, boulevard Victor-Hugo, 20).

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le Premier Président.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier Président : M. Mazeaud, O *, A. — *Présidents* : MM. Lemaire, *, A, Maufastre, *, Desticker, *. — *Présidents honoraires* : MM. Deschodt, O *, Duhem, *, A.

Conseillers : MM. Lefebvre du Prey, Hibon, *, Mercaggi, Delaby, Pierre de Borville, Bosquet, Hannotin, Lepot, Gheerbrant, (M), Vibert, Favier, Tellier, de Montluc, Jardel, de Brix, Raoult, du Liscoët, Lanio, Joppé. — *Conseillers honoraires* : MM. E. Deshayes, de Marcère, David, Danno, *, Clément, *, A, †, Des Etangs.

PARQUET. — *Procureur Général* : M. Chenest, *, A. — *Avocats Généraux* : MM. de Savignon, A, Blondel, Tainturier. — *Substituts du Procureur Général* : MM. Schuler et Poulle. — *Secrétaire du Parquet* : M. D. Morille.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet ; — *Commis-greffiers assermentés* : MM. Broutin, Boniface, Parmentier et Gravelines.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE, PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier Président : M. Mazeaud, O *, A. — *Président* : M. Desticker, *. — *Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, de Montluc, Favier, Hibon, *, Pierre de Borville. — *Avocat général* : M. Tainturier.

DEUXIEME CHAMBRE CIVILE.

Président : M. Mauflastre, ✱. *Conseillers* : MM. Joppé, Vibert, Mercaggi, Delaby, de Brix, Jardel. — *Avocat général* : M. Blondel.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président : M. Desticker, ✱. — *Conseillers* : MM. Lanio, Lepot, Favier, du Liscoët.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président : M. Lemaire, ✱, ⓐ. — *Conseillers* : MM. Lanio, Bosquet, Hannotin, Tellier, Raoult, du Liscoët, Gheerbrant, Ⓜ — *Avocat général* : M. de Savignon, ⓐ.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Druelle, *Bâtonnier* ; Devimeux, *Secrétaire* ; de Beaulieu, Dubois, Hattu, de Folleville, Théry, Allaert, Dauphin, Taisne, Druelle, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warenghien, Lefebvre du Prey, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, Bertin, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Dupont fils, Denabrif, Druelle F, Trinquet, Joire.

Avocats inscrits au tableau : MM. Allaert, Merlin, de Beaulieu, Dubois, Hattu, de Folleville, Théry, Allaert, Dauphin, Taisne, Druelle, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warenghien, Lefebvre du Prey, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, Bertin, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Dupont fils, Denabrif, Druelle F, Trinquet, Joire.

Avocats admis au stage : MM. Regnault, Pouey-Sanchon, Lallement, Potiez, de la Gorce, Bulthéel, Godin, Devise, Ador, Behin, D'Hooghe.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

MM. Fardel, *Président* ; Barbedienne, *Syndic* ; Delajus, *Rapporteur* ; Parenty, *Secrétaire*.

Avoués près la Cour : MM. Druelle, Lavoix, Barbedienne, Delajus, Parenty, Hochart, Fauville, Simart.

HUISSIERS AUDIENCIERS : MM. Pinsart, Lecq, Parent, Soyez.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

de l'arrondissement d'Avesnes.

Ce Tribunal est composé de deux Chambres : 1^{re} chambre (affaires civiles et criées) jendi à 2 heures, vendredi et samedi à 9 heures. — 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 heures.

Président : M. Lewalle ; *Vice-président* : M. Villette ; *Juge d'instruction* : M. Maroniez ; *Juges* : MM. Legrand, Foucart, Lejeal, Marchand. — *Suppléants* : MM. Fieffé, Huguet. — *Procureur de la République* : M. Hattu ; *Substitut* : M. Proteau. — *Greffier* : M. Castin. *Commis-greffiers* : MM. Dubois, Wersinger, Brion. *Commis-expéditionnaires* : MM. Covolo, Ravaux-Haimez ; *Secrétaire du Parquet* : M. Meunier.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. A. Pasqual, *Bâtonnier*; Maire, *Secrétaire*; Guillemain, Manesse, Pierre Legrand.

Avocats inscrits au Tableau : MM. A. Pasqual, Mutiaux, Maire, Guillemain, Manesse, Favre, Legrand, Larivière, Edart.

Avocats admis au stage : MM. Herbecq, L. Pasqual, Tordeux.

Chambre des Avoués. — MM. Gauchet, *Président*; Pécard, *Syndic*; Bascourt, *Rapporteur*; Wittrant, *Secrétaire*.

Avoués : MM. Pécard, Gauchet, Bascourt, Wittrant, Watelet, Ducrot, Wiot.

Huissiers : MM. Naveau, Finet, Bernard, Boquet et Caullery, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Lecompte, Berlaimont, à Landrecies; Ansiaux, Halgrin, Despax, à Maubeuge; Mailliard, Marchand, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château; Lebrun, à Trélon; Raux et Mercier, à Bavai; Jaspas, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Dupont. *Suppléants* : MM. Pasqual et Colmet. *Greffier* : M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis à deux heures.

2^o CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de douze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Baudrain, A. *Suppléants* : MM. Caplain, A, Lequime. *Greffier* : M. Derzelle.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences une fois par semaine, le samedi, à neuf heures et demie pour le canton Sud et à deux heures pour le canton Nord. Le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public. — *Greffier* : M. Daniel.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Caplain, A, Gauthier, Demorgny, Maxime Leclercq, Léger, à Avesnes; Fostier, à Dourlers; Tricot, à Etraëungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Herbecq.

3^o CANTON. — BAVAI. — Il est composé de dix-huit communes. *Juge de paix* : M. Gaudonnet. *Suppléants* : MM. Hennet de Courtefroy et Coulmont. *Greffier* : M. Érouart fils. *Huissiers-audienciers* : MM. Mercier et Raux.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Tréca, Germe, Hiolle.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix* : M. Emond Ernest. *Suppléants* : MM. Banteignies, Leporcq Edmond. *Greffier* : M. Leporcq Alfred. *Huissier-audiencier* : M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

Notaires du canton : MM. Eliez, ✱, et Méresse, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix* : M. Cordier. *Suppléants* : MM. Lefrancq, Demoulin, ✱. *Greffier* : M. Arnault. *Huissiers-audienciers* : MM. Lecompte, Berlaimont.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures, à Landrecies; au premier lundi de chaque mois, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Maroilles; au troisième lundi de chaque mois, à neuf heures du matin, à la mairie de Bousies, pour les habitants de Bousies, Croix et Forest, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse.

Notaires du canton : MM. Sauvillers, Namur, Droy, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6^e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fosset, *Suppléants* : MM. Gorisse et Douay. *Greffier* : M. Cartignies. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

7^e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lorthjoir. *Suppléants* : MM. Lays et Druart. *Greffier* : M. Savarin. *Huissiers-audienciers* : MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal tient ses audiences tous les samedis, de 15 jours en 15 jours, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des Juges de paix. *Greffier* : M. Buisset.

Notaires des deux cantons du Quesnoy : MM. Gorisse, Lombois et Legrain, au Quesnoy; Carton, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

8^e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix* : M. Bonna. *Suppléants* : MM. Walrand, ✱, A, et Vautier. *Greffier* : M. Dehon. *Commis-greffier* : M. Burgeat. *Huissiers-audienciers* : MM. Ansieaux, Despax et Halgrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à deux heures pour les affaires civiles sur citations et les conciliations

sur billets d'avertissement ; aux 1^{er} et 3^e samedis du mois pour les affaires de simple police ; aux mardis, à deux heures et demie, à la mairie d'Hautmont, pour les conciliations et les actes de juridiction gracieuse intéressant les justiciables de cette commune et des communes de Beaufort, Eclaiibes, Limont-Fontaine et St-Rémy-mal-Bâti.

Notaires du canton : MM. Gillet, Alexandre, Carniaux et Duclert, à Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9^e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Plateau. *Suppléants* : MM. Wallerand et Michaux fils. *Greffier* : M. Sévin. *Huissier-audiencier* : M. Blas.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton : MM. Brodel, Declémy, à Solre-le-Château.

10^e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge de paix* : M. Mathon. *Suppléants* : MM. Azambre et Clavon. *Greffier* : M. A. Escarmur. *Huissiers-audienciers* : MM. Edouard Lebrun à Trélon et Jaspas à Fourmies.

Jours d'audiences : les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mercredi de chaque semaine, à dix heures du matin, et les audiences de simple police, au premier et au troisième jeudi du mois, à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le deuxième et le quatrième jeudi du mois, à deux heures du soir, à la mairie de Fourmies pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

Notaires du canton : MM. Azambre à Fourmies ; Bastien, à Wignehies ; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce Tribunal ont lieu le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à 9 heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à 9 heures.

Président : M. Bérard. *Juge d'instruction* : M. Moreau. *Juges* : MM. Legrand, Lenormand. *Juges suppléants* : MM. Prioux, Delame. *Juge honoraire* : M. Delefosse. *Procureur de la République* : M. Toullic. *Substitut* : M. Schmitt. *Greffier* : M. N..... *Commis-Greffier* : M. Tanière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Lancelle, Bâtonnier ; Du temple, Tribou, Fliniaux, Chapeau.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Dutemple, Lancelle, Trihou, Fliniaux, Doise, Chappeau, Cirier, Cahiez. — *Avocats Stagiaires* : MM. Proyart Georges, Proyart Fernand, Lantiez, Deransart, Bézin.

Chambre des Avoués : MM. Duez, *Président*; Lestoille, *Syndic*; Dieu, *Rapporteur*; Derieux, *Secrétaire-trésorier*.

Avoués : MM. Glinel, Duez, Carpentier, Morand, Lestoille, Dieu, Derieux.

Huissiers : MM. Cousin, Bernard, Hutin, Bourgeois, Boutaud, Mairesse, Waxin, Flavigny, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hautcœur, Danjou, au Câteau; Béra, Raux, à Clary; Avis, à Marcoing; Marchand, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fourment. *Suppléants* : MM. Lancelle et Chappeau Gaston. *Greffier* : M. Delsalle. *Huissier-audiencier* : M. Mairesse.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

2^e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Veber. *Suppléants* : MM. Fliniaux, Cirier. *Greffier* : M. Leflon. *Huissiers audienciers* : MM. Cousin, Limos.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé pendant un trimestre par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures du matin, pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Thiéry.

Notaires des deux cantons de Cambrai : MM. Taisne, Flamant, Renaux, Chenu, Caron, Ouverlaux, Moraux, Laffrat, Décupère, à Cambrai.

Commissaires-priseurs : MM. Hay et Sénéchal, à Cambrai.

3^e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix* : M. Baron. *Suppléants* : MM. Lefebvre, Langrand. *Greffier* : M. Lansiaux. *Huissier-audiencier* : M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières : MM. Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert; Duez, à Quiévy.

4^e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix* : M. Dewilde. *Suppléants* : MM. Basquin et Contesse. *Greffier* : M. Dumat. *Huissiers-audienciers* : MM. Hauteœur et Danjou.

Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux mercredis à 10 heures, et les audiences de simple police sont tenues le jeudi (tous les 15 jours).

Notaires du canton du Cateau : MM. Jacqz, Basquin, Cottiaux, Bauduin, au Câteau; Delvallée, à Catillon.

5^e CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix* : M. Dejardin. *Suppléants* : MM. Maronnier et Tamboise. *Greffier* : M. Bricout. *Huissiers-audienciers* : MM. Raux et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les vendredis, à dix heures 1/2 du matin.

Notaires du canton de Clary : MM. Dutemple, à Walincourt; Dupont-Gérin, à Clary; Taisne, à Caudry.

6^e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix* : M. Boutemy. *Suppléants* : MM. Leroy et A. Delabre. *Greffier* : M. Delobel. *Huissier-audiencier* : M. Avis.

Jours d'audiences : tous les mardis à dix heures.

Notaires du canton de Marcoing : MM. Andrieu, à Flesquières; Dupuich, à Gouzeaucourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix* : M. Crimet. *Suppléants* : MM. Carlier, Cardon. *Greffier* : M. Roland. *Huissier-audiencier* : M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les jeudis, et vendredis à deux heures, l'audience de simple police a lieu le 1^{er} jeudi du mois à 10 heures.

Notaires du canton de Solesmes : MM. Castet et Delatre, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

de l'Arrondissement de Douai.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi. Les mercredis sont consacrés aux affaires commerciales; les jeudis aux affaires de police correctionnelle et les vendredis et samedis aux affaires civiles.

Président : M. Delangre. — *Juge d'instruction* : M. Bottin. — *Juges* : MM. Legrand, Rousseau. — *Juges suppléants* : MM. Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République* : M. Cado. — *Substitut* : M. Defontaine. — *Greffier* : M. Coppin. — *Commis-greffiers* : MM. Trogneux, Saudemont.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats : les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués : MM. Fabre, Godefroy, Le Banneur, Pagniez.

Huissiers : MM. Boisseau, Pinsart, Saillard, Lecq, Parent, Rufin, Soyez, Cailliez, Druenes, à Douai ; François, à Arleux ; Behin, Lecouffe à Marchiennes ; Desmarets, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Louis Boniface. *Suppléants* : MM. Druelle, Daix. *Greffier* : M. Duhén. *Huissier-audencier* : M. Boisseau.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

2^e CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Delaby Edmond, A. *Suppléants* : MM. Regnault, Pennequin. *Greffier* : M. Dehem. *Huissier-audencier* : M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3^e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Bottin. *Suppléants* : MM. Desplanque et Boutet. *Greffier* : M. Scrève. *Huissier audencier* : M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du tribunal : M. Coutelier.

Notaires de Douai : MM. Regnault, Daix, Druon, Proyard, Wable, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain, Tréca, Fontaine, Coulon.

Commissaires-priseurs : MM. Parenty, Delcambre, Robaut, à Douai.

4^e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Potiez, A. *Suppléants* : MM. Gustave Herbo et D. Dumont. *Greffier* : M. Moreau. *Huissier-audencier* : M. François.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dransart, Danglot, à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. A. Dusauchoy. *Suppléants* : MM. Spriet et Hubert. *Greffier* : M. Dubus Jules.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Merlier et Spriet, à Marchiennes.

6° CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix* : M. Léon Lerouge. *Suppléants* : MM. Pierart, Henno. *Greffier* : M. Bouchez. *Huissier-audencier* : M. Demarest.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Delaroière, Dubus et Bar, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

de l'arrondissement de Dunkerque.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le Président, les mercredis à midi.

Président : M. Tabary, ✱. — *Juges* : MM. de Taillandier, *juge d'instruction*, Cattoir, Riff. — *Juges suppléants* : MM. Michel, Gabriel Giraud. — *Procureur de la République* : M. Pelletreau, Ⓞ A. — *Substitut* : M. de Sars. — *Greffier* : M. Spriet. — *Commis-greffiers* : MM. Gemberge et Defever.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Georges Cavrois, *Bâtonnier* ; Govare, *Secrétaire* ; Alfred Dumont, G. Lefebvre, R. Hovelt, *Membres*.

Avocats inscrits au Tableau : MM. Alex. de Lesdain ; A. Willems ; G. Lemaire ; L. Lefebvre ; A. Dumont ; A. Lebleu ; G. Cavrois ; G. Lefebvre ; Hovelt ; Govare ; Deman, Ⓞ A ; Georges Moraël ; L. de Lesdain ; Emile Blanckaert ; Paul Dufour ; Dubuisson. — *Stagiaires* : MM. Verley ; Louis Blanckaert ; Léon Nosten.

Chambre des Avoués : MM. Monteuuis, *Président* ; Pacaud, *Syndic* ; Moraël, *Rapporteur* ; Volhoudt, *Secrétaire*.

Avoués : MM. Pacaud, Georges Dumont, Monteuuis, Lecomte, Gaston Moraël, Volhoudt.

Huissiers : MM. Vollaëys, Suywens, Galloo, Goetghebeur et Monstreul, à Dunkerque ; Vaesken, Jacobsoone, à Bergues ; Ryngaert, à Bourbourg ; Vermeulen, à Gravelines ; Dujardin, à Hondsehoote ; Belvas, à Watten ; Lootvoet, à Wormhout.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Olivier. *Suppléants* : MM. Terquem, ✱, Ⓞ I, et Isidore Monteuuis. — *Greffier* : M. Cortois. — *Huissier-audencier* : M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

2° CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit six communes,

outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Monteuis. *Suppléants* : MM. Delval et Gabriel Pacaud. — *Greffier* : M. Ducrocq. *Huissier-audencier* : M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à onze heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences les mercredis, à dix heures et demie (1^{er} et 3^{me} trimestres) et à neuf heures (2^{me} et 4^{me} trimestres) ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. L'un des Commissaires de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Campignon.

Notaires des deux cantons de Dunkerque : MM. Lebleu, Bouly de Lesdain, Huret, Darras, Gabriel Beck, Delval, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs : MM. Fournier et Vineler.

3^e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix : M. Tersen. *Suppléants* : MM. Carpentier et Hennegrave. — *Greffier* : M. Isoré. *Huissiers audienciers* : MM. Vaesken et Jacobssoone.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegrave, à Bergues.

Commissaire-priseur : M. Vandenberghe.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix* : M. Méhaux. *Suppléants* : MM. Belle J. et Vandebrouque Victor. *Greffier* : M. Boin. *Huissier-audencier* : M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis à onze heures.

Notaires du canton : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit cinq communes. *Juge de paix* : M. Vandelet. *Suppléants* : MM. Salomé et Demarle-Fétel, A. †. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audencier* : M. Vermeulen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge de paix : M. Zorninger. *Suppléants* : MM. Outters et Thulliez. *Greffier* : M. Zoete. *Huissier-audencier* : M. Dujardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Vansteenbergh, Thulliez, à Hond-schoote ; Guilbert, à Rexpoëde.

7^e CANTON. — WORMHOUT. — Il est composé de dix communes.

Juge de paix : M. Vernimmen. *Suppléants* : MM. Dehaëne, †, et Debreyne. *Greffier* : M. de Lylle. *Huissier-audencier* : M. Lootvoet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Debreyne, à Wormhout; Dehaene, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président : M. Quantin. — *Juges* : MM. Lespagnol, O. †, Poillion, *Juge d'instruction*; Lequien et Louis Caullet, *Juges suppléants*. — *Procureur de la République* : M. Wagon. — *Substitut* : M. Hirsch. — *Greffier* : M. Olivier. — *Commis-greffier* : M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats : MM. Degroote, Deschodt, Ribeire. — *Stagiaire* : M. Masson.

Avoués : MM. Didry, Mantel, Dehandschoewercker.

Huissiers : MM. Delétré, Deroubaix, Christiaens, à Hazebrouck; Ricour, à Baillleul; Blanckaert, à Cassel; Debruyne, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Taverne de Tersud. *Suppléant* : M. Noyel. *Greffier* : M. Adrien Legrand. *Huissier-audiencier* : M. Deroubaix.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2^e CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Gustave Deram, A. *Suppléants* : MM. Mantel, Morice, *, A. *Greffier* : M. Desmytère. *Huissier-audiencier* : M. Delétré.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Les audiences de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois et sont tenues de trois mois en trois mois par chacun

des Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Gobrecht.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck : MM. Warein, Bogaert, Laversin, à Hazebrouck; Noyel, à Renescure; Pierrens, à Wallon-Cappel; Deswarte, à Steenbecque; Bouquet, à Caëstre.

Commissaire-priseur : M. Carpentier.

3^e CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Cuisinier.

Suppléants : MM. Delaval et Buns. *Greffier* : M. Sename. *Huissier-audiencier* : M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4^e CANTON. — BAILLEUL-SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lebon, ✱. *Suppléants* : MM. Biebuyck, A. Alphonse Covent. *Greffier* : M. Notteau. *Huissier-audiencier* : M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal donne ses audiences le dernier vendredi du mois à trois heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal : M. Loviny Victor.

Notaires des deux cantons de Bailleul : MM. Lotthé, Bécue, Meesmacker, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Poyart, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur : M. Hameau.

5^e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge de Paix* : M. Brasseur. *Suppléants* : MM. Saison, ✱, Heem. *Greffier* : M. Merlevède. *Huissier-audiencier* : M. Blanckaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel : MM. Singer, Deschodt et Caulier, à Cassel; Desmidt, à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-Paix* : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Grillet et Delassus, O ✱. *Greffier* : M. Guy. *Huissier-audiencier* : M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville : MM. Wambergue, Legrand, à Merville; d'Halluin et Piat, à Estaires.

Commissaires priseurs : MM. Chassaing, à Merville; Sion, à Estaires.

7^e CANTON. — STEENVOORDE. — Il reunit neuf communes. *Juge-de-paix* : M. Creton. *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke. *Greffier* : M. Desmulie. *Huissier-audiencier* : M. Debruyne.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM. Alp. Outters et Baillicul à Steenvoorde; Renier, à Winnezele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Lille.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudi, vendredi et samedi pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à onze heures et demie. Les référés ont lieu les jeudi, vendredi et samedi à onze heures et demie.

Président : M. Paul, ✱. — *Vice-Présidents* : MM. Hedde, Martin. — *Juges* : MM. Multier, Labbe, Dufresne, Dupas, Regert, Levé; *Juges d'instruction* : MM. Dassonville, Delalé. — *Juges suppléants* : MM. Couhé, Martinaud (chargé de l'instruction), Deblock, Ovigneur, Desticker, Kiener. — *Procureur de la République* : M. Fournez, ✱. — *Substituts* : MM. Bouillon, A, Michel, Mouron, Massiet du Biest. — *Juges honoraires* : MM. Bourdon, Théry. — *Secrétaires du parquet* : MM. Janssoone et Dufour. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers* : MM. Fiévet, Oyer, Dufflot, Plancq. — *Interprètes judiciaires* : MM. Philippe, Vandriesten, Hacquin, A.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Houzé de l'Aulnoit, père, *Bâtonnier*; Reufflet, Houdoy, Decroix, Basquin, Boyer-Chammard, Delemer, Testelin, Selosse, *Membres*; Houdoy, *Secrétaire*.

Avocats inscrits au tableau : MM. Houzé de l'Aulnoit, père, Ovigneur, Bayart, Legrand (Pierre), Théry, père, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reufflet, Decroix, Basquin, Verstaen, Dubrulle, Barbe, Houdoy, Selosse, Dolez, Villaret, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Guichard, Danchin, Cavelier, Boyer-Chammard, Mertian de Muller, Roche, Fauchille, Blondeau, Binet, Parmentier, Camus, Marion, Laleman, Brackers d'Hugo,

Werquin, Roquette, Carpentier, Le Thierry, Mahieu, Gervais, Bonduel, Petit, Catelle, Théry, fils, Cointrelle, Boulangé, Chiris, Leblond, Houques-Fourcade, Massart, Houzé de l'Aulnoit, fils, Clety, Labbe. Dufay.

Avocats stagiaires: MM. Delbecque, Bourguignon d'Herbigny, Delplanque, Delesalle, Glinel, Martin, Mas, Bayart, Hedde, Bailliez, Ovigneur Édouard, Scalabre, Delepouille, Rollero, D'Hellemmes, Renard, Pérot, Clément, Bataille, Lefebvre, Fauchille, Deman, Vanelslandt, Honoré, Devrière, Marchant, Lebleu.

Chambre des Avoués: MM. Godron, *Président*; Bulteau, *Syndic*; Rombaut, *Rapporteur*; Boitel, *Secrétaire et Trésorier*.

Avoués: MM. Houzé, Godron, Bulteau, Boitel, Desmazières, Rombaut, Jaspas, Flamen.

Huissiers: MM. Lefebvre, Rattel, Desprez, Gottrand, Troyaux, Deroulée, Bourguignon, Fouan, Leclercq, L'herminez, Dugard, Moronval, Dujardin, à Lille; Dewevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Hespel, à Lannoy; N....., à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy-sur-Deûle; Lemaitre, à La Bassée; Grumbach, Forgeois, Buns, à Roubaix; Stopin, à Seclin; Carrière, à Cyssoing; Devillers et Lepoivre, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

Le 1^{er} ARRONDISSEMENT comprend la partie intra-muros des cantons Est et Nord-Est de Lille et les communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barceul. *Juge de Paix*: M. Devette. *Suppléants*: MM. Pajot, Blondeau. *Greffier*: M. Prouvost. — *Huissier-audiencier*: M. Lerminez.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis à neuf heures et demie du matin et aux jeudis, à trois heures.

Le 2^e ARRONDISSEMENT comprend la partie intra-muros du canton Nord de Lille et la commune de La Madeleine. *Juge de Paix*: M. N.... *Suppléants*: MM. Ovigneur, O *, et Cuvelier. *Greffier*: M. Wille. *Huissier-audiencier*: M. Troyaux.

Jours d'audiences: les audiences publiques sont fixées aux mercredis, à neuf heures et demie.

Le 3^e ARRONDISSEMENT, comprend la partie intra-muros du canton Sud-Est de Lille et les communes de Fâches, Lezennes et Ronchin. *Juge de Paix*: M. Goubet, 1, rue du Marché, 90. *Suppléants*: MM. Houdoy et Thellier. *Greffier*: M. Emile Legrand. *Huissier-audiencier*: M. Lefebvre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures du matin.

Le 4^e ARRONDISSEMENT comprend les cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. *Juge de Paix*: M. Lancien. *Suppléants*: MM. Basquin et Verstaen. *Greffier*: M. Lassime. *Huissier-audiencier*: M. Rattel.

Jours d'audiences : le lundi, à 9 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille et conciliations ; mercredi, à 3 heures, conciliations, enquêtes, conseils de famille.

Le 5^e ARRONDISSEMENT comprend la partie intra-muros du canton Ouest de Lille et les communes de Lambersart, Marquette, St-André et Wambrechies. *Juge de paix* : M. Boivin. *Suppléants* : MM. Lemay et Danchin. *Greffier* : M. Devriendt. *Huissier-audiencier* : M. Gottrand.

Jours d'audiences : les audiences ont lieu le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie, salle du Tribunal de simple police.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à neuf heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier : M. Beauchet, rue du Marché, 10 bis.

Notaires des huit cantons de Lille : MM. G. Danel, Courmont, Vanhaeck, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Roure, Em. Lefebvre, Dewez, Pajot, Ducrocq, Roussel, Pasteau, Desrousseaux, Allègre, Desmazières, Motte, à Lille ; Pourbaix, à Ronchin ; Vallois, à Wambrechies.

Commissaires-priseurs : MM. Serpette, Baligand, Lesage, Wicart, Desmottes et Mériaux, à Lille.

9^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de huit communes. *Juge de paix* : M. Delsaux. *Suppléants* : MM. Decherf, A, et Desuet. — *Greffier* : M. Peinte. *Huissier-audiencier* : M. Dewevre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, jeudis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton d'Armentières : MM. Dufour, Desmazières, Desuet, à Armentières.

Commissaire-priseur : M. Desplanques, à Armentières.

10^e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix* : M. Sauvage. *Suppléants* : MM. Desmons, à Cysoing ; Pottier, à Templeuve. — *Greffier* : M. Lefebvre. *Huissier-audiencier* : M. Cuvellier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures du matin, pour les affaires civiles et de simple police.

Notaires du canton de Cysoing : MM. Brunel, à Cysoing ; Dorchie, à Templeuve.

11^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Quenson. *Suppléants* : MM. Bonzel et Platel. *Greffier* : M. Leclercq. *Huissier-audiencier* : M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin : MM. Delehelle, à Haubourdin ; Bouchart, à Lomme ; Galloo fils, à Radinghem ; Mathias, à Wavrin.

12^e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix* : M. D'Herbomez. *Suppléants* : MM. Lenglin et Destieux. *Greffier* : M. Lesage. *Huissier-audencier* : M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée : MM. Buisine, Parsy, à La Bassée ; Lorthios, à Aubers ; Cauchie, à Fournes.

13^e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Mornave, ✱. *Suppléants* : MM. Stien et Parent. *Greffier* : M. Trempont. *Huissier-audencier* : M. Hespel.

Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées au jeudi, à neuf heures et demie du matin ; celles de simple police au 2^e jeudi de chaque mois à la même heure.

Notaires du canton de Lannoy : MM. Valenducq, à Lanney ; Dumont, à Ascq.

14^e CANTON. — PONT-A-MARCO. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix* : M. Lecocq. *Suppléants* : MM. Lepeuple et Carton, *Greffier* : M. Desmazières ; *Huissier-audencier* : M. N. . . .

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin, pour les audiences civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, pour les audiences de police.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Theys, à Pont-à-Marcq ; Mariage, à Phalempin.

15^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEÛLE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix* : M. Damiens. *Suppléants* : MM. St-Léger, ✱ A, et Hennion. *Greffier* : M. Dhalluin. *Huissier-audencier* : M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle : MM. Vandebussche, à Quesnoy ; Ernest Meurillon, Hennion, à Comines.

16^e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Wattrelos.

17^e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il se compose d'une section de Roubaix et des communes de Croix et de Wasquehal.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis sous une seule juridiction.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine à neuf heures et demie du matin.

Juge de Paix des cantons Est et Ouest : M. Claustre ; *Suppléants* : MM. Quint et Chatteley ; *Greffier* : M. Waymel.

18^e CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Il se compose de deux communes. *Juge de Paix* : M. Pelet ; *Suppléants* : MM. Barbotin et N. ; *Greffier* : M. Duthy ; *Huissier-audencier* : M. Grumbach.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis de chaque semaine à deux heures de l'après-midi.

Notaires des cantons de Roubaix : MM. Duchange, Poissonnier, Vahé, Fontaine, à Roubaix.

Commissaire-priseur : M. René Coez.

19^e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge de paix* : M. Lebeau. *Suppléants* : MM. Louis Desmazières, *, A, Delhaye. *Greffier* : M. Delcambre. *Huissier-audencier* : M. Stopin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, à la même heure, pour la simple police.

Notaires du canton de Seclin : MM. Collette, Delommez, à Seclin.

20^e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Charlier. *Suppléants* : MM. Muller et Lefrançois. *Greffier* : M. Vernet. *Huissier-audencier* : M. Lepoivre.

Jour d'audience : l'audience est fixée au vendredi à dix heures.

21^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Broquard. *Suppléants* : MM. Destombes et Lombard. *Greffier* : M. Farvacque. *Huissier-audencier* : M. Devillers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures ; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal : M. Crépel.

Notaires des deux cantons de Tourcoing : MM. Debœuf fils, Théry, Ghesquière, à Tourcoing ; D'Halluin, à Linselles ; Verhaeghe, à Roncq ; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur : M. Jude.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Valenciennes.

Les audiences du Tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis : ventes judiciaires et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux

flagrants délits ; après celles-ci, le Tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureau ouvert. Les vendredis et samedis sont réservés aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences, indifféremment.

Président : M. Sabès, \odot I. — *Juges* : MM. Théry, Lépinoy, (Juge d'instruction), Cordier. — *Juges suppléants* : MM. Doutriaux, Désorbaix. — *Procureur de la République* : M. Debs, \odot M. — *Substitut* : M. Houeix. — *Greffier* : M. Malicorne. — *Commis-greffiers* : MM. Lejay, Bernoud, Plé.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. Delcourt, *Bâtonnier* ; Désorbaix, *Secrétaire* ; Sautteau, \odot A, Armand, Thellier de Poncheville, C. \ddagger .

Avocats inscrits au Tableau : MM. J.-B. Foucart, Girard, Doutriaux, \odot , Thellier de Poncheville, C. \ddagger , Sautteau, \odot A, St-Quentin, \odot A, Armand, Désorbaix, Dubiez, Delcourt, Paul Foucart, Canu, Dupont, Douay, Roguin, Cellier, *Stagiaires* : MM. Bailly, Chotteau.

Chambre des Avoués : MM. Devillers, *Président* ; Marbotin, *Syndic* ; Delhaye, *Rapporteur* ; Ducason, *Secrétaire-trésorier*.

Avoués : MM. Édmond Lestoille, Marbotin, Devillers, Boutry, Ducattez, Delhaye.

Huissiers : MM. Dreyfus, Gardin, Coulon, Lion, Dussart, Leflan, Lalmant, Chaussez, Beaumont, Mathieu, Tondelier, à Valenciennes ; Boulant, à Bouchain ; Marchand, à Condé ; Caridroit, Tison, à Saint-Amand ; Ghienne, à Denain.

JUSTICES DE PAIX

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lavoix. *Suppléants* : MM. Sautteau, \odot A, Lestoille. *Greffier* : M. Guillaume. *Huissier-audencier* : M. Lalmant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix heures du matin.

2^e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Piettre. *Suppléants* : MM. Deromby, \odot I, et Bultot. *Greffier* : M. Deudon. *Huissier-audencier* : M. Dussart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures du matin.

3^e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quinze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Vandermersch. *Suppléants*: MM. Saint-Quentin, Fally. *Greffier*: M. Dupain. *Huissier-audiencier*: M. Gardin

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Lemoine.

Notaires des trois cantons de Valenciennes: MM. Beaupère, Lefebvre, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabilles, Namur, Julien, Fally, Roger, Stiévez, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs: MM. Baudson, Lancial, Gostieau, à Valenciennes.

4^e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*: M. Canonne, à Neuville-sur-l'Escaut. *Suppléants*: MM. Canonne, notaire à Bouchain, et Clément Coquelle, O \odot , agriculteur, maire à Mastaing; *Greffier*: M. Ghienne, à Bouchain. *Huissier-audiencier*: M. Bouland, à Bouchain.

Jours d'audiences: les audiences civiles sur citation, le mercredi à dix heures du matin; les audiences de conciliation, le même jour à 9 heures; les audiences de simple police le dernier mercredi du mois à neuf heures.

Notaires du canton: MM. Canonne et Varlet, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*: M. L. Petit. *Suppléants*: MM. Amand et Fally Ch. *Greffier*: M. Stoupy. *Huissier-audiencier*: M. Marchand.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures et demie du matin.

Notaires du canton: MM. Longatte, F. Castiau, Namur, à Condé.

Commissaire-priseur: M. Lebel, à Condé.

6^e CANTON. — DENAIN. — Il est composé de sept communes. *Juge de paix*: M. Lesens. — *Suppléants*: MM. Delcambre, \ast , et Caron, \odot A. — *Greffier*: M. Trinquart. — *Huissier-audiencier*: M. Ghienne Augustin.

Les audiences civiles sur citation et les audiences de conciliation, le mercredi à deux heures et demie; les audiences de simple police, le dernier jeudi du mois à deux heures.

Notaire: M. Lefebvre à Denain. — Aux termes de la loi du 29 décembre 1886, les notaires du canton de Bouchain et le

notaire du canton de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

7^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Hénault. *Suppléants*: MM. Mention et Marion, ✱, ✚. *Greffier*: M. Falize. *Huissiers-audienciers*: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à deux heures.

8^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Waché. *Suppléants*: MM. Tournois et Biller. *Greffier*: M. Lenne. *Huissiers-audienciers*: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les premier et troisième jeudis de chaque mois, à 10 heures.

Il est alternativement présidé par MM. les Juges de paix; le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Lemaire.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive droite): MM. Vérez et Mention, à Saint-Amand; André, à Mortagne.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive gauche): MM. Démanest, Biller et Barbieux, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur: M. Loncq, à Saint-Amand.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'Assistance judiciaire est prononcée par un Bureau spécial établi au Chef-lieu judiciaire de chaque Arrondissement.

Les bureaux d'Assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. de Beaulieu, Avocat; Hattu, Avocat; Druelle, Avocat; Coppin, ancien Avoué; Gracy, ancien Magistrat; Fardel, Avoué; Briquet, *Secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Pécard, *Président*; Maire, Avocat; Lequime, rentier; Frampas, Receveur d'Enregistrement; Wersinger, *Commis-greffier*, *Secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. Ledoux, ancien Notaire, *Président*; Proyard, Avocat; Dieu, Avoué; Sergeant., Receveur d'Enregistrement; Laffrat, Notaire; Tanière, *Secrétaire*.

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Devimeux, Avocat, *Président*; Godefroy, Avoué; Allard, ancien Notaire; Lallement, Receveur d'Enregistrement; Coppin, *Greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. de Lesdain, Avocat, *Président*; Deman, ancien Notaire; G. Dumont, Avoué; Lefebvre, père, Avocat; Bertin, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines; Spriet, *Greffier-Secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Toursel, ancien Notaire Degroote, Avocat; Mantel, Avoué; Stoffaes, Receveur de l'Enregistrement; Laversin, Notaire; Olivier, *Secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Houdoy, Avocat, *Président*; Thellier, Avocat, *Vice-Président*; Boitel, Avoué rapporteur; Dolez, Avocat; Lurguic, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement; Albert Legrand, Greffier en chef, *Secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Doutriaux, *Président*; Armand, Avocat; Devillers, Avoué; Ed. Bultot, Supp. de Justice de Paix; le Receveur des Domaines; Lejay, *Secrétaire*.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Loi du 8 décembre 1883.

Les Tribunaux de commerce existant dans le Département sont placés dans les villes de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes: ils sont composés comme suit:

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président*: M. Théophile Rishourg. — *Juges*: MM. Alfred Cornaille, Edmond Robert, Alfred Duroyon, Henri Wiart. — *Juges suppléants*: MM. Nestor Copin, Ludovic Defaux, Ernest Pagniez, Parent. — *Greffier*: M. Gustave Férez. — *Commis-greffier*: M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président*: M. Féron. — *Juges*: MM. Demey, Desfarges, Ladureau, Collet. — *Juges suppléants*: MM. Vancosten, Deck, Denoyelle, Cabour. — *Greffier*: M. Michel. — *Commis-greffier*: M. Guillaïn.

TRIBUNAL DE LILLE. — *Président*: M. Schoutteten. — *Juges*: MM. Charles Bocquet, Hector Wargny, Emile Rouzé, Alfred Scalbert, Ed. Mas-Faucheur, Albert Crespel, *, Auguste Bonte. — *Juges suppléants*: MM. Henri Rogez, Edouard Decoster, Georges Porion, Georges Wallaert. — *Greffier en chef*: M. Louis Fontaine. — *Commis-greffier*: M. Abel Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président*: M. Ternynck. — *Juges*: MM. Lestienne, Henri Carissimo, Emile Bossut, Henri Carré et Stéphane Wibaux. — *Juges suppléants*: MM. Charles Junker, A, Mathon Bertrand, Derville, Wibaux, Ferdinand Leborgne, Henri Mathon et Louis Toulemonde. — *Greffier en chef*: M. Emile Vitou. — *Commis-greffier*: M. Jules Lefebvre.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Edouard Six. — *Juges* : MM. Bernard-Flipo, Pierre Defretin, Paul Dubrule. — *Juges suppléants* : MM. Eugène Dervaux, Herbaux-Hassebroucq, Glorieux-Flament, Masure-Van Eslande. — *Greffier* : M. E. Delerue.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. J. Lecat. — *Juges* : MM. A. Debiève, G. Giard, Emile Fally, Mabile. — *Juges suppléants* : MM. A. Broudehoux, E. Houtart, Lefrancq-Claïsse, Maurice Delame. — *Greffier* : M. Ed. Leroy. — *Commis-greffiers* : MM. F. Legrand, A. Desruelles. — *Huissier-audiencier* : M. Leflan.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

ARMENTIÈRES. — *Président* : Édouard Chérigüé; *Vice-Président* : N...; *Secrétaire* : M. Peinte Désiré. — **1^{re} CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Debosque Emile; Dufour Eugène; Charvet Alfred, Clarisse Célestin; Leuridan-Bouche; N...; OUVRIERS : Flament Rémy; Hersen Gustave; Nevejans Théophile; Boulinguez Henri; Brulois Henri; Duthoit Charles. — **2^e CATÉGORIE.** PATRON : Lefebvre-Caron; OUVRIER : Vasseur Louis. — **3^e CATÉGORIE.** PATRON : Bouquillon-Wgeux; OUVRIER : Leroy Adolphe. — **4^e CATÉGORIE.** PATRON : Breuvar Charles; OUVRIER : Six Henri.

CAMBRAI. — *Président* : M. Hennino André; *Vice-Président* : M. Bélami Ferdinand. — **1^{re} CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Thiéry Ildéphonse; Carlier Louis; OUVRIERS : MM. Leseur Charles; Bourgeois Charles; Legrand Charles; Rimette Constant. — **2^e CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Gransart Armand; N...; OUVRIER : M. Hennino André. — **3^e CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Bélami Ferdinand; Paris Edmond; OUVRIER : M. Cretin Dieudonné fils.

COUSOLRE. — *Président* : M. Dendien; *Vice-Président* : M. Wallerand; *Secrétaire* : M. Broutin. — **1^{re} CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Dendien François; Camelot Constant; Darras; Matagne; OUVRIERS : MM. Garsaux Alexandre; Bruyère François; Pinchard Séraphin; Wallerand Achille. — **2^e CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Michel Adolphe; Henaut Philipert; OUVRIERS : MM. Tournay-Moyen Joseph; Devillers Henri.

DOUAI. — *Président* : M. Cayroy; *Vice-Président* : M. Dargaud; *Secrétaire* : M. Richart Georges, licencié en droit. — **1^{re} CATÉGORIE.** PATRON : M. N...; OUVRIER : M. Marez. — **2^e CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Cayroy; Tesse Théodore; OUVRIERS : MM. Sartazin Émile; Morel. — **3^e CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Louchet et Mortreux; OUVRIER : M. Gouy Emile. — **4^e CATÉGORIE.** PATRONS : MM. Gouy Théodore; Détrain; OUVRIER : MM. Lefebvre Ferdinand; — **5^e CATÉGORIE.** PATRON : M. Moreau Abel; OUVRIER : M. Dargaud. — **6^e CATÉGORIE.** PATRON : M. Chappuy Georges; OUVRIER : M. Lagaisse.

DUNKERQUE. — *Président* : M. Cappelle ; *Vice-Président* ; M. Dewees ; *Secrétaire* : M. Deschamps. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Sauvage Alfred ; Mesnage Joseph ; OUVRIERS : MM. Rose Charles ; Vandermersch Victor. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Debay Joseph-Pierre ; Dieuset Jules ; OUVRIERS : MM. Lemmens Albert ; Dewees Charles. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Cappelle Lucien ; Rigault Aimé ; OUVRIERS : MM. Plessiet Félix ; Lamps Henri.

FOURMIES. — *Président* : M. N.... ; *Vice-Président* : M. Lericriner ; *Secrétaire* : M. Richard. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bouret ; Droulers ; Paillet ; Bonnechère ; Poreaux Jean-Baptiste ; OUVRIERS : MM. Pensart ; Dupont ; Jacquot ; Fontaine Léon ; Milot Romain. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS. MM. Thiébault Numa ; Jouniaux Joseph ; OUVRIERS : MM. Jacquot ; Jeammot. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Verne ; Bivierre ; OUVRIERS : MM. Gras J.-B. ; Dehoux. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Jourdain ; Marchand Rémy ; Tenière Hector ; Mulat Alexandre ; OUVRIERS : MM. Duthoit ; Collart ; Jamain Ernest.

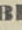

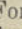
HALLUIN. — *Président* : M. Dumortier Jean-Baptiste ; *Vice-Président* : M. Logie Emile ; *Secrétaire* : M. Gilbert Dumortier. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRON : M. Dumortier Jean-Baptiste ; OUVRIER : M. Lesage Henri. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Desrumaux Pierre-Joseph ; OUVRIER : M. Dumortier Richard. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Leduc Hubert Camille ; OUVRIER : M. Logie Emile. — 4^e CATÉGORIE. PATRON : M. Lemaitre Edouard ; OUVRIER : M. Drouart Henri.

HAZEBROUCK. — *Président* : M. Deregnacourt ; *Vice-Président* : M. Gobrecht Justin ; *Secrétaire* : M. Deswarte. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Deregnacourt Arthur ; Lefebvre Auguste ; OUVRIERS : MM. Velge Alexis ; Delessus Pierre. — 2^e CATÉGORIE. PATRON : M. Dourlens Florentin ; OUVRIER : M. Gobrecht Justin. — 3^e CATÉGORIE. PATRON : M. Vandamme Victor ; OUVRIER : M. Lambrecht Adolphe.

LE CATEAU. — *Président* : M. Facon ; *Vice-Président* : M. N.... ; *Secrétaire* : M. Maquaire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Delvalle Célestin ; Bricout Jean-Baptiste ; Lostria Marcel ; Lebègue Vincent ; OUVRIERS : MM. Vitaux Cornil ; Facon Constant ; — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Deloffre Marcelin ; OUVRIERS : MM. Lernon François ; Bernard Alfred.

LILLE. — *Président* : M. Lesaffre Alphonse ; *Vice-Président* : M. Drieux Victor ; *Secrétaire* : M. Leperre. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Drieux Victor ; Picavet Léon ; Duhén Gustave ; Godin Oscar ; Delesalle Maurice ; OUVRIERS : MM. Dupied Louis ; Lesaffre Alphonse ; Poutrain Jean-Baptiste ; Bergot. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Villette Paul ; Villain Roméo ; Standart Léon ; N... ; OUVRIERS : MM. Manfroy Alfred ; Marchand Joseph ; Corbez Charles ; Duvocelle

Edmond. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Despinoy Alphonse ; Thellier Charles ; Duval Louis ; Hamaide Charles ; OUVRIERS : MM. Pascal Gustave ; Façon Augustin ; Willay Henri ; Martin Joseph.

MAUBEUGE. — *Président* : M. Delcroix Edmond,  A ; *Vice-Président* : M. Démoulin Jules ; *Secrétaire* : M. Louis Dehon. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lesaffre Ernest ; Delattre Auguste ; Pesant Charles,  ; Séguin Oscar ; François Aimé ; OUVRIERS : MM. Démoulin Jules ; Wery Ernest ; Didier Oscar ; Arciaux Jules ; Hubinet Victor. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Delcroix Edmond,  A ; Forest Philibert ; Longueville Victor ; — OUVRIERS : MM. Parris Victor ; Carlier François ; Poulet Victor. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Robert Ernest ; Warnotte Adolphe ; Muguet Célestin ; OUVRIERS : MM. Quénot Alfred ; Duquesnoy Victor ; Thomas Félix.

ROUBAIX. — *Président* : M. Motte Georges ; *Vice-Président* : M. Lepers Achille ; *Secrétaire* : M. Gadenne Victor. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Lefebvre Edmond ; Lefebvre Louis ; Motte Georges ; Dillies François ; OUVRIERS : MM. Pollet Henri ; Segard Henri ; Dubron Henri ; Dedack Jean. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Vernier Alexandre ; Cateaux Alexandre ; Pollet César ; Dubar Paul ; OUVRIERS : MM. Lepers Achille ; Carrette Emile ; Leveugle Louis ; Watteau Adolphe. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Dupire Léon ; Chéron Séraphin ; OUVRIERS : MM. Vandeputte Henri ; Milbéo Hervé. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Derville André ; Bonnave Victor ; OUVRIERS : MM. Denonne Clodomir ; Kowalski Louis.

TOURCOING. — *Président* : M. Lemaire-Caulliez ; *Vice-Président* : M. Corvoisier Achille ; *Secrétaire* : M. Ch. Crépel. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Honoré-Dumortier ; Lemaire-Caulliez ; OUVRIERS : MM. Gravier Alfred ; Lefebvre Jules. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Scalabre-Delcour ; Malfait Louis ; OUVRIERS : MM. Corman Gustave ; Volt-Catteau. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Flipo-Lezy Jules ; Vanzeveren Alphonse ; OUVRIERS : MM. Nollet Jean-Baptiste ; Bodin Ernest. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Duhamel-Dujardin ; Denis Grau ; OUVRIERS : MM. Liétard Victor ; Corvoisier Achille.

VALENCIENNES. — *Président* : M. C. Lapelin ; *Vice-Président* : M. Magy ; *Secrétaire* : M. Clément. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS : MM. Bavay ; Imbert ; Lanciaux ; OUVRIERS : MM. Balez ; Docquer ; Delsart. — 2^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Canqueteau ; Cardon ; Fortier ; OUVRIERS : Beauvois ; Jourdan ; Magy ; Vieux. — 3^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Boulanger ; Lapchin ; OUVRIERS : MM. Bataille ; Derly. — 4^e CATÉGORIE. PATRONS : MM. Corsalle, Dela-derrière ; OUVRIERS : MM. Binet ; Mathis.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMÉE.

M. de France, C ✱, Général de Division, *Commandant le 1^{er} corps d'Armée.*

MM. Desaint de Marthille, capitaine d'infanterie, *Officier d'Ordonnance*; Lefebvre de Béhaine, capitaine d'infanterie, *Officier d'Ordonnance*; de Salignac Fénelon, lieutenant au 21^e dragons.

Etat-major du 1^{er} corps d'armée.

MM. Doë de Maindreville, Colonel d'infanterie, hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Penel, O ✱, Lieutenant-Colonel du génie hors cadre, *Sous-Chef d'Etat-major*; Frignet-Despréaux, ✱, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre; Valabrègue, Chef d'Escadron d'artillerie, ✱, hors cadre; Dumont, ✱, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre; Gambier, ✱, Chef du Bataillon du génie hors cadre; Jombart, Capitaine d'artillerie hors cadre; Profillet, Capitaine d'artillerie hors cadre; Feibel, Capitaine d'infanterie hors cadre; Vignal, Capitaine à l'Etat-major particulier du Génie, stagiaire; Roland, Capitaine d'infanterie, stagiaire; Peuchot, Archiviste principal de 1^{re} classe; Hocq, Archiviste de 1^{re} classe; Raymond, Capitaine d'infanterie de marine, stagiaire; Jannekeyn, (M), Archiviste de 3^e classe.

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Chanoine, G O ✱, Général de division, *Commandant.*

MM. de Lagréné, O ✱, Lieutenant colonel de Cavalerie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Morizot, Capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance.*

1^{re} Brigade d'Infanterie, à Lille.

MM. de Chauvenet, O ✱, Général de Brigade, *Commandant*; Defrasse, Capitaine d'artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance.*

2^o Brigade d'Infanterie, à Cambrai.

MM. Alessandri, O ✱, Général de Brigade, *Commandant*; Lévi, Capitaine au 1^{er} d'infanterie, *Officier d'Ordonnance*; Bluchet, *Archiviste de 3^e classe*.

2^o DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Zurlinden, O ✱, Général de Division, *Commandant*; Besières, Capitaine d'infanterie, *Officier d'Ordonnance*; Devaureix, O ✱, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat-major*; Gabriac, Capitaine d'artillerie hors cadre; Lepetitpas, Capitaine au 121^e d'infanterie, stagiaire.

3^o Brigade d'Infanterie, à Arras.

MM. Marchand O ✱, Général de Brigade, *Commandant*, *Officier d'Ordonnance*; Robillart, *Archiviste de 3^e classe*.

4^o Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer.

MM. Libermann, O ✱, Général de Brigade, *Commandant*; de Hauteclouque, Capitaine d'infanterie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Perruche, *Archiviste de 2^e classe*.

1^{re} Brigade de Cavalerie, à Lille.

MM. Bidot, C ✱, Général de Brigade, *Commandant*; Brégi, Capitaine au 4^e chasseurs, *Officier d'Ordonnance*.

1^{re} Brigade d'Artillerie, à Douai.

MM. Reibell, O ✱, Général de Brigade, *Commandant*; Voisin, ✱, Chef d'escadron d'artillerie, *Chef d'État-major*; N..... *Officier d'Ordonnance*.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS.

PLACE DE LILLE. — MM. Segretain, C ✱, Général de Division, Gouverneur de la place de Lille, *Commandant supérieur de la défense du groupe*; Retournard, Capitaine du génie, hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Boisgard, O ✱, Général de Brigade, Adjoint au Gouverneur de la place de Lille, *Commandant la subdivision de région de Lille*; Michels, Capitaine d'Artillerie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; E. Martin, ✱, Chef d'escadron d'artillerie hors cadre, *Chef d'État-major*; Rondot, Capitaine d'artillerie stagiaire; Noël, *Archiviste de 3^e classe*.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Allard, C ✱, Général de Brigade, Gouverneur de la place de Maubeuge, *Commandant supérieur de la défense du groupe*; Delannoy, Capitaine du Génie hors cadre, *Officier d'Ordonnance*; Bodin, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre, *Chef d'Etat major*; Pasqualini, *Archiviste de 3^e classe*.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. le Général Chéry, O ✱, Gouverneur de la place de Dunkerque, Commandant supérieur de la défense du groupe; Bosch, Capitaine d'artillerie, *Officier d'Ordonnance*; Wolf, ✱, Lieutenant-Colonel de cavalerie hors cadre, *Chef d'État-major*; Huguenet, *Archiviste principal de 2^e classe*.

COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

AVESNES. — 84^e de ligne M. le colonel Sériot, O ✱.

CAMBRAI. — 1^{er} de ligne, M. le colonel Blavier, O ✱; 4^e régiment de cuirassiers, M. le colonel Rozat de Mandres, O ✱.

DOUAI. — 27^e d'artillerie, M. le colonel Guérin, ✱; 15^e d'artillerie, M. le colonel Wolff, O ✱.

DUNKERQUE. — 110^e de ligne, M. le colonel Robin, O ✱.

LILLE. — 43^e de ligne, M. le colonel de Courson de la Ville-neuve, O ✱; 16^e bataillon de chasseurs, M. le Commandant Couilleau, ✱; 19^e régiment de chasseurs, M. le Colonel de Benoist, O ✱; 1^{er} bataillon d'artillerie de forteresse, M. le Commandant Pinte, ✱.

MAUBEUGE. — 145^e de ligne, M. le Colonel Uffler, C ✱; 2^e bataillon d'artillerie de forteresse, M. le Commandant Beaudoin, ✱.

VALENCIENNES. — 127^e de ligne, M. le Colonel Dumont, O ✱.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

AVESNES. — M. Sériot, O ✱, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BERGUES. — M. le Commandant Laurent Chirlonchon, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BOUCHAIN. — M. le Capitaine Allix, du 1^{er} de ligne, *Commandant d'armes*.

CAMBRAI. — M. le général Alessandri, O ✱, Commandant la 2^e Brigade d'infanterie, *Commandant d'armes*. — M. le Lieutenant-colonel Odoul, ✱, du 1^{er} régiment d'infanterie, *Major de la garnison*.

CONDÉ. — M. le Commandant Géraldy, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

DOUAI. — M. le Général Keibell, Commandant la 1^{re} Brigade d'artillerie, *Commandant d'armes*. M. le Lieutenant-colonel Martin de Mécœuil, Directeur de l'École d'artillerie, *Major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. le Général Chéry, Gouverneur de la place et Commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. — M. le Lieutenant-colonel Wolf, *Major de la garnison*.

GRAVELINES. — M. le Capitaine Michel, du 110^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LANDRECIES. — M. le Commandant Carton, du 84^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. le Commandant Tuffay, du 145^e de ligne, *Commandant d'armes*.

LILLE. — M. le Général de France, Commandant le 1^{er} Corps d'armée, *Commandant d'armes*. M. le Lieutenant-colonel Michel, au 43^e d'infanterie, *Major de la garnison*.

MAUBEUGE. — M. le Général Allard, Gouverneur de la place, Commandant supérieur de la défense du groupe, *Commandant d'armes*. — M. le chef de bataillon d'infanterie hors cadre Bodin, *Major de la garnison*.

VALENCIENNES. — M. le Colonel Dumont, du 127^e de ligne, *Commandant d'armes*.

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

AVESNES. — MM. Noiret, O ✱, Chef d'escadron d'Artillerie, retraité; Battaglini, Capitaine hors cadre; Colonna, Lieutenant adjoint; Canet, ✱, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 4^e régiment d'Infanterie de l'Armée territoriale.

CAMBRAI. — MM. Bablon, O ✱, Chef de bataillon d'Infanterie hors cadre; Weil, ✱, Capitaine, hors cadre; Maire, ✱, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 3^e Régiment d'infanterie de l'Armée territoriale; Monteil, ✱, Lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. — MM. Leshros, ✱, Chef de Bataillon d'Infanterie, hors cadre; Lernoud, ✱, Capitaine hors cadre; Lemoine, Capitaine; Thory, ✱, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 8^e Régiment d'Infanterie de l'Armée territoriale; Vannière, Lieutenant-adjoint.

LILLE. — MM. Hoffmann, O ✱, Lieutenant-colonel d'Infanterie hors cadre; Corneux, Capitaine, hors cadre; Ducoudré, Lieutenant adjoint; Grapin, Capitaine en retraite, Capitaine-major régional de l'Armée territoriale; Simon, Lieutenant adjoint; Berger, ✱, Capitaine en retraite, Capitaine major du 1^{er} régiment d'infanterie de l'Armée territoriale; Singey, Lieutenant-adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Roshem, ✱, Chef de bataillon hors cadre; Laclaire, ✱, Capitaine hors cadre; Chevortzmann, Lieutenant adjoint; Laforge, ✱, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 2^e régiment d'infanterie de l'Armée territoriale; Petot, Lieutenant-adjoint.

SERVICE DE SANTÉ.

Direction du service de santé du 1^{er} corps d'armée, à Lille.

MM. Renard, O ✱, *Médecin principal de 1^{re} classe, directeur*

du service de santé; Ricoux, *Médecin-major de 2^e classe*; Tourrès, *Officier d'administration de 1^{re} classe*; Arnaud, *Officier d'administration adjoint de 1^{re} classe*; Descamps, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Morisson, ✱, *Médecin principal de 1^{re} cl.*, Médecin-Chef; Gavoy, O ✱, *Médecin principal de 2^e classe*; Collin, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*; Debraye, ✱, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*; Bayrac, *Pharmacien-major de 2^e classe*. — Blary, ✱, *Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire*; Gayet, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*; Nognez, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*; l'abbé Carnel, ✱, *Aumônier*.

1^{re} SECTION D'INFIRMIERS MILITAIRES. — MM. Cazenave, *Officier d'administration de 2^e classe, Commandant la section*; Becquereau, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe, adjoint au Commandant*.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Dubois, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*; Boquet, *Pharmacien-major de 2^e classe*. — Félici, *Officier d'administration de 2^e classe, gestionnaire*; Soubiran, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*.

Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.

MM. Isambert, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*; Quiquet, *Pharmacien-major de 2^e classe*. — Carette, *Officier d'administration de 2^e classe, Gestionnaire*; Giovalucchi, *Officier d'administration adjoint de 2^e classe*.

Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.

MM. Marestaing, ✱, *Médecin-major de 1^{re} classe*; Décobert, *Pharmacien-major de 1^{re} classe*. — Breton, *Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire*; Roffidal, *Officier d'administration-adjoint de 2^e classe*.

Place de Condé. — Hôpital militaire.

(Annexe de Maubeuge).

M. Letellier, *Médecin-major de 2^e classe*.

GÉNIE.

DIRECTION DU SERVICE DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION, A LILLE.

MM. Bouvier, O ✱, *Général de Brigade, Commandant le Génie de la 1^{re} Région*; Barbet, *Capitaine à l'Etat major particulier du Génie, Officier d'ordonnance*; Keller, *Adjoint de 1^{re} classe*.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Poncet, O \ast , Colonel, *Directeur du Génie*; M. Tessaux, Adjoint de 3^e classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Leduc, O \ast , Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Carré, \ast ; Palmade, \ast , Mouy, \ast , Feldhaus, \ast , Capitaines de 1^{re} classe; Degouy, Guibert, capitaines de 2^e classe; Capron, \ast , Adjoint de 1^{re} classe; Butin, Adjoint de 2^e classe; Willaume, Adjoint de 3^e classe; Gazareth, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE DOUAI. — MM. Cahen, \ast , Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Bertrand, Capitaine de 2^e classe; Logez, \ast , Adjoint de 2^e classe; Beaucamps, Sous-officier stagiaire.

PLACE D'ARRAS. — MM. Guillot, \ast , Chef de bataillon, *Chef du Génie*; Fouquière, Capitaine de 2^e classe; Greisch, Adjoint de 2^e classe; Bestière, Sous-officier stagiaire.

Direction de Maubeuge.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Cossart, O \ast , Colonel, *Directeur du Génie*; Ferron, Adjoint principal de 2^e classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Rouyer, \ast , Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Dérosiaux, \ast , Capitaine de 1^{re} classe; Pailla, Aubert, Bouvier, Caudrilier, Capitaines de 2^e classe; Biévelot, Aubert, Adjoints de 2^e classe; Borde, Adjoint de 3^e classe, Picavet, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Seroux d'Agincourt, Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Chevanne, Capitaine de 1^{re} classe; Sterbecq, Capitaine de 2^e classe; Lambert, Wilquin, Adjoints de 3^e classe; Chevet, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE CAMBRAI. — M. Merveille, Adjoint de 2^e classe.

PLACE DE LANDRECIÉS. — M. Faber, Adjoint de 2^e classe.

Direction de Dunkerque.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Mousnier, O \ast , Lieutenant-Colonel, *Directeur du génie*; Lebecq, Adjoint de 1^{re} classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Auscher, \ast , Chef de Bataillon, *Chef du Génie*; Rabut, Meyer-Heine, Capitaines de 2^e classe; Voelcker, Adjoint de 1^{re} classe; Lacrépinière, Adjoint de 3^e classe.

PLACE DE BERGUES. — M. Clavequin-Rosselot, Adjoint de 1^{re} classe.

ARTILLERIE.

MM. Reibell, O \ast , *Général de brigade, Commandant l'Artillerie du 1^{er} Corps d'Armée*; Voisin, \ast , *Chef d'escadron, Chef d'Etat major*; N....., *Officier d'ordonnance du Général commandant.*

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Martin de Méreuil, O ✱, Lieutenant-colonel, *Directeur*; Naudin, Capitaine en 2^e; Pothier, *Garde principal de 2^e classe, comptable*; Dupont, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*; Cortot, *Garde d'artillerie de 3^e classe, chef artificier*.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE DOUAI. — MM. Ravaut, O ✱, colonel, *Directeur*; Bertin Boussu, ✱, Chef d'escadron, *Sous-directeur*; Morel, Capitaine en 1^{er} à l'État major particulier de l'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Magnabal, Capitaine en 2^e au 15^e régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Sirvin, Capitaine en 2^e au 15^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Bouelle, Capitaine en 2^e au 27^e Régiment d'Artillerie, *Adjoint à l'Atelier*; Prangé, (M), *Garde principal d'Artillerie de 2^e classe, comptable*; Cornot, ✱, *Garde d'Artillerie de 2^e classe, comptable*; Devos, *Garde d'Artillerie de 2^e classe, comptable*; Heitz, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, comptable*; Gaufriaud, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, comptable*; Décombes, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, comptable*; Dadot, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, Chef artificier*; Lallement, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*; Lekieffre, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*; Gauriat, *Garde d'artillerie de 3^e classe, comptable*.

Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Froment, O ✱, Colonel-Directeur; Huin, ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur*; Schalburg, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; George, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Batard, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Gratureau, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Menjaud, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Offret, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Campech, *Capitaine du Train des Equipages militaires, Adjoint à la Direction*; Rôle, *Garde principal de 2^e classe*; Dewailly, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*; Lagrange, ✱, *Garde d'Artillerie de 1^{re} classe*; Dufaux, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, agent spécial*; Dubourg, *Garde d'Artillerie de 3^e classe, chef artificier*; Dutranoy, (M), *Contrôleur d'Armes de 3^e classe*; Brun, (M), *Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe*; Lasne, (M), *Ouvrier d'Etat de 1^{re} classe*; Bricout, *Ouvrier d'Etat de 2^e classe*; Courtot, (M), *Gardien de batterie de 1^{re} classe*; Hecht, (M), *Gardien de batterie de 1^{re} classe*; Masquelier, *Gardien de batterie de 2^e classe*.

ARRAS. — MM. Jacob, *Garde d'Artillerie de 3^e classe*; Schoettel, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

Direction d'artillerie de Maubeuge.

MM. Plessix, ✱, (I), colonel, *Directeur*; Josset, ✱, chef d'Escadron, *Sous-directeur*.

ARRONDISSEMENT DE MAUBEUGE. — Places comptables: Maubeuge, Landrecies, Valenciennes, Condé, Le Quesnoy, Cambrai.

MAUBEUGE : MM. Josset, ✱, *Chef d'escadron, Commandant*; Raujouan, Catherinet, Charlon, Duchesne, Strasser, *Capitaines en 2^e d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Zipp, ✱, Probst, *Gardes principaux de 2^e classe*; Dubret, *Garde de 2^e classe, Chef artificier*; Stravaux, *Garde de 3^e classe*; Pruvost, *Garde de 3^e classe, Agent spécial*; Richy, *Garde de 3^e classe*; Cayre, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

LANDREGIES. — M. Friederich, *Garde de 2^e classe*.

VALENCIENNES. — MM. Schleining, *Garde d'Artillerie, de 3^e classe*; Rabeau, (M), *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

CONDÉ. — M. Thomas, *Garde de 1^{re} classe*.

LE QUESNOY. — M. Nest, *Garde de 2^e classe*.

CAMBRAI. — M. Monvoisin, *Garde de 1^{re} classe*.

Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Schaller, O ✱, *colonel, Directeur*; Venier, ✱, *Chef d'escadron, Sous-Directeur, Commandant l'Artillerie de l'Arrondissement de Dunkerque*; Pourchel, ✱, *Capitaine en 1^{er}, Adjoint à la Direction*; Olmi, *Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction*; Pertenne, *Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction*; Deparcy, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Simon, *Garde principal de 2^e classe*; Polin, *Garde de 2^e classe*; Namim, *Garde de 2^e classe, Chef artificier*; Martin, *Garde de 3^e classe, Agent spécial*; Villeret, (M), *Contrôleur d'armes de 2^e classe*.

PLACE DE CALAIS. — MM. Pihet, ✱, *Chef d'escadron, Commandant l'Arrondissement*; Servigne, *Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction*; Meneboode, ✱, *Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction*; Cochat, *Garde de 1^{re} classe*; Picard, *Garde de 3^e classe*.

PLACE DE BOULOGNE. — M. Decherf, *Garde de 1^{re} classe*.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Thil, *Garde de 2^e classe*; Schach, *Contrôleur d'armes de 3^e classe*.

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Oudet, O ✱, *Chef d'escadron en retraite, Commissaire du Gouvernement*; Gardeur, *Capitaine en retraite, Rapporteur*; Bélory, *officier d'administration de 3^e classe, greffier*; Bongrand, *Officier d'administration de 4^e classe, Greffier-adjoint*; Pujos, (M), *Adjudant, Commis-greffier de 1^{re} classe*.

INTENDANCE MILITAIRE.

FONCTIONNAIRES DE L'INTENDANCE. — MM. Deprez, O ✱, *Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance de la 1^{re} région, à Lille*; Laloy, O ✱, *idem, Directeur du service de l'Intendance du 1^{er} corps*

d'armée, à Lille; Bréchin, ✱, *Sous-Intendant militaire de 1^{re} classe*, à Lille; Gardien, ✱, *idem*, de 2^e classe, à Lille; Issalène, ✱, *idem*, à Dunkerque; Blanchon, *idem*, Maubeuge; Le Lorier, ✱, *idem*, à Douai; Domenech-Cellès, ✱, *Sous-intendant militaire de 3^e classe*, à Valenciennes; Pollacchi, *idem*, à Arras; Lajule, ✱, *idem*, à Lille; Glineur, *idem*, à Cambrai; Dorat des Monts, *idem*, à St-Omer; Garnier, *Adjoint à l'Intendance militaire*, à Lille; Poulard, *idem*, à Arras; Odier, *idem*, à Maubeuge.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

— MM. Lebrun, ✱, *Officier d'Administration principal*, à Lille; Rageot, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Douai; Manem-Laplansonnne, *idem*, à Lille; Dalmas, *idem*, à Lille; Bertrand, *idem*, à Maubeuge; Brion, *idem*, à Lille; Cotigny, *idem*, à Lille; Ghienne, *idem*, à Lille; Remi, *Officier d'Administration de 2^e classe*, à Arras; Barret, *idem*, à Lille; Fillion, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, à Dunkerque; Brouillon, *idem*, à Lille; Goyhenne, *idem*, à Maubeuge; Flogny, *idem*, à Lille; Bournon, *idem*, à Lille; Henry, *idem*, à Cambrai; Tacquet, *idem*, à Lille; Mitaux, *idem*, à Valenciennes; Durand, *idem*, à Lille; Guibert, *idem*, à Lille; Leduc, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à Lille; Mesmacre, *idem*, à St-Omer; Paulian, *idem*, à Lille; Collart, *idem*, à Lille; Sergent, *idem*, à Lille; Carré, *idem*, à Arras; Voisin, *idem*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES MILITAIRES. —

MM. Lordier, ✱, *Officier d'Administration principal*, à Lille; Tardivel, ✱, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Arras; Guérain, ✱, *idem*, à Valenciennes; Kahn, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Dunkerque; Springer, *Officier d'Administration de 2^e classe*, à Maubeuge; Orsoni, *idem*, à Lille; Flecksteiner, *idem*, à Calais; Godet, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, à Montreuil; Hurlaux, *idem*, à Lille; Baslu, *idem*, à Dunkerque; Mercier, *idem*, à Lille; Olmi, *idem*, à Maubeuge; Deconinck, *idem*, à Lille; Allaert, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à Lille; Morel, *idem*, à Lille; Vigneron, *idem*, à Valenciennes; Vican, *idem*, à Arras; Dufresnoy, *idem*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

— MM. Borbal-Combret, ✱, *Officier d'Administration de 1^{re} classe*, à Lille; Maillot, *Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe*, à Lille; Moreau, *Officier d'Administration adjoint de 2^e classe*, à Lille; Marc, *idem*, à Lille.

LITS MILITAIRES. — MM. Garreau, *Agent régional du service du 1^{er} Corps*, à Lille; Villain, *préposé*, à Lille; Dapoigny, *idem*, à Avesnes; Delarroqua, *idem*, à Bergues; Arrouaie, *idem*, à Bouchain et Cambrai; Doineau, *idem*, à Condé; Contart, *idem*,

à Douai ; Cristiani, *idem*, à Dunkerque et Gravelines ; Coudray, *idem*, à Landrecies ; Vermez, *idem*, au Quesnoy ; Jacques, *idem*, à Maubeuge ; Perdriat, *idem*, à Valenciennes ; Vaast, *idem*, à Aire ; Pollet, *idem*, à Arras ; Lambert, *idem*, à Béthune ; Marcourt, *idem*, à Boulogne ; Liénard, *idem*, à Calais ; Héron, *idem*, à Hesdin ; Meurisse, *idem*, à Montreuil-sur-Mer ; Sohm, *idem*, à Saint-Omer.

GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1^{er} janvier 1870.

M. Laussac, ✱, *Lieutenant-Colonel, Chef de légion*, à Lille.

M. Delache, (M), *Brigadier, Secrétaire du Colonel*.

Les Officiers de Gendarmerie employés dans le Département sont :

MM. Lancelot, ✱, *Chef d'escadron, Commandant la Compagnie*, à Lille ; Genoux, ✱, *Capitaine-trésorier*, à Lille ; Bagard, *Capitaine, Commandant la 1^{re} Section de l'Arrondissement de Lille* ; Poilvez, *Sous-Lieutenant, Commandant la 2^e Section du même Arrondissement*, à Roubaix ; Antoni, *Capitaine*, à Dunkerque ; Herbet, ✱, *Capitaine*, à Valenciennes ; Decharte, ✱, *Capitaine*, à Cambrai ; Vincent de Vanier, *Capitaine*, à Douai ; Julien, ✱, *Lieutenant*, à Avesnes ; Ducroquet, *Sous-Lieutenant*, à Hazebrouck ; Lahille, *Maréchal des logis, Adjoint au Trésorier*, à Lille ; Joyen, (M), *Adjudant Sous-officier*, commandant les Brigades de Lille.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 84 Brigades, dont 36 à cheval et 48 à pied. Ces Brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* : 1 à cheval, M. Priem, *Maréchal des logis-chef* ; 1 à pied, M. Collerie, *Brigadier*. — *Bavai* : 1 à cheval, M. Demassiez, *Brigadier*. — *Berlaimont* : 1 à pied, M. Carpentier, *Maréchal des logis*. — *Bousies* : 1 à pied, M. Cuisinier, *Brigadier*. — *Fournies* : 1 à pied, M. Henninot, (M), *Maréchal des logis* ; 1 à cheval, M. Lamirand, *Brigadier*. — *Hautmont* : 1 à pied, M. Prevot, (M), *Maréchal des logis*. — *Jeumont* : 1 à pied, M. Robbe, *Brigadier*. — *Landrecies* : 1 à cheval, M. Catelain, *Brigadier*. — *Le Quesnoy* : 1 à cheval, M. Lesieux, *Maréchal des logis*. — *Maubeuge* : 1 à cheval, M. Revaux, *Maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Deltonne, *Brigadier*. — *Solre-le-Château* : 1 à pied, M. Leriche, (M), *Maréchal des logis*. — *Trelon* : 1 à pied, M. Vienne, (M), *Maréchal des logis*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, MM. Devigue, *Maréchal des logis-chef* ; Lestienne, *Brigadier*. — *Busigny* : 1 à pied, M. Petit, *Brigadier*. — *Carnières* : 1 à pied, M. Leprêtre, *Maréchal des logis*. — *Clary* : 1 à cheval, M. Bourdrel,

Brigadier. — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, M. Wattiaux, *Brigadier*. — *Iwuy* : 1 à pied, M. Arbonnier, *Brigadier*. — *Le Cateau* : 1 à cheval, M. Lecompte, *Maréchal des logis*. — *Masnières* : 1 à cheval, M. Lecomte, *Brigadier*. — *Solesmes* : 1 à cheval, M. Decauchy, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, MM. Duvieubourg, *Maréchal des logis-chef*; Huchette, *Brigadier*; 1 à pied, M. Sabatier, *Brigadier*. — *Aniche* : 1 à pied, M. Pruvost, *Brigadier*. — *Aubigny-au-Bac* : 1 à cheval, M. Decroix, *Brigadier*. — *Dorignies* : 1 à pied, M. Crapoulet, (M), *Brigadier*. — *Marchiennes* : 1 à pied, M. Baudoin, *Brigadier*. — *Orchiès* : 1 à cheval, M. Hennuyer, *Brigadier*. — *Somain* : 1 à pied, M. Lecat, (M), *Maréchal des logis*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, M. Vaneecke, *Maréchal des logis-chef*; 1 à pied, M. François, *Brigadier*. — *Bergues* : 1 à cheval, M. Gibot, *Brigadier*. — *Bourbourg* : 1 à pied, M. Dewez, *Brigadier*. — *Gravelines* : 1 à pied, M. Vandevallée, (M), *Maréchal des logis*. — *Hondschoote* : 1 à pied, M. Gallot, *Brigadier*. — *Rosendaël* : 1 à pied, M. Ruysen, *Brigadier*. — *Watten* : 1 à pied, M. Vernez, *Brigadier*. — *Wormhout* : 1 à pied, M. Raçon, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 1 à cheval, M. Houlliez, (M), *Maréchal des logis-chef*; 1 à pied, M. Dordain, *Brigadier*. — *Bailleul* : 1 à cheval, M. Vivot, (M), *Maréchal des logis*. — *Cassel* : 1 à cheval, M. Dhélin, *Brigadier*. — *Merville* : 1 à pied, M. Rossignol, (M), *Maréchal des logis*. — *Steenvoorde* : 1 à pied, M. Duchastelle, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — *Lille* : 3 à cheval, MM. Joyen, (M), *Adjudant Sous-officier*; Arnould et Delchaye, *Brigadiers*; — 5 à pied, MM. Delhotal, (M), *Maréchal des logis*; Agneray, (M), *Maréchal des logis*; Ansot, Hétuin, Cauvet, *Brigadiers*. — *Armentières* : 2 à cheval, MM. Hallart, *Maréchal des logis*; Costa, *Brigadier*. — *Cysoing* : 1 à pied, M. Boutin, (M), *Maréchal des logis*. — *Halluin* : 1 à pied, M. Clouturier, (M), *Maréchal des logis*. — *Haubourdin* : 1 à pied, M. Cottignies, (M), *Maréchal des logis*. — *Houplines* : 1 à pied, M. Laruette, *Brigadier*. — *La Bassée* : 1 à cheval, M. Lugez, *Brigadier*. — *Lannoy* : 1 à cheval, M. Laporte, *Brigadier*. — *Pont-à-Marcq* : 1 à cheval, M. Bourgeois, *Brigadier*. — *Quesnoy-sur-Deûle* : 1 à pied, M. Danten, (M), *Maréchal des logis*. — *Roubaix* : 1 à cheval, M. Guyon, *Maréchal des logis-chef*; 2 à pied, MM. Vanbleus, *Brigadier*, et Moreau, *Brigadier*. — *Seclin* : 1 à cheval, M. Leroy, *Maréchal des logis*. — *Tourcoing* : 1 à cheval, M. Wallois, (M), *Maréchal des logis*; 1 à pied, M. Colliot, *Brigadier*. — *Wattrelos* : 1 à pied, M. Lescouffe, *Brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — *Valenciennes* : 1 à cheval,

M. Eliet, *Marechal des logis chef*; 1 à pied, M. Bourleaux, (M), *Brigadier*. — *St-Amand* : 1 à cheval, M. N....., *Maréchal des logis*. — *Condé* : 1 à cheval, M. Déconinck, *Maréchal des logis*. — *Bouchain* : 1 à cheval, M. Legrand, *Brigadier*. — *Denain* : 2 à pied, MM. Absalon, (M), *Maréchal des logis*, et Mourlot, *Brigadier*. — *Anzin* : 1 à pied, M. Tahon, (M), *Maréchal des logis*. — *Blanc-Misseron* : 1 à pied, M. Demonchaux, *Brigadier*. — *Hérin* : 1 à pied, M. Delebecque, *Brigadier*.

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Un corps de cette arme existe dans la ville de Lille.

LILLE. *Chef de Bataillon*, M. Ovigneur, O ✱, A, *Conseiller général*.

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ce corps est placé sous les ordres de l'autorité militaire. Les Officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre, et les Sous-officiers par le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée.

Le Bataillon de Lille a un effectif réglementaire de 541 hommes.

MARINE.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu* : Cherbourg).

M. de Cavelier de Cuverville, C ✱, *Vice-Amiral*, *Commandant en chef*, *Préfet maritime*.

Sous-Arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du Sous-Arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des Quartiers maritimes de : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme.

Il renferme dix syndicats.

MM. Littaye, O ✱, *Commissaire*, *Chef du service de la marine*; Nissen, *Sous-commissaire*, *Chargé des détails administratifs*; Berteloot, ✱, *Lieutenant de vaisseau*, *Directeur des mouvements du port*; Kerespert, *Agent du Commissariat*, *Chargé du Bureau central*. — *SECRETARIAT*: Pauwels, *Commis de 3^e classe du Commissariat*; Langlet, *Agent du Commissariat*; Denis, *Commis principal de 2^e classe*; Pontis, *Commis de 4^e classe du Commissariat*, *attachés aux détails administratifs*; Dupuy, *Agent comptable*, *Garde magasin général*; Quenault, *Magasinier de 4^e classe*, Choimin, et Lenormand, *Magasiniers de 3^e classe* (*Transbordements des charbons de la marine*).

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du Quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Meesemaecker, ✱, Commissaire-Adjoint, *Commissaire de l'Inscription maritime*; Hemery, *Sous-Agent du commissariat*; Vandevelde, Commis de 3^e classe du Commissariat; Versaelle, id. Hemery A., Commis de 4^e classe.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Deduytsche, (M), Syndic de 2^e classe, Janssen, Garde maritime de 2^e classe à Dunkerque; Vanraet, idem, station de Rosendaël; Popieul, idem de 2^{mb} classe, station de Zuydcoote, Ghyvelde et Bray-Dunes; Hars, Garde maritime de 2^e classe, station de Fort-Mardyck.

École d'Hydrographie.

M. Vallerey, (A), Professeur de 1^{re} classe.

Trésorerie des Invalides de la Marine.

M. Bonnefin, ✱, Trésorier de 1^{re} classe.

Gendarmerie maritime.

M. Bubot, (M), *Maréchal des logis*, Commandant le détachement à Dunkerque.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du Quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Canton Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Oye.

MM. de Gueydon, ✱, Sous-Commissaire, *Commissaire de l'Inscription maritime*; Bouvier, Commis de 1^{re} classe du Commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Montellier, (M), Syndic de 3^e classe, au Grand fort Philippe; Coppin, Garde maritime de 1^{re} classe, au Petit fort Philippe; Charlet, Garde maritime de 2^e classe, au Grand fort Philippe.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD : M. Picard.
Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. Metzger, chargé de la direction.

Chef du service de la Recette particulière du Chef-lieu, M. Réaud;

Caissier principal chargé du Portefeuille, M. Tourbé, Fondes de pouvoirs signant ensemble et non séparément.

Chef de la Comptabilité, M. Thielsry.

Chef du service de la Dépense, M. Paquez.

Chef du service des Achats et Ventes de Rentes, M. Limauge.

Chef des services de Transferts de Rentes et Légion d'honneur, M. Bizard.

Chef du service de la Caisse des Dépôts, M. Dehorne.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS:

Avesnes. M. de Matharel, Receveur des finances; M. Dumetz, Fondé de pouvoirs.

Cambrai. M. Viatte, A, Receveur des finances; M. Bourguoin, Fondé de pouvoirs.

Douai. M. de Roussen, Receveur des finances; M. Loth, Fondé de pouvoirs.

Dunkerque. M. Susane, Receveur des finances; M. Midol, Fondé de pouvoirs.

Hazebrouck. M. Candelier, Receveur des finances; M. N..... Fondé de pouvoirs.

Valenciennes. M. Fournery, Receveur des finances; M. Boissart, Fondé de pouvoirs.

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en quatre classes d'après les produits de 1891, savoir :

55 PERCEPTIONS DE 1^{re} CLASSE. — *Lille (4^e division), Tourcoing, Lille (extra muros), Halluin, Valenciennes, Haubourdin, Anzin, Roubaix-Est, Armentières, Fournies, Lille (1^{re} division), Denain, Condé, Tétèghem, Roubaix-Ouest, Maubeuge, Saint-André, Croix, Marcq-en-Barœul, Douchy, Avesnes-lez-Aubert, Douai, Lille (2^e division), Aniches, Dunkerque, Lille (3^e division), Raismes, Rouvignies, Masnières, Le Cateau, Lannoy, Somain, Clary, Avesnes-sur-Helpe, Phalempin, Sains, Cambrai, Wormhout, Solesmes, Sin-le-Noble, Marly, Ligny, Fournes, Gouzeaucourt, Pont-à-Marcq, Onnaing, Houplines, Landrecies, Ivuy, Templeuve, Famars, Haussy, Hazebrouck, Inchy, Cysaing.*

59 PERCEPTIONS DE 2^e CLASSE. — *Trelon, Beauvois, Raches, Méteren, Ebblinghem, Englefontaine, Quincy, Comines, Gravelines, Landas, Seclin, Petite-Synthe, Bourbourg, Catillon, Villers-Pol, Jeumont, Fresnes, Berlaimont, Annappes, Bavai, Annœullin, Bou-*

chain, Sobre-le-Château, Le Quesnoy, Neuville-St-Rémy, Quesnoy-sur-Deûle, Santes, Arleux, Arnèke, Lecelles, Baisieux, Eecke, Bollezeele, Bugnicourt, Abancourt, Saint-Amand, La Bassée, Maroilles, Morbecque, Walincourt, Gommegnies, Orchies, Reepoède, Marchiennes, Looberghe, Wattignies, Steenvoorde, Steenwerck, Vendegies-sur-Ecaillon, La Longueville, Merville, Cassel, Cartignies, Estaires, Pitgam, Mœuvres, Bailleul, Quaëdypre, Estourmel.

12 PERCEPTIONS DE 3^e CLASSE. — *Bergues, Villers-sire-Nicole, Etrœungt, Ennetières, Cauroir, Beaufort, Cousolre, Pont-sur-Sambre, Pecquencourt, Hondschoote, Watten, Saint-Waast.*

2 PERCEPTIONS DE 4^e CLASSE. — *Doulers, Eppe-Sauvage.*

Les circonscriptions de perceptions ont été constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES (*) (7). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire : M. *Bourdillon*, ✱, à *Avesnes*.

BAVAI (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies : M. *Hubert*, à *Bavai*.

BEAUFORT (8). Damousies, Eclaibes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, St-Rémy-mal-Bâti et Wattignies : M. *Carton*, à *Beaufort*.

BERLAIMONT (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegny : M. *Bournazet*, à *Berlaimont*.

CARTIGNIES (6). Beaufrepaire, Boulogne, Fayt-le-Grand, Fayt-le-Petit et Marbaix : M. *Cuisset*, à *Cartignies*.

COUSOLRE (5). Aibes, Bérelles, Bousignies et Hestrud : M. *Vaudin*, à *Cousolre*.

DOULERS (5). Beugnies, Floursies, St-Aubin et Semousies : M. *Maillarbauw*, à *Doulers*.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies-au-Bois : M. *Richez*, à *Le Quesnoy*.

EPPE-SAUVAGE (6). Baives, Liessies, Moustier, Vallers et Willies : M. *Blondé*, à *Eppe-Sauvage*.

ETRÆUNGT (3). Floyon et Larouillies : M. *Lefèvre*, à *Etrœungt*.

FOURMIES (4). Anor, Féron et Wignehies : M. *Gadou*, à *Fourmies*.

GOMMEGNIES (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit : M. *Milon*, à *Gommegnies*.

(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

JEUMONT (7). Cerfontaine, Colletet, Marpent, Quiévelon, Recquignies et Rousies : M. *Degowee-Denuncque*, à *Jeumont*.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon : M. *N.....*, à *La Longueville*.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart : M. *Blot*, à *Landrecies*.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau : M. *Benedittini*, (M), à *Le Quesnoy*.

MAROLLES (4). Favril, Prisches et Taisnières-en-Thiérache : M. *Noiret*, à *Marolles*.

MAUBEUGE (6). Assevent, Bousois, Ferrière-la-Grande, Hautmont et Louvroil : M. *Warin*, à *Maubeuge*.

PONT-SUR-SAMBRE (6). Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies et Vieux-Mesnil : M. *Voisin*, à *Pont-sur-Sambre*.

SAINS (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsart : M. *Huré*, à *Sains*.

SAINT-WAAST (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Betrechies, La Flamengrie et Gussignies : M. *Béguin*, à *Bavai*.

SOLRE-LE-CHATEAU (10). Beaurieux, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrines : M. *Mantoulet*, à *Solre-le-Château*.

TRÉLON (3). Glageon, Ohain : M. *Jeanjean*, à *Trélon*.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsival, Ruesnes et Sepmeries : M. *Baude Eugène*, à *Le Quesnoy*.

VILLERS-SIRE-NICOLE (7). Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chaussée, Mairieux et Vieux-Rengt : M. *Suret*, à *Maubeuge*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANCOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt : M. *Saudubray*, à *Cambrai*.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies : M. *Mazaroz*, à *Avesnes-lez-Aubert*.

BEAUVOIS (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire : M. *Cornez*, à *Beauvois*.

CAMBRAI : M. *Petit*.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil : M. *Ch. Chenin*, au *Cateau*.

CATILLON (5). Basuel, La Groise, Mazinghien et Ors : M. *Lambert, J.*, à *Catillon*.

CAUROIR (6). Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves et Niergnies : M. *Guyot*, à *Cambrai*.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Marez et Montigny : M. *Bécart*, à *Clary*.

ESTOURMEL (5). Cattenières, Carnières, Séranvillers et Wambaix. M. *Van Rossem*, à *Cambrai*.

GOUZEAUCOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnellieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich : M. *Pierrejean*, à *Gouzeaucourt*.

HAUSSY (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Waast et Vertain : M. *Amstein*, à *Haussy*.

INGHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuville et Reumont : M. *Rivet*, *, au *Cateau*.

IWUY (7). Escaudœuvres, Estrun, Esuars, Ramillies, Thun-Lévéque et Thun-St-Martin : M. *Vanachère*, à *Cambrai*.

LIGNY (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt : M. *Harmand*, à *Ligny*.

MASNIÈRES (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly : M. *Detalle*, à *Masnières*,

MŒUVRES (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyelles-sur-l'Escaut : M. *Isbled*, à *Cambrai*.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Saily et Tilloy : M. *Bonnay*, (M), à *Cambrai*.

SOLESMES (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly : M. *Régnier*, *, à *Solesmes*.

VENDEGIES-SUR-ECAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing : M. *Bronsart*, à *Vendégies-sur Ecaillon*.

WALINCOURT (6). Dehéries, Élincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Outréaux : M. *Allart*, à *Selvoigny*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

ANICHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny : M. *Demeyer*, à *Aniche*.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécuse, Hamel et Brunemont : M. *Chailley*, à *Arleux*.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressin, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain : M. *Raiff*, à *Bugnicourt*.

CUNCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchelettes et Lambres : M. *Milcamps*, à *Douai*.

DOUAI : M. *Devise*.

LANDAS (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon : M. *Demasur*, à *Orchies*.

MARCHIENNES-VILLE (5). Bouvignies, Tilloy, Wandignies et Warlaing : M. *Mouy*, à *Marchiennes*.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont : M. *Colas*, à *Orchies*.
 PECQUENCOURT (5). Bruille, Marchiennes-Campagne, Rieulay et
 Vred : M. *Delsalle*, à *Pecquencourt*.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbeaucourt et Roost-
 Warendin : M. *Bildstein*, à *Douai*.

SIN-LE-NOBLE (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers :
 M. *Delclève*, à *Douai*.

SOMAIN (5). Erre, Fenain, Hornaing et Villers-Campeau : M. *Ch.
 Rennuit*, à *Somain*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

BERGUES (4). Armbouts-Cappel, Bierne et Hoymille : M. *Ver-
 mersch*, à *Bergues*.

BOLLEZEELE (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volcke-
 rinckhove : M. *Cahen*, à *Bollezeele*.

BOURBOURG (4). Bourbourg-Campagne, Brouckerque et Spycker :
 M. *Decroocq*, à *Bourbourg*.

DUNKERQUE : M. *Vanamandel*, à *Dunkerque*.

GRAVELINES (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et
 Loon : M. *Poyé*, à *Gravelines*.

HONDSCHOOTE (3). Killem et Les Moères : M. *Foutry*, à *Hond-
 schoote*.

LOOBERGHE (4). Cappelbroucq, Drincham et St-Pierrebroucq :
 M. *Flajollet*, à *Bourbourg*.

PETITE-SYNTHÉ (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe,
 Mardyck et St-Pol : M. *DeParis*, à *Dunkerque*.

PITGAM (5). Bissezeele, Crochte, Eringhem et Steene : M. *Coillet*,
 à *Pitgam*.

QUAEDYPRE (4). Socx, West-Cappel et Wylder : M. *Tourgis*, à
Bergues.

REXPOËDE (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem : M. *Lambert C.*,
 *, à *Rexpoëde*.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque-Branche, Coudekerque,
 Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et
 Zuydcoote : M. *F. Béhagle*, à *Dunkerque*.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe :
 M. *Nihous*, à *Watten*.

WORMHOUT (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zeggere-
 Cappel : M. *Looten*, à *Wormhout*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buysscheure, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et
 Zermezeele : M. *Marchant*, à *Arnèke*.

BAILLEUL (2). St-Jans-Cappel : M. *Tirmarche*, à *Bailleul*.

CASSEL (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene : M. *Pastors*, à *Cassel*.

EBBLINGHEM (7). Blaringhem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple et Terdegghem : M. *Artzet*, à *Hazebrouck*.

EECKE (5). Boeschêpe, Godewaersvelde, St-Sylvestre-Cappel et Terdegghem : M. *Decool*, à *Hazebrouck*.

ESTAIRE (2). La Gorgue : M. *Verhaeghe*, à *Estaires*.

HAZEBROUCK (6). Borre, Caestre, Hondeghem, Pradelles et Strazeele : M. *Bué*, à *Hazebrouck*.

MERVILLE (3). Haverskerque et Neuf-Berquin : M. *Dordin*, à *Merville*.

MÉTEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. *de Chateauneuf*, à *Bailleul*.

MORBECQUE (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes : M. *de Valicourt*, à *Hazebrouck*.

STEENVOORDE (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezeele : M. *Waeles*, à *Steenvoorde*.

STEENWERCK (2). Nieppe : M. *Bacquet*, à *Bailleul*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

ANNAPPES (4). Ascq, Flers et Forest : M. *Boucher* à *Annappes*.

ANNŒULLIN (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carembault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin : M. *Lestre*, à *Annœullin*.

ARMENTIÈRES (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier : M. *Constantin*, à *Armentières*.

BAISIEUX (6). Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin et Willems : M. *Cauët*, à *Baisieux*.

LA BASSÉE (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé : M. *Rottembourg*, à *La Bassée*.

COMINES (5). Deûlémont, Warnéton-Bas, Warnéton-Sud et Wervicq-Sud : M. *Parenty*, à *Comines*.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos : M. *Fourmentin*, 23, rue de Soubise, à *Roubaix*.

CYSOING (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain : M. *Hermay*, à *Cysoing*.

ENNETIÈRES-EN-WEPPES (6). Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Le Maisnil et Radinghem : M. *Vincent*, à *Haubourdin*.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres : M. *Demarcy*, à *Fournes*.

HALLUIN (5). Bousbecques, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain : M. *Rabier*, à *Halluin*.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin : M. *Blanchard*, à *Haubourdin*.

HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghien et Prêmesques : M. *Lorimy*, à *Houplines*.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Saily et Toufflers : M. *Faucon*, ✠, à *Lannoy*.

LILLE (1^{re} Division) : M. *Chevalier*, 8, rue Ovigneur.

LILLE (2^e Division) : M. *Gaudo-Paquet*, 169 bis, rue de Paris.

LILLE (3^e Division) : M. *de Beauvais*, 54, rue Ste-Catherine.

LILLE (4^e Division) : M. *Spire*, 245, rue Solférino.

LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin : M. *Baudé*, à *Lille*, 85, rue St-Gabriel.

MARCO-EN-BARŒUL (3). Bondues et Mouveaux : M. *de Casteras*, à *Marcq-en-Barœul*.

PHALEMPIN (8). Bersée, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries et Wahagnies : M. *Fournier*, à *Phalempin*.

PONT-A-MARCO (7). Attiches, Avelin, Ennevelin, Fretin, Mérignies et Tourmignies : M. *Potel*, à *Pont-à-Marcq*.

QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. *Vasse*, à *Quesnoy-sur-Deule*.

ROUBAIX-EST : M. *De Burgh*, ✠, 34, rue du Général Chanzy.

ROUBAIX-OUEST : M. *Joffard*, 24, rue Charles-Quint.

SAINT-ANDRÉ (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies : M. *Bienvenu*, à *Lille*, 17 bis rue d'Anjou.

SANTES (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin : M. *De-winter*, ✠, à *Haubourdin*.

SECLIN (3). Gondécourt et Houplin : M. *Delaporte*, O-†, O A, à *Seclin*.

TEMPLEUVE (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin : M. *Dacquet*, à *Templeuve*.

TOURCOING : M. *Dissard*, à *Tourcoing*, 31, rue de l'Abattoir.


WATTIGNIES (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville : M. *Trausch*, à *Wattignies*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

ANZIN (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers : M. *N...*, à *Anzin*.

BOUCHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx : M. *Varlet*, à *Bouchain*.

CONDÉ (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. *Rennuit*, à *Condé*.

DENAIN (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain : M. *Prestat*,  I, à *Denain*.

DOUCHY (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Louches, Neuville et Noyelles : M. *Coppin*, à *Douchy*.

FAMARS (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quérenaing et Verchain-Maugré : M. *Prévost*, à *Valenciennes*.


FRESNES (5). Crespin, Escaupont, Odomez et Vicq : M. *Jager*, à *Condé*.

LECELLES (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun : M. *Verhaeghe*, à *St-Amand*.

MARLY (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg : M. *Béthouart*, à *Valenciennes*.

ONNAING (5). Etrœux, Quarouble, Quiévreachain et Rombies : M. *Devalle*, à *Valenciennes*.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand. Château-l'Abbaye, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Mortagne : M. *Berton*, à *St-Amand*.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger : M. *Muller*,  A, à *Valenciennes*.


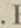
SAINT-AMAND (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières : M. *Breton*, à *St-Amand*.

VALENCIENNES : M. *Lacoste*, 15, place de l'Hôpital-Général.

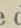

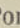
PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES : MM. *Mutte*, *Ovigneur*, *Sion*, *Poublanc*, *Gillon*, *Boutique*.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Conseiller d'Etat, Directeur Général : M. *Boutin*, C   I, à Paris.

Direction des Contributions directes du département.

Directeur : M. *Moullin*,    I, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Inspecteur, premier commis : M. *Digeaux*, Parvis Saint-Michel, 14, Lille.

Contrôleur, premier-commis adjoint : M. Beauculat, boulevard de la Liberté, 90, Lille.

Inspecteurs : MM. de La Brousse, O $\frac{1}{2}$, rue Nationale 84; Ver-mersch, rue Jean sans Peur, 24, et Terme, place Richebé, 15.

CONTROLEURS : (1).

M. Groperrin, à Dunkerque, ville de Dunkerque, perception de Tétéghem moins la commune de Rosendael.

M. Marguerit, à Dunkerque, commune de Rosendael, perceptions de Bergues, Quaëdypre, Hondshoote, Rexpoëde, Wormhoudt, Steenvoorde.

M. Bachelu, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Petite-Synthe, Bourbourg, Looberghe, Watten, Pitgam, Bollezeele.

M. Henry, à Hazebrouck, perceptions de Hazebrouck, Ebblingham, Arnèke, Cassel, Eecke, Morbecque.

M. Moreau, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren, Steenwerck.

M. Beaugrand, à Armentières, perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Merling, à Tourcoing, sections C et D de Tourcoing.

M. Roussel, à Tourcoing, sections A E et B de Tourcoing, perception d'Halluin.

M. Dufresne, à Roubaix, perception de Roubaix - Ouest, commune de Wasquehal.

M. Manuel, à Roubaix, section A B K de la perception de Roubaix-Est, commune de Wattrelos.

M. Jacquin, à Roubaix, sections C F et D E de la perception de Roubaix-Est, commune de Croix.

M. Battet, à Lille, communes de la Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, perceptions de Marcq-en-Barœul et Wattignies.

M. Gilbert, à Lille, perceptions de St-André, Quesnoy-sur-Deûle, Comines et Lannoy.

M. Cailloux, à Lille, 2^e perception de Lille et section des Moulins.

M. Pourchet, à Lille, 1^{re} et 3^e perceptions de Lille.

M. Barlet, à Lille, Vauban et Wazemmes.

M. Valinde, à Lille, Esquermes, Canteleu, Fives et St-Maurice, perception d'Annappes.

M. Hennion, à Lille, perceptions d'Haubourdin, Ennetières, Santes, La Bassée, Fournes.

M. Duriez, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Baisieux, Pont-à-Marcq.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Garnier, à Douai, perceptions de Phalempin, Orchies, Landas, Marchiennes, Aniches, Pecquencourt, Somain.

M. de la Boullaye, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sinsle-Noble, Raches.

M. Bricout, à Cambrai, perceptions d'Arleux, Bugnicourt, Estourmel, Abancourt, Iwuy, Cauroir, Ligny.

M. Charoy, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt, Masnières, Neuville-St-Rémy.

M. Pointier, à Cambrai, perceptions de Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Douchy, Beauvois.

M. Seigné, Le Cateau, perceptions de Le Cateau, Catillon, Inchy, Clary, Walincourt.

M. Catteau, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain.

M. Rondeaux, à Valenciennes, villes de Valenciennes et Anzin, perception de Marly.

M. Rogissart, à Valenciennes, perceptions de Raismes, Condé, Fresnes.

M. Brégeot, à Valenciennes, communes d'Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, St-Saulve, Wallers, Petite Forêt, perceptions de St-Amand, Lecelles, Onnaing.

M. Lecœuche, à Le Quesnoy, perceptions de Famars, Le Quesnoy, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, Solesmes, Vendegies-sur-Ecaillon.

M. Kolb, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge et Jeumont.

M. Allemès, à Maubeuge, perceptions de Villers-sire-Nicole, La Longueville, Cousolre, Bavai, St-Waast, Beaufort, Solre-le-Château, Pont-sur-Sambre.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Dourlers, Cartignies, Etrœungt, Trélon, Eppe-Sauvage.

M. Pravaz, à Avesnes, perceptions d'Avesnes, Sains, Fourmies.

MM. Mary, Schotte, Levin, *surnuméraires*.

CADASTRE.

M. N....., *Géomètre en Chef*, à Lille.

Géomètre triangulateur : M. Martin.

Géomètres de 1^{re} classe : MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Degeorges.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Conseiller d'État, Directeur-Général : M. Catusse, C \star , \odot I,

Direction des Contributions indirectes du département.

Directeur : M. Curmer, rue des Fossés, 30.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Inspecteur, 1^{er} commis : M. Libersaert ; *Contrôleur* : M. Jacquot ; *Commis principaux* : MM. Chocquel, Briet, Blin, Guérin, Delangle, Guimbert, Dallier, Lemaire, Maitrepierre, Wallois, Genonceau et Dupont ; *Commis* : MM. Dehée, Cailliot, Passelac et Martigny ; *Surnuméraire* : M. Caron ; *Préposés* : MM. Dauverchain et Serré.

SERVICE GÉNÉRAL.

Inspecteurs départementaux : MM. Duron, rue Duplex, 10 ; Daude, rue de la Louvière, 14 bis ; Delattre, rue Solférino, 284 ; Frédrick, rue du Marché, 9 ; Bresson, rue Nationale, 98, et N....

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, *Sous-directeur* : M. Dalard ; *Receveur principal, Entrepôseur* : M. Claudel ; *Chef de poste* : M. Eyriès.

MAUBEUGE, *Contrôleur* : M. Fouaché ; *Receveur particulier* : M. Aubert. — **FOURMIES**, *Receveur particulier* : M. Deleuze ; *Chef de poste* : M. Oury. — **LANDRECIES**, *Receveur particulier* : M. Dollé ; *Chef de poste* : M. Lambert. — **BAVAI**, *Receveur ambulant* : M. Tallandier ; *Commis principal* : M. Evon. — **BERLAIMONT**, *Receveur ambulant* : M. Gessié ; *Commis principal* : M. Bourg. — **COUSOLRE**, *Receveur ambulant* : M. Basset ; *Commis principal* : M. Vuillin. — **ÉTRÉUNGST**, *Receveur ambulant* : M. Pascal ; *Commis principal* : M. Demerville. — **ENGLEFONTAINE**, *Receveur ambulant* : M. Duroux ; *Commis principal* : M. Fourniez. — **FEIGNIES**, *Receveur ambulant* : M. Gervaise ; *Commis principal* : M. Lebas. — **FELLERIES**, *Receveur ambulant* : M. Finot ; *Commis principal* : M. Bertrand. — **HAUTMONT**, *Receveur ambulant* : M. Michel ; *Commis principal* : M. Allard. — **JENLAIN**, *Receveur ambulant* : M. Jeumont ; *Commis principal* : M. Dussart. — **LE QUESNOY**, *Receveur ambulant* : M. Dauchy ; *Commis principal* : M. Remy. — **MAROILLES**, *Receveur ambulant* : M. Decool ; *Commis principal* : M. Wacogne. — **SOLRE-LE-CHATEAU**, *Receveur ambulant* : M. Wauthier ; *Commis principal* : M. Tripet. — **TRÉLON**, *Receveur ambulant* : M. Gauthier ; *Commis principal* : M. Dureux. — **JEUMONT**, *Receveur ambulant* : M. Henrion ; *Commis principal* : M. Bouchez.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Sous-directeur* : M. Caron ; *Receveur principal, Entrepôseur* : M. Deransart ; *Contrôleur* : M. Mory ; *Receveur particulier* : M. Régnier ; *Chefs de poste* : MM. Roffidal et Destrès.

LE CATEAU, *Receveur particulier* : M. Civet ; *Chef de poste* : M. Beson. — **ABANCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Manessier ; *Commis principal* : M. Denis. — **BEAUVOIS**, *Receveur ambulant* : M. Flacon ; *Commis principal* : M. Risbès. — **LE CATEAU (banlieue)**, *Receveur ambulant* : M. Capelle ; *Commis principal* : M. Guillot. — **CAUDRY**,

Receveur ambulant : M. Thiéry ; *Commis principal* : M. Vaissade. — **GOUZEACOURT**, *Receveur ambulant* : M. Soufflet ; *Commis principal* : M. Soulliart. — **HAUSSY**, *Receveur ambulant* : M. Bart ; *Commis principal* : M. Camus. — **IWUY**, *Receveur ambulant* : M. Duneufgermain ; *Commis principal* : M. Delannoy. — **MASNIÈRES**, *Receveur ambulant* : M. Marquant ; *Commis principal* : M. Wargny. — **SOLESMES**, *Receveur ambulant* : M. Marcq ; *Commis principal* : M. Duflot. — **WALINCOURT**, *Receveur ambulant* : M. Beaurain ; *Commis principal* : M. Châtelain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Sous-directeur* : M. Dumesnil ; *Receveur-principal*, *Entreposeur* : M. Demasur ; *Contrôleur* : M. Viez.

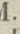
SOMAIN, *Receveur particulier* : M. Dony ; *Chef de poste* : M. Dumerchez. — **ARLEUX**, *Receveur ambulant* : M. Caplet ; *Commis principal* : M. Lemaigre. — **ANICHES**, *Receveur ambulant* : M. Colin ; *Commis principal* : M. Mangin. — **DOUAI**, (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Cordier ; *Commis principal* : M. Devisse. — **FLINES**, *Receveur ambulant* : M. Décamps ; *Commis principal* : M. Marchand. — **LEWARDE**, *Receveur ambulant* : M. Barré ; *Commis principal* : M. Tison. — **MARCHIENNES**, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Delattre. — **ORCHIES**, *Receveur ambulant* : M. Hamin ; *Commis principal* : M. Descamps. — **SIN**, *Receveur ambulant* : M. Bécar ; *Commis principal* : M. Didier.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE, *Sous-directeur* : M. Etienne ; *Receveur principal*, *Entreposeur* : M. Plancke ; *Contrôleur* : M. Gueudré ; *Receveur particulier* : M. Wiscart ; *Chefs de poste* : M. Challier (*Port*) ; M. Lamps (*Sud*) ; M. Vasseur (*Nord*).

BERGUES, *Contrôleur* : M. Olivier ; *Receveur particulier* : M. Wallois. — **BOURBOURG**, *Receveur* : M. Grébert ; *Commis principal* : M. Duchaussoy. — **DUNKERQUE** (banlieue), *Receveur ambulant* : M. Vigreux ; *Commis principal* : M. Gugelot. — **GRAVELINES**, *Receveur ambulant* : M. Bazin ; *Commis principal* : M. Flament. — **HONDSCHOOTE**, *Receveur ambulant* : M. Suywens ; *Commis principal* : M. Beauchamp. — **WATTEN**, *Receveur ambulant* : M. Ranouille ; *Commis principal* : M. Claire. — **WORMHOUT**, *Receveur ambulant* : M. Delattre ; *Commis principal* : M. Le Sévère.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK, *Sous-directeur* : M. Lexa,  A ; *Receveur principal*, M. Marchand ; *Chef de poste* : M. Didillon.

BAILLEUL, *Receveur particulier* : M. Bourgois ; *Chef de poste* : M. Lagache. — **ARNEKE**, *Receveur ambulant* : M. Becques ; *Commis principal* : M. Manhes. — **BOESEGHEM**, *Receveur ambulant* : M. Cavry ; *Commis principal* : M. Godart. — **CASSEL**, *Receveur ambulant* : M. Dantony ;

Commis principal: M. Cavry. — ESTAIRES, *Receveur ambulant*: M. Pietre; *Commis principal*: M. Caux. — MERVILLE, *Receveur ambulant*: M. Daubrège; *Commis principal*: M. Barré. — STEENVOORDE, *Receveur ambulant*: M. Dominique; *Commis principal*: M. Véniel.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. *Inspecteur sédentaire*: M. Pressac, rue Barthélemy-Delepaul, 101; — *Receveur principal*: M. Beaunis, rue Gauthier-de-Châtillon, 5; — *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu*: M. Herbeaux, rue Solférino, 173; — *Contrôleurs*: MM. Laveuve, rue Stappart, 13; Claquart, place Sébastopol, 5, et Camus, rue Thiers, 22 (La Madeleine); — *Receveurs particuliers sédentaires*: MM. Planchon, rue de Cambrai, 2; Fiévet, rue de Valmy, 8; Marsat, rue des Urbanistes, 9; Lesnes, rue d'Antin, 16. — *Chefs de poste*: M. Rouchon (*St-Etienne*); M. Maurice (*St-Michel*); M. Sibrant (*Tournay*); M. Mayeux (*Fives*); M. Poélet (*Les Moulins*); M. Waniart (*Gare St-Sauveur*); M. Deligne (*Wazemmes*). — *Receveurs-buralistes*: MM. Martin, rue de l'Entrepôt, 6; Salmon, rue Solférino, 151; Auburtin, rue d'Arcole, 40; Devaux, rue de l'Hôpital-Militaire, 16; Bonnet, Gare St-Sauveur; Beauchet, rue Stien, 27, à Fives, et Six, à la Halle aux Sucres.

ARMENTIÈRES, *Contrôleur*: M. Husson; *Receveur particulier*: M. Croizet. — ROUBAIX, *Contrôleur*: M. Crista; *Receveurs particuliers*: MM. Lesieur et Roland; *Chefs de poste*: ROUBAIX-EST: M. Haboury; ROUBAIX-OUEST: M. Joly. — TOURCOING, *Contrôleur*: M. Henry; *Receveur particulier*: M. Levindrez. — ANNEULLIN, *Receveur ambulant*: M. Arpin; *Commis principal*: M. Martin. — CYSOING, *Receveur ambulant*: M. Coint; *Commis principal*: M. Viardot. — FOURNES, *Receveur ambulant*: M. Decoopman; *Commis principal*: M. Valincourt. — HALLUIN, *Receveur ambulant*: M. Bourgeois; *Commis principal*: M. Pouillaude. — HAUBOURDIN, *Receveur particulier sédentaire*: M. Macron; *Chef de poste*: M. Collet. — HELLEMES, *Receveur ambulant*: M. Debuiche; *Commis principal*: M. Lacombe. — LANNOY, *Receveur ambulant*: M. Coin; *Commis principal*: M. Bigorne. — LA BASSÉE, *Receveur ambulant*: M. Baléchat; *Commis principal*: M. Leroy. — LA MADELEINE, *Receveur ambulant*: M. Destrès; *Commis principal*: M. Mieuguet. — LOMME, *Receveur ambulant*: M. Grès; *Commis principal*: M. Duconseille. — MARCQ-EN-BARŒUL, *Receveur ambulant*: M. de Guizelin; *Commis principal*: M. Lehut. — TEMPLEUVE, *Receveur ambulant*: M. Dupuis; *Commis principal*: M. Lion. — QUESNOY-SUR-DEULE, *Receveur ambulant*: M. Lemaire; *Commis principal*: M. Cornet. — SECLIN, *Receveur ambulant*: M. Lecointe des Iles; *Commis principal*: M. Lecannellier. — ROUBAIX (banlieue), *Receveur ambulant*: M. Hamy; *Commis principal*: M. Floquet. — THUMERIES, *Receveur ambulant*: M. Huriaux; *Commis principal*: M. Fleurant.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Sous-directeur* : M. Garrigoux ; *Receveur principal* : M. Prébois ; *Entreposeur des Tabacs et des Poudres à feu* : M. Chiquelin ; *Contrôleur* : M. Nepveux ; *Receveur particulier* : M. Delepierre.

ANZIN, *Contrôleur* : M. Barret ; *Receveur particulier* : M. Breton. — DENAIN, *Contrôleur* : M. Trippier ; *Receveur particulier* : M. Fort. — ST-AMAND, *Contrôleur* : M. Mallard ; *Receveur particulier* : M. Dehollain. — ONNAING, *Receveur particulier* : M. Tbézard ; *Chef de poste* : M. Musot. — BOUCHAIN, *Receveur ambulant* : M. Mercier ; *Commis principal* : M. Cazin. — DOUCHY, *Receveur ambulant* : M. Lefranc ; *Commis principal* : M. Parent. — ABSCON, *Receveur ambulant* : M. Dumant ; *Commis principal* : M. Degosse. — CONDÉ, *Receveur ambulant* : M. Courteville ; *Commis principal* : M. Devoitienne. — FRESNES, *Receveur ambulant* : M. Vasseur ; *Commis principal* : M. Lebel. — HERGNIES, *Receveur ambulant* : M. Daussy ; *Commis principal* : M. Carlier. — HERIN, *Receveur ambulant* : M. Morgan ; *Commis principal* : M. Vaast. — MAING, *Receveur ambulant* : M. Mouton ; *Commis principal* : M. Fourcy. — MARLY, *Receveur ambulant* : M. Bauduin ; *Commis principal* : M. Vauduin. — MORTAGNE, *Receveur ambulant* : M. Lemaire ; *Commis principal* : M. Prin.

**SERVICE SPÉCIAL
DES SUCRES ET DES DISTILLERIES.**

INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Forel, rue Solférino, 161 ; *Contrôleurs* : LILLE-SUD ET ENTREPÔT : M. Dony ; LA BASSÉE : M. Demarcq ; DUNKERQUE : M. Bouquillion ; HAZEBROUCK : M. Louvain ; LILLE-NORD : M. Touchot ; QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Montenot ; SECLIN : M. Lecerf ; HAUBOURDIN : M. Bardoux.

INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Lucas.

Contrôleurs : CAMBRAI : M. Défossé ; IWUY : M. Pailhac ; CANTIN : M. Marchand ; DOUAI : M. Cabaret-Desprès ; MASNIÈRES : M. Leriche ; SOLESMES : M. Maës ; ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI, *Chef de poste* : M. Théron.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. N....

Contrôleurs : VALENCIENNES : M. Bernard ; DENAIN : M. Richy ; MARCHIENNES : M. Laveuve ; ONNAING : M. Manlay ; LE QUESNOY : M. Huleux ; ST-AMAND : M. Gosseaux ; ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES, *Chef de poste* : M. Chaudey.

LABORATOIRE D'ANALYSES.

LILLE, rue des Fossés, 28 bis, *Chimiste en chef*: M. Béhague,
Chimiste-adjoint: M. Morlyon.

**SERVICE DE LA GARANTIE DES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.**

LILLE, *Contrôleur*: M. Marguerith dit Dupré; *Essayeur*: M. Lacombe.

DUNKERQUE, *Contrôleur*: M. Gueudré.

VALENCIENNES, *Contrôleur*: M. Nepveux

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la Société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur Général: M. Liotard-Vogt, *, ☉ A, rue de Rivoli, 192, à Paris.

La Direction du Nord est la première après celle de Paris; elle produit annuellement près de 30 millions; son personnel est composé ainsi qu'il suit:

Directeur: M. Maleprade, rue Gauthier de Chatillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la Direction*: MM. Créteur et Simian, *Receveurs-Rédacteurs*. — *Inspecteurs*: MM. Aubertin et Huchette. — *Sous-inspecteurs*: MM. Lurguie, Hutin et Dupire, à Lille; Bertin, à Dunkerque; Soulier, à Avesnes; Delacourt et Bouchemousse, à Valenciennes; Ducrocq, à Douai; Frère, à Cambrai; Brasseur, à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs*: MM. Desmazières, Gérard et Parpais, à Lille. — *Receveur du Timbre extraordinaire*: M. Delaby, à la Direction. — *Garde-magasin, Contrôleur du Timbre*: M. Quarré.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, trente-un débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir: rue de Paris, 108; rue Léon Gambetta, 113; place des Reigneaux, 18; rue Neuve, 41; rue Masséna, 6; rue d'Arras, 59; rue Nationale, 302; faub. de Tournai, 158; rue Nationale, 107; rue Royale, 43; rue des Chats-Bossus, 19; rue Nationale, 153; rue d'Armentières, 8; place Philippe-le-Bon, 7; Grand'Place, 60; Grand'Place, 14; rue Faidherbe, 42; rue de Tournai, 50; boulevard de la Liberté, 78; Place de Rihour, 7; Faubourg-de-

Roubaix, 78; rue de Paris, 287; rue de la Barre, 106; rue de Douai, 63; place des Quatre-Chemins, 1; rue d'Isly, 95; rue du Curé St-Etienne, 1; rue des Prêtres, 34; rue d'Angleterre, 38; rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 7; rue du Metz, 8; rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 18.

Nota. Il y a en outre dans le département 145 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement d'Avesnes. — *Avesnes*, actes civils, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Frampas; hypothèques, M. de Lattre. — *Bavai*, M. Caboche. — *Berlaimont*, M. Robinet. — *Landrecies*, M. Dubut. — *Le Quesnoy*, M. Pottier. — *Maubeuge*, MM. Pillot et Ansart. — *Solre-le-Château*, M. Payen. — *Trélon*, M. Raffestin.

Arrondissement de Cambrai. — *Cambrai*, actes civils et timbre, M. Charpentier; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Sergeant; successions, M. Leuilliez; hypothèques, M. Didier. — *Carnières*, M. Boitelle. — *Clary*, M. Saby. — *Le Cateau*, M. Clerget de St-Léger. — *Marcoing*, M. Arsac. — *Solesmes*, M. Philippot.

Arrondissement de Douai. — *Arleux*, M. Besse. — *Douai*, actes civils et timbre, M. Colinet; successions, baux et locations verbales, M. Chrétien; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement; hypothèques, M. Declercq. — *Marchiennes*, M. Tierny. — *Orchies*, M. Laforgue.

Arrondissement de Dunkerque. — *Bergues*, M. Chaussin. — *Bourbourg*, M. Doré. — *Dunkerque*, actes civils, M. Clément; successions, baux et locations verbales, M. Kollen; domaines et actes judiciaires, M. Collin; hypothèques, M. Vincent. — *Gravelines*, M. Anne Deschamps. — *Hondschoote*, M. Fornier. — *Wormhout*, M. Peyrot.

Arrondissement d'Hazebrouck. — *Bailleul*, M. Huot. — *Cassel*, M. François. — *Hazebrouck*, enregistrement et domaines, M. Stoffaës; hypothèques, M. Vincens. — *Merville*, M. Granger. — *Steenvoorde*, M. Claret.

Arrondissement de Lille. — *Armentières*, M. Renard. — *Cysoing*, M. Bernard. — *Haubourdin*, M. Tanelier. — *La Bassée*, M. Hanot. — *Lannoy*, M. Mathellon. — *Lille*, actes civils et timbre, M. Latrasse; successions, baux et locations verbales: 1^{er} bureau, M. Ackein; 2^e bureau, M. Langlois; 3^e bureau, M. Gandar; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Minel; actes d'huissiers et timbre, M. Basuyau; hypothèques, M. Perrier. — *Pont-à-Marcq*, M. Accart. — *Quesnoy-sur-Deûle*, M. Pin. — *Roubaix*, actes civils, M. Paquet; successions, M. Delaville; actes judiciaires, M. Grimpret. — *Seclin*, M. Boissat. — *Tourcoing*, MM. Rogie et Bonnière, A.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Barrère. — Condé, M. Herpe. — Denain, M. Lemaître. — Saint Amand, (pour les deux cantons), M. de Kérarmel. — Valenciennes, actes civils et timbre, M. Coudert de la Villatte; successions, baux et locations verbales, M. Durandard; domaine, timbre et actes judiciaires, M. De Brettes; hypothèques, M. Benet.

DOUANES.

DIRECTION DE LILLE.

Directeur : M. Touzard, rue des Jardins, 9^{bis}.

Cabinet et bureaux particuliers du Directeur, 9^{ter}, rue des Jardins. (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Pagard, *Premier commis, Chef des bureaux de la Direction*; Wacongne, *Deuxième commis des bureaux de la Direction*; Derveaux, *Troisième commis des bureaux de la Direction*; Véret, Boone et Clep, *Attachés aux bureaux de la Direction*; Lavigne, Passage et Malaisie, *Surnuméraires*.

Avoué de la Direction : M^e Godron, 103, boulevard de la Liberté.

Inspecteurs : MM. Godart, *Inspecteur principal à Lille, Commandant le Bataillon de forteresse de Lille*, rue du Dragon, 2; Rossignol, *Inspecteur sédentaire à Lille*, rue des Jardins, 11; Delaage de Bellefaye, *Inspecteur à Armentières*; Lemerle, *Inspecteur à Orchies, Commandant le 2^e Bataillon actif*.

Sous-Inspecteurs : MM. Genez, à Lille, rue Barthélemy-Delespaul, 17; Lenglet, à Tourcoing.

Receveur principal : M. Jérôme, à Lille, rue des Jardins, 11.

LABORATOIRE D'ANALYSES : 328, rue Solférino, à Lille, MM. Guénez, *Chimiste en chef*; Arnoult, *Chimiste-adjoint*.

PERSONNEL DES BUREAUX

DIVISION DE LILLE. — LILLE : MM. Leblanc, Desmazières et Desmidt, *Receveurs particuliers*; Demasur, Laplace, Hecquet, Charreyron, Vercoustre, Schiélin, Cousin, Bourdon, Tancrez, Belgueule, *Vérificateurs*; Flamand, *Vérificateur-adjoint*; Lefebvre, Dubois, Raiff, Lenglet, Debeauvais, *Commis-principaux*; Dimanche, Chary, Henry, Lecocq, Danic, Boitel, Colas, Maillard, Raverdy, Roux et Rolier, *Commis*; Loth et Delaval, *Surnuméraires*; Defive, Deneuille et Baillet, *Gardes-magasins*.

DOUAI : MM. Dru, *Receveur particulier, Agent judiciaire*; Briez et Bouché, *Commis-principaux*. — HALLUIN-ROUTE : MM. Winnaert, *Receveur particulier*; Sockel, *Vérificateur-adjoint*; Bailleul, Lamand et Goëfft, *Commis*. — HALLUIN-GARE : MM. Lemare, *Receveur particulier*; Brasseur, *Commis*. — NEUVILLE-EN-FERRAIN : M. Viel, *Receveur*

particulier. — RISQUONS-TOUT : MM. Choffat, *Receveur particulier* Conia, *Commis*. — LA MARLIÈRE : MM. Courtois, *Receveur particulier*; Besnier, *Commis*. — TOURCOING : MM. Jourdain, *Receveur particulier*; Petitdemange et Fertoret, *Vérificateurs*; Piquot et Flahaut, *Vérificateur-adjoint*; Gripon, *Commis principal*; Huile, Assens, de Bony, de Lavergne, Noël, *Commis*; Oudart, *Garde-magasin*. — ROUBAIX : MM. Loth, *Receveur particulier*; Petitdemange, Tillier, *Vérificateurs*; Glin, *Vérificateur-adjoint*; Richard, *Commis principal*; Delannoy et Terron, *Commis*; Ducrocq, *Garde-magasin*. — LE TOUQUET : MM. Chiriaux, *Receveur particulier*; Couturier, *Commis*. — WATTRELOS : MM. Perriot, *Receveur particulier*; Couturier, *Commis principal*; de Barfueil et Dol, *Commis*. — LEERS : MM. Philippe, *Receveur particulier*; Torrens, *Commis*. — TOUFFLERS : MM. N..... *Receveur particulier*; Dupéré, *Commis*. — LOOS : MM. Bacquart, *Chef de service*; Castel, Anciaux et Noiret, *Commis*. — LA MADELEINE : M. Lebreton, *Chef de service*.

DIVISION D'ARMENTIÈRES. — LE SEAU : M. Magnier, *Receveur particulier*. — PONT-DE-NIEPPE : M. Kremer, *Receveur particulier*. — LE BIZET : MM. Grandjean, *Receveur particulier*; Choisy, *Commis*. — ARMENTIÈRES : MM. Oury, *Receveur particulier*; Thiry, *Vérificateur*. N....., *Commis*. — HOUPLINES-GARE : M. Paillard, *Receveur particulier*. — HOUPLINES-ROUTE : M. Le Breton, *Receveur particulier*. — FRELINGHIEN : M. Quéva, *Receveur particulier*. — PONT-ROUGE : MM. Henrion, *Receveur particulier*; Sueur, *Commis*. — DEULÉMONT : MM. Blondel, *Receveur particulier*; Debacker, *Vérificateur-adjoint*. — COMINES-GARE : MM. Thomas, *Receveur particulier*; Adam, *Commis*. — COMINES-ROUTE : MM. Delhayé, *Receveur particulier*; Lime, *Commis*. — PONT DE WARNETON : M. Hugot, *Receveur particulier*. — WERVICQ : MM. Wargner, *Receveur particulier*; Leloup, *Commis*. — QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Siéper, *Receveur particulier*. — ERQUINGHEM : M. Balleau, *Receveur particulier*.

DIVISION D'ORCHIES. — WILLEMS : M. Lecœuche, *Receveur particulier*. — BAISIEUX-GARE : MM. Hébert, *Receveur particulier*; Desmidt, *Vérificateur-adjoint*; Lehéricher, *Commis principal*; Noiret et Darcourt, *Commis*. — BAISIEUX-ROUTE : M. Laurent, *Receveur particulier*. — WANNEHAIN : M. Druésnes, *Receveur particulier*. — BACHY-GARE : MM. Godfrin, *Receveur particulier*, Labriet et Caudmont, *Commis*. — MOUCHIN : M. Petit, *Receveur particulier*. — RUMEGIES : M. Blicq, *Receveur particulier*. — ORCHIES : M. Destrée, *Receveur particulier*. — CYSOING : M. Marécaux, *Receveur particulier*. — ANICHES : MM. Jourdan, *Chef de service*; Cahen, Deusy et Duprez, *Commis*.

OFFICIERS.

CAPITAINES : MM. Sant, à *Tourcoing*; Mouy, ✱, à *Roubaix*; Bastel, (M) ✱, à *Lille*; Tap, à *Erquinghem*; Drouart, à *Armentières*; Fontaine, à *Pont-à-Marcq*; Souter, à *Cysoing*.

LIEUTENANTS : MM. Lemaire, à *Tourcoing*; Destrée, à *Roncq*; Oblet, à *Leers*; Féquet, à *Roubaix*; Magnics, à *Fives*; Béjannin, à *Sailly-Lys*; Clause, à *La Chapelle-d'Armentières*; Gilotin, à *Armentières*; Louvet, à *Comines*; Rolin, à *Orchies*; Carpentier, à *Frelin*; Dequeker, à *Planard*.

SOUS-LIEUTENANT : M. Joly, à *Baisieux*.

SERVICE MÉDICAL.

MÉDECINS. — MM. Vanuxen, à *Steenwerck*; Tellier, à *Nieppe*; Dubar, à *Armentières*; Toffart, à *Frelinghien*; Vouters, à *Comines*; Pollet, à *Fleurbaix*; Mizon, à *Lomme*; Pierchon, à *Halluin*; Dewyn, à *Tourcoing*; Delannoy, à *Roubaix*; Bécour, à *Fives*; Martin, à *Lambersart*; Roché, à *Chérenq*; Staes, à *Camphin*; Desmons, à *Cysoing*; Lecœuvre, à *Orchies*; Thiéry, à *Orchies*; Lejeune, à *Rumegies*; Tison, à *Templeuve*; Desprez, à *Pont-à-Marcq*; Lemaire, à *Lannoy*.

PHARMACIENS. — MM. Vanuxeem, à *Steenwerck*; Van Grevelinghe, à *Armentières*; Delavalle, à *Sailly-Lys*; Toffart, à *Frelinghien*; Deschildre, à *Comines*; Descarpentries, à *Pérenchies*; Hindrick, à *Halluin*; Dumoulin, à *Roncq*; Lequien, à *Linselles*; Despinoy, à *Tourcoing*; Courden, à *Tourcoing*; Dubois, à *Tourcoing*; Delecroix, à *Roubaix*; Verdier, à *Lannoy*; Blanckaert, à *Wattrelos*; Bruneau, à *Lille*; Ardaens, à *Fives*; Posteaux, à *Ascq*; Gaillet, à *Cysoing*; Denis, à *Baisieux*; Sajot, à *Orchies*; Deny, à *Pont-à-Marcq*.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Directeur : M. Planet, *, 8, rue de Paris. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Simon, 1^{er} Commis; Duterte, 2^e Commis; Colombier, 3^e Commis; Ricquier, Petit, Commis attachés; de St-Léger, Samson, Lenoir, Decoster, Surnuméraires.

Inspecteurs : MM. Barbier, Inspecteur principal à *Dunkerque*, commandant le bataillon de forteresse des Douanes à *Dunkerque*; Lesné, Inspecteur sédentaire, à *Dunkerque*; Hauville, Inspecteur à *Hazebrouck*, commandant le 1^{er} bataillon actif.

Receveurs principaux : MM. Petit, à *Dunkerque*, quai de *Freycinet* (Bâtiment central); Demarbaix, à *Hazebrouck*, 50, rue de l'Église.

Sous-Inspecteurs : MM. Bonnet et Lemoigne, à *Dunkerque*.

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — MM. Cardock, Herbart, de Baecque, Lelong, Salemon, Contrôleurs; MM. Lernould, Flament, Vanheeger, Delabaere, Mineur, Ponchau, Soudain, Vérificateurs; MM. Hecquet, de Bornschlegel, Roffidal, Cuvillier, Sauvage (Alexis), Hibon,

Legrand, Lory, *Vérificateurs-adjoints*; MM. Caron, Collet, Danctoville, Lemattre, Sauvage (Napoléon), Ledoux, Debacker, Thuillier, Vermeulen, *Commis principaux*; MM. Dervaux, Drubigny, Fournier, Marchand, Bernard, Lardeur, Brimont, Chauvet, Plancke, *Commis*; MM. Bernard, Gaceux, *Gardes-magasins*.

GRAVELINES: MM. Banckaert, *Receveur*; Lest, *Commis*. — GHYVELDE (station): MM. Thomas, *Receveur*; Le Breton de la Perrière, Aubert, *Commis*. — GHYVELDE (route): MM. Darcourt, *Receveur*; Lemahieux, *Commis*. — LES MOERES: M. Sallé, *Receveur*. — LA BROUCKSTRAETE: M. Boutté, *Receveur*. — HONDSCHOOTE: MM. Lécolier, *Receveur*; Cadet, *Commis*. — OOST-CAPPEL: MM. Lefebvre, *Receveur*; Rosé, *Commis*. — WORMHOUT: M. Puyot, *Receveur-buraliste*. — BERGUES: M. Banckaert, *Receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Fortier, *Commis*; Delory, *Surnuméraire*. — HOUTKERQUE: M. Boddaert, *Receveur*. — STEENVOORDE: MM. Simonin, (M), *Receveur*; Leroi, (M), *Commis*. — GODEWAERSVELDE: MM. Pierret, (M), *Receveur*; Thiébaux, *Commis*. — BOESCHÈPE: M. Longueval, *Receveur*. — BAILLEUL: MM. Bonnaire, *Receveur*; Culem, *Commis*; Hennebelle, *Receveur-buraliste*. — SCHAEXHEN: M. Pétel, *Receveur-buraliste*. — LA CORNETTE: M. Damatte, *Receveur-buraliste*. — L'HAZEWINDÉ: M. Verheyde, *Receveur-buraliste*. — OUTERSTEENE: M. Raout, *Receveur-buraliste*.

OFFICIERS.

Capitaines: MM. Le Cerclé, à *Dunkerque*; Défossé, à *Berques*; Verrier, à *Hondschoote*; Brévier, à *Steenvoorde*; Vêbert, à *Bailleul*; Palette, à *Hazebrouck*.

Lieutenants: MM. Pourre, à *Fort-Philippe*; Jeanne, (M), Caquelot, Leroy, à *Dunkerque*; Mollière, à *Boeschèpe*; Lemaître, à *La Cornette*; Décroix, à *Strazeele*; Germain, à *Wormhout*.

Sous-Lieutenants: MM. Poyol, à *Ghyvelde*; Debéthune, à *Rexpoëde*; Leroy (Edmond), à *Téleghem*; Bréfort, à *Herzele*; Richard, à *Steenvoorde*; Marchand, à *Bailleul*.

DIRECTION DE VALENCIENNES.

M. De Launoy, *, *Directeur*.

Bureaux de la Direction — M. Laurent, 1^{er} *Commis*; M. Dufau, 2^e *Commis*; M. Nonnon, 3^e *Commis*; MM. Serval, Tassart, Joubert et Renard, *Commis attachés*; MM. Mahy, Hannoteau, Barbet, Saint-Quentin, *Surnuméraires*.

SERVICE ADMINISTRATIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

Inspecteur: M. Généau, †, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Deman, *Receveur principal*; Courbet de Champrouge, *Contrôleur*; Pirolle, *Vérificateur*; Cousin et Lest, *Vérificateurs-adjoints*; Froissard et N....., *Commis-principaux*; Matton, Le Runigo, Déchamp et Bonnafé, *Commis*; Thiroux, *Surnuméraire*.

MM. Gévelle et Gilbert, *Gardes-magasins*.

BLANC-MISSERON : MM. Figre, *Sous-Inspecteur*; Strack, *Receveur* (gare); Corbeau, Goguel, *Vérificateurs*; Sabin, Lelu, *Vérificateurs-adjoints*; Lorenzoni, Watier, Drouart, Pourchet, Legros, *Commis*; F...et, *Receveur* (route); Maillard, *Commis*; M. Baron, *Garde-magasin*.

CONDÉ : MM. Ruffin, *Receveur*; Doué, *Vérificateur*; Strub, *Vérificateur-adjoint*; Leprêtre, *Commis*. — CRESPIN : M. Audin, *Receveur*. — HERGNIES : MM. Bertrand, *Receveur*; Féquet, *Commis*. — LE COQ : MM. Cartier, *Receveur*, et Drouchon, *Commis*. — MARCHIPONT : M. Vasseur, *Receveur*. — MAULDE : M. Bailly, *Receveur*. — MAULDE-MORTAGNE : MM. Beuzard, *Receveur*, et Bourdin, *Commis*. — MORTAGNE : MM. Sindely, *Receveur*, et Garnier, *Commis*. — SEBOURG : M. Valentin, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (route) : M. Delacour, *Receveur*. — VIEUX-CONDÉ (gare) : MM. Germain, *Receveur*; Danhiez, *Vérificateur-adjoint*; Nauroy, de Saint-Léger, *Commis*. — BRUAY : M. Mathieu, *Receveur-buraliste*. — ST-SAULVE : M. Trécat, *Receveur-buraliste*. — RAISMES : M. Landon, *Receveur-buraliste*. — MARLY : M. Gaillard, *Receveur-buraliste*. — ST-AMAND : M. Huart, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude de TRITH-ST-LÉGER : MM. Parmentier, *Commis principal*, *Chef de service*; Lamy et Civet, *Commis*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette Inspection comprend une principauté dont le chef-lieu est Jeumont.

Inspecteur : M. de Bonnay de Breuille, *Commandant du Bataillon de forteresse*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. — MM. Derycke, *Receveur principal*; Grimoult, *Sous-Inspecteur*; Collart, *Contrôleur*, *Chef de section*; Blondin, Lucette, Goutière et Docquier, *Vérificateurs*; Deman et Pissarro, *Vérificateurs-adjoints*; Choffez, Dégardin, Grandgirard, Joly, Dauverchain et Henrion, *Commis principaux*; Chabert, Tricot, Bertrand et Mangeot, *Commis*; Gosset, *Receveur* (route); Lelu, *Garde-magasin*.

FEIGNIES : MM. Michel, *Sous-inspecteur*; Boramet, *Receveur*; Jaugeon et Docquier, *Vérificateurs*; Deulin, Jolivald et Desgardin, *Vérificateurs-adjoints*; Carret, *Commis principal*; Geeraert, Bocquet et Bedel, *Commis*; Dupont, *Garde-magasin*. — BAVAY (gare) : MM. Noizet, *Receveur*; Baré, *Commis*. — VILLERS-SIRE-NICOLE : M. Marchand, *Receveur*. — ETH : M. Goudal, *Receveur*. — BRY :

M. Deltour, *Receveur*. — ST-WAAST : M. Drapier, *Receveur*. — BELLIGNIES : M. Davesnes, *Receveur*. — HERGIES : M. Dehaeck, *Receveur*. — HON : M. Becker, *Receveur*. — MALPLAQUET : M. Lacour, *Receveur*. — GOGNIES-CHAUSSÉE : M. Augustin, *Receveur*. — BETTIGNIES : M. Fossier, *Receveur*. — VIEUX-RENGT : M. Martinage, *Receveur*. — MAUBEUGE : M. Hanne, *Receveur-buraliste*. — PONT-SUR-SAMBRE : M. Vieillard, *Receveur-buraliste*. — LE QUESNOY : M. Blutel, *Receveur-buraliste*. — Fabrique de soude d'HAUTMONT : MM. Mathieu, *Commis principal*, Chef de service ; Dupont, *Commis principal*, et Champagne, *Commis*.

INPECTION D'AVESNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Avesnes.

M. Jarlot, *Inspecteur*, Commandant du 3^e Bataillon actif, à Avesnes.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Aubry, *Receveur principal* ; Vasseur et Paris, *Commis*.

COUSOLRE, MM. Brayelle, *Receveur* ; Tonnel, *Commis*. — HESTRUD, M. Hoffmann, *Receveur*. — BEAURIEX, M. Mourot, *Receveur*. — EPPE-SAUVAGE, M. Richey, *Receveur*. — WALLERS-MORENRIEUX, M. Hainaux, *Receveur*. — OHAIN, MM. Aubert, *Receveur* ; Thorel, *Commis*. — ETROEUNGT, M. Coderlier, *Receveur-buraliste*. — BEUGNIES, M. Dumesnil, *Receveur-buraliste*. — SOLRE-LE-CHATEAU, M. Rile, *Receveur-buraliste*.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE DE CHATEAU-L'ABBAYE. MM. Bernard, *Capitaine* à Château-l'Abbaye ; Jeangeot, *Lieutenant* à Maulde-Mortagne ; Jean-Baptiste, *Lieutenant* à Notre-Dame.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Lecelles, rue Cholette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Rouillon, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et La Croisette.

CAPITAINEURIE DE BLANC-MISSERON. MM. Lebas, *Capitaine*, à Blanc-Misseron ; Vaslot, *Sous-Lieutenant*, à Crespin ; Bourdon, *Lieutenant*, à Sebourquiaux.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Condé, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Lorette et Fresnes.

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. MM. Dineur, *Capitaine*, à Valenciennes ; Tonnel, *Lieutenant*, à Valenciennes ; Guglielmi, *Lieutenant*, à Saint-Saulve ; Chapelier, *Sous-Lieutenant*, à St-Amand.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, St-Amand, Grand'bray, Raismes, Le Rosult, Tilloy, Vicoigne et Wallers.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Lenquette, *Capitaine* à Wagnies-le-Petit; Chaix, *Sous-Lieutenant*, à St-Waast; Auguste Fanny, *Sous-Lieutenant*, à Wagnies-le-Petit.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bry, Labocrette, Jenlain, St-Waast, Bettrechies, Amfroipret et Wagnies-le-Petit.

CAPITAINE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, *Capitaine*, à La Longueville; Deryck, *Lieutenant*, à Bavai, et Baclet, *Sous-Lieutenant*, à Feignies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village), La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *Capitaine*, à Jolimetz; Macé, *Lieutenant*, à Berlaimont; Bardet, *Lieutenant*, au Quesnoy.

Cette Capitainerie comprend les Brigades du Quesnoy, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Louvignies, Sepmeries et Quérénaing.

CAPITAINE DE MAUBEUGE. MM. Weber, *Capitaine*, à Maubeuge; Laqueux, *Lieutenant*, à Maubeuge; Labauve, *Lieutenant*, à Jeumont.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bettignies, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont, Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile), Villers-sire-Nicole.

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Valzer, *Capitaine*, à Solre-le-Château; Flamant, *Lieutenant*, à Solre-le-Château; Mallauran, *Sous-Lieutenant*, à Colleret.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies et Bousignies.

CAPITAINE DE GLAGEON. MM. Gillard, *Capitaine*, à Glageon; Tréand, *Lieutenant*, à Trélon; Leveau, *Lieutenant*, à Liessies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Glageon, Beaumont, Ramousies et Eppe-Sauvage.

CAPITAINE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *Capitaine*, à Avesnelles; Perret, *Lieutenant*, à Dompierre; Fossier, *Lieutenant*, à Sains-du-Nord.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Féron, Saint-Rémy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Etrœungt, Saint-Hilaire, Bagnies et Sains.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, *, *Directeur*.

Ce service comprend, dans le Département du Nord, les Brigades

d'Anor, de Par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers; Communes d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Famechon, *Receveur principal*; Bouvert, *Commis principal*; Daubrecourt, Allard, Doré, *Vérificateurs-adjoints*; Solliers, Ballot, Morel et Fournier, *Commis*.

Le Bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817. — Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire. — Importation du bétail et des viandes fraîches; la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir, en hiver, et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain. — Sortie des boissons. — Transit international. — Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — MM. Bourgeois, *Receveur*; Daverdon, *Commis*.

Le Bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail et des viandes fraîches, le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Mailfait, *Receveur-buraliste*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Delvallée, *Lieutenant*.

Cette Lieutenance comprend :

Anor, 2 Brigades composées de 27 hommes; Par-delà l'Étang (Commune d'Anor), une Brigade de 10 hommes; Les Noires-Terres (Commune de Fourmies), une Brigade de 8 hommes; Trieux-de-Villers (Commune de Fourmies), une Brigade de 10 hommes.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 41,817 hectares 07 de bois et forêts, dont 19,321 h. 77 appartiennent à l'Etat, 1,783 h. 32 aux communes et aux établissements publics et 20,712 h. 48 aux particuliers. Ces contenance sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1^o Arrondissement d'Avesnes : 25,979 h. 49 a., dont 1^o 11,112 h. 46 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 871 h. 43, de Mormal, 9,164 h. 69; — 2^o 1,744 h. 36 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 244 h. 18, de Bougnies 46 h. 83, de Couslore 224 h. 58, d'Eppe-Sauvage 294 h. 11, de Fourmies 168 h. 06, de Glageon 250 h. 30, d'Ohain 194 h. 70, de Quiévelon 13 h. 51, de Rainsars 46 h. 87, de Trélon 261 h. 22. — et 3^o 13,122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Beugnies

411 h., Dourlers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etrœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegnies 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h., Cerfontaine 34 h., Colletet 200 h., Eclaibes 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Pelite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h., Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beaurieux 162 h., Bêrelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisies 37 h., Clairfayts 215 h., Cousolre 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrinnes, 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon, 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2° Arrondissement de *Cambrai* : 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Evêque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Marez 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèvecœur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3° Arrondissement de *Douai* : 1,993 h. 57 dont 725 h. 56 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : sur Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Lécluse 15 h., Villers-au-Tertre 15 h., Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Auby 17 h., Cuincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquenecourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4° Arrondissement de *Dunkerque* : 802 h. 32 dont 30 h. de bois domaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : 100 h. de sapins sur le territoire de Ghyvelde, canton d'Hondschoote ; 101 h. 66 à Merckeghem, et 34 h. 26 à Lederzeele, canton de Wormhout ; 363 h. à Saint-Momelin, 133 h. à Watten et 15 h. à Wulverdinghe, canton de Bourbourg.

5° Arrondissement d'*Hazebrouck* : 3,097 h. 33 dont 2,523 h. 86 de

bois domaniaux formant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur : Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailleul 16 h., St-Jans Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Ebblinghem 20 h., Wallon-Cappel 18 h., Bœschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6^e Arrondissement de Lille : 2,173 h. 71 dont 883 h. 01 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin, 15 h. 23 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : sur Prêmesques 30 h., sur Cobrieux 18 h., sur Cysoing 89 h., sur Genech 56 h., sur Mouchin 29 h., sur Péronne 20 h., sur Sainghin 33 h., sur Templeuve 15 h., sur Wannehain 36 h., sur Emmerin 42 h., sur Haubourdin 30 h., sur Santes 77 h., sur Wavrin 25 h., sur Annappes 40 h., sur Flers 23 h., sur Attiches 16 h., sur Avelin 52 h., sur Bersée 60 h., sur Mérignies 50 h., sur Ostricourt 17 h., sur Phalempin 38 h., sur Wahagnies 105 h., sur Verlinghem 44 h., sur Allennes-les-Marais, 28 h., sur Bauvin 25 h., sur Wattignies 20 h., sur Bondues 15 h.

7^e Arrondissement de Valenciennes : 5,732 h. 93 dont 3,315 h. 66 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont : sur Flines-les-Mortagne 176 h., sur Raismes 1,300 h., sur Denain 25 h., sur Condé 357 h., sur Wallers 369 h., sur Thiant 64 h., sur Sebourg, 46 h.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-deux Conservations forestières. La septième Conservation est celle d'Amiens, composée des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur : M. Cousin, *, A, E, à Amiens.

MM. Dubois, *Inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtia, Pèzier, *Brigadiers sédentaires*; Rousseau, *Garde sédentaire*.

Il existe dans le Département deux Inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy.


INSPECTION DE LILLE.

Cette Inspection comprend les Arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le Département du Nord.

MM. Dion, *Inspecteur, Chef de service*, rue Jacquemars-Giélée, n° 87, à Lille; Pessez, *Garde-sédentaire, attaché à l'inspection*; Casalis, *Inspecteur-adjoint*, à Valenciennes.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette Inspection comprend les Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

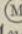
MM. Bécourt, , *Inspecteur, Chef de service*, au Quesnoy; Béthen-court, *Garde sédentaire, attaché à l'inspection*; Pintiau, *Inspecteur-adjoint*, au Quesnoy; Decaux, *Garde général*, à Landrecies.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Gréterin, , *Directeur des Postes et Télégraphes du Département, Hôtel des Postes et des Télégraphes, place de la République, à Lille.* — M. N....., *Inspecteur sédentaire adjoint au Directeur.*

Bureaux administratifs de la Direction. — MM. Crépin, Wacheux, Lheureux, *Inspecteurs*; Cochard, *Sous-inspecteur*; Perrin, *Sous-inspecteur*; Bazille et François, *Sous-ingénieurs*; M. Lalisse, *Sous-Inspecteur.* — *Commis principaux de direction*: MM. Couturier, Terlet, Bourdonnais, Gatelier et Coliard. *Commis de direction*: MM. Borgard, Lesage, Lotte, Vanacke, Clerbout, Geeraert, Lecasse, Baudrillard, Machu, Winkel, Haunel, Escaillas, Courtot et Devaux. *Surnuméraire de Direction*: M. Désire; *Brigadiers-facteurs*: MM. Dutoit, Bonnet et Mauger. *Chef-surveillant*: M. Chivalet.

Il y a dans le Département du Nord 214 bureaux de poste et de Télégraphe dont 155 bureaux mixtes, 17 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 32 chargés exclusivement du service télégraphique, 9 établissements de facteur-boîtier et 1 bureau auxiliaire de poste. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* (P et T), M. Leray, , *Receveur*; MM. Lardinois et Bachelet, *Commis principaux*; — *Anor* (P et T), M. Gomel; — *Bavay* (P et T), M. Favréaux; — *Berlaimont* (P et T), M. Lhermé; — *Bousies* (P et T), M^{me} Legrand; — *Cartignies* (P et T), M^{lle} Leducq; — *Colleret* (P), M. Nué. *Facteur Receveur*; — *Cousolre* (P et T), M^{me} Martin; — *Dompierre* (P et T), M^{lle} Dubus; — *Doullers* (P et T), M^{lle} Brière; — *Englefontaine* (P et T), M^{lle} Blary; — *Etraungt* (P et T), M^{lle} Dupont; — *Feignies* (P), M^{me} Meurant; — *Felleries* (P et T), M^{me} Onfroy; — *Ferrière-la-Grande* (P et T), M^{me} Monchain; — *Fournies* (P et T), M. Rousseau, *Receveur*; MM. Grès et Coupé, *Commis principaux*; — *Glageon* (P et T) M^{lle} Delabarge; — *Gommegnies* (P et T), M^{lle} Meunier; — *Hautmont* (P et T), M. Vernier; — *Jenlain* (P et T), M^{me} Simon; — *Jeumont* (P et T), M. Capet; — *Landrecies* (P et T), M^{lle} Guillaume; — *Louvroil* (P et T), M^{lle} Henrotel; — *Maroilles* (P et T), M^{lle} Fauchard; *Maubeuge*, (P et T), MM. Demetz, *Receveur*; Rose et Envrie, *Commis principaux*; — *Ohain* (P et T), M^{lle} Vagogne; — *Poix* (P et T), M^{me} Vallée; — *Pont-sur-Sambre* (P et T), M^{lle} Canonne; — *Prisches* (P), M. Deloffre, *facteur-boîtier*; — *Quesnoy (Le)* (P et T), M. Thiébault; — *Sains* (P et T),

M. Rampont; — *Sars-Poteries* (P et T), M. Merlier; — *Solre-le-Château* (P et T), M^{me} Soyez; — *Trelan* (P), M^{lle} Cowez; (T), M^{lle} Conesse; — *Villers-sire-Nicole* (P), N.; — *Wignehies* (P et T), M^{me} Mathieu.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* (P et T), MM. Dhoudain, *Receveur*, Hébert et Rousselot, *Commis principaux*; — *Avesnes-lez-Aubert* (P et T), M^{me} Herbin; — *Beauvois* (P et T), M^{me} Lalisce; — *Bertry* (P et T), M. Poizot; — *Busigny* (P et T), M^{lle} Naudin; — *Carnières* (P et T), M^{lle} Desse; — *Cateau (Le)* (P et T), M. Juillon; — *Catillon* (P et T), M^{me} Drion; — *Caudry* (P et T), M. Mayot; — *Clary* (P et T), M^{lle} Bruniaux; — *Crévecœur*, M^{lle} Willay; — *Gouzaucourt* (P et T), M^{lle} Devaux; — *Haussy* (P et T) M^{lle} Habrant; — *Honnechy* (P et T), M^{me} Delplace; — *Inchy* (P et T), M^{lle} Boniface; — *Iwuy* (P), M^{lle} Taillefer; — *Ligny* (P et T), M^{me} Gernez; — *Marcoing* (P et T), M^{me} Bataille; — *Marets* (P et T), M. Baillet; — *Masnières* (P et T), M^{lle} Harvich; — *Newilly* (P), M^{me} Hannedouche; — *Noyelles-sur-Escaut* (T), M^{lle} Pommery; — *Quiévy* (P et T), M. Berger; — *Rieux-en-Cambrésis* (P), M. Betrema, *facteur bottier municipal*; — *St-Aubert* (P et T), M. Ansieau; — *St-Hilaire* (P), M. Desenne, *Facteur bottier*; — *St-Souplet* (P), M^{me} Estevance; — *Saulzoir* (P et T), M^{lle} Reboux; — *Solesmes* (P), M^{me} Vivien; — *Viesly* (P et T), M^{me} Drecq; *Villers-Outreau* (P et T), M^{me} Hochart; — *Walincourt* (P et T), M^{me} Depoit.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. *Douai* (P et T), MM. Mallet, *Receveur*; *Faux*, Messéant, *Commis principaux*; — *Aniche* (P et T), M. Degand; — *Arleux* (P et T), M^{me} Tison; — *Aubigny-au-Bac* (P et T), M^{lle} Tellier; — *Cantin* (P et T) M^{me} Chambaud; — *Flers-en-Escrebieux* (P et T), M^{me} Libessart; — *Flines-les-Raches* (P et T), M^{lle} Leclercq; — *Landas* (P), M^{lle} Bonnet; — *Lécluse* (P et T), M. Moreau, *Facteur Receveur*; — *Marchiennes* (P et T), M^{me} Gérard; — *Monchécourt* (P et T), M^{lle} Mairresse; — *Montigny* (P et T), M^{me} Faux; — *Orchies* (P et T), M^{me} Boubay; — *Raches* (P), M^{me} Selle; — *Sin-le-Noble* (P), M. Troyen, *Facteur Receveur*; — *Somain* (P), M^{me} Leclercq.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. *Dunkerque* (P et T), MM. Heitz, *Receveur*; Humbert, Macle, *Commis-principaux*; — *Bergues* (P et T), M. Sacré; — *Bollezele* (P), M^{me} Camus; — *Bourbourg* (P et T), M^{lle} Chassaing; — *Esquelbecq* (P), M^{me} Duyck; — *Gravelines* (P et T), M. Delerue; — *Hondschoote* (P et T), M^{me} Lozé; — *Moères (les)* (T), M. Colette; — *Loon-Plage* (P et T), M^{me} Dilly; — *Rosendaël* (P et T), M^{me} Dassencourt; — *St-Pol* (P et T), M^{me} Moine; — *Steene* (T), M. Deconinck; — *Watten* (P), M^{lle} Quaintenne; — *Wormhout* (P et T), M^{me} Bécuwe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. *Hazebrouck* (P et T), M. Corbeau; — *Arnèke* (P et T), M^{lle} Annoot; — *Bailleul* (P et T), M. Dazin;

— *Cassel* (P et T), M^{lle} Lebrun; — *Estaires* (P), M^{lle} Vercamer; (T), M. Streck; — *Godewaersvelde* (P), M^{me} Nicolas; — *Gorgue (La)* (T), M. Marsy; (P), M^{lle} Magnin; — *Merville* (P), M^{lle} Rigaut; — *Nieppe* (P et T), M^{lle} Ogée; — *Renscure* (P), M^{lle} Swemberghe; — *Steenvoorde* (P et T), M^{lle} Darles; — *Steenwerck* (P et T), M^{me} Cloet; — *Vieux-Berquin* (P), M^{lle} Grancier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille (Recette principale)*, *Place de la République*, (Poste). MM. Dussourt, *, *Receveur principal*; Parsy, Veslot, Lambert, Alavoine et Poursain, *Commis principaux*; — *Lille (central)*, *place de la République*, (Télégraphe), MM. Beaugrand, *Chef de dépôt*; de Boulard, Lavielle, Depret, Hannequin, Le Bomin, Lheureux, Fuyneel, Vanlande, Vallet et Roland, *Commis principaux*; — *Lille (place St-Martin)* (P et T), M. Maire, *Receveur*, M. Germain, *Commis principal*; — *Lille-Moulins*, (P et T), M. Carrey; — *Lille-Wazemmes*, (P et T), M. Simonnet; — (*Lille gare*) (T), M. Ansart; — *Lille-Fives* (P et T), M. Savary; — *Lille St-Maurice* (P), M^{me} Deletele; — *Annœullin* (P et T), M^{lle} Demorgny; — *Armentières*, (P et T), M. Halluin; — *Ascq* (P et T), M^{me} Ducrocq; — *Aubers* (P et T), M^{me} Appourchaux; — *Baisieux* (P), M^{lle} Ponroy; — *Bassée (La)* (P et T), M^{lle} Tancrez; — *Bauvin*, (P et T), M^{lle} Ducanchez; — *Bersée* (P et T), M^{lle} Berthe Ponroy; — *Bondues* (P et T), M^{lle} Deschamps; — *Bousbecques*, (P et T), M. Béghin, *Facteur Receveur*; — *Comines*, (P et T), M^{me} Guilbert; — *Croix*, (P), M^{me} Brach; — *Croix*, (T), M. Gaberel; — *Cysoing*, (P et T), M^{me} Hubert; — *Fournes-en-Weppes*, (P et T), M^{me} Frémaux; — *Gondécourt*, (P et T), M^{me} Fouquet; — *Halluin*, (P et T), M^{me} Wallard; — *Haubourdin*, (P et T), M^{lle} Dubrulle; — *Hem* (P et T) M^{lle} Lacroix; — *Houplines*, (P et T), M^{lle} Barbeconty; — *Lannoy*, (P et T), M^{lle} Cartier; — *Linselles*, (P et T), M^{lle} Béhague; — *Lomme*, (P et T), M^{me} Charles; — *Loos*, (P et T), M^{me} Estagerie; — *Madeleine (La)* (P et T), M^{me} Vasseur; — *Marcq-en-Barœul*, (P et T), M^{lle} Tellier; — *Marquette*, (T), M. Tortel; — *Mouveauux* (P et T), M^{me} Millez; — *Marquette* (P), M. Chrétien, *Facteur Receveur*; — *Pérenchies*, (P et T), M^{lle} Horric; — *Phalempin*, (P et T), M^{lle} Dumoulin; — *Pont-à-Marcq*, (P et T), M^{me} Demouveaux; — *Quesnoy-sur-Deûle*, (P et T), M^{lle} Naudeau; — *Roncq*, (P et T), M^{me} Frindel; — *Roubaix* (P et T), M. Riotte; — *Roubaix Ste-Elisabeth*, M. Trabuc, *Receveur*; Schmidt, Samson et Mortier, *Commis principaux*; — *Seclin* (P), M^{me} Felbacq; (T), M. Hue; — *St-André* (T), M. Saison; — *Templeuve* (P et T), M^{me} Teneur; — *Thumeries* (P et T), M^{me} Pasquier; — *Tourcoing* (P et T), MM. Berteloot, *Receveur*; Jacquet et Gleye, *Commis principaux*; Friudel, *faisant fonctions de commis principal*; — *Wambrechies* (P et T), M^{me} Leroy; — *Wasquehal* (P et T), M^{lle} Delesalle; — *Wattignies* (P), M^{me} Merlier; — *Wattrelos* (P et T), M^{me} Canonne; — *Wavrin*, (P et T), M^{lle} Bernard; — *Wervicq-Sud* (T), M^{me} Verbeke.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. Valenciennes (P et T), MM. Lebrun, *Receveur*; Leclercq, Baert, *Commis-principaux*; — Abscon, (P et T), M. Dollé, *facteur bottier*; — Anzin (P et T), M. Thiébaud; — Artres (P et T), M^m Delattre; — Bouchain (P et T), M^m Laporte; — Bruay (P et T), M^{lle} Moucheront; — Condé (P et T), M^{lle} Lebourlier; — Crespin (P et T), M^m Mayeur; — Curgies (P et T), M^{elle} Titremann; — Douchy (P), M^{lle} Lederubey; — Denain (P et T), M. Gilles; — Escaudain (P et T), M^{lle} Poitou; — Fresnes (P et T), M. Pincemaille; — Hasnon (P), M^m Lyantey; — Haspres (P et T), M^m Patrice; — Lourches (P et T), M^{lle} Décourrière; — Maing (P et T), M^{elle} Dubois; — Marly (P et T), M^{lle} Serrier; — Mortagne (P et T), M^m Dupriez; — Onnaing (P et T), M^{elle} Dongny; — Raismes (P et T), M^m Legrand; — Saint-Amand-les-Eaux (P et T), M. Lobbé; — Saultain (P et T), M^m Delgrange; — Sebourg (P et T), M^m Desmoulin; — Thiant (P et T), M^{elle} Lenclud; — Trilh (P et T), M^m Sarrazin; — Vieux-Condé (P et T), M^m Beauchamps; — Wallers (P et T), M^m Dudant.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM. Maurel, à Lille; Flavigny, à Cambrai; Lemaire, à Douai; Ruysen, à Hazebrouck; Gillain, à Maubeuge; Prégnon, à Somain; Michaux, à Valenciennes; Alliot, à Busigny; Nicassin, à Aulnoye, Pruvost, à Roubaix; Valat, à Avesnes-sur-Helpe.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES. — Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de-Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun, Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Cauroir, Escaudœuvres, Famars, Hauts-Fourneaux de Maubeuge, Société Vezin-Maubeuge-Aulnoye, Briastre, Marly, Pecquencourt, Prouvy 1^o, Saulzoir, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe, Prouvy 2^o.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE. — Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Foarmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeele, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Lille, annexes : *Annœullin*, *Saint-Amand-les-Eaux*, *Seclin*. — Armentières. — Cambrai. — Carvin, *relié à Lille*. — Le Câteau, Caudry. — Comines (sera relié à Lille très prochainement.) Douai, annexes : *Henin-Liétard*, *Corbehem*, *Aniche*. — Dunkerque, annexe : *Bergues*. — Fourmies,

annexes : Anor, Avesnes-sur-Helpe, Etrœungt, Glageon, Hirson, La Capelle, Sains-du-Nord, Trélon, Wignehies, Masnières. — Maubeuge, annexes : Hautmont, Jeumont. — Valenciennes, annexe : Denain.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3^e circonscription régionale : M. Dusautoir, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Chaudron, rue Barthélemy-Delespaul, 24, *Vérificateur* ; Mouro, rue Caumartin, 54, Mairot, (M), rue Caumartin, 52, *Vérificateurs-adjoints*. — ROUBAIX, M. Sire, *Vérificateur*. — TOURCOING, M. Perret, *Vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Antoine, *Vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Lefebvre, *Vérificateur*. — CAMBRAI, MM. Bomble, *Vérificateur* ; Legros, *Vérificateur-adjoint*. — AVESNES, MM. Baveux, *Vérificateur* ; Bocard, *Vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Florentin, *Vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Cuisset, *Vérificateur* ; Julliet, *Vérificateur-adjoint*.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des Tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directeurs départementaux.

Directeur-Général : M. Favalelli, O \ast , rue de Rivoli, Paris.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1893, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toisé par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur des Tabacs : M. Gerbet, O \ast , à la Manufacture, rue du Pont-Neuf, à Lille.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur : M. Bère. — *Contrôleur* : M. Kling. — *Garde-magasin* : M. Candé. — *Premier commis* : M. David. — *Commis aux écritures* : MM. Vion et Vasseur.

MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entrepouseur : M. Broutta. — *Contrôleur principal* : N....

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur : M. Scohyers, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Poilvet. — *Contrôleur de culture* : M. Pelte, à Armentières. — *Vérificateurs de culture* : MM. Douant, Dufour, Godin, Dupuis, Delétré et Bailly. — *Commis de culture* : MM. Hanart, Pruvost, Delattre, Sevaux, Sambourg, Hillereau, Bisquara, Vendeville.

MAGASIN DE LILLE.

Entreposeur : M. Coustenoble. — *Contrôleur principal* : M. David.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur : M. Sempé. — *Contrôleur principal* : M. Gondolff.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission Historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires et en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi du mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

M. Paillard *, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Bureau : Mgr. Dehaisnes, Ⓜ I., Archiviste honoraire du département, *Président*; MM. Van Hende, Ⓜ I, ancien Chef d'Institution, *Vice-Président*; Rigaux, Ⓜ A, Archiviste de la ville de Lille, *Secrétaire-archiviste*; Ozenfant, *, Ⓜ A, *Trésorier*.

Membres titulaires.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bécourt, Ⓜ, Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; Jennepin, Ⓜ I, Maître de pension, à Cousofre; Lhomme, à Liessies; Sculfort, *, Ⓜ A, Archiviste-paléographe, Conseiller général, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, Directeur de l'Ecole de dessin, à Cambrai; Gautier, Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Cambrai; Roussel, \odot A, Architecte à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Bontemps, à Douai; Brassart, Archiviste de la ville de Douai; Dechristé, Imprimeur à Douai; De Sars, à Douai; Deschodt, \odot \ast , Président honoraire à la Cour, à Douai; Favier, à Douai; Hazard, \dagger , ancien Conseiller à la Cour, à Douai; Heuguebart, à Masny; Lahaussais, à Orchies; Rivière, Bibliothécaire de la ville de Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ancien Député, à Esquelbecq; Bonvarlet, \dagger , à Dunkerque; Lecocq, Architecte à Dunkerque; Outters, Architecte à Bergues; Paeile, à Esquelbecq; Vercoustre, Administrateur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Cortyl, à Bailleul; De Baecker, à Noordpeene; De Smyttère, \ast , Conseiller général, à Cassel; Théry, \odot A, ancien Professeur au collège d'Hazebrouck; Van Costenoble, à Flêtre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. Cernel, \ast , Aumônier militaire; Chon, \ast , \odot I, ancien Professeur d'histoire; Dalle, Maire à Bousbecque; Danchin, Avocat; Debièvre, \odot A, Bibliothécaire de la ville de Lille; De Caulaincourt, \dagger ; Deligne, Homme de lettres; De Norguet; Dewez; Eeckman, \odot A; Finot, \odot I, \dagger , Archiviste du Département; Folet, \ast , \odot I, ancien Doyen de la Faculté de Médecine; Fremaux H.; Gosselet, \ast , \odot I, \dagger , Professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert G.; Laloy, R., à Houplines; Géry Legrand, \ast , \odot A, \dagger . Sénateur; Leuridan, \dagger , Archiviste de la ville de Roubaix; Mortreux, à Beaucamps; Petit D., \odot A, \dagger ; Quarré-Reybourbon, \odot I; L. Schoutteten, \odot A, \dagger ; Scribe-Bertin; Verly, \ast , Homme de lettres; Vernier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Bernard, \odot A, Architecte, à Valenciennes; Caffiaux, \odot A., à Valenciennes; Dècle, \ast , \odot I, Conseiller d'arrondissement, à Valenciennes; I. Desilve, à Quarouble; J. Desilve, à Quarouble; Doutriaux; \odot A, à Valenciennes; Foucart, P., à Valenciennes; Laurent, \odot A, à Anzin; J. Lecat, bibliothécaire de la ville, à Valenciennes; Louis Legrand, \odot \ast , Ministre plénipotentiaire à La Haye; Losset, à Valenciennes; E. Mariage, à Valenciennes; Martin, \ast , à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, à Poitiers; Boca, à Amiens; Bollaert, \ast , à Lens; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, \ast , à Saint-Quentin; le baron de Girardot, \ast , à Nantes; le comte de Resbecq, \ast , \odot I, à Paris; Desailly, à Paris; Devillers, à Mons; D'Herbomez, à Orcq; Grimon, \ast , à Paris; Guthlin, à Evreux; Le Glay Edward, \ast ,

à Paris; Lepreux, à Saint-Omer; l'abbé Loth, à Rouen; Lhôte Edouard, à Cette; Marmottan P., \odot A, à Paris; Moreau Fr., à Paris; Rembry-Barth, Archiviste de la ville de Menin.

Comité Flamand de France.

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU: MM. A Bonvarlet, \odot A, *Président*; l'abbé F. VanCoste-noble et l'abbé Looten, *Vice-Présidents*; Eug. Cortyl, *Secrétaire*; l'abbé Becuwe, *Secrétaire honoraire*; Alex. Eeckman, \odot A, *Trésorier*; l'abbé Van Soeterstede, *Archiviste*.

Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU: MM. Caverne, *Président*; Collinet, *Vice Président*; Tordeux, *Secrétaire*; Pauquet, *Trésorier*; Gossart, *Bibliothécaire-archiviste*.

Membres résidents: MM. Chevalier, ancien Inspecteur primaire; E. Collinet; de Colnet, Propriétaire; Fosset, ex-Professeur au collège; Gossart, Négociant; le comte de Mérode, Propriétaire; Mutiaux, ancien Notaire; Pauquet, Propriétaire; Dupont, Propriétaire; Adam, Propriétaire; Tordeux Frédéric, à Avesnelles; E. Dubois, \odot A, conseiller général.

Société géologique du Nord.

La *Société Géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, Professeur à la Faculté des Sciences et a été autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873.

En 1874, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 20^e volume vient de paraître. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8^o la Société publie des *Mémoires* in-4^o quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Trois volumes sont en vente.

La *Société Géologique* compte 200 membres titulaires domiciliés dans le ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription; — 27 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de plus de 2,000 volumes et brochures.

MM. Gosselet, ✱, ☉ I, †, Professeur à la Faculté des Sciences, *Directeur*; Binet, Directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, *Président*; Hallez, ☉ A, professeur à la Faculté des Sciences, *Vice-Président*; Parent, préparateur à la Faculté des Sciences, *Secrétaire*; R. Crespel, industriel, *Trésorier-archiviste*; Quarré-Reybourbon, ☉ I, *Bibliothécaire*; Delecroix, Lecocq, Malaquin, *Membres du conseil*.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique en 1862.

Membres honoraires.

MM. le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée; le Préfet du Département du Nord; le Maire de Lille; Chon, ✱, ☉ I.; Deligne; de Norguet; Van Hende, ☉ I, Conservateur des Musées des médailles et d'ethnographie; Vandenberg. ☉ A, architecte; Viollette, ✱, ☉ I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie en résidence à Lille.

Membres titulaires :

Bureau. — MM. Léonard Danel, O ✱, ☉ I, †, *Président*; H. Verly, ✱, *Vice-Président*; Théodore Barrois, ☉ A, C †, Professeur à la Faculté de médecine, *Secrétaire-Général*; Damien, ☉ I, Professeur à la Faculté des Sciences, *Secrétaire-adjoint*; Quarré-Reybourbon, ☉ A, *Trésorier*; Rigaux, ☉ A, Archiviste de la ville de Lille, *Bibliothécaire-archiviste*.

MM. Houzé de l'Aulnoit, Avocat, ☉ A, †; Lethierry; Leuridan, †, ancien Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Roubaix; Gosselet, ✱, ☉ I, †, professeur à la Faculté des Sciences; Mgr Dehaisnes, ☉ I, Archiviste honoraire du Département; Kolb, ✱, ☉ I, †, Ingénieur; Rigaux, ☉ A, archiviste de la ville de Lille; Souillart, ✱, ☉ I, Professeur à la Faculté des Sciences; Verly, ✱; Wannebroucq, ✱, ☉ I, Ancien doyen de la Faculté de médecine; Barrois Charles, ✱, ☉ I, C †, Professeur à la Faculté des Sciences; Faucher, O ✱, ☉ I, Ingénieur en Chef des poudres et salpêtres; Hallez, ☉ A, Professeur à la Faculté des Sciences; Darcq, ☉ A, Professeur à l'École des Beaux-Arts; Ozenfant, ✱, ☉ A, Conservateur des musées d'archéologie et des arts décoratifs; Petit, ☉ A, †; Folet, ✱, ☉ I, Doyen de la Faculté

de Médecine; Damien, \odot I, professeur à la Faculté des Sciences; Herlin, \ast , \odot I, conservateur honoraire du musée de peinture; Mongy, \ast , \odot I, Directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; Agache-Kuhlmann, \ast ; Dubar Gustave, \ast ; Finot, \odot I, \ddagger , Archiviste du Département; Danel, \odot \ast , \odot I, \ddagger , Cazeneuve, \ddagger , Avocat; Péroche, \ast , ancien directeur des contributions indirectes; Dubar Louis, \ast , \odot I, Professeur à la Faculté de Médecine; Barrois Théodore, \odot A, C \ddagger ; Quarré-Reybourbon, \odot I; Gruson, \ast , \odot I, O \ddagger , Ingénieur en chef du Département; Moy, \ast , \odot I, Doyen de la Faculté des Lettres; J. Denneulin, \odot A, Artiste peintre; Demartres, \odot I, Doyen de la Faculté des Sciences; Drumel, \ast , \odot I, Sénateur Doyen honoraire de la Faculté de Droit; Mourcou, Architecte; Faure Henri; Scribe-de Negri, O \ddagger ; Soubeiran, \odot I, Ingénieur des Mines; Leroy, \odot A, Professeur à l'École des Beaux-Arts; Lecocq, \odot A, Professeur au conservatoire de musique; Dorémieux, \odot , A, ancien professeur au Lycée, Bateau, \odot I, architecte; Koszul, \odot A, directeur de l'École nationale de musique de Roubaix; Cordonnier, \ddagger , architecte; Chapuy, ingénieur des mines; Lefebvre Léon, imprimeur; De Winter, professeur à l'École des Beaux-Arts; Bernard, secrétaire de la Société photographique de Lille; Carton, \odot A, O \ddagger , médecin-major de l'armée.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.

Cette Société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des Comices (*Valenciennes, Denain, St-Amand*) et des sections spéciales de la Société.

BUREAU: MM. Foucart Paul, *Président*; Pesier Edmond, \ast , *Président honoraire*; Mariage J.-B. \ast , et Davaine-Nicolle, *Vice-Présidents*; Henry Victor, *Secrétaire-Général*; Losset Aug., *Secrétaire-adjoint*; Lecat Julien, *Trésorier*; Bernard Jules, \odot A, *Conservateur des collections*; Richez A., \odot A, *Bibliothécaire*.

SECTION CENTRALE

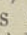
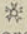
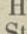
Membres de droit.

MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, le Maire de Valenciennes.

Membres honoraires résidents.

MM. Caffiaux Henri, à Valenciennes; Lehoucq, \odot I, aumônier du Lycée à Valenciennes.

Membres titulaires élus.

MM. Foucart Paul, avocat à Valenciennes, Pesier Edmond, *, Chimiste, à Valenciennes; Mariage, *, Fabricant de sucre, Maire à Thiant; Lecat Julien, conservateur de la bibliothèque à Valenciennes; de Quillaecq, *, Industriel à Anzin; Thellier de Poncheville, Avocat à Valenciennes; Losset, Directeur de l'Octroi, à Valenciennes; Bernard Jules  A, Architecte, à Valenciennes; Crépin-Deslinsel, Agriculteur à Denain; Davaine-Nicolle, Agriculteur à St-Amand; Dhaussy Albert, Fabricant de sucre à Artres; Huart Gustave, Médecin-Vétérinaire à Valenciennes; Lajoie Pierre, Ingénieur à Valenciennes; Macarez Ern., *, Maire à Haulchin; Manouvriez Anatole, Docteur en médecine à Valenciennes; Brabant Alfred, *, Fabricant de sucre à Onnaing; Bouchart Pierre, cultivateur à Lecelles; Bultot Ed., avocat à Valenciennes; Billiet Ed., négociant à Valenciennes; Bouchart-Renard, cultivateur à Lecelles; Capliez, doyen à Valenciennes; Carlier-Braecq, propriétaire à Valenciennes; Coquelle Clément, cultivateur à Mastaing; Decamps Hld., cultivateur à Sebourg; Desorbaix V., avocat à Valenciennes; Devémy Louis, cultivateur à Maing; Doutriaux Aug., avocat à Valenciennes; Dutouquet Em., architecte à Valenciennes; Gouvion Jules, cultivateur à Denain; Haubourdin, fabricant de sucre à Vieux-Condé; Hayez Pierre, cultivateur à Curgies; Henry Victor, inspecteur du travail, à Valenciennes; Lebacqz Ch., propriétaire à Valenciennes, Lefebvre-Hayez, cultivateur à Curgies; Mariage Ed., *,  A, négociant à Valenciennes; Maurice Paul, fabricant de sucre à Valenciennes; Mériaux Alf., à St-Amand; Malissard-Taza, industriel à Anzin; Richez Alf.,  A, architecte à Valenciennes, Hénault M., architecte à Valenciennes; Waché, juge de paix à St-Amand; Ruelle Em., industriel à Valenciennes; Tulou Fr., homme de lettres, à Valenciennes; Bertèche G., chimiste à Valenciennes; Crasquin, vétérinaire à Sebourg.

Bureaux des Sections.

Section des sciences et manufactures. — MM. Pesier Edmond, *, Chimiste à Valenciennes, *Président*; Mariage J.-B., *, *Vice-Président*; Lajoie, Ingénieur à Valenciennes, *Secrétaire*; Bertèche G., chimiste à Valenciennes, *Secrétaire-adjoint*.

Section d'Histoire et d'Art. — MM. Foucart Paul, Avocat à Valenciennes, *Président*; Dutouquet Emile, Architecte à Valenciennes et D^r Manouvriez, *Vice-Présidents*; Richez Alfred, Architecte à Valenciennes, *Secrétaire*; Tulou François, Homme de Lettres, à Valenciennes, *Secrétaire adjoint*.

Section de moralité. — MM. Lecat Julien, conservateur de la Bibliothèque, *Président*; Losset, Directeur de l'Octroi à Valenciennes, *Secrétaire*.

Société Dunkerquoise

Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).

BUREAU : MM. Frédéric Duriau, *, A, *Président*; Vallerey, A et Douau, *Vice-Présidents*; Groperrin, *Secrétaire-Général*; Debacker, *Secrétaire-Adjoint*; Daigremont, A, *Trésorier*; J. Quiquet, I, *Archiviste*.

Membres honoraires : MM. Trystram, Sénateur, Président honoraire de la Chambre de Commerce; M. Maillot, I, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

Membres titulaires résidents : MM. Terquem, *, I, Professeur d'Hydrographie en retraite; Mine, A, Négociant, Consul de la République Argentine; Vaneste, A, Pharmacien; Daigremont, A, Conducteur principal des Ponts et Chaussées en retraite; Burnouf, I, Principal du Collège communal; Fr. Duriau, *, A, Docteur en médecine, Médecin en chef de l'hôpital civil; Vezien, O *, A, Médecin principal en retraite; Van Moë, Architecte départemental; Debacker, Conducteur principal des Ponts et Chaussées; Lecocq, Architecte de la ville; Dutoit Albert, Négociant; Vallerey, A, Professeur d'Hydrographie; Paul Dubois, Ingénieur des Ponts et Chaussées; Vancauwenberghe Georges, Filateur, Maire de St-Pol; Gourliou, Agent comptable de la Marine en retraite; Reumaux, Docteur en médecine; A. Detraux, Négociant, Consul de Russie; Clère, Industriel; Shelley, Artiste peintre; Trystram François, Industriel; Morel-Spiers, Courtier maritime; Quiquet, Pharmacien en Chef de l'Hôpital militaire; Douau, A, Ingénieur des Arts et Manufactures, Directeur des services de la Chambre de Commerce; Isidore Monteuis, Avoué, suppléant de Juge de Paix; Quiquet Jules, I, Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire; Barbier, Inspecteur de Douanes; Duriau Gustave, Docteur en médecine; Neerman Adolphe, Libraire, Chef de la musique municipale; Broutta, Entrepoteur des Tabacs; Coolen, O *, Vétérinaire; T. Deman, A, Avocat; Planet, *, Directeur des Douanes; Roche, A, Préposé en Chef de l'Octroi; Fournier, Commissaire priseur; Ch. Collet, Ingénieur des Arts et Manufactures; Ruyssen, Chirurgien en chef de l'hôpital civil; Morel Jean, Architecte-adjoint de la ville; Breynaert, Docteur en médecine; Duriau Charles, Courtier maritime; Deman Eugène, Receveur particulier des Finances; Groperrin, Contrôleur principal des Contributions directes; Bernard, docteur en médecine; Degravier, Agent voyer principal; Desmons, *, †, Médecin-major au 110^e de ligne; Isambert, *, Médecin en chef de l'hôpital militaire; Lecomte, entrepreneur; Malo-Lefebvre, Lieutenant de vaisseau; L'Hôte, I, Inspecteur de l'enseignement primaire; Miaet-Tresca, Imprimeur; Plaisant, propriétaire; Jean Trystram, industriel; Herprech, négo-

ciaut; James, agent de la Compagnie asturienne des Mines; Jeannin, négociant; Susane, Receveur particulier des finances; Midol, fondé de pouvoirs du Receveur particulier des finances; Plaisant, propriétaire; Marguerit, Contrôleur des Contributions directes; Vancauwenbergh Charles.

Membres titulaires non-résidents: MM. Victor Derode, Propriétaire, Conseiller d'arrondissement, Adjoint au Maire, à Rosendaël; Alibert, ancien Courtier maritime, à Rosendaël.

Associé libre: M. Ziegler, Constructeur.

Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, établie à Douai.

La Société d'Agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des Amateurs des Sciences et des Arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son Bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Bureau de la Société.

MM. Quinion-Hubert, *Président*; Offret, *, * I, 1^{er} *Vice-Président*; Fauchaux, 2^e *Vice-Président*; de Warenguien, *Secrétaire Général*; Le Glay, 1^{er} *Secrétaire-adjoint*; De Prat, 2^e *Secrétaire-adjoint*; L. Dupont, *Trésorier*; Gosselin, *Archiviste-bibliothécaire*.

Membres honoraires de droit.

Mgr. l'Archevêque de Cambrai; MM. le Premier Président de la Cour d'appel; le Procureur-général; le Préfet du Département du Nord; le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le Général commandant l'Artillerie; le Président du Tribunal de 1^{re} instance; le Procureur de la République; le Recteur de l'Académie de Lille; les Doyens des Facultés.

Membre honoraire nommé par la Société.

M. Deschodt, O *, *Président honoraire à la Cour.*

Membres résidents.

MM. Offret, *, * I, ancien Professeur de physique au Lycée; J. Tarlier, Propriétaire; Frey, Pharmacien; Favier, Propriétaire; Vuillemin, *, Directeur des Mines d'Aniche; Grimbert, Propriétaire; Gosselin, * A, Ingénieur civil; Alfred Dupont, Avocat; Dutilleul, Propriétaire; Maillard, Avocat; Bernard, *, Propriétaire, à Roost-Warendin; Dauphin, Juge suppléant; Morel, ancien Député Poncelet, Propriétaire; Fauchaux, Docteur en médecine; Ed. Fiévet, Propriétaire à Sin-le-Noble; D. Dubois, Economiste des hospices; Calot, Propriétaire; Dechristé, Imprimeur; G. Mau-

gin, ☉ A, Propriétaire ; Quinion-Hubert, Avocat ; Béharelle, Propriétaire, à Lewarde ; Dovillers, Agriculteur à Montigny ; Vitrant, Avocat ; Hazard, ✠, ancien Conseiller ; le Colonel de Baillicourt, C✠ ; de La Gorce, Avocat ; le baron E. Boissonnet, Avocat ; A. André, Brasseur ; le baron de Warenguien, Avocat ; le Docteur Dransart, à Somain ; Boutet, Avocat ; Rivière ☉ A, Bibliothécaire de la ville ; Sockeel, Docteur en médecine ; Duhot, Compositeur de musique ; Devimeux, Avocat ; Ed. Dransart, Notaire à Arleux ; L. Dupont fils, Banquier ; V. Tréca, Avoué à la Cour d'appel ; V. Théry, Juge suppléant ; de Prat, Avocat ; Le Glay, Avocat ; le D^r Blanc ; le Comte Alb. de Guerne ; J. Maurice, Licencié ès sciences ; Toussaint, Avocat ; F^d Cambier Propriétaire ; le Vicomte André de Guerne ; A. Pèpe, ☉ I, Architecte de la ville ; Saint-Quentin, Licencié ès sciences ; Mause, Chimiste ; Boblin, Professeur.

Société d'Emulation de Cambrai.

Cette Société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

BUREAU: MM. A. Ronnelle, *Président* ; Berger, *Vice-Président* ; E. Gautier, ✠, *Secrétaire-général* ; Lozé, ☉ A, *Secrétaire-adjoint* ; Richard, *Bibliothécaire-archiviste* ; Renaut, *Trésorier*.

Membres honoraires.

MM. l'Archevêque de Cambrai, le Préfet, le Général de Brigade ; le Sous-Préfet de Cambrai ; le Recteur de l'Académie ; le Maire de Cambrai ; A. Deloffre.

Membres résidents.

MM. Berger, ☉ A, artiste peintre ; Boisteaux, Chimiste ; Boulanger, ☉ A, Agriculteur ; H. Coulon, docteur en médecine ; Déjardin, Agriculteur ; Desmoutiers, agriculteur ; Dutemple père, ☉ A, Avocat ; Leleu père, ✠, Agriculteur ; C. Lamy ; E. Lozé, ☉ A, Directeur d'école primaire publique ; Mascret, ☉ A, Professeur à l'École de Musique ; Petit, Ingénieur civil ; Renaut, Libraire ; Richard, Géomètre expert ; Ronnelle, Architecte ; Simonot, Chimiste ; Tribou, ✠, Président du Comice agricole ; de Vendegies, Propriétaire ; E. Debu, Docteur en médecine ; E. Gautier, ✠, Archiviste-paléographe ; l'Abbé J. Godon, Professeur de Sciences naturelles.

Membre titulaire non résident.

M. Alfred Deveau-Carliet, O ✠, Membre du Conseil supérieur de la Société nationale d'encouragement au bien, Propriétaire au Cateau.

Société Industrielle du Nord de la France,
(fondée en 1873).

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région : par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

BUREAU. *Président* : M. Edouard Agache, ✱ ; — *Vice-Présidents* : MM. Emile Bigo, Ⓛ. †; Kolb, ✱, Ⓛ. A, †; Ed. Faucheur ; Ange Descamps. — *Secrétaire-général* : M. J. Hochstetter ; — *Secrétaire du Conseil* : M. Emile Le Blan ; — *Trésorier* : M. Maurice Barrois ; — *Bibliothécaire* : M. Robin. — *Membres délégués* : de *Roubaix*, M. Emile Roussel ; de *Tourcoing*, M. Edmond Masurel, ✱ ; de *Armentières*, M. Miellez. — L. Letombe, Ingénieur des Arts et Manufactures, *Secrétaire-adjoint*.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités :
Génie civil. — *Président* : M. Dubreuil. — *Vice-Président* : M. Mollet-Fontaine. — *Secrétaire* : M. Arquembourg.

Chimie. — *Président* : M. Lescœur ; *Vice-Président* : M. Kestner ; *Secrétaire* : M. Buisine.

Filature et tissage. — *Président* : M. Duplay ; *Vice-Président* : M. Delesalle ; *Secrétaire* : M. Berthomier.

Commerce. — *Président* : M. Rogez ; *Vice-Président* : M. Cazencuve ; *Secrétaire* : M. Max. Descamps.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

**Société industrielle et commerciale
d'Avesnes Fourmies-Maubeuge.**

Président : M. Armand Sépulchre, ingénieur à Aulnoye ; *Vice-Présidents* : MM. Bertaux, industriel à Maubeuge ; Mûlat, ✱, conseiller général à Fourmies ; *Secrétaire-général* : Michel, professeur au Collège d'Avesnes ; *Trésorier* : M. Caplain, Ⓛ. A, notaire à Avesnes ; *Membres du Comité* : MM. Dubois (Edouard), Ⓛ. A, directeur de l'*Observateur*, à Avesnes ; Hattu, procureur de la Répu-

blique à Avesnes; Sculfort, *, O A, industriel et conseiller général à Maubeuge; Walrand, *, maire de Maubeuge; Lemaire, professeur au Collège de Maubeuge; Ballot, O I, directeur de l'école pratique d'industrie, à Fournies; Eliez (Evard), *, notaire, député, à Berlaimont; Gille, filateur à Sains; Bélin, à Trélon; Herlem, instituteur à Hautmont; Jennepin, O I, à Cousolre; Génin, maire du Quesnoy; Garcia, secrétaire de la Sous-Préfecture à Avesnes; Caron, instituteur à Avesnes; Derquenne, à Feignies.

Société de statistique et d'économie politique de Lille.

La Société ne se rattache à aucune école économique. Elle se propose d'examiner toutes les questions d'économie industrielle et sociale, particulièrement celles qui intéressent la région du Nord. Elle se réunit mensuellement.

Président : M. Dubar, *. — *Vice-présidents* : MM. Faucher, O *, O I, et Faucher. — *Trésorier* : M. E. Sée. — *Secrétaire* : M. Dupire. — *Secrétaire-adjoint* : M. Vandame. — *Archiviste* : M. Bère.

Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique du Département du Nord se réunit à la Faculté des sciences.

Président d'Honneur : M. le Préfet du Nord.

Vice-Président d'Honneur : M. Gruson, *, O I, O A, Ingénieur en chef.

BUREAU. — *Président* : MM. Damien, O I, Professeur à la Faculté des Sciences; *Vice-Président* : Legoff, *, O I, Proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille; *Secrétaire-Archiviste* : N. ...; *Secrétaire-Adjoint* : Schmeltz, O I, ancien Professeur au Lycée de Lille.

Membres Titulaires : MM. Joly, *, Ingénieur en Chef à Dunkerque; Stoclet, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille; Desmarests, O A, Directeur de l'Observatoire météorologique, à Douai; Guary, *, Directeur des Mines d'Anzin; Gosselet, *, O I, Professeur à la Faculté des Sciences, à Lille; Colardeau, O A, Boissart, O A, Professeurs au Lycée de Lille; Offret, *, O I, Professeur honoraire au Lycée de Douai; Mongy, *, O I, Directeur des Travaux municipaux de la Ville de Lille; L. Damien, O A, O I, Industriel à Valenciennes; E. Morelle, O A, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille; Buisine, O A, Professeur à la Faculté des

Sciences de Lille; Tilmant, \odot I, Directeur de l'École supérieure à Lille; Comon, Professeur départemental d'Agriculture; Thibaut, \odot A, Inspecteur départemental de la salubrité publique; Paillot, \odot A, Chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences; Godfrin, \odot A, Professeur au Lycée; Machelart, Pharmacien à Lille; Péroche, \ast , Docteur honoraire des contributions indirectes; Trannin, \odot I, Docteur ès sciences, Directeur de l'École supérieure de Commerce, à Lille,

Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à AVESNES, CAMBRAI, DOUAI et DUNKERQUE.

Le Bureau central siégeant à Douai se compose de MM. H. Cons, \odot I, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille, *Président de l'Union*; Renaux, \odot I, Professeur au lycée de Douai, *Secrétaire-général*; Saintot, *Trésorier*; Gilles, \odot A, *Secrétaire-Adjoint*; H. Frixon, *Archiviste*.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI.

Vice-Présidents: MM. Aug. Bernard, \ast , Conseiller général; Ronnelle, Architecte, Conseiller général; *Secrétaire-général*: M. Georges Cornaille, Négociant; *Trésorier*: M. Ch. Petit, Négociant; *Secrétaires*: MM. Bauer, \odot A, Professeur d'histoire au Collège; Lozé, \odot A, Instituteur primaire; *Bibliothécaire*: N.....

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

Président honoraire: M. Mille, \odot I, \ast , Géographe. — *Président*: M. Tellier, Conseiller à la Cour d'Appel. *Vice-Présidents*: MM. Evrard, Industriel, Offret, \ast , \odot I, Professeur honoraire au Lycée, N.... *Secrétaire-Général*: M. Hentgen, Professeur au Lycée. *Secrétaires*: MM. Bottin, Juge au tribunal; Boutois, Inspecteur primaire. *Trésorier*: M. Courtecuisse, Banquier. *Trésorier-adjoint*: M. Lirondelle, Professeur au Lycée. *Bibliothécaire-Archiviste*: M. Lenglet, Professeur au Lycée. *Membres de la Commission administrative*: MM. Quinion-Hubert, Avocat; Barbet, \ast , Ingénieur des Ponts et chaussées; G. Maugin, \odot A, Propriétaire; Frixon, Professeur à l'École normale; Renaux, \odot A, professeur au Lycée; N.....

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

Présidents d'honneur : MM. Trystram, Sénateur, Foncin, ✱, ⊙ I, Inspecteur général de l'Instruction publique, et Terquem, ✱, ⊙ I.
 — *Président* : M. Berteloot, ✱, Lieutenant de vaisseau; *Vice-Président* : M. Thomas Deman, ⊙ A, Avocat; *Secrétaire-général* : M. Kremp, Professeur d'histoire au Collège; *Trésorier* : M. Albert Dutoit, Chimiste; *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Emile Debacker, Conducteur des Ponts et Chaussées; *Commission administrative* : MM. Hutter, Ingénieur; Planet, ✱, Directeur des Douanes; Barbier, Inspecteur principal des Douanes.

Société de Géographie de Lille.

(Fondée en 1880).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ. — MM. *Crépy-Danel (Paul)*, ✱, ⊙ A, C †, Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France, *Président*; *Bossut (Henry)*, Ancien Président du Tribunal de Commerce de Roubaix; *Faucher*, O ✱, ⊙ I, Ingénieur en chef des poudres et salpêtres, Directeur de la poudrerie de Sevran, Lauréat de l'Institut; *Masurel (François)*, ⊙ A, Ancien Président du Tribunal de commerce de Tourcoing; *Verly*, ✱, Homme de lettres, à Lille, *Vice-Présidents*; *Merchier (A.)*, ⊙ I, Professeur agrégé d'histoire au Lycée, *Secrétaire-Général*; *Quarré-Reybourbon*, ⊙ I, Membre de la Commission historique du Nord, de la Société des Sciences et des Arts, *Secrétaire-Général adjoint*, *Archiviste*; *Crépin (H.)*, Inspecteur des Postes et Télégraphes, *Secrétaire*; *Fromont (Auguste)*, ⊙ A, Homme de lettres, *Trésorier*; *Dustos-de Mallortie*, Homme de lettres, *Trésorier adjoint*; *Van Hende*, ⊙ I, Vice-Président de la Commission historique du Département et de la Commission des musées etc., *Bibliothécaire*.

COMITÉ D'ÉTUDES. — MM. *Beaufort (Henri)*, négociant; *Bère*, ⊙ A, Ingénieur de la Manufacture des Tabacs, Conseiller général; *Bonte (Auguste)*, Industriel; *Crépy (Auguste)*, Négociant; *Damien*, ⊙ I, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; *Dehaisnes (Mgr)*, ⊙ I, Archiviste départemental honoraire, Président de la Commission historique du Nord; *Delahodde (Victor)*, Négociant; *Delessert-de-Mollins*, Homme de lettres, à Croix; *Delmasure (Ernest)*, Manufacturier à Tourcoing; *Descamps (Ange)*, Vice-Président de la Société Industrielle; *Destombes (Paul)*, Architecte à Roubaix; *Destombes (Emile)*, Courtier-juré à Tourcoing; *Eeckman (Alex.)*, ⊙ A, Ancien Secrétaire-Général, Administrateur des Musées, Membre de la Commission historique, Correspondant des Sociétés de géographie de l'Est, et de la Suisse orientale; *Fernaux-Defrance*, Négociant; *Godin (Oscar)*, †, industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Lisbonne, de Madrid et de la Suisse orientale; *Gosselet*, ✱, ⊙ I, †, Professeur à la Faculté des

Sciences, Correspondant de l'Institut; *Haumont*, Professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des Lettres; *Houbron* (*Georges*), Homme de lettres; *Jacquin*, Inspecteur au Chemin de fer du Nord, à Paris; *Junker* (*Ch.*), \odot A, Filateur de soie à Roubaix; *Leburque* (*Oscar*), \odot A, Négociant en tissus, à Roubaix; *Moy*, \ast , \odot I, Doyen de la Faculté des Lettres; *Nicolle-Verstraete*, \ast , Ancien Lieutenant de vaisseau, Manufacturier; *Penel*, O \ast , \odot I, C \ddagger , Lieutenant-Colonel breveté du Génie, Sous-Chef de l'Etat-Major du 1^{er} Corps d'Armée; *Petit-Leduc* (*Joseph*), Publiciste, à Tourcoing; *Scribe De Nègri* (*Jules*), C \ddagger , Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce de Lille; *Théry* (*Raymond*), ancien Notaire à Tourcoing; *Tilmant*, \odot I, Directeur de l'Ecole primaire supérieure de Lille; *Warin*, Membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ: *M. Jusniaux* (*J.*), Dessinateur-Micrographe.

MEMBRES D'HONNEUR. — MM. *Bayet*, \ast , \odot I, Recteur de l'Académie de Lille; *Bayol* (docteur), O \ast , \odot A, C \ddagger , Gouverneur honoraire des colonies; *Binger* (*Louis*), O \ast , \odot A, (le Capitaine), Gouverneur de la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire); *De Brazza* (*P. Savorgnan*), O \ast , \ddagger , Commissaire général du Congo français; *Dupuis*, G C \ddagger , Explorateur du Tonkin; *Debidour*, \ast , Inspecteur général de l'Enseignement secondaire, Président honoraire de la société de Géographie de l'Est; *De Lesseps* (*F.*), G C \ast , \ddagger , Membre de l'Académie française; *Foncin* (*P.*), \ast , \odot I, Inspecteur général de l'Instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord; *Guillot* (*E.*), \odot I, Professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire-général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris; *Harmand* (docteur), \ast , \ddagger , Consul général de France à Calcutta; *Léger* (*Louis*), \ast , I \odot , \ddagger , Professeur au Collège de France, et à l'École supérieure de Guerre; *Levasseur*, O \ast , \odot I, C \ddagger , Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers; *Monteil*, O \ast , A \odot , Commandant d'infanterie de marine, Explorateur; *Perrot* (*Georges*), O \ast , \odot I, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure; *Subrus*, \odot I, Censeur des études au lycée Lakanal, ancien Secrétaire-général de la Société; *Trivier* (*Ernest*), \ast , Explorateur de l'Afrique centrale; *Wiener*, O \ast , Consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS. — *Amrein-Bühler*, Professeur, Président de la Société de Géographie de Saint-Gall (Suisse); *Barbier*, \odot I, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est; *Bécourt* (*H.*) \ddagger , Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; *Bonvalet*, Agent de la maison Blanchard, à Farim, par Cachéo (Guinée portu-

gaise); *Bonvarlet*, C ✚, Président du Comité flamand de France, à Dunkerque; *Carlton*, (le docteur Louis), ⓐ A, ✚, Médecin major au 19^e chasseurs à cheval; *Castel*, (Emile), O ✚, ⓐ I, C ✚, Secrétaire de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Paris; *Castonnet des Fosses*, ✚, Président de section de la Société de Géographie commerciale de Paris; *Catat* (le Docteur), ✚, ancien officier de marine, explorateur; *Coëlle* (Le Colonel Francisco) C ✚, Président de la Société de Géographie de Madrid; *Cordeiro* (Luciano), C ✚, ✚, Secrétaire perpétuel de la Société de Géographie de Lisbonne, *De Beugny d'Hagerue* (G.), Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys, (P.-de-C.); *Delamare*, O ✚, ⓐ I, C ✚, Colonel, Commandant le 7^e régiment d'Infanterie à Cahors; *De Mahy*, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion; *Des Chesnais* (le R. P. René Le Menant), Procureur des Missions Coptes d'Egypte; *Dubail* (Le Commandant), ✚, ⓐ I, Chef d'État-major de la Division des Vosges, à Remiremont; *Du Fief*, ✚, Secrétaire-général de la Société royale de Géographie de Bruxelles; *Duraffourq*, Capitaine au 80^e régiment d'Infanterie à Tulle; *Faure*, ⓐ A, Directeur de « l'Afrique explorée et civilisée », à Champel près Genève; *Gauthiot* (Ch.), ✚, ⓐ A, ✚, Secrétaire Général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies; *Leblond* (Adrien), Professeur à l'École supérieure de commerce de Montréal (Canada); *Ourdelet*, ✚, Vice-président de la Société de Géographie Commerciale de Paris; *Moncelon* (Leon), ⓐ A, ✚, Ancien Délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des colonies à Paris; *Oukawa*, ✚, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, à Tokio; *Paillard-Lelong*, Manufacturier, Ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres; *Pfister*, ⓐ I, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est; *Renouard* (Alfred), Ancien Secrétaire Général de la Société, à Paris; *Routier* (Gaston), Publiciste, à Paris; *Salone*, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Cordorcet, à Paris; *Thouar* (A), ✚, ⓐ A, Explorateur du Gran-Chaco, à St-Martin de Ré; *Torres Campos*, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

La Société organise des concours et des excursions. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel de 64 pages au moins, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses avec projections lumineuses sont faites pendant la saison d'hiver par les principaux conférenciers et les explorateurs.

Société de Géographie de Valenciennes.

BUREAU. — *Président*: MM. Doutriaux, ⓐ A, Avocat; *Vice-Présidents*: Delame, ✚, Président de la Chambre de commerce Jules Sirot, ancien Député, Conseiller général; Wagret, ✚, Conseiller

d'Arrondissement ; *Secrétaire général* : Paul Foucart, Avocat ; *Secrétaires* : Damien, ☉ A, Directeur de l'École primaire supérieure ; Pierre Giard, libraire ; *Trésorier* : Binet, Expert comptable.

COMMISSION ADMINISTRATIVE. — MM. Sautteau, ☉ A, Avocat, Maire de Valenciennes, Delsarte, Directeur d'École publique ; Lemoine, Greffier au Tribunal de simple police ; Fénelon Saint-Quentin, ☉ A, Avocat à Valenciennes ; Edouard Mariage, négociant ; Jules Bernard, architecte ; Varlet, notaire à Bouchain ; Eugène Cellier, Avocat ; Dombre, Ingénieur-Directeur des mines de Douchy ; Boutry ; Benett, *, Conservateur des hypothèques ; Ponthas, ☉ I, Proviseur du Lycée.

Société des Amis des Arts de Douai.

Cette Société, qui comprend en moyenne 400 membres, a été fondée en 1821. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture pendant la fête communale de juillet.

Membres d'honneur. — MM. Jules Breton, membre de l'Institut, et Ferdinand Dutert, inspecteur général de l'enseignement du dessin.

Président : MM. Adrien Demont, * ; *Vice-Présidents* : Pierre Billet ; *Secrétaire* : Quinion-Hubert ; *Trésorier* : Edouard Crépin, ☉ I ; *Conservateur* : Jules Lavoix. — *Administrateurs* : MM. Favier, Paul Paix, Henri Duhem, Georges Vibert, Jules Maurice, Edmond Delahy et F. Stiévenard.

Membres correspondants de la Société : A Cambrai : M. Proyard ; — à Orchies : M. Coez ; — au Cateau : M. Ponsin ; — à Lille : M. Van Rossom ; — à Valenciennes : M. Namur.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1884 pour une période de six ans, a été reconstituée en septembre 1890 pour une nouvelle période de même durée. — Fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, elle s'efforce de répandre, dans les deux centres industriels de Roubaix et de Tourcoing, et au moyen d'Expositions de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs et rétrospectifs, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie et de l'assemblage des couleurs.

Commission administrative : *Président d'Honneur* : MM. Charles Jonglez ; *Président* : Poutignac-Devillars ; *Vice-Présidents* : Emile Lecomte-Scrépel et Alph. Wattel ; *Secrétaire* : Prouvost-Bénat ; *Secrétaire-adjoint* : Em. Bonzin, Professeur de dessin ; *Trésoriers* : Cyrille Ferlié et Duchesne.

Commissaires : MM. Ernest Réquillart ; Dupire-Rozan, ☉ A, architecte ; Ernest Masson, artiste peintre ; F^d Bulteau, Rassin-

Duchange, J.-B. Maillard, architecte; Ed. Masurel-Baratte, Georges Duvillier, Amédée Moulle, Rémy Cogghe, artiste peintre; H. Jacquet, professeur.

Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

- La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoinrir.
- La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public.

BUREAU. — MM. Billoré, *Président*; Bateur, *Vice-Président*; Mourcou, *Secrétaire-Général*; Cockenpot, *Secrétaire-adjoint*; H. Contamine, *Archiviste*; Croïn, *Trésorier*.

Membres: MM. Agnès Antony, \ddagger , à Arras; Antoine Henri, \ast , à Amiens; Antoine Georges, à Amiens; Baës Georges à Montdidier; Bateur Carlos, \odot I, à Lille; Batigny Jules, \odot A, à Lille; Barbotin Louis, à Roubaix; Bernard Jules, \odot A, à Valenciennes; Bienaimé Anatole; Billoré Charles, à Amiens; Boudin Henri, à Lille; Bouvy Albert, à Roubaix; Cannissié Henri, à Lille; Charbonnier François, à Amiens; Cockenpot Omer, à Lille; Coliez Théophile, à Roubaix; Contamine Henri, à Lille; Contamine Albert, à Lille; Cordonnier Jean-Baptiste, à Haubourdin; Cordonnier Louis, \ast , \ddagger , à Lille; Coutraud Eugène, \odot A, à Arras; Croïn Louis, à Tourcoing; Darcourt Omer, \odot A, à Péronne; Decaux Charles, à Auchy-lez-Hesdin; Decroix Ernest, à Calais; Degez Tiburce, à Béthune; Deleforterie Paul, à Amiens; Deperne Charles, à Lille; Destombes Paul, à Roubaix; Douillet Edmond, à Amiens; Dubuisson Alphonse, \odot A, à Lille; Duforest Emile, à Douai; Dupire-Deschamps, à Roubaix; Dupire-Rozan, \odot A, à Roubaix; Dusart Emile, à Valenciennes; Dutouquet Louis, \ddagger , à Valenciennes; Echalié Ernest, à Amiens; Gilquin Louis, à Lille; Lecocq Jules, à Dunkerque; Lemaire Edmond, à Valenciennes; Leroux Louis, \odot A, à Tourcoing; Liagre Achille, à Lille; Maillard J.-B., à Tourcoing; Meurillon Louis, à Lille; Morel Jean, à Dunkerque; Mourcou Auguste, à Lille; Neveux Louis, \odot A, à Douai; Newnham Alfred, à Lille; Noblée Charles, à Tourcoing; Normand Clovis, à Hesdin; Pilette Emile, à Armentières; Ricquier Emile, \odot A, à Amiens; Ronfort Alfred, à Auchy-lez-Hesdin; Thibeau Ernest, à Roubaix; Vandenberg Emile, \odot A, à Lille; Van Moë Adolphe, à Dunkerque; Paul Vilain, à Lille.

La Société tient ses séances à Lille, le deuxième samedi de chaque mois (juillet et août exceptés) à deux heures et demie de l'après-midi, rue Nationale, 87.

Société photographique de Lille.

SIÈGE SOCIAL : Hôtel de la Société industrielle,
116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le but de la Société est d'établir des relations entre Amateurs, de fournir aux membres qui la composent tous les renseignements dont ils ont besoin, de pousser, en un mot, au développement le plus large de la photographie dans toutes ses applications scientifiques, artistiques et industrielles.

Pour arriver à ce résultat la Société se réserve : 1° d'avoir des réunions bi-mensuelles ; 2° de publier, quand les ressources et les dispositions matérielles le permettront, un bulletin ; 3° de mettre entre les mains de ses Membres les principales publications françaises et étrangères ; 4° d'organiser des excursions ; 5° de se mettre en rapports amicaux avec les autres Sociétés ; 6° enfin, d'organiser des expositions qui sont incontestablement le procédé le meilleur et le plus certain de pousser au goût de la science photographique.

Un atelier de pose et un laboratoire sont à la disposition des sociétaires tous les jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

COMITÉ. — *Président* : M. Charles Barrois, *, O I, C † ; *Vice-présidents* : MM. Genoux-Roux, Directeur du Crédit du Nord et Duhem ; *Secrétaire* : M. le docteur Bernard ; *Trésorier* : M. H. Dulieux ; *Bibliothécaire* : M. J. Turlotte.

Société Photographique du Nord de la France.

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège au Musée où se trouvent sa bibliothèque et ses collections et où ses membres se réunissent une fois par mois. Elle organise des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques. Cotisation 12 fr. Abonnement 6 fr.

BUREAU : MM. Courtois, *Président* ; Groult, *Vice-Président* ; Boutique, *Secrétaire* ; Boulanger, *Trésorier* ; Gosselin, *Bibliothécaire* ; Maugin, Boulanger, Vandy, *Membres nommés pour la rédaction du bulletin.*

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette Société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'Associations médicales dans le département, et de

leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un Bulletin à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de 4 à 5 heures de l'après-midi.

BUREAU. — MM. Bécour, \odot A, \ddagger , *Président*; N...., *Vice-Président*; Combemale, \odot A, *Secrétaire-Général*; Dutilleul, *Secrétaire-adjoint*; Lotar, \odot I, *Trésorier*.

Membres honoraires.

MM. Castiaux, \odot I; Daubresse; Delage; Demon, \odot I; Féron; Gueury, \ast ; Lescœur, \odot I; Patoir; Pucelle, \ast ; Thibaut, \odot A; Wannebroucq, \ast \odot I; Van Merris, \ast .

Membres titulaires résidents.

MM. Bécour, \odot A, \ddagger ; Bertaux, \odot A, Brunelle, Carlier, Carpentier, Castelain, \odot A, Combemale, \odot A, Curtis, \odot A, de Lapersonne, \odot A, Delezenne, Doumer, \odot A, Dubar, \ast , \odot I, Dutilleul, Folet, \ast , \odot I, Gaudier, Gorez, Joire, Lambling, \odot A, Lemoine, \odot A, Looten, \odot A, Lotar, \odot I, Noquet, Olivier, \ast , Phocas, \odot A, Surmont, Wertheimer, \odot I.

Membres titulaires non résidents.

MM. Brulant, Vendin-le-Viel; Butruille, Roubaix; Couvreur, Seclin; Delhaye, Solesmes; Derville, Roubaix; Dransart, Somain; Lecerf, \odot A, Valenciennes; Manouvriez fils, Valenciennes; Villette, Dunkerque; Vincent, Armentières; Windrif, Cassel.

Société Médicale de Douai.

Cette Association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

BUREAU : *Président* : M. Sockeel; *Secrétaire* : M. Lambilliotte; *Trésorier-archiviste* : M. Frey — *Membres* : MM. Sockeel, Fauchaux, Lambilliotte, Baude, Desmoulin, Monnier, Toison, Wigniolle et A. Frey, Docteurs en médecine; Frey, Pharmacien de 1^{re} classe. — *Membre honoraire* : M. Watelle père, Docteur en médecine.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de dix-sept dans le département.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette Bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et au moyen de

subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 8000.

Commission de surveillance — MM. le Maire, *Président*; Duhot Fernand, A, Desuet Louis, Bailliez Victor, I., *Membres*.
M. Adolphe Réman, I., *Bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève à 5,000 volumes. La Bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire : M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très petit nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,769 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillon a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur : M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Cette bibliothèque, qui renferme des Manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'Incunables, est la plus riche du Département. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 40,000; les Manuscrits sont au nombre de 1398, les Incunables sont au nombre de 454. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle.

Cette Bibliothèque a été formée, à l'époque de la Révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie, depuis, des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. le Maire, *Président* : Capelle, ✱, ☉ I., *Vice-Président* ; de Vendegies, E. Lecat, D. Fliniaux, Chappean, Bersez.

Bibliothécaire : M. Édouard Gautier, ✱, ancien élève de l'École des Chartes.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée, à l'exception des 15, 16 et 17 août.

Ce dépôt est assidument fréquenté par un certain nombre de lecteurs ; quinze à vingt par jour environ. Les prêts de livres sont très nombreux et se sont élevés, pendant l'année 1892, à 6,976 volumes.

Une Bibliothèque populaire, est annexée à l'établissement. Elle a prêté, à elle seule, en 1892, 5,215 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

La Bibliothèque, qui comprend 1,800 volumes environ, est installée au Vieux-Château.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. Amand Victor, Dapence Jules, Martel Edmond, Raverdy Gustave, Jossé Ernest, et Fally Charles.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Etabli dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,800 manuscrits ; parmi ces derniers il en est de fort précieux : au nombre des imprimés on remarque des Incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville, Tailliar et D^r Maugin, ce qui lui assure un des premiers rangs entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche : du 1^{er} avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à cinq heures ; du 1^{er} octobre au 31 mars, de neuf heures à midi, de deux heures à 4 heures. Quinze lecteurs environ la fréquentent par jour.

Comité d'inspection et d'achat de livres, nommé par le Ministre.

MM. Maugin, ☉ A. *Vice-Président* ; Penjon, *Secrétaire*, Delangre ; E. Fabre, ☉ A ; Jacquart, ✱ ; Boniface, A. Boulanger, Evvard.

Bibliothécaire : M. Benjamin Rivière, ☉ A ; *Sous-bibliothécaire* : M. Alfred Henry ; *Surveillant* : M. Vinois.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 26,000 volumes et 69 manuscrits.

Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle s'est enrichie, depuis, des livres provenant des maisons religieuses de l'arrondissement de Dunkerque, notamment de ceux ayant appartenu à l'abbaye de St-Winoc de Bergues, au collège des Jésuites de Dunkerque, des dons du Gouvernement et des acquisitions faites par la Commission de surveillance.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours, le samedi excepté, de 10 h. du matin à 1 h., et de 6 h. à 9 h. du soir; le dimanche, de 10 heures du matin à midi. — Elle est fermée pendant huit jours après Pâques et du 15 août au 15 septembre.

Le catalogue, par ordre de matières de la Bibliothèque, établi le 1^{er} mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions. On s'occupe actuellement de la rédaction d'un nouveau catalogue.

Le nombre des lecteurs est annuellement de 10.000 environ.

Commission de surveillance, MM. le Maire, *Président*; Mancel, E., O *, Commissaire général de la Marine en retraite; *Vice-Président*; Bonvarlet, C †, *Président* du Comité flamand de France; L. de Lesdain, Avocat, Docteur en droit; Duriau, *, Docteur en médecine.

Bibliothécaire : M. Dodanthun.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de fonder une Bibliothèque populaire, formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont une partie des produits fut distribuée aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la Bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la Bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité; l'administration municipale ne le voulut pas et la Bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de M. Demarle-Fétel, O A, †, Maire.

La bibliothèque possède actuellement 2000 volumes.

Commission de surveillance : MM. Torris, *Président*; A. Leurette, *Vice-Président*; Houcke, Vosselle, L.-E. Lecointe, Merlin Albert, *Membres*.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La Bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 3,950.

Commission de surveillance : MM. Martinet, Maire, *Président* ; Cloëz, Deveau-Carliet, O $\frac{1}{2}$, Bauduin, Déjardin, Seydoux, Macron, Degremont, Collery, Membres du Conseil municipal.

Bibliothécaire : M. Proneau.

La Bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir ; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette Bibliothèque, riche d'environ 90,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits, est placée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption. Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 1 heure.

C'est la Bibliothèque la plus fréquentée du Département. Elle comprend deux services : un service de lecture donnant une moyenne de plus de 80 personnes qui viennent journellement en consulter les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le mercredi et le samedi soir de 7 h. à 9 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la Bibliothèque : MM. Eug. Debièvre, O A, *Bibliothécaire* ; Vandermersch, *Sous-Bibliothécaire* ; Mahieu, Mignot, *Employés*.

Commission de surveillance : MM. Contamine, *Vice-Président* ; de Prins, O, A., *Secrétaire* ; Rigaut, *, O A, Danchin, Quarré, O I, E. Debièvre, O A, Moy, *, O I, Ovigneur, O *, O A, Houbron.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.


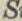
Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur : M. Cobert, Secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE ANNEXÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Cette Bibliothèque, instituée le 1^{er} février 1856, est ouverte au public tous les jours de dix heures à midi, de 2 h. 1/2 à 5 heures 1/2 et de 6 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir, le lundi excepté; le dimanche de dix heures à une heure.

Elle contient 9,375 volumes imprimés.

Service de la bibliothèque : MM. Henri Verlais,  A, *Administrateur*; Jean Monfils,  A, *Secrétaire*; Monnier, *Surveillant*.




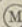
BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,300 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite Bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir et les dimanches de 11 heures à midi.

Bibliothécaire : M. Toulet,  A.

BIBLIOTHÈQUE DE TOURCOING.

Cette Bibliothèque a été ouverte au public le 1^{er} mars 1885. — Elle compte environ 5,000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 3000 francs pour l'acquisition d'ouvrages et pour les reliures. La Bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. Hassebroucq,  A,  A, Maire, *Président*; Glorieux,  A, *Secrétaire*; Théry,  M, Sénélar, Muller, *Membres*.

M. Vasseur, *Bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est en outre installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches et jours fériés de 9 heures du matin à midi et demi.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. le Maire, *Président*; Sénélar, Conseiller municipal, *Vice-Président*; Diéval, Adjoint au Maire, et Jean, Instituteur, *Membres*.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des com-

munautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 32,000 volumes et 773 manuscrits formant 1,100 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journallement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Pour que cette Bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur : M. Lecat; *Sous-Bibliothécaire* : M. Hénault.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE BÉNÉZECH ANNEXÉS A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces Bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des Bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Dunkerque, Bergues, Bailleul, Cambrai, Douai, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE ET MUSÉE LELEUX.

Ce Musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles

d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement et des particuliers.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait.

Palais des Beaux-Arts. *Conservateur général* : M. Ozenfant, ✱,

⊙ A

Commission de surveillance : MM. Viollette, ✱, ⊙ I, Adjoint au Maire, *Conservateur, Vice-Président* ; J. Lenglard, ⊙ A ; Ozenfant, ✱, ⊙ A ; Alf. Agache, ⊙ A ; Darcq, ⊙ A ; Louis Schoutteten, ⊙ A, † ; Ph. de Winter ; Verly, ✱ ; Moy, ✱, ⊙ I ; A. Herlin, ✱, ⊙ I, *Conservateur honoraire* ; Deuneulin, ⊙ A, *Membre honoraire*.

MUSÉE DE SCULPTURE.

MM. Darcq, ⊙ A, *Conservateur, Vice-président* ; Deplechin, ⊙ A, †, Heyde, Hannotin, de Winter.

MUSÉE WICAR.

Précieuse collection de dessins originaux léguée par le chevalier Wicar à la Société des Sciences, qui en a fait don à la Ville. — Le catalogue en a été publié en 1889 par M. Pluchart.

Commission administrative : MM. Leroy, ⊙ A, *Conservateur, Vice-Président* ; Darcq, ⊙ A ; Alf. Agache, ⊙ A ; Delphin Petit, ⊙ A, † ; Ph. de Winter ; Bayet, ✱, ⊙ I ; Lenglard, ⊙ A ; Ozenfant, ✱, ⊙ A.

MUSÉE DE GRAVURE.

MM. Gavelle, ✱, ⊙ I, *Conservateur, Vice-Président* ; Danchin, E. Debièvre, ⊙ A, Leroy, ⊙ A, Dewatines, Manso, ⊙ A ; Robin, ✱.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICQ.

MM. Ozenfant, ✱, ⊙ A, *Conservateur, Vice-Président* ; Verly, ✱, L. Schoutteten, ⊙ A, †, Cernel, ✱, H. Desains, ⊙ A, Fabre ; Mgr Dehaisnes, ⊙ I.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, ⊙ I, *Conservateur, Vice-Président* ; Rigaux, ⊙ A, Fromont, ⊙ A, Demeunynck, Vernier.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Viollette, ✱, ⊙ I, *Conservateur, Vice-Président* ; Gavelle, ✱, ⊙ I, Baudet, Angellier, ⊙ A, Fabre, Clainpanain.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet dans ses voyages et légués

à la ville de Lille. La surveillance et l'accroissement de ce musée sont confiés à une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Van Hende, \odot I, *Conservateur, Vice-Président*; de Norguet, Rigaux, \odot A.

MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, \ast , \odot I, \dagger , *Conservateur, Vice-Président*; Van Hende, \odot I, Rigaux, \odot A, Chon, \ast , \odot I, Mgr Dehaisnes, \odot I, Fougères.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS.

MM. Ozenfant, \ast , \odot A, *Conservateur, Vice-Président*; Van Hende, \odot I, Viollette, \ast , \odot I; Dewatines; Ghesquier.

MUSÉE INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL ET COMMERCIAL.

Ce Musée est installé à la halle aux sucres à l'exception du Musée colonial et commercial qui se trouve, rue du Lombard.

Commission de surveillance: MM. Kolb, \ast , *Conservateur, Vice-Président*; L. Gauche, \odot A; Ch. Viollette, \ast , \odot I, Ancien Doyen de la Faculté des sciences; Gavelle, \ast , \odot I; J. Schoutteten; Scribe-Loyer, \odot \dagger ; A. Vial; Bère, \odot A; Faucheur; Al. Eeckman, \odot A; Ed. Coquelle, *Secrétaire-adjoint*.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Musée d'Histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il a été formé et continué de s'accroître par les dons des amateurs.

Ce Musée est placé dans les locaux de la Faculté des Sciences.

Commission de surveillance: MM. Viollette, \ast , \odot I, Adjoint au Maire, *Vice-Président*; le Professeur d'Histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences, *Conservateur*; le Doyen de la Faculté des Sciences; le Président de la Société des Sciences; de Norguet, Gosselet, \ast , \odot I \dagger . Lethierry, P. Hallez, \odot A, Charles Barrois, \ast , \odot I, et Wertheimer, \odot A; *Préparateur*: M. Fauquenoit.

MUSÉE TECHNOLOGIQUE ET SCOLAIRE.

(1^{er} étage de la Halle aux Sucres).

M. Léon Gauche, \odot A, *Directeur-Administrateur*.

DUNKERQUE.

Le Musée de Dunkerque renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique, qui s'accroissent chaque année. Sa section de conchyliologie et ses galeries de tableaux sont surtout remarquables. On trouve dans celles-ci un grand nombre de très belles peintures de l'école flamande, notamment un triptyque de Franz Porbus (le *Martyre de St-Georges*), qui ont une grande valeur.

Ce musée, dont l'origine remonte à 1838, prit de suite un rapide essor, grâce aux efforts d'une commission spéciale composée d'hommes intelli-

gents et dévoués et, en 1841, il avait acquis un assez grand développement pour pouvoir être constitué définitivement.

Trente ans plus tard, les locaux de ce musée, qui avait été installé provisoirement dans l'ancien Palais de Justice, place d'Armes, étant devenus insuffisants, furent transférés dans l'ancienne propriété de M. Benjamin Morel (ancien couvent des Dames anglaises), dont l'Administration municipale avait fait l'acquisition, et qu'elle agrandit par la construction d'une grande galerie annexe dont l'inauguration fut faite en 1877.

Depuis cette époque, par suite de nouvelles acquisitions et de nouveaux dons et legs des particuliers, etnotamment du legs de la magnifique collection de tableaux de M. Coffyn à laquelle une salle spéciale a été consacrée et d'un legs de minéraux de M. Sheyrer, le musée est devenu de nouveau trop exigü et un nouvel agrandissement s'impose.

Commission du Musée : MM. le Maire, *Président de droit*; Terquem, ✱, ☉ I, *Vice-Président*; Daigremont, ☉ A, *Secrétaire*; Lecocq, Architecte, *Conserveur*.

Section des Beaux Arts : MM. Hamoir, Verleye, Lecocq, Shelley, Flament, Pelletreau, ☉ A.

Section d'Histoire naturelle : MM. Terquem, ✱, ☉ I, Duriau, ✱, ☉ A, Vaneste ☉ A, Daigremont, ☉ A, Debacker, Lemattre.

Section de Numismatique et d'Ethnologie : MM. Bonvarlet, C ✱, Collet, ✱, Alibert.

BERGUES.

Le Musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la Révolution, et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand 1^{er}*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselé.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque


mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance : MM. Léon Claeys, Sénateur, Maire, *Président* ; Bollaert, Dupuy. — *Secrétaire* : M. Braets. — *Conserveur* : M. Verlinde.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une Commission de surveillance ainsi composée :


MM. le Maire, *Président* ; de Coussemaker Elie ; Cortyl Eugène ; Vanhoucke Jules ; Salomé Désiré ; P. Liefoghe ; Paul Behaghel. *Conserveur* : M. Swynghedauw,  A.

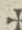
CAMBRAI.

Cette Ville possède un Musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement, et des achats effectués par la Commission.

Le Musée de Cambrai est installé depuis le 15 août 1893 dans l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Le Musée est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de onze heures du matin à quatre du soir, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

Commission de surveillance : MM. le Maire, *Président* ; Ronnelle, *Vice-Président* ; Berger,  A, E. Lecat, Mussault, Dutemple père et D. Fliniaux.

Conserveur : Edouard Gautier, , ancien élève de l'École des Chartes.

CONDÉ.

Le musée est installé au Vieux-Château.

Commission de surveillance : MM. Dumoulin Antoine, Dapsence Jules, Cayrol Louis, Martel Edmond, Debruxelles Stanislas, Protat Ernest, Verchain Louis, Lespèce Léon, et Delcourt Hippolyte, *Secrétaire*.

DOUAI.

Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très belles collections de mammifères d'oi-

seaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le Musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le Maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées :

Commission générale : MM. le Maire de Douai, *Président* ; Offret, *, ☉ I, *Vice-Président* ; Lirondelle, ☉ A, *Secrétaire-Général* ; D^r Frey, *Secrétaire-Adjoint*.

Section de la Bibliothèque et des Médailles : MM. Maugin, ☉ A, *Président* ; Penjon, *Secrétaire* ; Delangre, ☉ A, Fabre Eugène, ☉ A, Jacquart, *, Boniface, A. Boulanger, Évrard, *Commissaires* ; B. Rivière, ☉ A, *Bibliothécaire* ; Henry, *Sous-Bibliothécaire* ; Vinois, *Surveillant*.

Section des Beaux-Arts : MM. Ad. Demont, *, *Président* ; H. Duhem, *Secrétaire* ; D^r Watelle père, Crépin, Paix Paul, Cellier père, Edmond Delaby, ☉ A, Laoust, *Commissaires* ; Haudouart, *Membre honoraire*. A. Robaut, et Outert, *Membres correspondants*.

Section du musée Berthoud : MM. Farez, ☉ I, *Président* ; Hentgen, *Secrétaire* ; Delanoy Auguste, de Sars, Mille, ☉ A, Groult, D. Dubois, Favier, *Commissaires*.

Section d'Histoire naturelle : MM. Offret, *, ☉ I, *Président* ; Lirondelle, ☉ A, *Secrétaire* ; baron Jules de Guerne, *, ☉ A, Paul Desmarets, ☉ A, Frey, D^r Pollet, D^r Frey, D^r Desmoulin, *Commissaires*.

Conservateur du musée : M. Ed. Gosselin, ☉ A.

Commis aux écritures : M. Wagniez.

Aides de laboratoire : MM. Lambert, Lecasse.

ROUBAIX.

(Annexé en 1890 à l'École nationale des Arts industriels).

Le Musée ouvert en 1865 comprend des peintures, des dessins, etc. ; on y compte actuellement 84 tableaux, 16 dessins, 3 aquarelles, 12 photographies et la merveilleuse collection des 55 dessins originaux qui ont servi à l'illustration des chansons choisies de Gustave Nadaud.

Administrateur : M. Henri Verlais, ☉ A ; *Secrétaire* : M. Jean Monfils, ☉ ; *Surveillants* : MM. Nogaret, Notte, Boutteville, Verbeck.

CABINETS D'ÉCHANTILLONS. — Cet Établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie

locale. Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

Des carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; des carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; des carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, des carnets d'échantillons de tissus étrangers, ensemble 272 carnets, de 1844 à 1893.

SALLE DES COLLECTIONS. — Cette salle renferme : des restes d'anciens établissements, de Roubaix et des environs, des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux; des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.; une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 629 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur; des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc., des végétaux et des minéraux; des esquisses et des mises en carte.

TOURCOING.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé à l'Hôtel de-Ville dans de vastes salles parfaitement aménagées. Il a été formé de tableaux et de sculptures que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus en dons du Gouvernement ou de particuliers.

La ville affecte chaque année une somme de 6,000 fr. pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées à ce Musée.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Ce Musée comprend de belles collections de minéraux et fossiles, classées méthodiquement.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (DELAHAYE).

Cette belle collection provient de l'Archipel des Navigateurs.

Réunie avec grand soin par le R. P. Delahaye, missionnaire dans ces îles, elle devint, à sa mort, la propriété de sa famille qui la donna au Musée de la Ville. Les objets qui la composent sont de premier choix et d'une conservation irréprochable.

On y admire surtout des nattes très artistement travaillées; des siapos ou étoffes feutrées, fabriquées avec l'écorce du mûrier à

papier ; une superbe collection de madrépores et une de mollusques ; des armes, des engins pour la pêche, des objets de ménage et de toilette, etc., etc.

MUSÉE LOCAL.

Comme son nom l'indique, ce Musée reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Il a été ouvert le 18 août 1889.

Commission de surveillance des Musées : MM. Hassebroucq, *,
 A, †, Maire de Tourcoing, *Président* ; Goubet, I, Juge de
 paix, *Vice-Président* ; Dehaëne, Jacquet, Devaux, A, et Masure
 A., *Secrétaire*.

Conservateur des Musées : M. Vasseur.

VALENCIENNES.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé au second étage de l'Hôtel-de-Ville. Son catalogue contient plus de 1000 numéros : peinture, sculpture, gravures, dessins, objets divers.

Parmi les tableaux les plus remarquables, un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amand, occupe le premier rang. Il représente au centre, *la Lapidation de St-Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers, *l'Annonciation*.

Après de cette œuvre maîtresse, viennent se grouper : le *Martyre de St-Jacques*, de Van Dyck ; le *Roi boit*, de Jordaens ; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St-Pierre*, de Crayer ; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878 ; la *Circumcision* et l'*Adoration des Mages*, de Martin de Vos ; le *St-Bernard*, de Martin Pépin ; le *Saint-Eloi*, de Gérard Seghers ; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures, qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer ; l'école espagnole, par des peintures de Carréno de Miranda, de Juan de Perea et de Zurbaran ; enfin l'école française, par le *St-Etienne*, de Simon Vouet, par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Philippe de Champaigne, de Jean-Baptiste Monnoyer, de Joseph Vernet, de Charlet, d'Henner, de De Crec, de Meissonier, etc.

L'*Ecole Valenciennoise* est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck ; par deux toiles d'Antoine Watteau, quatre toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau,

des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabilé, de Fagel et d'autres artistes.

Cet Etablissement est administré par une Commission composée de MM. Dècle, *, ☉ I, Conservateur du Musée, *Vice-Président*, Sautteu, Doutriaux, Cacheux, Foucart, Fromentin, Dusart ☉ A, et Maugendre.

Au Musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeaux*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par une Commission composée de MM. Dècle, *, ☉ I, *Président*, Fromentin et Foucart Paul, qui en a rédigé le catalogue.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Conservateur : M. Farez, ☉ I.

JARDINS ET PROMENADES.

LILLE.

La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres assez spacieuses où sont cultivées des collections de plantes assez importantes.

SQUARES ET PROMENADES. — M. Jadoul, *Jardinier en chef*.

Commission de surveillance : MM. Gavelle, ✱, ☉ A, Adjoint au Maire, *Vice-Président* ; Tellier René, O ✱, Juge honoraire au Tribunal de 1^{re} instance.

JARDIN BOTANIQUE. — M. St-Léger, *Jardinier en chef*.

Commission de surveillance : MM. Viollette, ✱, ☉ I, Adjoint au maire, *Vice-Président* ; Lotar, ☉ I, Professeur à la Faculté de Médecine ; Moniez, ☉ A, Professeur à la Faculté de Médecine ; Bertrand, Professeur à la Faculté des Sciences ; Queva, *Préparateur*.

DOUAI.

Le Jardin botanique de cette ville est administré par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef : M. Duriau.

THÉÂTRES.

Il en existe dans six grandes villes du Département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre subventionné desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

Lille.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.


Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès ob-

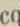



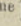

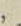
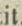
tenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cents élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. — MM. le Maire, *Président*; Ed. Français, *Vice-Président*; Ch. De Prins, *Secrétaire*; Paul Pannier, *Bibliothécaire*; E. Vandeweghe, Bonet, Cannissié, Bigodanel, Th. Barrois, Brassart.

ADMINISTRATION. — *Directeur*: M. Em. Ratez,  A; *Secrétaire-archiviste*: M. J. Darcq.

ENSEIGNEMENT. Professeurs. — *Harmonie*: demoiselles, hommes, M. F. Lecocq,  A. — *Solfège*: Classe supérieure de demoiselles, Mlle Verbrugge; classe préparatoire de demoiselles, M. Quesnay; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Bulteau; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy,  I, et Dienne; classe préparatoire de solfège, M. Darcq; classe élémentaire de garçons, M. Désiré Laurent; classe pour adultes (hommes), M. Schillio,  A. — *Chant*: demoiselles, M. Riquier, hommes, M. Boulanger,  A. — *Piano*: Classes supérieures de demoiselles, Mme Français,  A, M. Pagnien,  A; classes préparatoires de demoiselles, M^{me} Devos, Mlles Magot, Ortille et Valtier. — *Piano et Orgue*: (garçons), M. Bruggeman. — *Classe élémentaire de Piano*: M. Rogier. — *Violon*: classes supérieures de violon, MM. Seiglet et Schillio,  A; classe élémentaire de violon, M. Petit,  I. — *Violoncelle*: M.

Delannoy, ♀ I. — *Contre-basse* : M. Darcq. — *Flûte, hautbois et cor anglais* : M. Herman, ♀ A. — *Clarinette* : M. Gaubert, ♀ A. — *Basson* : M. Brisy. — *Saraphone* : M. Gaubert, ♀ A. — *Cor* : M. Gabelles. — *Cornet à pistons et trompette* : M. Bourelle, ♀ A. — *Trombone* : M. Masurel. — *Classe d'ensemble vocal* (garçons et demoiselles) : M. Boulanger. — *Classe de musique de chambre* : M. Seiglet. — *Classe de déclamation lyrique* : M. Riquier ; *Classe d'orchestre* : M. Ratez, ♀ A.

Lille. — ÉCOLES DES BEAUX-ARTS

Commission administrative. — MM. le Maire, *Président* ; Kolb, *, *Vice-Président* ; Mourcou, *Secrétaire* ; Desoblain, *Trésorier* ; Agache, Bère, ♀ A, Herlin Aug., *, ♀ I, Rochart, Bayet, *, ♀ I, Hannotin, Schoutteten, ♀ A, O †, Batteur, ♀ I, Déplechin, O †, *Membres*.

Peinture : M. de Winter, *Directeur*. — *Dessin de la figure d'après le modèle vivant et la bosse* : M. de Winter, *Professeur*. — Derache, *Professeur-adjoint*. — *Dessin de la figure* : MM. Darcq, ♀ A, *Professeur* ; Debaene, *Professeur-adjoint*. — *Sculpture* : M. Darcq, ♀ A, *Directeur*. — *Anatomie* : M. le docteur Etienne Colas, *Professeur*. — *Architecture* : M. Vandenbergh, ♀ A, *Professeur* ; M. Salomez, *Professeur-adjoint*. — *Cours d'ornement* : M. Dubuisson, ♀ A, *Professeur* ; M. Stubbe, *Professeur-adjoint*. — *Cours de perspective linéaire* : M. Dubuisson, ♀ A, *Professeur*. — *Géométrie et mécanique appliquées* : M. Boulanger, *Professeur*. — *Dessin géométrique, lois et aquarelle* : M. Ghesquier, *Professeur*. — *Dessin géométrique élémentaire* : MM. Lecat, *Professeur* ; Degouge, *Professeur-adjoint*. — *Cours de gravure* : M. Leroy, ♀ A, *Professeur*. — *Histoire de l'Art* : M. Fabre, *Professeur*. — *Algèbre et trigonométrie* : M. Cochez, *Professeur*. — *Cours normaux* : Il y a tous les matins un enseignement pédagogique à la formation de professeurs pour l'enseignement du dessin.

Roubaix. — ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Directeur, M. J. Koszul, ♀ A ; *Secrétaire*, M. Arthur Turbelin.

Commission administrative. — MM. le Maire, *Président* ; J. Koszul, ♀ A., *Vice-Président* ; Turbelin, V. Barrez, ♀ A., F. Bulteau, †, P. Destombes, A. Jourdeuil, A. Vaissier, †, A. Hazebrouck, Eugène Dujardin, Henri Catteau et Victor Valentin.

ENSEIGNEMENT. — *Classe d'harmonie* (hommes et demoiselles) : M. J. Koszul, ♀ A. — *Classe d'Orchestre* : M. J. Koszul, ♀ A. — *1^{res} classes de solfège* (demoiselles) : Mme Duhin-Letellier et Mlle Duhamel ; — *2^{es} Classes de Solfège* : M^{mes} Littaye-Brouchette et Chantret-Naye ; — *1^{res} Classes de Piano* : M^{mes} Prus-Seynave, ♀ A, et Duhin-Letellier ; — *2^{es} Classes de Piano* : Mlles Célinie Roussiez

et Adèle Prus; — *Classe de Chant* : Mme Queulain ; — *1^{res} Classe de Solfège* (garçons) : MM. Montigny et Fournier ; — *2^{es} Classe de Solfège* : MM. Turbelin-Barenne et Bondues ; — *Classe de Solfège* (adultes) : M. Arthur Turbelin ; — *Classe de Chant* (hommes) : M. V. Minssart, ☉ A ; — *Classe d'ensemble vocal* : M. V. Minssart, ☉ A, et M^{me} Queulain ; — *1^{re} Classe de Violon* : M. Laurent ; — *Classe d'alto et 2^e Classe de Violon* : M. Arthur Turbelin ; — *Classe de Violoncelle* : M. Gustave Brisy ; — *Classe de Contrebasse* : M. Turbelin-Barenne ; — *Classe de Piano et Orgue* (hommes) : M. L. Montagne ; — *Classe de Clarinette* : M. P. Fournier ; — *Classe de Flûte et Saxophone* : M. Bondues ; — *Classe de Hautbois et Basson* : M. R. Brisy ; — *Classe de Piston, Trompette* : M. C. Montigny ; — *Classe de Cor et Saxhorn-Alto* : M. P. Gémnick ; — *Classe de Saxhorn-Baryton et Basse* : M. Taupe ; — *Classe de Trombone et Bombardon* : M. A. Samain. — *Appariteur* : Henri Cruque.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commissions administratives* : M. le Maire, *Président*.

Section de Musique : MM. Dervaux - Wetzels, *Vice-Président* ; E. Delva, Denis-Grau fils, J. Watteuw, L. Wautier, J. Waetjens, G. Glorieux, ☉ A ; *Secrétaire*.

Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin : MM. Goubet, ☉ I, *Vice-Président*, Masure-Six, ☉ A, J. Duprez, D^r Dron, D^r E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene, Muller Félix et O. Devaux, ☉ A, *Secrétaire*.

Armentières.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Louis Bouchez, Adjoint au Maire, *Président* ; Lourme Rodolphe, *Vice-Président* ; Bricoult, Longeville, Cochet Auguste, Pouchain Victor, Ruyan Henri.

Cours supérieur de Solfège et Cours de Flûte, Hautbois et Bassons, M. Mastio, ✱, *Directeur de l'Académie* ; — *Cours Élémentaire de Solfège, Professeur* : M. Gabelles. — *Cours de Clarinette et Saxophones, Professeur* : M. Rambaut. — *Cours d'instruments à vent en cuivre, Professeur* : M. Defer. — *Cours d'instruments à cordes, Professeur* : M. Knorr. — *Deuxième cours de Solfège et cours de Hautbois et Saxophones, Professeur* : M. Decottignies.

Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudet, *Directeur*.

Bailleul.

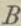
ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de

Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.



Commission administrative : MM. le Maire, *Président* ; P. Behaghel ; de Coussemaker Elie ; Cortyl ; Vanhoucke, Salomé Désiré et P. Liefoghe.

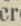

Directeur : M. Swynghedauw,  A ; *Professeur* : M. Croes fils.



ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Commission administrative* : MM. Van Eslande, *Président* ; Plichon, Ficherouille Henri, Ficherouille Hilaire, Ficherouille Julien, Croes, Clavière, Comyn, Mahieu, Réveille.

Professeurs. — *Cours supérieur de Solfège, et Cours de Flûte, Hautbois, Basson et Cor d'harmonie* : M. Mastio,  *, Directeur de l'Académie*. — *Cours élémentaire de Solfège, Professeur* : M. Goris. — *Cours de Clarinette et Saxophone, Professeur* : M. Clavière. — *Cours d'instruments à vent en cuivre, Professeur* : M. Jarry.

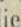
Cambral.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs* : MM. le Maire, *Président* ; Dutemple, père,  A, *Vice-Président* ; A. Delannoy,  A ; E. Lecat ; L. Morand ; A. Ronnaux ; Chiroux-Lecerf ; Roquart, *Censeur*.

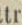
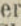

Professeurs : MM. Datte, *Professeur de violon, de violoncelle et de Solfège supérieur* ; Muguet, *Professeur de Clarinette et de Saxophone* ; Mascret,  A, *Professeur de Flûte, de Hautbois et de Basson* ; Vanlerberghe et Lecat, *Professeurs d'instruments de cuivre* ; Caudriller, *Professeur de Solfège, cours secondaire et d'adultes* ; Vanlerberghe, *idem, cours élémentaires* ; Dienne,  A, *Professeur de solfège, cours des filles*.

ÉCOLE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. le Maire, *Président* ; Delannoy,  A, *Vice-Président* ; Bélami, Berger, Carbonel, Copin, Maréchal, Mussault, Louis Wiart, Garin, Lallemand, Vernier ; Roquart, *Censeur* ; Guillemin, Désicy  A, Deladeuille, et Vouriot *Professeurs*.

Le Cateau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — *Commission de surveillance* : MM. Martinet, Maire, *Président* ; Ponsin, Cousin, Mallet, Deveau-Carlier, O  I, Simons Félix, Petitjean, Thomas, Scalabrino Eugène ; *Professeur* : M. Levêque.

Donal.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission* : M. le Maire, *Président* ; MM. Désiré Dubois, *Vice-Président* ; Quinion-Hubert, Ravaut O  *, Colonel d'artillerie* ; Barbet, Cambessèdes, Duhem, Lebeau, Lebette, Gheerbrandt  M, Pépe,  I, Stiévenart ; *Chef du Bureau des Ecoles* : M. Ch. Devred.

Professeur de dessin de machines : M. Gosselin, \odot A, Ingénieur civil; — *d'Architecture* : M. Neveux, \odot A; — *de Perspective* : M. Neveux, \odot A; — *de Dessin et de Figure* : M. Bourgogne; — *d'Ornement* : M. A. Laoust; — *de Dessin élémentaire* : M. Legrand; — *de Peinture décorative* : M. Legrand; — *de Modelage et Sculpture* : M. A. Laoust; — *d'Anatomie* : M. A. Laoust; — *d'Histoire de l'Art* : M. Boblin; — *de Sculpture sur bois et sur pierre* : M. Cardosi; — *Cours de Comptabilité et de Tenue des livres* : M. Riémain; — *Cours de Calligraphie* : M. Flament. *Chef de l'atelier du fer* : M. Camus; *Chef de l'atelier du bois* : M. Dérain.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance* : M. le Maire, *Président*; MM. Evrard, Nutly et Limbour; Cuelenaere, \odot A, *Directeur*.

Professeurs : M. Albert Gillet, *solfège (garçons)*; — Mlle Dubus, *solfège (filles)*; Mlle Gantelme, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)*; — Mlle Gantelme, *piano (demoiselles)*; — M. Heisser, *violon et alto*; — M. Albert Heisser, *violoncelle et contrebasse*; — M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone*; — M. Alfred Bernard, *clarinette*; — M. Demoulier, \odot A, *basson et saxhorns-basses*; — M. Albert Gillet, *piano et accompagnement jeunes gens*; — M. Albert Gillet, *hautbois*; — M. Devred, *cor*; — M. Leroux, *trombone à pistons et à coulisse*; — M. Fromont, *cornet à pistons, trompette, et saxhorns soprano et contralto*.

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance des Écoles d'Architecture et de Dessin* : MM. E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Guilbert.

Ecole d'Architecture : M. J. Lecocq, *Architecte de la ville, Directeur-professeur*; M. Debacker, *Professeur de géométrie*; M. Morel, *Professeur-adjoint*.

Dessin et Peinture : M. Calot, \odot A., *Directeur-professeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Directeur* : M. A. Neerman.

Professeurs : MM. Girard, \odot M; E. Théry, \odot A; A. Melsen, Huot, Vincke, J. Barbier, G. Rose, Rots, Rouzeré.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN — M. Neullies, *Directeur*.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.

AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs : MM. le Maire, *Président*; Paul Foucart, *Vice-Président*; Émile Vernus, \odot A, *Secrétaire*; J. Batigny, \odot A, J.-B. Foucart, Ch. Marlière, Jh. Déprez, Veilhan, Jules Léonard, Benet, Léon Boulanger; *Secrétaire-surveillant* : M. Hus, \ast .

L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du Secrétaire-surveillant.

Professeurs. — MM. Layraud, *classe supérieure de dessin et peinture*; — Maugendre, *sculpture, modelure et ornements*; — Dusart, *architecture*; — Daigniez, *classe élémentaire de dessin*.

Cours divers et dessin industriel. — *Professeurs*: MM. Maugendre, *sculpture pratique*; — Daigniez, *anatomie*; — Simonnet, *histoire de l'art*; — Accard, *Cours élémentaire de géométrie*; — Dusart, *Cours de perspective*.

Cours pour les jeunes filles. — *Peinture, aquarelle et céramique*: M. Mulot, *Professeur*; *Dessin élémentaire et Bosse*: Mlle Léa Cazin, *Professeur*.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Membres administrateurs: MM. le maire, *Président*; Dugardin, *Secrétaire*; Boucher Charles; Alfred Trinquet; Jules Poulain; Albert Carlier, Joseph Loison; *Directeur*: M. Dennery, *, ☉ A.

Professeurs: MM. Schelbaum, *violon et alto*; — Fiévet, *violoncelle et contre-basse*; — Gaubert, *clarinette, saxophone et basson*; — Alfred Datte, *flûte et hautbois*; — Cantin, *cor*; — Martin, *instruments de cuivre à pistons*; — Copin Léon, *piano (garçons)*; — Mme Fiévet-Hourdequin, *piano (filles)*; — Biloir Henri, ☉ A, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*; — Lardenois Arthur (chargé de cours), *Solfège élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*; — *Harmonie*, Dennery, *, ☉ A.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1876. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<i>Journaux politiques.</i>		
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	L'Observateur	3 fois parsem.
Id	L'Observateur (petit format)	Id.
Id.	Le Patriote	Id.
Fourmies...	Le Courrier de Fourmies.....	Bi-hebdomad.
Id.....	Le Journal de Fourmies	Id.
Maubeuge ..	La Frontière.....	Hebdomadaire
Id.....	La Sambre.....	Id.
Id.....	La Croix de la Sambre	Id.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai	L'Émancipateur de Cambrai	Quotidien.
Id.	La Gazette de Cambrai	2 fois par sem.
Id.	Le Libéral de Cambrai	3 Id.
Id.	Le Petit Cambrésien	Hebdomadaire
Id.	L'Echo du Peuple	3 fois par sem.
Id.	L'Indépendant	Quotidien
Caudry	Journal de Caudry	2 fois par sem.
Le Câteau	Le Cambrésis	Id.
Beauvois	Echo de Beauvois	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id.	L'Echo Douaisien	Id.
Id.	Journal de Douai	2 fois par sem.
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque	La Flandre	Quotidien.
Id.	Le Phare de Dunkerque	Id.
Id.	Le Nord Maritime	Id.
Bergues	Journal de Bergues, Revue commerciale	Hebdomadaire
Bourbourg	Journal de Bourbourg et du canton de Gravelines	Id.
Rosendaël	Le Fermier des Flandres	Id.
Gravelines	Le Gravelinois	Id.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck	L'Indicateur d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Id.	Journal d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais	Quotidien.
Id.	L'Echo du Nord	Id.
Id.	Le Progrès du Nord	Id.
Id.	Le Courrier populaire	Id.
Id.	La Vraie France	Id.
Id.	La Feuille des Campagnes	Hebdomadaire
Id.	Les Affiches et Annonces	Quotidien.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire
Id.	La Gazette du Nord	Id.
Id.	Grains de Senevé	Mensuel.
Id.	Bulletin de l'Œuvre des Facultés catholiques	Id.
Id.	La Dépêche	Quotidien
Id.	Le Nouvelliste	Id.
Id.	Le Travailleur	Hebdomadaire
Id.	Le Réveil du Nord	Quotidien
Id.	La Croix du Nord	Bi-hebdomad ^{re}
Id.	Le Nord hebdomadaire	Hebdomadaire
Id.	Le Socialiste	Id.
Id.	Le Peuple Picard	Id.
Id.	La Revue Communiste internationale	Trimestriel.
Id.	Het Vlaamsch Kruis (La Croix Flamande)	Quotidien.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
ARRONDISSEMENT DE LILLE (suite).		
Lille	Le Prolétaire du Nord	Hebdomadaire
Id.	Petite Chronique de la Croix du Nord	Mensuel.
Roubaix	Le Journal de Roubaix (grande édition)	Quotidien.
Id.	Journal de Roubaix (petite édition)	Id.
Id.	Roubaix-Socialiste	Hebdomadaire
Id.	L'Avenir de Roubaix-Tourcoing	Id.
Id.	Het Volksrecht (Le Droit du Peuple)	Id.
Id.	Le Roubaisien	Id.
Id.	La Gazette du Nord	Id.
Tourcoing	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix	Hebdomadaire
Id.	Le Bien Public	Quotidien.
Armentières	Le Journal d'Armentières	Tri-hebdomad
Id.	La Gazette d'Armentières	Quotidien.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Valenciennes	Le Courrier du Nord	3 fois par sem.
Id.	L'Echo de la frontière	Id.
Id.	L'Impartial du Nord	Id.
Id.	Le Petit Valenciennois	Hebdomadaire
Id.	Le Guetteur de Valenciennes	Id.
Id.	Le Quotidien	Quotidien
Condé	Le Courrier de l'Escaut	Id.
Id.	L'Eclaireur	Id.
Saint-Amand	Echo Amandinois	Id.
Id.	L'Union Amandinoise	Id.
<i>Journaux non politiques.</i>		
Paris	Les Modes européennes	Mensuel.
Lille	Journal des brasseurs	Hebdomadaire
Id.	La Brasserie du Nord	Id.
Id.	La Semaine musicale	Id.
Id.	Journal des sciences médicales	Mensuel.
Id.	La Halle de Paris	Hebdomadaire
Id.	Bulletin de la Société Industrielle	Trimestriel.
Id.	Revue de Législation des mines	Tous les 2 mois
Id.	Archives botaniques	Mensuel.
Id.	Revue Générale des chemins de fer	Id.
Id.	Les Saisons. — Revue Sportive	Bi-Mensuel.
Id.	Le Nord Cycliste	Hebdomadaire
Id.	Bulletin téléphonique des réseaux du Nord	Mensuel.
Id.	Le Renseignement	Hebdomadaire
Id.	Commission Historique	Annuel.
Id.	Mémoires de la Société des Sciences	Id.
Id.	Journal de la Société régionale d'horticul- ture du Nord de la France	Mensuel.
Id.	Association des anciens élèves de l'école nor- male	Mensuel
Id.	Bulletin Scolaire du Nord	id.
Id.	Société de Géographie de Lille	id.
Id.	Bulletin des anciens élèves de l'Institut	Trimestriel.
Id.	Société des propriétaires d'appareils à vapeur	Id.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille.....	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Trimestriel.
Id.....	Bulletin des architectes de Lille.....	Id.
Id.....	Le Moniteur de l'Épargne du Travail.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin du Syndicat des Pharmaciens du Dépt.	Bi-mensuel.
Id.....	L'Echo des Patronages du Nord et du Pas-de-C.	Mensuel.
Id.....	L'Engrais.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin des bibliothèques et des archives...	Mensuel.
Id.....	Le Moniteur de l'Épargne du Nord.....	Hebdomadaire
Id.....	Revue biologique.....	Mensuel.
Id.....	Le Dimanche.....	Hebdomadaire
Id.....	Journal d'oculistique.....	Trimestriel.
Id.....	Journal du Lycée de Lille.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin des Facultés de Lille.....	Id.
Id.....	Le Nord judiciaire.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin de l'enseignement primaire.....	Mensuel.
Id.....	L'Industriel du Nord.....	Bi-mensuel.
Id.....	Musée des Enfants.....	Mensuel.
Id.....	Musée des Jeunes filles.....	Id.
Id.....	Journal des immeubles.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin des Sociétés photographiques.....	Mensuel.
Id.....	L'Architecture et la Construction dans le Nord.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin de la Société Zoologique.....	Mensuel.
Id.....	Revue mensuelle de l'Épargne.....	Id.
Id.....	La Violette.....	Hebdomadaire
Id.....	Le Carillon du Nord.....	Mensuel.
Id.....	Société Chimique du Nord.....	Id.
Id.....	La Chronique.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin de la Société philomatique.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin des cabinets de lecture, cercles et bibliothèques populaires.....	Bi-Mensuel.
Id.....	Le Carillon Lillois.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin des Œuvres de Jeunesse.....	Mensuel.
Id.....	Le Guide Financier.....	Bi-mensuel.
Id.....	L'Echo des dernières Nouveautés.....	Trimestriel.
Id.....	L'Album industriel du Nord.....	Mensuel.
Id.....	Bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Treille.....	Id.
Id.....	La Gazette mobilière.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin de la Société centrale d'agriculture.	Mensuel.
Id.....	Bulletin médical du Nord.....	Bi-mensuel.
Id.....	Revue de Lille.....	Id.
Id.....	Bulletin du Cercle horticole.....	Mensuel.
Roubaix.....	Revue électro-homéopathique.....	Bi-mensuel.
Id.....	Bulletin des Laines.....	Quotidien.
Id.....	Petites affiches Roubaisiennes.....	Hebdomadaire
Tourcoing...	Le Carabinier et le Gymnaste.....	Id.
Id.....	Revue Colombophile.....	Id.
Id.....	La Brouette.....	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces.....	Hebdomadaire
Id.....	Feuille d'annonces.....	Id.
Id.....	La Betterave.....	Id.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Valenciennes.	Moniteur industriel et commercial	Hebdomadaire
Id	La Pomme de terre.....	Id.
Id	Journal du Théâtre.....	Id.
Id	L'office du Nord.....	Id.
Avesnes.....	Bulletin de la Société d'apiculture d'Avesnes.	Id.
Id.....	Bulletin de la Société de la région de Four- mies.....	Id.
Id.....	L'Observateur (supplément).....	Id.
Maubeuge...	Le Nord métallurgique.....	Id.
Id.....	La Maubeugeoise.....	Id.
id	La Métallurgie du Nord.....	Id.
Id	Le Bribeux.....	Mensuel.
Fourmies....	Le Journal de Fourmies	Bi-Hebdomad.
Dunkerque...	Le Petit Dunkerquois.....	Hebdomadaire
Id	L'Éventail.....	Id.
Malo-les-Bains	La Vague.....	Ne paraît que pen- dant la saison baignéaire.
Cambrai....	Journal d'agriculture du Nord.....	Hebdomadaire
Id.....	Bulletin de l'OEuvre des Ecoles chrétiennes.	Mensuel.
Le Cateau...	L'Eglise chrétienne.....	Hebdomadaire
Condé.....	Organe du canton de Condé.....	Id.
Douai.....	Bulletin de l'Association amicale des an- ciennes élèves de l'École normale de Douai.	Mensuel.
Id	Douai illustré	Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des Chambres d'Agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque Arrondissement, une Chambre Consultative d'Agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'Arrondissement. Elles sont présidées dans l'Arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres Arrondissements par le Sous-Préfet. Elles nomment au scrutin un Vice-président et un Secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des Chambres Consultatives du Département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement d'Avènes. MM. Pierre Lemaire, Propriétaire et Maire à Gognies-Chaussée, *Vice-Président*; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *Secrétaire*; Mariscal Louis, Pharmacien à Doullers; Cuisset Jules, Conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, Agriculteur et Brasseur à Aulnoye; Azambre, Propriétaire à Maroilles; Boulangé, ✱, A, Conseiller général à Salesches; Manesse, Agriculteur à Frasnoy; Réal-Boillot, Filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai. MM. Herbet, ☼, Agriculteur, Maire d'Haynecourt; Vallez, ☼, Agriculteur, Maire de Briastre; Tribou, ☼, Agriculteur, à Hem-Lenglet; Prevot, Maire de Bévillers; Tamboise-Legentil, ☼, Agriculteur, Maire de Montigny; Le Roy-Dollez, Agriculteur à Crèvecœur, et Dehaussy-Dugnolle, ☼, Agriculteur au Cateau.

Arrondissement de Douai. MM. Trannin, ✱, Fabricant de sucre, Maire, à Lambres; Renard, Cultivateur, Maire de Sin; Bernard, ✱, à Roost-Warendin; Couppé, Maire et Fabricant de sucre à Férin; Brassart, ☼, Cultivateur, Maire d'Hornaing; Hector Simon, ☼, à Beuvry; Bouché, *Secrétaire*.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Lebecque, O ☼, Agriculteur à Coudekerque; Dehaene, ☼, Agriculteur à Wormhout; Waguet, ☼, Agriculteur à Bourbourg; Bollengier Charles, ☼, Agriculteur à Warhem; Oscar Legrand, ☼, cultivateur; Stevenoot, O ☼, maire d'Armbouts-Cappel; Colas, P., *Secrétaire*.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, Cultivateur, à Hazebrouck, *Vice-Président*; Vandewalle, Maire de Berthen; Bouilliez, ✱, à Merville; Becquaert, Agriculteur à Arnêke; Desmarescaux, ☼, Maire d'Eecke; Dequiedt, ☼, Agriculteur à Thiennes.

Arrondissement de Lille.— MM. Desprez Florimond, O ✱, *Vice-Président*; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *Secrétaire*; Ed. Desbonnets, Négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, ✱, Propriétaire à Lille; Béghin Ferdinand, Fabricant de sucre à Thumeries; Vandebeulque, Cultivateur à Tourcoing; Ghestem Alix, culti-

vateur à Verlinghem ; Delattre, Agriculteur à Houplines ; Delerue Henri, Distillateur à Illies ; Roger Victor, ☼, Médecin-Vétérinaire à Roubaix ; Mulié-Bossus, ☼, Horticulteur-pépinieriste à Neuville-en-Ferrain ; Potié Auguste, Agriculteur à Haubourdin ; Dubernard, ☼, à St-André ; Castel Nestor, Cultivateur à Hellemmes-Lille ; Laden Flinois, O ☼, à Seclin.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, ☼ A, Conseiller général, Agriculteur à Haspres, *Vice-Président* ; Davaine Emile, ☼, Conseiller général à Saint-Amand ; Bouchart, Agriculteur à Lecelles ; A. Brabant, ✨, Agriculteur à Onnaing ; Jouglet Théophile à Anzin ; Macarez Ernest, ✨, ☼, Agriculteur à Haulchin ; Defernez, ☼, Cultivateur à Condé ; Cauvez, Négociant à Abscon ; M. Ségard, *Secrétaire*.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE (1).

Lille.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Président d'Honneur : M. Tellez, René, O ✨, Magistrat honoraire à Lille ; *Président* : M. Tribou, ☼, Cultivateur à Hem-Lenglet ; *Vice-Présidents* : MM. Boulangé, ✨, ☼ A, de Salesches, *pour Avesnes* ; Herbet, ☼, Cultivateur à Haynecourt, *pour Cambrai* ; Lemaire Ferdinand, ☼, Agriculteur à Auchy, *pour Douai* ; Stévenoot, O ☼, d'Armbouts-Cappel, *pour Dunkerque* ; Claudorez Dominique, Cultivateur à Hazebrouck, *pour Hazebrouck* ; Auguste Potié, Conseiller général, Cultivateur à Haubourdin, Paul Lepeuple, Cultivateur à Bersée, *pour Lille* ; Emile Davaine, ☼, Conseiller général, *pour Valenciennes* ; Hanicolte, de Béthune, *pour la Section étrangère*. — *Secrétaire général* : M. Dubernard, ☼, de Lille ; *Secrétaire-Archiviste* : M. Roger Victor, ☼, Médecin-Vétérinaire, à Roubaix ; *Secrétaire* : M. Triquet, Cultivateur, à Loon ; *Trésorier* : M. Deleporte-Bayart, Agronome à Roubaix ; *Secrétaire-Adjoint* : M. J. Delsalle, employé à la préfecture, rue Caumartin, 10, à Lille.

CERCLE HORTICOLE DU NORD.

Siège social : Grande-Place, 12, à Lille.

Cette Société, fondée en 1868, a pour but d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

La Société est administrée par un Bureau et un Conseil d'administration. Le Bureau tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les Assemblées générales ont lieu le deuxième dimanche de chaque mois.

MM. le Préfet, le Maire de Lille, le Général commandant le 1^{er} corps d'armée et J. Cambon, Gouverneur général de l'Algérie, *Présidents d'honneur*; — Grolez-Vallet, Horticulteur, à Marquén-Barœul, *Président honoraire*; — Druetz, Victor, Conseiller municipal à Lille, *Président*; — Richard-Lesay, ✚, Docteur en médecine à Lille; Massart, C., Avocat, à Lille; Delobel-Dupont, Horticulteur, à Loos, et Schlachter, Horticulteur, à Loos, *Vice-Présidents*; — Emile Mulnard, Horticulteur, à St-Maurice-Lille, *Secrétaire-Général*; — J. Bérat, Horticulteur à Roubaix, *Secrétaire-adjoint*; — Garbe, Agent-voyer à Lille, *Trésorier*; — Delobel Aug., Horticulteur, à Loos, *Trésorier-Adjoint*; — V. Chomel, Propriétaire à Lille, *Bibliothécaire*; — Saint-Léger, Jardinier en chef du Jardin botanique de Lille, *Bibliothécaire-adjoint*.

Conseil d'administration: MM. Denecker, Horticulteur, à Lille; Ch. Devos, Propriétaire, à Saint-Maurice-Lille; Brou, Jardinier, à Loos; Castelain, Jardinier, à Lille; C. Plumcoecq, Chef de bureau en retraite, à la Préfecture du Nord; Joseph Rom, Jardinier chef, à Lomme; Eug. Bongard, Professeur, à Loos; Jules Yseux, Jardinier-chef, à Cantelieu; Ad. Labbe, Jardinier-chef, à Saint-Maurice-Lille; Aug. Mesplomb, Propriétaire, à Lille; Dupré-Delahaye, Négociant, à Wattignies; Alphonse Jésuspret, Horticulteur à Marquén-Barœul.

BAILLEUL. — *Bureau*: MM. Hié Emile, Maire de Bailleul, *Président*, E. Cortyl et P. Becuwe, *Vice-Présidents*; D. Depoorter, *Secrétaire*; Verbaere, *Secrétaire-adjoint*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 102.

BOURBOURG. — La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau: MM. le Sous-préfet, *Président d'honneur*; Ed. Hubert-Legaigneur, *Président*; Belle Diomède, ✚, cultivateur, et Alexandre Meesemaecker, *Vice-Présidents*; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *Secrétaire*; P. Joos, *Secrétaire-Adjoint*; Benjamin Geerssen, *Trésorier-bibliothécaire*.

Membres titulaires de la Société: 107.

DUNKERQUE. — La Société d'Agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhout et d'Hondschoote. Elle se compose de 420 membres.

BUREAU. — *Président*: M. le Général de Frescheville, C ✚.
Vice-Présidents honoraires: MM. Fidèle Vanherseecke et Dehaene.

Vice-Présidents : MM. Moraël-Lefèvre; M. le baron de Warenguien; M. Mallengier, ✚, Maire des Moères.

Secrétaire : MM. G. Debavelaere; *Secrétaires-Archivistes* : Albert Demeunynck et Blanckaert; *Trésorier* : L. Sapelier.

HAZEBROUCK. — *Bureau* : MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, Margerin du Metz, *Présidents honoraires*; Bouilliez, ✚, *Président*; Bosquillon de Jenlis, *Vice-Président*; Senellart, Vétérinaire, *Secrétaire*; de St-Mart, *Trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

AVESNES. — SOCIÉTÉ D'APICULTURE. — *Président d'honneur* : M. le Sous-préfet; *Président* : MM. Louis Garcia, *Secrétaire de la Sous-Préfecture*; *Vice-Présidents* : Caplain, ⓐ A, notaire, à Avesnes, Crignon, commis des postes et télégraphes, à Fourmies; *Secrétaire général* : Baveux, vérificateur des poids et mesures, à Avesnes; *Secrétaire-Adjoint* : Collard, capitaine en retraite, à Avesnes; *Trésorier* : Nihous, employé à la Sous-Préfecture, à Avesnes.

COMICES AGRICOLES D'ARRONDISSEMENT.

LILLE.

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

MM. le Préfet du Nord, *Président d'Honneur*; le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée; le Maire de Lille; l'abbé Lasne, Doyen de St-Maurice, à Lille; le Secrétaire Général du département, *Membres d'honneur*.

Bureau : MM. Hellin, *Président honoraire*; Vallet-Roger, *Président*; Platel, Couturier et Cruque, *Vice-Présidents*; Gervais, *Secrétaire-général*; Guermontprez, *Secrétaire de rédaction*; Wavelet, *Secrétaire-adjoint*; H. Butin, ✚, *Trésorier*; D. Nicole, *Bibliothécaire-archiviste*; P. Coevoet, *Bibliothécaire-adjoint*.

Le nombre des membres titulaires est de six cent vingt, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'Arrondissement de Lille.

AVESNES. — MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, *Président Honoraire*; Sandrart, ✚, *Président*; François Boulangé, ✚, ⓐ A, *Vice-Président*; Raux, ⓐ A, *Secrétaire-général*; Henri Pecard, *Secrétaire-adjoint*; Sterbecq, *Trésorier*; Louis Garcia, *Archiviste*; Despagne, ✚, *Bibliothécaire*.

BERGUES — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois.

Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque.

Elle compte plus de 500 membres; son siège est à Bergues; son bureau est composé comme suit :

Président d'Honneur : M. le Sous-Préfet de Dunkerque; *Vice-Président d'honneur de droit* : M. le Maire de Bergues; *Président*, M. Léon Claeys, Sénateur; *Vice-Présidents*: MM. Aimé Stévenot, O^h: Cultivateur; Charles Bollengier, ^h, Cultivateur; Mourmant-Vandewalle, ^h, Cultivateur; A. Lebecque, ^h; Oscar Legrand, ^h; *Secrétaire-Général*: M. Coolen, O^h, Vétérinaire; *Secrétaire-adjoint*: M. Geerssen, O^h, Vétérinaire; *Secrétaire-archiviste*: P. Braets; *Trésorier*: M. Rémy Ryngaert, Instituteur.

CAMBRAI. — *Bureau*: MM. Tribou, ^h, à Hem-Lenglet, *Président*; Dejardin, à Carnières, et Morcrette-Ledieu, Conseiller Général, à Caudry, *Vice-Présidents*; E. Desmoutiers, à Crèvecœur, *Secrétaire-général*; Jacquart aîné, à Cambrai, *Secrétaire-rédacteur par intérim*; Dessort, ^h, *Secrétaire-adjoint*; Richard, *Archiviste*; Millot, *Trésorier*.

Nombre des membres, 485.

Un Concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton. Il a eu lieu à Marcoing en 1888, au Câteau en 1889, à Cambrai en 1890, à Clary en 1891; à Iwuy en 1892; à Solesmes en 1893; il aura lieu à Carnières en 1894.

CONDÉ. — *Union agricole*. MM. Raverdy, *Président*; J. Viseur, *Secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, ^h, Agriculteur à Denain, *Président*; Delcambre-Bridoux, ^h, Brasseur, Conseiller général, *Vice-Président*; Gouvion Jules, *Secrétaire et Trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, à St-Amand, *Président*; Bouchart Pierre, Cultivateur à Lecelles, *Vice-Président*; Waché, Juge de paix à St-Amand, *Secrétaire*; Mériaux Alfred, propriétaire à St-Amand, *Trésorier*.

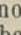
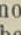
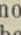
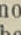
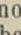
VALENCIENNES. — MM. Macarez Ernest, ^h, ^h, maire d'Haulchin, *Président*; d'Hausy Abert, maire d'Artres, 1^{er} *Vice-Président*; Hayez Pierre, à Curgies, 2^e *Vice-Président*; Losset, *Secrétaire*; Devémy Louis, *Vice-Secrétaire*.

HERD-BOOK FLAMAND.

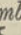
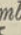
Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou *Herd-Book flamand*, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue.

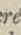
Président d'honneur : M. le Préfet du Nord ; *Vice-Présidents d'honneur* : MM. les Sous-Préfets de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Président : M. Claeys, Sénateur, Président du Comice agricole de Bergues, fondateur.

Membres pour l'arrondissement de Dunkerque : MM. Hubert-Legaigneur, Président de la Société d'agriculture de Bourbourg ; Stévenoot Aimé, O  ; Mourmant-Vandewalle,  ; Bollengier Ch.  ; A. Lebecque,  , Vice-Président du Comice agricole de Bergues ; Ardaens Stanislas, agriculteur à Pitgam ; Waguët Emery,  , agriculteur à Bourbourg-Campagne ; Dehaene Albert, agriculteur à Wormhout ; Galloo Ferdinand, agriculteur à Quaëdypre.

Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouck : MM. Baeye,  , cultivateur à Strazeele ; Decouvelaere, cultivateur à Renescure ; Gruson-Cousinne,  , cultivateur à Estaires ; Senellaert, vétérinaire à Hazebrouck ; Reumaux, agriculteur à Wemaerscappel ; Depoorter, vétérinaire à Bailleul ; Vandewalle Evariste, agriculteur et maire à Berthen ; Lechene Fortuné, agriculteur à Bavinchove ; Desmarescaux,  , agriculteur à Eecke.

Membres pour la Société des agriculteurs du Nord : MM. Pollet,  , vétérinaire départemental à Lille ; Deleporte-Bayart, agronome à Roubaix ; Bonduel, O  , agriculteur à Sainghin-en-Mélantois.

Secrétaire : M. Coolen, O  , Secrétaire général du Comice agricole de Bergues, vétérinaire à Dunkerque. — *Trésorier* : M. Oscar Legrand,  , agriculteur à Spycker.

HARAS.

Le Département du Nord fait partie du 1^{er} arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. Hornez Eugène, à Compiègne ; *Directeur* : M. d'Humières, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1890, dans le Nord, 21 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 5 dont 1 demi-sang, 4 de trait ; Bergues, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; St-Amand, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait ; Maubeuge, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait ; Berlaimont, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé 39 étalons qui ont touché 12,400 fr., et en a autorisé 26. En outre, 183 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire la monte, en 1893, dans le département du Nord.

ART VÉTÉRINAIRE.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 111, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 7; Lille, 31; Cambrai, 16; Avesnes, 20; Douai, 9; Valenciennes, 20; Hazebrouck, 7.

Vétérinaire du département du Nord : M. Pollet, ✱, ☼, à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

President : M. J. Pollet, ✱, ☼, à Lille.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord depuis le 8 mars 1877. Tous les vétérinaires en font partie. Ils sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties. Il y a deux vétérinaires délégués dans l'arrondissement d'Avesnes, et un dans chacun des autres arrondissements.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties : M. Pollet, ✱, ☼, *Vétérinaire départemental*.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le Département du Nord, sont : MM. Pierre Legrand, ancien Ministre du commerce, Député; Trystram, Sénateur, à Dunkerque; Alfred Girard, Sénateur; Ch. Seydoux, O ✱, ☼, I, ✱, manufacturier au Câteau, Président du Conseil général; Vuillemin, ✱, Directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Edouard Agache, ✱, manufacturier à Lille; le Président de la Chambre de commerce de Lille; le Président de la Chambre de commerce de Roubaix.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le Département sont au nombre de neuf. Elles sont composées comme suit :

ARMENTIÈRES. *Président* : M. Edouard Miellez; *Vice-Président* : M. Leuridan-Bouche; *Trésorier* : M. Léopold Gille; *Membres* : MM. H. Becquart, Lacherez-Dewilde, Dulac, Lambert, Duquenne, à La Gorgue, Émile, Hié, à Bailleul, Duhamel, à Merville, Delebecque, à Nieppe; *Secrétaire* : M. Léon Fremaux, ☼ A.

AVESNES. *Président* : M. H. Sculfort, ✱, ☼ A, à Maubeuge; *Vice-Président* : M. Belin, ✱, à Fourmies; *Secrétaire-Trésorier* : M. Imbert, à Sars-Poteries; *Membres* : MM. Lesaffre; Clavon; Walrand, ✱, à

Maubeuge ; Pecquériaux Arthur ; Victor Dubois ; François Alfred ; Pecquériaux, Paul ; Crapez ; Gobled, à Coulsore.

CAMBRAI. MM. Seydoux Charles, O *, I, †, *Président* ; Petit Charles, *Vice-Président* ; Mallez Paul, A, *Secrétaire* ; Cornaille Georges, *Trésorier* ; Delloye Charles, Gouvion Auguste ; Ledieu René ; Mairesse Jules, Ménard Antoine ; Ménard Henri ; Mollet François ; Wiart Louis.

DOUAI. MM. Paul Paix, *Président* ; Trannin, *, *Vice-Président* ; Chappuy, *Secrétaire* ; Cavroy, *Trésorier* ; Evrard, A ; Lesens ; Wauthy ; Hayez ; Butruille ; Delattre ; Piérache — *Membre correspondant* : M. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-Archiviste de la Chambre* : M. Richart.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *Président d'Honneur* ; J.-B. Trystram, Sénateur, *Président Honoraire* ; Alfred Petyt, *, *Président* ; D. Vancauwenberghe-Bellenger, *Vice-Président* ; Collet Ch. †, *Trésorier* ; J. Vancauwenberghe-Lemaire, L. Herbart, †, Deregnacourt, Demarle-Fétel, A, †, Emile Lemaire, Decoster, J.-B. Trystram, fils, †, Hutter, E. Marchand, *, A. Detraux, L. Woussen.

M. Max Douau, A, Ingénieur, *Directeur des services*.

LILLE. M. le Préfet, *Président d'honneur* ; MM. J. Le Blan, O, *, *Président* ; E. Delesalle, *, *Président honoraire* ; P. Le Gavrian, *Vice-Président* ; Maurice Bernard, *Trésorier* ; A. Masquelier, *, E. Agache, * ; Th. Barrois, * ; A. Descamps ; J. Schoutteten ; A. Vial ; J. Scribe, † ; L. Danel, O *, I, † ; Alf. Thiriez ; H. Decroix ; P. Delemer ; F. Béghin ; E. Faucheur ; J. Kolb, * ; Horace Dubreucq.

Secrétaire de la Chambre : M. V. Clément.

ROUBAIX. MM. Julien Lagache, *Président* ; Louis Cordonnier, †, *Vice-Président* ; Georges Motte, *Secrétaire* ; Th. Leuridan, C †, *Secrétaire-adjoint* ; Eloy-Duvillier, *Trésorier* ; G. Wattinne, Volde-mar Lestienne, Emile Roussel, François Roussel fils, Ferdinand Leborgne, Bossut-Plichon, Alexandre Vernier, Eugène Motte.

TOURCOING. MM. E. Jourdain, *, C †, *Président* ; Scalabre-Delcour, *Vice-président* ; F. Masurel-Jonglez, *Secrétaire* ; H. Herbeaux-Hazebroucq, *Trésorier-archiviste* ; P. Lemaître, D. Leurent, J.-B. Desurmont, Paul Desurmont, Ed. Flipo, †, Paul Dubrule, Louis Tiberghien, †, L. Pollet-Hassebroucq.

VALENCIENNES. MM. Charles Delame, *, *Président* ; Emile Weil, *, *Vice-Président* ; Henri Debrabant, *Trésorier* ; Ad. Wagret, * ; J.-B. Mariage, * ; L. Dombre ; F. Billet, A. Broudehous. — MM. Chalmeton, *, Paul Risbourg, René Bouchart et Dupont-Hollande, *membres correspondants*. — M. Victor Henry, *Secrétaire*.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1^{er} juillet 1855 a établi, dans chaque canton, une Commission de Statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des Commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de Département ou d'Arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule Commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont Présidents de droit des Commissions établies dans les chefs-lieux de Département et d'Arrondissement. Les autres Commissions ont un Président nommé par le Préfet. Chaque Commission peut élire un ou plusieurs Secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX ET TOURCOING.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité *connue et acceptée*, le poids réputé loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du délié ou degré de finesse des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

La condition publique comprend :

1^o Un bureau de pesage spécial pour les matières textiles, institué par un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 août 1858;

2^o et 3^o Un bureau de Conditionnement des soies et des laines créé par un décret du 31 août 1858;

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons, et a institué un bureau pour le titrage des fils de tous genres;

4^o Un service spécial pour le décreusage des soies et le dégraissage des laines et des cotons. Ce service est organisé à Roubaix depuis le 20 octobre 1873.

Ces opérations complémentaires n'ont encore aucun caractère officiel; mais le Ministère du Commerce et de l'Industrie a renvoyé la question à l'étude d'une Commission spéciale, afin de les rendre obligatoires partout sur la demande d'un des intéressés.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de :

MM. O. Branquart, V. Petit et D. Penant, Conseillers muni-

cipaux; MM. Julien Lagache, Président de la Chambre de Commerce, et Georges Motte, Manufacturier.

Directeur: M. L. Bipper; *Receveur*: M. A. Destrée; *1^{er} commis*: M. Simoëns; plus 62 employés et agents divers.

La Condition publique de Roubaix, sous le rapport du mouvement, est la plus importante de tous les établissements similaires.

Depuis le 16 octobre 1882, elle est installée au boulevard d'Halluin, dans une belle et vaste construction, appropriée à ses besoins.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement, et restitué *gratuitement*, à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les expériences.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING.

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 41 Février 1863 et a été inaugurée le 5 Novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc. . . . , ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont été autorisés par décrets du 41 Février 1863 et du 48 Septembre 1865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 42 Septembre 1863.

Le mouvement d'affaires n'a fait, depuis le début, que suivre un chiffre progressif.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitué *gratuitement*, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Par décision du Conseil de surveillance, en date du 29 Avril 1889, les marchandises déposées à la Condition peuvent y séjourner sans aucun frais de magasinage ni d'assurance pendant 25 jours.

Un Comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de MM. Honoré Dumortier, *Président*; G^{vo} Glorieux, A. Léon Salembien, *Conseillers municipaux*; Herbeaux-Hassebroucq, Scalabre-Delcour, *Membres de la Chambre de Commerce*.

Directeur: M. Arthur Bonte. — *Receveur*: M. Cormant.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix fonctionne depuis le 23 août 1863.

Un décret du 20 juin 1891 a déclaré d'utilité publique les travaux d'aménée dans les deux villes, d'eaux artésiennes à capter dans la vallée de la Scarpe inférieure: travaux pour lesquels la loi du 12 juin 1891 autorise Roubaix à emprunter 4,396,000 fr. et Tourcoing 1.884.000. Ces travaux sont en cours d'exécution.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Directeur-Ingénieur: M. A. Binet; *Régisseur-Comptable*: M. Aubier; *Inspecteur*: M. Brégi; *Conducteurs*: MM. Massard et Riffart, *.

INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS, DES FILLES MINEURES ET DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE.

Les manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances, ainsi que les théâtres, cirques, magasins et autres établissements similaires où il est fait emploi d'appareils mécaniques sont soumis aux dispositions de la loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la santé des travailleurs.

Aux termes du décret-loi du 9 septembre 1848, la journée de l'ouvrier dans les usines et manufactures ne peut excéder douze heures de travail effectif.

Le travail des enfants, des filles mineures et des femmes est soumis aux obligations déterminées par la loi du 2 novembre 1892 et par des règlements d'administration publique du 13 mai 1893 et du 15 juillet 1893.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme font partie de la 5^e circonscription d'inspection, aux termes du décret du 13 décembre 1892.

Inspecteur divisionnaire: M. Jaraczewski, 60, rue Jeanne-d'Arc, à Lille. — Six inspecteurs départementaux et une inspectrice départementale sont chargés de l'inspection des établissements industriels du Nord, savoir :

1^{re} SECTION: M. le Docteur Emile Deswarte, 16, rue Saint-Jacques, Lille. Cantons de Lille, Haubourdin, La Bassée, Seclin et Cysoing. — 2^e SECTION: M. Rempeteau, Tourcoing. Cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — 3^e SECTION: M. Herbo, Armentières. Arrondissement d'Hazebrouck, cantons d'Armentières et de Quesnoy-sur-Deûle (Nord) et de La Ventic (Pas-de-Calais). — 4^e SECTION: M. Henry, Valenciennes. Arrondissements de Douai et de Valenciennes. — 5^e SECTION: M. Grégoire, Avesnes. Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai. — 6^e SECTION: M. Van Grutten, Calais. Arrondissements de Boulogne et de St-Omer (Pas-de-Calais) et de Dunkerque (Nord). — En outre, Mme Dambreville, inspectrice départementale, 6, rue Ovigneur à Lille, est chargée de l'inspection des établissements qui occupent un personnel féminin dans les cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

COMITÉ LINIER DU NORD DE LA FRANCE.

(Fondé en 1849).

Présidents Honoraires : MM. Julien Leblan, O ✱, et Edouard Agache, ✱. — *Président* : M. Edmond Faucheur, à Lille, square Rameau; *Vice-Président* : M. Paul Le Blan, à Lille; *Secrétaire-Général* : M. Em. Gavelle, ✱, I, ✱; *Tresorier* : M. Ch. Delesalle; *Secrétaire-Adjoint* : M. Eug. Debièvre, A, rue Jean-Bart, 50.

SYNDICAT DES FILATEURS DE COTON DU NORD.

MM. Alfred Thiriez, *Président*; Georges Motte, *Vice-Président*; Ernest Loyer, député, *Secrétaire-Général*; J. Le Blan fils, *Tresorier*.

Membres : MM. Théodore Barrois, ✱, Auguste Wallaert, Lefebvre-Ridez, Julien Thiriez, Wibaux Achille, Paul Mulliez, Georges Duveiller, Jean Flipo.

BANQUE DE FRANCE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la Banque de Lille à la Banque de France.

SUCCESSALE DE CAMBRAI (*Villes rattachées* : Le Cateau et Caudry). *Autorisée par décret du 12 août 1880, (promulgué au Journal officiel du 7 septembre 1880)*. — M. de Brandt, *Directeur*. — *Administrateurs* : MM. Alfred Bertrand, Jules Brunel-Pamart, Duroyon Paul Mallez, A, Risbourg, Charles Petit. — *Censeurs* : MM. Georges Cornaille, Sander, Ernest Seydoux, — *Caissier* : M. de Wazières. — *Teneur de livres*, M. Pinoche.

SUCCESSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du 7 janvier 1881*. — M. Jacques, *Directeur*. — M. Bourriot, *Caissier*.

SUCCESSALE DE DUNKERQUE (*Bureau auxiliaire* : St-Omer). *Établie par décret du 13 juin 1855*. — *Directeur* : M. Gustave Verron. — *Administrateurs* : MM. Trystram Jean, Z. Choquet, G. Féron, Ch. Collet, ✱, D. Vancauwenberghe-Bellenger, Vancauwenberghe Numa. — *Censeurs* : MM. Fichaux, Marchand (Josse), Dantu Daniel, ✱. — *Caissier* : M. E. Petit.

SUCCESSALE DE LILLE (*Ville rattachée* : Armentières). *Directeur* : M. Robin Emile, ✱. — *Administrateurs* : MM. G. Delesalle; A. Descamps; Paul Crépy, ✱; Scalbert; Ed. Longhay; Aug. Masquelier, ✱; A. Wallaert; H. Devilder; Ch. Verley; Crépelle-Fontaine, ✱. — *Censeurs* : MM. Scribe-Bigo, ✱; Leblanc, O ✱; C. Mas. — *Contrôleur* : M. Terrasse. — *Caissier* : M. Renut.

SUCCESSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — *Autorisée par décret du 31 décembre 1867*. — *Directeur* : M. Thoyer. — *Administrateurs* :

MM. Allart Léon, *, Cayrois-Mabieu, Desrousseau (Richard) père, Desurmont J.-B., Galpin E., Jonglez Ch., Masurel père, A, Roussel père, *, Wattinne-Hovelacque. — *Censeurs*: MM. Bernard-Cuvillier, Lefebvre Jean, *, Ternynck Henry. — *Caissier*: M. Scholer. — *Teneur de livres*: M. Serrurier.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. (*Bureau auxiliaire*: Maubeuge); — (*Villes rattachées*: Denain, Avesnes, Avesnelles, Fournies). *Directeur*: M. Boivin. — *Censeurs*: MM. Scullfort, *, A, J. Sirot, Guary, *. — *Administrateurs*: MM. Dècle, *, I, Delame, *, Dupas, P. Dupont, Lecat, Piérard, de Quillacq, *. — *Caissier*: M. Péchaud. — *Chef de comptabilité*: M. Vautier.

BOURSES DE COMMERCE.

Six bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

BOURSE DE DOUAI. *Commissions de constatation des cours des marchandises*. — *Président des deux sections*: M. Edm. Butruille. — 1^{re} Section: sucres, alcools, mélasses et charbons. *Président*: M. Poche; *Secrétaire*: M. Piettre; *Membres*: MM. Trannin, *, Dupire-Piettre, Foucart, Maurel, *Négociants*; MM. Ego, Pouille fils, Charles Piettre, Pochez, *Courtiers* — 2^e Section: grains, graines, farines, huiles et tourteaux. *Président*: M. Dumont, *, *Secrétaire*: M. Bailey; *Membres*: MM. Cavroy, Dumont, *, Edm. Butruille, Lahisse, Raoul Wagner, *Négociants*; M. Bailey, *Courtier*.

BOURSE DE DUNKERQUE. — *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale*: MM. M. Duchateau, *Syndic*; L. De Baecker, 1^{er} adjoint; L. Parisis, 2^e adjoint; C. Duriau, 3^e adjoint; C. Cabour, 4^e adjoint. — *Membres*: MM. A. Leroy, L. Deman, M. Duchateau, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, Benj. Morel, D. Alibert, L. Fayol. — *Courtiers honoraires*: MM. P. De Baecker, J. Alibert, D. Spiers.



BOURSE DE LILLE. *Agents de change*: MM. Pajot, Paquin, *, Crouan, Paul Liagre, D'Halluin, Denoyelle. — *Agents de change honoraires*: MM. Em. Liagre, Verbiest.

BOURSE DE ROUBAIX. — *Administrateurs délégués par la Chambre de commerce*: MM. Gustave Wattinne, Eloy Du villier.

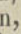
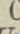
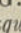

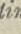
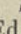
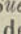
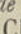


BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*: MM. Emile Des- tombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel, Ernest Beulque, Jules Florin, Henri Lorthois, Gustave Glorieux, Gust. Desrousseau, Joseph Flipo, H. Grau fils, Georges Destombes.



BOURSE DE VALENCIENNES. — Il doit y avoir six agents de change: aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

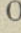

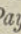
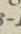
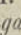
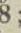
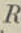
AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE
DANS LE DÉPARTEMENT.

GAMBRAI. — *Espagne* : M. Roth Le Gentil fils,  A, , Banquier, *Vice-Consul*.

CAUDRY. — *États-Unis d'Amérique* : M. Dietiker, *Agent Consulaire*.

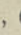
DUNKERQUE. — *Allemagne* : M. Eekmann, *Vice-Consul*; *Angleterre* : M. Taylor, *Consul*; *Autriche-Hongrie* : M. Plaideau, *Consul*; *Belgique* : M. L. Dewulf, *Consul*; *Brésil* : M. G. Féron, , *Consul*; *Chili* : M. F. Bayart, *Consul*; *Danemark* : M. Bonvarlet, C , *Consul*; *Espagne* : M. Marcel Hutter, *Vice-Consul*; *États-Unis d'Amérique* : M. B. Morel, *Agent consulaire*; *Grèce* : M. G. Féron, , *Consul*; *Italie* : M. Taylor, *Agent consulaire P. I.*; *Paraguay* : M. Henri Dewulf, *Consul*; *Pays-Bas* : M. Ed. Petyt, , *Consul*; *Portugal* : M. Gustave Rateau, *Vice-Consul*; *République Argentine* : M. Mine,  A, *Consul*; *Russie* : M. A. Detraux, *Vice-Consul*; *Suède et Norvège* : M. Ch. Collet,  A, , *Consul*; *Turquie* : M. Ed. de Clebsattel, , *Consul*; *Uruguay* : M. Paul Collet, *Consul*, *Venezuela* : M. Ch. Collet,  A, , *Consul*.

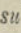
GRAVELINES. — *Suède, Norvège et Danemark* : M. Demarle-Fétel,  A, , *Vice-Consul*.

LILLE. — *Belgique* : M. E. Vuylstèke, *Consul*, rue Colson, 5; *Bolivie* : M. N., *Consul*; *Brésil* : M. Jules Descamps, *Vice-Consul*, rue des Fleurs, 14; *Espagne* : M. Venot,  O , *Vice-Consul*, Boul. de la Liberté, 39; *États-Unis d'Amérique* : M. Dubois Grégoire, *Consul*, rue Jean Le Vasseur; *Italie* : M. Eugène Déplechin,  A, C , *Vice-Consul*, rue de Douai, 96; *Pays-Bas* : M. Ledieu-Dupaix, *Vice-Consul*, rue Négrier, 19; *Paraguay* : M. Gaston Pérot, *Consul*, rue de Douai, 11 bis; *Perse* : M. Vaillant-Herland, O , *Vice-Consul*, place de Béthune, 7; *Portugal* : M. Paul Crépy,  A, C , *Vice-Consul*, rue des Jardins, 28; *République Argentine* : M. Henri Caulliez, *Consul*, rue du Molinel, 55; *Uruguay* : M. C. Devos, *Consul*, place Ribour, 11.

MAUBEUGE. — *Belgique* : M. Sépulchre, *Industriel, Consul*.

ROUBAIX. — *Belgique* : M. Allart,  O, , *Consul*; *Danemark* : M. Henri Glorieux, *Vice-Consul*; *Espagne* : M. Albert Prouvost, *Vice-Consul*; *États-Unis d'Amérique* : M. S.-H. Angell, *Consul*; M. Georges Motte, *Vice-Consul*; *Pays-Bas* : M. Lepoutre, *Consul*.

TOURCOING. — *Belgique* : M. Louis Thauve, , *Consul*, M. Israël Dupont, *Chancelier*.

VALENCIENNES. — *Belgique* : M. Nauts, , *Consul*.

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

Formation. — Position géographique. — Limites.

— **Superficie.** — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés *Flandre française*, *Flandre flamingante*, *Hainaut français*, *Cambrésis*. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre $0^{\circ}, 13'$ de longitude occidentale et $1^{\circ}, 54'$ de longitude orientale et entre $49^{\circ}, 58'$ et $51^{\circ}, 5'$ de latitude Nord. *Lille*, son chef-lieu, est par $50^{\circ}, 30' 44''$ de latitude Nord et $0^{\circ}, 43' 37''$ de longitude Est; *Dunkerque*, par $51^{\circ}, 2' 11''$ Nord et $0^{\circ}, 2' 23''$ Est; *Fourmies*, par $50^{\circ}, 0' 55''$ Nord et $1^{\circ} 42' 15''$ Est; *Valenciennes*, par $50^{\circ}, 21' 29''$ Nord et $0^{\circ}, 32' 52''$ Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord, au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, à la hauteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 569,589 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

— **Côtes.** — La Mer du Nord baigne les côtes du département sur un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithius.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne

presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et découvre tour à tour sur une largeur de 2 à 3 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hil's-Banck.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 50 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moyen de plantes à racines traçantes et d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemment employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents et de l'Yser et de l'Aa.

1° *L'Ardenne* forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand duché de Luxembourg et de la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fourmies, de Trélon. Il diffère complètement par l'aspect du reste du département du Nord, mais s'il est moins monotone, il est aussi moins fertile et moins peuplé.

2° A la source de l'Oise, le faite de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le *plateau de Saint-Quentin*, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3° Les *collines de Belgique* séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur ; de là, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord (Pays-

Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'à peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures.

4° Les *Collines de l'Artois*, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Grisnez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faite bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts : Tels sont les monts Cassel, des Récollets (175^m), des Cats (158^m), du Mont-Noir (130^m), de Steenvoorde, de Boeschèpe, de Pévèle (107^m). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — I. FLEUVES ET RIVIÈRES, CANAUX. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

I. Le *bassin de la Meuse* ne fait partie du département que par la vallée de la *Sambre*.

La *Sambre* prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans des collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le Nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom. en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jemont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom. dont 126 en France.

La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le canal de la Sambre à l'Oise. Il a une longueur totale de 67 kilom. dont 13 dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité moyenne.

La rive gauche est serrée de près par des escarpements des collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun affluent important sur la rive gauche. Sur la droite elle reçoit :

1° La *Riviérette* ;

2° La *Petite Helpe* ou *Helpe Mineure* sort des étangs de Trélon, passe à Fourmies, tombe dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par une pente de 20 mètres ;

3° L'*Helpe Majeure* ou *Grande Helpe* a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegnies ; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente ;

4° La *Solre*, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le bassin de l'*Escaut* est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'*Escaut* prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnécourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Louches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un

peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux embouchures, le Hond ou Escaut occidental et l'Escaut oriental appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et s'infléchit vers l'Est Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90^m d'altitude; sa pente dans le Nord est de 69^m. Son cours est de 350 kilom. dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500 à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la forêt de Saint-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1^o Le canal de Saint-Quentin qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,049 mètres ;

2^o Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans le Nord ;

3^o Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1^o La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à l'Ecluse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun-sur-l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2^o La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe à Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 75 kilom.

grâce à dix-huit écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3° La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Menin, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lys n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, humide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entrée dans le Nord, la Lys cède à la forêt de Nieppe, partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys reçoit à droite :

1° La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans le Nord. Elle tombe dans la Lys en face de La Gorgue ;

2° La Deûle, originaire du Pas-de-Calais (à Carency), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlémont.

C'est vers la fin du XVII^e siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse Saint-André, à Lille. Sa longueur est de 15,158 mètres dans le Pas-de-Calais et de 30,547 dans le Nord. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlémont, a 16,714 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie qui, à Lille, sépare la ville de la citadelle. La navigation y est extrêmement active et consiste en transports de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marquénin.

La Lys reçoit à gauche :

La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Préaven jusqu'à

son confluent dans la Lys à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres ;

2° La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance à Strazeele et finit près de Merville ;

3° La Metterenbeck, qui a sa source au Mont des Cats et se jette dans la Lys au-dessus du pont d'Estaires ;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Bœschèpe et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Saily (Pas-de-Calais) ;

5° La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1° Le canal de Neuffossé, entrepris par Bauduin de Lille au XI^e siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontincites, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses superposées opposaient à la rapidité de la navigation.

2° Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte au Bois ; sa longueur est de 9,126 mètres ;

3° Le canal d'Aire à La Bassée appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin sur la Deûle ; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1° Le torrent d'Esne prend sa source à Bertry et passe à Esnes ;

2° L'Herclain sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp de César ;

3° La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay ;

4° L'Ecaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres ;

5° La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valenciennes ;

6° La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. *Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa.* — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugge, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieuport, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisseaux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhoudt, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Viète-beck (Poperinghe), dont la source est dans le département du Nord, et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, 25 kilomètres pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer (32 kilom.) depuis plusieurs siècles. La navigation y est très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,660 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une longueur de 2,146 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans le bassin du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

II. **ÉTANGS ET MARAIS. — MOËRES ET WAETERINGUES. — DESSECHEMENTS.** — Il y a dans le département du Nord un assez grand

nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moères, grande et petite; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme; les environs de Watten; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouk et Saint-Omer, de 58 hectares $1/2$; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moères sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situées à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moère occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moère de 3,102 hectares dont 1,910 appartiennent à la France et 1.192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les eaux des Moères dans le port de Dunkerque sont le canal des Moères (10,000^m) et celui de la Cunette (2,300^m).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur; sa surface est de 38,881 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriam.

Les Associations syndicales de dessèchement sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 59,807 hectares.

Climat. — Le climat variant suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants, on peut dire que le climat du Nord appartient à deux climats, le climat maritime et le climat continental; et, si l'on se place au point de vue des divisions établies pour le climat de la France, qu'il est vosgien sur la rive droite de la Sambre et séquanien partout ailleurs.

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 9°6. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 1°, celle de l'été est de 18° ou 19°. Le thermomètre descend jusqu'à -23° et le nombre des jours de gelée est de 70. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les pluies sont fréquentes, surtout en

automne et au printemps ; le nombre de jours de pluie est de 137 ; la couche annuelle de pluie est de 669 millimètres.

Tout cela s'applique en grande partie à l'arrondissement d'Avesnes.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants. La température moyenne est de 10°,9 ; celle de l'hiver est de 3°,95, celle de l'été de 17°6. Les extrêmes de température atteignent en hiver —23° et en été + 38°. On y compte environ 50 jours de gelée ; les pluies qui ont lieu surtout en automne, au printemps et en été, produisent une couche d'eau de 548 millim. en moyenne. Les vents qui soufflent le plus souvent viennent du Sud-Ouest ; le Nord-Est s'y fait fréquemment sentir.

Mais le département qui est à l'extrémité septentrionale de ce climat subit les conséquences de sa situation. Aussi offre-t-il quelques particularités. A Dunkerque, la température moyenne de l'année est de 10° ; à Lille, elle est de 9°,7. La hauteur de la couche annuelle d'eau est de 310 millim. à Dunkerque et de 572 millim. à Lille. Le nombre de jours de pluie à Lille est d'environ 160. A Avesnes, la couche de pluie varie entre 600 et 800 millim., et il pleut moins souvent que dans la région des plaines, où la pluie est moins abondante et mieux répartie.

D'une façon générale, on peut dire que le climat du département du Nord est humide et tempéré. Il y a des années où la gelée se fait à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-80, ont été très rigoureux ; le thermomètre est descendu à — 25° et même à — 30°.

Division du Territoire. — Le département se compose de 666 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages 97 et suivantes.

Parmi les 666 communes du département, on compte 60 villes ayant plus de 5.000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après dans l'ordre de leur importance :

LILLE. Chef-lieu du département ; quartier-général du 1^{er} corps d'armée et de la 1^{re} division militaire ; siège d'une académie universitaire et d'un tribunal de première instance ; place forte, avec citadelle ; facultés de l'État : Droit, médecine et pharmacie, sciences, lettres ; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres ; institut industriel ; école supérieure de commerce ; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris : 236 kilomètres. — Population : 201,211 habitants.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie.— Population : 114,917 habitants.

TOURCOING. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie.— Population : 65,477 habitants.

DUNKERQUE. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée et port de mer; ville de commerce.— Distance de Lille, 80 kil.— Population : 39,498 habitants.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille, 33 kil.— Population : 29,909 habitants.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille, 50 kil.— Population : 28,700 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille.— Population : 28,638 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ancienne place forte avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille : 59 kil.— Population : 24,122 habitants.

WATTRELOS. Ville ouverte, à 15 kil. de Lille.— Population : 19,770 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille.— Population : 18,863 habitants.

DENAIN. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 47 kil. de Lille.— Population : 18,258 habitants.

FOURMIES. Ville ouverte, à 108 kil. de Lille.— Population : 15,895 habitants.

HALLUIN. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille.— Population : 14,841 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 29 kil. de Lille.— Population : 13,276 habitants.

CROIX. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille.— Population : 12,438 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte.— Population : 12,043 habitants.

HAZEBROUCK. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille.— Population : 11,672 habitants.

ANZIN. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille.— Population : 11,538 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 10,544 habitants.

HAUTMONT. Ville ouverte, à 85 kil. de Lille. — Population : 10,238 habitants.

MARCO-EN-BARŒUL. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 9,752 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 9,689 habitants.

CAUDRY. Ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 8,045 habitants

LOOS. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 7,924 hab.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 36 kil. de Lille. — Population : 7,573 habitants.

HOUPLINES. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 7,499 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 7,457 habitants.

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 7,432 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 7,422 habitants.

VIEUX-CONDÉ. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 6,977 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,765 habitants.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,745 habitants.

RONCQ. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 6,734 habitants.

SIN. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 6,502 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 92 kil. de Lille. — Population : 6,495 habitants.

WIGNEHIES. Ville ouverte, à 107 kil. de Lille. — Population : 6,463 habitants.

RAISMES. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,436 habitants.

FRESNES. Ville ouverte, à 50 kil. de Lille. — Population : 6,369 habitants.

SAINT-POL-SUR-MER. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,312 habitants.

SOLESMES. Chef-lieu de canton, à 69 kil. de Lille. — Population : 6,241 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 6,141 habitants.

SOMAIN. Ville ouverte, à 39 kil. de Lille. — Population : 6,042 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 87 kil. de Lille. — Population : 5,952 habitants.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 72 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,380 habitants.

QUESNOY-SUR-DEÛLE. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,328 habitants.

NIEPPE. Ville ouverte, à 20 kil. de Lille. — Population : 5,253 habitants.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,772 habitants.

CASSEL. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 3,931 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 3,929 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kil. de Lille. — Population : 3,918 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,907 habitants.

LANDRECIÉS. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille. — Population : 3.867 habitants.

LE QUESNOY. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 65 kil. de Lille. — Population : 3,844 habitants.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kil. de Lille. — Population : 3,447 habitants.

MARCHIENNES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,258 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population : 2,468 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,945 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 72 kil. de Lille. Population : 1,854 habitants.

BOUCHAIN. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille. — Population : 1,405 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,173 habitants.

État des divers sols du Département.

Pays de montagnes	D
— de collines	158,087hect
— de plaines et de vallons	411,302
	<hr/> 569,389 <hr/>
Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
	<hr/> 569,389 <hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	25,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	<hr/> 569,389 <hr/>

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.

(Loi du 10 août 1871; art. 60 et 61).

Art. 44. Mobilier de la Sous-Préfecture d'Avesnes.....	733	"	4.108	"
— 42. Mobilier de la Sous-Préfecture de Cambrai.....	590	"	4.390	"
— 43. Mobilier de la Sous-Préfecture de Douai.....	590	"	970	"
— 44. Mobilier de la S.-Préfecture de Dunkerque.....	590	"	4.290	"
— 16. Mobilier de la S.-Préfecture de Valenciennes.....	890	"	1.865	"
— 22. Mobilier de l'école normale des instituteurs.....	5 845	"	7.692	50
— 23. Mobilier de l'école normale des institutrices.....	6.300	"	8.663	"
— 67. Loyer des casernes de gendarmerie en 1892.....	300	"	1.800	"
— 70. Menues dépenses de la Cour d'assises et des Tribunaux. — Dépenses arriérées.....	"	"	3.658	45
— 71 à 76. Achat de meubles pour les Tribunaux.....	"	"	5.276	25
— 77. Service des épizooties. — Dettes de 1892.....	"	"	36.500	"
— 78. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage (Loi du 27 décembre 1892, art. 18).....	"	"	4.000	"
Articles non modifiés.....	219.072	44	219.072	44
Total du Chapitre 1 ^{er}	234.910	41	289.985	64

CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Travaux, Acquisitions, etc.

Art. 26. Ecole normale d'instituteurs. — Grosses réparations....	14.536	"	43.351	78
— 27. id. d'institutrices. — id.	2.540	"	6.640	"
— 29 à 32. Sous-Préfectures. — Grosses réparations.....	"	"	4.950	"
— 33. Tribunal d'Avesnes. — Grosses réparations.....	"	"	4.400	"
— 34. Salle d'assises de Douai. — Grosses réparations.....	"	"	3.680	"
— 35 et 36. Tribunaux civils de Douai et de Valenciennes. — Grosses réparations.....	"	"	4.864	75
— 37 et 38. Tribunaux de commerce de Valenciennes et de Cambrai — Grosses réparations.....	"	"	861	04
— 39 à 55. Caserne de gendarmerie. — Grosses réparations....	"	"	30.803	40
— 56 à 58. Maisons d'arrêt d'Avesnes, Hazebrouck et Lille....	"	"	3.805	49
— 59. Tribunal civil d'Hazebrouck. — Acquisition de terrain et construction.....	"	"	84.000	"
— 60. Caserne de Dunkerque. — Mitoyenneté. — Cession au département.....	"	"	149	63
— 64. Lille. — Edifices départementaux. — Assainissement....	"	"	44.444	70
Articles non modifiés.....	124 798	23	124.798	23
Total du Chapitre II.....	138.874	23	200.715	42

CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 2. — Construction. — Grosses Réparations.

Art. 5. Route départementale N° 9. — Construction d'un aqueduc sur la Peele-Becque.....	4.024	05	46.884	05
— 7. Route départementale N° 44. — Construction d'aqueducs sur le territoire de Mons-en-Barœul.....	8.286	43	10.836	43
— 8. Route départementale N° 19. — Remaniement et élargis- sement de la chaussée aux territoires de Rumegies et de Lecelles.....	2.000	"	3.647	"
— 9. Route départementale N° 25. — Rechargement de chaus- sée sur 4.105 m. de longueur.....	6.000	"	6.055	"
— 10. Route départemen: tale N° 22. — Élargissement de la chaus- sée sur une partie de 4000 m. de longueur comprise dans la traverse de Marcq-en-Barœul.....	"	"	20.600	"
— 11. Route départementale N° 6. — Travaux.....	"	"	2.146	62
Articles non modifiés.....	383.232	23	383.232	23
Total du Chapitre III.....	403.542	41	443.371	03

CRÉDITS

primitifs. | définitifs.

CHAPITRE IV. — CHEMINS VICINAUX.

1^o Chemins de Grande Communication.

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
Art. 1.	Chemin N ^o 1. — Entretien	9.290 76	13.290 76
— 2.	— N ^o 2. — Id.	8.648 20	11.648 20
— 3.	— N ^o 3. — Id.	16.952 98	23.952 98
— 4.	— N ^o 4. — Id.	5.499 54	7.499 54
— 5.	— N ^o 5. — Id.	8.504 " "	11.504 " "
— 9.	— N ^o 9. — Construction d'une lacune à Wattrelos	39.424 53	81.624 53
— 41.	— N ^o 41. — Entretien	22.419 65	34.935 30
— 21.	— N ^o 21. — Allongement d'un pont sur le Décours	11.263 76	14.443 76
— 48.	— N ^o 48. — Entretien	4.504 88	5.004 88
— 68.	— N ^o 69. — Substitution d'un pavage à l'empierrement aux territoires d'Halluin et de Bousbecque	41.730 "	80.330 94
— 75.	— N ^o 77. — Amélioration des abords de la raperie de Mœuvres	3.540 04	40.540 04

2^o Chemins d'intérêt commun.

Art. 90.	Chemin N ^o 43. — Grosses réparations à Hallennes-lez-Haubourdin	44.037 "	18.037 "
— 402.	— N ^o 26. — Substitution d'un pavage à l'empierrement	2.390 50	44.890 50
— 299.	— N ^o 63. — Substitution d'un pavage à l'empierrement	11.500 "	25.214 "
— 160.	— N ^o 86. — Entretien	12.203 19	14.203 19
— 183.	— N ^o 109. — Grosses réparations à Flers	8.862 32	16.495 32
— 300.	— N ^o 441. — Substitution d'un pavage à l'empierrement	7.600 "	15.000 "
— 217.	— N ^o 150. — Construction du pont d'Houplines-sur-la-Lys	6.157 14	8.525 14
— 232.	— N ^o 165. — Elargissement de chaussée, etc	3.186 75	13.380 75
— 239.	— N ^o 172. — Grosses réparations à Saméon	5.842 96	6.763 96
— 249.	— N ^o 182. — Redressement à Lourches	6.221 50	7.907 19
— 274.	— N ^o 214. — Restauration de chaussée à Viesly	11.045 22	13.648 22
— 296.	— N ^o 236. — Grosses réparations à Nomain	2.870 "	3.443 "
— 309.	— Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires (commune de Crèvecœur. Délibération du 4 ^{er} septembre 1892)	40.000 "	44.000 "
— 318.	— Subvention aux communes pour amortissement d'emprunts vicinaux	"	2.374 75
— 319.	— Acquisition de rouleaux compresseurs, de tonneaux d'arrosage et de pompes	"	15.400 "
	Articles non modifiés	2394.774 78	2394.774 78
	Total du Chapitre IV	2667.833 70	2872.793 70

CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL
ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.

Chemins de fer d'intérêt local.

Art. 10, 11 et 12.	— Frais de contrôle en 1893 des nouvelles lignes concédées	"	4.921 85
	Articles non modifiés	16.317 41	16.317 41
	Total du chapitre V	16.317 41	18.238 96

CHAPITRE VIII.

ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 30.	— Secours aux affamés de l'Algérie	"	500 "
	Articles non modifiés	282.790 "	282.790 "
	Total du Chapitre VIII	282.790 "	283.290 "

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
CHAPITRE XI.			
ENCOURAGEMENT AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.			
Art. 34. — Souscription pour divers monuments commémoratifs..		700	700
Articles non modifiés.....	80.029 44		80.029 44
Total du Chapitre XI.....	80.029 44		80.729 44
CHAPITRE XII.			
ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE, AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.			
Art. 32. — Subvention au jeune Lécotier, élève de l'école d'horti- culture de Versailles.....		500	500
— 33. — École nationale des industries agricoles. — Bourses..		466 66	466 66
— 34. — Société des Aviculteurs du Nord.....		450	450
Articles non modifiés.....	98.210		98.210
Total du Chapitre XII.....	98.210		99.026 66
CHAPITRE XV. — CADASTRE.			
Art. 4. — Dépenses à imputer sur les ressources ordinaires du budget.....	40.000		78.933 04
Total du Chapitre XV.....	40.000		78.933 04
CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.			
Art. 5. — Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves.....	9.000		9.582
— 7. — Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures.....	59.330		59.950
— 26. — Palais de Justice de Deuai. — Transport de détenus et acquisition d'une voiture.....			1.450
— 27. — Établissement thermal de St-Amand — Réparation des dégâts causés par un orage....			4.200
— 28. — Archives départementales. — Indemnité au sieur Delannoy, concierge de la Sous-Préf ^e de Cambrai..			60
Articles non modifiés.....	467.381 70		467.381 70
Total du Chapitre XVI.....	235.731 70		239.623 70
CHAPITRE XVII.			
DETTES DÉPARTEMENTALES AFFÉRENTES A DES DÉPENSES NON OBLIGATOIRES.			
Art. 3. — Enfants assistés. — Dépenses arriérées de 1892.....	259 92		8.929 03
— 8. — Impressions. — Dettes de 1892.....			260 32
— 9. — Service des épidémies.....			3.951 95
— 10. — Préfecture. — Frais d'éclairage en 1891.....			3.776 30
— 11. — Service des eaux (abonnement). — Dépenses arriérées.			1.980 33
— 12. — Indemnité en 1892 au Chef de clinique obstetricale..			500
Articles non modifiés.....	43.567 22		43.567 22
Total du Chapitre XVII.....	13.827 44		32.965 45
Rappel du Chapitre 4 ^{er}	234.910 41		290.745 42
— 2.....	138.874 23		443.371 03
— 3.....	403.542 41		441.254 41
— 4.....	2667.833 70		2872.793 70
— 5.....	46.317 44		48.238 96
— 8.....	282 790		283.290
— 11.....	80.029 44		80.729 44
— 12.....	98.210		99.026 66
— 15.....	40.000		78.933 04
— 16.....	235.731 70		239.623 70
Chapitres non modifiés.....	4047.750		4047.750
Total des dépenses ordinaires.....	5259.847 81		5777.422 35

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT
DES IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

§ 1^{er}. — *Emploi des 42 centimes extraordinaires
votés par le Conseil général en vertu de la loi du 40 août 1871.*

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
Art. 38. — Travaux à effectuer au Palais de-Justice de Lille	»		20.904 48
— 39. — Création d'une salle des Pas-Perdus au Tribunal civil de Douai	»		46.533 34
— 40. — Subvention pour la construction du chemin de fer d'intérêt local d'Avesnes à Sars-Poteries (1 ^{re} annuité)	»		44.000 »
Articles non modifiés		4793.087 44	4793.087 44
Total du § 1 ^{er}		4793.087 44	4841.543 20

§ 2. — *Service des emprunts départementaux.*

Art. 1 ^{er} . — Service de l'emprunt contracté pour la défense na- tionale (décret du 42 octobre 1870 et délibération du 3 février 1881)		63.888 01	88.888 01
Articles non modifiés		545.460 94	545.460 94
Total du § 2		609.348 95	634.348 95

§ 3. — *Loi du 23 novembre 1891.*

Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.

Art. 2. — Préfecture. — Travaux de grosses réparations	»		13.412 84
— 3. — Création d'une salle des Pas-Perdus au Palais-de-Justice de Douai	»		4.046 69
Articles non modifiés		420.000 »	420 00 »
Total du § 3		420.000 »	437.459 53

§ 4. *Loi du 27 juillet 1888.*

Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.

Art. 4. — Tables décennales de l'état-civil (décret du 20 juillet 1807)	»		4 20
Articles non modifiés		44.248 08	44.248 08
Total du § 4		44.248 08	44.249 28

§ 5. *Loi du 9 décembre 1889.*

Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.

Art. 3. — Tables décennales de l'état-civil (décret du 20 juillet 1807)	»		42.200 »
Articles non modifiés		54.630 45	54.630 45
Total du § 5		54.630 45	66.830 45

§ 6. Loi du 11 Août 1890.

Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.

Art. 4. — Tables décennales de l'état-civil (décret du 20 juillet 1807).....

Articles non modifiés.....

Total du § 6.....

Report du § 1^{er}.....

Report du § 2.....

Report du § 3.....

Report du § 4.....

Report du § 5.....

Total du Chapitre XVIII.....

CHAPITRE XIX.

DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNTS.

§ 1^{er}. — Emprunt départemental de 4.788.480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt contracté en 1870 pour la défense nationale. (Loi du 29 octobre 1892).

Art. 2. — Frais d'impression des bons à émettre et dépenses diverses.....

— 3. — Participation du Crédit du Nord dans les bénéfices des émissions (art. 3 du traité du 11 avril 1892).....

Articles non modifiés.....

Total du § 1^{er}.....

§ 2 non modifié.....

§ 3 id.

§ 4 id.

Total du Chapitre XIX.....

CHAPITRE XX.

DÉPENSES IMPUTABLES SUR PRODUITS ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.

Art. 12. — Tribunal de Commerce de Dunkerque. — Aménagements de locaux pour le concierge.....

Articles non modifiés.....

Total du Chapitre XX.....

RÉCAPITULATION :

Chapitre 18. — Dépenses imputables sur centimes extraordinaires.....

— 19. — Emprunts.....

— 20. — Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires.....

Total des dépenses extraordinaires.....

CRÉDITS	
primitifs.	définitifs.
»	500 »
57.497 40	57.497 40
57.497 10	57.697 10
4793.087 41	1841.545 20
609.348 95	634.348 95
120.000 »	137.459 53
44.248 08	44.249 28
54.630 45	66.830 45
2648.544 99	2752.430 51
»	3.392 60
»	4.392 »
283.680 »	283.680 »
283.680 »	288.464 60
21.000 »	21.000 »
189.885 51	189.885 51
5.612 »	5 612 »
500.477 51	504.962 41
»	900 »
230.595 01	230.595 04
230.595 04	231.495 04
2648.544 99	2752.130 51
500.477 51	504.962 41
230.595 04	231.495 01
3379.284 44	3488.587 63

BALANCE.

	BUDGET ordinaire.	BUDGET extraordin.	TOTAL.
Recettes.....	5.795.603 20	3.496.262 65	9.294.865 85
Dépenses.....	5.777.422 35	3.488.587 63	9.266.009 98
Excédent de recettes.....	48.480 85	7.675 02	25.855 87

EXERCICE 1894. — BUDGET PRIMITIF.

RECETTES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 4 ^{er} .	Centimes additionnels ordinaires.....	3.349.589 96
— 2.	Revenus et produits des propriétés départementales.....	9.400 »
— 3.	Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfect. déposés aux Archives..	20 »
— 4.	Produit des droits concédés au département..	42.000 »
— 5.	Subventions pour les dépenses du budget ordinaire	445.980 »
— 6.	Ressources éventuelles du service vicinal....	4.174.672 »
— 7.	Ressources éventuelles du service des chemins de fer d'intérêt local et des tramways départementaux.....	21.312 66
— 8.	Remboursements d'avances.....	90.800 »
— 9.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les recettes du budget ordinaire.....	»
	Total des recettes ordinaires.....	5.403.774 62

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 10.	Centimes additionnels extraordinaires... :... :	2.234.734 18
— 11.	Emprunts.....	744.800 »
— 12.	Produit des biens aliénés... ..	4.000 »
— 13.	Dons et legs.....	44.000 »
— 14.	Remboursement des capitaux exigibles et des rentes rachetées.....	73.338 45
— 15.	Recettes accidentelles	» »
— 16.	Reliquat disponible de l'exercice antérieur sur les produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts.....	» »
	Total des produits éventuels extraordinaires autres que les emprunts	88.338 45
	Total des recettes extraordinaires... ..	3.037.872 63
	Rappel des recettes ordinaires	5.403.774 62
	Total général des recettes.....	8.441.647 25

DÉPENSES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre 1.	Dépenses obligatoires.....	233.360 »
— 2.	Propriétés départementales immobilières ...	59.495 50
— 3.	Routes départementales	381.300 »
	<i>A reporter...</i>	673.855 50

		<i>Report</i>	673.855 50
Chapitre	4. — Chemins vicinaux.....		2.393.978 33
—	5. — Chemins de fer d'intérêt local et tramways départementaux.....		24.312 66
—	6. — Enfants assistés, maltraités ou moralement abandonnés.....		370.000 »
—	7. — Aliénés.....		615.000 »
—	8. — Assistance et hygiène publiques.....		308.790 »
—	9. — Cultes.....		»
—	10. — Archives départementales.....		17.250 »
—	11. — Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.....		78.710 »
—	12. — Encouragements à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.....		100.126 66
—	13. — Subventions aux communes.....		44.500 »
—	14. — Instruction publique.....		204.020 »
—	15. — Cadastre.....		40.000 »
—	16. — Dépenses diverses.....		225.817 70
—	17. — Dépenses facultatives des exercices antérieurs.....		40.000 »
	Total des dépenses du budget ordinaire.....		<u>5.400.366 87</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Chapitre 18. — Dépenses imputables sur le produit des centimes extraordinaires.....		2.087.290 48
— 19. — Dépenses imputables sur fonds d'emprunts..		713.811 »
— 20. — Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.....		73.338 45
Total des dépenses du budget extraordinaire.....		<u>2.874.469 93</u>
Rappel des dépenses du budget ordinaire.....		<u>5.400.366 87</u>
Total général des dépenses.....		<u>7.974.830 80</u>

BUDGET ORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE 1^{er}. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.*Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.*

Art. 4 ^{er} Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de la préfecture.....		22,000 »
— 2 à 5. Entretien des hôtels et des bureaux de sous-préfectures : arrondissement d'Avesnes, 450 fr.; de Cambrai, 700 fr.; de Douai, 480 fr.; de Valenciennes, 700 fr.		2,330 »
— 6 et 7. Loyer de l'hôtel et des bureaux de la sous-préfecture : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 2,890 fr.		9,800 »
— 8 et 9. Réparations locatives aux bâtiments des sous-préfectures : de Dunkerque, 300 fr.; d'Hazebrouck, 250 fr.		550 »

Mobilier des Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures

Art. 10. Préfecture. — Entretien.		9,000 »
---	--	---------

Art. 14 à 16. Sous-préfectures. — Entretien. — Avesnes, 500 fr. — Cambrai, 590 fr. — Douai, 590 fr. — Dunkerque, 590 fr. — Hazebrouck, 500 fr. — Valenciennes, 590 fr.	3,360	»
— 17. Frais de bureau de l'Inspecteur d'Académie	4,200	»
— 18. Fourniture des imprimés à l'usage des délégations cantonales et de l'Administration académique	500	»
— 19. Indemnité aux inspecteurs primaires	3,000	»
— 20. Entretien des bâtiments de l'École normale d'instituteurs de Douai	4,320	»
— 21. Entretien des bâtiments de l'École normale d'institutrices de Douai.	4,400	»
— 22. Mobilier de l'École normale d'instituteurs. — Entretien	2,245	»
— 23. Mobilier de l'École normale d'institutrices. — Entretien	4,800	»

Casernement de la Gendarmerie.

— 24 à 50. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Avesnes, 300 fr. ; Bailleul, 270 fr. ; Berlaimont, 450 fr. ; Bouchain, 450 fr. ; Cambrai, 400 fr. ; Carnières, 400 fr. ; Cassel, 200 fr. ; Clary, 400 fr. ; Douai, 400 fr. ; Flers-Dorignies, 450 fr. ; Gravelines, 250 fr. ; Hazebrouck, 300 fr. ; Iwuy, 400 fr. ; Jeumont, 450 fr. ; Landrecies, 450 fr. ; Lannoy, 200 fr. ; Le Quesnoy, 450 fr. ; Lille, 3,000 fr. ; Masnières, 300 fr. ; Maubeuge, 200 fr. ; Orchies, 480 fr. ; Pont-à-Marcq, 450 fr. ; Rosendaël, 250 fr. ; Roubaix, 400 fr. ; Solesmes, 200 fr. ; Tourcoing, 250 fr. ; Valenciennes, 450 fr.	8,900	»
— 51. Loyer des casernes au nombre de 32.	66,000	»
— 52. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, assurance des risques locatifs.	3,320	»
— 53. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie. — (Décret du 48 février 1863 ; circulaire du 4 avril 1875).	2,380	»

Cour d'Assises, Tribunaux et Justices-de-Paix

54 à 60 Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux savoir : Tribunal de Lille, 4,500 fr. ; d'Avesnes, 250 fr. ; de Cambrai, 400 fr. ; de Dunkerque, 4,000 fr. ; de Douai, 700 fr. ; de Valenciennes, 440 fr. ; de commerce de Valenciennes, 280 fr.	4,270	»
— 61. Loyer des bâtiments occupés par le tribunal d'Hazebrouck	2,465	»
— 62. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux (non compris le greffe et ses accessoires)	2,070	»
— 63. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux	33,850	»
— 64. Menues dépenses des justices de paix	9,400	»
— 65. Service des épizooties. (Loi du 21 juillet 1881)	33,000	»
— 66. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage (loi du 27 décembre 1892, art. 43)	4,000	»

Frais d'impressions.

67 et 68. Frais de confection et de publication des listes pour les élections consulaires, 3,500 fr. — Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et des listes du jury, 5,000 fr.	8,500	»
Total du chapitre 1^{er}	233,360	»

CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES.

Art. 1 ^{er} .	Entretien du bâtiment des archives	4,000
2 à 8.	Entretien des prisons : maison d'arrêt de Lille, 2,000 fr. ; de justice de Douai, 4,000 fr. ; d'arrêt d'Avesnes, 500 fr. ; de Cambrai, 500 fr. ; de Dunkerque, 500 fr. ; d'Hazebrouck, 400 fr. ; de Valenciennes, 500 fr.	5,500 "
9.	Traitement des architectes du département	5,400 "
10.	Assurance des bâtiments départementaux contre l'incendie (Circulaire du 5 mai 1852)	4,423 "
11.	Contributions dues pour les propriétés du Département..	2,150 "
12.	Chauffage et éclairage des bâtiments (corps de garde de la Préfecture)	600 "
13.	Abonnement aux distributions d'eau des édifices départe- mentaux	2,700 "
14.	Service téléphonique des bâtiments départementaux. — Entretien et abonnement en 1894	2,022 50
15.	Frais d'illumination et de décoration des édifices, les jours de fêtes publiques	5,000
16.	Gages et indemnités des concierges de la Préfecture et des garçons de bureaux	9,500
17.	Gages des gardiens des palais de justice	4,400
18.	Caserne de gendarmerie de Clary. — Acquisition. — 45 ^e annuité.	4,800 "
19.	Eclairage et chauffage des bureaux de la Préfecture	15,000 "
	Total du chapitre II	<u>59,495 50</u>

CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.

§ 1^{er}. — Entretien.

Art 1.	Route N° 1, de Lille à Valenciennes	44,400 "
2.	— 2, de Lille à Ypres	16,760 "
3.	— 3, de Douai à Tournai	7,200 "
4.	— 4, de Cambrai à Tournai	11,900 "
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville	11,500 "
6.	— 6, de Landrecies à Chimay	32,200 "
7.	— 7, de Condé à Mons	6,400 "
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand	7,600 "
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer	34,700 "
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain	28,400 "
11.	— 11, de Cambrai à Guise	13,500 "
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy	15,500 "
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles	14,500 "
14.	— 14, de Lille à la frontière belge	24,300 "
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes	9,400 "
16.	— 16, d'Estaires à Lens	3,700 "
17.	— 17, de Morbecque à Aire	4,800 "
18.	— 18, de Béthune à Armentières	4,000 "
19.	— 19, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand	28,700 "
20.	— 20, de Cassel à la frontière belge	6,700 "
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin	12,800 "
22.	— 22, de Lille à Tourcoing	8,200 "
23.	— 23, de Cambrai à Malplaquet	15,900 "
24.	— 24, d'Hélesmes à la pyramide de Denain	5,900 "
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge	2,400 "
26.	— 26, Ceinture de Cambrai	3,000 "

§ 2. — *Grosses réparations.*

Art. 4 ^{er} Réserve pour travaux imprévus	7,000	°
— 2. Confection de plans d'alignements.....	3,000	°
Total du chapitre III	<u>381,300</u>	°

CHAPITRE IV.

Art 1 à 77. Subventions pour l'entretien des chemins de grande communication	614,869	35
Art. 78 à 297. Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseaux	1,566,269	°
298 à 308. Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques.....	76,840	°
309. Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires	10,000	°
310. Réserve pour travaux imprévus	5,000	°
311. Traitement des agents voyers.....	61,500	(1)
312. Dépenses diverses, timbres des mandats, etc....	3,000	»
313. Subvention pour l'établissement de plans d'alignement des chemins de grande communication et d'intérêt commun.....	9,500	»
314. Secours aux anciens cantonniers réformés ou aux veuves ou aux enfants mineurs des cantonniers décédés.....	6,500	°
315. Impressions et frais de bureau.....	10,500	°
Total du chapitre IV	<u>2,393,978</u>	<u>35</u>

CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.

Art. 4 ^{er} Chemin de fer de Bapaume à Marcoing	547	70
— 2. id. de Denain au Catelet	2,503	10
— 3. id. de Bergues à Hazebrouck avec embranchement sur Hondschoote.....	2,050	°
— 4. Chemin de fer de Maubeuge à Villers-sire-Nicole.....	625	°
— 5. Id. Bettrechies à Hon.....	475	°
— 6. Groupe du Sud.....	3,875	°
— 7. C ^{ie} des Tramways du département du Nord. Réseau de Lille	3,404	84
— 8. C ^{ie} des Tramways de Roubaix-Tourcoing: Réseau de Roubaix, 947 fr. 62; de Tourcoing, 442 fr. 75.....	4,360	37
— 9. Tramway de Cambrai à Catillon.....	4,729	42
— 10. id. de Fourmies à Wignehies.....	436	44
— 11. Société des chemins de fer économiques du Nord: tramway de la ville de Valenciennes et embranchements divers.	2,984	45
— 12. Société des chemins de fer économiques du Nord: tramway d'Armentières à Halluin.....	4,325	°
Total du chapitre V	<u>24,312</u>	<u>66</u>

CHAPITRE VI. — ENFANTS ASSISTÉS ET ENFANTS MORALEMENT ABANDONNÉS.

Art. 4 ^{er} Dépenses des enfants assistés et des enfants maltraités ou moralement abandonnés.....	370,000	°
Total du chapitre VI	<u>370,000</u>	°

(1) Le complément de crédit de 260.000 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. XVIII.

CHAPITRE V^I. — ALIÉNÉS.

Art. 1 ^{er} Dépense pour un nombre moyen de 4,541 aliénés, frais de transport, etc.	645,000	»
Total du chapitre VII	<u>645,000</u>	»

CHAPITRE VIII. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.

Art. 1 ^{er} Subventions à des Sociétés de charité maternelle.	4,000	»
— 2. Protection des enfants du 4 ^{er} âge. (Loi du 23 décembre 1874)	60,000	»
— 3. Entretien de sourds-muets et aveugles dans les institutions spéciales, à Lille et à Ronchin (Circulaire du 2 juin 1834)	59,000	»
— 4. Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents (Circulaires du 49 septembre 1890 et du 28 janvier 1891)	6,000	»
— 5. Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuleux au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer	26,000	»
— 6. Secours d'extrême urgence	6,000	»
— 7. Service de la vaccination	6,000	»
— 8. Secours pour le traitement des malades indigents	4,000	»
— 9. Assistance des vieillards et incurables à domicile (Circulaire du 4 ^{er} août 1888)	87,000	»
— 10. Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Entretien de mendiants du Nord	6,000	»
— 11. Dépôt de mendicité, maison de refuge, de secours ou hospice départemental, établi à Lille, pour les filles repenties. — Subvention du département pour contribuer aux dépenses ordinaires	2,000	»
— 12. Société de sauvetage des naufragés	4,000	»
— 13. Subvention en faveur de la Société de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500	»
— 14. Subvention à l'œuvre des aliénées indigentes sorties guéries de l'asile de Bailleul	500	»
— 15. Subvention aux sociétés de secours mutuels. (Décret du 26 mars 1852)	46,500	»
— 16. Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 1851)	840	»
— 17. Dépenses du Conseil de salubrité	44,400	»
— 18. Mesures contre les épidémies	3,000	»
— 19. Subvention à la Société générale pour le patronage des libérés	400	»
— 20. Subvention à la Société de patronage des libérés adultes des arrondissements de Valenciennes et de Douai	400	»
— 21. Subvention à la Société de patronage des jeunes libérés	4,500	»
— 22. Allocation destinée à venir en aide aux incendiés nécessiteux	2,000	»
— 23. Secours en faveur des familles des marins pêcheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue	500	»
— 24. Secours en faveur de la caisse des familles de marins malades ou blessés de Gravelines, morts ou présumés péris à la pêche de la morue ou du poisson frais	200	»
— 25. Secours en faveur de la caisse des marins de Dunkerque qui vont à la pêche du poisson frais	500	»
A reporter	<u>301,940</u>	»

	<i>Report</i>	301,940	»
Art. 26.	Société des sauveteurs du Nord.....	600	»
— 27.	Subvention à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer	450	»
— 28.	Subvention à l'office vaccinogène.....	6,000	»
— 29.	Subvention à l'Association des Dames françaises.....	400	»
	Total du chapitre VIII	308,790	»

CHAPITRE IX. — CULTE CATHOLIQUE.

Néant.

CHAPITRE X. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Art. 1 ^{er}	Appointements du conservateur et des employés auxiliaires	43,450	»
— 2.	Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	4,700	»
— 3.	Publication de l'inventaire	4,600	»
— 4.	Inspection des archives communales.	500	»
	Total du chapitre X	47,250	»

CHAPITRE XI. — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

Art. 1 ^{er}	Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la préfecture et les sous-préfectures	3,000	»
— 2.	Subvention à la Commission historique de Lille.....	4,500	»
— 3.	Subvention à l'école des maîtres mineurs de Douai... ..	4,000	»
— 4.	Id. aux élèves de l'école nationale des beaux-arts.....	9,000	»
— 5.	Id. aux élèves du conservatoire national de musique et de déclamation.....	3,500	»
— 6.	Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manufactures	3,000	»
— 7.	Entretien d'élèves aux écoles des arts et métiers de Châlons et frais de concours	2,850	»
— 8.	Service des observations météorologiques.....	4,500	»
— 9.	Élèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement.....	6,000	»
— 10.	Cours d'accouchement et traitement du professeur. (Circulaire du 5 mars 1829)	4,500	»
— 11.	Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille..	4,500	»
— 12.	Id. id. des sciences, des lettres et des arts de Douai	500	»
— 13.	Id. id. de Valenciennes.....	500	»
— 14.	Id. id. d'émulation de Cambrai	500	»
— 15.	Id. id. d'émulation de Roubaix.....	300	»
— 16.	Id. id. Dunkerquoise des sciences et arts....	500	»
— 17.	Id. id. artistique de Roubaix-Tourcoing.....	500	»
— 18.	Id. à la société de géologie du Nord.....	500	»
— 19.	Id. à la société de géographie du Nord de la France.	500	»
— 20.	Id. à la Faculté de droit de Lille.....	250	»
— 21.	Id. id. des lettres de Lille.....	300	»
— 22.	Id. id. de médecine et de pharmacie de Lille. Pensions d'élèves.....	4,000	»
— 23.	Id. id. de médecine de Lille. Prix de thèse de doctorat.....	450	»
	<i>A reporter</i> ...	45,850	»

	<i>Report</i>	45,850	»
Art. 24.	Subv. à la société centrale de médecine.....	800	»
— 25.	Id. à l'institut industriel du Nord. Bourses.....	29,200	»
— 26.	Allocation aux élèves boursiers en récompense de leurs envois, et frais de concours pour les bourses.....	4,800	»
— 27.	Propagation de la langue française à l'étranger et dans les Colonies. — Subvention à l'association nationale .	400	»
— 28.	Subvention à la société de géographie de Lille... ..	300	»
— 29.	Indemnité aux membres du jury des industries d'art...	260	»
— 30.	Ecole d'horlogerie de Cluses	400	»
	Total du chapitre XI	<u>78,740</u>	»

CHAPITRE XII. — ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET A L'INDUSTRIE.

Art. 1 ^{er}	Subvention aux Chambres d'agriculture (Décret du 25 mars 1852)	4,700	»
— 2.	Id. à la Société d'agriculture du Nord (concours d'animaux reproducteurs de la race bovine	8,500	»
— 3.	Id. à la Société régionale d'horticulture du Nord de la France.	500	»
— 4.	Id. au Cercle horticole du Nord.....	500	»
— 5.	Id. à la Société d'horticulture de Douai.....	500	»
— 6.	Id. à l'Union agricole du canton de Condé	300	»
— 7.	Id. à la Société d'horticulture de Valenciennes.	500	»
— 8.	Id. au Cercle horticole de Roubaix.	500	»
— 9.	Subvention pour l'amélioration de la culture de la betterave.....	3,000	»
— 10.	Supplément de traitement et frais de tournées du professeur départemental d'agriculture (loi du 46 Juin 1879 et décret du 9 Juin 1880).....	4,500	»
— 11.	Champs d'expériences agricoles.....	4,000	»
— 12.	Station agronomique de Lille	3,000	»
— 13.	Station expérimentale de Capelle-Lille.....	3,000	»
— 14.	Subvention aux comices agricoles	21,250	»
— 15.	Dépenses diverses pour les concours.....	4,600	»
— 16.	Culture du lin. — Subvention à titre d'encouragement	4,000	»
— 17.	Subvention en faveur des courses de chevaux (société hippique)	5,000	»
— 18.	Primes pour l'éleve des chevaux. (Concours départementaux).....	19,400	»
— 19.	Concours agricoles et hippiques.	4,740	»
— 20.	Entretien d'élèves à l'École supérieure de commerce de Lille	2,400	»
— 21.	Bourses commerciales de voyage et de séjour à l'étranger	6,000	»
— 22.	Encouragement aux artistes vétérinaires	300	»
— 23.	Entretien d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse	3,000	»
— 24.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .	4,000	»
— 25.	Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises)	300	»
— 26.	Entretien d'élèves à l'école d'Horticulture de Versailles.....	700	»
	<i>A reporter</i> ...	<u>96,860</u>	»

	<i>Report</i>	96,860 »
Art. 27. Subvention au herd-book flamand		300 »
— 28. Subvention à la Société d'horticulture d'Armentières.		500 »
— 29. Subvention à la Société d'agriculture du canton de Maubenge		509 »
— 30. Société des courses de Loon-Plage. — Subvention		200 »
— 31. Station d'étalons de Sin-le-Noble. — Subvention		600 »
— 32. Ecole nationale des industries agricoles de Douai. — Bourses		666 66
— 33. Subvention à la Société d'apiculture d'Avesnes		500 »
	Total du chapitre XII	400,425 66

CHAPITRE XIII. — SUBVENTIONS AUX COMMUNES.

Art. 1 ^{er} Établissement de pompes à incendie. (Circulaire du 20 août 1835)	3,000 »	
— 2. Subventions pour le service des secours et pensions aux sapeurs-pompiers. (Loi du 5 avril 1831)	4,000 »	
— 3. Subventions pour le traitement des malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers. (Loi du 7 août 1831)	6,000 »	
— 4. Subventions pour les écoles secondaires de médecine et de pharmacie	14,500 »	
— 5. Subventions pour acquisitions, travaux et réparations d'églises, de mairies ou autres édifices communaux, autres que les écoles primaires.	20,000 »	
	Total du chapitre XIII	44,500 »

CHAPITRE XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Art. 4 ^{er} Indemnité au Secrétaire de l'Académie	500 »
— 2. Faculté des Lettres de Lille. — Cours de littérature picarde et wallonne	2,000 »

Enseignement secondaire.

— 3. Entretien de bourses dans les collèges et lycées du département	50 000 »
--	----------

Enseignement primaire.

— 4. Subvention aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses scolaires	24,000 »
— 5. Subvention aux communes pour l'établissement et l'entretien d'écoles de filles dans les communes de moins de 400 habitants	700 »
— 6. Concession de cartes géographiques aux écoles	4,500 »
— 7. Entretien de bourses à l'école professionnelle d'Armentières	4,500 »
— 8. Encouragements et récompenses aux instituteurs qui se sont le plus distingués	4,500 »
— 9. Encouragement spécial à l'enseignement des travaux à l'aiguille, 8 prix de 40 francs aux institutrices	320 »

A reporter 85,020 »

	<i>Report</i>	85,020 »
Art. 10.	Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs dans le besoin.....	10,000 »
— 11.	Subvention aux élèves des écoles normales pour achat de trousseaux.....	5,000 »
— 12.	Indemnités de déplacements et secours aux instituteurs et institutrices qui se trouvent dans le besoin.....	10,000 »
— 13.	Traitements et indemnités des employés de la division de l'Instruction publique.....	30,800 »
— 14.	Supplément de traitement à l'inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire et frais de tournées.....	4,200 »
— 15.	Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires. Complément de l'indemnité obligatoire portée au chapitre 1 ^{er} , alloué à titre facultatif.....	10,600 »
— 16.	Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales.....	8,900 »
— 17.	Traitement de l'Inspectrice des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques.....	2,500 »
— 18.	Traitement et frais de déplacements des suppléants instituteurs et institutrices.....	4,700 »
— 19.	Frais d'examen du certificat d'études primaires.....	7,500 »
— 20.	Fournitures et imprimés divers pour le service de l'Instruction primaire.....	3,000 »
— 21.	Dépenses du Conseil départemental.....	4,000 »
— 22.	Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications.....	1,000 »
— 23.	Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa délibération du 28 avril 1892.....	15,000 »
— 24.	Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues vivantes.....	1,500 »
— 25.	Dépenses imprévues.....	500 »
— 26.	Frais de publication du Bulletin départemental de l'Instruction publique.....	2,800 »
	Total du chapitre XIV.....	<u>204,020 »</u>

CHAPITRE XV. — CADASTRE.

Art. 1 ^{er} .	Dépenses à imputer sur les ressources ordinaires du budget.....	40,000 »
	Total du chapitre XV . . .	<u>40,000 »</u>

CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.

Art. 1 ^{er}	Indemnités de logement aux aumôniers des prisons et des dépôts de sûreté.....	4,800
— 2.	Indemnité de logement au capitaine de gendarmerie de Douai.....	4,000 »
— 3.	Avarces pour travaux d'intérêt public à la charge des particuliers. (Circulaire du 6 août 1837).....	25,000 »
	<i>A reporter</i> ...	<u>27,800 »</u>

	<i>Report.....</i>	27,800 •
Art. 4. Impressions :		
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du conseil général, des rapports de la commission départementale et du Préfet ;	}	28,000 •
Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux ;		
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets ;		
Frais d'impression des cartes d'électeurs ;		
Impressions diverses. — (Travaux d'intérêt départemental).		
— 5. Secours à d'anciens employés ou à leurs familles savoir :		9,050 •
A la veuve Carrez, dont le mari était employé à la Préfecture.....	300 •	
A la veuve Boussemart, dont le mari était employé aux archives.....	300 •	
A la veuve Renard, dont le mari était agent voyer.....	300 •	
A la veuve Corman, dont le mari était employé à la Préfecture.....	300 •	
A la veuve Barbet, dont le mari était garçon de bureau.....	300 •	
A la dame Soudant, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	400 •	
A Mile Delarre, sœur d'un ancien agent voyer principal.....	300 •	
A la veuve Bonnelle, concierge aux archives.....	200 •	
A M. Bernard, inspecteur des enfants assistés en retraite.....	1,000 •	
A Mme Dagaller, veuve d'un ancien agent voyer principal.....	300 •	
A M. Cocquiller, ancien chef de bureau adjoint de la Préfecture.....	300 •	
A Mme veuve Delgrange, dont le mari était employé à la Sous-Préfecture de Valenciennes.....	250 •	
A M. Foucault, ancien chef de division à la Préfecture.....	1,200 •	
Aux orphelins Bar, dont le père était agent voyer cantonal.....	400 •	
A M. Ridez, père d'un agent voyer décédé.	300 •	
A la dame Druetz, veuve d'un chef de division.....	500 •	
A M. Coplo, ancien agent voyer.....	300 •	
A la veuve Delcambre, dont le mari était employé à la préfecture.....	300 •	
A la veuve Tembremande, dont le mari était commis au service vicinal.....	300 •	
	<i>A reporter...</i>	64,850 •

	Report.....	64,850	»
	A M. Arnold, ancien inspecteur du travail des enfants dans les manufactures ...	4,000	»
	A la dame Vincent, veuve d'un chef de division	500	»
Art. 6.	Subvention à la Caisse des retraites.....	51,087	»
— 7.	Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et des Sous-Préfectures à titre de complément de traite- ment.....	61,750	»
— 8.	Indemnités aux employés de la Préfecture pour travaux du Conseil général.....	9,550	»
— 9.	Gratifications pour belles actions.....	1,400	»
— 10.	Allocation aux sociétés de gymnastique.....	1,000	»
— 11.	Allocation aux sociétés de tir.....	1,700	»
— 12.	Dépenses de la commission départementale	3,000	»
— 13.	Établissement thermal de Saint-Amand. Traitement du médecin inspecteur	800	»
— 14.	Menues dépenses du Conseil de préfecture	2,400	»
— 15.	Allocation aux vérificateurs des poids et mesures.....	3,600	»
— 16.	Frais de conservation et de garde des pierres lithogra- phiques de la carte départementale au 1/40,000.....	335	95
— 17.	Frais de division de cotes de contributions directes entre propriétaires et fermiers.....	6,500	»
— 18.	Canal du Grand-Bruille. Redevance à la ville de Valen- ciennes	94	75
— 19.	Subvention de la Chambre de Commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de port	10,200	»
— 20.	Subvention pour le transport des détenus de la prison aux palais de justice de Dunkerque et de Douai	1,050	»
— 21.	Subvention à l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.....	300	»
— 22.	Subvention à la Société aérostatique du Nord.....	200	»
— 23.	Réserve pour dépenses diverses et imprévues (Loi du 10 août 1871, article 63, § 3)	6,000	»
	Total du chapitre XVI.....	225,817	70

CHAPITRE XVII — DETTES DÉPARTEMENTALES AFFÉRENTES
A DES DÉPENSES NON OBLIGATOIRES.

Art. 1 ^{er} .	Réserve pour paiement de dettes des exercices anté- rieurs afférentes aux enfants assistés et du 1 ^{er} âge, voyageurs indigents, etc.	40,000	»
	Total du chapitre XVII.....	40,000	»

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT
DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.

§ 1^{er}.

Art. 1 ^{er}	Subvention aux communes pour les travaux des che- mins vicinaux ordinaires	228,246	»
----------------------	---	---------	---

	<i>Report</i>	228,246 "
Art. 2.	Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux	947,965 40
— 3.	Réserve pour travaux imprévus (complément du crédit inscrit au chapitre IV).....	10,000 "
— 4.	Traitement des agents voyers. — Complément du crédit inscrit au chapitre IV du budget ordinaire.....	260,000 "
— 5.	Construction du chemin de fer d'Avesnes à Sars-Poteries (2 ^e annuité).....	41,000 "

DÉPENSES DIVERSES.

Art. 6.	Assistance à domicile des vieillards indigents (Circulaire du 1 ^{er} août 1888).....	21,000 "
— 7.	Maisons d'arrêt. — Grosses réparations.....	3,925 53
— 8.	Dépenses du legs Génin.....	2,500 "

SERVICE DES EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX.

Art. 9.	Décret du 42 octobre 1870 et délibération du 3 février 1884. Lots, remboursement (4 ^e annuité), timbre, enregistrement, etc.....	50,792 26
— 10.	Loi du 30 juillet 1880. Emprunt de 6,287,600 fr. pour les travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	172,650 35
— 11.	Loi du 17 juillet 1882. Emprunt de 4,200,000 fr. pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	38,396 80
— 12.	Loi du 6 août 1884. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction de l'école normale d'institutrices à Douai. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	46,000 "
— 13.	Loi du 20 décembre 1882. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction du mobilier de l'école normale des institutrices de Douai. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	4,000 "
— 14.	Loi du 13 janvier 1892. Emprunt de 46,700 fr. pour travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	4,494 40
— 15.	Loi du 18 janvier 1893. Emprunt de 21,000 fr. applicable aux travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 42 mars 1880. Intérêts de l'emprunt; remboursement.....	672 "
	Total du § 1 ^{er}	<u>4,768,042 74</u>

§ 2. — EMPLOI DE L'IMPOSITION EXTRAORDINAIRE DE 2 CENTIMES VOTÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL GÉNÉRAL EN DATE DU 14 AVRIL 1893.

Art. 4 ^{er} .	Service de l'emprunt de 15 millions contracté en 1870 pour les besoins de la défense nationale (Décret du 42 octobre 1870).....	349,247 74
	Total du § 2.....	<u>349,247 74</u>

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . — Loi du 10 août 1871.	4,768,042 74
§ 2. — Délibération du 14 avril 1893	349,247 74
Total du chapitre XVIII.....	<u>2,087,290 48</u>

CHAPITRE XIX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNT.

§ 1^{er}. (Loi du 29 octobre 1892. — Délibération du 27 avril 1892).

Emprunt départemental de 4,788,480 fr. contracté pour assurer de 1892 à 1905 le service de l'emprunt de 15 millions, autorisé par décret du 12 Octobre 1870 pour la défense nationale.

EMPLOI DÉTAILLÉ DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1894.

Art. 1. Service de l'emprunt contracté pour la défense nationale. (Décret du 12 octobre 1870 et délibérations des 3 février 1881 et 27 avril 1892). Produit de l'émission de 610 bons à 480 fr. l'un, à verser à la Société du Crédit du Nord pour assurer le service de l'annuité d'amortissement 1894.....	292,800 »
Total du § 1 ^{er}	<u>292,800 »</u>

§ 2. (Loi du 29 juillet 1893. — Délibération du 14 avril 1893).

Emprunt départemental de 2,595,000 fr. contracté pour la restauration des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

EMPLOI DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1894.

1 ^o Art. 1 et 2. Routes départementales.....	29,700 »
2 ^o — 3 à 7. Chemins de grande communication.....	38,930 »
3 ^o — 8 à 14. Chemin d'intérêt commun.....	352,411 »
Total du § 2.....	<u>421,041 »</u>

RÉCAPITULATION.

§ 1 ^{er} . Loi du 29 octobre 1892.....	292,800 »
§ 2. Loi du 29 juillet 1893.....	421,041 »
Total du chapitre XIX.....	<u>713,841 »</u>

CHAPITRE XX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LES PRODUITS ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.

Art. 1 ^{er} . Service de l'emprunt de 5,287,000 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	34,529 79
— 2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques).....	28,667 86
<i>A reporter...</i>	<u>63,197 65</u>

	<i>Report</i>	63,197 65
Art. 3. Service de l'emprunt de 1,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun. (1/5 ^e de l'amortissement à payer par les communes).		9,599 20
— 4. Service de l'emprunt de 16,700 fr. autorisé par la loi du 13 janvier 1892 pour travaux des chemins d'intérêt commun. (Part contributive des communes. — 1/5 de l'amortissement).....		373 60
— 5. Service de l'emprunt de 24,000 fr. autorisé par la loi du 18 janvier 1893 pour les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 12 mars 1880.....		468 0
Total du chapitre XX.....		<u>73,338 45</u>

BALANCE DU BUDGET.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes ordinaires.....	5,403,774 62
Dépenses du budget ordinaire.....	<u>5,400,360 87</u>
Excédent libre.....	<u>3,413 75</u>

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Recettes extraordinaires.....	3,037,872 63
Dépenses du budget extraordinaire.....	<u>2,874,469 93</u>
Excédent.....	<u>163,402 70</u>

Total des recettes.....	8,441,647 25
Total des dépenses.....	<u>7,974,830 80</u>
Excédent de recettes.....	<u>466,816 45</u>

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1892.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus immédiatement.	naturels non reconnus immédiatement.	
Avesnes.....	4473	464	408	4745
Cambrai.....	4408	80	452	4940
Douai.....	3255	74	289	3615
Dunkerque.....	4264	80	273	4617
Hazebrouck.....	3025	9	466	3200
Lille.....	49660	822	2444	22893
Valenciennes.....	5484	247	446	5874
	43966	1473	4445	49884

Le nombre des naissances en 1892 a été inférieur de 1,152 à celui de 1891. Cette diminution, constatée dans tous les arrondissements, porte exclusivement sur les enfants légitimes (1,243 en moins); les enfants naturels ont été, en 1892, plus nombreux de 91.

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Avesnes.....	2072	2104	290	282	2362	2383
Cambrai.....	2247	2464	246	286	2493	2447
Douai.....	4617	4638	184	476	4801	4844
Dunkerque.....	2165	2099	475	178	2340	2277
Hazebrouck.....	1553	4472	402	73	1655	4545
Lille.....	40023	9637	4639	4594	44662	44231
Valenciennes.....	2593	2588	354	339	2947	2927
	22270	24696	2990	2928	25260	24624

Le rapport moyen entre les sexes est d'environ 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES.	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	2954	4794
Cambrai.....	3448	4822
Douai.....	2397	4248
Dunkerque.....	3093	4524
Hazebrouck.....	4495	2005
Lille.....	20929	4964
Valenciennes.....	4404	4770
	37787	42097

Sur 1000 naissances, on en trouve 758 pour les villes et 242 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

Division par mois.

Janvier..... 4444	Mai..... 4470	Septembre... 3897
Février..... 4243	Juin..... 4474	Octobre.... 3620
Mars..... 4536	Juillet..... 4450	Novembre.. 3777
Avril..... 4456	Août..... 4047	Décembre... 4400

La moyenne mensuelle a été de 4,157. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin, ont dépassé cette moyenne; les autres mois ne l'ont pas atteinte.

Naissances multiples.

Il y a eu, en 1892, 559 accouchements multiples, c'est-à-dire 24 de plus qu'en 1891.

Ils ont produit 4,121 enfants, savoir : 531 garçons, dont 492 vivants et 39 mort-nés, et 590 filles, dont 553 vivantes et 37 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 166 accouchements ont donné des garçons; 196, des filles, et 1971 garçons et filles. — Il y a eu 3 accouchements triples.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,590, chiffre inférieur de 29 à celui de 1891, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Avesnes	157	82	239
Cambrai	167	98	265
Douai	135	54	189
Dunkerque	140	54	194
Hazebrouck.....	57	88	145
Lille.....	1135	79	1214
Valenciennes.....	264	80	344
	2055	535	2590

Ce nombre de mort-nés représente plus de 5 % sur le chiffre total des naissances.

MARIAGES.

Les mariages, en 1892, ont été de 14,130, savoir :

Arrondissements	MARIAGES ENTRE :									TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Garçons et divorcés.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	Veufs et divorcés.	Divorcés et filles.	Divorcés et veuves.	Divorc. et Divorcés.	
Avesnes.....	1477	42	2	77	44	12	8	4	»	4666
Cambrai.....	1349	39	3	93	39	»	3	2	4	4529
Douai.....	972	44	5	34	30	4	3	2	»	1091
Dunkerque..	964	45	»	60	54	»	7	4	1	1132
Hazebrouck..	745	44	4	54	24	»	»	»	»	865
Lille.....	5068	228	13	353	219	7	18	»	6	5912
Valenciennes	4702	72	3	402	52	»	4	»	»	4935
	42277	511	27	773	462	20	43	9	8	14130

Il y a eu, en 1892, 154 mariages de moins qu'en 1891. Les mariages de 1892 se divisent ainsi :

Population urbaine	10,262
Population rurale.	3,868

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier.....	885	Mai.....	4098	Septembre...	4302
Février.....	1444	Juin.....	1242	Octobre.....	1356
Mars.....	564	Juillet.....	4066	Novembre...	4089
Avril.....	1734	Août.....	4448	Décembre....	4214

Se sont mariés : 12,815 garçons, 13,093 filles, 1,255 veufs, 982 veuves, 60 divorcés et 55 divorcées.

24,621 mariés, dont 12,828 hommes et 11,793 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 3,639, dont 1,302 hommes et 2,337 femmes.

109 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 4.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,187.

Il y a eu 4 mariages entre oncles et nièces, 41 entre beaux-frères et belles-sœurs et 107 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 2,208, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés, de 2,662.

DIVORCES.

Les divorces en 1892, ont été de 222, soit 14 de moins qu'en 1891. 480 n'avaient pas été précédés de la séparation de corps.

D'après l'âge respectif des époux divorcés, ils se décomposent comme suit :

AGE DE L'HOMME.	AGE DE LA FEMME.						TOTAL.	
	Au-dessous de 20 ans.	De 20 à 24 ans.	De 25 à 29 ans.	De 30 à 34 ans.	De 35 à 39 ans.	De 40 à 49 ans.		De 50 ans et au-dessus.
Au-dessous de 20 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	
De 20 à 24 ans.....	»	6	4	»	»	»	7	
De 25 à 29 ans.....	»	5	14	2	4	4	23	
De 30 à 34 ans.....	»	5	35	17	3	3	63	
De 35 à 39 ans.....	»	»	5	15	14	3	39	
De 40 à 49 ans.....	»	»	4	42	21	35	74	
De 50 ans et au-dessus....	»	»	»	»	4	5	46	
	»	46	56	46	40	47	17	222

Les divorcés les plus nombreux sont ceux de 40 à 49 ans.

Ils se divisent de la manière suivante d'après la durée du mariage dissous :

	Durée du mariage avant le divorce.						TOTAL.	
	Nombre de mariages ayant duré							
	moins de 2 ans.	de 2 à 5 ans.	de 5 à 10 ans.	de 10 à 15 ans.	de 15 à 20 ans.	de 20 à 25 ans.	de 25 ans et au-dessus.	
Population urbaine.....	40	38	53	43	25	18	8	195
Population rurale.....	1	4	6	5	4	4	3	27
	41	42	59	48	29	22	11	222

Ils se subdivisent comme suit, par arrondissement :

Avesnes 37, Cambrai 9, Douai 47, Dunkerque 24, Hazebrouck 2, Lille 104 et Valenciennes 29.

D É C È S

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.					SEXE FÉMININ.					TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Divorcés	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	Divor- cées.	TOTAL.	
De 0 à 4 ans.	5255	"	"	"	5255	4160	"	"	"	4160	9415
De 4 à 5 ans.	2407	"	"	"	2407	2371	"	"	"	2371	4778
De 5 à 9 ans.	454	"	"	"	454	534	"	"	"	534	982
De 10 à 14 ans.	235	"	"	"	235	281	"	"	"	281	516
De 15 à 19 ans.	422	"	"	"	422	469	30	"	"	499	921
De 20 à 24 ans.	497	35	2	"	534	442	193	2	"	637	1171
De 25 à 29 ans.	322	220	13	"	555	245	379	11	"	635	1190
De 30 à 34 ans.	214	348	28	1	588	426	392	26	"	844	1402
De 35 à 39 ans.	162	424	35	1	649	99	364	40	2	505	1124
De 40 à 44 ans.	437	469	39	3	948	83	397	61	1	542	1190
De 45 à 49 ans.	450	528	85	4	1067	71	330	78	2	481	1248
De 50 à 54 ans.	453	644	106	2	1205	98	357	122	2	579	1454
De 55 à 59 ans.	479	708	179	3	1369	92	426	193	"	711	1780
De 60 à 64 ans.	463	696	255	4	1418	111	442	295	"	848	1933
De 65 à 69 ans.	498	832	449	"	1779	153	473	586	"	1212	2691
De 70 à 74 ans.	497	767	558	2	1824	164	411	777	"	1352	2876
De 75 à 79 ans.	452	460	640	4	1556	157	255	899	"	1311	2534
De 80 à 84 ans.	79	225	540	4	848	107	102	744	"	953	1771
De 85 à 89 ans.	34	64	235	"	330	56	39	440	"	505	835
De 90 à 94 ans.	5	9	76	"	90	17	4	151	"	172	262
De 95 à 99 ans.	"	"	13	1	14	4	3	22	"	29	43
De 100 et au-des.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux...	11409	6363	3493	23	20988	9837	4567	4417	7	18828	39816

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes :

Les décès de la 1^{re} année représentent près du quart du chiffre total de la mortalité. — Le chiffre des décès des femmes mariées de 20 à 35 ans est de 391 supérieur à celui des hommes mariés de même âge. — Par contre les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Avesnes	2045	1772	3817
Cambrai	2014	1785	3799
Douai	4519	1253	2772
Dunkerque	1918	1708	3626
Hazebrouck	1294	1287	2578
Lille	9918	8952	48870
Valenciennes.....	2283	2071	4354
	20988	48828	39846

Les décès ont éprouvé en 1892, une augmentation de 1,603 par rapport aux chiffres de 1891. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, plus de 47 %.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 4 jours accomplis	384	299	683
De 5 à 9 jours accomplis..	241	166	377
De 10 à 14 Id. ..	240	153	363
De 15 à 30 Id. ..	552	434	983
De 4 mois à 2 mois accomplis.	728	532	1260
De 2 mois à 3 mois Id.	557	426	983
De 3 mois à 6 mois Id.	1190	968	2158
De 6 mois à 12 mois Id.	1423	1185	2608
	5255	4160	9415

Il y a eu, pendant l'année 1892, relativement à l'année 1891, augmentation de 92 sur les garçons et de 237 sur les filles, soit une augmentation totale de 329 décès, dans la première année.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7,671 enfants légitimes et 1,744 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

ARRONDISSEMENTS.	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes.....	2147	1670
Cambrai.....	2289	4510
Douai.....	4814	958
Dunkerque.....	2513	4413
Hazebrouck.....	1074	1507
Lille.....	17152	1718
Valenciennes.....	2954	4400
	29940	9876

Sur 1000 décès, la population urbaine en a donné environ 752 et la population rurale 248.

Division par mois.

Janvier.....	5592	Mai.....	3060	Septembre ..	2978
Février.....	3896	Juin.....	2640	Octobre.....	2857
Mars.....	3928	Juillet.....	2660	Novembre...	2627
Avril.....	3260	Août.....	3108	Décembre...	3210

La moyenne mensuelle des décès a été de 3318. Les mois de janvier, février et mars ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en novembre que la mortalité a été la plus faible et c'est en janvier qu'elle a été la plus forte.

Comparaison des naissances et des décès.

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Avesnes.....	4745	3817	928
Cambrai.....	4940	3799	1141
Douai.....	3615	2772	843
Dunkerque.....	4617	3626	991
Hazebrouck.....	3200	2578	622
Lille.....	22893	48870	4023
Valenciennes.....	5874	4354	1520
	49884	39816	10068

MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ.

Naissances.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES légitimes.	NAISSANCES naturelles.	TOTAUX.
Français	37.856	4.896	42.752
Anglais	18	2	20
Allemands	29	12	41
Belges	5.980	994	6.974
Espagnols	4	»	4
Italiens	22	4	26
Suisses	15	4	16
Autres	45	12	57
Totaux	43.966	5.918	49.884

Mariages.

NATIONALITÉ des HOMMES.	NATIONALITÉ DES FEMMES.							TOTAUX.	
	françaises.	anglai ses.	alle- man- des.	belges	espa- gnoles	italien nes.	suis- sesses		autres
Français	41.664	4	45	785	»	4	5	3	42.477
Anglais ...	3	»	»	»	»	»	»	»	3
Allemands...	5	»	»	5	»	»	»	»	10
Belges	884	4	4	724	»	»	»	6	1.622
Espagnols...	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Italiens.....	5	»	»	4	»	»	»	»	6
Suisses.....	2	»	»	»	»	»	»	»	2
Autres	7	»	»	3	»	»	»	»	10
Totaux...	42.570	8	49	1518	»	4	5	9	44.430

Décès

NATIONALITÉ.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAUX.
Français	18.749	17.028	35.747
Anglais	11	8	19
Allemands	14	10	24
Belges	2.196	1.756	3.952
Espagnols	10	9	19
Italiens	8	4	12
Suisses	5	1	6
Autres	25	12	37
Totaux	20.988	18.828	39.816

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, *Président*, des Juges de paix et des Conseillers généraux.

Conformément à l'art. 7 de ladite loi, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté en date du 16 juin 1893, a réparti de la manière suivante entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	43,484	5
	— Sud.....	47,481	6
	Bavai.....	47,086	6
	Berlaimont.....	40,897	4
	Landrecies.....	46,099	6
	Maubeuge.....	54,587	19
	Le Quesnoy-Est.....	43,720	5
	— Ouest.....	44,492	5
	Solre-le Château.....	42,618	4
	Trélon.....	37,945	12
CAMBRAI.....	Cambrai-Est.....	23,475	8
	— Ouest.....	26,924	9
	Carnières.....	30,980	11
	Le Câteau.....	31,052	11
	Clary.....	34,749	12
	Marcoing.....	24,932	8
Solesmes.....	25,723	9	
DOUAI.....	Arleux.....	43,931	5
	Douai-Nord.....	24,647	9
	— Ouest.....	29,819	10
	— Sud.....	23,993	8
	Marchiennes.....	23,404	8
Orchies.....	47,276	6	
DUNKERQUE....	Bergues.....	45,438	6
	Bourbourg.....	44,620	5
	Dunkerque-Est.....	35,277	12
	— Ouest.....	34,464	11
	Gravelines.....	42,445	4
	Hondschoote.....	42,330	5
Wormhoudt.....	44,321	5	
A reporter.....		676,643	234

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	Report	676,643	234
HAZEBROUCK ...	Baillet-Nord-Est	48,028	6
	— Sud-Ouest	44,494	5
	Cassel	43,595	5
	Hazebrouck-Nord	46,231	6
	— Sud	44,667	5
	Merville	24,424	7
	Steenvoorde	44,904	5
LILLE.	Armentières	47,622	46
	La Bassée	47,002	6
	Cysoing	48,617	7
	Haubourdin	35,355	12
	Lannoy	34,662	12
	Lille-Centre	36,406	13
	— Est	27,938	9
	— Nord	27,241	9
	— Nord-Est	29,444	10
	— Ouest	29,080	10
	— Sud	36,514	13
	— Sud-Est	24,676	8
	— Sud-Ouest	34,828	11
	Pont-à-Marcq	47,864	6
	Quesnoy-sur-Deûle	22,327	8
	Roubaix-Est	51,321	18
	— Nord	58,826	20
— Ouest	44,383	14	
Seclin	28,070	10	
Tourcoing-Nord	57,081	20	
— Sud	59,638	21	
VALENCIENNES.	Bouchain	21,978	8
	Condé-sur-l'Escaut	27,642	10
	Denain	34,539	14
	Saint-Amand (rive droite) ..	24,659	7
	— (rive gauche) ..	44,664	5
	Valenciennes-Est	26,507	9
	— Nord	38,593	13
— Sud	34,544	11	
	Totaux	4,736,344	600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Chambre des Députés.

Conformément à la loi organique du 30 novembre 1875 et aux lois des 16 juillet 1885 et 17 février 1889, il a été procédé, les 20 août et 3 septembre 1893, à l'élection d'un député dans chacune des vingt-deux circonscriptions du département.

Les résultats des opérations sont consignés ci-après :

Circonscriptions.	CANTONS.	NOMBRE		DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.
		d'inscrits.	de votants.				
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.							
1 ^{re}	Avesnes-Nord... Avesnes-Sud... Trélon... (1 ^{er} tour de scrutin.)	16.867	11.975	Léon Guillemin...	Léon Guillemin Favre... Pecqueriaux... Trognion... Roussel... Carnoye...	4.877 1.108 144 174 3.509 1.537	
Id.	Avesnes-Nord... Avesnes-Sud... Trélon... (2 ^e tour de scrutin.)	16.867	12.003	Id. ...	Léon Guillemin. Roussel.....	7.005 4.643	Léon Guillemin.
2 ^e	Bavai..... Maubeuge..... Solre-l.-Château	17.119	14.161	Herbecq.....	Defontaine.... Herbecq.....	8.183 5.759	Defontaine.
3 ^e	Berlaimont... Landrecies... Le Quesnoy Est Le Quesnoy-O.)	15.600	11.052	Evrard Eliez..	Evrard Eliez... Lemaire, Alph..	9.305 1.677	Evrard Eliez.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.							
1 ^{re}	Cambrai-Est... Cambrai-Ouest... Carnières..... Marcoing.....	27.960	21.504	Michau.....	Michau..... Restiaux..... Bonnardel....	12.160 3.188 5.072	Michau.
2 ^e	Le Cateau... Clary..... Solesmes..... (1 ^{er} tour de scrutin.)	25.196	20.350	Déjardin.....	Carpentier-Risbourg Déjardin..... Marliot..... Lefèvre.....	6.804 5.768 6.919 574	
Id.	Le Cateau... Clary..... Solesmes..... (2 ^e tour de scrutin.)	25.196	19.644	Id.	Carpentier-Risbourg Marliot.....	10.212 8.792	Carpentier-Risbourg

Circonscriptions.	CANTONS.	NOMBRE		DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.
		d'inscrits.	de votants.				
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.							
1 ^{re}	{ Douai-Nord Douai-Ouest Douai-Sud (1 ^{er} tour de scrutin.)	18.458	15.433	Trannin	{ Paul Hayez Morel Moché	6.198 5.545 3.563	
Id.	{ Douai-Nord Douai-Ouest Douai-Sud (2 ^e tour de scrutin.)	18.458	12.629	Id.	{ Paul Hayez Moché Morel	8.022 3.871 320	Paul Hayez
2 ^e	{ Arleux Marchiennes Orchies	15.978	13.166	Emile Dubois	{ Emile Dubois . . . Lambrecht	7.065 5.953	Emile Dubois . . .
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.							
1 ^{re}	{ Dunkerque-Est . . . Dunkerq.-Ouest . . . Gravelines (1 ^{er} tour de scrutin.)	18.053	13.035	Lalou	{ Lalou Général Iung . . . Bertot	6.339 6.227 341	
Id.	{ Dunkerque-Est . . . Dunkerq.-Ouest . . . Gravelines (2 ^e tour de scrutin.)	18.053	13.443	Id.	{ Général Iung . . . Lalou	6.800 6.526	Général Iung . . .
2 ^e	{ Bergues Bourbourg Hondschoote Wormhoudt	14.695	12.519	Bergerot	{ Henri Cochin . . . Dantu	6.565 5.843	Henri Cochin . . .
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.							
1 ^{re}	{ Cassel Hazebr.-Nord Hazebrouck-Sud . . . Steenvoorde (1 ^{er} tour de scrutin.)	15.496	12.788	De Frescheville	{ L'abbé Lemire . . . Alph. Outters . . . De Frescheville . . . Joos	3.870 3.333 3.202 2.276	
d.	{ Cassel Hazebr.-Nord Hazebrouck-Sud . . . Steenvoorde (2 ^e tour de scrutin.)	15.496	12.638	Id.	{ L'abbé Lemire . . . Alph. Outters . . .	6.754 5.660	L'abbé Lemire . . .
2 ^e	{ Bailleul Nord-E. . . Bailleul Sud-O. . . . Merville	13.611	11.395	Jean Plichon	{ Jean Plichon Biébuyck	7.781 3.528	Jean Plichon . . .

Circonscriptions	CANTONS.	NOMBRE		DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.
		d'inscrits.	de votants.				
ARRONDISSEMENT DE LILLE.							
1 ^{re}	{ Lille-Centre ... Lille-Ouest ... Lille-Sud-Est ... }	18.376	14.251		Le Gavrian.... Depasse Dupied Mariage	7.238 3.371 1.782 1.633	Le Gavrian.
2 ^e	{ Lille-Sud Lille-Sud-Ouest Haubourdin... (1 ^{er} tour de scrutin).	19.136	15.536		Loyer Lafargue..... Verly	7.081 4.745 3.523	
Id.	{ Lille-Sud Lille-Sud-Ouest Haubourdin... (2 ^e tour de scrutin).	19.136	14.932		Loyer Lafargue.....	8.261 6.256	Loyer.
3 ^e	{ Lille-Est..... Lille-Nord Lille-Nord-Est.. (1 ^{er} tour de scrutin).	15.797	12.408		Pierre Legrand. Maquet-Derode. Ghesquière..... Delcourt.....	5.359 3.400 2.957 543	
Id.	{ Lille-Est..... Lille-Nord..... Lille-Nord-Est.. (2 ^e tour de scrutin).	15.797	10.284		Pierre Legrand. Ghesquière....	5.717 4.075	Pierre Legrand.
4 ^e	{ Armentières... La Bassée..... Quesnoy s/-Deûle.	19.270	15.684		Des Rotours ... Synave	10.957 3.665	Des Rotours.
5 ^e	{ Cysoing Pont-à-Mareq .. Seclin	18.305	15.664		Coget Dehau Lucq	8.745 6.568 263	Coget.
6 ^e	{ Roubaix-Ouest.. Lannoy.....	13.886	11.885		De Montalembert. Emile Moreau.. Chatteley.....	5.930 3.708 2.402	De Montalembert.
7 ^e	{ Roubaix-Est ... Roubaix-Nord..	16.497	13.852		Jules Guesde... Vienne Deschamps..... Naessens	6.879 4.403 2.138 166	Jules Guesde.
8 ^e	{ Tourcoing-Nord Tourcoing-Sud.. (1 ^{er} tour de scrutin).	19.243	16.688		Barrois Dron Dumortier	7.772 5.728 3.077	
Id.	{ Tourcoing-Nord Tourcoing-Sud.. (2 ^e tour de scrutin).	19.243	16.566		Dron Barrois	8.218 8.197	Dron.

Les circonscriptions électorales de l'arrondissement de Lille ont été modifiées. D'après les anciennes circonscriptions, les députés sortants étaient : pour la 1^{re} circonscription, Lafargue; pour la 2^e, Pierre Legrand; pour la 3^e, Le Gavrian; pour la 4^e, Baron des Rotours; pour la 5^e, Emile Moreau; pour la 6^e, Dron; pour la 7^e, Comte de Montalembert. L'arrondissement de Lille comprend maintenant 8 circonscriptions.

Circonscriptions.	CANTONS.	NOMBRE		DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.
		d'inscrits.	de votants.				
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.							
1 ^{re}	Condé Valenciennes-E.	13.921	11.439	Renard	Weil-Mallez . . . Renard	6.334 4.931	Weil-Mallez.
2 ^e	St-Amand r. droite St-Amand r. gauche Valenciennes-N.	20.029	15.000	Jules Sirot . . .	Lepez Maurice	7.131 6.225	Lepez.
3 ^e	Bouchain Denain Valenciennes-S.	20.267	16.815	Thellier de Poncheville . . .	Sirot-Mallez . . . Thellier de Ponchev. Quesnel	8.899 5.724 2.022	Sirot-Mallez.

Conseil général.

Canton de Dunkerque-Ouest.

Élection du 9 avril 1893.

(Par suite de l'annulation de l'élection de M. LALOU).

Inscrits 7742
Votants 4290
Suffrages exprimés 4080

MM. Alfred Petit, *élu* . . . 3435 voix
Lalou 507 —

Canton de Bailleul-Nord-Est.

Élection du 21 mai 1893.

(En rempl. de M. BÉHAGHEL, décédé).

Inscrits 4012
Votants 3260
Suffrages exprimés 3186

MM. Ernest Lotthé, *élu* . . . 1653 voix
Buns 1523 —

Canton de Lille-Nord.

Élection des 18-25 juin 1893.

(Par suite de l'annulation de l'élection de M. RIGAUT.

1^{er} tour de scrutin.

Inscrits 5114
Votants 3926
Suffrages exprimés 3873

MM. Scrive 1797 voix
Rigaut 1187 —
Delesalle 900 —

BALLOTAGE.

2^e tour de scrutin

Votants 3989
Suffrages exprimés 3926

MM. Scrive, *élu* 2099 voix
Rigaut 1785 —

Canton d'Avesnes-Nord.

Élection du 16 juillet 1893.

(En remplacement de M. Ernest
LEGRAND, décédé).

Inscrits 3434
Votants 2219
Suffrages exprimés 2150

MM. Edouard Dubois, *élu* . . . 1340 voix
Postiaux 792 —

Canton de Tourcoing-Nord.

Élection du 19 novembre 1893.

(En remplacement de M. MASUREL-
JONGLEZ, démissionnaire.

Inscrits 8503
Votants 6666
Suffrages exprimés 6597

MM. Barrois-Lepers, *élu* . . . 3957 voix
Tack Julien 2629 —

Conseils d'arrondissement.

Canton d'Hazebrouck-Nord.

Élection du 30 avril 1893)

(En rempl. de M. DORMION, décédé).

Inscrits.....	4280
Votants.....	3231
Suffrages exprimés	3198
MM. Mordacq-Cattoir, élu	1602 voix
Wamberghe.....	1396 —

Canton de Steenvoorde.

Élection du 4 juin 1893.

(En rempl. de M. VERRIÈLE, décédé).

Inscrits.....	3649
Votants.....	2482
Suffrages exprimés	2436
MM. Decanter, élu.....	2060 voix
Divers.....	376 —

Canton d'Avesnes-Nord.

Élection du 22 octobre 1893.

(En rempl. de M. Édouard DUBOIS, nommé conseiller général).

Inscrits.....	3460
Votants.....	1710
Suffrages exprimés	1598
M. Cromback Jules, élu.	1565 voix

Canton de Roubaix-Est.

Élection du 5 mars 1893.

(Par suite de l'annulation de l'élection de M. CULINE).

Inscrits.....	7001
Votants.....	3579
Suffrages exprimés	3353
MM. Culine, élu.....	2792 voix
Bonaparte, Victor-Napoléon.....	398 —

Canton de Roubaix-Est.

Élection du 16 juillet 1893.

(Par suite de l'annulation de l'élection de M. CULINE).

Inscrits.....	7745
Votants.....	4913
Suffrages exprimés	4780
MM. Culine, élu.....	2841 voix
Naessens.....	1904 —
Divers.....	35 —

Canton de Roubaix-Est.

Élection du 22 octobre 1893.

(Par suite de l'annulation de l'élection de M. CULINE).

Inscrits.....	7712
Votants.....	3272
Suffrages exprimés	3054
MM. Culine, élu.....	2861
Divers.....	92

Canton de Maubeuge.

Élection du 26 novembre 1893.

(Par suite de la démission de M. HERBECQ).

Inscrits.....	9763
Votants.....	6456
Suffrages exprimés	6354
MM. Neuillies Emile, élu	3583
Alexandre Albert..	2758 —

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
1° Lignes d'intérêt général.			
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			
		k ^m .	k ^m .
Paris à la frontière par Lille, et raccordement.....	Loi du 15 juillet 1845	48.277	48.277
Douai à la frontière par Valen- ciennes, et raccordement ..	Idem.	47.495	47.495
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.685	39.685
St-Quentin à Erquelinnes	Décr. du 19 févr 1852	60.724	60.724
Busigny à Somain.....	Idem.	50.408	50.408
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	40.475	40.475
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 1857	11.047	11.047
Lens à Le Forest.....	Idem.	2.043	2.043
Lille à la front. vers Tournai...	Décr. du 6 juill. 1862	42.534	42.534
Hirson à Anor.....	Idem.	4.447	4.447
Anor à la frontière.....	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye.....	Idem.	35.127	35.127
Aulnoye à Anor.....	Idem.	31.578	31.578
Cambrai à la front. vers Dour.	Loi du 15 juin 1872 ..	50.619	50.619
Douai à Orchies et à la front. .	Loi du 3 août 1875 ..	22.373	22.373
Dunkerque à la frontière vers Furnes	Décr. du 23 mai 1863 Loi du 20 nov. 1883	45.384	45.384
Armentières à la frontière vers Ostende.....	Décr. du 26 mai 1866 Loi du 20 nov. 1883	2.944	2.944
Lens à Don et à Armentières..	Lois des 17 juill. 1879 et 20 nov. 1883.	21.799	21.799
Valenciennes au Câteau.....	Idem.	35.882	35.882
Busigny à Hirson.....	Idem.	2.998	2.998
Cambrai à Douai	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883.	26.896	26.896
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.....	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883.	14.098	14.098
Don à Hénin-Liétard	Décr. du 14 jan. 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.344	6.344
Valenciennes à Douzies-Mau- beuge.....	Décr. du 14 nov. 1871 et loi du 20 nov. 1883	33.221	33.221
Saint-Just à Cambrai.....	Décr. du 22 mai 1873 et loi du 20 nov. 1883	23.955	23.955
Marcoing à Masnières.....	Décr. du 10 sep. 1876 et loi du 20 nov. 1883	2.445	2.445
Lille à Comines... ..	Décret du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883	44.850	44.850
Tourcoing à Menin.....	Idem.	42.325	42.325
Gravelines à Watten.....	Idem.	48.645	48.645
Armentières à Berguette.....	Idem.	45.755	45.755
Berguette à Saint-Omer.....	Idem.	2.085	2.085

DÉSIGNATION DES LIGNES	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Dunkerque à Calais	Décret du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883	k ^m . 47.007	k ^m . 47.007
Somain à Roubaix et Tourcoing Maubeuge et Fourmies et em- branchement de Cousolre . . .	Idem.	45.474	45.474
Lille à Valenciennes et raccor- cement	Idem.	48.863	48.863
Lille à Béthune	Décr. du 11 juill. 1864 et loi des 20 nov. 1883 Décr. du 29 août 1863	44.389	44.389
St-Amand à Blanc-Misseron . . .	8 mars 1865 et loi du 20 nov. 1883.	25.436	25.436
St-Amand à la frontière vers Tournai	Décr. du 26 oct. 1874 et loi du 20 nov. 1883	20.065	20.065
Chemin de ceinture de la Ville de Lille	Idem.	8.639	8.639
Le Câteau à Laon	Décr. du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.447	6.447
Thiant à Lourches	Loi du 20 nov. 1883.	4.340	4.310
Denain à St-Amand	Idem.	11.820	11.820
Don à Templeuve	Idem.	16.018	"
Haubourdin à St-André	Idem.	28.432	28.432
Armentières à Tourcoing et à Roubaix	Idem.	10.940	"
Roubaix-Wattrelos à la fron- tière belge	Idem.	23.920	"
Avesnes à Sars-Poteries	Idem.	3.778	"
		44.840	"
		1068.325	999.059

Réseau de la Compagnie d'Anzin.

Anzin à Somain	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	48.525	48.525
Anzin à la frontière vers Pé- ruwelz	Décr. du 24 oct. 1868	47.876	47.876
		36.404	36.404

Ligne de la Compagnie de la Flandre-Occidentale.

Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
--	-----------------------	--------	--------

2° Lignes d'intérêt local.

Compagnie d'Achiet à Bapaume.

Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.277	5.277
------------------------------	-----------------------	-------	-------

Compagnie du Cambrésis.

Denain au Catelet	Loi du 26 sept. 1882	50.062	50.062
-----------------------------	----------------------	--------	--------

Compagnie des Flandres

Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote	Loi du 2 avril 1894.	41.000	"
--	----------------------	--------	---

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation
<i>Société des Chemins de fer économiques du Nord.</i>			
Haspres à Solesmes, Solesmes à Quiévy vers Caudry, Solesmes à Landrecies et Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud).....	Loi du 12 août 1893.	k ^m . 77.500	k ^m . "
<i>M. Lambert, ingénieur civil, à Paris.</i>			
Bettrechies à Hon et à Bavai ..	Loi du 12 août 1893.	9.500	"
Maubeuge à Villers-sire-Nicole.	Idem.	12.500	"
		195.839	55.339
3° Lignes ne servant qu'au transport de charbon ou de marchandises.			
Chin de fer des Mines d'Aniche	Déc. du 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chin de fer de Denain à Louches	" 18 juin 1863.	5.000	5.000
Embr. des mines de l'Escarpelle	" 24 fév 1866.	" .896	" .896
Embranchement sur la fosse Saint-René, à Dechy.....	" 4 août 1869.	2.000	2.000
Embranchement houiller de la ligne d'Anzin à Péruwelz..	" 3 janv. 1875.	" .990	" .473
Chemin de fer reliant les fosses Sainte-Marie et Notre Dame de la C ^{ie} d'Aniche....	" 15 nov. 1888	9.490	9.490
Embranchements industriels divers.....	"	22.446	21.629
		143.666	143.666

RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
1° Lignes d'intérêt général.		
Compagnie du Nord	4.068.525 ^m .	999.059 ^m .
Compagnie d'Anzin.....	36.401	36.401
Compagnie de la Flandre-Occidentale.	43.779	13.779
	4.148.705	4.049.239
2° Lignes d'intérêt local.		
Compagnie d'Achiet à Bapaume.....	5.277 ^m .	5.277 ^m .
Compagnie du Cambrésis.....	50.062	50.062
Compagnie des Flandres.....	44.000	"
Société des chemins de fer économiques du Nord.....	77.500	"
M. Lambert, ingénieur civil, à Paris ..	22.000	"
	195.839 ^m	55.339 ^m .
3° Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.		
Lignes diverses.....	22.446 ^m .	21.629 ^m .
Embranchements industriels divers..	443.666	443.666
	465.842	465.295
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	4.480.356 ^m .	4.269.873 ^m .

TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1893.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	LONGUEURS		
		en exploit- ation.	en cons- truction ou à cons- truire.	Totales.
Tramways déclarés d'utilité publique.				
Tramways de Lille	Décrets des 4 octobre 1873 — 12 mars 1875 12 oct. 1877 et 21 août 1888.	k.	k	k.
Id. de Roubaix	Décrets des 8 décembre 1875 et 26 avril 1880.	57371 »	40725 »	68096 »
Id. de Tourcoing.	Décret du 26 avril 1880	40505 »	8447 »	48952 »
Id. de Dunkerque.	Décret du 14 sept. 1875.	4335 »	3920 »	8255 »
Id. de l'arrondissement de Valenciennes.	Décrets des 30 juin 1876, 7 novembre 1885, 21 juin 1887	2644 »	880 »	3494 »
Id. de Cambrai à Catillon	Décrets des 30 juin 1876, 7 novembre 1885, 21 juin 1887	56485 »	3438 »	59923 »
Id. de Fourmies à Wig- nehies.	Décret du 17 août 1880.	34582 »	»	34582 »
Id. d'Armentières à Halluin	Id. du 2 août 1882..	5999 »	2729 »	8728 »
Id. de St-Amand à Hel- lemmes-Lille.	Id. du 28 juill. 1894.	»	26500 »	26500 »
	Id. du 28 août 1893	»	32000 »	32000 »
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique		171624 »	88609 »	260.230 k.

Le produit brut kilométrique pendant les années 1891 et 1892 figure ci-après :

	1891	1892
Tramways de Lille	26,412 fr. 11	27,771 fr. »
id. de Roubaix et Tourcoing.	31,609 20	33,628 »
id. de Dunkerque.	37,285 55	49,562 »
id. de Valenciennes.	11,842 15	11,511 »
id. de Cambrai à Catillon. . .	5,434 12	5,511 »
id. de Fourmies à Wignehies	11,074 17	10,380 »

ROUTES ET CHEMINS.

I. Classification. — Ressources. — Personnel.

I. CLASSIFICATION. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

1° *Les routes nationales.* — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appartient à l'État.

2° *Les routes départementales.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août 1871. — Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3° *Les chemins de grande communication.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissement intéressés. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4° *Les chemins d'intérêt commun.* — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient également aux communes traversées.

5° *Les chemins vicinaux ordinaires.* — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6° *Les chemins ruraux reconnus.* — Le classement et le déclassement rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est communal.

Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible.

7° *Les chemins ruraux non reconnus.* — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3 de la loi du 20 Août 1881).

8° *Les chemins et sentiers d'exploitation.* — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains ; mais l'usage en est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. RESSOURCES. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

1° *Routes nationales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'État. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également

faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition dans chaque département, suivant les besoins particuliers, est faite par un Conseil local, présidé par le Préfet et composé de l'Ingénieur en chef et de deux membres du Conseil général annuellement désignés par le Ministre. (Ordonnance du 10 Mai 1829, art. 3 et ordonnance du 19 Octobre 1830).

2° *Routes départementales.* — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux. (Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3° *Chemins de grande communication et d'intérêt commun.* — En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1^{er} de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux deux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du 10 Août 1871).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, sauf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4° *Chemins vicinaux ordinaires.* — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires de la portion disponible des ressources spéciales, créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836 et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Cependant les chemins classés en vicinalité depuis 1884 ne bénéficient pas de ces subventions. (Décision de la Commission départementale. — Rapport présenté au Conseil général le 21 Avril 1884, page 179).

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant

compte : 1° de la pauvreté des communes ; — 2° des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur ; — 3° des sacrifices faits par les communes ; — 4° de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

Les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires, entrepris en exécution de la loi du 12 Mars 1880, sont effectués au moyen de ressources subventionnelles et communales dans la proportion de 85 % pour les premières et de 15 % pour les secondes.

Les ressources subventionnelles proviennent d'emprunts contractés à la Caisse des chemins vicinaux et qui sont amortis par le paiement de trente annuités de 4 %.

Le département prend à sa charge les quatre cinquièmes de l'annuité d'amortissement, soit 3 fr. 20 % ; le cinquième restant incombe seul aux communes qui paient ainsi 0,80 %.

5° *Chemins ruraux reconnus.* — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de centimes extraordinaires additionnels.

Quand l'imposition extraordinaire excède trois centimes, les dispositions des art. 5 et 7 de la loi du 24 Juillet 1867 sont applicables. (Ces articles sont remplacés par ceux Nos 142 et 143 de la loi du 5 Avril 1884).

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas les chemins ruraux. La même mesure est applicable aux autres travaux. (Art. 19 à 32 de la loi du 20 Août 1881).

Subventions industrielles. — Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871).

En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6° *Chemins et sentiers d'exploitation.* — Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881).

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

III. PERSONNEL. — 1° *Routes nationales.* — Les travaux sont exécutés sous la direction des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et sous l'autorité du Préfet (Art. 4 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

2° *Routes départementales et chemins vicinaux de toute catégorie.* — Le Conseil général désigne les services qui seront chargés de la construction et de l'entretien des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication et des chemins d'intérêt commun. (Art. 46, § 6 et 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, ces travaux sont confiés au personnel des Agents voyers. (Délibération du Conseil général du 27 Avril 1887) sous l'autorité du

Préfet. Ce personnel est, en outre, également chargé de la surveillance et des travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Il existe, pour chaque route départementale et pour chaque chemin de grande communication ou d'intérêt commun, une Commission syndicale, composée des Conseillers généraux ou d'arrondissement et des Maires des communes traversées ou pécuniairement intéressées.

Ces Commissions ont été instituées par arrêtés préfectoraux des 15 Mars 1873 et 5 Décembre 1874. Elles se réunissent au moins une fois par an, nomment leurs président, vice-président et secrétaire et déterminent le lieu habituel de leurs réunions.

ROUTES NATIONALES

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 839 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.	Circulation — Nombre réduit de colliers quotidiens.
		en pavé.	en empier- rement.		
		k. m.	k. m.	k. m.	c.
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons.....	27.183	9.873	37.056	369,4
46	De Paris à Dunkerque.....	54.386	"	54.386	497,7
47	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.645	"	96.645	734,8
25	Du Havre à Lille.....	45.595	"	45.595	657,2
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons.....	56.107	"	56.107	790,2
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières.....	30.051	40.292	40.343	994,3
40	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bergues et Ypres.....	28.266	6.002	34.268	345,9
44	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.009	"	40.009	860,7
42	De Lille à Boulogne.....	52.882	2.414	55.296	494,2
43	De Bouchain à Calais.....	27.824	"	27.824	337,9
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.....	4.298	2.391	6.689	679,3
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai....	46.824	43.879	60.700	672,4
48	De Valenciennes à Condé et à Gand.....	48.230	"	48.230	868,4
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville.....	25.670	47.078	42.748	412,2
50	De Douai à Arras.....	3.946	"	3.946	465,4
	Totaux.....	k. m. 327.910	k. m. 64.929	k. m. 589.839	"
	Moyenne.....				599,5

L'état de viabilité des routes nationales est ci-après indiqué :
En bon état, 50^k,253 en empierrements et 259^k,314 en pavages ;
laissant à désirer, 11^k,676 en empierrements et 216^k,305 en pavages ;
en mauvais état, 52^k,291 en pavages.

Le recensement de la circulation opéré en 1888, a accusé une

circulation journalière réduite qui est en moyenne de 599 c. 5 en augmentation de 62 c. 4 par rapport au recensement de 1882.

Ces résultats prouvent que, contrairement à l'opinion généralement répandue, la circulation sur les routes nationales continue à augmenter d'importance.

Le département du Nord occupe le n° 2 de classement, d'après l'importance de la circulation; le 1^{er} rang est occupé par le département de la Seine.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres, 607 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N ^{os} des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empièr- ement.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	"	25.980
2	De Lille à Ypres	45.322	"	45.322
3	De Douai à Tournai	46.234	"	46.234
4	De Cambrai à Tournai	48.624	"	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.630	48.472	46.402
6	De Landrecies à Chimay	6.367	35.430	44.797
7	De Condé à Mons	9.025	"	9.025
8	De Condé à St-Amand	42.240	"	42.240
9	De Lille à St-Omer	46.507	"	46.507
10	De Valenciennes à Bohain	42.435	"	42.435
11	De Cambrai à Guise	48.663	"	48.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	48.854	27.654
13	De Maubeuge à Maroilles	"	20.476	20.476
14	De Lille à Courtrai	22.540	"	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	42.955	43.640
16	De Lens à Estaires	4.510	3.680	5.190
17	De Morbecque à Aire	"	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	"	43.567
20	De Cassel à la frontière belge	44.323	"	44.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	47.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing	9.442	"	9.442
23	De Cambrai à Malplaquet	36.948	47.752	54.700
24	D'Hélesmes à Hautchin	7.305	"	7.305
25	Ceinture de Maubeuge	0.282	4.523	4.805
26	Ceinture de Cambrai	0.280	2.047	2.327
Totaux		360.098	455.509	545.607

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empièrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes.

CHEMIS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-sept, ainsi que l'indique le détail ci-après :

N ^{os} des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	mètres
4	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	49578
2	De Dunkerque à Bourbourg.....	283	41797	42080
3	D'Hondschoote à Watten.....	47244	20861	38072
4	De Bergues à Furnes.....	390	41622	42012
5	De Bergues au pont de St-Folquin	514	43392	43903
6	De Lille à Lannoy.....	8040	"	8040
7	De Lomme à Fournes.....	9558	"	9558
8	De Douai à Seclin.....	29496	"	29496
9	De Bondues à Roubaix et à Her- seaux.....	8853	2337	44490
10	De Douai à Bapaume.....	6546	"	6546
11	De Gravelines à Cassel.....	4797	29785	34582
12	De Quesnoy-sur-Deûle à Linselles.	540	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain.....	49373	"	19373
14	D'Armentières à Ypres.....	7443	"	7443
15	D'Esnes à Busigny.....	46085	"	46085
16	De Solesmes à Caudry.....	22342	3583	25925
17	D'Hondschoote à Zegers-Cappel.	2055	21924	23976
18	De Bailleul à Ypres.....	4000	3106	4406
19	De Sainghin à Pont-à-Warcq.....	9252	"	9252
20	De Solre à Hirson et de Glageon à Rond-Buisson.....	4350	35054	36404
21	De St-Amand à Hélesmes.....	9455	"	9455
22	D'Englos à Haubourdin.....	4890	"	4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville	2263	49277	24510
24	D'Avesnes à Gussignies.....	64	22014	22072
25	D'Arleux à Orchies.....	20048	"	20048
26	De Merville à Béthune.....	"	4770	4770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	"	43381	43381
28	De Maubeuge à Binche.....	47	8648	8665
29	De Berlaimont à la gare d'Aulnoye	"	4682	4682
30	De Carvin à Orchies.....	9401	"	9401
31	De Gognies-Chaussée à Aulnoye..	4545	"	4545
32	D'Etrœungt à Prisches.....	"	43515	43515
33	D'Hazebrouck à Bailleul.....	2690	7965	10656
34	D'Auberchicourt à Abscon.....	5444	"	5444
35	De Douai à St-Amand.....	27637	"	27637
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20486	"	20486
37	De Lannoy à Nèchin.....	580	"	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	4632	45506	47438
39	De Seclin à La Bassée.....	44962	"	44962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque..	594	9754	10348
41	D'Haubourdin à Carvin.....	40395	"	40395
42	De Solre-le-Château à Jeumont..	948	45766	46744
43	De Landreçies à Solesmes.....	45481	"	45481

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empierré- ment.	
		mètres	mètres	
44	D'Hondschoote à Ghyvelde.	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, ..	46812	219	47031
46	De Bourbourg à Lederzele	"	47447	47447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt . .	42033	"	42033
48	De Lomme à Loos,	3831	"	3831
49	De Denain à Mastaing	8830	"	8830
50	De Fresnes à Jenlain	45566	3192	48758
51	De Secin à Pont-à-Marcq	5175	"	5175
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	4262	5148	6380
53	Dit de Courchelettes	4118	"	4118
54	D'Etrœungt au Nouvion	"	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeclé	2565	9791	12356
56	De Béthune à La Gorgue	740	395	4105
57	De Vieux-Berquin à Caestre	4055	6764	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9698	6360	46058
60	De Marquette à Neuville-St-Rémy.	45138	"	45138
61	De Cassel à Lederzele	4506	6589	41095
62	D'Estaires à Don	41929	570	42499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture ...	3662	9172	42834
64	D'Arras à St-Quentin	"	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	385	41931	42316
66	De Fourmies à la Gare	"	430	430
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde	4395	"	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle ...	3000	4289	7289
69	D'Armentières à Halluin	4550	8490	43040
70	De Denain à Vendegies	40607	2941	43548
71	De Maubeuge à Erquelines	4127	9080	10207
72	De Prisches au Nouvion	"	10144	10144
73	De Trélon à La Capelle	"	5824	5824
74	De Solre à Sivry	"	4192	4192
76	De St-Waast à la Guizette	7375	"	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C. (tr. de Mœuvres)	3	2377	2380
78	Ceint. de Valenciennes	170	3578	3748
79	Ceinture de Bergues	"	4236	4236
	Totaux	456.469	457.815	914.284

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, en pavage et en empierrement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empierrements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté, en 1880, d'une longueur de 1400 kilom. dont l'achèvement a dû être échelonné sur plusieurs années.

Les chemins parvenus à l'état d'entretien au 31 décembre 1893 étaient au nombre de 233.

En voici l'énumération :

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement	TOTALE.
1	de la route départementale N ^o 45 à Tétèghem.....	690	3700	4390
2	de Dunkerque aux Moères.....	2500	8396	10896
3	de Bergues à Cassel.....	2530	19911	22441
4	de Salomé à la Fin de la Guerre....	7903	8773	16676
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai.....	6580	"	6580
6	de Renescure à Noordpeene.....	"	4418(a)	4418(a)
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	"	9951	9951
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole et à la frontière.....	"	7025	7025
9	de Bettrechies à Bellignies.....	"	4500	4500
10	d'Aubigny-au-Bac à Rœulx.....	15292	"	15292
11	du faub. Notre-Dame à Roost-Warendin	7663	"	7663
12	d'Haubourdin à Faches.....	40285	"	40285
13	de Sequedin à Wavrin.....	40588	1492	12080
14	de Sommaing à Escarmain.....	7700	1000	8700
15	de Bruille à Maulde.....	9663	"	9663
16	d'Hazebrouck à Vicux-Berquin.....	424	8483	8907
17	de Strazeele à Calcanes.....	66	10165	10231
18	de Lewarde à Fressain.....	4710	2320	7030
19	de la gare de Baisieux à Bourghelles.	40167	"	40167
20	de Vred à Somain.....	4540	"	4540
22	d'Oisy-le-Verger à Hordain.....	45237	"	45237
23	de Steenvoorde à Herzele.....	395	11434	11529
24	de Lannoy à Cysoing.....	8696	"	8696
25	de Catillon à Ribeaupville.....	"	5062	5062
26	de Ramillies à Escaudœuvres.....	496	714	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy.....	"	45561	15561
28	de la chapelle d'Anneux à Epéhy....	324	18640	18964
29	de Selvigny à Neuville.....	9937	5232	15169
30	de Bergues à Bambeckue.....	300	8965	9265
31	de Thumeries à Pont-à-Marcq et à Avelin.....	10966	"	10966
32	de Montigny à Auby et à la gare de Leforest.....	45795	"	45795

(a) Non compris une longueur de 612 m. située sur le Nord, mais entretenue par le Pas-de-Calais.

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALES.
33	de Pecquencourt à Aniche.....	6325	"	6325
34	d'Hélesmes à Haspres.....	41598	"	41598
35	de Basuel à Landrecies.....	"	8834	8834
36	du Schoubrouck à Wormhoudt.....	186	45350	45536
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5303	3402	8705
38	de Berlaimont à Valenciennes.....	7360	19676	27036
39	de Roucourt à la route nationale N ^o 45	"	2568	2568
40	d'Esquerchin au Polygone et à Flers.	7767	458	7925
41	de Fromelles à Fournes.....	3100	"	3100
42	de Fourmies au pont de Sains.....	80	6200	6280
44	d'Haverskerque à Aire et à Boeseghem	"	40014	40014
45	de Cassel à Oudezele.....	"	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame ..	392	3738	4130
47	de Cobrioux à Bourghelles.....	2740	"	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem et à la route nationale N ^o 48.....	415	13510	13625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon ..	"	9616	9616
50	de Wattignies à Ancoisne ..	3100	"	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem.....	4004	7918	8922
52	de Dunkerque à Loon par Mardyck..	4250	41350	42600
53	de Lederzele à Watten.....	183	6820	7003
54	de Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle	1420	6293	7713
55	de Wormhoudt à Hondschoote et au pont du Cerf.....	410	46840	46950
56	d'Esnes à Marcoing.....	1094	10656	11750
57	de St-André à la Lys.....	5865	5399	11264
58	de Lille à Lambersart.....	3538	"	3538
59	de Quiévrechain à Saultain.....	40815	48	10863
60	de Watten à Bollezele.....	"	8686	8686
64	de Denain à St-Amand.....	43313	"	43343
62	de Bois-Grenier à Wavrin.....	5545	2172	7717
64	de Bondues à Bousbecques.....	8445	"	8445
65	de Douai à Oisy.....	7875	"	7875
66	de Villers-au-Tertre à Bouchain....	9575	"	9575
67	de Busigny au Cateau par la halte Menneresse.....	3548	7166	40684
68	de Prouvy à Abcon par Denain	40108	"	40108
69	de Wulverdinghe à Bollezele	"	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	4260	"	4260
71	de Dunkerque à Tétéghem.....	"	3600	3600
72	du Mont-Noir à Méteren et Neuf-Berquin	18	47924	17942
73	de Craywick à Loon et à Dunkerque ..	"	5430	5430
74	de Ligny à Lieu-St-Amand.....	22243	4119	23332
75	de Petite-Synthe au Grand-Mille- Brugghe et à Steene.....	180	9786	9966
76	de Cambrai à Beaurevoir et à Niergnies	2824	44824	47642
77	d'Estaires à Nieppe.....	269	40989	41258
78	de Seclin et Gondecourt à Wavrin... .	44520	"	44520
79	d'Eblinghem à la gare de Steenbecque	"	14222	14222
80	de Sains à Bousignies et à la frontière	"	32891	32891

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
81	d'Hornaing à Marchiennes	8450	"	8450
82	de Demicourt à Mœuvres.....	"	2906	2906 ^(a)
83	d'Ohain à la frontière.....	"	2395	2395
84	de Bavai à la frontière	"	7061	7061
85	de la gare de Solesmes à Haspres....	10780	"	10780
86	du Quesnoy à Croix et à Oivillers...	2277	43760	16037
87	de la forêt de Mormal à Roisin.....	5141	6465	41606
88	de Dunkerque à Rosendaël et à Leffrinckouke	4356	4169	5525
89	de Bailleul au Mont-Noir et à la frontière	"	3054	3054
90	de Genech à Baisieux	9530	"	9530
91	de Leers à Bousbecque.....	45023	"	45023
92	du Cateau à Landrecies.....	"	40380	40380
93	de Seclin à Haubourdin	5150	"	5150
94	de Seclin à la Maisoncelle.....	44450	"	44450
95	de La Longueville au bois des Dames.	923	7597	8520
96	de Nieuwilet à Saint-Momelin et à Lederzeele.....	"	5550	5550
97	de Bergues à Hondschoote.....	"	6433	6433
98	de Thiant à Famars.....	3041	2040	5084
99	de Raismes à Marchiennes et à Wandignies.....	45460	170	45460
100	d'Englefontaine à Valenciennes	45683	10507	26190
401	de Crespin à St-Aybert et à la route départementale N ^o 7.....	4721	"	4721
402	de Condé à Bruille-lez-St-Amand et à Mortagne	45638	"	45638
403	de Busigny à Vaux	4806	"	4806 ^(b)
404	d'Avesnes à Sivry.....	"	17834	47834
405	de Fort-Mardyck au canal de Bourbourg.	"	3522	3522
406	de Quaedypre à Poperinghe.....	227	43756	43983
407	de Caëstre à Oost-Cappel	300	48826	49126
408	de Warneton à Fives	10109	8300	48409
409	Ceinture de Douai, avec embranchement sur la gare de Dornignies	8445	"	8445
410	de Drincham et d'Eringhem à Bergues	"	44444	44444
411	d'Englefontaine à Serain	4530	49619	24149
412	de Croix à Mouscron	6325	"	6325
413	de Bergues à Dunkerque par Steen-Dam	2900	5570	8470
414	de Renescure à Campagne	"	1984	4984 ^(c)
415	de Cattenières à Oisy	13659	41778	25437
416	de Quérénaing à Trith-St-Léger	8172	"	8172
417	de Beaurain à Solesmes.....	2020	"	2020
418	d'Iwuy à Cattenières.	42599	"	42599
419	d'Esquelbecq à Bergues.	2858	"	2858
420	de Pont-à-Mareq à Moncheaux	8458	"	8458
421	de Templeuve à Cysouing	6160	"	6160
422	de Merville au Pont-de-Nieppe et à la frontière avec embranchement vers La Gorgue.....	4547	23314	24861

(a) Non compris une longueur de 906^m sur Boursies, entretenue par le Pas-de-Calais.

(b) Non compris une longueur de 918^m sur Busigny, entretenue par l'Aisne.

(c) Y compris 484^m situés sur le Pas-de-Calais et entretenus par le Nord.

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTALE.
423	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	3864	636	4500
424	d'Armsbouts-Capel aux Sept-Planètes.	"	4864	4864
425	de Théroouanne à Cassel..	"	3165	3165
426	de Marchiennes à Aix....	7247	"	7247
427	de Gravelines à Zeggers-Cappel....	"	20994	20994
428	de Godewaersvelde à Wormhoudt...	475	16370	16545
429	de Péronne à Avelin.....	7298	"	7298
430	de Zuydcoote aux Sept-Planètes.....	"	14305	14305
431	de Mardyck au Grand-Mille-Brugghe.	"	9100	9100
432	d'Arneke à Broxeele.....	"	6950	6950
433	de Bambecke aux Moères.....	"	15400	15400
434	d'Hazebrouck à Bailleul.....	4024	5999	7023
435	de Steenwerck au Bac Saint-Maur..	120	4868	4988
436	de La Gorgue à Laventie.....	"	4043	4043
437	de Cassel à Winnezeele et à Watou...	366	7707	8073
438	de Noordpeene à La Longue-Croix..	"	40990	40990
439	d'Hazebrouck à Boeschépe.....	"	41204	41204
440	de la Route nationale n ^o 42 à Pré-à-Vin.	"	49064	49064
448	de St-André à Marcq.....	2225	"	2225
449	d'Oignies à Leforest par Ostricourt..	2962	"	2962
450	de Bois-Grenier à Houplines.....	3472	3076	6548
451	d'Halluin à Tourcoing.....	5973	"	5973
452	de Wambrechies à Halluin.....	8289	3090	11379
453	du Dronkart ou de Lille à Courtrai..	6449	"	6449
454	de Roubaix à Hem et à Blandain..	9676	"	9676
455	de Roubaix à Leers.....	5149	"	5149
456	de Templeuve à Mouchin.....	7625	"	7625
457	d'Annœullin à Camphin-en-Carem- baull.....	3725	"	3725
458	d'Houplin à Carvin.....	6975	"	6975
459	de Gondécourt à Phalempin.....	2480	"	2480
460	de Lannoy à Leers.....	2617	"	2617
461	de Mons-en-Pévèle à Auchy et à Cou- tiches.....	40538	"	40538
462	de Templeuve à Rosult.....	15507	"	15507
463	de Douai à Hornaing.....	15756	"	15756
464	de Marchiennes à Faumont.....	41636	"	41636
465	de Bouvignies à Flines.....	4744	"	4744
466	d'Orchies à la Belgique.....	6304	"	6304
467	d'Estrées à Montigny.....	43864	2587	46451
468	de Douai à Férin.....	4037	"	4037
469	de Masny à Fressies et à Aubigny- au-Bac.....	13239	444	13383
470	de Bugnicourt à Tortequenne et à Oisy	7926	"	7926
471	de Bruille à Marchiennes.....	5296	"	5296
472	d'Orchies à Rumegies.....	9338	"	9338
473	de Bouchain à Brillon avec embranche- ment de Fenain à Abscon.....	20965	"	20965
474	de Rosult à Bruille-St-Amand.....	15592	"	15592
475	de Valenciennes à Eth.....	9143	"	9143
476	de Quérénaing à Saint-Saulve.....	44223	"	44223
477	d'Abscon à Emerchicourt.....	4695	"	4695

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
178	d'Hérin à Prouvy	5934	"	5934
179	de Condé à Blaton.....	4423	"	4423
180	de St-Amand à Mortagne.....	6360	"	6360
181	d'Anzin à Raismes.....	3577	"	3577
182	de Lourches à Douchy.....	4927	"	4927
183	de Valenciennes à Bruai.....	5529	"	5529
184	de la route dép. N ^o 8 à Péruwelz ...	5640	"	5640
185	de Fresnes à Crespin	5884	"	5884
186	de Condé à Tournai.....	5457	"	5457
187	de Château-l'Abbaye à la route départementale N ^o 8.....	3933	"	3933
188	de Valenciennes à Iwuy.....	19695	4955	24650
189	d'Estreux à Vicq.....	5604	"	5604
194	de Saint-Hilaire à Boussières.....	2778	4372	4150
195	d'Elincourt à Audencourt, par Clary.	5100	4794	9894
196	de Vauclles à Villers-Outreau	6296	2723	9019
197	d'Estourmel à Serain.....	4568	8960	13528
198	de Cambrai à Flesquières.....	4436	5852	7288
199	de Mazingbien à Forest.....	495	10512	10707
200	de Carnières à Montrécourt.....	8164	3323	11484
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt.....	28	5993	6021
202	de Bantouzelle à Epehy	54	6740	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt.....	293	11410	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière.....	3	9774	9777
205	de Malincourt à Maretz.....	5007	4505	6512
206	de Noyelles à Cattenières.....	2934	10693	13627
207	de Cambrai à Solesmes.....	44862	1842	46704
208	de Cambrai à Vendegies s/Ecaillon...	10210	40636	20846
209	de Solesmes à Escarmain	4400	3765	5165
210	de Briastre à Solesmes.....	210	2515	2725
211	d'Inchy à Fontaine-au-Tertre.....	4460	918	5378
212	de Capelle à Beaudegnies.....	4451	4486	2937
213	de la Groise à Floyon et à Favril....	"	49342	49342
214	de Berlaimont à Malplaquet.....	4400	12156	13256
215	de Maroilles à Prisches.....	90	6063	6153
216	de la route nationale N ^o 49 à Fayt..	"	6330	6330
217	de Leval à Prisches	"	13428	13428
218	d'Avesnes à Maubeuge.....	"	48650	48650
219	d'Hargnies à St-Remi-Mal Bâti.....	"	5505	5505
220	de Marpent à Feignies.....	"	17430	17430
221	de Fourmies à Clairfayts.....	"	22330	22330
222	d'Etœungt à Felleries.....	"	40320	40320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal ...	445	4046	4161
224	de Cartignies à Saint-Aubin.....	"	44126	44126
225	de Maubeuge à Hautmont.....	1080	4441	5491
226	d'Aulnoye à Dourlers.....	"	8273	8273
227	de Sepmeries à Bry.....	5090	6306	11396
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme de Bellevue.....	"	5550	5550
229	d'Avesnes à Liessies.....	24	44069	44093
233	de la Posterie à la Chapelle Menet....	2855	"	2855
234	d'Accès à la gare de Ghyvelde.....	4200	"	4200

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
235	de la Bistade à Lynck.....	"	6110	6110
236	d'accès à la gare de Nomain-Coquerie.	4655	"	4655
237	de Fournes à la gare de Wayrin....	2423	"	2423
24-8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul...	8677	"	8677
63-2	de Wez-Macquart à Santes.....	6645	6352	12997
141-1	du Maisnil à Pérenchies.....	2850	6980	9830
142-7	de Loos à Emmerin et à Faches.....	8197	"	8197
143 (3-4)	de Wambrechies à Hem.....	48438	880	19318
144-5	de la Madelaine à Marcq-en-Barœul et à Hem.....	9601	"	9601
145-9	du Moulin de Lesquin et Ronchin à Templeuve.....	40975	"	40975
146-10	de Lille à Sainghin-en-Mélantois....	7820	"	7820
147-11	de Lille à Houplin.....	6390	"	6390
230-13	de Maubeuge à Ferrières-la-Grande...	"	4600	4600
TOTAUX.....		4060208	4116146	2206354

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Etendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Avesnes.....	45	472034	35	391633	50	563667
Cambrai.....	40	400404	39	392573	49	492977
Douai.....	8	85045	24	227793	32	312838
Dunkerque.....	8	468296	28	256483	36	424479
Hazebrouck.....	12	416267	26	262739	38	379006
Lille.....	47	484886	50	442144	67	597027
Valenciennes.....	7	87352	28	263292	35	350644
Totaux.....	77	914284	230	2206354	307	3420638

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.135.185 mètres dont :

Arrondissement de Avesnes.....	4.035.986
— Cambrai.....	712.269
— Douai.....	453.471
— Dunkerque.....	648.771
— Hazebrouck.....	759.993
— Lille.....	945.600
— Valenciennes.....	579.395
Total égal.....	5.135.185

**Dépenses et ressources du service vicinal.
(Exercice 1892).**

	CHEMINS		
	de grande communication.	d'intérêt commun.	Ensemble.
DÉPENSES.			
Entretien	664,784 »	4,596,964 »	2,261,748 »
Grosses réparations	7,458 »	83,086 »	90,544 »
Travaux neufs	200,799 »	405,748 »	306,547 »
Acquisitions de terrains, etc.	494,764 »	59,488 »	254,252 »
Dommages et dépenses diverses	4,650 »	6,847 »	8,497 »
Remboursement d'emprunts, intérêts.	47,674 »	255 800 »	273,474 »
Total des dépenses	4,087,426 »	2,407,933 »	3,495,059 »
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires	78,465 »	357,237 »	435,402 »
Prestations. { en nature	54,302 »	485,898 »	240,200 »
{ en argent	48,354 »	85,030 »	403,384 »
Centimes spéciaux	415,157 »	220,664 »	335,821 »
Impositions extraordinaires	447 »	5,932 »	6,379 »
Produits extraordinaires	333,960 »	2,550 »	236,510 »
Subventions industrielles { en nature	40,942 »	47,220 »	28,462 »
{ en argent	47,164 »	9,324 »	26,485 »
Souscriptions particulières { en nature	2,489 »	2,204 »	4,393 »
{ en argent	46,000 »	5,453 »	24,453 »
Fonds départementaux { ordinaires	461,092 »	824,105 »	4,285,197 »
{ extraordinaires..	44,447 »	200,243 »	244,360 »
Fonds de l'État	4,200 »	34,624 »	35,824 »
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux	9,200 »	275,800 »	285,000 »
Excédent à la clôture de l'exerc. 1891.	67,389 »	163,892 »	231,281 »
Ensemble	4,499,708 »	2,389,840 »	3,589,548 »
A déduire :			
Déficit à la clôture de l'exerc. 1891.	4,937 »	5,960 »	7,897 »
Pour non-valeurs d'excédés de crédits.	4,470 »	4,024 »	2,494 »
Total des ressources	4,496,604 »	2,382,856 »	3,579,457 »

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1892.

DÉPENSES.

Entretien.....	2,234,380 fr.
Grosses réparations.....	58,680 »
Constructions.....	460,736 »
Acquisitions de terrains.....	50,690 »
Domnages et dépenses diverses.....	696 »
Remboursements et intérêts d'emprunts.....	4,199,669 »
Total des dépenses.....	4,004,851 fr.

RESSOURCES.

Ressources d'origine communale.....	2,605,534 fr.
Subventions industrielles et offres particulières.....	29,738 »
Subventions du département et de l'Etat.....	4,189,945 »
Excédent à la clôture de l'exercice 1891.....	808,704 »
Ensemble.....	4,633,921 »
A déduire : Dégrèvements et non-valeurs.....	58,095 »
Total des ressources.....	4,575,826 fr.

R É S U M É.

	DÉPENSES	RESSOURCES.
Chemins de grande communication.....	4,087,426 fr.	4,496,604 fr.
Chemins d'intérêt commun.....	2,407,933 »	2,382,856 »
Chemins vicinaux ordinaires.....	4,004,851 »	4,575,826 »
TOTAUX.....	7,499,940 »	8,455,283 »
Frais généraux. — Personnel, etc.....	341,578 »	341,578 »
TOTAUX GÉNÉRAUX... .	7,541,488 fr.	8,496,861 fr.

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1892 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	855,088	57,404	4,194	604	914,284
Chemins d'intérêt commun.....	4,977,406	236,386	2,523	12,840	2,228,855
Chemins vicinaux ordinaires.....	3,794,905	340,367	34,540	968,403	5,135,185
Totaux.....	6.624,099	634,454	38,227	981,844	8,278,324

CHEMINS RURAUX.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux Communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux. — On procède en ce moment à la reconnaissance des chemins ruraux par application de la loi homologuée le 20 Août 1881.

La reconnaissance était prononcée au 1^{er} Mai 1893, dans 352 communes, pour 3237 chemins ayant ensemble une longueur de 2406 kilom. 503, soit une longueur en plus de 129 k. 599^m sur l'année 1892 à la même date.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE GROSSES RÉPARATIONS. — La Compagnie du Nord a continué à remplacer, par masse, le ballast, sur différentes lignes. Elle a substitué sur les lignes principales du réseau des rails en acier de 43 k. (au mètre courant) aux rails de même métal de 30 k. et sur les lignes secondaires des rails en acier de 30 k. aux rails en fer de 37 k. Cette substitution a été faite, en 1892, sur une longueur de 36,061 mètres en lignes principales (Hazebrouck à Calais, Lille à Dunkerque, Paris à la frontière par Lille, Busigny à Somain, Creil à Erquelines, Douai à la frontière par Valenciennes), et de 19,620 mètres en lignes secondaires (Armentières à Berguette, Dunkerque à Calais, Somain à Tourcoing et à Menin, St-Just à Cambrai, Bourbourg à Watten, Dunkerque à la frontière vers Furnes, Marcoing à Masnières et St-Amand à Blanc-Misseron).

Gares, stations ou haltes. — Aucune station ou halte n'a été ouverte à l'exploitation en 1892. De nombreux travaux relatifs à la sécurité ont été exécutés pendant l'année 1892 dans les diverses gares du département. La Compagnie a continué à développer les appareils d'enclenchement et à les appliquer à un grand nombre de gares; elle a installé des liaisons entre les voies principales, pour faciliter la réception des trains et a développé les voies de manœuvre, de manière à satisfaire aux exigences du service.

10 arrêts nouveaux ont été créés en 1892 dans le département du Nord : Maing-Famars, Quérenaing, Fontaine-au-Pire, Fressies, Brunémont, Cateau (halte), St-Aubert (sucrierie), St-Waast-la-Vallée, Gussignies et Avesnelles.

Retards. — La proportion des retards, par rapport au nombre des trains mis en circulation, a été de 2,74 %. Les correspondances manquées ont été au nombre de 2,552.

Accidents. — Le nombre des accidents de personnes ou de trains survenus en 1892 a été de 46 tués, 582 blessés, 114 trains de voyageurs et 259 trains de marchandises.

EFFECTIF DU MATÉRIEL. — Au 1^{er} janvier 1893, l'effectif des locomotives s'élevait à 1,682; celui des voitures des trains de voyageurs, à 5,267, et celui des wagons à marchandises, à 51,568. — Si l'on compare cet effectif à celui du 1^{er} janvier 1892, on trouve une augmentation de 20 locomotives, 375 voitures à voyageurs et 1,575 wagons à marchandises.

EXPLOITATION COMMERCIALE. — Les recettes se sont élevées, en 1892, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 189,885,857 fr. 57. Elles avaient été de 190,367,210 fr. 60 en 1891. L'exercice de 1892 présente donc une diminution de 481,353 fr. 03. — L'exercice de 1891 présentait une augmentation de 1,181,197 fr. 99 par rapport à celui de 1890.

RÉSULTATS STATISTIQUES. — Dans un nombre de 1,000 voyageurs,

les voyageurs de 1 ^{re} classe entrent pour.....	60 v.
id. 2 ^e classe pour	161
id. 3 ^e classe pour	779

Dans une recette de 1,000 fr.,

les voyageurs de 1 ^{re} classe entrent pour.....	216 fr.
id. 2 ^e classe pour	296
id. 3 ^e classe pour	488

Moyenne du produit d'un voyageur de 1 ^{re} classe	4 fr. 50
id. de 2 ^e classe	2 29
id. de 3 ^e classe	0 78

Moyenne générale	1 24
------------------------	------

Dans une recette de 1,000 fr.,

les voyageurs entrent pour	295 fr.
les bagages et marchandises à grande vitesse pour.....	69

Total des voyageurs et de la grande vitesse.	364 fr.
--	---------

Petite vitesse	636
----------------------	-----

Ensemble.....	<u>1.000 fr.</u>
---------------	------------------

LIGNES NOUVELLES. — *Le Cateau à Laon.* — (Longueur à construire : 75 k. 576 m. 80). La 1^{re} section d'une longueur de 36 k. 203 m. 14 entre Laon et Sains-Richaumont a été ouverte à l'exploitation le 20 août 1888. La 2^e et la 4^e section (de Sains à Guise et du Cateau à Wassigny) ont été ouvertes au public en juin et avril 1892. Reste une 3^e section dont l'inexécution prive le public d'une grosse partie des bénéfices qui doivent résulter de la construction d'une ligne qui crée un débouché important sur la région du Nord.

Haubourdin à St-André. — (Longueur à construire : 10 km. 940). Les projets sont approuvés ; les terrains sont acquis et les travaux, poussés très activement, seront terminés vers le milieu de 1894.

Don à Templeuve — (Longueur construite : 28 km. 132). Les travaux sont terminés, sauf ceux des gares de jonction. La ligne sera ouverte à l'exploitation en janvier 1894.

Denain à St-Amand. — (Longueur à construire : 16 km. 018). Les projets sont approuvés ; les terrains sont acquis et les travaux, poussés très activement, seront terminés dans la première moitié de l'année 1894.

Armentières à Tourcoing et à Roubaix. — (Longueur à construire : 23 km. 920). M. le Ministre des Travaux publics a subordonné la déclaration d'utilité publique à l'allocation par le département d'une subvention de 10 000 fr. par kilomètre. La Compagnie du Nord a présenté l'avant-projet à soumettre aux enquêtes.

Avesnes à Sars-Poteries. — (Longueur à construire : 14 km. 840). Le Conseil général a alloué une subvention de 110.000 fr. La ligne a été déclarée d'utilité publique par décret du 16 août 1893 et la Compagnie du Nord prépare les projets définitifs.

Roubaix-Wattrelos à la frontière belge. — (Longueur à construire : 3 km. 778). Le projet de tracé et de terrassements a été approuvé. L'enquête sur l'emplacement de la station de Wattrelos est terminée. Les travaux seront sans doute entrepris en 1894.

*Produits, par station de provenance, du chemin de fer
du Nord, dans le département du Nord.*

EXERCICES 1891 ET 1892.

Nos d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1892.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1891	1892			1892.	1891.
				fr. c.	fr. c.
1	1	Dunkerque	334,099	7,754,066	» 8,326,613
2	2	Lille	2,444,045	4,466,326	» 4,149,009
4	3	Valenciennes	385,685	3,255,701	» 3,525,126
5	4	Somain	156,358	3,210,085	» 3,403,173
3	5	Feignies (frontière) ...	182,876	3,208,400	» 3,615,669
6	6	Roubaix	931,895	2,459,438	» 2,321,136
7	7	Lille (Saint-Sauveur)...	»	1,946,140	» 2,026,992
8	8	Douai	515,712	1,747,075	» 2,003,004
9	9	Lourches	51,876	1,441,332	» 1,632,641
10	10	Pont de-la-Deûle	62,189	1,283,863	» 1,411,771
11	11	Tourcoing-le-Tilleul ...	596,982	1,136,310	» 1,148,288
13	12	Hautmont	115,976	1,029,385	» 1,035,930
12	13	Blanc-Misseron (front.)..	54,463	970,608	» 1,142,022
14	14	Gare des Usines	»	872,228	» 854,421
15	15	Armentières	320,060	843,021	» 823,721
17	16	Cambrai (Annexe)	49,815	693,546	» 761,722
16	17	Baisieux (frontière)....	137,637	672,008	» 818,702
18	18	La Madeleine	38,992	631,891	» 700,071
20	19	Blanc-Misseron	31,089	626,445	» 642,220
21	20	Jeumont	54,479	587,085	» 549,492
19	21	Tourcoing (frontière)...	356,916	584,012	» 665,540
24	22	Cambrai (Ville)	274,159	485,171	» 412,738
22	23	Maubeuge	300,142	465,049	» 459,830
23	24	Fourmies	166,783	443,654	» 436,962
26	25	St-Amand	99,423	395,402	» 360,997
25	26	Le Cateau	86,370	380,562	» 398,246
27	27	Hazebrouck	138,280	345,882	» 358,549
29	28	Fives	»	336,874	» 334,605
31	29	Caudry	69,222	334,110	» 318,460
32	30	Loos	19,487	316,102	» 314,342
46	31	Croix-Wasquehal	76,387	305,532	» 222,335
30	32	Don-Sainghin	63,923	297,763	» 322,816
35	33	Avesnes	127,795	295,460	» 275,465
28	34	Brnai (Nord)	»	294,180	» 336,406
37	35	Aulnoye	112,948	292,236	» 272,627
39	36	Azincourt (garage)	»	287,619	» 270,039
38	37	Seclin	117,570	286,856	» 270,883
33	38	Haubourdin	47,659	283,590	» 305,641
36	39	Raismes	19,842	276,254	» 274,396
34	40	Bergues	126,693	264,174	» 295,871
44	41	Aniche	61,247	251,653	» 240,309
42	42	Fresnes	16,044	243,502	» 259,065
40	43	Anor (frontière)	25,466	242,258	» 269,762
41	44	Gravelines	57,640	241,429	» 263,230
45	45	Anor	81,907	236,597	» 227,376
43	46	Coudekerque-Branche..	17,354	215,470	» 256,453

N ^{os} d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1892.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1891	1892			1892.	1891.
47	47	Orchies.....	86,143	215,404	» 214,912
49	48	Halluin.....	61,178	205,355	» 207,740
50	49	Merville.....	44,846	196,225	» 194,823
51	50	Busigny.....	98,725	191,489	» 178,166
48	51	Bavai.....	49,150	184,440	» 209,172
54	52	Le Quesnoy.....	94,914	176,187	» 157,736
52	53	Bourbourg.....	60,712	174,088	» 176,555
53	54	Comines (France).....	49,134	169,683	» 175,443
55	55	Solesmes.....	69,294	166,252	» 157,477
56	56	Trélon-Glaçon.....	42,351	160,688	» 152,157
58	57	La Gorgue-Estaires.....	40,829	160,243	» 146,194
57	58	Bailleul.....	74,112	156,013	» 151,419
76	59	Strazeele.....	20,651	149,859	» 105,334
59	60	Ferrière-la-Grande.....	30,373	148,465	» 145,938
60	61	Masnères.....	14,926	147,084	» 145,288
63	62	Trith-St-Léger.....	25,834	143,666	» 136,599
62	63	Roubaix-Wattrelos.....	11,061	138,741	» 138,901
61	64	La Bassée.....	32,012	137,288	» 140,508
72	65	Prouvy-Thiant.....	19,516	136,919	» 112,795
64	66	Landrecies.....	44,690	132,654	» 131,603
68	67	Sars-Poteries.....	20,811	130,110	» 116,353
67	68	Lille (raccordement).....	»	130,069	» 122,138
75	69	Montigny (Nord).....	92,416	123,820	» 108,017
69	70	Flines-lez-Raches.....	49,723	119,279	» 116,167
73	71	Marly.....	17,975	119,230	» 112,602
66	72	Sains (Nord).....	61,779	117,530	» 123,511
65	73	Quesnoy-sur-Deûle.....	48,238	114,357	» 131,864
71	74	Bouchain.....	38,224	111,762	» 112,882
79	75	Iwuy.....	39,115	109,074	» 99,473
74	76	Cassel.....	36,576	107,955	» 110,440
82	77	Bertry.....	25,891	105,258	» 96,234
85	78	Lille (porte des Postes).....	39,480	104,339	» 90,333
70	79	Onnaing.....	19,463	100,749	» 115,387
80	80	Watten Eperlecques.....	38,517	96,189	» 96,730
78	81	Raismes-Vicoigne.....	10,685	95,940	» 103,259
84	82	Lannoy.....	44,339	93,696	» 93,553
86	83	Cousolre.....	19,241	92,173	» 84,934
81	84	Baisieux.....	47,917	88,994	» 96,366
95	85	Marchiennes.....	23,713	84,037	» 68,452
89	86	Esquelbecq.....	38,551	83,474	» 81,285
91	87	Solre-le-Château.....	26,241	81,527	» 79,254
83	88	Cattenières.....	14,530	80,610	» 95,041
77	89	Houplines (frontière).....	32,046	80,581	» 103,662
97	90	Ghyvelde.....	19,493	77,009	» 66,455
92	91	Bachy (frontière).....	10,195	76,696	» 77,478
98	92	Tourcoing-les-Francis.....	37,090	73,491	» 64,120
96	93	St-Aubert.....	12,734	73,370	» 66,539
90	94	Marcoing.....	33,319	72,734	» 79,331
100	95	Sous-le-Bois.....	113,694	70,777	» 63,389
88	96	Neuvilly.....	16,601	70,348	» 81,391
99	97	Salesches.....	9,850	69,829	» 64,022

Nos d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1892.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1891	1892			1892.	1891.
87	98	Maulde-Mortagne front ^{re} .	15,480	64,819 »	84,555 »
94	99	Artres	32,107	64,453 »	69,986 »
93	100	Arleux	31,354	63,749 »	75,695 »
109	101	Waller.	25,619	62,255 »	52,043 »
108	102	Arneke	22,762	61,026 »	52,979 »
106	103	Pérenchies	44,538	59,916 »	53,862 »
110	104	Raches	27,328	59,472 »	47,766 »
104	105	Steenwerck	25,214	58,506 »	56,502 »
101	106	Templeuve	34,366	57,154 »	61,677 »
113	107	Lille (porte d'Arras) ...	10,440	56,829 »	57,147 »
105	108	Asecq	72,449	51,047 »	54,259 »
118	109	Phalempin	43,697	52,066 »	42,602 »
112	110	Gouzeaucourt	18,249	50,850 »	45,158 »
102	111	Wargnies-le-Grand	9,321	48,147 »	60,855 »
116	112	Ferrière-la-Grande	13,088	47,340 »	42,920 »
111	113	Wavrin	57,401	46,598 »	41,597 »
120	114	Dompierre (Nord)	25,614	46,042 »	35,890 »
114	115	Maulde-Mortagne	23,872	44,464 »	44,606 »
107	116	Saulzoir	17,708	44,225 »	53,209 »
119	117	Cyseing	41,168	43,725 »	39,708 »
113	118	Gommeignies	23,296	41,280 »	44,705 »
115	119	Sin-le-Noble	7,026	41,252 »	20,942 »
117	120	Cantin	15,415	40,702 »	42,746 »
125	121	Sancourt	10,179	40,398 »	31,946 »
122	122	Ebblinghem	11,693	37,400 »	34,363 »
131	123	Steenbecque	32,509	36,882 »	29,291 »
128	124	Curgies	15,774	34,713 »	31,192 »
123	125	Haspres	15,782	33,041 »	33,093 »
130	126	Houplines	12,753	32,322 »	30,008 »
121	127	Bauvin-Provin	31,793	31,921 »	35,798 »
132	128	Bachy	9,275	31,818 »	29,189 »
133	129	Roncq	28,669	31,477 »	28,870 »
115	130	Aubigny-au-Bac	18,103	31,277 »	43,307 »
124	131	Wambrechies	15,040	31,194 »	32,021 »
135	132	Fretin	70,413	30,846 »	27,803 »
127	133	Marquillies	15,784	29,108 »	31,821 »
126	134	Loon-Plage	12,103	28,031 »	31,935 »
142	135	St-Pi-rrc-Brouck	8,901	27,872 »	22,506 »
134	136	Saultain	13,609	27,471 »	28,353 »
140	137	Rosult	19,936	26,991 »	23,938 »
147	138	Haussy	12,965	26,453 »	19,196 »
136	139	St-Waast-la-Vallée	8,810	25,896 »	25,956 »
146	140	Monchecourt	11,551	25,082 »	19,625 »
141	141	Douzies	5,173	21,635 »	23,007 »
138	142	Liessies	12,380	24,498 »	25,219 »
139	143	Rieux	12,455	24,439 »	23,966 »
143	144	Beaucamps-Erquinghem	11,576	24,096 »	22,390 »
137	145	Thiennes	9,019	20,671 »	25,224 »
144	146	Tressin (halte)	32,418	20,670 »	21,397 »
151	147	Bac-St-Maur	19,789	20,431 »	17,221 »
149	148	Gussignies (garage)	»	20,123 »	17,857 »

N ^{os} d'ordre.		STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1892.	PRODUITS (Impôt déduit).	
1891	1892			1892.	1891.
156	149	Ennetières-en-Weppes..	3,784	19,876 »	14,851 »
157	150	Nomain	9,738	19,321 »	14,266 »
159	151	Ors	14,519	18,764 »	12,707 »
148	152	Hachette (halte).....	11,136	18,456 »	18,598 »
129	153	Bavay (frontière).....	7,766	17,957 »	30,675 »
155	154	Berlaimont (halte).....	21,014	17,553 »	15,875 »
153	155	Lecelles	6,434	17,306 »	16,490 »
158	156	Blaringhem	9,832	16,929 »	13,277 »
150	157	Bettrechies (garage)....	»	15,933 »	17,596 »
154	158	Beuvry	9,713	15,725 »	16,122 »
152	159	Santes.....	16,705	15,594 »	16,528 »
168	160	Le Poirier (halte).....	60,167	15,464 »	9,242 »
163	161	Fenain	10,189	13,902 »	10,630 »
160	162	La Longueville.....	13,261	13,703 »	12,269 »
167	163	Landas	12,853	13,093 »	10,089 »
162	164	Wattignies (halte).....	36,012	12,462 »	10,972 »
161	165	Hounechy (halte).....	13,489	12,215 »	10,736 »
166	166	Odomez-Notre-Dame ...	6,933	11,857 »	10,096 »
165	167	Recquignies (halte)....	31,984	11,139 »	10,122 »
164	168	Lesquin	18,203	10,266 »	10,186 »
171	169	Avesnes-lès-Aubert (hal.)	16,420	8,687 »	7,146 »
169	170	La Tente-Verte (halte)..	21,256	8,600 »	8,657 »
172	171	Jenlain (halte).....	10,848	8,577 »	7,121 »
170	172	Maurois (halte).....	7,737	8,074 »	7,759 »
173	173	Genech	11,378	8,073 »	6,267 »
175	174	Beuvrages (halte).....	10,912	7,262 »	5,696 »
174	175	Beuvry-lès-Orchies.....	7,541	7,108 »	5,931 »
176	176	Vendegies-Neuville....	11,187	7,015 »	5,693 »
180	177	Renescure (halte).....	9,092	6,239 »	5,010 »
179	178	Rumingham (halte)....	11,774	5,946 »	5,402 »
182	179	Rousies (halte).....	11,767	5,917 »	4,020 »
177	180	Obrechies (halte).....	11,762	5,902 »	5,526 »
178	181	Nieppe (halte).....	11,277	5,605 »	5,448 »
181	182	Romerics (halte).....	7,595	5,309 »	4,612 »
183	183	Ostricourt (halte).....	11,172	4,789 »	3,659 »
184	184	Naves (halte).....	13,208	4,287 »	3,415 »
188	185	Rumilly (halte).....	11,514	3,978 »	2,555 »
186	186	Coutiches (halte).....	7,014	3,415 »	2,799 »
185	187	Nomain-Ouvignies (hal.)	7,338	3,361 »	3,319 »
187	188	Petite-Synthe (halte)...	5,288	2,810 »	2,570 »
190	189	Erquinghem-s-la-Lys(h.)	6,988	2,612 »	2,206 »
192	190	Villers-Plouich (halte)..	4,056	2,425 »	2,006 »
191	191	Zuydcoote (halte).....	7,110	2,380 »	2,123 »
189	192	Rosendael	3,058	1,570 »	2,356 »
193	193	Fontaine-Bouillon.....	2,426	1,295 »	866 »
194	194	Vicq (halte).....	3,465	1,003 »	676 »
Totaux.....				55,930,341 »	57,768,204 »
DIFFÉRENCE EN MOINS pour l'année 1892:				1,837,863 »	

Chemins de fer d'intérêt local.

Ligne de Bapaume à Marcoing. — Ligne à voie normale, ouverte à l'exploitation en 1878. Les produits obtenus en 1892 dans les stations du département du Nord se sont élevés à 21,354 fr. 35 contre 21,180 fr. 80 en 1891.

Ligne de Denain au Catelet. — Ligne à voie de un mètre, ouverte en totalité à l'exploitation en 1891. Subventionnée par l'État et le Département. Les recettes kilométriques se sont élevées à 2,728 fr. en 1892 contre 2,477 fr. en 1891.

Ligne de Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote. — Ligne à voie de un mètre, subventionnée par l'État et le département du Nord. Les projets sont approuvés ; les travaux sont en cours et seront terminés vraisemblablement dans la première moitié de 1894.

Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud). — Lignes à voie de un mètre, subventionnées par l'État et le département du Nord. La Compagnie doit présenter les projets d'ensemble dans un délai de six mois après la déclaration d'utilité publique prononcée par la loi du 12 août 1893.

Lignes de Bellreches à Hon et à Bavai et de Maubeuge à Villers-sire-Nicole. — La première doit être à voie large ; la seconde à voie de un mètre. Les projets d'ensemble doivent être présentés dans un délai de six mois après la déclaration d'utilité publique prononcée par deux lois du 12 août 1893. Ces lignes sont subventionnées par l'État et le département.

Ligne du Catelet à Masnières. — Ligne à voie de un mètre, concédée à la Compagnie du Cambrésis. Longueur probable : 16 kil. L'instruction est close et la déclaration d'utilité publique peut être prononcée.

Ligne de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle. — Ligne à voie normale, concédée à M. Lambert, ingénieur civil à Paris. Le projet de loi déclaratif d'utilité publique est soumis au Parlement et le Conseil général du Nord, dans sa session d'août 1893, a autorisé M. le Préfet à apporter aux conditions de la concession diverses modifications réclamées par la Chambre des Députés.

Ligne de Louches à Cambrai. — Ligne à voie de un mètre, concédée définitivement en août 1893 à la Société des chemins de fer économiques du Nord. La déclaration d'utilité publique pourra être obtenue à bref délai.

Ligne de Marquion à Cambrai. — Ligne à voie normale, formant le prolongement du chemin de fer d'intérêt local de Boisieux à Marquion. Concédée en principe à MM. Lambert et

Hornez. On attend pour achever l'instruction que les concessionnaires aient produit les justifications nécessaires, en ce qui concerne les subventions communales et particulières.

Ligne d'Hondschoote à Bray-Dunes. — Ligne à voie de un mètre, faisant prolongement du chemin de fer de Bergues à Hondschoote. Concédee à M. Lambert qui n'a pas encore produit toutes les justifications nécessaires, en ce qui concerne les subventions communales et particulières.

Ligne d'Herzelee à St-Omer. — Ligne à voie de un mètre. L'instruction est interrompue jusqu'à ce que M. Lambert ait répondu aux questions posées par une Commission interdépartementale qui s'est réunie à la Préfecture du Nord le 15 juin 1892.

Ligne de Wavrin ou de Don à Fromelles. — Ligne à voie normale, concédée en principe à M. Lambert. L'enquête d'utilité publique pourra être ouverte dès que cet ingénieur aura présenté un avant-projet régulier.

Tramways à l'étude.

Tramway de St-Pol. — L'instruction est terminée en ce qui concerne un tramway à voie large reliant St-Pol à Dunkerque. La commune est en pourparlers pour y substituer une voie Decauville de 0^m.60 de largeur.

Tramway de Rosendael — Le Conseil général a accordé la concession à la commune et le dossier a été transmis à l'Administration supérieure, en vue de la déclaration d'utilité publique. Mais l'instruction est suspendue en attendant que la municipalité ait terminé les négociations engagées en vue de l'exploitation.

MARINE.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines ; un phare électrique, un feu sur la tour du Leugenaer et des feux de marée à Dunkerque ; deux feux flottants, dont l'un, le Dyck, marque l'entrée Ouest de la rade, et l'autre, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 26 bouées en place à la mer et de 34 bouées de rechange. Neuf de ces bouées sont lumineuses ; elles servent à éclairer les approches du port. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2*, pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1^{er} arrondissement, comprenant l'exécution des travaux des bassins de Freycinet.

Le 2^e arrondissement, comprenant l'étude de projets d'améliorations, la construction de la nouvelle jetée de l'Est, le balisage et l'éclairage du port de Dunkerque, de la rade et des bancs.

Le 3^e arrondissement, comprenant l'entretien, les grosses réparations, l'administration et la police des ports de Dunkerque et de Gravelines, ainsi que l'éclairage de ce dernier port.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 8^m en vives eaux et de 7^m en mortes eaux ordinaires.

Gravelines, port de 3^e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 5 mètres en vives eaux et de 4 mètres en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque, autorisés par la loi du 14 décembre 1875, sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'Etat en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1893 ont été de 15,211,037 fr. 93 c.

Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique de

nouveaux travaux d'amélioration et d'extension du port de Dunkerque et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1892 s'élevait à 45,002,515 fr. 56 c. La dépense prévue pour 1893 est de 1,800,000 fr. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées par une loi du 1^{er} septembre 1884 à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer leur exécution. Enfin, un décret du 26 août 1890 a autorisé la reconstruction de la jetée de l'Est; la dépense est évaluée à 4,900,000 fr. Une subvention de 4,500,000 fr. est fournie par la Chambre de Commerce. Les travaux sont en cours d'exécution.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué ci-dessous.

Le nombre des navires entrés et sortis en 1892 a été de 5,816, jaugeant ensemble 2,918,091 tonneaux et portant 2,461,505 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1891, diminution de 222 navires, de 259,050 tonneaux de jauge et de 107,270 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 502 tonneaux.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 370, jaugeant ensemble 40,548 tonneaux et portant 23,077 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1891 de 2 navires, diminution de 1,385 tonneaux de jauge et augmentation de 437 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Etrangers.
A Dunkerque.	2,211	3,605
A Gravelines.	296	74
	<u>2,507</u>	<u>3,679</u>

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue a été à Dunkerque de 83, de 8,533 tonneaux de jauge, montés par 1,372 marins, et à Gravelines de 77, de 2,439 tonneaux de jauge, avec 623 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 4,833 tonnes d'une valeur de 3,600,000 fr., et pour les seconds, de 795 tonnes, évalués 580,000 fr.

La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 101 bâtiments de 483 hommes d'équipage, et à Gravelines, 120 navires montés par 1,075 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 456 tonnes d'une valeur de 570,000 fr.; pour Gravelines de 2,150 tonnes, valant ensemble 764,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1892 a été, à Dunkerque, de 2, jaugeant 145 tonneaux, à Gravelines, de 12, d'une capacité totale de 263 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 3 dans les parages de Dunkerque et au nombre de 3 dans les parages de Gravelines, en 1892; un des hommes d'équipage s'est noyé.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

TABLEAU DES BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGUANT SUR MER,
QUI ONT LEUR STATION A DUNKERQUE :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
N. Verberckmoës.	779	890	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	27
Présid. Leroy- Lallier	750	921	St Nazaire, Bordeaux, Marseille et Cette	6	23
Ville de Mar- seille	638	799	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	12
Ville de Bou- logne	303	478	Boulogn, Lorient, La Rochelle, Rochefort, St-Nazaire, Bordeaux.	10	33
Jean-Bart ...	436	449	id.	42	31
Nord.	400	630	id	10	33
Néva	279	207	Le Havre.	2	90
Cambrai.	545	665	La Pallice, Marseille et Tunis.	6	3
Frédér. Morel	750	948	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	48
Ville de Lille.	420	735	Libau, Cronstadt, St-Petersbourg.	8	24
Ville de Dunkerq ^e	675	783	St-Nazaire, Marseille, Cette, Bordeaux. La Pallice, Marseille, Tunis, Alger, Oran.	2	11
Nantes-Bordeaux.	882	880	id.	6	5
Marie	100	533	id.	8	42
Émilie	140	492	Grand et petit cabotage.	3	10
Galindo	680	662	Idem.	4	45
San Martin...	600	947	Idem.	2	40
St-Jean.	55	260	Idem.	3	7
Saint-André.	360	352	Grand et petit cabotage.	»	»
Jeanne-d'arc	307	473	Idem.	3	»
Dunkerquois.	548	195	Dunkerque. — Remorquage.	»	»
Rapide.	274	46	Idem.	»	»
Marine	174	92	Idem.	»	»
Progrès	438	82	Idem.	»	»
Mouche	45	24	Idem.	»	»
Haleur N° 1..	92	46	Idem.	»	»
Haleur N° 2..	92	46	Idem.	»	»
Armine	373	60	Idem.	»	»
Étincelle(chpe)	12	4	Id. Remorquage de chalands.	»	»
Lucien	430	34	Id. chargé de vase.	»	»
Fouine.	42	10	Idem.	»	»
Réné.	480	176	Idem.	»	»
Marie-Gabriel	23	43	Id. Transports d'eau douce .	»	»
Pilote	46	8	Id. Service du pilotage.	»	»
Marie	45	200	Id. Dragages.	»	»
Drague à god.	65	438	Idem.	»	»
Dunkerque I.	457	480	Idem.	»	»
Dunkerque II.	457	480	Idem.	»	»
Dunkerque III	457	480	Idem.	»	»
Baliseur N° 2.	59	69	Id. Service du balisage.	»	»

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE:

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel, Cassel, Rosendaël, Roubaix, Tourcoing.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra, Dynamø, Electro, Falcon, Tigre, Torpedo.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Abbotsford, Windsor, Osborne, Alice, Britannia, Mascote, Antiquary, Astrolcgue; départ le mardi.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le dimanche; steamers Ralph-Crayke, Roméo, Richard Moxon, Calder, Don, Hebble.

5° De Dunkerque à St-Petersbourg, un ou deux départs par mois l'été; steamers Commerzienrath, Boekel, Caroline et Alice. Ce service n'est pas régulier.

6° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool, steamers Egret, Ibis, Ousel, Lestris, Fulmar, Ptarmigan, Rallus.

7° De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, steamer Burgemeester-Van-Vollenhaven.

8° De Dunkerque à la Plata, Steamers Canadian, Coréan, Waldensian, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayréan, Phœnician, Rosarian, Montevidéan, Nestorian, Brazilian, Austrian (ligne Allan). Ce service n'est pas régulier.

9° De Dunkerque à la Plata, ligne Houlder et C^e; steamers Zephyrus, Florence, Hornby Grange, Ovingclean Grange.

10° De Dunkerque à Bombay. — Ligne Clan. — Steamers Clan, Macdonald, Lamont, Murray, Fraser, Alpine, Cameron, Gordon, Mac-Lean, Stuart, Forbes, Mackay, Graham.

11° De Dunkerque au Tonkin, steamers Mogul et Pathau.

12° De Dunkerque à Greenock et Glasgow, steamers Clan Graham, Clan Forbes, Canadian.

13° De Dunkerque à Batoum, un départ tous les mois; steamers Juan, Rhône, Tenedos, Orchies, Avoca, Science, Perim, Marquis Sicluna.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

N° 1. *Rivière d'Aa*. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis

Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 396 m. avec 1 écluse.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24 kil. 660 avec 3 écluses.

N° 3. — *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur sur le territoire français est de 11 kil. 366 m. avec 1 écluse. La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 146 m. sans écluse.

N° 4. — *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil. 210 m. avec 1 écluse.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2^e et 3^e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

N° 7. *Canal de Neuf-fossé.* — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kil. 950 m. avec 2 écluses, dont l'une établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13. — On y a construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec 1 écluse.

N° 10. *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5 kil. 778 m. sans écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec 1 écluse.

N° 12. *Rivière de la Bourre*. — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 3 écluses. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lave*. — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2 kil. 293 m. avec 1 écluse.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle*. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 38 kil. 547 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle*. — Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deùlémont. Sa longueur est de 16 kil. 714 m. avec 3 écluses.

N° 16. *Canal d'Aire*. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse établie à Cuinchy, dans le Pas-de-Calais.

N° 17. *Canal de Roubaix*. — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 22 kil. 293 m., y compris la branche de Croix, et offre 13 écluses, dont 1 sur ladite branche. Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement d'environ 2 kilomètres sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

N° 18. *Rivière de Scarpe*. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord, à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Elle se divise en 3 sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — et la Scarpe Inférieure, du Fort de Scarpe à Mortagne. Sa longueur dans le département est

de 43 kil. 058 m. avec 9 écluses, dont 3 sur la Scarpe Moyenne et 6 sur la Scarpe Inférieure.

N° 19. *Rivière de l'Escaut*. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin*. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire français.

N° 21. *Canal de la Sensée*. — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25,044 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé*. — La longueur totale de ce canal est de 25 kil. 880 m., dont 5 kil. 058 m. avec deux écluses, dans le département du Nord.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée*. — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière une longueur de 54 kil. 253 m. avec 9 écluses.

N° 24. *Canal de la Sambre à l'Oise*. — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la seule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil. 202 m. avec 3 écluses dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de Furnes concédé jusqu'au 6 août 1896, et le canal de la Sambre à l'Oise dont la concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — *Ligne de Paris à la frontière vers Mons*, comprenant d'une part la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, — d'autre part le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé ;

II. — *Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi*, empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée ;

III. — *Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord*, comprenant le canal de la Sensée, la Scarpe Moyenne, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — *Embranchement des lignes précédentes vers la frontière belge*, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe Inférieure. — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de 26 kil. 747 m. avec un mouillage normal de 1^m,30 à 1^m,40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2^m,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1^m,60. — et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38^m,50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 300 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut ; — rivages des Compagnies houillères de Louches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

Embranchement vers Charleroi. — Villes de Landrecies, d'Hautmont et de Maubeuge.

Ligne de l'Escaut à la mer du Nord. — Villes de Douai, la Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines.

Embranchements vers la frontière belge. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne ; — de Marchiennes et St-Amand ; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Teurcoing ; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières, Houplines et Comines ; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces cours d'eau desservent en outre les Villes et les Charbonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes ; — Aniche et Sin-le-Noble ; — Lannoy et Wattrelos ; — Ronq et Halluin ; —

Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle.

Sur les 60 villes du département mentionnées pages 360 et suivantes, 48 se trouvent aussi desservies par eau. Les 12 villes non desservies sont celles de Fourmies, Bailleul, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Wignehies, Solesmes, Somain, Cassel, Orchies, le Quesnoy et Bavay.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

à Cambrai.....	303 kil. et 49 écluses ;
à Denain.....	326 kil. et 56 écluses ;
à Valenciennes.....	338 kil. et 59 écluses ;
à Mons	376 kil. et 69 écluses ;
à Douai	344 kil. et 59 écluses ;
à Gravelines.....	461 kil. et 64 écluses ;
à Dunkerque.....	476 kil. et 66 écluses ;
à Lille.....	394 kil. et 62 écluses ;
à Roubaix	413 kil. et 71 écluses ;
à Maubeuge.....	330 kil. et 62 écluses ;
à Charleroi.....	382 kil. et 73 écluses.

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 124 kil. avec 8 écluses ;

d° à Valenciennes est de 102 kil. avec 15 écluses ;

d° à Maubeuge est de 288 kil. avec 90 écluses.

SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant ; elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1892, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	4,742,596	3,474,251
Haut-Escaut	3,667,475	3,618,412
Moyen-Escaut.....	1,749,318	1,013,844
Canal de Mons à Condé.....	637,544	614,359
b) <i>Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	849,751	706,822
Sambre canalisée	895,247	752,174

	TONNAGE effectif.	TONNAGE moyen.
c) <i>Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.</i>		
	T	T
Canal de la Sensée	2,697,199	2,627,574
Scarpe moyenne	2,881,344	2,803,546
Canal de la Haute-Deûle	4,817,587	1,884,697
Rivière de l'Aa	1,789,741	1,094,758
Canal de Bourbourg	1,128,638	1,004,747
d) <i>Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut	474,466	380,044
Scarpe inférieure	481,472	377,010
Canal de la Basse-Deûle	480,248	410,146
Canal de Roubaix	534,277	240,312
Lys canalisée	634,243	242,938
Canal de la Haute-Colme	438,995	367,226
Canal de la Basse-Colme	61,481	25,243
Canal de Bergues	314,986	310,985
Canal de Furnes	53,477	35,328
e) <i>Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe	18,559	5,407
Canaux d'Hazebrouck	40,185	12,674

Le trafic de 1892 est en augmentation notable par rapport à celui de 1891, sur le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le canal de la Sambre à l'Oise, la Sambre canalisée, le canal de la Sensée, la Scarpe moyenne, le canal de la Haute-Deûle et l'Aa.

Il est légèrement en diminution sur le canal de Mons à Condé, le Moyen Escaut et le canal de Bourbourg.

Le trafic de l'ensemble des voies navigables précitées représente 22 p. % du tonnage kilométrique total de la France.

Ce trafic se décompose, pour chaque voie navigable, en deux parties :

Le trafic *né sur la voie* comprenant le trafic intérieur et les expéditions, et le trafic *né hors de la voie* formé par les arrivages et le transit.

Le trafic *né sur la voie* s'est élevé, en 1892 aux chiffres ci-après :

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
a) <i>Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
	T	T
Canal de St-Quentin	125,174	161,103
Haut-Escaut	6,691	36,158
Moyen-Escaut	40,030	629,627
Canal de Mons à Condé	»	555,342

	TRAFIC intérieur.	EXPÉ- DITIONS.
	T	T
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	14,160	52,172
Sambre canalisée.....	121,029	578,899
<i>c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	5,382	63,913
Scarpe-Moyenne.....	»	146,522
Canal de la Haute-Deûle.....	169,598	1,124,674
Rivière de l'Aa.....	29,754	116,624
Canal de Bourbourg.....	66,242	564,452
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut.....	64,183	136,555
Scarpe inférieure.....	14,863	51,042
Canal de la Basse-Deûle.....	2,286	21,151
Canal de Roubaix.....	25,641	34,427
Lys Canalisée.....	25,685	89,389
Canal de la Haute-Colme.....	13,747	38,902
Canal de la Basse-Colme.....	242	16,766
Canal de Bergues.....	5,860	163,493
Canal de Furnes.....	7,348	17,582
<i>e) Lignes secondaires.</i>		
Rivière de la Lawe.....	3,859	4,150
Canaux d'Hazebrouck.....	516	17,582

Le trafic né hors de la voie est donné par le tableau suivant :

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
	T	T
<i>a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons.</i>		
Canal de St-Quentin.....	635,348	3,820,971
Haut-Escaut.....	79,944	3,544,682
Moyen-Escaut.....	539,853	539,808
Canal de Mons à Condé.....	82,202	»
<i>b) Embranchement vers Charleroi.</i>		
Canal de la Sambre à l'Oise.....	132,167	651,252
Sambre canalisée.....	495,349	»
<i>c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.</i>		
Canal de la Sensée.....	48,857	2,579,047
Scarpe moyenne.....	84,200	2,650,562
Canal de la Haute-Deûle.....	816,616	2,706,699
Rivière de l'Aa.....	113,973	1,529,390
Canal de Bourbourg.....	485,044	12,930
<i>d) Embranchements vers la frontière belge.</i>		
Bas-Escaut.....	79,374	494,357
Scarpe inférieure.....	127,642	287,925
Canal de la Basse-Deûle.....	90,851	365,960

	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
Canal de Roubaix	474,209	» ^T
Lys canalisée.....	292,384	226,785
Canal de la Haute-Colme	99,375	286,971
Canal de la Basse-Colme.....	44,473	»
Canal de Bergues	111,989	33,644
Canal de Furnes.....	28,547	»
e) Lignes secondaires.		
Rivière de la Lawe.....	9,839	811
Canaux d'Hazebrouck.....	22,087	»

Les combustibles minéraux forment une partie importante du trafic de 1892.

Il a été embarqué en effet durant cette campagne :

Sur le canal de Mons à Condé.....	34,089	tonnes de houille du Nord,
Sur le Bas-Escaut.....	455,333	d ^o
Sur le Moyen-Escaut.....	556,537	d ^o
Sur la Scarpe-moyenne.....	129,235	d ^o
Sur le canal de la Haute-Deule.....	84,025	d ^o
	1,010,070	tonnes de houille du Pas-de-Calais.
Total.....	4,969,289	tonnes.

D'autre part il a été chargé sur le canal d'Aire	1,548,251 t.	de houille du Pas-de-Calais.
Il est enfin entré par le canal de Mons à Condé	180,453	tonnes de houille belge.
	2,643	tonnes de houille anglaise.
Par la Sambre.....	546,025	tonnes de houille belge.
Par le canal de Bourbourg.....	3,421	tonnes de houille anglaise.
Total.....	2,280,793	tonnes.

Ce qui donne pour les houilles de toute provenance un tonnage total de..... 4,250,082 tonnes.

Le tonnage des marchandises importées de Belgique en France par les voies navigables du département qui aboutissent à la frontière s'est élevé en 1892 à..... 1,365,081 tonnes,

savoir :	
Par le canal de Mons à Condé.....	519,451 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	34,353
Par la Sambre canalisée.....	606,222
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	205,355
Total égal.....	<u>1,365,081</u> tonnes.

Le tonnage des marchandises exportées a été de.....	<u>481,716</u> tonnes,
savoir :	
Par le canal de Mons à Condé.....	79,297 tonnes.
Par le Bas-Escaut.....	97,340
Par la Sambre canalisée.....	77,996
Par le canal de Roubaix, la Lys, etc.....	227,083
Total égal.....	<u>481,716</u> tonnes.

Le mouvement des marchandises au confluent de l'Escaut avec le canal de la Sensée à Etrun, s'est élevé, en 1892, à..... 3,893,261 tonnes.

L'écluse d'Iwuy, située à 2 kilomètres de ce confluent, a livré passage, durant la même année, à 21,719 bateaux.

AMÉLIORATION DES VOIES NAVIGABLES DU DÉPARTEMENT.

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à 2^m00 et à permettre la circulation des bateaux de 1^m80 d'enfoncement. Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés. Les travaux sont achevés, et, depuis 1883, les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879.

Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38^m50 de longueur, 5^m de largeur et 1^m80 d'enfoncement, pouvant porter 300 tonnes.

Elle est en grande partie réalisée et les bateaux du type précité peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Dunkerque, Mons et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Divers décrets ont autorisé, en vertu de la loi du 5 août 1879, l'amélioration, aujourd'hui très avancée, des canaux de Bourbourg, de la Colme, de la Deûle, de Roubaix, de Seclin, de la Sensée, des rivières de la Lys et de la Scarpe-Moyenne.

Un décret du 3 décembre 1883 a déclaré d'utilité publique l'élargissement et l'approfondissement du canal de Bergues. La dépense est évaluée à 300,000 fr.; les travaux ont été achevés en 1887.

Un décret du 14 novembre 1881 a autorisé l'amélioration de la Scarpe-Inférieure. La dépense est évaluée à 2,560,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la Vallée de la Scarpe. Les travaux sont terminés et le passage de bateaux de 300 tonnes est possible depuis le 1^{er} juillet 1888.

Un décret du 14 décembre 1882 a déclaré d'utilité publique la construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing. La dépense était évaluée à 950,000 francs dont le tiers à la charge de la ville de Tourcoing. Cet embranchement a été ouvert à la navigation en 1893.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Il a été prélevé d'autre part, sur les fonds affectés par le décret du 9 décembre 1880 à l'amélioration du canal de la Sensée, une somme de 129 947 fr. 22 pour la suppression du bassin rond établi sur l'Escaut, à l'embouchure dudit canal. Les dépenses imputées sur les ressources dont il s'agit s'élevaient au 31 décembre 1892, pour les travaux exécutés dans la traversée du département du Nord, à 4,860,000 fr.

Les bateaux peuvent circuler entre Mons et Paris avec une longueur de 38^m50 et un chargement de 300 tonnes.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Selon le vœu émis par le Conseil général du Nord en 1878, il a été procédé à l'étude d'un canal du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de se développer et de soutenir la concurrence étrangère.

L'avant-projet présenté par M. l'Ingénieur en chef Flament a été soumis à l'enquête et le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des Députés. Mais, en raison de la situation financière, le Sénat avait ajourné la discussion de l'affaire.

En 1889, l'Administration supérieure a étudié un projet de combinaison financière destiné à permettre de réaliser à la fois l'amélioration de la voie navigable actuelle entre Etrun et l'Oise et la construction du canal du Nord entre Courcelles et Janville, travaux évalués 66 millions.

Cette combinaison repose sur l'institution de Chambres de navigation pouvant servir des subsides à l'aide d'emprunts dont le service serait assuré par des péages. Elle a reçu l'adhésion du Conseil général du Nord.

Le Parlement est saisi de cette question. Mais, en attendant son vote, l'Administration s'est préoccupée d'exécuter la partie du canal du Nord connue sous le nom de dérivation autour de Douai et qui présente un caractère d'extrême urgence. Les travaux de cette dérivation ont été déclarés d'utilité publique par décret du 16 Mai 1891 et le projet définitif approuvé le 21 Juillet 1892. Les travaux sont actuellement en cours d'exécution.

Un autre service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage. — Bergues. — Cambrai. — Condé. — Douai. — Dunkerque. — Lille. — Maubeuge. — Merville.

Bureaux de déclaration. — *Aa*, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail. — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogones à Dunkerque et à Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lave*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressics. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques. — *Colme*, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Scarpe*, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend :

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à eau établies sur les cours d'eau non navigables, la surveillance de la pêche pour ces cours d'eau, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre de 17 et embrassent une superficie de 60,030 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites se sont élevées en 1892, comme suit :

Entretien. — Pour 60,030 hectares, 148,539 fr. 43, soit par hectare 2 fr. 47.

Travaux neufs. — Pour 49,680 hectares, 142,703 fr. 84.

Ces dessèchements sont compris dans le tableau suivant :

DÉSIGNATION DES SYNDICATS.	Superficie des terrains.	DATE DE L'ORGANISATION des syndicats.	DÉPENSES FAITES EN 1892			
			ENTRETIEN.		Travaux neufs.	
			Totales.	par hectare.		fr. c.
1 ^o Prairies de Mortagne et de Château-l'Abbaye.	h. 420	28 octobre 1838.	fr. c. 320 »	fr. c. 2 66	fr. c. »	
2 ^o Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	8 septembre 1821.	23375 38	6 37	»	
3 ^o Marais de Bruay et de l'Épaix....	340	44 octobre 1846.	1991 79	5 83	»	
4 ^o Prairies de Flines-lez-Mortagne...	440	44 mai 1851.	627 09	1 47	»	
5 ^o Marais de la Vergne.....	413	4 février 1866.	1105 02	9 77	»	
6 ^o Marais de la Naville.....	416	46 août 1859.	4150 »	9 97	»	
7 ^o Marais de Trith et de Bourlain...	492	3 février 1864.	1982 89	40 32	»	
8 ^o Vallée de la Scarpe.....	10800	16 novembre 1834. Décret du 8 février 1889.	26398 25	2 44	33500 »	
9 ^o Vallée de la Sambre.	Haute-Sambre (rive droite) à Maroilles.	723	Ordonnance royale du 19 juin 1837. Décret du 14 juin 1851. Décret du 28 déc. 1867. Arrêté préfectoral du 8 septembre 1875.	1915 64	2 65	»
		64	Ordonnance royale du 19 juin 1837	»	»	»
	Basse-Sambre, à Berlaimont	434	Décret du 14 mai 1851	2096 93	4 83	»
	Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 14 mai 1851.	»	»	»
10 ^o Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrêté du 8 déc. 1882.	»	»	»	
11 ^o Waëteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	1 ^{re} section..	9298	Décret organique du 29 janvier 1852 modifié par le décret du 17 décembre 1890.	12582 91	1 35	3780 16
	2 ^e id....	10189		16617 19	1 63	60000 »
	3 ^e id....	8509		9224 44	1 43	42823 68
	4 ^e id....	10884		26000 »	2 39	2600 »
12 ^o Grande et Petite Moères.	2091	9 mars 1882.	7330 60	3 51	»	
13 ^o Marais de Lauwin-Planque.....	50	Autorisation préfectorale du 27 août 1855.	»	»	»	
14 ^o Prés Duhem.....	76	9 avril 1856.	362 80	4 77	»	
15 ^o Marais de la Deûle.....	1223	17 février 1866.	11729 55	9 59	»	
16 ^o Bassin de la Fontaine-St-Martin ..	52	19 novembre 1887.	428 95	2 48	»	
17 ^o Dessèchement mécanique de Thun	300	1884.	»	»	»	
Totaux	h. 60030		fr. c. 448539 43		fr. c. 142703 84	

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-Deûle.

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Les circonstances atmosphériques ont été favorables, dans ces dernières années et, grâce aux améliorations exécutées, le dessèchement du territoire waëteringué s'est opéré dans de bonnes conditions. L'alimentation a laissé un peu à désirer en raison de la sécheresse de l'année 1893.

Les travaux achevés, en cours d'exécution ou à l'étude dans les services des ports et de la navigation, sont conçus de manière à faire profiter, dans la plus large mesure possible, le dessèchement du pays des améliorations réalisées ou à réaliser.

La 1^{re} section des waëteringues a terminé en 1886 les importants travaux d'élargissement et d'approfondissement du Schelfvliet, pour lesquels elle a reçu une subvention de 93,000 francs sur les fonds du Ministère de l'Agriculture.

La 2^e section a entrepris en 1886 l'exécution d'un avant-projet d'amélioration des bassins du Duyckergracht, de la Vieille-Colme et du Vliet, qui a été approuvé par M. le Ministre de l'Agriculture par une décision du 10 Mars 1885. La dépense est évaluée à 260,000 francs et une subvention égale au tiers est accordée sur les fonds du Trésor. Les travaux sont terminés.

La 3^e section a profité dans une large mesure des travaux d'amélioration de la Haute-Colme, de l'augmentation de la section du canal de Bergues et de l'abaissement du niveau de ce dernier canal, abaissement qui atteint 0^m,32. Dans le but de tirer complètement parti de ces améliorations, la 3^e section vient d'achever des travaux évalués à 300,000 francs, dont l'avant-projet a été approuvé en 1885 par MM. les Ministres des Travaux Publics et de l'Agriculture et auxquels l'État contribue pour une somme de 150,000 francs.

Dès qu'on sera fixé sur le tracé de l'agrandissement de la ville de Dunkerque, auquel se trouve subordonnée l'exécution des ouvrages destinés à faciliter l'évacuation des eaux du canal des Moères, on demandera à la 4^e section d'augmenter la puissance des pompes de Steendam, pour étendre leur action au sud de la Basse-Colme, et d'élargir le Waëtergand de Coudekerque et le canal des Moères, pour accélérer le dessèchement des terres basses. Le bassin du Schelfvliet est appelé à profiter de l'augmentation de la section du siphon de Bergues et du canal de Bergues.

Lors de l'enquête ouverte sur l'avant-projet d'amélioration de la Scarpe-Inférieure, le Syndicat a renoncé à la réglementation des niveaux de la Scarpe par l'aval des écluses, moyennant l'allocation par l'État d'une subvention de 135,000 francs. Cette subvention, qui a été accordée par le décret du 14 novembre 1881, est affectée à l'exécution des travaux suivants : Dérivations de la Rache et du Bouchard en aval de l'écluse de Lallaing ; dérivation de la Traire au rivage du Noir ; dérivation du courant de Coutiches en aval de l'écluse de Marchiennes ; dessèchement mécanique de Roost-Warendin.

Tous ces travaux sont achevés et produisent les meilleurs effets, à l'exception de la dérivation du Bouchard qui a été ajournée par décision ministérielle du 31 mars 1883, jusqu'à ce que les effets de la dérivation de la Rache aient pu être appréciés.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1892 ont embrassé une étendue de 776 kilomètres.

MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics ont approuvé, en juillet 1881, les instructions et les règlements proposés pour l'organisation du service hydrométrique et d'annonce des crues pour la partie française des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Ce service fonctionne régulièrement ; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

Une convention du 30 novembre 1882, approuvée par décret du 12 décembre de la même année, a sanctionné un projet d'arrangement pour l'établissement d'un service international d'annonce des crues pour les cours d'eau communs à la France et à la Belgique. Le service installé depuis 1887 fonctionne à la satisfaction des deux pays.

L'année 1892 a été sèche, elle donne 10,268 ^m/_m de hauteur d'eau pluviale répartie en 16 stations.

Voici pour servir de comparaison la même catégorie de renseignements depuis l'origine du service :

1882.....	45.166 ^m / _m	1888.....	44.693 ^m / _m
1883.....	43.076	1889.....	40.508
1884.....	44.759	1890.....	42.734
1885..	44.977	1891.....	44.276
1886..	44.997	1892.....	40.268
1887.....	8.214		

Pendant le cours de ce siècle, les années qui ont été aussi sèches et plus sèches sont : 1814, 1820, 1834, 1842, 1847, 1857, 1858, 1861 et 1887.

Trois crues, sans importance, se sont produites : au commencement de Janvier, à la fin de Mars et à la mi-Décembre. Les inondations qu'elles ont occasionnées, n'ont causé aucun préjudice ; la première et la dernière ont eu lieu en hiver, celle de mars n'a duré qu'en temps fort restreint, cinq ou six jours.

Une commission internationale a été chargée de l'étude des questions relatives aux Moères et aux Waeteringues franco-belges et à l'amélioration du canal de Dunkerque à Furnes. Elle a terminé ses travaux en juillet 1888 et ses conclusions sont soumises à la ratification des administrations française et belge.

Des négociations ont été engagées en vue d'arriver, comme l'a demandé le Conseil général du Nord, à l'ouverture de conférences internationales ayant pour but de dresser le programme des travaux à exécuter de chaque côté de la frontière pour améliorer le régime des crues du Bas-Escaut en aval de Condé. Mais elles n'ont pas abouti.

Un décret du 22 Février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet. Les travaux, commencés en 1888, sont achevés, et l'usine d'épuration fonctionne depuis septembre 1889. On continue les essais en grand et l'on espère arriver prochainement à rendre l'épuration continue et pratique.

Un avant-projet d'amélioration du lit de l'Espierre a été approuvé par M. le Ministre de l'Agriculture le 24 janvier 1891.

La Belgique n'ayant pas voulu engager de pourparlers au sujet de la partie mitoyenne, une décision ministérielle du 28 mai 1891 a autorisé la mise à l'enquête de l'avant-projet s'appliquant seulement à l'amélioration de la partie française. Cette enquête a eu lieu, ses résultats ont été entièrement favorables. Le dossier est entre les mains de l'administration supérieure avec des propositions en vue de la déclaration d'utilité publique.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

HOUILLES. — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1891 et 1892. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre :

COMPAGNIES.	CONCESSIONS.	ÉTENDUE superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION.		AUGMEN- TATION.	DIMINU- TION.
				1894.	1892.		
Anzin.....	Vieux-Condé. Raismes.....	3.996 4.819	Arrêté du Conseil des finances du 4 ^e octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1856. Arrêté du Directoire exécutif du 29 ven- tose an VII.....	tonnes. 2.824.994	tonnes. 2.693.334	tonnes. »	tonnes. 436.660
	Anzin.....	41.851	d ^o				
	Denain.....	1.343	Ordonnance royale du 5 juin 1831.....				
	Saint-Saulve.	2.200	Ordonnance royale du 3 décembre 1834.				
	Aniche.....	11.850	Arrêté du 6 prairial an IV.....	833.165	797.655	»	35.510
	Douchy.....	3.449	Ordonnance royale du 12 février 1832..	344.937	328.272	»	16.665
	Escarpelle...	4.721	Décret du 27 novembre 1850.....	395.594	431.924	36.330	»
	Vicoigne et Nœux	1.320	Ordonnance royale du 12 septembre 1844.	94.877	104.899	10.022	»
	Escauptont ..	440	Ordonnance royale du 10 septembre 1844.				
Thivencelles et Fresnes-Midi....	Thivencelles.	981	Ordonnance royale des 10 septembre 1841 et 20 juin 1842.....	434.763	432.084	»	2.679
Azincourt	Saint-Aybert. Azincourt....	455 2.482	Ordonnance royale du 10 septembre 1844..				
			Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860.....	92.496	93.922	4.426	»
			Ordonnance royale du 27 mai 1836.....	38.336	55.226	16.890	»
Crespin-lez-Anzin	Crespin.....	2.842	TOTAUX.....	4.759.462	4.637.346	64.668	186.514
							121.846 tonnes.

La diminution totale a été de 121,846 tonnes, soit environ 2,5 % sur l'ensemble de l'extraction.

La production moyenne par ouvrier du fond s'est abaissée en 1892 au chiffre de 288 tonnes, (inférieur de 12 tonnes à celui de l'année 1891).

Le nombre des ouvriers du fond a été en 1892, de 16,112 et celui des ouvriers du jour de 4,697. Il avait été en 1891 de 15,873 pour les ouvriers du fond et de 4,628 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu en 1892 augmentation sur le nombre des ouvriers du fond et du jour.

Le total des salaires payés en 1892, a été de 25,711,030 fr., ce qui correspond à 1.235 fr. 57 de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1891, ce total des salaires avait été de 26,632,532 fr. et correspondait à 1,299 fr. 08 de salaire moyen par ouvrier. Le salaire par tonne a été en moyenne de 5 fr. 54 en 1892 contre 5 fr. 59 en 1891.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères a été en 1892 de 11 fr. 09 par tonne de houille ; il avait été de 12 fr. 13 en 1891.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1892 par les diverses Compagnies houillères.

La Compagnie d'Anzin a eu, en 1892, 20 puits servant à l'extraction, soit le même nombre qu'en 1891. Elle a achevé l'aménagement du puits Hérin N° 3 et l'a mis en service en remplacement du puits N° 1. Elle continue l'installation du second puits de l'Enclos et a entrepris le creusement de deux nouveaux sièges d'extraction établis, l'un à Vicq, l'autre à Wavrechain. Elle a, le 1^{er} juin 1893, cessé d'extraire par la fosse Réussite.

Compagnie d'Aniche. — Dans la division d'Aniche, on a continué l'approfondissement des fosses St-Louis et Ste-Marie. On creuse un nouveau puits, dit fosse Vuillemin. Dans la division de Douai, on a poussé surtout les bowettes de reconnaissance des fosses Bernicourt et Dechy ; on prépare de nouveaux étages d'exploitation aux fosses Gayant et St-René et on travaille à l'approfondissement de la fosse Notre-Dame. On a mis en service à Dechy, en 1892, un nouvel atelier de lavage. On a construit un embranchement de chemin de fer de 800^m pour transporter des terres de fosses dans le marais d'Auberchicourt.

La Compagnie de Douchy a eu, en 1892, comme en 1891, quatre fosses en exploitation. Elle a installé un ventilateur à la fosse Douchy et entrepris, par l'ancienne fosse Désirée remise en état, une grande bowette de reconnaissance vers le midi, à 500 mètres de profondeur.

Compagnie de l'Escarpelle. — On poursuit activement, par les fosses 2 et 7, le creusement d'une grande bowette destinée à relier ces deux sièges d'extraction. On a continué les travaux des fosses 1, 3, 4 et 5 et activement poussé l'installation de la fosse 6, afin de pouvoir momentanément y reporter l'extraction pour réparer le cuvelage de la fosse N° 2.

La Compagnie de Vicoigne a eu, en 1892, deux fosses en exploitation comme en 1891, mais la fosse N° 1 a cessé d'extraire dans le 2^e semestre ; ses produits sont amenés au jour par le puits de la fosse N° 4.

Compagnie de Thivencelles. — Deux fosses d'extraction en activité, les fosses Soult et St-Pierre.

Compagnie d'Azincourt. — L'étage de 395^m de la fosse St-Roch touche à sa fin et on commence à exploiter à 470^m. On travaille à établir la communication de cette fosse avec le puits d'aéragé N° 2.

La *Compagnie de Crespin* a réparé un accident survenu à son puits d'aéragé et en a continué l'approfondissement.

La *Compagnie de Flines-les-Raches*, constituée pour l'exploitation de la concession du même nom instituée par décret du 9 août 1892, n'a pas encore commencé ses travaux.

Travaux de recherche. — Le sondage entrepris au Sud de la Compagnie d'Azincourt par la Société des mines de Bouchain (Tétar et C^{ie}) a été arrêté à la profondeur de 603^m, en plein calcaire; la demande en concession présentée par les auteurs de ce sondage a été rejetée par décret du 15 mai 1893.

Le sondage entrepris à Bouchain par la Société Lesur et Cie a été également abandonné en 1892 dans le terrain dévonien: la demande en concession présentée a été rejetée par décret du 17 novembre 1892. Un autre sondage entrepris par la même Société à Noyelles, au Sud de la concession de Douchy, était arrivé, le 31 décembre 1892, à 80^m de profondeur dans le terrain dévonien.

Accidents. — Le service des mines a eu à constater, en 1892, 139 accidents de personnes de quelque gravité à l'intérieur des mines et 23 à l'extérieur. Ces accidents ont causé ensemble la mort de 23 ouvriers et en ont blessé 146.

Grèves. — Il n'y a eu aucune grève dans le bassin houiller en 1892. Mais, le 18 septembre 1893, les mineurs des Compagnies de l'Escarpelle, d'Aniche et d'Azincourt se sont mis en grève à la suite de ceux du Pas-de-Calais; réclamant pour les ouvriers à la veine un salaire journalier moyen de 7 fr. 15, la communication au syndicat des mineurs d'un double des carnets de paie et quelques modifications de détail. La grève n'a pas gagné les Compagnies houillères de l'arrondissement de Valenciennes. Elle a pris fin le 6 novembre.

Consommation. — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1892:

Houilles du Nord, 2,213,711 tonnes; houilles du Pas-de-Calais, 2,705,446 tonnes; houilles de Belgique, 1,135,493 tonnes; houilles d'Angleterre, 5,399 tonnes; houilles allemandes, 4,330 tonnes. Ensemble: 6,064,379 tonnes.

La consommation de la France entière, en 1891, a été de 36,573,000 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2^e rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur; la Seine, qui vient après lui, n'ayant consommé, en 1891, que 3,620,000 tonnes contre 6,064,379 tonnes dans le département du Nord.

MINES DE FER — Les mines de fer concédées dans le département du Nord se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes et sont au nombre de 6. Elles sont toutes restées en chômage pendant l'année 1892. Le minerai qu'elles renferment est de médiocre qualité et elles ne pourraient actuellement être exploitées avec profit.

CARRIÈRES. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières dans le département du Nord pendant l'année 1892 :

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Marbre	"	"	56	440
Sable	"	"	233	458
Calcaire, pierre à chaux.....	35	428	172	547
Pierre à paver, à bâtir.....	4	43	205	624
Silicx.....	"	"	51	88
Marnes et terres glaises.....	2	9	71	242
TOTAUX.....	44	450	788	2.069

Les carrières souterraines sont situées principalement dans les environs de Lille, à Faches, Haubourdin, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Loos, Phalempin, Seclin, et, dans les environs de Valenciennes, à Ribécourt, Vendegies-sur-Ecaillon, Petite-Forêt-de-Raismes, La Sentinelle, St-Saulve, Hordain et Avesnes-le-Sec.

Les carrières de phosphates de Quiévy, Viesly, Briastre et Neuville ont chômé en 1892.

Quatre accidents ont été constatés en 1892. Ils ont occasionné la mort de deux ouvriers et des blessures à deux autres.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par le décret du 10 Février 1892, qui a remplacé, sans modification importante, le décret du 20 Décembre 1873.

MÉTALLURGIE. — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1891 et 1892 :

DÉSIGNATION.	1891.		1892.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affin. et de mouf. en 2 ^e fusion.....	tonnes 209.248	fr. 55 "	tonnes 229.978	fr. 52 "
Fers marchands et fers spéciaux.....	268.843	449.58	273.778	446.42
Rails.....	20	440 "	"	"
Tôles.....	55.003	482.25	49.977	481.47
Acier Thomas, Bessemer Martin.....	404.947	456.46	407.530	450.35

L'examen de ce tableau montre que la production a légèrement diminué pour tous les produits, sauf pour les fontes et les fers marchands. Les prix de vente ont baissé pour tous les produits. La seule usine produisant des scories de déphosphoration est l'usine de Trith. Elle a produit 14,960 tonnes et en a livré le même chiffre à l'industrie.

L'usine à zinc d'Auby-lès-Douai a produit, en 1892, 12,838 tonnes de zinc brut au prix moyen de 484 fr. 40. La production en 1891 avait été de 12,996 tonnes de zinc brut et le prix moyen de vente de 499 fr. 10.

APPAREILS A VAPEUR. — 105 usines à vapeur nouvelles ont été mises en activité en 1892 dans le département du Nord; 20 ont été supprimées. Les usines du département renfermant des appareils à vapeur s'élèvent, y compris celles en chômage, au nombre total de 4,155. Elles comprennent 8.631 chaudières motrices ou calorifères et 6,656 récipients. Il ne s'est produit en 1892 qu'une seule explosion de chaudière; elle n'a causé que des dégâts matériels.

L'année 1891 avait été marquée par trois explosions dont une avait blessé mortellement une personne.

SANTE PUBLIQUE.

COURS MÉDICAL.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 28 de la loi du 21 germinal, même année, et de l'art. 12 de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1,419 dont :

ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	Officiers de santé.	PHARMACIENS.		SAGES-FEMMES.		Herboristes.
			1 ^{re} classe	2 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	
Avesnes.....	57	48	46	34	48	25	1
Cambrai.....	45	35	44	29	37	21	-
Douai.....	26	22	5	27	26	42	"
Dunkerque.....	30	48	11	21	14	42	"
Hazebrouck.....	23	20	5	42	9	8	"
Lille.....	173	104	54	104	64	67	3
Valenciennes.....	32	25	40	29	73	43	2
Totaux.....	386	239	112	250	268	458	6

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1892, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais-sances.	Vacci-nations.	Re-vaccina-tions.	VARIOLE.		MORTS.		DÉFI-GURÉS.		Moyenne des vaccinations.
					Après vaccination.	Sans vaccination.	Après vaccination.	Sans vaccination.	Après vaccination.	Sans vaccination.	
Avesnes.....	207.779	4.667	2.787	298	3	»	»	»	»	»	66.4
Cambrai.....	497.535	4.938	4.044	4.956	325	38	4	7	5	46	84.89
Douai.....	433.037	3.604	2.451	576	1	»	»	»	»	»	59.68
Dunkerque.....	438.292	4.574	2.586	745	5	»	»	»	»	»	56.53
Hazebrouck.....	442.743	3.494	1.706	646	28	82	7	»	»	»	53.46
Lille.....	732.862	24.425	24.466	17.880	90	446	9	42	25	39	100.4
Valenciennes...	244.093	5.874	2.687	4.099	53	»	4	2	9	»	45.74
Totaux.....	4.736.344	48.273	37.427	23.440	505	236	24	54	39	85	77.53

Les vaccinations, en 1892, fournissent une moyenne de 77,53 %. En 1891, sur 49,034 naissances, il y a eu 36,267 vaccinations, c'est-à-dire, 73,92 %. Il y a donc augmentation sur l'année précédente. Les revaccinations qui, en 1891, étaient de 11.860, se sont élevées, en 1892, à 23,140.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements, afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Conseil général a fixé à 6,000 f. le crédit destiné à faire face à toutes les dépenses du service vaccinal, aux récompenses accordées à titre d'encouragement aux vaccinateurs qui fournissent les éléments de statistique annuelle, et à favoriser, au moyen de primes, la recherche du cowpox spontané.

Le Conseil général a également voté un crédit de 6,000 francs pour le fonctionnement d'un office vaccinal à Lille, sous la direction de M. le docteur Wertheimer.

Les personnes qui ont effectué le plus de vaccinations dans le courant de l'année 1892 sont, pour chaque arrondissement : *Avesnes*, M^{me} Sorlin, sage-femme à Hautmont, 154; *Cambrai*, M. Sergent, officier de santé à Fontaine-Notre-Dame, 574; *Douai*, M. Deltonbe, officier de santé à Flines, 269; *Dunkerque*, M. Tanche, officier de santé à Armouts-Capel, 459; *Hazebrouck*, M. Smagge, docteur en médecine à Hazebrouck, 549; *Lille*, M^{me} Martin, sage-femme à Halluin, 2934; *Valenciennes*, M^{me} Morland-Delvallée, sage-femme à Fresnes, 482.

Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1892. — Des récompenses honorifiques ont été décernées, savoir : 23 médailles d'argent de 1^{re} classe ; 24 médailles d'argent de 2^e classe et 49 médailles de bronze.

SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département, pendant l'année 1892.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMESLET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 4 ^{er} janvier	694	4239	743	2646
Admis pendant l'année.....	307	223	464	694
Total.....	4004	4462	877	3340
Sortis ou décédés pendant l'année.....	266	247	235	748
Restant le 31 décembre 1892.	735	4245	642	2.622

Dont : Hommes 4377

Femmes 4245

Il y a eu, en 1892 sur 1891, diminution de 30 hommes et augmentation de 6 femmes.

Ces 2,622 aliénés qui ont séjourné en 1892 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épilepsie.....	740	646	4356
Folie alcoolique.....	457	45	202
Folie paralytique.....	432	49	451
Démence sénile et démence organique ..	75	290	365
Idiotie et crétinisme.....	273	275	548
Total.....	4.377	4.245	2.622

Un peu plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 7 % environ sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/18 du total ; ceux de démence sénile et démence organique un peu plus du 1/7. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est à peu près le même pour les hommes et pour les femmes.

ÉPIDÉMIES.

Extrait du Rapport de M. le Docteur GOREZ sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1892.

Les renseignements précis continuent à manquer sur les différentes maladies épidémiques qui ont sévi dans le Nord. Un certain nombre de municipalités ont négligé de signaler les cas survenus dans leurs localités, ce qui empêche de produire un travail d'ensemble résumant fidèlement la situation sanitaire du Département.

Choléra asiatique. — L'arrondissement de Dunkerque a surtout été éprouvé par cette redoutable maladie. Il y eut à Dunkerque 57 cas, dont 35 décès ; le choléra a sévi successivement dans 23 communes environnantes, notamment à Steene, Coudekerque-Branche, Rosendaël, Grand Fort-Philippe. Au total on a compté 219 cas et 104 décès. Les municipalités ont montré le plus grand zèle pour lutter contre le fléau.

L'arrondissement de Valenciennes a présenté aussi quelques cas de choléra ou diarrhée cholériforme, mais la contagion n'a pas été établie.

Quelques cas semblables ont été constatés à Douai au mois de septembre.

Diphthérie. — De nombreux cas de cette terrible maladie ont été signalés en 1892 et principalement dans les arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Lille. Parmi les localités où le mal s'est manifesté, il faut citer : Rainsars, Avesnelles, Ramousies, Glageon, Vendegies-sur-Ecaillon, Haussy, Lille, Roubaix, Halluin, Armentières, Comines, Roncq, Bousbecque et Flers.

Variole. — Une épidémie de variole a sévi avec intensité à Lille jusqu'à la fin de l'année 1892. On peut fixer à 1.500 environ le nombre des personnes qui ont été atteintes.

La population de Roubaix a présenté aussi de nombreux cas. Cette maladie a éprouvé également les communes de Lomme, Wattrelos, Halluin, Marcq-en-Barœul, Roncq, Lys, Lannoy, Toufflers, Fromelles. Elle a régné dans les arrondissements de Cambrai, d'Hazebrouck et de Valenciennes.

Scarlatine. — La scarlatine a été signalée dans les groupes scolaires de Fourmies, à Lille et dans 14 autres communes de l'arrondissement de Lille.

Rougeole. — Cette maladie a revêtu un caractère épidémique grave dans les communes de Walincourt, de Bertry et à Lille.

Coqueluche. — La coqueluche a régné épidémiquement à Avesnes pendant les huit premiers mois de l'année. Elle a existé à l'état endémique à Dunkerque, Lille et Roubaix.

Fièvre typhoïde. — La fièvre typhoïde a été constatée à Rosendaël et à Nieppe ; elle n'a occasionné aucun décès dans ces deux communes. Elle a fait plusieurs victimes à Lallaing. A Wignehies, elle s'est manifestée dans un quartier pendant plusieurs mois. Dans l'arrondissement de Lille, diverses communes ont été très éprouvées, surtout celles de Bousbecque,

Halluin et Armentières. A Roubaix où elle règne à l'état endémique, elle a revêtu un caractère épidémique à la fin de 1892.

Influenza. — Dans tout l'arrondissement de Douai, la grippe a sévi avec une très grande intensité pendant les mois de janvier, février et mars. La mortalité n'a atteint que les vieillards qui ont succombé par broncho-pneumonie infectieuse. Dans l'arrondissement de Lille, l'influenza n'a pas revêtu le caractère épidémique et généralisé de l'hiver 1889-1890, mais beaucoup de médecins ont observé, surtout chez les vieillards, la broncho-pneumonie infectieuse dont ils rattachent la malignité à la présence de l'influenza.

Fièvre charbonneuse — Un cas de fièvre charbonneuse a été signalé dans l'arrondissement de Douai, à Sin-le-Noble ; dans l'arrondissement de Lille, à Marcq-en-Barœul, elle a causé six décès.

Fièvre puerpérale. Ce fléau a disparu depuis une vingtaine d'années, grâce aux progrès de l'antisepsie. On ne rencontre plus aujourd'hui que des cas isolés. Cependant la statistique annuelle de la ville d'Armentières accuse 7 décès par fièvre puerpérale en 1892.

Une épidémie d'accidents gastro-intestinaux a été observée à l'école normale d'instituteurs de Douai en 1892.

ÉPIZOOTIES.

Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, inspecteur du service sanitaire, sur les épizooties qui se sont produites en 1892 dans le département

Les affections épizootiques qui ont plus particulièrement atteint les animaux domestiques en 1892 sont : la péripneumonie contagieuse, la fièvre aphteuse, la morve, le charbon bactérien, le charbon bactérien, la tuberculose, le rouget du porc, la pneumo-entérite infectieuse, la rage et l'actinomycose.

Péripneumonie. — La péripneumonie contagieuse a été constatée sur 225 bovidés, dans 145 communes et 156 exploitations. On a pratiqué l'inoculation consécutive à 955 animaux contaminés. Comparativement à l'année 1891, pendant laquelle 628 animaux péripneumoniques ont été abattus, la décroissance est considérable en faveur de 1892 qui n'a eu que 225 malades abattus. Les arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque, essentiellement producteurs, sont, comme les années précédentes, restés indemnes.

Fièvre aphteuse. — Cette maladie a sévi avec une intensité tout exceptionnelle; elle a envahi 404 commune et a contagionné 2476 exploitations. 42,960 animaux ont été victimes de la fièvre aphteuse; leur perte a fait subir à l'agriculture un dommage évalué à 1,500,000 francs.

Morve. — 17 chevaux ont été abattus : 3 dans l'arrondissement de Cambrai, 3 dans celui de Douai, 10 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes. En 1891, le nombre des animaux abattus avait été de 7.

Charbon bactérien. — Le charbon bactérien, ou fièvre charbonneuse, ou sang de rate, a été constaté à l'autopsie et confirmé par le microscope sur 25 bovidés dans 13 communes. L'arrondissement de Cambrai compte le plus grand nombre de victimes. La vaccination charbonneuse a donné d'excellents résultats; depuis son application dans le département du Nord, il n'y a pas eu un seul insuccès. On ne saurait trop conseiller cette précieuse mesure prophylactique.

Charbon bactérien — Le charbon bactérien, encore appelé charbon emphysemateux, ou symptomatique, charbon à tumeurs, n'a sévi que dans l'arrondissement d'Avesnes, et jusqu'à présent n'en a pas encore franchi les limites. 13 bêtes ont été attaquées, et toutes sont mortes.

Tuberculose. — La tuberculose est toujours très répandue ; il est impossible de donner un chiffre exact des sujets atteints. La majeure partie des renseignements reçus vient des abattoirs communaux, tandis que des tueries particulières où l'on abat le plus grand nombre d'animaux tuberculeux, il n'arrive que de très rares informations.

Rouget du porc. — Le rouget du porc se manifeste rarement dans le département du Nord. Il a été constaté sur 4 porcs dans l'arrondissement d'Avesnes, sur 2 dans celui de Dunkerque, sur 5 dans celui de Lille et sur un seul dans celui de Valenciennes. Tous sont morts.

Pneumo-entérite infectieuse. — La pneumo-entérite infectieuse a été observée dans une exploitation de l'arrondissement d'Avesnes. 5 porcs ont péri. Dans l'arrondissement de Douai, un porc est mort de cette maladie.

Rage. — La rage a été observée dans 29 communes, sur 42 chiens et 5 chevaux. Dix personnes adultes et deux enfants ont été mordus. Envoyés aussitôt à Paris par les soins de leurs municipalités respectives, ils ont suivi le traitement vaccinal de l'Institut Pasteur. Tous les chiens atteints de la rage ont été abattus; les cinq chevaux sont morts paralysés. On a abattu 142 chiens mordus. On a saisi sur la voie publique 130 chiens dont 73 ont été abattus et 57 rendus à leurs propriétaires.

Actinomycose. — L'actinomycose est assez rare; cependant, sous la forme de « langue de bois », on rencontre cette affection dans l'arrondissement d'Avesnes, aux environs de Fourmies.

Elle a été aussi observée un certain nombre de fois à l'abattoir de Lille, attaquant surtout les os maxillaires.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1892.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	9,063
id. de Valenciennes (arrond.)	2 810
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,979
Subdivision d'Avesnes (arrondissement, plus les cantons de Clary et du Cateau)	2,992
Subdivision de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,871
Total	<u>20,715</u>

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,758 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 18,957 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste de recrutement. — Jeunes gens déclarés propres au service militaire et qui ne doivent pas être classés dans les catégories suivantes. 10,965

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 :

1° Aînés d'orphelins.	125	} 2,389
2° Fils et petits-fils de veuves.	661	
3° Aînés de famille de 7 enfants au moins	742	
4° Aînés de deux frères concourant au même tirage	19	
5° Frères de militaires présents sous les drapeaux	785	
6° Frères de militaires, morts au service ou réformés.	57	

Troisième partie. — Jeunes gens dispensés en vertu des articles 23 et 50 :

Art. 23. — 1° Voués à l'enseignement	30	} 201
Professeurs des écoles françaises d'Orient et d'Afrique	»	
Licenciés ès sciences, ès lettres, docteurs en droit, en médecine, pharmaciens de 1 ^{re} classe, vétérinaires, internes des hôpitaux	59	
Diplômés de l'école des Chartes, de l'école des langues orientales vivantes, de l'école d'administration de la marine.	»	
Diplômés supérieurs de l'Institut national agronomique, de l'école des haras du Pin, des écoles nationales d'agriculture de Grignon, Grandjouan et Montpellier, de l'école des mines de St-Étienne, des écoles des maîtres mineurs d'Alais et de Douai, des écoles nationales d'arts et métiers d'Aix, d'Angers et de Châlons, de l'école des hautes études commerciales et des écoles supérieures de commerce	7	
Prix de Rome, prix ou médailles de l'Etat dans les concours annuels de l'école nationale des beaux-arts, du conservatoire de musique et de l'école nationale des arts décoratifs	1	
2° Diplômés supérieurs de l'école des ponts et chaussées, de l'école supérieure des mines, de l'école du génie maritime	»	
3° Jeunes gens exerçant des industries d'art désignés par un jury d'Etat départemental	49	
4° Élèves ecclésiastiques.	49	
Art. 50. — Jeunes gens établis à l'étranger hors d'Europe	6	

<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens liés au service en vertu d'un engagement militaire, d'un brevet ou d'une commission et jeunes marins inscrits	1,562
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un nouvel examen du conseil de révision	2,104
<i>Sixième partie.</i> — Jeunes gens classés dans les services auxiliaires de l'armée.	1,732
<i>Septième partie.</i> — Jeunes gens exclus de l'armée à raison de condamnations.	4
Total de la liste du recrutement.	<u>18,957</u>

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.	1,969
Sachant lire seulement	570
Sachant lire et écrire	5,838
Ayant une instruction primaire plus développée.	11,289
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire.	217
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences et bacheliers de l'enseignement secondaire spécial.	244
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	588
Total	<u>20,715</u>

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.	303
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	5,283
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66	5,200
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	3,908
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	2,921
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus, moyenne 1 ^m ,75).	2,585
Dont on n'a pu connaître la taille.	515
Total (taille moyenne 1^m,655).	<u>20,715</u>

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1758 : 7 pour dartre et couperose, 3 pour la teigne, 8 pour calvitie et alopecie, 2 pour lèpre, 29 pour maladies de la peau, 15 pour perte complète de la vue, 70 pour perte d'un œil, 3 pour myopie, 1 pour strabisme, 74 pour autres maladies des yeux, 18 pour surdité-mutité, 22 pour surdité, 5 pour maladies de l'appareil auditif, 14 pour perte des dents, division congéniale des lèvres, de la voûte palatine et du voile du palais et autres maladies

des gencives et de la bouche, 5 pour bégaiement, 2 pour aphonie, 5 pour maladies du nez, 36 pour scrofules, 48 pour maladie de cœur, 26 pour phtisie pulmonaire, 50 pour maladies des organes respiratoires, 200 pour hernie, 7 pour varicocèle et vices de conformation des organes urinaires, 17 pour hydrocèle et maladie des testicules, 64 pour perte des membres, 27 pour mutilation de doigts ou autres organes, 162 pour varices, 22 pour sciatique et rhumatismes, 379 pour défaut dans le système osseux, 124 pour maladies du système nerveux et encéphale, 192 pour faiblesse de constitution et 121 pour infirmités diverses.

1732 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire : 8 pour maladies de la peau, 13 pour maladie du cuir chevelu, 129 pour myopie, 249 pour strabisme et autres maladies des yeux, 27 pour surdité légère et autres maladies de l'ouïe, 1 pour perte des dents et autres maladies des gencives ou de la bouche, 7 pour bégaiement, 13 pour goître, 239 pour hernie, 60 pour maladies des organes génito-urinaires, 71 pour mutilation des membres, 249 pour varices, 23 pour pieds plats, 643 pour infirmités diverses.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 58 et celui des inscriptions ajoutées, de 16.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,073. Parmi eux : 35 ont été rayés des tableaux avant le tirage, 27 ont été rayés après le tirage et 1,011 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Lors de la formation des tableaux de recensement, il a été procédé à l'inscription d'office de tous les fils d'étrangers qui, au 31 décembre 1891, avaient atteint l'époque de leur majorité et ne justifiaient pas avoir déclaré la nationalité française par une déclaration dûment enregistrée au Ministère de la Justice. Quant à ceux qui, après leur inscription, ont justifié avoir répudié la qualité de français, ils ont été rayés, soit avant le tirage au sort, soit par le Conseil de révision. En outre, 86 jeunes gens ont été rayés par le Conseil de révision par application de l'article 8 de la convention conclue le 30 juillet 1891 entre la France et la Belgique.

Sur les 1,011 jeunes gens, fils d'étrangers ayant accepté ou réclamé la qualité de Français, 83 ont été exemptés pour infirmités, 628 ont été inscrits sur la 1^{re} partie de la liste du recrutement, 101 sur la 2^e, 4 sur la 3^e, 17 sur la 4^e, 115 sur la 5^e, 61 sur la 6^e, et 2 sur la 7^e.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 141, ont concouru au tirage de la classe de 1892.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire était de 17,588 sur 20,715 inscrits, ou 84,9 %. — Le rapport de 1891 était de 85,5%. — Si cette année la quotité % des jeunes gens sachant lire et écrire est inférieure à celle de l'an dernier, cela provient de ce qu'en vertu de l'arrêt de la Cour de cassation du 7 décembre 1891, il a été porté sur les tableaux de recensement, un grand nombre d'hommes âgés de 30 à 40 ans pour la plupart illettrés.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies partout avec le plus grand ordre; aucune irrégularité n'a été commise.

L'itinéraire du Conseil de révision a été scrupuleusement suivi, sans qu'aucun incident soit à signaler.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 66; 31 ont été présidées par le Préfet, 26 par le Secrétaire-Général et 9 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 48 jours. 55 membres du Conseil général et 57 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 20,104 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 23,097.

Sur les 23,097 hommes convoqués, 21,726 se sont présentés ou se sont fait représenter; 1,181 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 190 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,856, y compris 98 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente 8,419% du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 1,135 pour la classe de 1891. Le nombre des ajournés, qui avait été de 1,453 en 1891, est de 2,104 pour la classe 1892. Les engagés volontaires de la classe de 1892 ont été au nombre de 1,562.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 2395, dont 1,732 appartenant à la classe de 1892 et 663 ajournés des classes de 1890 et 1891.

Des 764 ajournés de 1890 et des 1,453 ajournés de 1891, ensemble 2,217, ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 582 propres au service armé, dont 119 dispensés en vertu de l'art. 21 de la loi et 5 en vertu des articles 23 et 50; 663 classés dans le service auxiliaire; 98 exemptés pour infirmités; 729 ajournés à une troisième visite, et 21 rayés.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel affecté aux condamnés ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai.

3° 57 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,000 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, l'emboutissage des bouts de parapluie, les lits en fer, etc., etc.

Population des prisons du département.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1892 de... 1017
savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	745	} 1017
Quartier correctionnel	272	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION.

(6° Circonscription pénitentiaire.)

Population au 31 décembre 1892.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille.	473	114	587
Avesnes.	120	12	132
Cambrai	57	8	65
Douai	224	35	259
Dunkerque	122	21	143
Hazebrouck.	55	13	68
Valenciennes	99	27	126
Totaux	1,150	230	1,380

Ce nombre de 1,380 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Prévenus et accusés	259	40	299
Condamnés à un an et au-dessous	643	142	785
Détenus de diverses catégories .	212	39	251
Enfants	36	9	45
Totaux	<u>1,150</u>	<u>230</u>	<u>1,380</u>

Récapitulation.

Maison centrale.	1,017
Maisons d'arrêt.	1,380
Total de la population des prisons au 31 décembre 1892.	<u>2,397</u>

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des impositions extraordinaires, se résume, pour l'année 1892, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions, de la manière suivante :

Sur les 666 communes dont se compose le département, 132 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui y ont eu recours sont donc au nombre de 534 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes pour 91 communes, de 5 à 10 pour 140 communes, de 10 à 15 pour 101 communes, de 15 à 20 pour 60 communes, de 20 et au-dessus pour 142 communes.

544 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires par suite d'insuffisance de revenus, de 0 c. 25 à 154 c. et 617 communes, pour dépenses annuelles facultatives, de 1 c. 3 à 90 c. 6. Enfin, 586 communes ont voté 3 c. extraordinaires pour les chemins vicinaux, conformément à l'art. 141 § 2 de la loi du 5 avril 1884.

La moyenne générale des impositions communales est de 93 c. 70, supérieure de 4 c. 75 à celle constatée en 1892.

Octrois.

Les communes comptent en outre, parmi leurs ressources, les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1892.

Arrondissement d'Avesnes.

Anor.....	9.603
Avesnes.....	85.704
Bavai.....	40.690
Couslre.....	43.352
Fourmies.....	99.781
Hautmont.....	64.133
Landrecies.....	32.572
Louvroil.....	16.880
Maubeuge.....	185.058
Le Quesnoy.....	42.936
Sars-Poteries.....	40.639
Solre-le-Château.....	46.462
Wignehies.....	45.640
Total.....	603.450

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai.....	404.064
Le Cateau.....	423.033
Caudry.....	70.094
Solesmes.....	44.005
Total.....	638.493

Arrondissement de Douai.

Aniche.....	44.489
Douai.....	483.745
Flines.....	4.596
Orchies.....	48.390
Total.....	548.220

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues.....	46.826
Bourbourg-Campagne.....	40.434
Bourbourg-Ville.....	23.075
Coudekerque-Branche.....	46.326
Dunkerque.....	764.606
Grand-Fort-Philippe.....	40.908
Gravelines.....	30.022
Hondschoote.....	45.339
Malo-les-Bains.....	44.487
Rosendaël.....	35.224
Saint-Poi-sur-Mer.....	35.022
Total.....	998.966

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul.....	94.549
Cassel.....	48.574
Estaires.....	43.978
Hazebrouck.....	420.740
La Gorgue.....	44.716
Merville.....	57.786
Morbecque.....	9.498

Nieppe.....	47.338
Steenvoorde.....	45.950
Vieux-Berquin.....	8.760
Total.....	398.529

Arrondissement de Lille.

Annœullin.....	47.623
Armentières.....	445.774
La Bassée.....	20.599
Bois-Grenier.....	3.468
Chapelle-d'Armentières.....	12.983
Comines.....	30.650
Erquinghem-Lys.....	6.392
Frelinghien.....	44.552
Halluin.....	73.705
Haubourdin.....	39.887
Houplines.....	33.690
Lannoy.....	43.669
Lille-Urbain.....	4.268.253
Lille-Banlieue.....	459.951
La Madeleine.....	48.556
Lomme.....	20.826
Loos.....	33.500
Quesnoy-sur-Deûle.....	45.474
Roncq.....	45.844
Roubaix.....	2.277.214
Seclin.....	34.579
Tourcoing.....	4.065.507
Wambrechies.....	45.283
Total.....	8.964.646

Arrondissement de Valenciennes.

Anzin.....	424.484
Condé.....	45.420
Denain.....	474.983
Fresnes.....	37.693
Lourches.....	27.325
St-Amand.....	89.568
Valenciennes.....	535.580
Vieux-Condé.....	35.257
Total.....	4.063.707

Récapitulation par arrondissement.

Avesnes.....	603.450
Cambrai.....	638.493
Douai.....	548.220
Dunkerque.....	998.966
Hazebrouck.....	398.529
Lille.....	8.964.646
Valenciennes.....	4.063.707
Total.....	43.242.744

Les produits des octrois en 1891, se sont élevés à 12,911,467 f. Ceux de l'année 1892 s'étant élevés à 13,212,711 fr. il en résulte une augmentation de 301,244 fr. sur les produits de 1891.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la		
		chasse	10	»
Dans les autres communes.	{	chiens de garde	2	»
		chiens d'agrément ou servant à la		
		chasse	8	»
		chiens de garde	2	»

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1892.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature. 1892.	DÉPENSES de toute nature. 1892.	EXCÉDENT des recettes de 1891.
	Malades.	Vieilles.	Enfants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>							
Avesnes.....	80	60	»	440	32392 92	28808 46	243 99
Bavai.....	»	47	»	47	6436 12	6003 77	1420 23
Landreies.....	4	50	»	54	47987 86	23775 06	6959 43
Le Quesnoy.....	84	45	40	469	70406 »	69449 45	4924 »
Maubeuge.....	32	52	58	442	80363 23	83623 88	25995 19
Solre-le-Château.....	»	42	»	42	4037 26	4096 84	1622 02
Wignehies.....	6	6	»	12	7996 45	8459 »	272 34
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>							
Cambrai (Hôp. St-Julien...)	407	»	»	407	76360 80	77721 62	42353 77
Hosp. Général...)	»	200	75	275	172069 69	158365 87	454304 60
Hôc. Vanderburch	»	400	»	400	74054 41	77600 92	54513 29
Le Câteau (hosp. Paturle)	34	»	»	34	46102 81	47219 85	4083 64
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai (Hosp. Général...)	»	400	15	415	294267 »	288709 »	166646 »
Hôtel-Dieu....	262	»	»	262			
Orchies.....	20	48	52	420	49124 »	37392 »	29000 »

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1892.	DÉPENSES de toute nature. 1892.	Excédent des recettes de 1891.
	Ma- lades.	Viell- lards.	En- fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	30	72	0	102	54456 24	54540 76	18655 74
Bollezele.....	0	80	0	80	40744 37	87408 64	46208 90
Bourbourg.....	46	44	36	96	34894 30	27839 88	6480 90
Bray-Dunes.....	4	14	0	18	45698 32	47060 24	5544 54
Dunkerque.....	427	229	83	439	301199 42	301190 44	5849 50
Esquelbecq.....	0	45	0	45	4089 72	3934 45	528 06
Gravelines.....	4	46	0	50	43180 58	44388 27	697 34
Hondschoote.....	4	38	2	44	8472 26	7835 25	2787 64
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul (Hospice civil..)	40	94	26	460	23354 30	27662 81	4217 20
Bailleul (Hôpital.....)	0	45	0	45	2920 80	3294 90	433 45
Caestre.....	0	45	0	45	2920 80	3294 90	433 45
Cassel (Hospice civil....)	0	36	36	72	48214 33	48002 51	702 34
Cassel (Pauvre-Ecole..)	0	36	36	72	48214 33	48002 51	702 34
Estaires.....	0	40	0	40	24326 20	27388 45	0
Haverskerque.....	0	42	0	42	5216 0	5292 62	80 85
Hazebrouck.....	32	73	28	133	35443 35	32287 79	7277 45
La Gorgue.....	0	25	0	25	5004 82	4905 48	995 26
Merville.....	0	48	0	48	44887 43	44836 48	6200 00
Méteren.....	9	27	0	36	8567 07	7928 09	188 74
Morbecque.....	0	22	0	22	3895 64	4281 34	458 19
Nieppe.....	0	34	0	34	7462 95	9295 38	10783 48
Renescure.....	4	8	41	20	2875 75	2955 0	68 22
Steenbecque.....	0	22	0	22	3310 49	3291 56	441 42
Steenvoorde.....	0	50	0	50	42894 62	42874 07	444 14
Steenwerck.....	40	50	5	65	42877 70	44304 67	4532 55
Vieux-Berquin.....	2	23	4	26	4498 32	5740 44	702 38
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières (Hospice..)	0	134	89	223	448493 91	448376 92	0
Armentières (Hôpital..)	85	0	0	85	448493 91	448376 92	0
Bondues.....	2	45	40	57	24730 89	20247 47	0
Bousbecque.....	0	24	0	24	5539 30	3304 58	44 29
Comines (hôpital)....	30	60	0	90	35787 20	35230 45	2969 00
Cysoing.....	0	45	0	45	3440 63	2832 05	998 25
Erquinghem-Lys.....	0	14	0	14	4034 34	3943 97	0
Halluin.....	0	52	0	52	13140 24	12684 60	1094 39
Haubourdin.....	45	39	33	87	25168 67	24167 82	0
Herties.....	0	7	0	7	3606 85	3268 74	0
Houplines.....	0	59	0	59	44235 53	44427 38	3229 25
La Bassée.....	44	54	0	62	34684 47	33544 03	2650 43
La Chapelle-d'Arment..	6	45	0	21	5633 62	5028 54	276 29
Lannoy.....	5	29	0	34	57584 60	56528 79	3527 53
Lille (Hôpital St-Sauveur.)	317	0	0	317	2522279 12	2519389 02	0
Lille (Hôp. de la Charité.)	370	0	0	370	2522279 12	2519389 02	0
Lille (Maison de santé...)	40	0	0	40	2522279 12	2519389 02	0
Lille (Hospice-Général...)	0	1267	400	1367	2522279 12	2519389 02	0
Lille (Hospice Comtesse...)	0	404	70	474	2522279 12	2519389 02	0
Lille (Hospice Gantois...)	0	187	0	187	2522279 12	2519389 02	0
Lille (Hospice Stappaert...)	0	0	70	70	2522279 12	2519389 02	0
Lille (F-Baës (Vmenages))	0	27	0	27	2522279 12	2519389 02	0

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1892.	DÉPENSES de toute nature 1892.	EXCÉDENT des recettes de 1891.
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.			
Linselles.	"	40	"	40	10769 02	10294 21	465 81
Lomme.	2	24	"	26	10403 36	9372 36	254 58
Loos.	4	24	"	28	40725 18	9695 34	1030 84
Marcq-en-Barœul.	"	38	"	38	44149 03	44314 62	770 45
Quesnoy-sur-Deûle.	"	37	"	37	41296 25	41379 55	429 95
Roneq.	"	20	"	20	5545 70	5482 67	338 64
Roubaix { Hôtel-Dieu.	360	"	"	360	690925 06	666386 04	32923 90
{ Hosp. civil.	"	306	94	400			
Seclin (hôpital).	52	84	"	433	83953 44	77624 46	42326 40
Templeuve.	"	32	"	32	6605 78	6334 62	18 10
Tourcoing { Hôpital civil.	448	"	"	448	58542 35	58542 35	"
{ Hosp. Génér.	"	240	460	400			
Wambrechies.	"	49	"	49	41278 83	40887 28	933 62
Wattrelos { Hôpital.	39	"	"	39	42452 03	42452 03	"
{ Hospice.	"	410	"	410			
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain (Hec Dronsart).	8	34	"	42	21224 32	25077 44	10516 56
Condé sur l'Escaut. Hosp.	"	20	"	20	44250 44	4795 27	7130 24
St-Amand { Hospice. civ.	40	66	48	94	449880 57	77898 42	40178 45
{ Orphelines.	"	"	33	33			
{ Hosp. Général.	"	400	30	430	324018 36	353415 78	451240 84
Valen- { Hôtel-Dieu.	422	"	"	422			
ciennes { Hôtellerie.	"	9	"	9			
{ Chartriers.	"	50	"	50			
{ Orphelins.	"	"	"	"			
Totaux généraux.	2515	5843	4475	9493	6433682 77	6045898 40	822926 49

(1) Y compris 822.926 fr. 49 de fonds disponibles de l'exercice 1891.

Les établissements hospitaliers, au nombre de 87, sont situés dans 65 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 183 habitants.

Conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir : *Arrondissement d'Avesnes* : Avesnes, Maubeuge et Le Quesnoy ; *Arrondissement de Cambrai* : Cambrai ; *Arrondissement de Douai* : Douai ; *Arrondissement de Dunkerque* : Dunkerque et Bergues ; *Arrondissement d'Hazebrouck* : Hazebrouck, Bailleul, Cassel, Merville et Stenvoorde ; *Arrondissement de Lille* : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ; *Arrondissement de Valenciennes* : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1^o *les enfants trouvés* ; 2^o *les enfants abandonnés* ; 3^o *les orphelins pauvres, les enfants moralement abandonnés, et les enfants conservés par leurs mères et secourus temporairement*. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers ; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport. En règle générale, l'administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers. Ceux-ci doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral du 19 octobre 1891 : 1^{re} année au sein 25 fr. ; 1^{re} année au biberon 20 fr. ; 2^e année 20 fr. ; 3^e année 18 fr. ; de la 4^e année à la 10^e, 15 fr., et de la 11^e à la 13^e inclusivement 18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, il est accordé une indemnité de 18 fr. aux nourrices qui justifient, par un certificat du médecin-inspecteur, avoir entouré de bons soins un enfant de moins de 9 mois et l'avoir fait vacciner s'il ne l'avait déjà été à l'hospice.

Une indemnité de 50 fr. est aussi accordée aux nourriciers qui, ayant pris un enfant de moins d'un an, l'ont conservé jusqu'à l'expiration de sa 13^e année, entouré de bons soins, préservé de tout accident, envoyé régulièrement à l'école et lui ont fait faire sa 1^{re} communion.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui font obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'assistance départementale.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin du bureau de bienfaisance de la commune

qui est tenu de le soigner gratuitement ; les médicaments sont payés par le département.

A l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont avancées par les hospices et remboursées à la fin de chaque année, par le département au moyen des ressources combinées de l'État, du département et des communes. L'État contribue pour $\frac{1}{5}$. Quant aux dépenses extérieures, l'État en supporte $\frac{1}{5}$; les communes y participent également pour $\frac{1}{5}$ et le département prend le surplus à sa charge, soit $\frac{3}{5}$. Les dépenses pour l'année 1892 se sont élevées en totalité à 368.669 fr. 11.

Les enfants doivent être visités fréquemment par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs. Ces fonctionnaires adressent au Préfet des rapports sur la façon dont les pupilles sont traités chez les nourriciers.

En vue de prévenir l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide aux filles-mères indigentes. Les secours durent trois ans ; ils sont de 12 fr. par mois pour la 1^{re} année, de 10 fr., 8 fr. ou 6 fr. pour les deux autres années.

Pour obtenir l'assistance départementale, il est indispensable que l'enfant appartienne à la nationalité française et qu'il ait été légalement reconnu par sa mère.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique, en 1891 et 1892, s'établit comme suit :

DÉSIGNATION des catégories d'enfants assistés.	31 DÉCEMBRE	
	1891.	1892.
Enfants trouvés.....	41	44
Enfants abandonnés.....	447	476
Enfants de détenus.....	49	33
Orphelins pauvres.....	179	200
Moralement abandonnés.....	227	224
A quoi viennent s'ajouter :	943	944
Les pupilles de 13 à 21 ans.....	662	668
Les enfants secourus temporairement..	384	403
Total.....	4959	2015

Il en résulte une augmentation de 56 enfants.

La situation des pupilles de l'assistance publique est satis-

faisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

La mortalité ressort comme suit : pour les enfants de moins d'un an, 39 %; pour ceux de 1 à 13 ans, 1,95 %; pour ceux de 13 à 21 ans, 0,40 %.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 642 dans le département. Le nombre des communes étant de 666, il en résulte que 25 d'entre elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colletet a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1892 à 248,773 dont 30,039 étrangers.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations, les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1892, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Avesnes	443	624.049 84	556.609 45	64.440 39
Carabrai	410	828.344 35	640.539 84	217.774 54
Douai	64	382.454 74	343.537 25	68.614 49
Dunkerque	62	446.000 04	375.620 79	40.379 22
Hazebrouck	53	376.219 60	346.449 62	29.799 98
Lille	129	2.296.724 70	2.433.913 54	462.808 46
Valenciennes	84	596.387 27	490.550 30	405.836 97
TOTAUX.....	642	5.516.844 51	4.827.490 76	689.653 75

Les placements faits en 1892 s'élèvent, savoir :

Acquisitions d'immeubles.....	2.813 ^{fr.} 20
Sommes placées en rentes.....	429 570 88
Total.....	<u>432.384 08</u>

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit de 6.000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS - DE - PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1892.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles	Produits.
Cambrai	8768	48689 50	7362	33734 50	453	8357 50
Douai	24122	109870 50	24805	403832 »	1481	9042 50
Dunkerque	48312	372338 »	43595	334563 »	3352	34687 »
Lille { Mont-de-piété	479206	1228749 50	476388	4210476 »	6187	87028 90
{ fond. Masurel	10859	106425 50	10509	404200 50	729	8180 65
Roubaix.....	47625	388867 »	47265	373020 »	3205	53056 50
Valenciennes	41444	297446 »	38450	274056 »	3396	35869 67
Totaux	360333	2552086 »	345074	2430582 »	18803	236222 72

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr. 118 en 1891, et de 7 fr. 082 en 1892. Celle des dégagements a été de 7 fr. 04 en 1891 et de 7 fr. 043 en 1892. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 72 en 1891 et à 12 fr. 563 en 1892.

Les bénéfices réalisés par ces établissements, en 1892, se sont élevés : à Douai, à 728 fr. 43 ; à Dunkerque, à 9,520 fr. 48 ; à Lille, à 6,825 fr. 04 ; à Roubaix, à 11,365 fr. 45.

Le Mont-de-Piété de Cambrai a éprouvé une perte de 1,526 fr. 26 ; celui de Valenciennes, de 1,170 fr. 92.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir :

À Cambrai, 12 % sur les gages de 1 à 150 fr., 8 % sur ceux de 151 à 500 fr. et 7 % sur ceux de 501 fr. et au-dessus ; à Douai, 10 % ; à Dunkerque, 12 % ; à Lille, 7 % ; à Roubaix, 10 % ; à Valenciennes, 8 %.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les Caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1892, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 4; Cambrai, 5; Douai, 1; Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille, 6; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 43 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 70.

Le service des caisses d'épargne a augmenté en 1892. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1891, était de 130.931,234 fr. 90 c., est monté, au 31 décembre 1892, à 137,884,086 fr. 17 c., soit une augmentation de 6,952,851 fr. 27 c.

Les versements qui avaient été en 1891 de 32,459,085 fr. 32, ont produit, en 1892, une somme de 32,896,086 fr. 96 c., soit une différence en plus de 437,001 fr. 64 c.

Le nombre des versements a été de 148,665 et celui des remboursements de 86,363. Il résulte, sur 1891, une différence en plus de 1,198 pour les premiers et de 4,473 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

101 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1892, 111 inscriptions, montant ensemble à 2,760 fr. ; 290 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,855 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 264 déposants ; — Ensemble : 401 titres, montant à 12,615 fr.

268 titres, montant ensemble à 9,936 fr., ont été retirés par 243 personnes. — 7 autres titres, montant à 50 fr., ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1892, 128 inscriptions appartenant à 117 titulaires et d'une valeur de 2,659 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était, au 31 décembre 1892, de 3,911,084 fr., dont, en fonds de réserve, 459,820 fr. 72 c., et en fonds de dotation, 3,451,263 fr. 28 c.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1892, les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisse d'épargne.	NOMBRE de LIVRES existants au 1er janvier 1892.	NOMBRE DE LIVRES ouverts pendant l'année 1891.		NOMBRE de LIVRES restants au 31 déc. 1892.	SOLDE dû aux déposants au 1er janvier 1892.	MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1892.	CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transferts en 1892.	INTÉRÊTS alloués aux déposants pour l'année 1892.	MONTANT des ARRÉRAGES de rentes par les caisses en 1892.	REBOUR- SEMENTS effectués pen- dant l'année tant en achats de rentes qu'en espèces.	SOLDE dû aux déposants au 31 décembre 1892.
		pour l'établis- sement de comptes nou- veaux.	à la suite de transfert								
Armenières...	6085	645	9	6338	2989403 46	653667 "	8394 42	95739 21	"	634527 44	3115673 38
Avesnes.....	40589	948	29	41079	5043380 83	1854436 04	25371 59	484476 76	49	1849390 74	5292693 48
Baillet.....	4269	444	3	4355	3570353 64	736828 "	5192 64	42272 96	"	742361 23	3686985 98
Bassée (la).....	4542	255	1	1662	4245943 45	858855 "	536 41	45299 61	40	236013 28	1411634 49
Beugues.....	5282	314	5	5345	2806245 24	845469 "	867 84	95990 43	"	952084 "	2796488 48
Bourbourg.....	2890	273	"	2997	1389572 82	427680 41	"	47546 27	363 75	451350 73	4393802 22
Cambrai.....	16966	4278	59	16942	8554947 64	2034463 "	42039 36	295084 81	35	2459954 65	8780935 46
Cassel.....	4733	254	6	4773	4443560 01	385408 "	2607 83	48984 40	"	440803 31	1469753 62
Cateau (le).....	8750	344	5	3895	4696762 93	460980 81	4497 29	59389 62	"	423744 73	4787585 92
Clary.....	2567	439	2	2665	925616 04	265678 "	4459 09	32857 55	"	243436 63	1012454 03
Comines.....	4388	456	2	4425	4400458 31	227246 "	27 02	48157 72	"	248577 34	1427344 76
Douai.....	35361	3046	44	36903	17498432	4229845 22	26420 88	606991 31	470	4435992 83	18295866 58
Dunkerque.....	20049	948	48	20471	8216446 79	2309472 80	24570 48	280440 72	421	2423840 09	8407191 70
Eslaires.....	4192	175	2	4296	874581 29	244780 "	2542 84	30598 89	"	475012 90	944590 12
Etreungt.....	4744	96	4	1795	644064 96	338638 "	2808 06	20540 27	"	354879 44	651468 88
Gravelines.....	4990	436	2	2044	4494549 62	338820 "	2430 28	40481 03	"	343023 03	4233857 90
Hazebrouck.....	3254	468	27	3433	2244455 13	686808 "	43556 90	80472 45	"	485987 73	2511001 75
Iwuy.....	1019	74	4	4026	500353 32	85298 60	3 22	47437 69	"	79369 24	523723 59
Landreies.....	4727	290	44	4873	994633 28	427208 50	10403 73	35220 57	"	346343 61	1208652 47
Lille.....	34700	3044	427	35206	19765498 29	4406977 33	86457 48	676545 25	789 50	3784432 72	20452104 83
Mauberge.....	43353	4444	29	43840	6682469 71	1829903 77	32592 44	235372 67	"	4613380 92	7466657 37
Merville.....	4280	423	5	4344	800356 27	224347 "	4225 22	25808 24	"	202007 89	846698 84
Roubais.....	22337	2787	28	23063	4322080 37	3477450 "	4789 60	469859 44	225	2813952 76	14472264 67
Solesmes.....	4288	226	3	486	444749 48	274376 "	3574 08	37037 77	"	230447 81	4223289 23
Stenruarde.....	4474	163	6	4535	410729 67	263156 69	4439 55	33904 77	"	265600 39	1034330 29
Tourcoing.....	44330	2107	46	45119	4450829 92	2749350 02	4436 45	405406 46	"	2238577 92	42410244 63
Valenciennes.....	28704	2709	80	29494	13861294 42	3498194 07	69236 33	488867 36	"	3129356 49	44785235 39
TOTAUX.....	240780	22370	554	248470	430.331.234 90	32.896.085 96	402079 85	4562420 70	2033 25	30909769 49	137.884.086 47

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1892.

Le tableau ci-après indique la situation par arrondissement des sociétés de secours mutuels du département au 31 décembre 1892.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE			Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.	
		Membres honoraires.	Membres participants.					
			Hommes	Femmes.				Enfants.
Avesnes	42	634	2227	426	84	45533 40	2900 90	3955 60
Cambrai	8	442	4298	422	474	44023 75	3276 0	4400 20
Douai	34	1045	2280	755	26	24905 80	5680 18	7659 40
Dunkerque	5	528	1401	8	0	6835 50	3424 0	3535 09
Hazebrouck	23	4306	28850	2946	434	259500 84	52137 45	60735 42
Lille	483	1445	3948	59	0	23279 85	5200 95	5910 30
Valenciennes	35	2064	44640	489	432	447053 0	4784 05	5249 70
Situation au 31 décembre 1892	297	10101	51344	4205	4444	464434 84	77103 23	93145 74
Situation au 31 décembre 1894	283	9203	49340	4195	4032	403254 96	74447 97	94923 30
Augmentation pour l'année 1892	44	898	2004	40	442	57876 85	2985 26	4222 41

Les recettes se sont élevées à 919,784 fr. 44
 et les dépenses de toute nature à 923,829 fr. 16
 d'où un excédent de dépenses de 4,044 fr. 72

L'avoir des Sociétés qui était de 4,393,029 fr. 84 c. au 31 décembre 1891, s'est élevé à 4,604,436 fr. 93 c. se décomposant comme suit :

En capitaux placés ou en caisse. 930,918 fr. 22
 A la caisse des retraites 3,673,518 fr. 71
 Total 4,604,436 fr. 93

Le Conseil général a voté un crédit de 16.500 francs se subdivisant comme suit : 15,000 fr. à répartir entre les Sociétés de secours mutuels approuvées, proportionnellement aux versements faits par elles à leurs fonds de retraites, et 1,500 fr. pour venir en aide aux Sociétés se trouvant dans une mauvaise situation.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur d'Académie,
 Directeur de l'Enseignement primaire, sur la situation de l'instruction
 primaire dans le département du Nord, pendant l'année 1892.

Toutes les communes du département, sauf 10, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique de filles, est de 27; 7 d'entre elles possèdent seulement une école mixte; 20 ont une école privée de filles tenant lieu en fait d'école publique. D'autre part, 23 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants.

Écoles. — A la fin de l'année scolaire 1890-1891, il y avait dans le département 1,895 écoles élémentaires et écoles supérieures; les états de situation pour 1891-1892 en donnent 1,927; soit 32 écoles en faveur de 1891-1892. Cette augmentation se décompose comme suit: écoles publiques, 1,469 au lieu de 1,467; écoles privées, 458 au lieu de 428 l'année précédente. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 29 (de 1,301 à 1,330); cette augmentation s'est faite en partie au détriment des congréganistes, qui ont perdu 27 établissements (de 166 à 139). Le nombre des écoles privées congréganistes est de 399, soit une augmentation de 30 écoles sur l'année précédente; celui des écoles privées laïques n'a subi aucune modification, il reste fixé à 59. Une troisième catégorie d'écoles (écoles privées tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste presque stationnaire: elle comprend 20 écoles (toutes congréganistes).

Maîtres. — Le mouvement général du personnel des écoles primaires élémentaires et supérieures se résume par une augmentation totale de 140 instituteurs et institutrices publics et privés (5,579 au lieu de 5,439).

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 5,355, soit une classe par 324 habitants. Il s'est accru en 1891-1892 de 132 classes. Dans les écoles publiques il a diminué de 15 (3,630 au lieu de 3,645); dans les écoles privées il s'est augmenté de 147 (1,725 au lieu de 1,578).

Elèves de ces écoles. — Total général: 290,932, savoir: 249,369 de 6 à 13 ans, 18,321 de plus de 13 ans et 23,236 de moins de 6 ans. De 1890-1891 sur 1889-1890, l'augmentation du nombre des élèves a été de 2,608; de 1891-1892 sur 1890-1891, elle est de 3,873.

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1891, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 255,264. Le nombre des

enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1891-1892 est de 249,369, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 10,656. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore : 1^o Les enfants reçus dans les établissements publics et libres d'enseignement secondaire ; 2^o Les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Elèves des écoles mixtes publiques. — 7,160 élèves sont encore reçus dans les écoles mixtes publiques, soit 3,44 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 7,160 élèves, 6,106 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 1,054 des écoles dirigées par des institutrices (sur ce nombre, 23 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 7,160 élèves des écoles mixtes publiques en 3,896 garçons et 3,264 filles. Et si l'on veut rechercher quel est, dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves affecté à chaque catégorie de maîtres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 2,749 filles est confiée à des instituteurs, et que celle de 539 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que privées, sont au nombre de 403, en augmentation de 11 sur l'année précédente. Les écoles maternelles publiques augmentent de 1 (201 au lieu de 200), et les écoles privées de 10 (202 au lieu de 192). Les écoles maternelles publiques laïques gagnent 12 établissements (145 au lieu de 133). Les écoles maternelles publiques congréganistes en perdent 11 (56 au lieu de 67). Les écoles maternelles privées laïques restent stationnaires, 11 écoles laïques ; et les congréganistes augmentent de 10 (191 au lieu de 181).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 744 (9 en plus que l'année précédente), dont 426 publiques et 318 privées.

Élèves des écoles maternelles. — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 909 moins élevé que celui de l'année précédente (78,951 au lieu de 79,860), soit une diminution de 1,15 p. %.

Titres de capacité du personnel enseignant. — Il y avait, en 1890-1891, 13 non brevetés sur 3,337 maîtres et maîtresses laïques, soit 0,38 p. % et 459 non brevetés sur 2,044 maîtres et maîtresses congréganistes, soit 22,45 %. Il y a, en 1891-1892, 10 non brevetés sur 3,197 instituteurs et institutrices laïques (0,28 p. %), et 407 non brevetés sur 2,082 instituteurs et institutrices congréganistes (19,54 p. %).

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — Il y avait en 1890-1891, 4 non brevetées sur 316 directrices et sous-directrices laïques, et 105 non brevetées sur 419 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a en 1891-1892, 3 non brevetées sur 341 directrices et sous-directrices laïques, et 98 non brevetées sur

403 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a donc un peu progrès presque partout.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1891 de 876, est actuellement de 892; augmentation: 16. Elles renferment 142,864 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 136,704, soit 6,160 livres de plus qu'en 1891. Le nombre des prêts augmente continuellement; il atteint cette année le chiffre de 276,163, soit une différence de 26,890 prêts de plus en faveur de l'année qui vient de s'écouler. Le montant des dons faits au profit de cette institution, pendant l'année 1892, est de 18,817 fr. 03; il était de 14,185 fr. 16 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 36 bibliothèques pédagogiques qui renferment 16,129 volumes. Le nombre des prêts, pendant l'année 1892, s'est élevé à 1,723.

Caisses d'épargne scolaires. — Leur nombre est de 582; 19,855 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 742,632 fr. 38.

Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881. Au 1^{er} janvier 1893 on en compte 239. Les recettes pour l'année 1892 se sont élevées à 206,900 fr. 67 et les dépenses pendant ce même temps à 185,550 fr. 92.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. Elle comptait, au 1^{er} janvier 1893, 2,175 membres participants (1,542 hommes et 933 femmes) et 14 membres honoraires. Depuis cette époque, le nombre des sociétaires s'est encore accru de 17. — L'avoir de la société, à la même date, était de 160,365 fr. 61, dont 98,602 fr. 91 à la caisse des dépôts et consignations pour le service des retraites. — Les recettes, pour l'année 1892, se sont élevées à 22,699 fr. 45. Pendant cette même année, 297 secours, montant ensemble à 16,775 fr. 50, ont été distribués à des sociétaires malades. 100 membres participants reçoivent sur les fonds de la Société, une pension viagère de 40 francs. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

Certificats d'études primaires. — 5,869 aspirants, au lieu de 6,435, se sont présentés, en 1892, pour l'obtention du certificat d'études primaires, soit une diminution de 566 candidats pour 1892. — 5,131, au lieu de 5,357, ont été reçus, soit 683 de moins que l'année précédente. — 4,411 aspirantes, au lieu de 4,900, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, soit une diminution de 489 aspirantes pour 1892; 3,716, au lieu de 4,374, ont été admises, soit 758 de moins que

l'année précédente. — Le nombre total des certificats délivrés en 1892 a été de 8,848.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1892-1893, il a été ouvert 376 cours d'adultes, dont 306 pour les hommes (296 publics et 10 privés), et 70 pour les femmes (69 publics et 1 privé). Les premiers ont réuni 10,023 hommes (9,852 dans les cours publics, 171 dans les cours privés); les seconds, 1,554 jeunes filles (1,514 dans les cours publics et 40 dans les cours privés); en résumé, 11,577 auditeurs. Le nombre des cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 368 et le chiffre des auditeurs de 10,584, soit 8 cours en plus et une augmentation de 993 dans le nombre des élèves pour l'année courante.

Cours d'apprentis. — 124 cours d'apprentis (103 dirigés par des instituteurs ou institutrices publics, 21 par des maitres et maitresses de l'enseignement privé), ont reçu 5,549 élèves, dont 4,440 (3,807 garçons et 633 filles) dans les cours publics, et 1,109 (709 garçons et 400 filles) dans les autres.

Brevet élémentaire. — 439 aspirants et 753 aspirantes se sont présentés en 1892, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 200 aspirants et 478 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1891 avait été de 615, dont 217 aux aspirants et 398 aux aspirantes.

Brevet supérieur. — 74 aspirants et 226 aspirantes se sont présentés, en 1892, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur; 49 aspirants et 98 aspirantes l'ont obtenu. En 1891, 54 aspirants sur 68 et 128 aspirantes sur 190 ont été jugés dignes du brevet supérieur.

Traitement des Instituteurs et des Institutrices. — La somme totale payée pour le traitement légal des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1892, de 4,375,103 fr. 19.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'Etat réalisés en 1891 dans le département se sont élevés à la somme de 165,800,641 fr. 94, suivant le détail ci-après :

Contributions directes.....	49,331,044	58(1)
Taxes assimilées aux contributions directes.....	4,820,949	09

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et des communes et dont le montant est de 16,198,857 fr. 86, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes perçues dans le département en 1891 s'est élevé ainsi à 35,529,902 fr. 44 c.

Enregistrement.....	49,974,780 72	}	24,327,289 52
Timbre.....	4,355,508 80		
Impôt de 4 p. % sur le revenu des valeurs mobilières...	1,678,520		24
Contributions indirectes.....			27,704,202 52
Douanes.....			49,899,505 27
Sucres.....			42,985,375 59
Allumettes, tabacs, poudres.....			45,379,747 74
Postes.....			6,294,967 58
Télégraphes.....			4,120,947 21
Produits des domaines autres que le domaine forestier..			379,670 40
Produits des forêts.....			4,434,825 46
Produits divers.....			4,855,995 75
Produits universitaires.....			260,435 »
Produit des amendes et condamnations pécuniaires....			273,484 64
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles.			4,051,400 99
Retenues sur la solde et les accessoires de solde du personnel de la marine et des colonies.....			6,180 69
			<hr/>
Total.....			465,800,641 94

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1891, un revenu total de 3,364,014,677 f. 67. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 165,800,641 f. 94, équivalent à un 20^e environ des ressources totales de l'Etat.

Le département du Nord est celui (sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure) qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Si donc on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 925,487,387 f. 58, on voit que le produit des autres départements est de 2,438,527,290 fr. 09, et que l'apport du Nord est d'un quinzième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice 1891 se sont élevés en totalité à 35,529,902 fr. 44, savoir :

Contribution foncière.	} Propriétés non bâties. 7,256,498 74	}	43,487,004 85
Personnelle et mobilière.....			5,764,930 50
Portes et fenêtres.....			5,122,146 66
Patentes.....			44,126,644 63
Taxes du premier avertissement aux contribuables.....			29,475 80
			<hr/>
Total.....			35,529,902 44

Ces chiffres présentent une augmentation de 1,001,256 fr. 54 avec ceux de l'année 1890. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes.

Le nombre des patentés a été en 1891 de 103,592. Ce nombre représente le 20^e des patentés de tous les départements.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

CONTRIBUTION FONCIÈRE. — I. PROPRIÉTÉS NON BÂTIES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	323
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	3	5
Centimes départementaux.....	48	175
Centimes communaux.....	94	»
Total.....	153	998

II. PROPRIÉTÉS BÂTIES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	526
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	6	»
Centimes départementaux.....	49	35
Centimes communaux.....	48	»
Total.....	111	876

CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	2012
Centimes généraux.....	47	»
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	2	»
Centimes départementaux.....	47	47
Centimes communaux.....	56	30
Total.....	160	9742

PORTES ET FENÊTRES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	3636
Centimes généraux.....	15	8
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	3	»
Centimes départementaux.....	22	66
Centimes communaux.....	52	50
Total.....	100	3236

PATENTES.

Centimes pour dépenses de l'instruction primaire.....	8	526
Centimes généraux.....	44	6
Centimes généraux extraordinaires.....	20	»
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal.....	5	»
Centimes départementaux.....	23	40
Centimes communaux.....	47	50
Total.....	147	726

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1893.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière (propriétés non bâties). (1)	foncière (propriétés bâties).	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Avesnes ..	530,770	324,884	289,926 »	212,189	503,152 87	4,860 918 87
Cambrai ...	424,664	246,065	216,893 »	184,857	385,562 53	4,455,041 53
Douai	296,685	204,464	182,344 »	174,667	269,415 20	4,124,272 20
Dunkerque .	335,749	219,749	189,676 »	177,658	327,400 86	4,250,232 86
Hazebrouck	347,074	94,558	142,044 »	420,567	442,770 26	784,010 26
Lille.....	544,390	4,670,090	4,248,864 »	1,550,922	2,922,547 84	7,936,780 84
Valenciennes	403,257	350,459	294,289 »	254,434	499,907 01	4,796,043 01
Totaux..	2,879,589	3,404,266	2,531,027 »	2,671,994	5,020,426 54	46,207,299 54

(1) Y compris 62,880 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribue aux impositions départementales et communales.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 1893 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 452) représentent les principaux fictifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de **418,043** hectares, dont **361,075** en terres labourables, sur une superficie totale de **569,389** hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1892 les produits indiqués ci-après :

DÉSIGNATION DES CULTURES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE		POIDS moyen de l'hecto- litre.
		EN GRAINS.	EN PAILLE.	EN GRAINS.	EN PAILLE	
		Hectolitres.	Quintaux.	Hecto- litres.	Quintaux.	
Froment.....	hectares 114.848	3.242.404	4.227.544	24.36	33.86	kilog. 77.50
Méteil.....	254	4.206	4.446	22.31	26.22	73.80
Seigle.....	6.598	228.622	284.457	23.92	29.60	71.40
Orge.....	9.373	369.973	249.415	39.47	26.60	60. »
Sarrazin.....	2	38	56	19. »	28. »	47.40
Avoine.....	56.349	2.624.705	4.605.679	46.53	28.46	46.40
Mais.....	249	5.385	5.081	21.62	20.40	80.44
Millet.....	181	3.685	5.403	20.35	29.85	74. »

DÉSIGNATION DES CULTURES.	SUPERFICIE cultivée.	PRODUCTION totale.	PRODUCTION moyenne par hectare.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne du quintal.	
	hectares.	quintaux.	quintaux.	fr.	fr. c.	
Pommes de terre.....	20.806	3.368.931	161.90	16.005.586.	» 4 80	
Betteraves... {	à sucre.....	41.045	40.845.915	264.20	29.713.024.	» 2 73
	de distillerie....	41.810	6.518.444	551.90	42.600.437.	» 1 93
fourragères....	6.276	3.430.678	498.80	4.958.352.	» 1 56	
	trèfle.....	46.464	723.467	43.90	7.334.507.	» 40 43
Prairies artificielles. {	luzerne.....	7.238	348.870	48.49	2.832.354.	» 8 44
	sainfoin.....	4.404	65.085	46.35	588.058.	» 9 03
mélange de légu- mineuses.....	2.090	99.656	47.68	945.438.	» 9 49	
Fourrages annuels.....	6.643	201.579	30.48	4.331.749.	» 6 60	
Prairies temporaires (Ray-grass et autres graminées).....	484	23.406	47.70	420.432.	» 5 49	
Prés naturels. {	1 ^{re} coupe.....	45.676	896.585	49.62	8.072.936.	» 9 »
regains.....	23.820	324.809	13.63	46.852.837.	» 5 18	
Herbages.....	554 51	14.972	27. »	4.437.872.	» 76 »	
Plantes économiques {	tabac....	874	11.541	43.24	2.439.000.	» 485 »
houblon.						

PLANTES TEXTILES.	Superficie cultivée.	PRODUCTION TOTALE.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTARE.		VALEUR TOTALE.		VALEUR MOYENNE DU QUINTAL.	
		en flasse.	en graines.	en flasse.	en graines.	de la flasse.	des graines.	de flasse.	de graines.
		quint.	quint.	quint.	quint.	fr.	fr.	fr. c.	fr. c.
Chanvre.....	hectares 94	834	544	8.87	5.75	67.402	6.681	80 81	42 37
Lin.....	2970	33430.80	20786	14 45	6.99	2.249.422	499.370	67 88	24 02

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie cultivée, hectares.	PRODUCTION TOTALE EN GRAINES.		PRODUCTION MOYENNE PAR HECTAIRE.		VALEUR TOTALE. fr.	VALEUR MOYENNE	
		Hecto- litres.	Quin- taux.	Hecto- litres.	Quin- taux.		de l'hecto ^{re}	du quintal.
Colza	4076	27393	48159	25.46	16.87	503.688	fr. c. 48 38	fr. c. 27 73
OEillette.....	4187	19894	42249	16.75	10.40	508.320	25 55	14 50
Cameline....	438	5326	3686	12.15	8.44	75.278	14 13	20 42

RENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs Produits en 1892.

1° NOMBRE D'EXISTENCES PAR CATEGORIES D'ANIMAUX.		Effectif au 31 décembre 1892	Nombre de têtes enlevées par les maladies, les accidents ou la vieillesse en 1892.	
Espèces	Chevaline (adultes et jeunes)	82.074	4.672	
	Mulassière (id.)	2.444	33	
	Asine (id.)	1.935	36	
	Bovine.	Taureaux.....	6.277	74
		Bœufs } de travail.....	3.247	74
		} à l'engrais.....	8.424	236
		Vaches.....	167.214	2.947
		Élèves d'un an } bouvillons.....	8.426	298
		} et au-dessus. } génisses.....	37.540	4.789
	Ovine..	Élèves de 6 mois à 1 an.....	32.087	4.723
		Veaux au-dessous de 6 mois.....	17.758	2.600
		Béliers (au-dessus de 2 ans).....	1.733	39
		Moutons (au-dessus de 2 ans).....	40.568	4.421
		Brebis (id.)	24.213	676
		Agneaux et agnelles de 4 à 2 ans.....	42.059	389
	Porcine.....	Agneaux et agnelles de 6 mois à 1 an...	7.274	424
Agneaux et agnelles au-dessous de 6 mois		2.725	135	
Caprine.....	78.839	4.060		
	49.390	745		
2° PRINCIPAUX PRODUITS DES ANIMAUX.		PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne.
Lait (en hectolitres).....		5.065.350	83.373.748	de l'hect. 16 46
Laine (en quintaux).....		3.248	462.474	du quint. 143 71
Nombre de ruches d'abeilles en activité (6363).....	Miel (en kilog.)	47.765	89.595	du kilog. 4 87
	Cire (en kilog.)	41.596	39.273	du kilog. 3 38

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi de chaque mois pour bœufs, vaches, veaux et porcs. — *Aulnoye*, les 2^{mes} jeudis d'octobre, novembre et décembre pour les poulains. — *Avesnes*, le 8 de chaque mois pour les porcs. — *Bavai*, le 9 de chaque mois pour les bêtes à cornes; le premier lundi de carême, la foire aux aulx, pour merceries, chaussures, étoffes. — *Berlaimont*, le 4^e jeudi de chaque mois pour les animaux de l'espèce bovine et porcine. — *Cartignies*, le 1^{er} mercredi des mois de mars, avril, octobre et novembre pour légumes, boissellerie et bêtes à cornes. — *Etrœungt*, le 4 juillet, Saint-Martin d'été, un jour; le 24 août, Saint-Barthélémy, un jour, et le 11 novembre, Saint-Martin d'hiver, trois jours, pour bestiaux, légumes, fruits, étoffes, mercerie, quincaillerie, chapellerie, boissellerie, vannerie, arbres, plantes, fleurs, beurre, fromages, produits alimentaires et articles divers. — *Fourmies*, foire aux chevaux et bestiaux le 16 de chaque mois. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois pour vaches et porcs. — *Hautmont*, le 1^{er} mardi de chaque mois pour chevaux, vaches et porcs. — *Jeumont*, le 4^e jeudi de chaque mois pour les bestiaux. — *Landrecies*, le 18 octobre, Saint-Luc, un jour, pour bestiaux et légumes; la mi-carême, un jour, pour marchandises diverses. — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, neuf jours, pour épicerie et mercerie, jouets d'enfants, ustensiles de ménage et légumes; le premier vendredi de chaque mois pour les bestiaux. — *Maroilles*, le premier lundi de chaque mois pour les bestiaux, chevaux, ânes et porcs. — *Maubeuge*, le troisième dimanche de septembre, neuf jours, pour toutes les espèces de marchandises; le 18 des mois de janvier, février, avril, mai, juin, juillet, août, octobre, novembre, décembre, le mercredi qui suit le troisième dimanche du mois de septembre et le 19 du mois de mars pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs, grains, ustensiles de bois, jouets, lingerie, bonneterie, draperie, vannerie, mercerie, chaussure, etc.; 2^e foire pour la vente des chevaux, bestiaux, denrées alimentaires, etc., le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Ohain*, le jeudi de chaque semaine pour les bestiaux. — *Prisches*, le 2 mai pour les porcs, vaches, articles de vannerie, etc.; le 3^e lundi de septembre pour les vaches, veaux, articles de vannerie; le 26 novembre pour les veaux, vaches, porcs, plantes d'arbres fruitiers et d'épines, articles de vannerie, etc. — *Sobre-le-Château*, le 1^{er} mars, le 1^{er} octobre et le 1^{er} vendredi de chaque mois pour les porcs, poterie, ferblanterie, étoffes et tissus de toutes sortes, chaussures, etc. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois pour les bœufs, vaches, génisses, taureaux et porcs

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-les-Aubert, le premier lundi d'octobre (le lundi suivant quand le lundi est un jour férié), pour les veaux, vaches, porcs, etc. — *Cambrai*, le 28 octobre, 14 jours pour les pâtisseries, articles de Paris, bijouterie, lingerie, imagerie, etc.; le 24 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, chèvres, mulets, ânes et porcs. — *Catillon*, le 10 de chaque mois pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs et marchandises diverses; (lorsque le 10 est un jour férié, la foire a lieu le 11). — *Caudry*, le 26 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les porcs, lingeries, chaussures, mercerie et nouveautés. — *Clary*, le 6 des mois de janvier, mars, mai,

juillet, septembre et novembre, pour les chaussures, étoffes, mercerie et animaux de l'espèce bovine. — *Elincourt*, le 2^e lundi du mois de mai pour les bestiaux. — *Esnes*, le 23 novembre et le 23 mai, pour les chevaux, vaches, porcs, marchandises diverses, chaussures, vêtements, lingerie, bonneterie et objets utiles dans les ménages. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois (le 9 quand le 8 est un dimanche), pour les vaches, porcs, graines, vêtements, chaussures, étoffes, quincaillerie, légumes, mercerie et bimbeloterie. — *Honnecourt*, les 22 avril et 22 juillet de chaque année pour les fruits et étoffes. — *Ivoy*, le premier jeudi de chaque mois (le premier vendredi, lorsque le jeudi est un jour férié) pour les bestiaux. — *Le Câteau*, le 22 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, porcs, chaussures, étoffes diverses, etc.; le 22 du mois de septembre, 9 jours. — *Marets*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les chevaux, vaches. — *Ors*, le premier mardi des mois de mars, avril, octobre et novembre, pour les bestiaux. — *Saulzoir*, le 21 de chaque mois pour les porcs. — *Solesmes*, le premier mercredi de chaque mois, pour les animaux de l'espèce bovine et porcine, les étoffes, quincaillerie, ferblanterie, cordonnerie, fleurs, etc. — *Villers-Guistain*, le 26 de chaque mois, foire aux bestiaux et marché d'approvisionnement. — *Villers-Outréau*, les deuxièmes lundis d'avril et d'octobre de chaque année pour les bestiaux. — *Walincourt*, les douze des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les légumes, beurre, fromages, tissus, chaussures, toute espèce de marchandises.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1^{er} juin, 15 jours; le 1^{er} octobre, trois semaines; le 22 de chaque mois pour les chevaux et moutons; tous les mercredis pour les bestiaux; tous les jeudis pour les porcs; tous les vendredis pour les veaux. — *Orchies*, le premier lundi et le 3^{me} de chaque mois pour les bœufs, vaches et chevaux.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le jeudi le plus rapproché des 31 mars, 10 juillet et 15 novembre, à la condition que si le jeudi le plus rapproché du 31 mars est le Jeudi-Saint, la foire aux chevaux et poulains aura lieu le jeudi suivant; le lundi après le dimanche des Rameaux; le lendemain du 1^{er} dimanche après Pâques; le lundi après la Trinité; le lundi après le jour de St Luc ou le même jour, si la St-Luc est un lundi; et le lundi après les Trépassés ou le même jour, si les Trépassés tombent un lundi, pour les chevaux, poulains, bestiaux, grains, beurre, fromages et autres denrées. — *Bourbourg*, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois, le 25 juin (la St-Jean) 3 jours, le lundi après le troisième dimanche de septembre pour les chevaux, bestiaux, denrées alimentaires et marchandises diverses; le mardi avant le dimanche gras et le mardi avant l'Ascension pour les animaux de boucherie. — *Dunkerque*, le mercredi pour les bœufs, vaches, génisses, veaux, moutons, brebis et porcs; le samedi pour les grains et fourrages; le 1^{er} janvier, quinze jours, et le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours pour les gravures, librairie, lithographie, photographie, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, coutellerie, quincaillerie, cristaux, faïence, verrerie, optique, jouets d'enfants, nouveautés, lingerie, draps, indiennes, gants, pain d'épices, sucreries, etc. — *Gravelines*, le 15 août, 9 jours, pour les jouets d'enfants, pain d'épices, fruits et objets divers. — *Herzele*, le 15 août pour les vêtements, chaussures, lingerie et nouveautés; le 16 août pour les chevaux, poulains et porcs. — *Hondschoote*, le 1^{er} vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre pour les animaux des espèces bovine et porcine; le premier vendredi après la Pentecôte pour les porcs. — *Wormhout*, le premier mercredi qui suit l'Ascension, le premier mercredi qui suit la Saint-Jean et le mercredi qui suit la Nativité pour les

chevaux, vaches, veaux, porcs, blé, lin, pommes de terre, etc. ; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre de chaque année (ou le mercredi qui suit l'une de ces dates et qui ne correspond pas avec des foires ou francs-marchés voisins) pour les chaussures, étoffes, draps, lingerie, bonneterie, quincaillerie, faïence, articles de fantaisie, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre pour les vaches, veaux et porcs. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril et le premier vendredi de décembre pour les bestiaux, chevaux et poulains. — *Cassel*, les 1^{er} jeudi de juillet, 1^{er} jeudi d'août, 1^{er} jeudi de septembre, dernier jeudi d'octobre et dernier jeudi de novembre ; le Jeudi-Saint ; le jeudi après la Trinité ; le premier jeudi du mois d'août ; le jeudi qui suit le troisième dimanche de septembre ; le dernier jeudi du mois d'octobre et le dernier jeudi du mois de novembre, pour les chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs et légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet et le troisième jeudi d'octobre pour les bestiaux ; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *Hazebrouck*, le troisième lundi d'avril, le deuxième lundi de juin et le lundi qui suit la fête de la Toussaint pour les blés, avoines, fèves, bêtes à cornes et autres animaux, beurre, œufs et volailles ; le lundi de la mi-carême et le lundi qui suit le 15 août pour les blés, fèves, avoines, beurre, œufs et volailles ; le lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, pour les bêtes à cornes et autres animaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre pour les grains ; le deuxième mercredi de chaque mois pour les bestiaux ; les 24 juillet et 24 décembre, pour les chevaux. — *Morbecque*, le 2 mai pour les vaches, génisses et veaux. — *Kenescure*, le Mercredi-Saint et le 19 juillet pour les bestiaux. — *Steenvoorde*, les premiers samedis des mois d'avril, mai, août, septembre, octobre et novembre pour les vaches, génisses, veaux, mulets, poulains et porcs. — *Steenwerck*, les 1^{er} juillet et 12 décembre pour les chevaux, poulains, mulets, ânes, vaches, veaux, moutons, chèvres et porcs ; le 3^e vendredi d'avril pour les vaches.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, foire dite *Braderie*, les 12 et 13 août. — *Cysoing*, le dimanche après l'Ascension, 3 jours ; le 3^e dimanche de septembre, 3 jours, et les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois pour les blés, bœufs, vaches, porcs, volailles, fruits, légumes, beurre, œufs, étoffes, mercerie, etc. — *La Bassée*, les 20 janvier, 20 avril, 20 juillet et 20 octobre pour les chevaux, bestiaux, vaches, taureaux, porcs, beurre, œufs, légumes, volaille, grains et graines, tissus, étoffes, mercerie, laines, etc. ; le 2^e mardi de chaque mois comme aux 4 foires ci-dessus à l'exception du marché aux chevaux. — *Lille*, le 26 août, quinze jours, *Esplanade*, pour marchandises diverses et objets de toutes sortes ; les mercredis, *place Philippe de Girard*, pour les chevaux et vaches laitières ; tous les jours, *place Philippe de Girard*, pour les foin, paille, luzerne, trèfle et hivernage ; tous les lundis, à *l'abattoir*, pour les porcs ; tous les mercredis, à *l'abattoir*, pour les bœufs, vaches, taureaux, génisses, moutons et veaux ; tous les mercredis, aux *entrepôts*, pour les blés. — *Mons-en-Pévèle*, le troisième jeudi de chaque mois pour chevaux, bœufs, vaches, veaux, porcs, moutons, etc. — *Koubaix*, le dimanche après Pâques, de 15 à 21 jours, pour marchandises diverses ; le 1^{er} mardi de septembre pour les porcs. — *Sectin*, le 3^e lundi de chaque mois pour les vaches et génisses. — *Tourcoing*, le

dimanche après le 25 juillet, 10 jours, pour marchandises diverses. — *Wattrelos*, le 3^e dimanche de juin et le 2^e dimanche de septembre pour les jouets d'enfants, etc.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain, le 1^{er} vendredi de chaque mois pour les animaux des races chevaline, bovine et porcine; le mardi de chaque semaine pour les animaux gras. — *Condé*, le 19 de chaque mois pour les vaches, porcs, chevaux, etc.; le 1^{er} octobre, trois dimanches pour les pains d'épices, bimbeloterie, articles de Paris, etc. — *Curgies*, le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches et taureaux. — *Denain*, le second mardi de la 1^{re} et de la 2^e quinzaine de chaque mois pour les bestiaux. — *Saint-Amand*, le dimanche de la Pentecôte, 10 jours, pour les jouets d'enfants, bimbeloterie, confiserie, parfumerie et autres objets; le 1^{er} vendredi de chaque mois pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers; le 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois pour les oiseaux. — *Valenciennes*, le 15 septembre, 15 jours pour toutes sortes de marchandises; le lundi de chaque semaine et le 20 de chaque mois pour les animaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Anor, le vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc. — *Avesnes*, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine pour viande de boucherie, volailles, gibier, poissons de mer et d'eau douce, fruits, légumes, beurre, fromages, œufs, fleurs, étoffes, chaussures, poteries, vannerie, etc. — 2 fois par mois en juin, juillet, août; chaque semaine en septembre, octobre et novembre pour les bestiaux. — *Bavai*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, légumes, volailles, œufs, viande et fruits. — *Berlaimont*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, œufs, fruits, fromages, volailles et légumes. — *Bousies*, le vendredi de chaque semaine pour les houblons. — *Cartignies*, le mercredi de chaque semaine pour beurre, œufs et fruits. — *Cousolre*, le mercredi de chaque semaine pour denrées alimentaires, légumes, viande, rouennerie, bonneterie, lingerie, etc. — *Etrœungt*, le jeudi de chaque semaine pour beurre et fromages du pays en quantités considérables; œufs, volailles, fruits et autres denrées alimentaires, légumes, porcs maigres, cotonnades, étoffes de laine, mercerie, chapellerie, quincaillerie, poterie, boissellerie, vannerie, gobeletterie, faïences, arbres à fruits et d'agrément, fleurs, plantes rares, corderies et articles variés. — *Ferrière-la-Grande*, le jeudi de chaque semaine pour légumes, viandes, mercerie et chaussures. — *Fournies*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour fruits, légumes, volailles, gibier, rouennerie et mercerie. — *Glageon*, le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Gommegnies*, le jeudi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, volailles, fruits et légumes. — *Hautmont*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour fruits, légumes et comestibles. — *Jeumont*, le jeudi de chaque semaine pour fruits, beurre, œufs, fromages, gibier, volailles, légumes, graines, poteries, poissons, viandes, mercerie et autres marchandises. — *Landrecies*, le lundi de chaque semaine pour grains et farines; les jeudi et samedi pour beurre, fromages, œufs, volailles, fruits, étoffes, légumes, etc.; le mercredi de chaque semaine pour approvisionnement. — *Le Quesnoy*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, légumes, volailles, épicerie, mercerie,

étouffes et ustensiles de ménage. — *Louvroil*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Maroilles*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes et fruits. — *Maubeuge*, tous les jours de la semaine, excepté les dimanches et fêtes, pour légumes, fruits, fleurs, volailles, gibier, beurre, œufs, fromages, poissons de mer et d'eau douce, viandes et autres denrées alimentaires. — *Pont-sur-Sambre*, le samedi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Prisches*, le mardi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc. — *Sains*, le jeudi de chaque semaine pour légumes, fruits, beurre, œufs, comestibles et autres denrées alimentaires. — *Sars-Poteries*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, fromages, fruits, légumes, volailles, gibier, nouveautés, mercerie, rouennerie, chapellerie, chaussures, porcelaine, verrerie, faïence, etc. — *Sobret-le-Château*, le mardi et mercredi de chaque semaine pour légumes, beurre, fromages, œufs, volailles et fruits. — *Trélon*, le lundi de chaque semaine pour fromages, beurre, volailles, étoffes et chaussures. — *Wignehies*, le mardi de chaque semaine pour fromages, beurre, œufs, volailles, viandes, fruits, légumes, etc.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-les-Aubert, le vendredi de chaque semaine, (le jeudi lorsque le vendredi est un jour férié,) pour les fruits, légumes et comestibles. — *Beauvois*, tous les jeudis pour les légumes, comestibles, ustensiles de ménage et articles d'habillement. — *Bertry*, le samedi pour les légumes, beurre, fromages, œufs, lapins et volailles. — *Busigny*, le samedi pour beurre, fromages, œufs, légumes, etc. — *Cambrai*, tous les mercredis et samedis pour les graines grasses et grains; tous les jours de la semaine pour légumes, fruits, fleurs, viande, poisson, gibier, volailles, etc. — *Catillon*, le mercredi (le jeudi lorsque le mercredi est jour férié) pour les légumes, beurre, œufs, etc. — *Caudry*, tous les mardis et vendredis pour les légumes, fruits, beurre, fromages, poisson, porcs et volailles. — *Honnecourt*, le 22 de chaque mois foire aux bestiaux et marché d'approvisionnement. — *Le Cateau*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les volailles, œufs, beurre, fromages, etc. — *Marets*, tous les vendredis pour les légumes, beurre, fromages et fruits. — *Ors*, le mardi de chaque semaine pour le beurre, les légumes et autres denrées alimentaires. — *Pommereuil*, le lundi de chaque semaine pour les houblons. — *Quiévy*, le mercredi (le mardi lorsque le mercredi est un jour férié), pour les légumes, beurre, fromages, œufs, fruits, viande, chaussures, étoffes et lingerie. — *Solesmes*, le samedi pour les légumes, œufs, beurre et fromages. — *Villers-Guistain*, le 26 de chaque mois, foire aux bestiaux et marché d'approvisionnement. — *Villers-Outréaux*, le vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, fromages, volailles, etc. — *Walincourt*, le vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages et tissus

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, le vendredi pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — *Douai*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les grains, fourrages, volailles et gibier; tous les jours de la semaine pour les légumes, beurre, œufs, fruits et poissons. — *Dorignies* (Douai), les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Fenain*, le mardi pour les fruits, légumes et comestibles. — *Flers*, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volailles et fruits. — *Marchiennes*, le mercredi pour les fruits; le samedi pour les grains, fruits, légumes, beurre, volailles et autres denrées alimentaires, tissus, chapellerie, bonneterie, chaussures, etc. — *Monchecourt*,

le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — *Orchies*, le lundi pour les blé, avoine, lin, cameline, colza, seigle, orge, etc.; les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volaille et fruits. — *Pecquencourt*, le mercredi pour les légumes, beurre, volaille, etc. — *Somain*, le jeudi pour les denrées alimentaires, céréales, bestiaux et autres marchandises.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs, graines et fruits. — *Bergues*, le lundi pour les bœufs, vaches, poulains, moutons, beurre, fromages, grains et denrées diverses; le jeudi pour les veaux; le vendredi pour les légumes, fruits et poissons. — *Bollezeele*, le dimanche pour les légumes et le mercredi pour les légumes, fruits, beurre, œufs, lapins, volailles, viande, mercerie, épicerie. — *Bourbourg-Ville*, le mardi pour les grains, denrées alimentaires et marchandises de toutes sortes; le vendredi pour les veaux, bois à brûler, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Capelle-Brouck*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — *Dunkerque*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les fleurs, plantes, graines, fruits, beurre, œufs, volailles, lapins, gibier, légumes, objets de coutellerie, tonnellerie, vannerie, serrurerie, chaudronnerie, broserie, mercerie et lingerie, faïence, etc.; marché au poisson frais en gros dit le Minck; marché au poisson en détail. — *Ghyvelde*, le jeudi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, volailles et poissons. — *Gravelines*, tous les jours pour les légumes; le vendredi pour les légumes, œufs, volailles, fruits, fromages, poissons de mer et d'eau douce, pores, draps, toiles, tissus et nouveautés. — *Herzele*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — *Hondschoote*, le vendredi pour les lins, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Looberghe*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — *Loon*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — *Pitgam*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Recpoède*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, beurre, œufs, légumes et volailles. — *St-Pol*, le dimanche pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Warhem*, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre et œufs. — *Watten*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs et volailles. — *Wornhoudt*, le dimanche pour les légumes, épicerie, volailles et étoffes; le mercredi pour les blé, avoine, pommes de terre, beurre et légumes. — *Zegers-Cappel*, le vendredi pour les légumes, beurre et œufs.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Arnèke, le samedi pour les légumes. — *Bailleul*, le mardi pour les grains, beurre, œufs, volailles et gibier; les mardi et dimanche pour la viande; les mardi et vendredi pour les légumes; tous les jours pour les poissons. — *Caëstre*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les légumes. — *Cassel*, le jeudi de chaque semaine pour chevaux, poulains, ânes, vaches, pores et autres bestiaux, volailles, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs, légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le jeudi pour les grains, graines, volailles, viande, beurre, œufs, légumes, articles de mode, d'habillement et chaussures. — *Hazebrouck*, le lundi pour les blés, fèves, avoines et toutes autres marchandises; le vendredi pour les poissons et légumes. — *Houthergue*, le mercredi pour les légumes, fruits, œufs et beurre. — *Merville*, le mercredi pour les grains et les marchandises diverses; tous les jours pour les légumes. — *Morbecquw*, le dimanche pour les légumes. — *Renescure*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et poissons. — *Rubrouck*, le vendredi pour les légumes,

beurre, œufs, fruits, étoffes, chaussures et chapellerie. — *Steenvoorde*, le samedi pour toiles, tissus, draperie, chaussures, faïence, ferblanterie, vannerie, mercerie, bonneterie, blé, beurre, légumes, volailles, œufs, lapins, poissons, fromages, épicerie, fruits, graines oléagineuses et potagères, lin, fèves, avoine, seigle, maïs, pommes de terre, haricots, etc. — *Steenwerck*, tous les vendredis pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *View-Berquin*, le dimanche pour les légumes et articles de mercerie et de nouveautés. — *Winnezele*, le vendredi pour les légumes et fruits.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, le mardi de chaque semaine pour les œufs, beurre, fruites légumes, comestibles, etc. — *Armentières*, marché aux bestiaux le lundi, de chaque semaine; les dimanche, lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, viande, chaussures, étoffes, nouveautés, mercerie et quincaillerie. — *Comines*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, fleurs, étoffes, quincaillerie, faïences, graines, etc. — *Croix*, les dimanche, mercredi et samedi de chaque semaine pour les tissus et draperies en tous genres, quincaillerie, mercerie, bonneterie, denrées alimentaires, beurre, œufs, légumes, fleurs, boissellerie, cordonnerie, etc. — *Cysoing*, le mardi pour les légumes, beurre, volailles, fruits, étoffes, mercerie, etc.; marché aux bestiaux les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. — *Fournes*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, rouennerie, mercerie, etc. — *Halluin*, le samedi pour les légumes, fruits, viande, beurre, tissus, etc. — *Raubourdin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs, gibier, volailles, poisson, fruits, étoffes, etc. — *Houplines*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, viande, volailles, poisson, etc. — *La Bassée*, les mardi et samedi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, fruits et légumes: le jeudi pour le beurre, les œufs, fruits, légumes, grains, volailles, étoffes, tissus, laines, mercerie, chaussures, etc. — *La Madeleine-les-Lille*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, viande, etc. — *Lannoy*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs et volailles. — *Lille*, *Marchés couverts* pour les fruits, légumes, beurre, poissons, volailles et viandes diverses, tous les jours: aux halles centrales (Place des halles), marché St-Nicolas (Grande Place), halle du Château (Place St-Martin), halle de la Nouvelle Aventure (Place de la Nouvelle-Aventure) et marché Gentil-Muiron (Place Gentil-Muiron). — *Marchés à ciel ouvert* pour les produits non comestibles, ustensiles de ménage, quincaillerie, mercerie, bonneterie, parfumerie, etc.: les mardi, jeudi et dimanche, place de la Nouvelle-Aventure; les dimanches, place St-Martin et place Wicar; les mercredi et samedi, places Jacquart et des halles: les mardi, jeudi et dimanche, pl. de Bouvines et de Condé, les comestibles en plus; — pour les fleurs, plantes et semences: les mercredi et samedi à la G^o Place et pl. du Théâtre; — pour les oiseaux, lapins et chiens: les dimanches, pl. St-André et pl. des Quatre-Chemins; — pour les pigeons, volailles, etc.: tous les mercredis, place Richebé. — *Ventes en gros*: 1^o tous les jours aux halles centrales ventes en gros à l'amiable, sur le terre-plein ou aux abords, des légumes et fruits; le mercredi le beurre et les œufs aux heures ci-après: novembre, décembre, janvier, février, de 5 heures à 8 heures du matin; mars, avril, septembre et octobre, de 4 heures à 7 heures du matin; mai, juin, juillet et août, de 3 heures à 6 heures du matin; 2^o Ventes à l'amiable ou à la criée faites à l'intérieur des halles centrales par l'intermédiaire de facteurs: mai, juin, juillet et août, pour les légumes et fruits, à 4 heures; beurre, œufs, fromages, gibier, viandes, salaisons, poissons d'eau douce, huîtres et moules, à 8 heures;

poisson de mer à 8 heures et demie en septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars et avril; légumes et fruits à six heures. — *Linselles*, le vendredi pour les fruits, légumes, beurre, œufs, mer; rrie, et autres marchandises quelconques. — *Loos*, le jeudi pour les légumes, œufs, beurre, poissons, volailles, etc. — *Mons-en-Pévèle*, tous les jeudis pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages et autres denrées alimentaires, quincaillerie, etc. — *Pont-à-Marcq*, le vendredi pour les œufs, beurre et volailles. — *Quesnoy-sur-Deûle*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les œufs, beurre, volailles, poisson, viande, épicerie, faïences, quincaillerie, chaussures, tissus, vêtements confectionnés, mercerie, lingerie et légumes. — *Roubaix*, les dimanche, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages, volailles, viande, lingerie, étoffes, vêtements, chaussures, ustensiles de ménage, etc. — *Seclin*, le lundi pour le blé, les épiceries, mercerie, étoffes, poterie, quincaillerie, chaussures, œufs et beurre. — *Templeuve*, le samedi pour les veaux, porcs, volailles, beurre, œufs et légumes. — *Wambrechies*, le vendredi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Wattrelos*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires, faïence, étoffes, sabots, vieux fers, etc. — *Wervicq-Sud*, les vendredis pour marchandises diverses, légumes et autres produits. — *Willems*, les vendredi et dimanche pour les légumes, fruits, viande et étoffes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abson, le mercredi pour les légumes, beurre, œufs et autres denrées alimentaires. — *Anzin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes et comestibles. — *Bouchain*, le mardi pour les légumes, fruits, volailles, beurre et œufs; le vendredi pour les légumes, poisson, viande, denrées alimentaires, étoffes, chaussures, sucrerie, papeterie, bijouterie, quincaillerie, faïences, porcelaines, fleurs, volailles, beurre et œufs, etc. — *Condé*, tous les jours pour les légumes; les mercredi et samedi pour les légumes, fruits, viande, volailles, mercerie, chaussures, etc.; le vendredi pour le poisson. — *Denain*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, fruits, volailles, lapins, viandes, bimbeloterie, draps et étoffes. Les 12 et 22 de chaque mois pour les bestiaux. — *Escaudain*, le vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, les mardi et vendredi (ou les mercredi et samedi lorsque les mardi et vendredi sont jours fériés) de chaque semaine pour les comestibles. — *Onnaing*, le vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *St-Amand*, le mardi pour les légumes, beurre, œufs et volailles; le vendredi pour les grains, bestiaux, porcs, volailles, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Valenciennes*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les grains, fruits, légumes et comestibles. Du 1^{er} juillet au 1^{er} janvier, deux marchés aux bestiaux par semaine, le lundi pour les bêtes grasses et le mardi pour les bêtes à profit. Du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet, marché aux bestiaux le mardi de chaque semaine.

TROISIÈME PARTIE.

TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS & SECRÉTAIRES
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD
Depuis 1801.

ANNÉES.	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1804 et 1802	Elections.	De Warenguien.....	Emmery.
1803 à 1805	Elections.	De Warenguien.....	Farez.
1806 à 1809	Elections.	De Warenguien.....	Michel.
1810.....	Elections.	Gossuin.....	Michel.
1814 à 1813	Elections.	Gossuin.....	Dhaubersart.
1814 à 1816	Elections.	Gossuin.....	Marquis de La Coste
1817 et 1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	Marquis de La Coste.
1819.....	Elections.	Gossuin.....	Marquis de La Coste.
1820 et 1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	Marquis de La Coste.
1822 à 1826	Elections.	Comte de Muysaert....	Marquis de La Coste.
1827 et 1828	Elections.	Comte de Muysaert....	Fiezau de La Martel.
1829.....	Elections.	Comte de Muysaert....	Béthune-Houriez.
1830.....
1831.....	Elections.	Barrois-Virnot.....	Farez.
1832.....	Elections.	Farez.....	Lorrain, fils.
1833.....	Elections.	De Brigode.....	Lorrain, fils.
1834 et 1835	Elections.	Ferrier.....	Lorrain, fils.
1836 et 1837	Elections.	Ferrier.....	Leroy de Béthune.
1838.....	Elections.	Ferrier.....	Marchant.
1839.....	Elections.	Comte de Montozon....	Marchant.
1840 à 1843	Elections.	Ferrier.....	Marchant.
1846 et 1847	Elections.	Delespaul.....	Marchant.
1848 et 1849	Elections.	Marchant.....	Lestiboudois.
1850 et 1851	Elections.	Danel.....	De Clebsattel.
1852 à 1859	Décret...	Marchant.....	Danel.....	De Clebsattel.
1860 à 1867	Décret...	Comte Mimerel.....	Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869	Décret...	Comte Mimerel.....	Danel et Seydoux...	De Clebsattel et Mailliet.
1870.....	Elections.	Danel.....	Mailliet.
1871.....	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873	Elections.	Danel.....	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877	Elections.	Plichon.....	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879	Elections.	Plichon.....	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel Defontaine et Van der Straeten.
1880.....	Elections.	Testelin.....	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel
1881.....	Elections.	Testelin.....	L. Legrand de Valen- ciennes) et Trystram	Alain Chartier et Outters.
1882.....	Elections.	Testelin.....	Trystram et C. Seydoux	Outters et Ernest Legrand
1883.....	Elections.	Testelin.....	Ch. Seydoux et Mas- siet du Biest.	Macarez et Ernest Legrand
1884.....	Élections.	Testelin.....	Massiet du Biest et Alain Chartier.	Henry Sculfort et Macarez
1885.....	Élections.	Testelin.....	Alain Chartier et Ernest Legrand.	Henry Sculfort et Ernest Dervaux.
1886.....	Élections.	Testelin.....	Ernest Legrand et L. ^{is} Legrand (de Valenc ^e)	Ernest Dervaux et De- marle-Fétel.
1887.....	Élections.	Testelin.....	L. ^s Legrand (de Valen- ciennes) et Seydoux	Demarle-Fétel et Émile Dubois.
1888.....	Elections.	Testelin.....	Ch. Seydoux et Trys- tram.	Dubois et Davaine.
1889.....	Elections.	Testelin.....	Trystram et Ernest Legrand.	Dervaux et Alp. Outters.
1890.....	Élections.	Testelin.....	Ern. Legrand, Louis Le- grand et Ed. Bernard.	Alph. Outters, Defline et Morcrette-Ledieu.
1891.....	Élections.	Testelin.....	Louis Legrand, Ed. Bernard, Seydoux.	Defline, Morcrette-Ledieu, Demarle-Fétel.
1892.....	Elections.	Charles Seydoux.....	Ed. Bernard, Basquin, Ern. Legrand.	Morcrette-Ledieu, Demarle- Fétel, Ernest Dervaux.
1893.....	Élections.	Charles Seydoux.....	Basquin, Sculfort et Clays.	Duriez, Caullet, Debeve.

NÉCROLOGIE.

M. le Docteur CAZENEUVE.

Le dimanche 29 janvier 1893, à 4 heures de l'après-midi, s'est éteint, dans sa 83^e année, le docteur Bertrand-Valentin Cazeneuve, qui était si universellement connu dans la région du Nord.

Originaire du midi, M. Cazeneuve était arrivé à Lille vers 1840, en qualité de médecin militaire et de professeur à l'École de médecine militaire qui existait à Lille à cette époque.

Par son mariage, qui l'alliait à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de notre ville, par les hautes fonctions qu'il y a si longtemps remplies, par les services qu'il y a rendus et comme médecin et comme professeur, il avait acquis parmi nous droit de cité.

Lors de la création de l'École de médecine et de pharmacie, il en fut nommé directeur, et lorsque cette école fut transformée en faculté, il en devint le doyen. C'est ainsi qu'il présida, avec un soin jaloux, à l'organisation de la Faculté de l'État, et, par l'heureuse et intelligente impulsion qu'il lui donna dès le premier jour, en assura immédiatement la grande prospérité.

Il a été pendant de longues années président de la Société centrale de médecine du département du Nord, administrateur des Hospices et du Bureau de bienfaisance, membre du Conseil d'administration des mines de Lens.

Bien qu'il eût acquis une grande fortune, M. le docteur Cazeneuve n'en est pas moins resté, tant que ses forces le lui ont permis, entièrement dévoué à son art. Il s'est éteint, laissant le souvenir d'un homme de bien, et pouvant être cité au premier rang parmi ces médecins, heureusement fort nombreux dans notre région, qui se consacrent avec une haute conscience et un absolu dévouement à la tâche d'alléger les souffrances de leurs semblables.

Tout ce que Lille, ou plutôt la région, compte de notabilités dans le monde de la médecine, des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie assistait aux obsèques, vraiment imposantes dans leur simplicité, qui ont été faites au regretté docteur Cazeneuve, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille.

Cette manifestation de l'élite de nos concitoyens est un pieux hommage à la mémoire de l'homme de bien et du savant.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt, en sa qualité d'officier de la Légion d'honneur, par une compagnie du 43^e de ligne, commandée par un capitaine.

Le deuil était conduit par M. Albert Cazeneuve, accompagné de M. Edouard Agache.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM Folet, doyen de la Faculté de médecine; Bayet, recteur; le docteur Olivier, vice-président des Hospices; Th. Barrois, secrétaire général de la Société des Sciences; Anatole Descamps, administrateur des mines de Lens et le docteur Lemoine.

Des professeurs des Facultés de médecine, de droit, des sciences et des lettres suivaient le deuil en toge: MM. Wannébroucq, de Lapersonne, Dubar, Gaulard, Arnould, Castiaux, Lemoine, Phocas, Lambling, Curtis, Carlier, Moniez pour la Faculté de médecine:

MM. Moy, doyen; Cons, pour la Faculté des lettres;

MM. Demartres, doyen; Gosselet, Souillart, pour la Faculté des sciences;

MM. Feder, Garçon, Bartin, Vallas, Mouchet, pour la Faculté de droit.

Puis venait une délégation de six membres du comité de l'Union des Etudiants de l'Etat.

M. Cazeneuve avait exprimé le désir qu'aucun discours officiel ne fût prononcé à ses funérailles. Au cimetière, M. le docteur Folet, doyen de la Faculté de médecine, s'est borné à prononcer ces quelques mots:

Messieurs,

M. Cazeneuve a interdit les discours sur sa tombe. Tout en respectant cette dernière volonté, je n'ai pas pensé que la Faculté de médecine de Lille, qui fut l'œuvre capitale de la vie de M. Cazeneuve, pût le laisser partir sans l'accompagner d'un témoignage public de gratitude et de respect.

Quelle conviction énergique, quelle volonté tenace, quelle diplomatie habile a déployées M. Cazeneuve pour obtenir des pouvoirs publics cette création qu'il jugeait à bon droit nécessaire et où il voyait avec raison le centre de formation de la future Université du Nord! Ceux-là seuls peuvent le dire qui l'ont vu à l'œuvre à cette époque dont le souvenir s'éloigne déjà de nous; et je suis de ces témoins survivants qui se font de plus en plus rares.

J'ai donc demandé à la famille de notre vénéré collègue, et j'ai obtenu d'elle l'autorisation, non pas de prononcer un discours d'appa-

rat, non pas de rappeler les nombreux titres et les fonctions élevées dont M. Cazeneuve a été investi, non plus que la haute situation professionnelle qu'il a occupée ; mais bien de dire, très simplement, très brièvement, sur le bord de cette tombe ouverte, que l'Université, qu'il a fidèlement servie, salue par ma voix la mémoire de ce maître éminent, et que la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille gardera toujours le souvenir reconnaissant de celui qui fut son vrai fondateur et son premier doyen.

M. le docteur Olivier s'est avancé à son tour au bord de la tombe, et, d'une voix émue, au nom de la Société des docteurs en médecine du Nord, a adressé un suprême adieu au docteur Cazeneuve.

M. HIPPOLYTE PESLIN,
Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Le 25 juillet 1893, la ville de Valenciennes a appris une nouvelle qui a jeté partout la surprise, la consternation et la douleur. À la suite d'une courte maladie, à l'âge de cinquante ans et trois mois, lorsqu'il était dans toute la force de l'âge et à même de rendre les services les plus utiles, a été ravi par la mort M. Hippolyte Peslin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur de la Compagnie de Vicoigne-Nœux, chevalier de la Légion d'honneur. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le discours prononcé sur la tombe du regretté défunt par M. Gruson, ingénieur en chef, au nom du corps des ponts et chaussées.

Discours de M. Gruson.

Je viens rendre un dernier hommage à la mémoire de celui dont la tombe est si prématurément ouverte. Hippolyte Peslin fut un de ceux qui marquèrent leur trace dans le corps des ponts et chaussées. C'est au nom de ce corps que je viens lui dire adieu.

Ce devoir de piété est pour moi plus douloureux que pour tout autre ; Peslin fut mon camarade d'école. Nous avons ensemble fait les premiers pas de notre route ; plus tard, un heureux hasard nous rapprocha, ravivant notre amitié de jeunesse, en nous attachant presque aux mêmes travaux et aux mêmes devoirs. Plus que personne, je sais ce que perd notre corps à la mort d'Hippolyte Peslin ; plus que personne, je sais ce que perdent ses amis.

Hippolyte Peslin, après avoir fait ses études au lycée de Rennes,

sous la direction de son père, professeur à la Faculté des sciences de cette ville, est entré à dix-sept ans à l'École Polytechnique, où l'avait précédé son frère aîné, aujourd'hui inspecteur général des mines et où devait le suivre son frère Charles, chef de bataillon breveté et officier de grand avenir.

À la sortie de l'école des ponts et chaussées, en 1865, il fut attaché d'abord au service du département du Gers ; puis il fut appelé à Saint-Quentin, en 1867, et chargé à la fois des routes de l'arrondissement et d'une section de la grande ligne de navigation entre la Belgique et Paris.

Malgré l'importance de ce double service, il put en même temps, grâce à son activité et à sa grande facilité de travail, s'occuper des études et travaux du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise.

De 1874 à 1877, il se consacra exclusivement, comme directeur de la Compagnie, à la construction de cette ligne, dont il organisa ensuite l'exploitation.

Lorsqu'il eut réussi à surmonter toutes les difficultés d'une pareille tâche, il demanda à rentrer au service de l'Etat, et l'Administration n'hésita pas à lui confier le poste d'ingénieur à Lille. Il était mieux à même que tout autre de l'occuper, car ce service comprenait des voies navigables fort importantes et le contrôle de l'exploitation d'une partie du réseau du Nord, et notre regretté camarade avait acquis une grande compétence en matière de navigation, comme en matière de construction et d'exploitation de chemins de fer.

C'est pendant son séjour à Lille qu'il exécuta de nombreux travaux d'amélioration sur la Deûle, la Lys et le canal de Roubaix, et qu'il obtint, en 1880, pour ses services exceptionnels, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1882, à l'âge de 39 ans, il fut nommé ingénieur en chef. Après avoir passé une année à Tours, il put revenir dans le Nord et s'installer à Valenciennes, qu'il ne devait plus quitter.

Chargé d'abord du service des études du canal de l'Escaut à la Meuse, il y joignit, en 1886, celui des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, l'un des plus grands services de navigation de la France.

Il serait trop long d'énumérer les études et les travaux qu'il a dirigés depuis dix ans. Je rappellerai seulement qu'il s'était attaché à perfectionner les plans inclinés pour bateaux. Tous ceux qui s'intéressent à nos travaux connaissent les dispositions qu'il avait imaginées. Son plus grand regret était de ne pouvoir, par suite de l'ajournement des travaux du canal de l'Escaut à la Meuse, mettre à exécution le projet qu'il avait présenté en 1884.

L'expérience qu'avait acquise Hippolyte Peslin et sa grande compétence étaient connues et appréciées de tous ceux qui s'occupent de navigation. A la suite du Congrès de 1892, auquel il avait pris une

part très active, une société, qui poursuivait la concession d'un canal du Danube à l'Oder, eut recours à lui pour l'étude de cette grande voie navigable d'un développement de 270 kilomètres. L'Administration supérieure l'autorisa à s'en charger. Son projet, qui comporte de nombreux et importants ouvrages, parmi lesquels sept plans inclinés, sert actuellement de base aux négociations qui se poursuivent à Vienne.

J'ai dit quel ingénieur fut Hippolyte Peslin. Cet homme éminent fut aussi un homme aimable et bon. Ai-je besoin de le rappeler dans cette ville de Valenciennes, où il s'était créé tant d'amitiés, où tant de sympathies entourèrent pendant tant d'années ses joies comme ses douleurs ?

Dans cette foule qui se presse aujourd'hui autour de sa tombe, il n'y a pas seulement ceux qui travaillèrent sous ses ordres, et qui gardent le souvenir de sa bonté ; il y a ceux qui goûtaient, dans les relations intimes, l'homme à l'amitié sûre et aux manières cordiales.

Si prématurément que soit mort Hippolyte Peslin, il a bien rempli toutes ses tâches. Son souvenir restera ailleurs que dans le cœur de ceux qui l'ont aimé ; son nom, dans cette région, demeurera attaché aux nombreux travaux qu'il a conçus, dirigés et accomplis.

Triste et impuissante consolation pour cette famille qui avait le droit d'espérer encore pour lui de longs jours, pour ses amis à qui cette mort paraît d'autant plus cruelle qu'elle les surprend par un coup inattendu !

MM. Renard et Guary prononcèrent ensuite d'éloquents discours, l'un, au nom du Conseil d'administration des mines de Vicoigne-Nœux, l'autre, au nom des amis personnels du défunt.

GASTON THYS.

La ville de Lille a perdu cette année un de ses enfants qui s'était révélé comme un peintre très distingué et promettait de lui faire le plus grand honneur dans l'avenir.

Gaston Thys était né à Lille le 17 décembre 1863 ; tout jeune encore, il montra les plus grandes dispositions pour l'art. Son premier maître, Sératzki, un de nos meilleurs peintres, et M. Desoblain, amateur très expert, frappés des aptitudes spéciales de Thys, le prirent sous leur protection et se plurent à guider ses débuts ; il entra, sous leur inspiration, à notre école de peinture où se forma cette pléiade d'artistes qui sont l'orgueil de notre cité. Là, sous l'habile direction du regretté

Colas, Thys fit des progrès rapides et sut conquérir la première place.

Ses efforts furent récompensés : dans le concours pour l'obtention de la Bourse départementale, il fut classé sous le n° 1. Il se rendit alors à Paris et suivit à l'école des Beaux-Arts les cours de MM. Hébert, Boulangé, Bonnat et du sculpteur Louis Noël. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa puissance de composition, la correction de son dessin, la richesse de son coloris.

Il fut plusieurs fois admis en loge pour le grand prix de Rome ; cette haute distinction lui fut enfin dévolue en 1889, grâce à son remarquable tableau « Jésus guérissant les paralytiques ».

Mais un travail opiniâtre avait miné peu à peu la santé de notre jeune concitoyen ; toutefois l'on pouvait espérer encore que le climat du midi réparerait ses forces et permettrait la réalisation des espérances qu'il avait fait naître. Il n'en fut malheureusement pas ainsi. Malgré un séjour de plusieurs hivers à Nice et à Menton, Thys fut terrassé par la terrible maladie qui l'étreignait, et mourut à Rome, à la Villa Médicis, le 9 août 1893.

Son corps fut ramené à Lille ; la municipalité, pour lui rendre hommage, se fit représenter à ses funérailles : elles eurent lieu au milieu d'une affluence imposante qui avait tenu à lui donner un dernier témoignage de sympathie et d'admiration pour son beau talent.

Parmi les œuvres trop peu nombreuses que laisse Thys, il convient de citer, outre divers portraits :

Diogène mendiant (1890) ;

Les Lessiveuses de Menton qui lui ont valu une mention honorable au Salon de 1891 ;

La Nymphe Egérie (1891) ;

La Baigneuse (1892), actuellement à l'exposition de Chicago.

Thys laisse inachevé son tableau de dernière année intitulé : *Le Triomphe d'Apollon*, œuvre où il avait mis toute son âme d'artiste, et qui, de l'avis des maîtres, devait être pour lui l'occasion d'un brillant succès artistique.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Gouvernement, Sénat, Chambre des Députés, Conseil d'Etat, Tribunal des conflits.	5 à 24
Ministères, Préfets, Archevêchés et Evêchés	24 à 38
Anciens Préfets du département, Préfecture, Conseil de préfecture, Conseil général, Commission départementale, Bureaux de la Préfecture et Sous-Préfectures, Conseils d'arrondissement	39 à 55
Corps des ponts et chaussées et des mines, poudres et salpêtres, service vicinal, architectes du département et des communes.....	55 à 69
Compagnies de chemins de fer et de tramways, Compagnies houillères, délégués mineurs, associations syndicales de dessèchements.....	69 à 81
Services de santé, conseils d'hygiène et de salubrité, prisons	82 à 90
Organisation municipale, communes et bureaux de poste, maires, adjoints, ministres du culte, instituteurs, institutrices, population, contenance cadastrale, centimes communaux, hameaux, octrois, sapeurs-pompiers, commissaires de police	90 à 157
Enseignements public et libre; — délégations cantonales pour l'enseignement primaire.....	158 à 195
Etablissements et services de bienfaisance, hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, asiles publics d'aliénés, monts-de-piété, caisses d'épargne, asso- ciations charitables	195 à 220
Cultes, organisation judiciaire, conseils de prud'hommes, organisation militaire et marine.....	220 à 263
Organisation financière, perceptions, contributions directes et indirectes, enregis- trement, domaines et timbre, douanes, forêts, postes et télégraphes, vérification des poids et mesures et tabacs	263 à 295
Sciences et arts, commissions historique et météorologique, sociétés d'agriculture, de géographie, de médecine, des architectes, etc.....	295 à 313
Bibliothèques publiques, musées, jardins et promenades, théâtres.....	313 à 328
Ecoles spéciales municipales, musique, peinture, sculpture, architecture, imprime- rie et librairie, journaux et écrits périodiques, annonces judiciaires.....	328 à 338
Agriculture, chambres consultatives, sociétés d'agriculture, comices agricoles, haras, art vétérinaire	338 à 345
Industrie, commerce, chambres de commerce, bureaux de conditionnement, travail des enfants dans les manufactures, comité linier, syndicat des filateurs de coton, banque de France, bourses de commerce, agents consulaires étrangers....	345 à 352

2^e PARTIE.*Documents statistiques.*

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie, côtes, orographie, hydrographie, étangs et marais, dessèchement, climat, division du territoire, états des divers sols du département.....	353 à 366
Budgets du département	367 à 387
Mouvement de la population, jury, statistique électorale	388 à 402
Chemins de fer, tramways, routes et chemins, (classification, ressources, personnel) routes nationales, routes départementales, chemins vicinaux, chemins ruraux, ports maritimes, navigation, service hydraulique, industrie minérale, appareils à vapeur	403 à 454
Santé publique, vaccine, aliénés, épidémies, épizooties	454 à 459
Recrutement de l'armée	459 à 463
Prisons, impositions extraordinaires, octrois, assistance publique, hospices et hôpi- taux, enfants assistés, bureaux de bienfaisance, monts de piété, caisses d'épargne, secours mutuels	464 à 476
Enseignement primaire.....	477 à 480
Statistique financière, contributions directes.....	480 à 483
Agriculture, récoltes, foires et francs marchés	483 à 493

3^e PARTIE.

Tableau nominatif des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général.	494
Nécrologie	495

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Lille	458	Avocats (<i>Voyez</i> Tribunaux de 1 ^{re} instance).	
Académie de musique de Lille	328	Avoués près la cour d'appel	228
Administration académique	458	— (<i>Voyez</i> Tribunaux de 1 ^{re} instance).	
— communale	90 et 465	Banque de France.— Succursales	350
— départementale	42	Bibliothèques publiques	313 à 349
— des bureaux de bienfaisance	495	Bourses de commerce	354
— des hospices (personnel)	495	Budgets du département	367
— diocésaine	220	Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources)	472
— militaire. Intendance	258	— de bienfaisance (personnel)	495
— municipale	90 et 465	— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing	347
— des forêts	287	— de la Préfecture (personnel)	47
— des postes et télégr.	290	— de poste	97 à 151
Administrations financières	263	— centraux téléphoniques	293
Adresses des sénat ^{rs} du Nord, à Paris	44	— de recrutement	254
— députés id.	20	Cadastre	413 et 273
Agents consulaires étrangers en résidence dans le département	352	Caisse d'épargne	207 et 474
Agents-voyers	65	Caisse de retraites pour la vieillesse	211
Agriculture	338 et 483	Caisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue	219
Algérie (Administration départementale)	38	Caisse de secours. — Pêche du poisson frais	219
Aliénés	205 et 456	Canal du Nord	59
Anciens préfets du département	39	Canaux et rivières	355 et 435
Annonces judiciaires	338	Canonnières sédentaires	262
Appareils à vapeur	74 et 454	Carrières	453
Architectes départementaux	67	Centimes communaux	443 à 454
— des communes, hospices et autres établissements publics	68	Cercle horticole du Nord	340
— examens à passer	69	Chambres consultatives d'agriculture	338
Archives communales	54	Chambres de commerce	345
— du département	54	Chambre des Députés	44
Archevêchés	36	Chemins de fer — Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer du Nord	59
Artillerie	256	— Service du contrôle des travaux	62
Art vétérinaire	344	— Cie du Nord 69, 403 et 422	422
Asiles d'aliénés	205 et 456	— du Nord-Est	70
Assistance judiciaire	246	— Cie d'Anzin	70 et 404
— publique	467	— Personnel	59 à 62
Associations charitables	242	— d'intérêt local et tramways	62 et 430
Associations syndicales.— Dessèchements	74	— économiques du Nord	71
Association pour l'extension de la culture du lin	350	— Cie du Cambrésis	70
— des anciens élèves du Lycée de Lille	487	Chemins de fer des Flandres	74
— amicales des anciens élèves des Écoles primaires sup ^{rs} de Lille	487	Chemins de fer de Maubeuge à Villers-Sire-Nicole et de Bettrechies à Hon avec embranchement sur Bavai	74
— amicale des anciens élèves de l'Institut du Nord	492	Chemins. — Classification. — Ressources. — Personnel	407
— des propriétaires d'appareils à vapeur	74	Chemins de grande communication	442
— vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais	345	Chemins d'intérêt commun	444
Aumôniers des prisons	89		
Avocats à la cour d'appel	228		

Chemins vicinaux	419	Conseils de prud'hommes.....	248
— ruraux	422	— d'hygiène publique et de salubrité.....	82
Climat.....	361	— municipaux des villes du département.....	91
Collèges communaux.....	465 à 470	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie.....	345
Collèges de jeunes filles.....	469	Conservatoire de musique de Lille..	328
Colonels des régiments en garnison dans le département.....	253	Consulats	352
Comices agricoles	342	Contributions directes.....	271 et 481
Comité flamand de France.....	297	— indirectes.....	273
Comités consultatifs	207	Corps d'armée (1 ^{er}).....	251
— de vaccine.....	85	Corps des ponts et chaussées (per- sonnel).....	55
Comité linier du Nord.....	350	Côtes du département du Nord.....	353
Commandants d'armes et majors de garnison.....	253	Cour d'appel de Douai	227
Commandement du 1 ^{er} corps d'armée et de la 1 ^{re} division militaire	251	Courant de la Fontaine St-Martin... ..	81
Commerce.....	345	Crues (annonce des) service spécial..	56
Commissaires de police.....	456	Culte catholique.....	97 et 220
— de surveillance admi- nistrative près les chemins de fer..	62	Culte israélite.....	226
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	457	— protestant.....	225
Commissaires-priseurs. (Voyez Tribu- naux de 1 ^{re} instance).		Curage de l'Escaut non navigable... ..	81
Commission départem ^{ale} permanente	47	D écès en 1892	392
— départementale des bâti- ments civils.....	67	délégations cantonales pour l'en- seignement primaire.....	172
Commission des prisons.....	88	Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.....	72
— historique du départe- ment du Nord.....	295	Département du Nord.....	39 et 353
— météorologique du Nord.....	305	— Division du territoire..	362
— sanitaire de Dunkerque..	87	Députés.....	41
Commission d'assainiss ^{nt} des loge- ments insalubres de la ville de Lille	86	— du Nord. — Adresses à Paris	20
Commissions administratives des hospices.....	496	Dessèchements.....	74, 360 et 445
— cantonales d'hygiène publique.....	84	— Moères.....	74, 360 et 449
— cantonales de statistique..	347	Diocèses	36
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges.....	470	Diocèse de Cambrai.....	220
Commissions d'examen des aspirants et aspirantes aux brevets de capaci- té pour l'enseignement primaire..	486	Divorces en 1892	391
Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur.....	487	Direction de l'enregistrement et des domaines	278
Communes (tableaux par ordre alpha- bétique et par cantons)	97 à 151	— des contributions directes..	271
Compagnies houillères.....	72	— de l'ensem ^{nt} . primaire du département du Nord	50
Conditions des soies et laines à Rou- baix et Tourcoing.....	347	Direction des contributions indirect..	273
Conseil académique.....	158	— des postes et télégraphes..	290
— des ministres.....	5	— des tabacs.....	294
— d'État.....	22	— des travaux municip. de Lille	95
— départemental de l'enseigne- ment primaire	171	Directions d'artillerie.....	256
— de préfecture.....	42	Directions du génie.....	255
— général du départe- ment.....	44, 401 et 494	Direction du service de santé du 1 ^{er} corps d'armée	251
— d'arrondissement et sous- préfectures	54 et 402	Division du diocèse.....	220
— de guerre.....	258	— du territoire.....	362
		Documents statistiques.....	353
		Douanes. Direction de Lille.....	280
		— — Dunkerque ..	282
		— — Valenciennes	283
		— — Charleville ..	286
		E aux et boues de St-Amand	87
		École d'artillerie de Douai.....	257
		École des maîtres-mineurs de Douai	61
		École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord.....	192
		École nationale des industries agri- coles de Douai.....	493
		Écoles normales primaires du départe- ment établies à Douai.....	484

Écoles primaires supérieures.....	486	Industrie. — Commerce	345
École pratique d'Industrie et de Commerce de Fourmies	494	Industrie houillère	449
École nationale des arts industriels de Roubaix	489	Industrie métallurgique.....	453
École nationale professionnelle d'Armentières	485	Industrie minérale	453
Écoles des Beaux-Arts de Lille.....	330	Inscription maritime	263
Écoles académiques	334	Inspecteurs primaires	474
— spéciales communales	328	Inspection département. de salubrité ..	84
Écrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques.....	334	Inspection du travail des enfants dans les manufactures	349
Église anglicane.....	226	Institut industriel du Nord de la France ..	490
Électeurs (nombre par comm.) 413 à ..	454	Instituteurs et institutrices du département.....	412 à 454
Élections. — Statistique	398	Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille	494
Enfants assistés	203 et 470	Instruction publique	458 et 477
Enregistrement, domaines et timbre ..	278	Intendance militaire.....	258
Enseignement	458	Jardins et promenades	327
Enseignement supérieur	459	Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord ..	334
Enseignement secondaire.....	462	Jury	396
— primaire	50, 470 et 477	Justices de paix Avesnes.....	229
— libre.....	488	— Cambrai	232
Epidémies	82 et 457	— Douai	234
Epizooties	345 et 458	— Dunkerque	235
Escout non navigable (curage)	81	— Hazebrouck	237
Etablissements et services de bienfaisance.....	495 et 467	— Lille	240
— livres d'instruction secondaire.....	489	— Valenciennes.....	244
Etablissement thermal de St-Amand ..	87	Librairie	334
Étangs et marais.....	360	Limites du département du Nord ..	353
Etat des divers sols du département ..	366	Lycée de Douai	463
Evêchés	36	Lycée de Tourcoing	464
F aculté de Droit de Lille	459	Lycée de Lille	462
Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.....	460	Lycée de Valenciennes.....	463
Faculté des sciences de Lille	461	M airies	90 à 150
Faculté des lettres de Lille	464	Maison centrale de détention de Loos.....	89 et 464
Facultés libres	488	Maisons d'arrêt du département ..	88 et 464
Fleuves et rivières	355	Manufactures de l'Etat	294
Foires	486	Marais	360
Fontaine Saint-Martin (courant) ..	81	Marais de Bourlain et de Trith-St-Léger ..	80
Forêts (administration des).....	287	Marais de la Haute-Deûle	76
Formation du département du Nord ..	353	Marais de l'Épaix et de Bruay.....	79
G endarmerie	260	Marchés	486
G énie	255	Mariages en 1892	390
Gouverneurs des places fortes commandants supérieurs.....	252	Marine	262 et 433
H ameaux	452	Martins morts ou présumés peris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles).....	219
Haras	344	Médecins assermentés	82
Herd-book flamand	343	Médecins des prisons	89
Hôpitaux et hospices	495 et 467	Métallurgie	453
Hôpitaux militaires	255	Mines (personnel, statistique) ..	63 et 449
Hospices et hôpitaux	195 et 467	Mines de fer.....	453
Houilles (mines de)	449	Mines de houille	449
Huissiers (V. tribunaux de 1 ^{re} instance) ..	228	Ministères	24 à 35
Huissiers près la Cour d'appel	228	Ministres Secrétaire d'Etat	5
Hydrographie du département du Nord ..	355	Moères	74, 360 et 449
I mpositions extraordinaires communales ..	465	Monastère du Bon-Pasteur	89
Imprimerie	334	Monts-de-Piété	206 et 473
		Mouvement de la population en 1892 ..	388
		Mouvement de la population des asiles d'aliénés.....	456
		Musées	349 à 327

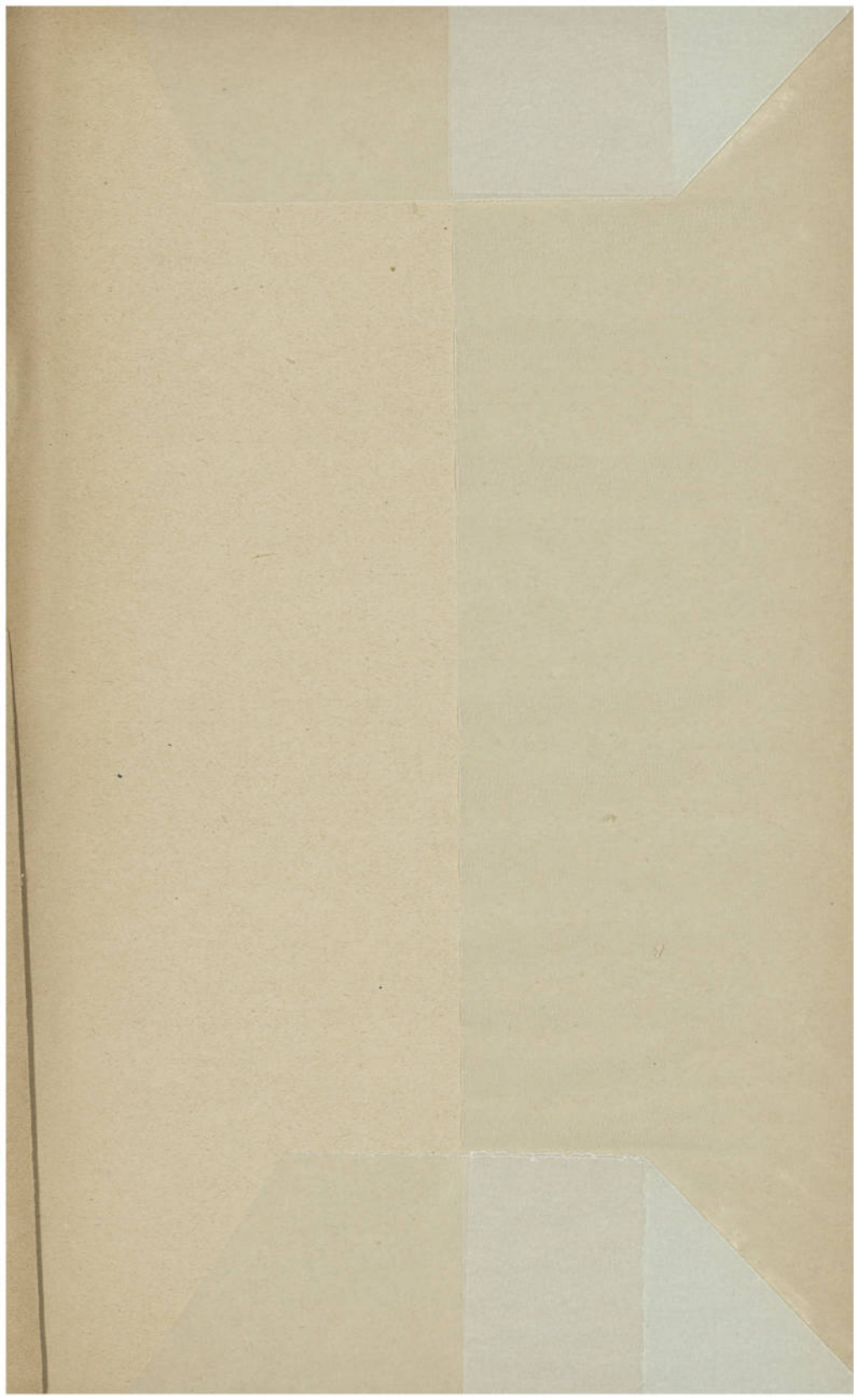
N aissances en 1892.....	388
Navigation à vapeur.....	58 et 433
Navigation intérieure.....	57 et 434
Nécrologie.....	495
Notaires (<i>Voyez</i> tribunaux de 1 ^{re} instance).	
Notice topographique et statistique sur le département.....	353
O bservations hydrométriques. — Service spécial.....	56
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés.....	455
Octrois. Produits.....	465
Ordre politique.....	5 à 38
Orphelinat de garçons de St-Gabriel.....	215
Oeuvre de la Crèche, à Dunkerque.....	219
— des crèches, à Lille.....	218
— des invalides du travail.....	214
— de secours aux blessés militaires.....	212
— des vieillards indigents.....	214
Oratoire anglican.....	226
Organisation administrative du département du Nord.....	39
Organisation financière.....	263
— judiciaire.....	227
— militaire.....	254
— municipale.....	90
Orographie du département du Nord.....	354
P ayer du département.....	263
Percepteurs des contributions directes.....	265
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance.....	496
Personnel des C ^{ies} de chemins de fer.....	69
— des employés des octrois.....	455
— du corps des ponts et chaussées.....	55
Pharmacie (police).....	84
Poids et mesures — Vérification.....	294
Police de la pharmacie.....	84
Police sanitaire des ports.....	87
Ponts et chaussées.....	55
Population.....	113 à 152, 362 et 388
Ports maritimes.....	56 et 430
Position géographique du département du Nord.....	353
Postes et télégraphes. (<i>Voir</i> aussi le tableau des communes, p. 97 à 151)	290
Poudres et salpêtres.....	64
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne.....	79
Prairies de Landrecies.....	77
Prairies de Flines-lez-Mortagne.....	79
Préfecture.....	42
Préfectures et évêchés.....	36
Prés Duhem.....	76
Président de la République.....	5
Prêt du linge à domicile aux indigents.....	247
Prisons.....	88 et 464
Protection des enfants du premier âge.....	204

Produits des stations des chemins de fer.....	425
Prud'hommes.....	248

R affinerie de salpêtre de Lille ...	65
Receveurs partici. des finances.....	264
Récoltes en 1892.....	483
Recrutement de l'armée et réserve.....	254 et 459
Renouvellement des membres du Conseil général.....	44
Rivières.....	355 et 434
Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents sur le territoire de Gravelines....	76
Rivière de l'Helpe-Mincure.....	78
Rivière de l'Hogneau.....	80
Routes. — Classification. — Ressources. — Personnel.....	407
Routes départementales.....	411
Routes nationales.....	410
Ruisseaux.....	355
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon et du Riez-St-Joseph.....	76

S ages-femmes.....	454
Salubrité publique (inspection)....	84
Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.....	264
Santé publique.....	82 et 454
Sapeurs-pompiers.....	156
Sauveteurs du Nord (Société de secours mutuels).....	214
Sciences et arts.....	295
Secours mutuels.....	212 et 476
— publics.....	195 et 467
Secrétariat général de la Préfecture.....	42
Séminaires diocésains.....	221
Sénat.....	5
Sénateurs du Nord. Adresses à Paris.....	41
Services de santé.....	82
Service des contributions indirectes.....	273
— des douanes.....	280
Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.....	59
Services des chemins de fer.....	59
Service des routes nationales, des irrigations et des dessèchements.....	55
Service des ports.....	56 et 430
Service des poudres et salpêtres....	64
— des tabacs.....	294
— hydraulique.....	55 et 445
— des ponts et chaussées.....	55
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	58 et 437
Service spécial de la navigation intérieure du Nord et du Pas-de-Calais.....	57 et 434
Service spécial d'observations hydrométriques et d'annonces des crues.....	56
Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.....	345
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourcoing.....	348

Services publics et départementaux.	85	Syndicat de Maubeuge.	78
Service vicinal	65 et 444	— des filat ^{rs} de coton du Nord.	350
Société archéologique d'Avesnes.	297	— de la Marine du Nord à Condé	74
Société centrale de médecine du département, à Lille.	312	T abacs	294
Société d'apiculture d'Avesnes.	342	Tableau alphabétique des communes	97
Société des agriculteurs du Nord.	340	Tableau alphabétique des hameaux.	452
Sociétés d'agriculture.	340	Tableau des circonscriptions de perceptions	265
Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.	299	— du mouvement de la navigation sur les canaux et rivières du département du Nord.	439
Société régionale des architectes du Nord de la France, à Lille.	344	— statistique des communes par canton	142
Société de la Miséricorde à Bergues.	249	Tableau des distances.	413
— de charité maternelle.	246	Taxe municipale sur les chiens.	467
— d'émulation de Cambrai.	303	Télégraphie	290
— de patronage des jeunes condamnés libérés.	90	Téléphonie.	293
— des Amis des arts, de Douai.	340	Théâtres.	328
Société artistique de Roubaix-Tourcoing.	340	Tramways	62, 69, 71, 406 et 430
Sociétés de secours mutuels.	242 et 476	Tramways du département du Nord.	74
Société de secours mutuels des Sauveteurs du Nord.	244	— de Dunkerque.	72
Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.	301	— de Roubaix-Tourcoing.	74
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.	298	Travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les manufactures.	349
Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département, établie à Douai.	302	Travaux municipaux de la ville de Lille	95
Société de secours aux blessés militaires.	212	Trésorerie générale des finances.	263
Société des vieillards indigents.	244	Trésor public	263
— industr. du nord de la France.	304	Tribunal des conflits.	24
Société industrielle et commerciale d'Avesnes, Fourmies, Maubeuge.	304	Tribunaux de commerce.	247
Société charitab. de S-François-Régis — du prêt du linge à domicile aux indigents malades.	247	Tribunaux de première instance : Avesnes.	228
Société médicale de Douai.	313	Cambrai.	234
Sociétés savantes	295	Douai.	233
Sociétés de géographie	306	Dunkerque.	235
Société de géographie de Lille.	307	Hazebrouck.	237
Société géologique du Nord.	297	Lille.	239
Société photographique de Lille.	342	Valenciennes.	243
Société photographique du Nord de la France.	312	Tribunaux de simple police (<i>Voyez</i> tribunaux de 4 ^{re} instance).	
Société de statistique et d'économie politique de Lille.	305	U nion française de la Jeunesse.	494
Soire et canal de Bourgogne	78	Union des Femmes de France.	213
Sols du département.	366	Union géographique du Nord de la France.	306
Sourds-muets (institution de)	194	Usines à fer et à zinc.	453
Sous-préfectures	54	V accine.	85 et 455
Stations des chemins de fer. Produits Statistique électorale.	425	— Comité central du département	85
— de l'industrie minière.	449	Vallée de la Basse-Sambre	77
— des voies de communication	403	— de la Haute-Sambre	77
— des mouvements de la navigation intérieure.	434	— de la Hayne et de l'Escout.	79
Statistique financière.	480	— de la Naville.	80
Superficie du département 443 à 452 et	353	— de la Sambre	77
Surveillance administrative	62	— de la Scarpe.	78
Syndicat de Berlaimont.	78	— de la Vergne.	80
		Vétérinaires	344
		W aeteringues.	75, 360 et 447





Lille. Imp. L. DANEL.